

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2017



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 7

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

2017

MINISTÈRE DE LA CULTURE

DIRECTION DES PATRIMOINES

SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE

2020

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

NORMANDIE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

13 bis rue Saint-Ouen
14052 CAEN Cedex 4
Tél. 02 31 38 39 19
Courriel : sra.drac.normandie@culture.gouv.fr

Le bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions au plan scientifique et administratif. Il s'adresse également aux membres des instances chargées du contrôle scientifique, aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans la région.

Retrouvez la version numérique du Bilan Scientifique Haute-Normandie sur notre site internet : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Haute-Normandie/Ressources-documentaires>

Sauf mention contraire, les textes publiés dans la partie "Travaux et recherches archéologiques de terrain" ont été rédigés par les responsables des opérations. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Le service régional de l'archéologie de Haute-Normandie s'est réservé le droit de réécrire ou condenser tout texte jugé trop long.

Les opérations ayant livré des résultats négatifs ou très limités sont mentionnées dans les tableaux des opérations mais ne font pas l'objet d'une notice.

Directeur de publication

Jean-Paul Ollivier

Directeurs scientifiques

Nicola Coulthard, Cyrille Billard

Coordination, DAO, couverture

Patricia Moitrel

Maquette, cartographie

Nathalie Bolo

Bibliographie

Christine Courtin, Patricia Moitrel, Anne Ropars

Relecture

Cyrille Billard, Dominique Cliquet, Laurence Éloy-Épailly,
Christelle Guillaume, Patricia Moitrel, Sophie Quevillon

PAO

La forme et le fond

Imprimerie

Talesca, Le Grand-Quevilly

Première de couverture

Fours antiques de Fontaine-Henry (14),
Les Hauts de Fontaine (L. Le Gaillard)

Quatrième de couverture

Site castral de Maulévrier-Saint-Gertrude (76),
La Butte au Diable (A. Painchault)

ISSN : 2680-8919 © 2020

NORMANDIE

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Avant-propos	9
Résultats significatifs de la recherche archéologique	11
Tableau de présentation générale des opérations réalisées	15
Calvados	17
Carte des opérations autorisées	17
Tableau des opérations autorisées	19
Aménagement hydraulique des fonds de vallées normands	25
Banneville-la-Campagne Route de Caen (PA 1 et 2)	26
Banville Route de Sainte-Croix (diagnostic)	27
Banville Route de Sainte-Croix (fouille)	28
Barbery La Tuilerie	30
Baron-sur-Odon Le Bois de la Huche	31
Baron-sur-Odon Le Pré d'Oisy 1 et 2	32
Basly La Campagne	32
Bayeux 50-52-54 rue des Bouchers et 61-63 rue de la Bretagne	33
Bayeux 19 place Charles-de-Gaulle	34
Bayeux 1-3 rue des Cuisiniers	35
Bellengreville IFA 2	36
Bellengreville, Vimont RD 613, déviation de Bellengreville et Vimont	37
Biéville-Beuville Delle du Chemin d'Entre Deux Voies	38
Blainville-sur-Orne Terres d'Avenir, sites 1A et 1B	39
Blainville-sur-Orne Terres d'Avenir, site 3	41
Bretteville-sur-Laize Les Varendes	42
Bretteville-sur-Odon Les Forques, Le Buisson	43
Caen Notre-Dame de la Gloriette : parvis	44
Caen Schéma directeur du Château de Caen, phases 1 et 2	44
Caen Station Quatrans (diagnostic)	47
Caen Station Quatrans (fouille)	49
Carpiquet Chemin de La Motte, BL 20p	50
Colomby-Anguerny Le Parc 2	51
Commes Le Bourg	51
Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	54
Éterville La Barrière	55
Falaise Hôtel de Ville	57
Falaise Les Sentes	58
Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	58

Fontaine-Étoupefour Rue de l'Église	60
Fontaine-Henry Les Hauts de Fontaine (diagnostic)	60
Fontaine-Henry Les Hauts de Fontaine (fouille)	61
Fontenay-le-Marmion Chemin de Verrières	62
Giberville ZAC du Chemin de Clopée, zone 2	62
Grainville-sur-Odon Le Pavillon, Les Grandes Terres 2	65
Graye-sur-Mer Rue des Grèbes	66
Grentheville Parc Éole, tranche 2	66
Grentheville Route de Soliers	67
Hérouvillette Contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardonnette, sites 5 et 6	68
Ifs Centre pénitentiaire	70
Jort Les Bourg, RD 148a, parcelle B693 lot D	71
Langrune-sur-Mer Rue des Chasses	72
Lisieux Château Goffard, rue Joseph Guillonneau	74
Merville-Franceville-Plage 34 avenue Alexandre de Lavergne	75
Merville-Franceville-Plage Les Hauts du Colombier	75
Monceaux-en-Bessin RD 6, Hameau Poussiard	76
Monceaux-en-Bessin RD 6 / RD 94, site 3	77
Mondeville 31 rue Nicéphore Niépce	78
Moult Le Relai de Poste	79
Ouézy Chemin du Diguët	81
Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	82
Port-en-Bessin-Huppain Étude de la plaine fermée	84
Potigny 2 rue Louis Bouillard prolongée	85
Rosel Rue des Canadiens	87
Saint-Aignan-de-Cramesnil Rue des Hauts-Vents	87
Saint-Désir RD 151, route du Pré d'Auge	88
Saint-Gabriel-Brécy Lotissement Le Clos des Mûriers	88
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Abbaye d'Ardenne, Le Clos aux Pommiers	89
Sannerville Rue de Lirose	90
Soliers Hameau de Four : rue de la Chapelle	91
Soliers ZAC d'Habitat	91
Tour-en-Bessin La Moinerie 2	92
Valorbiquet Rue de Coplestone	93
Ver-sur-Mer Chemin des Roquettes	94
Vieux Route de Bully	95
Vieux, Amayé-sur-Orne Le Champ des Crêtes, Manoir de la Pallu	95
Vire-Normandie 7 rue des Cordeliers	98
Vire-Normandie La Haie Vatte	98
Vire-Normandie Route de Saint-Lô	100
Vire-Normandie Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-Petit : aménagement de virages RD 524	103

Eure

105

Carte des opérations autorisées	105
Tableau des opérations autorisées	107
Aizier Léproserie Saint-Thomas	111
Alizay La Chaussée	113
Alizay La Lampe	116
Amfreville-sous-les-Monts Rue des Fosses, rue de la Mare	117
Angerville-la-Campagne Rue de la Fosse au Bossu	117
Arnières-sur-Iton Les Vaux : déviation sud-ouest d'Évreux	118
Berville-en-Roumois Basville : opération Lancaster LM 626	119
Brionne Rue Émile Neuville	119
Bueil Le Pelleret, rue du Puits	120

Charleval Rue Charles IX	122
La Couture-Boussey Rue de Serez, La Croix Jérôme	122
Évreux Boulevard Adélaïde et Jules Janin	123
Gaillon Les Jardins Hauts	124
Guerny Les Aulnaies	125
Guichainville Zone de la Tourelle	127
Igoville Rue de Lyons, Le Bout de Ville	127
Louviers Rue du Canal, patinoire intercommunale	128
Louviers Côte de la Justice	128
Louviers Rue des Vallots	130
Lyons-la-Forêt Les Amfrevilles	130
Malleville-sur-le-Bec La Couture de Maurepas : Cetraval	130
Le Neubourg Collège Pierre Corneille (diagnostic)	131
Le Neubourg Collège Pierre Corneille (fouille)	132
Pinterville Rue Aristide Briand	132
Pîtres 19A rue de l'Église	133
Pîtres L'île aux Bœufs	133
Pîtres 23 rue des Moulins	134
Pont-Audemer 12-16 rue du Doult Vitran	134
Pont-Audemer Ferme des Places	135
Pont-Audemer 69 rue Jules Ferry, site Bataille	135
Pont-Audemer Rue des Tanneurs	136
Quatremare Rue de Coudray, Les Forrières de Quatremare	137
Reuilly Église Saint-Christophe	137
Saint-Étienne-du-Vauvray Le Val, rues de la Ceriseraie et des Renardières	140
Saint-Grégoire-du-Vièvre Place Monseigneur Féron	141
Terre-de-Bord Montaura : 25 rue de la Résistance	141
La Vaudreuil La Morte Eure	142
Le Vaudreuil Carré Saint-Cyr	143
Le Vaudreuil Rue Sainte-Marguerite	143
Le Vaudreuil Rues Sainte-Marguerite, Bernard Chedeville et des Forrières	143
Verneuil d'Avre et d'Iton Abbaye Saint-Nicolas	144
Vernon Quai de Seine, Les Tourelles	144
Le Vieil-Évreux La Basilique	146
Prospection aérienne de l'Eure	148

Manche 151

Carte des opérations autorisées	151
Tableau des opérations autorisées	153
Baudre Chemin de la Vannerie, parcelle AC 9p	157
Biville Rue de la Ruelle David	157
Bricqueville-sur-Mer Chemin de la Prairie	158
Carentan-les-Marais Abords de l'église Notre-Dame	159
Cherbourg-en-Cotentin Tourlaville : quartier Chardine, site 3	160
Coutances Avenue Division Leclerc	161
L'Étang-Bertrand Interconnexion électrique France - Aurigny - Grande-Bretagne	162
Étienville Église	162
Fleury Les Hauts Vents	162
Isigny-le-Buat Le Champ de la Hosserraie	163
Martinvast La Grande Fontaine	163
Le Mont-Saint-Michel Le Village	163
Le Mont-Saint-Michel Le cloître de l'abbaye	165
Monthuchon Église Saint-Martin	166
Percy-en-Normandie La Cannière	166

Percy-en-Normandie La Monnerie	167
Portbail Rue Edgar Quinet	168
Le Rozel Le Pou	169
Saint-Hilaire-du-Harcouet Miron	171
Saint-James La Croix-Avranchin : Le Suet	171
Saint-Jean-d'Elle Rue des Pommiers	171
Saint-Jean-de-la-Haize RD 973 : contournement de Marcey-les-Grèves	172
Saint-Planchers Rue des Mésanges	172
Saint-Planchers ZAC multi-sites du bourg, tranche 1	173
Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2, phases 1 et 2	173
Sideville Le Coignet	174
Sideville Route des Roches, La Julienerie	174
Siouville-Hague La Plate : interconnexion électrique France Aurigny Grande-Bretagne	175
Tollevast RD 352, La Croix Dubost	175
Torigny-les-Villes Lotissement La Passelaie	175
Val-de-Saire Autour de Tatihou	176
Valognes Prospection géoradar sur le site Antique d'Alauna	177

Orne

181

Carte des opérations autorisées	181
Tableau des opérations autorisées	183
Alençon Centre-ville : création d'un réseau de chaleur	185
Alençon Requalification des espaces urbains du centre-ville	186
Briouze Localisation d'un aéroplane américain	187
Craménil, Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze Prospection	187
Goulet Le Mont	187
Moulins-sur-Orne Les Grésillons	189
Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF	190
Rônai Lotissement Les Libérés	192
Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues, Les Champs Martin	192
Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Salle capitulaire de l'abbaye	194
Sarceaux ZAC Actival	196
Sarceaux Rue Wladimir Martel	197
Silly-en-Gouffern Forêt domaniale de Gouffern	197

Seine-Maritime

199

Carte des opérations autorisées	199
Tableau des opérations autorisées	201
Arques-la-Bataille Le Talou, Le Gruchet	205
Arques-la-Bataille RD 154 / Voie ferrée	208
Aumale 1 rue du Jeu de Paume	210
Bois-Guillaume Rue Herbeuse	210
Bolleville 6 rue des Écoles	211
Bréauté Route des Sapins, Le Liborel	211
Criel-sur-Mer Le Mont Joli Bois	211
Cuverville-sur-Yères 4 rue de l'Abreuvoir	212
Dieppe Neuville-lès-Dieppe : Cité des Castors du Rail	212
Esteville Route de Cailly, Route d'Emmaüs	213
Eu Bastion du Château	213
Eu Bois l'Abbé	215
Harfleur Impasse Gambetta	218
Harfleur ZAC du Cantipou	219
Hénouville Rue Fontaine	219

Hérouville Route de Saint-Martin	221
Hodeng-Hodenger Église Notre-Dame	222
Lillebonne Rue Fauquet Lemaître	223
Lillebonne 29 rue Saint-Denis	223
Luneray Rue de la République	224
Maulévrier-Sainte-Gertrude La Butte au Diable	224
Mesnil-Panneville Chemin du Jonquay	226
Montivilliers Les Jardins de la ville	227
Oudalle Route de la Vallée, Hameau de Verguetot	228
Oudalle Route de Videmare	228
Petit-Caux Penly, Saint-Martin-en-Campagne : RTE raccordement	229
Quincampoix Hameau de la Rue aux Juifs	230
Rouen Aître Saint-Maclou	231
Rouen Couvent des Carmes Déchaussés	232
Rouen Église Saint-Godard	232
Rouen 1 rue Louis Thubeuf	233
Rouen 50-58 rue Méridienne	233
Rouen Rue Molière, parvis sud de la Cathédrale, place Martin Luther King	234
Sainneville 910 route du Château	236
Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010 rue des Canadiens	236
Saint-Jean-de-Folleville Radicâtel : Le Câtelier	237
Saint-Jean-de-la-Neuville La Plaine Saint-Jean	240
Saint-Pierre-de-Manneville Route de Sahurs	240
Saint-Pierre-de-Varengeville 232 route de Duclair	241
Saint-Romain-de-Colbosc Rue Élisée Lecat, tranche 1	241
Saint-Romain-de-Colbosc Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny	241
Saint-Romain-de-Colbosc Le Vert Vallon, Le Beau Site	242
Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie, zone 6	242
Saint-Romain-de-Colbosc Route de Saint-Laurent	243
Tôtes Rue des Forrières	243
Varneville-Bretteville Parc d'activité Les Vikings	243
Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux : phase 2	244
Yerville ZA du Bois de l'Arc Nord, rue des Bourreliers	244
Yerville ZA du Bois de l'Arc Nord, 115 rue des Laboureurs	244
Yerville rue des Laboureurs	244

Opérations interdépartementales

Tableau des opérations interdépartementales autorisées	247
Les premiers hommes en Normandie	249
Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes	251
L'Antiquité en Basse-Normandie	251
Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie	252
De bois, de terre et d'eau : patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy	253
Les céramiques de raffinage du sucre en France	255
Patrimoines de la Seconde Guerre mondiale en Normandie	257
Localisation d'épaves d'avions de la seconde Guerre mondiale	259
Bibliographie	261
Liste des programmes de recherche nationaux	267
Liste des abréviations	268
Organigramme du Service Régional de l'Archéologie	269

NORMANDIE

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Édité depuis 1991, le Bilan scientifique se veut le résumé de l'actualité de la recherche archéologique dans chacune des régions du territoire français. Suite à la réforme territoriale entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, le présent volume est le second consacré à la nouvelle région Normandie et ses cinq départements.

Ce rapprochement des anciennes Haute et Basse-Normandie se fait progressivement et sans bouleversement tant sont partagées les grandes lignes de l'histoire normande entre les deux sites de Rouen et Caen. Entre une archéologie plus centrée sur l'espace rural et sur les périodes pré- et proto-historiques dans l'ouest normand, et une autre qui s'attache davantage au fait urbain et aux périodes historiques dans l'est, les pratiques et les réseaux de recherche tendent maintenant à converger.

La création de la nouvelle région Normandie a ainsi été l'occasion de construire un dialogue entre chercheurs, ainsi que de faire converger les outils de ce dialogue : la tenue annuelle de la journée de programmation de la recherche programmée ou celle des Journées archéologiques régionales en sont l'illustration. Ce travail de recherche et de valorisation, essentiel pour la compréhension de nos sociétés dans la longue durée et soutenu à ce titre par l'État, implique plusieurs unités mixtes de recherche du CNRS au sein des universités, bénéficie du soutien des Départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne ainsi que de l'engagement des équipes du Service archéologie du Département du Calvados, de la Mission archéologique départementale de l'Eure, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, du Service municipal d'archéologie de la ville d'Eu et de la société Eveha.

À cette échelle régionale, l'offre de médiation de la discipline archéologique se doit d'évoluer vers un meilleur équilibre et une plus grande diversité des supports. La DRAC se doit également de mettre en place une vraie stratégie des publications archéologiques en cherchant un équilibre entre les périodes représentées, mais aussi dans les supports de publications, adaptés à différents publics.

L'année 2017 a également vu un renouvellement de l'équipe du service régional de l'archéologie avec l'arrivée de Gaël Carré, ingénieur d'étude, spécialiste de l'archéologie médiévale et du bâti, rejoint en fin d'année par Nicola Coulthard, spécialiste de la période antique, au poste de conservatrice régionale de l'archéologie adjointe pour animer le site de Rouen. Ces deux affectations ont permis de renforcer l'expertise du service en matière d'archéologie des élévations et concernant plus globalement les périodes historiques. On ne peut que se féliciter de cette dynamique tant l'activité de recherche archéologique est croissante.

Le Directeur régional des Affaires culturelles
Jean-Paul OLLIVIER

NORMANDIE

Résultats significatifs et orientations de la recherche archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Archéologie préventive

En 2017, 177 opérations de diagnostic ont été réalisées en Normandie. À l'exception de l'Orne, les quatre autres départements dépassent tous une trentaine de diagnostics, y compris la Manche qui atteint presque le niveau des autres départements moins ruraux. Trente-neuf fouilles préventives ont été autorisées, ce chiffre étant en nette hausse.

Archéologie programmée

Le volume de l'activité archéologique programmée tend à se rééquilibrer entre les deux anciennes régions avec un total de dix-sept fouilles cette année, identique à 2016.

En 2017, soixante-et-un projets de recherche ont été soutenus : quarante-neuf opérations de recherche, neuf aides à la préparation d'une publication ou travaux d'édition, deux colloques et une réalisation de film documentaire. Ils ont mobilisé 504 532 €. Les opérations de terrain réparties dans les cinq départements, sont majoritaires. Huit prospections thématiques et prospections inventaires ont également été conduites. Un soutien important a par ailleurs été apporté aux projets d'analyse des résultats des opérations de terrain et à la publication des résultats de la recherche. L'activité régionale se caractérise également par un nombre important de projets collectifs de recherche (huit), qui constituent un espace privilégié de rencontres et d'échanges entre chercheurs travaillant sur des thématiques apparentées. Deux d'entre eux, celui sur « Les Premiers Hommes » et celui sur la « Céramique médiévale et moderne », concernent l'ensemble du territoire normand. Le PCR sur « les céramiques de raffinage du sucre » présente une dimension interrégionale et extra-métropolitaine en lien avec les échanges maritimes transatlantiques de cette denrée.

Valorisation et diffusion de la recherche

Les secondes journées archéologiques régionales portant sur l'ensemble de la Normandie, se sont tenues à Caen les 9 et 10 juin, à l'auditorium du château, et ont été l'occasion de réunir les acteurs de la recherche

régionale des diverses institutions et associations.

Le service régional de l'Archéologie a soutenu le colloque « Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du IV^e au VI^e siècle dans l'Occident romain » organisé par le CRAHAM. La DRAC a également apporté son soutien à un colloque sur les diagnostics archéologiques, axé sur la méthodologie, qui s'est tenu à Caen en septembre.

La réalisation de documentaires est également fortement aidée, comme cela a été le cas pour le film réalisé par David Geoffroy sur les carrières-refuges de Fleury-sur-Orne.

Résultats scientifiques significatifs

Préhistoire ancienne

La fouille menée sur le site Paléolithique moyen du « Pou », au Rozel (Manche), a permis de poursuivre la caractérisation de l'ensemble stratigraphique supérieur et d'étudier son organisation spatiale. La fouille a livré plus de 300 nouvelles empreintes de pas néandertaliens. Parallèlement, les prospections se sont poursuivies dans le cadre de la prospection thématique « Premiers Hommes de Normandie », notamment à Saint-Brice-sous-Rânes (Orne).

À Hénouville (Seine-Maritime) le projet de lotissement de la rue Fontaine a permis la découverte d'un gisement moustérien, présent sous la forme d'un épandage de mobilier lithique situé au sommet du comblement d'un paléochenal creusé dans les argiles à silex. Cet ensemble se rattache au Technocomplexe du Nord-Ouest du stade isotopique 5 (Koheler 2012), à l'exception d'une proportion importante de débitage discoïde (particularisme local ou occupations humaines différentes ?).

Une série d'amas lithiques du Paléolithique supérieur a été mise au jour au pied de la pente de la Côte de la Justice à Louviers (Eure), dans une paléo-vallée de l'Eure pour lesquelles des datations OSL permettent de caler l'ensemble préhistorique entre -28.000 et -18.000. Une occupation du Mésolithique ancien, datée par plusieurs analyses C14 (entre 8733 et 8292 cal. BC) a été fouillée à Arnières-sur-Iton, dans l'Eure. Il s'agit

d'un double alignement d'excavations formant un arc de cercle et qui pourrait être interprétée comme une batterie de fosses de piégeage. Dans le même département, un diagnostic mené sur la commune de Charleval (Eure) a livré deux niveaux d'occupations mésolithiques avec des vestiges exceptionnellement bien conservés (présence de faune et d'outillage osseux) et probablement associés à une sépulture.

Préhistoire récente

À Moul (Calvados), ont été mis au jour les vestiges d'une occupation pouvant dater des premières phases de la colonisation agricole à la fin de la période rubanée. Au milieu du V^e millénaire, s'ajoute à cette occupation l'aménagement d'un grand tertre funéraire typologiquement voisin des monuments de type Passy. À Alizay « La Chaussée » (Eure), une dizaine de fosses rattachées au groupe de Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain ont été fouillées, prouvant une nouvelle fois, l'intensité de la colonisation agricole en basse vallée de Seine.

À Bellengreville (Calvados), l'aménagement d'une liaison électrique entre la France et l'Angleterre (IFA2) a donné lieu à la réalisation de la fouille d'un petit site du Néolithique moyen 2, constitué de plusieurs fosses de stockage et d'un probable bâtiment.

À Silly-en-Gouffern (Orne), de potentiels alignements mégalithiques ont été découverts lors de prospections en forêt, tandis qu'à Potigny (Calvados), des travaux d'extension d'une maison ont entraîné la découverte d'une nouvelle zone de minières à silex en plein cœur de la cité ouvrière.

À Basly (Calvados), sur l'éperon de la Campagne, la fouille des structures de l'enceinte néolithique s'est poursuivie sur le versant sud, occasionnant la mise au jour d'une sépulture individuelle du Néolithique moyen.

À Arques-la-Bataille (Seine-Maritime), des niveaux d'occupation du Néolithique récent ont été fouillés en contexte alluvial.

Âge du Bronze

À Mondeville (Calvados), un remarquable lot mobilier du Bronze final a été mis au jour dans une petite enceinte ovalaire, fouillée dans un secteur sondé en 1993, cette période ayant livré très peu de sites d'habitat enclos, à l'exception du Ring-Fort de Malleville-sur-le-Bec (Eure). Une autre enceinte du Bronze final a également été identifiée dans la Plaine d'Argentan, à Moulins-sur-Orne « Les Grésillons » (Orne).

À Monceaux-en-Bessin, site 3 (Calvados), sur l'emprise du raccordement entre les RD6 et RD94, deux occupations du Bronze moyen et du Bronze final ont pu être étudiées. Elles se poursuivent par l'installation d'un enclos curvilinéaire d'environ 1 500 m² au Premier âge du Fer qui a pu être fouillé dans son intégralité. À Douvres-la-Délivrande (Calvados), une zone funéraire associée à des enclos circulaires permet d'élargir le corpus régional de ces sites à large emprise, mais encore peu étudiés.

Dans le Val de Saire (Manche), une prospection

thématique cherche à reconstituer l'extension maximale du territoire anthropisé durant la Protohistoire ancienne autour de l'île de Tatihou.

Âge du Fer

La fouille de Saint-Romain-de-Colbosc, Parc Éco-Normandie, zone 6 (Seine-Maritime) a permis l'étude d'une occupation du Premier âge du Fer en aire ouverte dotée d'une série de petits silos.

En préalable à la construction du contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardonnette (Calvados), un nouvel établissement rural du second âge du Fer a été fouillé à Hérouvillette (site 5-6) sur une surface de 9 000 m².

À Giberville (Calvados), ZAC du Chemin de Clopée (zone 2), une petite zone funéraire associée à un enclos fossoyé a livré un lot mobilier exceptionnel (deux bracelets tubulaires en tôle de cuivre estampée, un bracelet de lignite à jonc lisse et un collier de perles d'ambre, de cuivre, de roche, de fer et de verre bicolore), tandis qu'à Jort, « Le Bourg » (Calvados), plusieurs opérations de fouilles successives ont fourni un total de 104 sépultures datées de la fin de l'âge du Fer au début de l'époque romaine, dont une grande partie d'enfants et de périnataux. Ce mode de recrutement funéraire pour la période gauloise pose question. Cette découverte était inattendue autour de ce bourg maintenant connu au travers de son contexte antique et médiéval bien maîtrisé. Une autre nécropole remarquable de 167 sépultures datées entre le V^e et le III^e siècle avant notre ère a pu être étudiée à Moul (Calvados).

À Alizay « La Chaussée » (Eure), plusieurs exploitations agricoles structurées en enclos se développent entre la fin de La Tène et la fin de l'Antiquité.

Antiquité

Le site du Mont Castel à Port-en-Bessin (Calvados), que les données incitent à interpréter comme un camp militaire romain datant du Haut-Empire, a livré les vestiges d'un vaste bâtiment de 33,50 m de long pour près de 7 m de large, qui semble pouvoir être interprété comme un horreum, type d'entrepôt bien connu dans le monde romain.

À Fontaine-Henry (Calvados), un projet de lotissement a permis l'étude de la périphérie d'une villa dotée de deux grands fours en pierre à vocation alimentaire.

À Vieux (Calvados), l'achèvement de la fouille du forum en 2016 a été suivi de nouvelles études du mobilier ainsi que par des campagnes de prospection géophysiques permettant une meilleure compréhension de l'espace urbain et péri-urbain.

La fouille d'Arnières-sur-Iton (Eure), déjà évoquée, a permis l'étude d'un quartier se développant en bordure immédiate de la voie romaine reliant Évreux à Condé-sur-Iton entre le I^{er} et le III^e siècle de notre ère.

Dans le quartier de l'ensemble monumental d'Alauna (Valognes, Manche), une prospection géophysique par géo-radar a été réalisée sur 4 ha situés au cœur de l'agglomération et renouvelle notre perception de l'espace urbain et de son développement.

À Guerny (Eure), la campagne 2017 a confirmé l'importance de l'aménagement qui barrait la rivière de l'Epte et son ancienneté remarquable : les datations C14 et dendrochronologiques ont en effet montré que ce dernier est élaboré autour du III^e siècle après J.-C. Sur le site de l'ancienne Briga, à Eu le « Bois-Abbé » (Seine-Maritime), l'année 2017 a permis de finaliser la fouille d'une grande partie des secteurs ouverts depuis plusieurs années, au nord-est du centre monumental. L'équipe s'est par ailleurs structurée autour d'un Projet Collectif de Recherche pour coordonner l'exploitation des résultats.

Au Neubourg (Eure), la fouille effectuée à l'emplacement du futur collège a livré les vestiges d'un site antique atypique, centré sur un bâtiment rectangulaire, et une énigmatique dépression ayant servi à capter les eaux de surface.

Enfin, au Vieil-Évreux (Eure), la première campagne de la fouille triennale comportait trois axes : l'exploration de la cour avant du temple rond (état claudien) qui a livré une succession de sols composés d'un cailloutis de silex et de recharges ; la fouille de la partie avant du sanctuaire monumental qui a révélé une voie dallée permettant aux fidèles d'accéder au temple, les bases d'un probable autel et, dans la galerie sud, un système d'adduction d'eau ; l'examen des vestiges du castellum tardo-antique aménagé sur le sanctuaire, qui constitue un des rares exemples de fortification pour cette période et un unicum en Normandie.

Moyen Âge

Un diagnostic effectué rue Edgar Quinet à Portbail (Manche) a permis l'analyse d'une zone proche du « baptistère paléochrétien » et l'observation des occupations potentielles de la fin de l'Antiquité et du Haut Moyen Âge.

À Grentheville (Calvados), sur l'emprise du parc Éole, deux bâtiments dotés de fondations de pierres sèches sont environnés d'un chemin, de silos, de structures de combustion, de fosses détritiques et de deux sépultures. Cette occupation du Haut Moyen Âge n'excède pas le X^e siècle.

Sur l'Île aux Bœufs, à Pîtres (Eure), un diagnostic a mis au jour une occupation médiévale atypique par les mobiliers rencontrés (pièces métalliques servant au rivetage des bateaux et objets exogènes) et susceptible d'éclairer ce type d'installations en prise directe avec la circulation fluviale.

L'investissement scientifique sur les églises s'est encore renforcé. Plusieurs d'entre elles ont ainsi donné lieu à des opérations de sondages (Carentan, église Notre Dame ; Le Vaudreuil, carré Saint-Cyr ; Vieux, chapelle Saint-Jean-Baptiste-du-Clos), et/ou d'archéologie du bâti (église de Reuilly, dans l'Eure, église Notre-Dame de Hodenger à Hodeng-Hodenger en Seine-Maritime).

À Vire, rue des Cordeliers (Calvados), la fouille a mis en évidence les vestiges de l'établissement religieux identifié comme le couvent des Cordeliers, en activité entre 1488 et 1791, date de sa destruction.

La thématique funéraire est représentée dans l'Orne

à Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, où l'année 2017 marque l'achèvement de la fouille menée autour de la salle capitulaire, qui aura livré au total 119 structures funéraires datées entre le XI^e et le XIV^e siècle, et à Nonant-le-Pin où des travaux d'effacement de passage à niveaux ont occasionné la fouille d'un remarquable petit ensemble funéraire du Haut Moyen Âge. Dans l'Eure, la découverte fortuite de plusieurs tombes du haut Moyen Âge à Bueil, lors de travaux de pose d'une conduite d'assainissement, a donné lieu à la réalisation d'une fouille et a été l'occasion de dresser un bilan des collections existantes des fouilles anciennes sur ce site connu dès le XIX^e siècle. L'étude taphonomique a permis d'observer les choix effectués par les fouilleurs du passé. En Seine-Maritime, les opérations préventive et programmée sur l'Aître Saint-Maclou à Rouen ont permis de mieux comprendre l'évolution architecturale du bâtiment de son origine jusqu'au XXI^e siècle et d'évaluer l'état de conservation du cimetière paroissial. Les niveaux d'inhumation ne présentent que peu d'altération et constituent un corpus de tombes majeur pour l'étude de l'état sanitaire et paléoépidémiologique des populations entre le XIV^e et le XIX^e siècle, ponctué notamment d'épisodes de peste pour les périodes les plus reculées et pour lesquels des témoignages ont pu être recueillis. Dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain appelé « Cœur de Métropole », dans cette même ville, a été conduite une campagne de sondages archéologiques autour des anciennes églises paroissiales de Saint-Godard, Saint-Laurent, Saint-Maclou, et de l'ancienne église Saint-Eloi. qui a permis de constater la bonne conservation des niveaux sépulcraux en place jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Les diagnostics conduits au chevet de l'église Saint-Maclou et sur le parvis sud de la cathédrale Notre-Dame ont livré des éléments des topographies urbaines médiévale, moderne et contemporaine pour la cathédrale (niveaux de la Seconde Guerre mondiale).

Quelques études liées aux fortifications castrales ont été menées, notamment aux abords du château de Caen (Calvados) lors de deux opérations distinctes. La première est la fouille préventive menée dans le cadre de la construction d'une nouvelle station de tramway, qui a permis d'analyser les vestiges d'aménagement en terrasse contemporains des premières phases de construction du château aux XI^e-XII^e siècles. La seconde a consisté en une campagne de sondages dans le cadre du schéma directeur du château mis en place par la Ville de Caen. Elles ont apporté une vision plus globale et plus précise du potentiel archéologique subsistant après les bombardements et la Reconstruction. À Falaise (Calvados), un sondage réalisé à l'arrière de la mairie dans le cadre de la construction d'un ascenseur, a permis d'observer le prolongement de la contre-escarpe ainsi qu'un mur puissant, bâti perpendiculairement à la douve, complétant ainsi notre connaissance du plan de château. À Maulévrier-Sainte- Gertrude (Seine-Maritime) l'opération réalisée sur le site du château de « La Butte-au-Diable » correspondait à une campagne préparatoire à un programme de fouilles

plus complet, avec la réalisation d'une prospection électrique dans la basse-cour et une étude de bâti dans l'enceinte et la basse-cour, où les élévations sont encore conséquentes. Enfin, les premiers sondages ont été conduits à Saint-Jean-de-Folleville (Seine-Maritime), sur le site de l'éperon barré de Radicâtel, mentionné dès le XI^e siècle. Face à la ville de Vernon (Eure), la relation entre le corps avancé du château des Tourelles (construit entre 1377 et 1439) et la Seine a pu être précisée.

À Alençon (Orne), la réfection des réseaux urbains a conduit à la réalisation de plusieurs opérations de diagnostic et de suivi de ces travaux particulièrement complexe à mettre en œuvre. Ce type de travaux se multiplie dans les agglomérations normandes où les équipements mis en place lors de la Reconstruction doivent être renouvelés. Dans un contexte équivalent, deux opérations importantes ont été menées au Mont-Saint-Michel (Manche) : les travaux de surveillance archéologique des travaux de rénovation et d'effacement des réseaux dans les rues et venelles du village, débutée en 2015, ont apporté de nouvelles informations sur l'histoire du bourg avec en particulier la fouille d'une cinquantaine de sépultures antérieures au XI^e siècle. Par ailleurs, la restauration du cloître apporte de nouveaux éléments de compréhension, malgré les nombreuses interventions antérieures dont il a fait l'objet.

À Quincampoix (Seine-Maritime), la découverte fortuite d'un dépôt monétaire composé de 333 monnaies d'argent et de billon, fruit d'une thésaurisation lente de la fin du XIV^e siècle à la première moitié du XV^e siècle, a donné lieu à une étude complète liant les champs numismatiques, archivistiques et l'archéologie du paysage.

Enfin, les fouilles du site de production de tuiles de Barbery (Calvados) se sont poursuivies avec la mise au jour de deux nouveaux fours de la fin du Moyen Âge et du début de la période Moderne.

Époque moderne

Sur la commune de Terre de Bord (Eure), un diagnostic a été mené sur l'emprise de la ferme d'Écrosville, sur laquelle un bâtiment agricole destiné à être détruit a fait l'objet d'une analyse approfondie. La méthodologie exemplaire pourra être appliquée à d'autres constructions vernaculaires de cette époque.

À Eu (Seine-Maritime), des travaux de surveillance archéologique ont porté sur le bastion moderne du château.

Époque contemporaine

L'année 2017 a vu la poursuite de l'étude des installations carcérales des Jardins Hauts du château de Gaillon (XIX^e siècle) et plus particulièrement la fouille de l'emplacement du bâtiment d'hydrothérapie.

Le PCR visant à l'inventaire des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie amorcé en 2015 s'est poursuivi. Pour la même période, l'analyse spatiale des vestiges laissés par les civils réfugiés dans la « Carrière

Saingt », à Fleury-sur-Orne, s'est poursuivie avec, en parallèle, des travaux topographiques et des relevés archéologiques des vestiges qui parsèment les sols parcourus par les populations caennaises en 1944, ainsi qu'une enquête documentaire et ethnographique. Par ailleurs, depuis peu de temps, la DRAC-SRA instruit les demandes d'autorisation impliquant des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, comme en particulier les sites de crash d'avion. Ces demandes peuvent émaner des organismes en charge de l'identification des victimes de guerre, d'associations ou de particuliers. Plusieurs opérations de sondages ou de prospection ont ainsi eu lieu à Briouze (Orne), La Londe et Berville-en-Roumois en Seine-Maritime, et Lyons-la-Forêt (Eure). À Neuville-lès-Dieppe (Seine-Maritime), la mise en valeur d'un bunker de type R502 par une association a également donné lieu à une opération d'étude.

Approche diachronique

En 2017, une nouvelle année de prospection thématique intitulée « Évolution environnementale et aménagement hydraulique des fonds de vallées normands du Néolithique à l'actuel ». Elle a permis la réalisation de nouveaux carottages dans les fonds de vallées, à proximité de sites archéologiques, dans le but d'appréhender l'évolution des pratiques agricoles et le rôle des fonds de vallées dans le développement des systèmes agraires depuis le Néolithique principalement grâce à l'étude de bio-indicateurs.

Cyrille BILLARD

Conservateur régional de l'Archéologie adjoint

NORMANDIE

Tableau de présentation générale des opérations réalisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

TYPE D'OPÉRATION	Calvados (14)	Eure (27)	Manche (50)	Orne (61)	Seine- M ^{me} (76)	Région	TOTAL
Découverte fortuite	1						1
Diagnostic	55	32	40	4	46		177
Étude de bâti	1	1			1		3
Fouille Préventive	18	6	5	2	8		39
Fouille programmée	5	4	1	2	5		17
Programme d'analyse	1	2			1		4
Prospection aérienne		1					1
Prospection détecteur de métaux		2			1	1	4
Prospection inventaire				2			2
Prospection matériel spécialisé					1		1
Prospection thématique	1	1	2			1	5
Projet collectif de recherche	1					6	7
Sondage / Surveillance de travaux	3	1	1	3	2		10

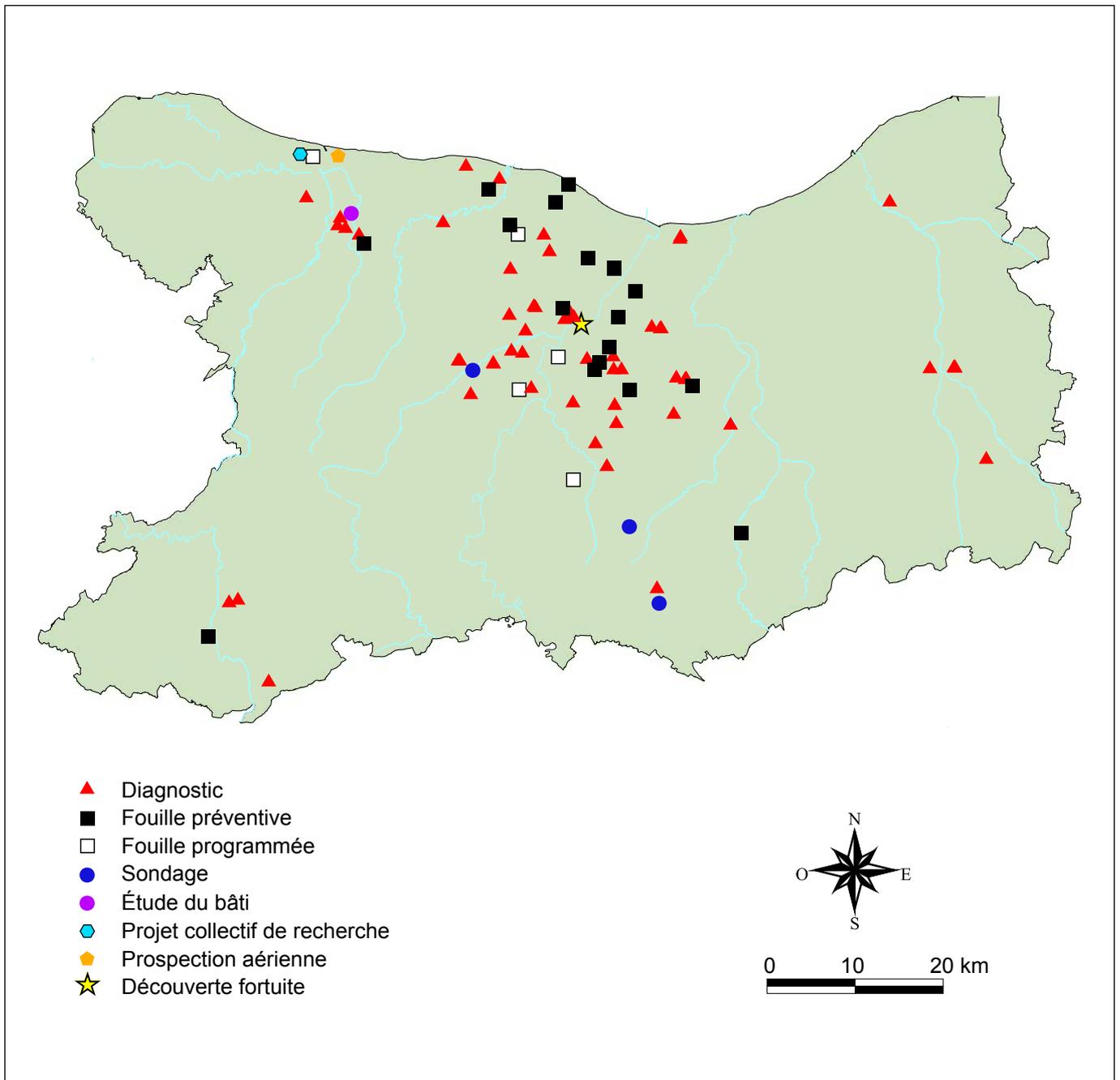


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département du Calvados

2 0 1 7



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département du Calvados

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163971	Aménagement hydraulique des fonds de vallées	Axel Beauchamp SUP	PT	MUL	2999 Positif
164033	Anisy Rue des Écoles	Élise Sehier Inrap	Diag	Ø	En cours
164046	Argences RD 41, l'Orme à la Vierge (PA D0001)	Éric Mare Inrap	Diag	/	2990 Négatif
164047	Argences RD 41, l'Orme à la Vierge (PA D0002)	Éric Mare Inrap	Diag	/	2991 Négatif
164007	Banneville-la-Campagne Route de Caen (PA 1)	David Flotté Inrap	Diag	FER CONT	3016 Positif
164008	Banneville-la-Campagne Route de Caen (PA 2)	David Flotté Inrap	Diag	FER CONT	3016 Positif
163925	Banville Route de Sainte-Croix	Gaël Léon Inrap	Diag	PRO GAL HMA	2891 Positif
163991	Banville Route de Sainte-Croix	Gaël Léon Inrap	F. Prév.	CHAL FER GAL HMA MÉD	En cours Positif
163956	Barbery La Tuilerie	Anne Bocquet-Liénard CRAHAM	FP	MOD	3068 Positif
163941	Baron-sur-Odon Le Bois de la Huche	Penny D. Minturn ASS	Sond	CONT	En cours Positif
163967	Baron-sur-Odon Le Pré d'Oisy 1, la Bruyère	Vincent Hincker CD 14	Diag	MOD	2913 Limité
193968	Baron-sur-Odon Le Pré d'Oisy 2, la Bruyère	Vincent Hincker CD 14	Diag	MOD	2913 Limité
163951	Basly La Campagne	Jean-Luc Dron BÉN	FP	NÉO MOD	2977 Positif
163928	Bayeux 50, 52, 54 rue des Bouchers	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL HMA	2927 Positif
163929	Bayeux 61-63 rue de la Bretagne	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL HMA	2927 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164050	Bayeux 19 place Charles-de-Gaulle	Grégory Schütz CD 14	Diag	GAL MOD CONT	3024 Positif
163949	Bayeux 1-3 rue des Cuisiniers	Clément Letor BÉN	EB	MÉD	3001 Positif
163942	Bellengreville IFA 2	Emmanuel Ghesquière Inrap	F. Prév.	NÉO CONT	3038 Positif
163996	Bellengreville / Vimont RD 613, déviation de Bellengreville et Vimont	Cécile Germain-Vallée CD 14	Diag	NÉO PRO GAL MÉD MOD CONT	3020 Positif
163970	Biéville-Beuville Delle du chemin d'entre deux voies	David Giazzon Inrap	F. Prév.	NÉO BRO	3058 Positif
163932	Billy Lotissement le Clos Halet, RD 232	Vincent Hincker CD 14	Diag	/	2887 Négatif
164037	Blainville-sur-Orne Terres d'Avenir, sites 1A et 1B	Emmanuel Ghesquière Inrap	F. Prév.	NÉO BRO GAL CONT	3178 Positif
164039	Blainville-sur-Orne Terres d'Avenir, site 3	Vincent Carpentier Inrap	F. Prév.	CONT	En cours Positif
163896	Bretteville-sur-Laize Les Varendes	Hubert Lepaumier Inrap	Diag	GAL	2916 Positif
164011	Bretteville-sur-Odon Les Forques, le Buisson	Hubert Lepaumier Inrap	Diag	BRO GAL CONT	3003 Positif
163988	Caen Notre-Dame de la Gloriette : parvis	Grégory Schütz CD 14	Diag	MOD	2936 Limité
164000	Caen Place Foch, observation enceinte urbaine de l'île Saint-Jean	Vincent Hincker CD 14	DÉC	∅	En cours Positif
163993	Caen Schéma directeur du Château de Caen, phase 1	Hélène Dupont Inrap	Diag	MÉD MOD CONT	3045 Positif
164034	Caen Schéma directeur du Château de Caen, phase 2	Hélène Dupont Inrap	Diag	MÉD MOD CONT	3080 Positif
163913	Caen Station Quatrans	Hélène Dupont Inrap	Diag	MÉD MOD CONT	2879 Positif
164043	Caen Station Quatrans	Hélène Dupont Inrap	F. Prév.	MÉD MOD CONT	En cours Positif
163978	Canapville Réhabilitation du manoir du Prétot et de ses dépendances	Bénédicte Guillot Inrap	Diag	/	2952 Négatif
163940	Carpiquet Chemin de La Motte, BL 20p	Emmanuel Ghesquière Inrap	Diag	MOD CONT	2884 Positif
163989	Colomby-Anguery Le Parc 2	Ivan Jahier Inrap	Diag	FER	2992 Limité
163992	Commes Le Bourg	Cécile Allinne CRAHAM	PAN	GAL	3030 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163902	Douvres-la-Délivrande ZAC des Hauts Prés, tranche 2	Chris-Cécile Besnard- Vauterin Inrap	F. Prév.	BRO FER	3154 Positif
164004	Éterville La Barrière	Ivan Jahier Inrap	Diag	NÉO BRO FER GAL MOD CONT	2982 Positif
164014	Évrecy La Basse Madeleine	Vincent Hincker CD 14	Diag	/	3007 Négatif
163958	Falaise Hôtel de Ville	Cyrille Billard SRA	Sond	MÉD	2942 Positif
163984	Falaise Les Sentes	Vincent Hincker CD 14	Diag	NÉO GAL CONT	2937 Positif
163800	Fleury-sur-Orne Carrière Saingt	Cyril Marcigny Inrap	FP	CONT	3004 Positif
164035	Fontaine-Étoupefour Rue de l'Église	David Flotté Inrap	Diag	IND CONT	3019 Limité
163926	Fontaine-Henry Les Hauts de Fontaine	Chris-Cécile Besnard- Vauterin Inrap	Diag	GAL	2890 Positif
164040	Fontaine-Henry Les Hauts de Fontaine	Ludovic Le Gaillard Inrap	F. Prév.	GAL MÉD MOD	En cours Positif
163892	Fontenay-le-Marmion Chemin de Verrières	Chris-Cécile Besnard- Vauterin Inrap	Diag	GAL MÉD MOD	2869 Positif
163903	Garcelles-Secqueville Chemin des Bruyères	Gaël Léon Inrap	Diag	/	2850 Négatif
164023	Giberville ZAC du Chemin de Clopée, zone 2	Ivan Jahier Inrap	F. Prév.	FER GAL CONT	3214 Positif
164044	Grainville-sur-Odon Le Pavillon	David Flotté Inrap	Diag	NÉO BRO FER GAL MOD CONT	3050 Positif
164045	Grainville-sur-Odon Les Grandes Terres 2	David Flotté Inrap	Diag	NÉO BRO FER GAL MOD CONT	3050 Positif
164051	Graye-sur-Mer Rue des Grèbes	Ivan Jahier Inrap	Diag	GAL	3021 Positif
163901	Grentheville Parc Éole (notice unique avec Soliers)	Vincent Carpentier Inrap	F. Prév.	BRO FER GAL HMA MÉD CONT	En cours Positif
164018	Grentheville Route de Soliers	Chris-Cécile Besnard- Vauterin Inrap	Diag	FER	2980 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163987	Hérouvillette Contournement routier de Sainte-Honorine-la- Chardronnette, sites 5 et 6	Pierre Giraud CD 14	F. Prév.	FER GAL	En cours Positif
163914	Iffs Centre pénitentiaire	David Flotté Inrap	Diag	FER GAL HMA CONT	2953 Positif
163999	Jort Le bourg, RD 148a, parcelle B 693, lot D	Vincent Carpentier Inrap	F. Prév.	FER GAL MÉD	En cours Positif
163814	Langrune-sur-Mer Rue des Chasses	Emmanuel Ghesquière Inrap	F. Prév.	BRO FER MÉD CONT	3180 Positif
163909 163910 163911	Lisieux Château Godfard, rue Joseph Guillonnet	Gaël Léon Inrap	Diag	GAL CONT	2895 Positif
163922	Merville-Franceville-Plage 34 avenue Alexandre de Lavergne	Vincent Carpentier Inrap	Diag	MOD CONT	2934 Positif
164005	Merville-Franceville-Plage Les Hauts du Colombier	Hubert Lepaumier Inrap	Diag	BRO FER	2972 Positif
164001	Monceaux-en-Bessin RD6, Hameau Poussiard	Emmanuel Ghesquière Inrap	Diag	PAL NÉO FER GAL	2946 Positif
163866	Monceaux-en-Bessin RD 6/RD 94, site 3	Cécile Germain-Vallée CD 14	F. Prév.	NÉO BRO FER	En cours Positif
164036	Mondeville 31 rue Nicéphore Niepce	Chris-Cécile Besnard- Vauterin Inrap	F. Prév.	BRO FER	3205 Positif
163917	Moult Le Relais de Poste	Hubert Lepaumier Inrap	F. Prév.	NÉO BRO FER GAL MÉD	En cours Positif
163994	Ouézy Résidence le Jardin Roger, chemin du Diguët	David Flotté Inrap	Diag	FER	2960 Positif
163829	Port-en-Bessin-Huppain Le Mont Castel	Cyril Marcigny Inrap	FP	BRO FER GAL CONT	3055 Positif
163830	Port-en-Bessin-Huppain Étude de la plaine fermée	Jean-Paul Guillaumet CNRS	PCR	BRO FER	En cours Positif
163933	Potigny 2 rue Louis Bouillard prolongée	Cyrille Billard SRA	Sond	NÉO	En cours Positif
163963	Rosel Rue des Canadiens	Cécile Germain-Vallée CD 14	Diag	NÉO BRO GAL MOD	2928 Positif
163981	Saint-Aignan-de-Cramesnil Rue des Hauts-Vents	Gaël Léon Inrap	Diag	CONT	2957 Limité
164030	Saint-Désir RD 151, route du Pré d'Auge	Gaël Léon Inrap	Diag	GAL	3093 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163519	Saint-Gabriel-Brécy Lotissement le Clos des Mûriers	Élise Sehier Inrap	Diag	HMA MÉD MOD	2949 Positif
164026 164027	Saint-Germain-la-Blanche-Herbe Abbaye d'Ardenne, aire de stationnement (phase 1)	Julia Gauvin CD 14	Diag	BRO MOD	2967 Positif
163986	Sannerville Rue de Lirose	Ivan Jahier Inrap	Diag	BRO	2956 Positif
162925	Soliers Parc d'activités Éole, tranche 2 (notice unique avec Grentheville)	Vincent Carpentier Inrap	F. Prév.	BRO FER GAL HMA MÉD CONT	En cours Positif
163918	Soliers Hameau de Four : rue de la Chapelle	Benjamin Hérard Inrap	Diag	CONT	2878 Limité
163904	Soliers ZAC d'Habitat	Ivan Jahier Inrap	Diag	NÉO FER MÉD MOD CONT	2918 Positif
163934	Tour-en-Bessin La Moinerie 2	Emmanuel Ghesquière Inrap	Diag	GAL HMA MOD CONT	2880 Positif
164012	Urville Rue Sainte-Barbe	David Flotté Inrap	Diag	IND	2993 Négatif
164006	Valorbiquet Rue de Copplestone	Gaël Léon Inrap	Diag	MÉD	2959 Limité
163964	Ver-sur-Mer Chemin des Roquettes	Jean-Yves Lelièvre CD 14	Diag	NÉO GAL CONT	2932 Positif
163976	Vieux Route de Bully	Vincent Hincker CD 14	Diag	MÉD MOD CONT	2909 Positif
163945	Vieux, Amayé-sur-Orne Le Champ des Crêtes, Manoir de la Pallu	Karine Jardel CD 14	FP	GAL	3000 Positif
163900	Vire-Normandie 17 rue des Cordeliers	Stéphanie Dervin Inrap	F. Prév.	MOD CONT	En cours Positif
164020	Vire-Normandie La Haie Vatte	Ludovic Le Gaillard Inrap	Diag	GAL	2989 Positif
163943	Vire-Normandie Route de St-Lô	Ludovic Le Gaillard Inrap	Diag	GAL MÉD MOD CONT	3112 Positif
163997	Vire-Normandie Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-Petit : aménagement virages RD 524	Denis Jan CD 14	Diag	BRO MOD CONT	2973 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

Ø Notice non rendue

NORMANDIE

CALVADOS

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

BILAN

SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Multiple

**Aménagement hydraulique
des fonds de vallées normands**

Pendant deux ans, les recherches menées dans le cadre de la prospection thématique « l'Aménagement hydraulique des fonds de vallées normands » se sont focalisées sur l'étude des archives sédimentaires à proximité des aménagements hydrauliques dans les fonds de vallées du Calvados. Grâce à une démarche géoarchéologique, ces recherches ont fourni des nouvelles données sur l'aménagement des cours d'eau au cours des derniers millénaires et sur l'impact de ces aménagements sur l'évolution du remplissage sédimentaire (Beauchamp *et al.*, 2016). En 2017, une nouvelle année de prospection thématique intitulée « Evolution environnementale et aménagement hydraulique des fonds de vallées normands du Néolithique à l'actuel » nous a permis d'étendre nos recherches à des périodes plus anciennes. Dans le cadre de la thèse de Laurence Lemer intitulée « Impact anthropique, changements environnementaux et systèmes agraires du Néolithique à l'An Mil dans la Plaine de Caen », des nouveaux carottages ont été réalisés dans les fonds de vallées à proximité de sites archéologiques. Un des nouveaux objectifs a été d'appréhender l'évolution des pratiques agricoles et la place des fonds de vallées dans le développement des systèmes agraires depuis le Néolithique principalement grâce à l'étude de bio-indicateurs.

Cette année, de nouvelles investigations ont été pratiquées au Manoir. Sur ce site lourdement équipé en moulins depuis près de 800 ans, les premiers sondages réalisés en 2016 et une analyse diachronique des moulins à partir des archives historiques avaient permis d'appréhender l'histoire et l'impact des aménagements sur le système hydrosédimentaire (Beauchamp *et al.*, 2016). Trois nouveaux sondages, trois datations AMS et une prospection géophysique couplée à un relevé de la microtopographie ont été pratiqués pour mieux comprendre l'impact de la mise en place de ces moulins. Suite à la réalisation d'un carottage en 2016 à Cairon dans le vallon du Vey, des analyses polliniques, du

signal incendie et de susceptibilité magnétique à haute résolution ont été réalisées en 2017. Trois nouvelles datations AMS ont aussi été faites pour affiner le cadre chronologique de notre étude. Les résultats de ces analyses nous ont permis d'appréhender les évolutions environnementales du secteur depuis le début de l'Holocène, et d'étudier plus finement l'évolution de la végétation et des pratiques agricoles au cours du Néolithique.

Nous présenterons aussi les premières données obtenues sur le carottage réalisé à Banville dans la vallée de la Seulles. La description fine du carottage Banville C2 nous a permis de faire une première distinction entre 7 unités stratigraphiques principales. Deux datations AMS ont aussi été réalisées sur ce carottage. Un carottage dans le marais de Chicheboville-Bellengreville a aussi été réalisé cette année. Sur ce carottage, 3 datations AMS ont été faites.

Les données issues des trois premières années de prospection thématique autour de l'étude des aménagements normands ont abouti à la publication de deux articles scientifiques co-écrits par plusieurs membres associés à cette recherche. Le premier publié en avril 2017 dans la revue Géomorphologie intitulé « Les transformations anthropiques d'un cours d'eau de faible énergie et leurs conséquences, approche géomorphologique et géoarchéologique dans la moyenne vallée de la Seulles, Normandie ». Le second publié en juin 2017 dans le numéro spécial « colloque Q10 » de la revue Quaternaire intitulé « Impacts des aménagements hydrauliques sur les systèmes fluviaux bas-normands depuis 2000 ans, premiers résultats d'une approche géomorphologique et géoarchéologique dans la moyenne vallée de la Seulles ».

Axel BEAUCHAMP
Doctorant au laboratoire LETG-Can Géophen
UMR 6554 CNRS

Le projet qu'a la société SEPHIE DEVELOPPEMENT d'aménager un lotissement à Banneville-la-Campagne, a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. L'ensemble de l'aménagement couvre une superficie de 52 605 m². Banneville-la-Campagne est située à une dizaine de kilomètres à l'est de Caen. Les terrains sont situés en accotement sud de la route de Caen à Rouen (D 675). Le diagnostic a permis de mettre en évidence un ensemble de 189 structures fossoyées composé de fossés parcellaires, de fosses et de cratères de bombes. Leur étude a permis de distinguer trois ensembles distincts de vestiges qui s'inscrivent dans deux phases successives d'aménagement de l'espace.

La phase d'aménagement parcellaire actuelle

Cette succession a été mise en évidence à partir de l'état actuel de l'aménagement du territoire, dont témoignent le cadastre actuel et le cadastre dit napoléonien. L'aménagement actuel repose sur une parcellisation orthogonale de l'espace qui obéit à des orientations nord-sud/est-ouest. Une trentaine de tronçons de fossés répond à ces orientations. Il s'agit de fossés de dimensions modestes, de quelques décimètres de profondeur sous le niveau de décapage et à profils en cuvette ou en trapèze. Nous les interprétons comme les représentants fossiles de la phase d'aménagement parcellaire actuellement active. Certains de ces fossés sont des formes fossiles de traits cadastraux encore actifs aujourd'hui ou encore récemment actifs. D'autres, des tronçons souvent isolés, n'ont pas d'équivalent sur les représentations cadastrales.

Cette phase d'aménagement était déjà active dans le premier tiers du XI^e siècle. Mais on ne connaît pas son origine. Les structures fossiles relevant de cette phase livrent peu d'éléments qui permettent de dater leur mise en place.

La Seconde Guerre Mondiale

Sur l'ensemble de l'emprise, 43 cratères d'explosion de 6 m de diamètre en moyenne ont été mis en évidence. Ils témoignent des gigantesques bombardements aériens de l'opération *Goodwood* (18-20 juillet 1944), visant à dégager l'est et le sud de Caen par une puissante offensive des blindés britanniques et canadiens attachés à la II^e Armée du Général Dempsey.

La phase d'aménagement parcellaire antérieure 1

42 tronçons de fossés discordent avec les orientations nord-sud/est-ouest caractéristiques de la phase d'aménagement parcellaire actuelle. Ces fossés obéissent à des orientations sud-sud-ouest/nord-nord-

est et ouest-nord-ouest/est-sud-est, nous les identifions comme les représentants d'une phase d'aménagement parcellaire antérieure à la phase actuelle. Ils occupent le tiers oriental de l'emprise et se développent sur 8 000 m² environ. Les fossés présentent plusieurs largeurs comprises entre 0,40 et 3 m. Cependant, ils montrent tous des profils en cuvette ou en trapèze de quelques décimètres de profondeur seulement. Certains présentent des profils doubles. La plupart des intersections forment des croix. Aucun angle d'enclos n'a pu être mis en évidence.

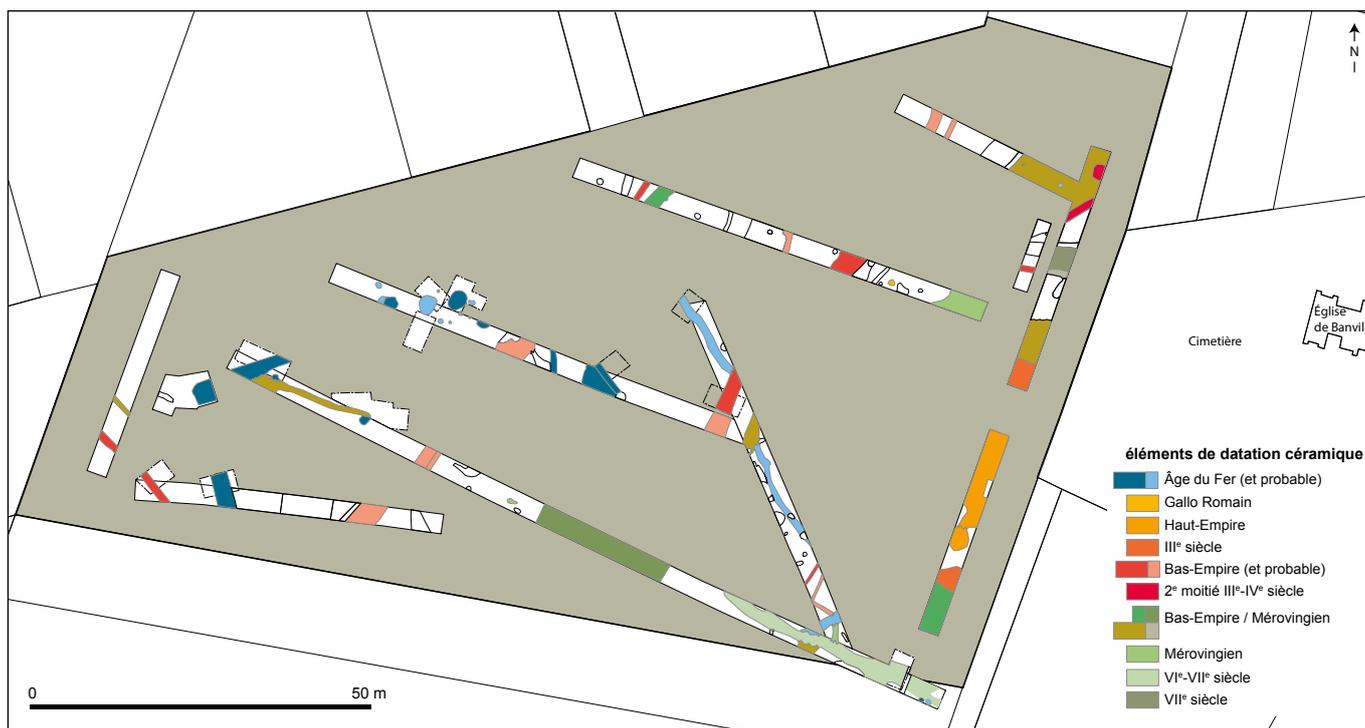
Cet ensemble de fossés, auquel un petit nombre de fosses est associé, a livré quelques vestiges mobiliers constitués majoritairement de tessons de céramiques faites dans une pâte bioclastique ubiquiste durant la Protohistoire. Ils prennent la forme d'un vase tronconique orné de 4 cannelures en haut de panse pour un cas, associé aux contextes de La Tène moyenne-finale dans la Plaine de Caen. En deux autres endroits ils sont associés à des fragments d'amphore de type Dressel 1 appartenant à La Tène finale. Le second horizon chronologique rencontré dans les structures de la phase antérieure 1 est la période gallo-romaine, sous la forme de lots peu nombreux. Le mobilier céramique souvent ubiquiste ne permet pas de préciser son appartenance chronologique. Un tesson semble cibler le premier siècle de notre ère tandis qu'un autre pourrait désigner la période mérovingienne.

Le mobilier est majoritairement situé dans l'angle nord-est de l'emprise qui correspond au secteur de forte densité de fossés. Le mobilier céramique y est accompagné d'objets en fer mais aussi de fragments osseux animaux et de coquillages marins (moules, coques). Ces vestiges trahissent probablement une occupation domestique. En périphérie de ce secteur, le parcellaire devient plus lâche et le mobilier se fait plus rare.

Les limites méridionales et occidentales de ce réseau parcellaire ont été identifiées dans l'emprise. En revanche il semble s'étendre hors emprise au nord-est, dans la parcelle voisine. La carte archéologique y mentionne la présence d'un enclos associé à des fossés et des fosses. Il est fort probable que les vestiges de la phase parcellaire antérieure 1 mis au jour lors du diagnostic s'inscrivent dans la continuité de ce site détecté par photo-interprétation.

David FLOTTÉ
INRAP

avec la collab. de Loïc MÉNAGER
et Laurent VIPARD



Banville, route de Sainte-Croix : plan général des vestiges et indication de la chronologie céramique (G. Léon).

Le projet de lotissement de la société Lotxial à Banville, route de Sainte-Croix, parcelle ZE 26p, a occasionné une prescription de diagnostic. Ce secteur côtier du Bessin est en effet riche en mentions archéologiques, particulièrement pour la Protohistoire et l'Antiquité. La parcelle diagnostiquée se situe à la marge occidentale du bourg actuel de Banville, au contact de l'église paroissiale. Les formations superficielles sont marquées par des loëss décarbonatés surmontant un socle calcaire, puis par plusieurs séquences limono-loëssiques dont la partie supérieure semble être le produit de colluvions postérieures à la Protohistoire. La dizaine de tranchées de diagnostic pratiquées sur les 1,2 ha de l'emprise a permis la caractérisation de plusieurs occupations comprises entre le 1^{er} âge du Fer et la période mérovingienne.

Protohistoire, un enclos de la fin du 1^{er} âge du Fer et une zone de silos

Un enclos quadrangulaire dont le diagnostic a révélé l'angle nord-ouest est représenté par un fossé conséquent dont l'ouverture avoisine 2,5 m et la profondeur atteint plus de 2 m. Son développement à l'est, dans l'emprise du projet, n'a pas été reconnu, probablement masqué par les occupations postérieures et par un important niveau limoneux de colluvions. Il se poursuit également hors emprise vers le sud, où des prospections ont mis en évidence de nombreux vestiges mobiliers attribués à l'âge du Fer. Dans l'axe du fossé de façade nord de l'enclos, une série de

fosses ovalaires associées à plusieurs trous de poteaux forment une concentration de structures dédiées au stockage. L'une d'elle a été sondée et sa coupe indique clairement plusieurs phases de réfection et d'utilisation. Les éléments de datation pour cet ensemble sont ténus mais convergents, il s'agit de quelques formes céramiques attribuables aux VI^e-V^e siècles avant notre ère. Une datation radiocarbone a par ailleurs été effectuée sur des restes osseux provenant de la première phase de comblement du fossé d'enclos. La datation calibrée obtenue est identique à celle réalisée dans un fossé de fermeture du site de hauteur de Banville « La Burette », situé à quelques centaines de mètres à l'ouest (2460 ± 30 BP, soit entre 765 et 410 BC, Beta-461616).

Mise en place d'un système parcellaire

L'occupation de l'âge du Fer semble se poursuivre sous la forme d'un parcellaire qui s'étend sur une bonne partie de l'emprise explorée et dont au moins un fossé coïncide avec un élément reconnu lors d'un diagnostic précédent dans les parcelles situées immédiatement à l'ouest. La faiblesse des ensembles céramiques recueillis ne permet pas, à ce stade, de préciser si ces occupations sont strictement continues.

Antiquité et Haut Moyen Âge, les vestiges d'un habitat enclos

Après un long abandon du secteur, tout au moins en tant que centre d'habitat ou d'exploitation, une structuration

parcellaire assez dense semble s'achever dans le courant du Bas-Empire. L'orientation de ce réseau de fossés s'inscrit dans un large ensemble du réseau de formation parcellaire du secteur de Banville, Colombier-sur-Seulles et Sainte-Croix. Un faisceau de chemins reliant le pont de Revières et le site de hauteur de « La Burette » au littoral d'Arromanches semble exercer un rôle important dans la structuration du paysage.

Un fossé palissadé attribuable au Bas-Empire apporte une nouvelle structuration du site et marque probablement un changement important de sa nature. Plusieurs éléments mobiliers contemporains ont été recueillis en surface des niveaux limoneux gris bruns particulièrement développés dans la partie orientale de l'emprise. Un sondage au sein de ces niveaux a révélé une succession d'aménagements en creux dont le plus ancien s'apparente à une citerne ou un puits. Le comblement d'un petit fossé recoupant les niveaux supérieurs du puits a livré un lot conséquent de

céramique commune attribuable au III^e siècle de notre ère.

Le fossé palissadé du Bas-Empire se mue à la période mérovingienne en un enclos englobant et débordant, au moins en partie l'espace actuel de l'enclos ecclésial de Banville. La nature de l'occupation du Haut Moyen Âge est difficile à percevoir dans l'état actuel des connaissances. Quelques indices comme les trous de poteaux et une probable fosse de stockage semblent lui donner un caractère d'habitat. Mais on retiendra que la superposition cartographique avec l'enclos ecclésial est un indice qu'il faut sans doute prendre en compte. Les derniers vestiges mobiliers et structurants du diagnostic s'inscrivent dans le VII^e siècle et pourraient marquer le début du phénomène de fixation du village de Banville.

Gaël LÉON
INRAP

Chalcolithique

Âge du Fer, Antiquité

Banville

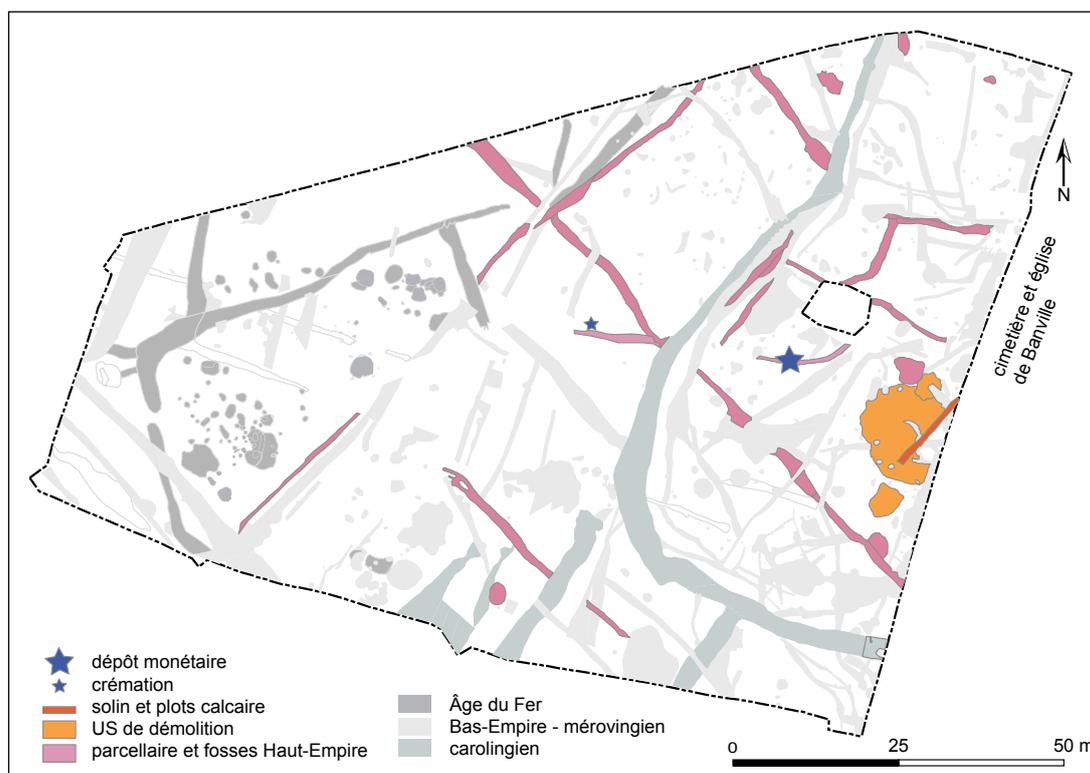
Route de Sainte-Croix (fouille)

Haut Moyen Âge

Moyen Âge

À la suite d'un diagnostic réalisé dans le cadre d'un projet de lotissement, une prescription de fouille a permis d'ouvrir une fenêtre d'environ 1 ha sur la marge occidentale du bourg actuel de Banville, plus précisément au contact de l'église et du cimetière. Les formations superficielles de cette partie du plateau côtier de Banville, limité à l'est par l'embouchure de la

Seulles, sont marquées par des loëss décarbonatés plus ou moins épais surmontant un socle calcaire, puis par plusieurs séquences limono-loëssiques dont la partie supérieure s'est développée postérieurement à une occupation de l'âge du Fer. L'objet principal de la prescription concerne un habitat compris entre le Haut-Empire et le début du Moyen-Âge central.



Banville, route de Sainte-Croix : plan synthétique des phases d'occupations (G. Léon).

Le Chalcolithique

Cette période ancienne est représentée par un gobelet découvert en position de dépôt ou de rejet primaire, bien qu'aucune structure associée n'ait été formellement identifiée. Le gobelet à base ovoïde et large fond plat est surmonté d'un long et large col évasé. La panse et le col sont ornés de deux à trois cordons réguliers réalisés à l'aide d'un ustensile denté. Cette découverte isolée dans l'emprise de la fouille s'inscrit toutefois dans un contexte d'occupations anciennes du plateau de Banville et tout particulièrement du site de Banville la Burette, occupé lui-même depuis le Néolithique.

L'âge du Fer

Principalement identifié dans la moitié occidentale de l'emprise, une occupation attribuée à La Tène A, se caractérise par un réseau de fossés dont une partie forme un enclos quadrangulaire d'environ 30 x 50 m. Une interruption de la façade ouest marque une entrée de l'espace enclos. Plusieurs tronçons de fossés appuyés sur les limites de l'enclos se développent hors emprise.

Au sein de l'enclos quadrangulaire, deux pôles concentrent de nombreux creusements dont la plupart se rapportent à des structures de stockage, silos et grande cave. Dans le pôle le plus proche de l'entrée occidentale, un nuage de trous de poteaux définit probablement plusieurs bâtiments dont le plan précis nous échappe.

Deux autres pôles de structures de stockage sont identifiés sur les bords extérieurs de l'enclos et posent, à travers cette organisation spatiale, la question d'un phasage au sein de l'occupation protohistorique. Bien que les éléments de datation soient relativement restreints en nombre, il apparaît à l'issue de l'étude de la céramique, que les tous premiers éléments puissent être attribués au Hallstatt D3, tandis que l'essentiel du corpus est centré sur La Tène A et, qu'enfin, quelques éléments étirent la chronologie jusqu'au début de La Tène B2. En tenant compte de ces éléments de chronologie l'occupation de l'âge du Fer couvrirait une période d'environ 200 ans.

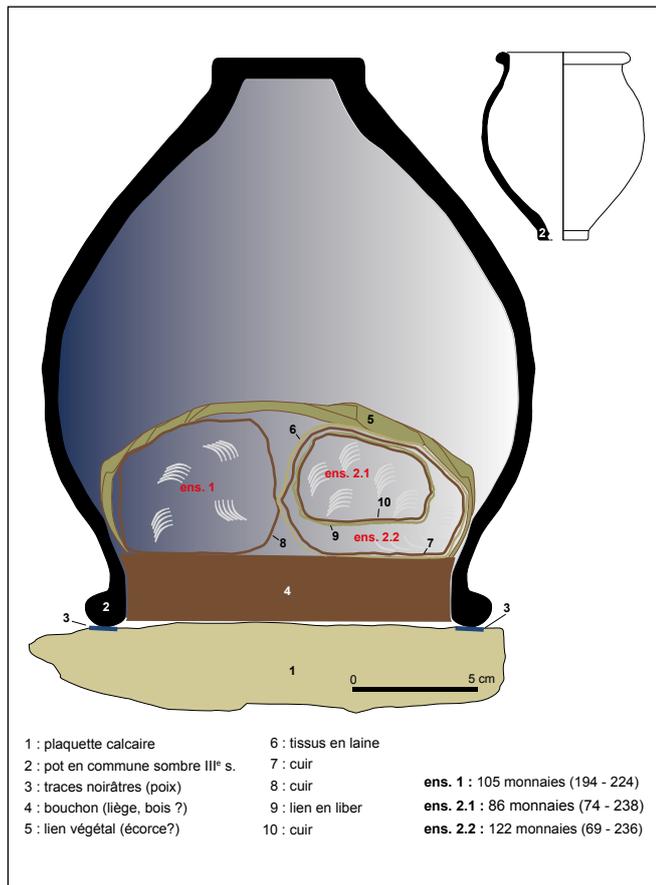
L'Antiquité

Après un hiatus dans l'occupation du secteur couvrant au moins la moitié de La Tène, la mise en place d'un parcellaire quadrillé apparaît comme le premier acte d'une occupation dense qui se développera jusqu'à la fin du premier Moyen Âge voire le début du Moyen Âge central. Si ce parcellaire semble couvrir la totalité de l'emprise et au-delà, les vestiges d'habitat se cantonnent pour leur part dans la moitié orientale. Les restes d'un solin associé à des plots calcaires, noyés dans un niveau de démolition, constituent les indices principaux du centre d'habitat dont l'essentiel serait situé sous l'actuel cimetière de Banville. Quelques fosses transformées en dépotoir environnent le probable bâtiment d'habitation. Un vase contenant les restes d'une crémation est situé à une quarantaine de mètres à l'ouest de la zone bâtie. De même un petit empiérement circulaire à ovale en marge sud de l'emprise constitue sans doute un indice d'une zone d'activité annexe.

C'est à cet ensemble difficile à qualifier en l'état (marge d'une *villa* ou simple bâtiment d'habitation au sein d'une cour inscrite dans un parcellaire ?), qu'est associé un dépôt monétaire particulièrement bien conservé. À une vingtaine de mètres du solin et de la couche de démolition, a été découvert lors du décapage un pot en céramique commune se présentant par son fond. Le pot retourné était posé sur une plaquette en calcaire et afin d'assurer une certaine étanchéité et stabilité du contenu, un bouchon en matériau organique obturait l'ensemble au niveau du col. Le contenu du pot se présente comme une enveloppe générale en tissu (laine) cerclée d'un lien en écorce. Au sein de cette enveloppe, deux bourses en cuir se distinguent et l'une d'elle comporte deux sous-ensembles. Le premier sous-ensemble est constitué de monnaies sans rangement particulier tandis que le second se présente comme des rangées de monnaies contraintes par une enveloppe en matériau périssable (palimpseste de feuilles ou de baudruche) et entourée par une ficelle de liber. L'ensemble du dépôt se compose de 313 deniers d'argent dont les dates d'émission sont comprises entre 69 et 238 de notre ère.



Banville, route de Sainte-Croix : vues de la fouille du dépôt monétaire gallo-romain (G. Léon).



Banville, route de Sainte Croix : schéma du dépôt monétaire gallo-romain (G. Léon).

Bas-Empire et période mérovingienne

Durant le Bas-Empire et la période mérovingienne, on observe une densification des aménagements aussi bien d'habitat que de parcellaire. C'est probablement durant cette période qu'une limite spatiale importante est construite. Il s'agit d'abord d'un faisceau de fossés formant une enceinte curviligne englobant vraisemblablement le cœur de l'habitat du Haut-Empire. À l'extérieur de l'enceinte, le parcellaire plus quadrillé s'appuie sur la trame antérieure et accueille çà et là quelques petites unités d'activités. Des fours culinaires et quelques caves taillées dans les limons constituent les éléments les plus remarquables de cette phase d'occupation.

Période carolingienne

À la période carolingienne, un fossé massif reprend le tracé de l'enceinte et semble par endroit comporter des aménagements de palissade. Quelques fossés assez conséquents définissent des espaces extérieurs à l'enceinte et les traces ténues d'un chemin creux se dirigeant vers le sud-ouest semblent pouvoir être associées à cette phase d'occupation.

Le Moyen Âge central

Les dernières traces d'aménagement, quelques fosses plus ponctuelles, sont attribuées aux X^e-XI^e et XII^e siècles. Mais à l'évidence, le secteur n'est plus un centre d'habitat. L'enceinte fossoyée dont nous n'avons qu'une vue partielle, semble alors avoir été choisie pour l'implantation de l'église de Banville.

Gaël LÉON, Ivan JAHIER et Stéphanie DERVIN
 INRAP

Pierre-Marie GUIHARD
 CRAHAM, Université de Caen

Fabienne MÉDARD
 ANATEX

Moderne

Barbery La Tuilerie

L'enquête pluridisciplinaire – équipe composée de chercheurs de deux laboratoires de l'université de Caen (CRAHAM - UMR 6273 et LETG-Caen - UMR 6554), du service archéologie du département du Calvados et de l'Inrap – engagée en 2016 s'est poursuivie en 2017. Parmi les nombreuses anomalies interprétables comme des fours mises en évidence par la prospection magnétique en 2016, beaucoup ne figuraient pas sur le plan de 1783, ce qui suggérait qu'il pouvait s'agir de fours antérieurs à cette date. Deux d'entre elles, très proches l'une de l'autre, présentaient des dimensions différentes qui pouvaient être liées à celles des structures ou à leur enfouissement relatif. Un espace de 300 m² comprenant ces deux anomalies a donc été fouillé en 2017.

Les deux fours mis au jour, à une trentaine de centimètres sous la terre végétale, se distinguent à de nombreux titres. Tout d'abord, ils présentent des dimensions différentes (7 m x 2,50 m pour l'un ; 4,10 x 1,80 m pour l'autre). Ils se distinguent également par leur plan. Si les deux couloirs de chauffe, séparés par un muret central, forment dans les deux cas un rectangle, l'alandier du grand four est ogival, tandis que celui du petit est semi-circulaire. Leur état de conservation, lié à leur mode de construction, est également très différent. Le petit four, construit directement sur le sol naturel, n'est conservé que sur une dizaine de centimètres, tandis que le grand, installé dans une grande fosse réalisée à cet effet, présente encore 1,20 m d'élévation. La datation radiocarbone,



Barbery, La Tuilerie : vue par drone des deux fours (A. Poirier, Arpanum).

confrontée à celle obtenue par archéomagnétisme (Philippe Lanos et Philippe Dufresne, CNRS, Iramat-CRP2A), permet de situer la dernière cuisson du grand four dans l'intervalle 1416-1448 et celle du petit four dans l'intervalle 1619-1647 (95 % de confiance).

Le grand four se prête, par son état de conservation, à de nombreuses observations. Au sommet du muret central haut d'environ 80 cm, des briques légèrement inclinées, posées à intervalles réguliers, constituaient le départ d'arcs dont l'autre extrémité venait reposer dans des empochements situés dans les murs latéraux du four. Ces arcs composés de briques parallélépipédiques retrouvées dans le comblement du four étaient destinés à soutenir le chargement. Les élévations ne sont cependant pas suffisamment conservées pour que l'on puisse déterminer l'emplacement de l'enfournement et du défournement. En revanche, on y observe les traces de différentes réfections, liées à la dégradation de la paroi à la suite des cuissons répétées. L'installation de ce four dans une excavation et sur un sol argileux a rendu nécessaire la construction d'un système de drainage, observé sur plusieurs mètres grâce à une tranchée réalisée à la pelle mécanique en direction du ruisseau situé en contrebas.

Cette tranchée a également permis de documenter plusieurs systèmes de fosses et fossés, sans doute liés à l'extraction ou au travail de l'argile. Cependant, la densité d'établissements mise en évidence dans cet espace par la prospection magnétique n'autorise

pas pour l'instant à rattacher ces structures à une unité de production précise. En vue de mieux cerner l'organisation de ces établissements, de repérer en particulier les halles de séchage, habitations, dépotoirs et chemins liés à la production et que la fouille n'a pas permis de révéler, une prospection électrique a été réalisée pendant l'opération. L'analyse des résultats, en cours (Guillaume Hulin, Inrap, METIS), permet d'ores et déjà de repérer un grand bâtiment dont la fonction est encore indéterminée.

La fouille a permis de récolter un grand nombre de terres cuites architecturales dont l'étude morphologique et métrologique a mis en évidence des tuiles plates à crochet décentré et perforation des tuiles gironnées, des faitières, des carreaux de pavement et des cales d'enfournement dont l'étude documente l'organisation de la charge dans le four.

D'autres analyses ont été menées en 2017. Mathilde Perrin a effectué son stage de DUT mesures physiques au sein du Craham et du LETG-Caen sur les carottes de matières premières argileuses réalisées en 2016 (observations macroscopiques, analyses granulométriques et analyses chimiques); Marc-Antoine Thierry a procédé aux analyses pétrographiques avec la collaboration de Xavier Savary (département du Calvados) des matériaux argileux et des terres cuites architecturales (tuiles, briques et pavés). L'ensemble des résultats semble mettre en évidence l'utilisation d'un seul type de matériau argileux, présent aujourd'hui encore à la Queue de l'étang, là où les sources écrites mentionnaient l'exploitation de l'argile au XVI^e siècle. Enfin, une étude d'archives (Adrien Dubois, Craham) a permis d'identifier les étapes, les coûts et les acteurs de la production : tout concourt à mettre en évidence une production protoindustrielle à l'époque moderne ; la question reste ouverte pour le Moyen Âge pour lequel les sources sont beaucoup moins nombreuses.

L'enquête se poursuivra en 2018 par des études en laboratoire des matériaux utilisés pour la construction des fours et de la diffusion de la production sur les sites d'utilisation de la plaine de Caen.

Jean-Baptiste VINCENT
Anne BOCQUET-LIÉNARD,
CRAHAM, Université de Caen

avec la collaboration d'Adrien DUBOIS

Contemporain

Baron-sur-Odon Le Bois de la Huche

Du 24 avril au 17 mai 2017, une équipe de 25 américains, dirigée par le Dr. Penny MINTURN de la Defense POW/MIA Accounting Agency, a réalisé une opération de sondages à la recherche de trois soldats

portés disparus suite au crash de leur bombardier B-26 le 22 juin 1944.

L'équipe de la DPAA a réussi à retrouver des restes humains d'un soldat ainsi que des preuves matérielles

liées au crash. Le Staff Sgt John H. Canty, l'ingénieur faisant partie de l'équipage, a été identifié grâce à une analyse ADN. La DPAA est revenue sur le site de l'épave en septembre 2017 afin de rechercher d'autres pistes pour les deux portés disparus restant, mais aucune

indice n'a été retrouvé pour justifier la continuation des fouilles.

Penny D. MINTURN
Defense POW/MIA Accounting Agency

Moderne

Baron-sur-Odon Le Pré d'Oisy 1 et 2

Dans les parcelles sondées, la nature rocailleuse de substrat géologique est peu propice à des installations humaines. C'est là sans doute la raison pour laquelle les seuls vestiges archéologiques découverts correspondent aux ultimes traces d'une construction légère pouvant être datée du XVI^e ou du XVII^e siècle. Ces vestiges comprennent un angle de sol en terre battue ceinturé par des solins constitués d'alignement de blocs de grès prélevés dans le substrat sous-

jaçant. Ce dispositif paraît avoir été mis en œuvre pour compenser l'irrégularité du substrat à l'intérieur de la construction. Les autres vestiges découverts sont trois tronçons de fossés qui n'ont pu être rattachés à un système parcellaire cohérent ni même datés.

Vincent HINCKER
Service Archéologie, Département du Calvados

Néolithique

Moderne

Basly La Campagne

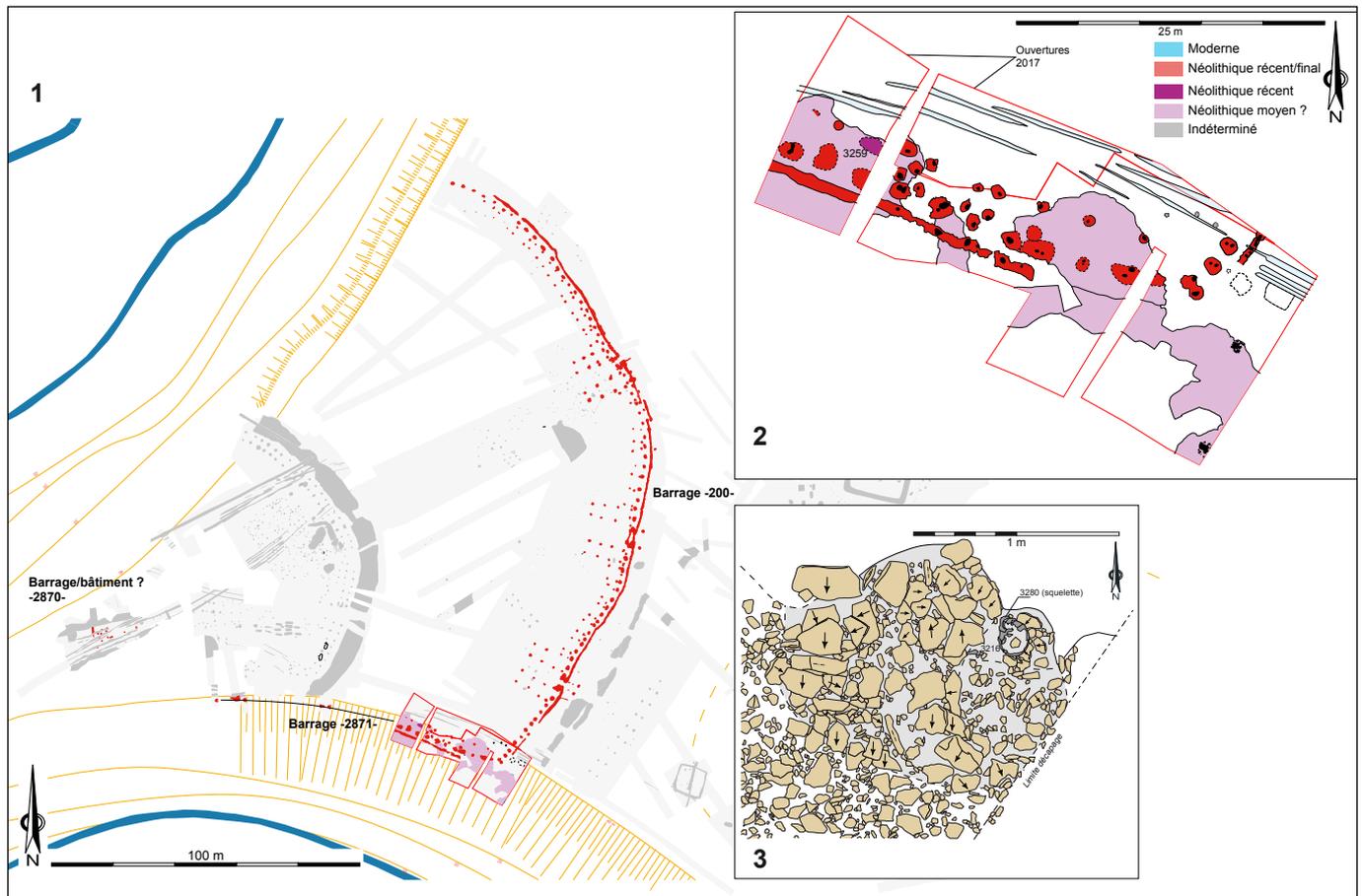
La campagne 2017 a porté presque uniquement sur la partie sud de l'enceinte du Néolithique récent-final. Cette dernière a été identifiée à partir de 1994 comme un système complexe de barrage de 230 m de long sur le plateau. Elle a subi une attaque, puis un incendie de toutes les structures. Depuis 2012, nous savons qu'il s'agit d'une enceinte ceinturant plus ou moins complètement l'éperon. Depuis 2016, nos efforts portent sur le versant sud où la situation, bien que comparable dans ses grandes lignes au barrage du plateau, est plus complexe, en raison d'une pente d'au moins 25 % juste au-dessus de l'abrupt ayant entraîné une érosion importante.

L'implantation de la fortification dans un vrac calcaire ne simplifie pas la lecture des structures profondes. Un ensemble de sept carrières a été mis en évidence, dont les deux plus vastes sont recoupées par les structures de l'enceinte du Néolithique récent-final. L'une d'elles a été explorée par une tranchée qui a atteint le substrat et qui a confirmé l'existence d'un front de taille épais d'un mètre. Un autre front de taille est connu, plus à l'est. Il est certain dorénavant que sur le versant sud de l'éperon, le calcaire a été exploité à plusieurs reprises au Néolithique et au moins en partie avant l'édification de l'enceinte.

En 2017, sur ce versant, à partir de la ligne d'inflexion de son tracé, la fortification comprend dans la fenêtre fouillée douze grandes fosses, quatorze petites fosses, une fosse « surnuméraire » et plus de 24 m conservés

de la tranchée palissadée. Il faut noter la cohérence spatiale du dispositif attestée cette année par la reconnaissance intégrale de deux quadrilatères de petites fosses et la continuité de la tranchée palissadée. Toutefois, deux modifications sont attestées dans ce schéma général. D'une part, la disparition de la tranchée palissadée et l'absence de petites fosses après le point d'inflexion du dispositif à l'est restent à clarifier. D'autre part, l'existence à l'ouest d'une seule ligne de petites fosses (probablement la ligne interne) sera questionnée en 2018. Quoi qu'il en soit d'éventuelles différences entre le plateau et le versant sud, l'éperon de Basly s'avère ceinturé par un barrage complexe et homogène durant le Néolithique récent-final.

La structure la plus surprenante découverte en 2017 est la sépulture individuelle (F 3259) à peine étudiée, mais datée par radiocarbone de la transition du Néolithique moyen-récent. Cette datation antérieure de peu à la plus ancienne fourchette chronologique connue pour l'enceinte pose le problème de l'intégration fonctionnelle de cette tombe dans le schéma typo-chronologique attesté sur le site : faut-il la lier plutôt à la phase funéraire du Néolithique moyen (écart de quatre siècles avec la tombe la plus récente), l'intégrer dans une phase initiale en liaison avec l'enceinte du Néolithique récent-final (fondation...) ou bien est-ce un épisode isolé et sans lien ni avec ce qui précède ni avec ce qui suit ? Son emplacement où était supposée l'existence d'une petite fosse de l'enceinte interroge également. Sa fouille en



Basly, La Campagne : plan général de l'enceinte du Néolithique récent/final (1), structures mises en évidence sur le flanc sud de l'éperon (fenêtres 41 et 52 ; 2), sépulture du Néolithique récent (F 3259 ; 3).

2018 par un(e) anthropologue associé(e) à l'équipe tiendra compte du contexte (possible recoupement de structures) et permettra certainement de se prononcer sur le contexte spatial et, nous l'espérons, sur sa chronologie fine.

Jean-Luc DRON
Bénévole

avec la collab. de Nicolas FROMONT, Guy SAN JUAN,
Yannick DISSEZ et Michel BESNARD

Antiquité

Haut Moyen Âge

Bayeux

50-52-54 rue des Bouchers
et 61-63 rue de la Bretagne

Deux diagnostics archéologiques ont fait l'objet d'une intervention unique entre le 13 mars et le 3 avril 2017. Ils correspondaient en effet à deux projets mitoyens portés par un même aménageur (Buildinvest MDB) entre la rue de la Bretagne au nord et la rue des Bouchers au sud. La situation de ces projets à la périphérie nord de la ville antique et médiévale de Bayeux, à environ 65 m au nord de l'enceinte urbaine et à 50 m à l'ouest d'une fouille préventive réalisée en 2007 au 51-53 rue de la Bretagne, qui avait mis en évidence une occupation discontinue du I^{er} siècle de notre ère jusqu'au XVIII^e siècle, a motivé la prescription de ces deux diagnostics. L'étude de cet ensemble de parcelles sur une superficie de 4 738 m² a occasionné la découverte d'indices d'occupations s'étalant de l'époque gallo-romaine à l'époque contemporaine. Les vestiges observés

semblent se répartir sur l'ensemble de la zone étudiée et se caractérisent par leur très bon état de conservation et, pour certains d'entre eux, leur faible enfouissement. Côté rue des Bouchers, les indices d'occupation de l'époque gallo-romaine se rattachent à trois états distincts : un premier état antérieur à la seconde moitié du II^e siècle observé sous la forme de trous de poteaux dans le substrat limoneux ; un deuxième état matérialisé par la construction d'au moins un bâtiment en matériaux périssables avec solins en pierres, élévation en terre crue avec enduit, foyer et sols en terre attribués à la seconde moitié du II^e-première moitié du III^e siècle ; et enfin, à la fréquentation du secteur au IV^e siècle (remblais et fosses). À cela vient s'ajouter la présence d'au moins une fosse dont le comblement a livré du mobilier céramique des VIII^e-X^e siècles.



Bayeux, 61-63 rue de la Bretagne : vue aérienne du diagnostic (A. Poirier, Arpanum).

Le diagnostic du 61-63 rue de la Bretagne a permis de mettre au jour des indices d'occupation centrés pour l'essentiel sur la période antique entre le I^{er} et les IV^e-V^e siècles. Ils se développent sous la forme d'une occupation sur le substrat, matérialisée par des structures fossoyées et des niveaux de circulation (état 1 : première moitié du I^{er} siècle de notre ère). Le deuxième état (seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère au III^e siècle) correspond quant à lui à l'édification d'un ou de plusieurs bâtiments présentant des murs maçonnés associés à des sols intérieurs aménagés

en mortier de chaux ou en terre. Des surfaces de circulation à l'air libre, dont une partie semble atteindre 230 m², se développent sous la forme d'une cour ou d'une place circonscrite au moins sur ses côtés ouest et sud par des bâtiments. En l'absence de plan complet, l'interprétation de la destination de ces bâtiments reste délicate. La nature de la construction associant des murs et des sols maçonnés et la découverte de plusieurs éléments de décoration retrouvés dans les remblais de destruction scellant le site, tels que des fragments d'enduits peints et de mortier de tuileau, concourent à définir un ensemble bâti avec soin dont on ne peut pas définir avec certitude s'il s'agit de constructions privées, publiques ou monumentales. Notons simplement que la découverte d'une pièce (associée à un foyer probablement de forge) dont la forme et les attributs renvoient à des ateliers ou des boutiques suggère la destination artisanale, au moins partielle, de cette partie du site. Enfin, le troisième et dernier état de la période gallo-romaine est marqué par la démolition des bâtiments/récupération des matériaux à la fin de l'Antiquité, possiblement accompagnées d'une réoccupation ou fréquentation du site au regard du mobilier céramique attribuée aux IV^e et V^e siècles retrouvé lors de l'intervention.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Antiquité
Moderne

Bayeux
19 place Charles-de-Gaule

Contemporain



Bayeux, 19 place Charles-de-Gaule : amphore G12 après remontage (G. Schütz).

Le diagnostic archéologique s'est déroulé du 4 au 6 décembre 2017 préalablement à la construction de deux maisons individuelles. Il se situe à la périphérie ouest de la ville de Bayeux, chef-lieu de cité gallo-romaine et capitale épiscopale depuis le Moyen Âge, en dehors du périmètre circonscrit par le *castrum* de l'Antiquité tardive et les fortifications médiévales localisées à environ 180 m, à l'est/sud-est du diagnostic. La principale découverte archéologique dans ce secteur de la ville date de 2002 et correspond à la mise au jour de cinq urnes funéraires gallo-romaines sous la salle polyvalente du lycée Alain Chartier, (à environ 110 m au nord-ouest du diagnostic) (information orale F. Delacampagne).

La présente intervention a occasionné la découverte d'indices épars d'occupation (fosses et allées), principalement attribuables aux époques moderne et contemporaine, ainsi qu'une fosse dépotoir d'environ 4 m de diamètre, datée de la seconde moitié du II^e siècle après J.-C., seul vestige d'intérêt découvert lors du diagnostic. Cette structure gallo-romaine a livré notamment un pot intact en céramique commune sombre ainsi qu'une amphore Gauloise 12 quasi complète.

Grégory SCHÜTZ
Service Archéologie, Département du Calvados

Dans le cadre d'un master 2, l'étude aux n° 1-3, rue des Cuisiniers avait pour but de réaliser une étude du bâti sur deux maisons à pans de bois situées en plein cœur historique de la ville. L'objectif principal était de revenir sur les différentes datations proposées jusque-là par les historiens et archéologues depuis Arcisse de Caumont qui datait cet ensemble du XIV^e siècle d'après quelques éléments architecturaux (une cheminée avec frise de quadrilobes, le faible décor en façade sur le pan de bois ou encore la présence d'un jour trilobé monolithe). En plus de cette problématique, les techniques de construction ont également été abordées afin de mieux comprendre la manière dont les édifices ont été montés, pans de bois comme charpentes, et de les comparer à d'autres exemples connus localement. Enfin, une partie de cette étude a permis de mener un inventaire des caves et bâtiments en élévation des parcelles mitoyennes.

Les maisons aux 1-3, rue des Cuisiniers sont deux bâtiments distincts mais communiquent entre eux à chaque niveau. Le premier se compose d'un corps principal, faisant l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue des Cuisiniers, et d'un corps secondaire séparé par une cage d'escalier maçonnée en front de rue. Il s'élève sur trois étages à partir d'un rez-de-chaussée maçonné dont la particularité réside dans l'emploi de colonnettes servant de socles pour les pigeâtres formant l'encorbellement du premier étage du pan de bois. Le second bâtiment s'étend le long de la rue et son emprise au sol est en forme « L ». Ici, il s'agit d'une maison à un étage en pan de bois en encorbellement sur liens construit sur un rez-de-chaussée maçonné. Enfin, quatre caves voûtées en berceau sont disposées perpendiculairement à la rue sous ces deux constructions.

Des prélèvements dendrochronologiques ont été effectués à chaque niveau du bâtiment 1 permettant de distinguer deux phases d'abattages des arbres en 1496-1498d et en 1502-1503d. De ce fait, l'édifice actuel ne peut donc dater du XIV^e siècle. L'étude du bâti confirme cette datation tardive d'après les techniques de construction des pans de bois et des charpentes et des quelques décors les composant. Cependant, l'étude des maçonneries prouve qu'une construction existait à l'emplacement du premier bâtiment (phase 1). La mise au jour d'une ancienne cage d'escalier en fond de parcelle, de quelques éléments en remploi dans la structure actuelle (jour, cheminée, colonnettes) et d'une rupture dans la maçonnerie du rez-de-chaussée permettent d'affirmer qu'une construction moins large a existé mais dont la datation reste difficile à déterminer. En 1502-1503d (phase 2), la maison est agrandie pour occuper toute la parcelle, ne laissant qu'une cour intérieure réduite. L'ancienne cage d'escalier est condamnée pour en construire une nouvelle en front



Bayeux, 1, rue des Cuisiniers : vue générale du bâtiment 1 (C. Letor).

de rue. L'édifice ressemble alors à ce que l'on peut voir aujourd'hui : un corps principal et un corps secondaire en pan de bois mais qui ne possède alors que deux étages et un niveau de comble au même niveau que celui du corps principal. En effet, les traces d'anciens larmiers de pignons dans les maçonneries du pignon sud et de la cheminée à décor quadrilobé permettent de restituer une toiture au même niveau durant cette phase. Ce n'est que quelques années plus tard (entre 1508d et 1521d) qu'un étage sera ajouté au corps secondaire, provoquant de lourdes reprises de la charpente (phase 3). En effet, à ce moment, il a fallu surélever ce nouvel étage en doublant les sablières hautes et basses pour l'aligner au niveau de la toiture du corps principal. L'accès vers cette nouvelle pièce a provoqué une reprise de l'entrait d'une ferme du corps principal qui a été réduit en longueur et l'arbalétrier a été repris sur une jambe de force pour faciliter la montée des marches. Enfin, c'est toute la charpente couvrant la cage d'escalier et le corps secondaire qui est surélevée grâce à une superposition de poutres. Durant l'époque moderne, quelques modifications sont effectuées pour agrandir les baies, en plus de quelques aménagements intérieurs (phase 4). Au XIX^e siècle (phase 5), quelques restaurations sont effectuées pour restituer les baies d'origines et conforter la structure du pan de bois grâce à des tirants en fer. Au siècle suivant, l'édifice est classé Monuments Historiques et de lourds



Bayeux, 3, rue des Cuisiniers : vue générale du bâtiment 2 (C. Letor).

travaux sont effectuées à partir des années 1930 (phase 6), travaux qui ont provoqué le remplacement des bois des deuxième et troisième étages du corps secondaire. D'autres restaurations ont lieu par la suite dans les charpentes.

Le bâtiment 2 suit une trame chronologique assez similaire au premier bâtiment. Des traces d'une construction plus ancienne sont également perceptibles dans les maçonneries à chaque niveau (caves, rez-de-chaussée et comble). Le niveau de cave laisse penser que la parcelle était divisée en deux avant le XVI^e siècle. En effet, on peut voir deux espaces non communicants et ayant une mise en œuvre sensiblement différente avec des soupiraux bouchés lors de la construction

de l'actuel bâtiment 2. En élévation, on peut seulement affirmer que ce premier édifice s'élevait sur un étage d'après les traces d'un ancien pignon d'une tourelle d'escalier (phase 1). Le bâtiment 2, actuellement visible, est construit dans le premier tiers du XVI^e siècle (phase 2). Il se distingue par un niveau en pan de bois en encorbellement sur liens, une cour intérieure et un puits maçonné également accessible depuis l'une des caves. Vers la fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle (phase 3), de lourdes transformations sont effectuées. Sans doute dans un souci de mise au goût de l'époque, les travaux touchent l'ensemble de la structure. En façade, le rez-de-chaussée est recouvert par une nouvelle maçonnerie qui se caractérise par de plus grandes ouvertures et la dissimulation des liens du pan de bois. L'étage est perturbé par l'ajout d'une sablière en réduisant de moitié la hauteur des sommiers. En plus de ces travaux, une nouvelle cheminée est installée au centre du bâtiment, provoquant de grosses reprises dans la charpente, et une redistribution de l'espace. Par la suite, au XIX^e siècle (phase 4), quelques aménagements sont faits en intérieur avec le remplacement des manteaux de cheminée par exemple. Au cours du XX^e siècle (phase 5), des restaurations sont faites, notamment au niveau de la charpente pour remplacer une grande partie des chevrons.

L'étude de ces deux bâtiments a permis de revoir la datation de ces bâtiments que l'on a trop vite attribué au XIV^e siècle. Elle a également mis en évidence une différence de mise en œuvre des pans de bois et des charpentes dans un temps court (moins de 30 ans) avec des ossatures réfléchies pour redistribuer au mieux les charges, et des techniques de charpenterie différentes avec des lignages effectués soit à la rainette, soit au charbon. De plus, l'étude des parcelles environnantes a permis de porter à notre connaissance des caves en voûtes d'ogives du XIII^e siècle, une habitation et de sa cave en voûtes d'arêtes du XII^e siècle, permettant d'amorcer une réflexion sur le parcellaire au Moyen Âge d'un îlot de la ville de Bayeux.

Clément LETOR
Université de Caen-Normandie

Néolithique

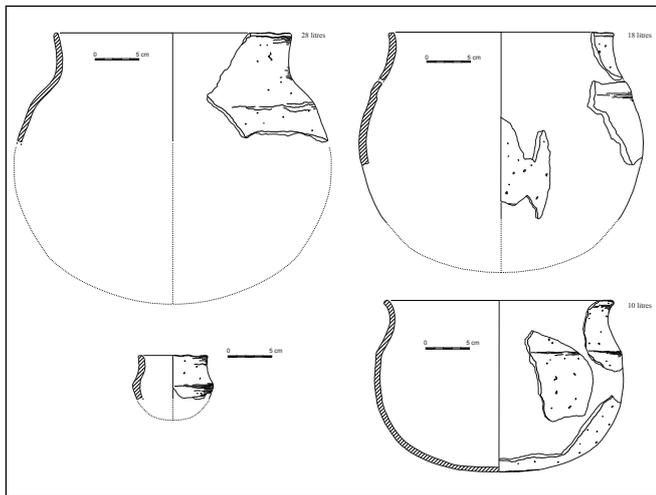
Contemporain

Bellengreville
IFA2

La fouille a été réalisée dans la commune de Bellengreville, avant l'installation d'un transformateur électrique en bout de ligne reliant l'Angleterre à la France (entreprise RTE). Elle porte sur une surface de 3 998 m² qui se compose d'une fraction d'une grande parcelle occupée entre 1995 et 2010 par une pépinière. La période néolithique était attendue avec la découverte au diagnostic de quatre structures accolées et des

trous de poteaux. Le décapage et la fouille ont permis la mise en évidence d'un locus apparemment complet dans l'emprise, regroupant sept fosses (silos ?), un *Schlitzgrube*, treize trous de poteaux et trois chablis autour d'un petit bâtiment sur huit poteaux.

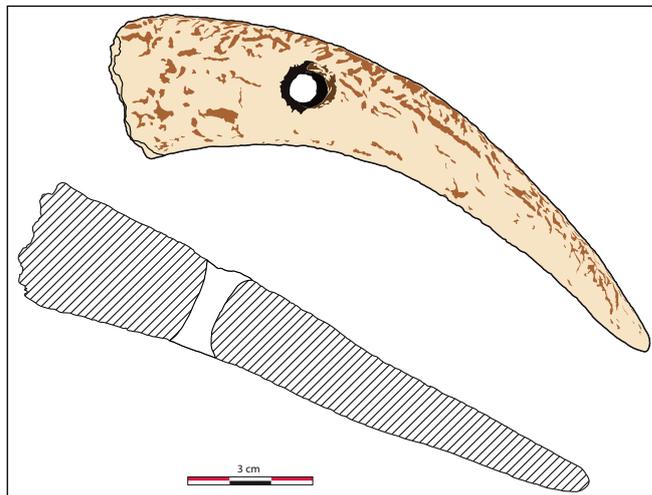
Le mobilier est assez discret dans l'ensemble des structures, à l'exception des quatre fosses découvertes en diagnostic (st. d3, d4, d5 et d8) et plus particulièrement



Bellengreville, IFA2 : céramiques issues de la structure d3 (E. Ghesquière).

la d3 qui regroupe la très grande majorité du mobilier recueilli. Celui-ci est composé de faune en très bon état de conservation, dont une pioche en bois de cerf et un andouiller perforé, de cinq individus céramiques reconstituables et d'un assemblage lithique cohérent. Le mobilier et les datations radiocarbone suggèrent l'appartenance du locus au Néolithique moyen II, entre le 41^e et le 40^e siècle avant notre ère. L'ensemble correspond à une petite occupation homogène rarement mise en évidence sous cette forme au niveau régional ou interrégional.

En dehors des structures néolithiques, sept cratères de bombes de 7 à 9 m de diamètre ont été identifiés, faisant partie d'un ensemble beaucoup plus vaste de centaines



Bellengreville, IFA2 : andouiller de bois de cerf retouché (pic ?) (E. Ghesquière).

de bombes qui ont été larguées par les armées alliées en 1944. Il est possible que certaines bombes soient tombées sur des structures néolithiques, les détruisant totalement. Une carrière moderne ou contemporaine est également installée en limite nord-ouest de l'emprise. Enfin, l'installation de la pépinière a entraîné la réalisation de deux chemins et la plantation d'une rangée d'arbres, qui n'ont pas perturbé les vestiges de l'occupation néolithique.

Emmanuel GHESQUIÈRE, David GIAZZON,
LAMYS HACHEM
INRAP

Néolithique

Protohistoire, Antiquité

Bellengreville, Vimont
RD 613, déviation de Bellengreville
et Vimont

Moyen Âge, Moderne

Contemporain

Ce diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au projet de rectification du tracé de l'actuelle RD 613 en une route à deux fois deux voies permettant de contourner par le nord les bourgs actuels de Bellengreville et Vimont. Ces travaux d'aménagement routier ont été réalisés par le Département du Calvados et le diagnostic a couvert une emprise de près de 35 ha pour une longueur d'environ 4,5 km.

Cette opération qui a nécessité l'ouverture de 119 tranchées a révélé une faible quantité de vestiges au regard de la superficie sondée, qui plus est en raison de sa situation dans la Plaine de Caen. La plus importante concentration de structures, quasi-exclusivement fossoyées, est localisée de part et d'autre de la vallée du Sémillon. Cependant peu d'entre elles ont pu être datées en raison de la rareté du mobilier et les datations proposées demeurent hypothétiques. Sur le versant oriental de la vallée, une activité d'extraction de sédiments calcaires est envisageable. Elle semble s'être déroulée de l'Antiquité au Moyen Âge. Sur le

versant occidental, ce sont des vestiges du Moyen Âge classique à la période moderne qui ont été mis au jour. Ils sont toutefois plus difficilement interprétables mais pourraient être liés à des activités agricoles en relation avec la grange dîmière présente à proximité. Dans le fond de la vallée, des aménagements (pieux en bois au fond d'un paléochenal, fossés et fosses) ont également été identifiés. Leur datation est aussi peu évidente en raison du manque de mobilier, mais leur position stratigraphique laisse envisager que les plus anciens dateraient de la Protohistoire ou, plutôt, de l'époque antique au regard des vestiges découverts à proximité. D'autres plus récents relèvent probablement de l'époque médiévale, période à laquelle de nombreux fonds de vallée sont aménagés pour l'implantation des moulins.

Ailleurs sur le plateau, les vestiges mis au jour sont assez dispersés et correspondent essentiellement à des fossés parcellaires. Les plus anciens pourraient être antiques, d'autres de la période médiévale au

sens large mais la majorité semble attribuable aux périodes moderne et contemporaine. Une fosse datée du Néolithique a néanmoins été identifiée. Elle pourrait avoir eu une fonction de puisard. Quelques vestiges attribuables à la Protohistoire ont aussi été remarqués mais leur faible nombre et l'indigence voire l'absence de mobilier dans leur comblement laisse supposer que ces structures sont situées en marge d'occupations localisées en dehors de l'emprise du diagnostic. Enfin un bâtiment d'époque moderne probablement détruit au XIX^e ou début du XX^e siècle a également été découvert. Il semble probable que la rareté des vestiges mis au jour tient de la localisation des 3/4 ouest de l'emprise du diagnostic sur la bordure sud du marais de Vimont. Avant que celui-ci ne soit asséché aux XVII^e-XVIII^e siècles pour permettre son exploitation agropastorale, son extension était probablement plus importante. Cela est suggéré par la nature des sols rencontrés dans certaines zones du diagnostic et par les sédiments de remplissage de la fosse néolithique.

Le caractère très humide de ce secteur est aussi suggéré par l'analyse des archives sédimentaires du fond de la vallée du Sémillon. De par sa situation entre deux marais, en aval du marais de Chicheboville et en

amont du marais de Vimont, cette vallée semble s'être asséchée plus tardivement que la plupart de celles de la Plaine de Caen. Jusqu'à la fin de la période médiévale voire de la période moderne, sa sédimentation est restée très organique, témoignant de la persistance d'un environnement marécageux. Ce positionnement géomorphologique a également permis la conservation de sédiments potentiellement de la fin du Pléistocène ce qui est rarement observé dans les fonds de vallées de la Plaine de Caen.

Dans le dernier tiers oriental de l'emprise, là encore les vestiges découverts sont peu nombreux. L'influence du marais de Vimont est sans doute moindre dans ce secteur, mais les sols très calcaires et caillouteux pourraient avoir limité leur exploitation agro-pastorale ou du moins l'avoir retardé.

Pour finir, des vestiges attribuables à la Seconde Guerre mondiale ont été régulièrement découverts sur toute l'emprise. Un aménagement énigmatique, constitué d'un quadrillage de tranchées sur une superficie de 83 ha a notamment été identifié.

Cécile GERMAIN-VALLÉE
Service archéologie, Département du Calvados

Néolithique

Âge du Bronze

Biéville-Beuville

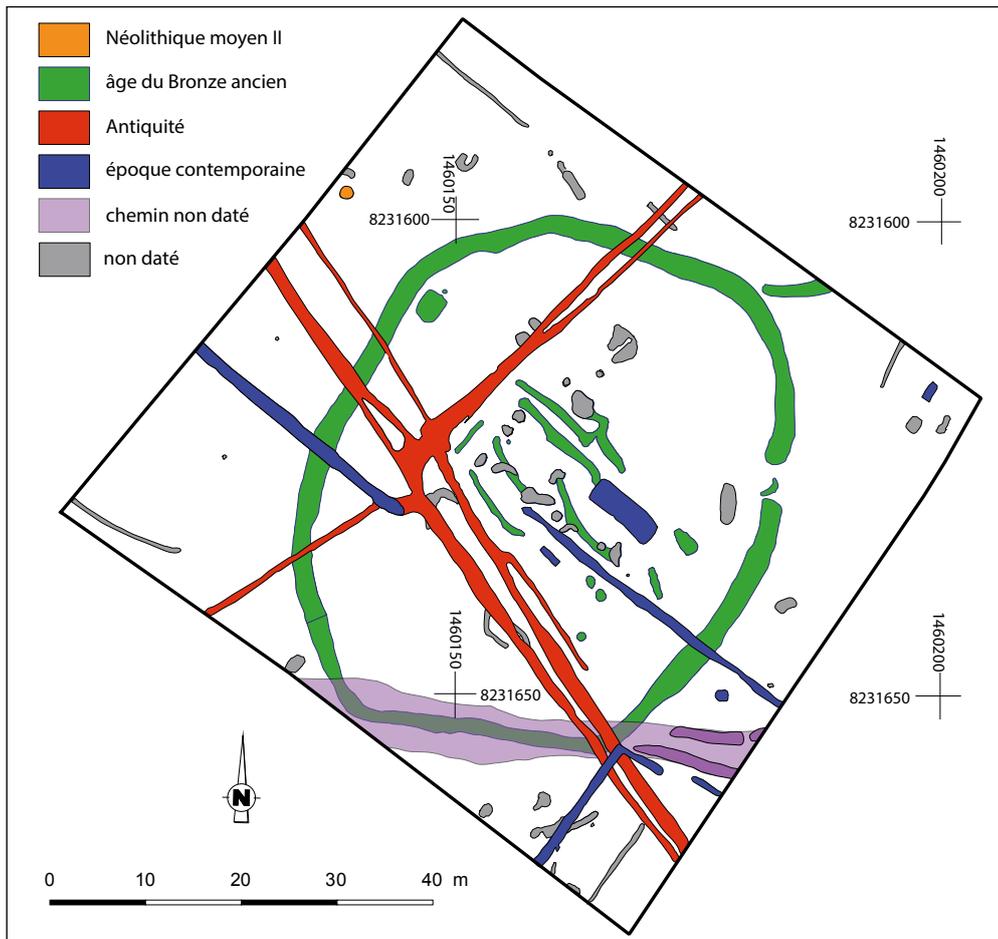
Delle du Chemin d'Entre Deux Voies

L'opération de fouilles conduite à Biéville-Beuville au lieu-dit « Delle du Chemin d'Entre Deux Voies » fait suite à un diagnostic réalisé en 2014, qui concernait alors une surface de 55 000 m². Il avait permis l'identification de différentes structures appartenant à deux grandes phases chronologiques. Les vestiges les plus anciens étaient attribués au Néolithique ancien (B-VSG à cordon), les plus récents au Bronze ancien/moyen. Les structures préhistoriques couvraient principalement le secteur sud de l'emprise, les autres étant disséminées sur la presque-entière superficie des sondages mais selon une densité assez lâche. C'est sur les vestiges datés du Néolithique que la prescription a été établie et un décapage sur 3 100 m² a été réalisé. Au moins deux périodes sont représentées : le Néolithique ancien et l'âge du Bronze.

Plusieurs fosses correspondent à l'occupation ancienne, elles sont inégalement réparties dans la moitié nord-ouest de la zone fouillée. Lors du décapage du terrain limoneux plusieurs silex ont été découverts, majoritairement dans ce même secteur. Le mobilier issu des structures est composé de restes céramiques, de nodules d'argile rubéfiée, de plusieurs fragments d'anneaux en schiste et de vestiges d'industrie lithique. L'âge du Bronze est illustré par un complexe fossoyé constituant une aire enclose desservie par une voirie depuis le nord. Partiellement mise au jour dans l'emprise, l'enceinte couvre une superficie de 1 200 m². Les fondations sont constituées de fossés aux tracés

sinueux et présentant des interruptions. Une large ouverture de 12 m est aménagée sur le flanc sud ; plusieurs tronçons non jointifs matérialisent la façade nord. Une seconde ouverture de 5 m de large permet l'accès au réseau viaire dans l'angle nord-ouest de l'enceinte. Cette dernière abrite trois ensembles tumulaires dont ne subsistent que les contours fossoyés. Deux sont complets, un troisième sort de l'emprise de la fouille vers l'ouest. Il s'agit dans les deux premiers cas de formes circulaires ouvertes, tandis que le troisième possède une courte interruption. Ces trois fondations accueillent chacune une fosse sépulcrale peu ou prou centrée. D'autres sépultures gravitent à proximité des deux cercles les plus vastes. Treize ont été dénombrées ; elles sont toutes orientées est-ouest. La découverte de la nécropole n'est pas totalement inattendue : la fouille du site de « La Haie du Coq » (Germain-Vallée et Pillault, 2016) a livré deux cercles à 300 m de distance, le diagnostic « Delle du chemin d'entre deux voies » (Giazzon, 2014) en avait livré un et le diagnostic « Parcelle AB 3 » distant de 300 m (Ghesquière, 2016) en avait livré deux. Trois groupes ont ainsi pu être identifiés au travers des opérations de diagnostics et de fouilles répartis sur une bande de 600 m du nord au sud et d'une centaine de mètres d'est en ouest.

David GIAZZON
INRAP



Blainville-sur-Orne, Terres d'Avenir, sites 1A et 1B : plan phasé de la zone 1A (E. Ghesquière).

Deux zones distinctes ont été décapées et fouillées dans le cadre de l'opération. La première (1A) correspond à un décapage de 4 900 m² et a révélé un enclos elliptique de 55 m sur 45. La seconde zone a nécessité un décapage de 900 m² a livré un enclos circulaire de 17 m de diamètre.

L'enclos elliptique mesure 55 m du nord au sud et 50 m d'orientation générale ouest-nord-ouest/est-sud-est. Il est installé sur une légère pente de l'ordre de 1 % d'ouest en est. Il se caractérise par un fossé curviligne dont la largeur est comprise entre 1,80 et 2,50 m au niveau du décapage (0,8 m sous le sol actuel). Une interruption de 3,50 m est localisée sur la partie est-nord-est de l'enceinte. Les vestiges fossoyés apparaissent dans un limon argileux brun orangé. Le creusement du fossé st. 40 perfore systématiquement cet horizon et entame le socle loessique.

La forme générale elliptique de l'enclos est irrégulière et permet plusieurs constats. Son côté sud est presque rectiligne, présentant deux angles obtus à chaque extrémité. Ce côté est recouvert par ce qui a été interprété comme un chemin non daté. Il est possible que lors une occupation antérieure ce chemin se soit

trouvé décalé vers le sud et que l'enclos se soit appuyé dessus, ce qui expliquerait le caractère rectiligne de cette portion du fossé. Le reste de l'enclos adopte un tracé curviligne plus ou moins régulier, qui se développe en ellipse sans offrir d'autres angles que ceux identifiés en limite du côté sud.

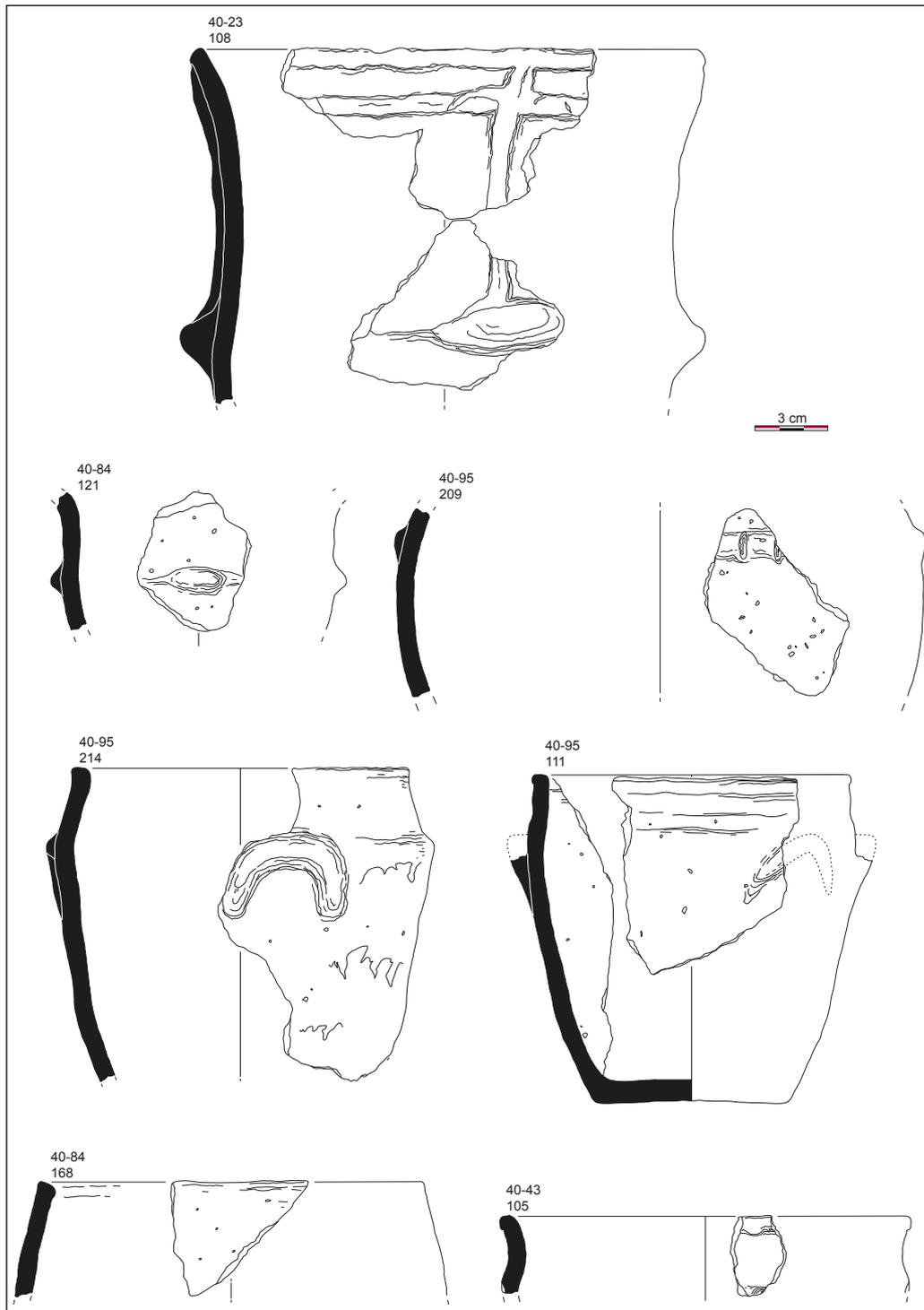
Le creusement du fossé qui constitue l'enceinte depuis l'extrémité sud de l'entrée est puissant. La largeur atteint 2,20 m et la profondeur 1,50 m. Le profil est en V et présente un fond en rigole d'une largeur de 0,20 à 0,30 cm de large. À sa base ont été observées quelques concentrations de blocs calcaires dont la disposition semble anarchique.

Si quelques vestiges sont présents dans la partie basse du remplissage, l'essentiel du mobilier provient de la couche qui s'appuie directement sur le

profil d'équilibre du remplissage. Celui-ci est abondant dans les parties ouest et nord de l'emprise, un peu plus dispersé dans les autres. La céramique fait l'objet de nombreux dépôts ponctuels, avec une trentaine d'individus qui ont pu faire l'objet d'une représentation graphique. L'industrie en silex et les outils de mouture sont plus discrets. Le mobilier le plus fréquent est constitué des ossements de faune, bien conservés, parmi lesquels les bovidés sont dominants. On note la présence d'un squelette en connexion de chien à peu de distance de l'entrée.

Les structures liées à l'enclos sont rares. Elles consistent en un tronçon de fossé curviligne qui disparaît hors emprise au nord et, à l'intérieur de l'enclos, à une cave rectangulaire adossée au fossé et à des tracés curvilignes au centre qui sont peut-être les fantômes de structures fossoyées.

Plusieurs autres périodes ont été identifiées dans la fenêtre 1A. En dehors de quelques vestiges lithiques rattachés au Néolithique ancien, on retient une petite fosse circulaire (silo ?) qui contenait les fragments d'un gobelet à anse interne typique du Néolithique moyen II régional. Plusieurs réseaux de fossés qui traversent



Blainville-sur-Orne, Terres d'Avenir, sites 1A et 1B : céramiques issues de l'enclos elliptique de la zone 1A (E. Ghesquière).

l'emprise ont été rattachés à la période romaine. Enfin, quelques trous d'homme dont un contenant des douilles de mitrailleuses allemandes, ainsi que quelques tronçons de fossé, constituent des témoins de la période contemporaine.

La zone 1B a livré un enclos circulaire de 17,50 m de diamètre externe. Il est constitué de deux fossés hémicirculaires situés en vis-à-vis, ménageant deux ouvertures de 1,20 à 1,40 m au nord-ouest et au sud-est. La structure apparaît sous une couverture superficielle de 0,80 m d'épaisseur. Le creusement

du fossé du cercle est régulier. L'ouverture mesure 0,90 m en moyenne, le profil est en V. À l'exception de deux tessons centimétriques, aucun mobilier n'a été découvert. Plusieurs tracés fantômes linéaires ou curvilignes ont été identifiés à l'intérieur et à l'extérieur de l'enclos, sans certitude quant à leur caractère anthropique.

Emmanuel GHESQUIÈRE, David GIAZZON,
Érik GALLOUIN
INRAP

La fouille s'est déroulée du 6 au 19 novembre 2017, sur une surface de 3 724 m² aménagée par la société Foncim. Les vestiges mis au jour consistent en traces de parcellaire protohistorique en lien avec les occupations adjacentes (sites 1 et 2, fouilles E. Ghesquière et C.-C Besnard), et moderne à contemporain, ainsi qu'en 15 abris enterrés de type « trou d'homme » datés des premiers temps de la bataille de Normandie. Une moitié d'entre eux présente un plan oblong et se trouvent dénués de trace d'aménagement particulière. Il s'agit vraisemblablement d'abris temporaires creusés par des troupes en mouvement. L'autre moitié des abris se distingue par des dimensions plus importantes associées à un plan rectangulaire, ainsi que par la présence d'élévations basses construites en terre, caisses de munitions d'artillerie et sacs de sable dont la toile de jute a laissé une empreinte dans le sédiment. Manifestement construits pour durer et avec davantage de soin que les premiers, ces abris ont livré en outre, disposés au fond et en guise de couverture, des vestiges de carlingue ou d'ailerons de planeurs Horsa qui furent certainement prélevés par les soldats sur les appareils qui se sont posés, au soir du 6 juin, à quelques centaines de mètres plus au nord, en limite de la commune de Saint-Aubin-d'Arquenay et sur le flanc ouest de la tête de pont tenue sur les deux rives de la basse Orne par la 6th Airborne Division britannique du général Gale. Un vaste atelier mécanique était en effet implanté dans ce secteur où les hommes du Génie britannique (*The Royal Engineers ; The Royal Electrical and Mechanical Engineers*) collectaient, réparaient et renvoyaient dans les meilleurs délais en Angleterre, les planeurs destinés à être réemployés au cours de futures opérations aéroportées. Les soldats installés sur la position de Blainville-sur-Orne ont donc récupéré divers éléments de fortune sur ce vaste chantier à ciel ouvert afin de construire leurs abris. La présence de matériels variés au sein des comblements de ces abris dont notamment des restes de bouées ou des caisses de munitions et douilles d'obus de 25 livres, également épars sur le site, traduisent d'une part le séjour de troupes d'infanterie équipées de matériel de débarquement amphibie, et d'autre part la présence d'artilleurs.

Au sud-ouest de l'emprise, une fosse rectangulaire de 7 x 5 m environ, profonde d'une cinquantaine de centimètres en deçà du décapage, peut être interprétée par la présence d'un amas de capuchons d'obus de 25 livres comme position d'artillerie pour une pièce anglaise de type 25-Pounders. La fosse principale est flanquée au nord d'un abri enterré en « fente » (*slit-trench*), profond de plus de 1 m et doté d'une banquettes latérale, qui évoque la position du chef de pièce et du pointeur. Par ailleurs, l'orientation des fosses et la disposition des capuchons au fond de la plus grande, indiquent

que la pièce était pointée vers l'est, en direction des lignes de front tenues par les parachutistes anglais, de Sallenelles à Touffréville. D'autres canons rattachés à la même batterie étaient certainement disposés dans le même périmètre. Les servants et opérateurs radio étaient logés dans des abris renforcés au moyen de caisses de munitions et de vestiges de planeurs.

Les recherches en archives ne permettent pas à l'heure actuelle d'identifier avec précision cette unité d'artillerie britannique, plusieurs régiments affectés au support de la 6th Airborne Division n'ayant conservé aucun journal de marche pour les mois de juin-juillet 1944. En revanche, les témoignages précis de vétérans engagés au combat sur le front des parachutistes, notamment le 9th Parachute Battalion du colonel Otway à Saint-Côme-du-Mont et Bréville-les-Monts, dans l'axe direct de la position d'artillerie plein est, relatent l'intervention décisive, lors des très violents combats au corps-à-corps des 11-13 juin 1944, d'opérateurs d'artillerie détachés, chargés de commander à distance le feu de pièces situées sur la rive opposée de l'Orne, sur les hauteurs près de Blainville (cf. Neil Barber, *The day the Devils dropped in*, 2002). On note par ailleurs que la plupart de ces abris ont été creusés le long d'une haie vive d'orientation est-ouest, présente en 1944 et encore en place dans le parcellaire actuel où elle forme la bordure nord du site 3, ainsi que sur le retour est de celle-ci, en rive d'un ancien petit fossé de drainage comblé après-guerre. Les positions étaient ainsi soustraites à la vue depuis la rive est de l'Orne mais visibles en revanche depuis le village de Blainville-sur-Orne, en contrebas. Ceci indique par conséquent qu'elles n'ont pu être établies qu'une fois le village sécurisé, au soir du 6 juin et au matin du 7, par les éléments de tête du 1st Royal Norfolk, 185^e brigade, 3^e Division d'infanterie britannique, débarqués à *Sword Beach* le matin même. L'interprétation tend par conséquent vers l'identification, dans un premier temps, de ces fantassins anglais, puis dans un second temps, d'une batterie d'artillerie installée en soutien des parachutistes de la 6th Airborne Division établis à Ranville et de part et d'autre du village de Bréville-les-Monts.

Cette opération a permis, en marge des fouilles dédiées aux occupations anciennes du même espace, de mettre à jour et documenter un secteur oublié des tout premiers combats de la bataille de Normandie livrés par les troupes britanniques au nord de Caen, en lien avec la tête de pont des forces aéroportées larguées dans le ciel de Ranville, sur le pont de *Pegasus bridge* et sur la batterie de Merville et alentours, aux premières minutes du Jour J. Les vestiges en présence concernent deux phases successives de ces combats, depuis l'arrivée des premiers fantassins anglais débarqués à *Sword Beach* jusqu'à l'avancée difficile des forces anglo-canadiennes vers Caen, qui n'aura véritablement lieu

qu'après la première quinzaine de juillet. Ils renseignent d'une part les pratiques des combattants établis sur place et d'autre part, la présence et le processus de démantèlement et de réutilisation des planeurs Horsa, appareils particulièrement précieux pour les forces alliées qui les ont rapidement réacheminés vers l'Angleterre en construisant une piste d'aviation temporaire à Saint-Aubin-d'Arquenay. Enfin, les données archéologiques recueillies permettent de

comblent ici les lacunes des sources officielles et peuvent être croisées avec les témoignages recueillis auprès des vétérans britanniques de la 6th Airborne Division engagés dans les combats décisifs du mois de juin 1944 pour les positions clés de la tête de pont alliée à l'est de Caen et des plages du débarquement.

Vincent CARPENTIER
INRAP

Antiquité

Bretteville-sur-Laize Les Varendes



Bretteville-sur-Laize, Les Varendes : photographie redressée de l'enclos quadrangulaire (L. Vipard).

L'opération de diagnostic archéologique conduite en préalable à la création d'une ZAC sur la commune de Bretteville-sur-Laize, au lieu-dit « Les Varendes », a porté sur une surface de 92 000 m². L'étude a été réalisée au travers de 21 sondages.

Le principal apport de ce diagnostic réside dans la détection d'un enclos quadrangulaire qui correspond selon toute vraisemblance à une structure funéraire. Intégralement décapé à l'occasion du diagnostic, il propose un plan assez régulier délimitant une plateforme centrale de 9,3 sur 9,5 m. Le fossé qui le délimite propose quant à lui une ouverture d'environ 1,5 m à son niveau d'apparition, au sommet du substrat

calcaire, pour une profondeur conservée sous ce même niveau d'une cinquantaine de centimètres. À quelques mètres, une structure a livré des tessons de facture romaine ainsi que de rares esquilles d'ossements calcinés, interprétés comme le reliquat d'une crémation. Si la proximité de cette structure suggère une datation au cours de la période gallo-romaine, rien dans le fossé n'a permis de la confirmer. Les seuls vestiges qui ont pu y être recueillis correspondent à de petits fragments métalliques, dont une goutte d'alliage cuivreux qui pourrait résulter du passage sur un bûcher d'un objet en bronze. Seule la fouille intégrale du monument de Bretteville pourra donc préciser son cadre chronologique.

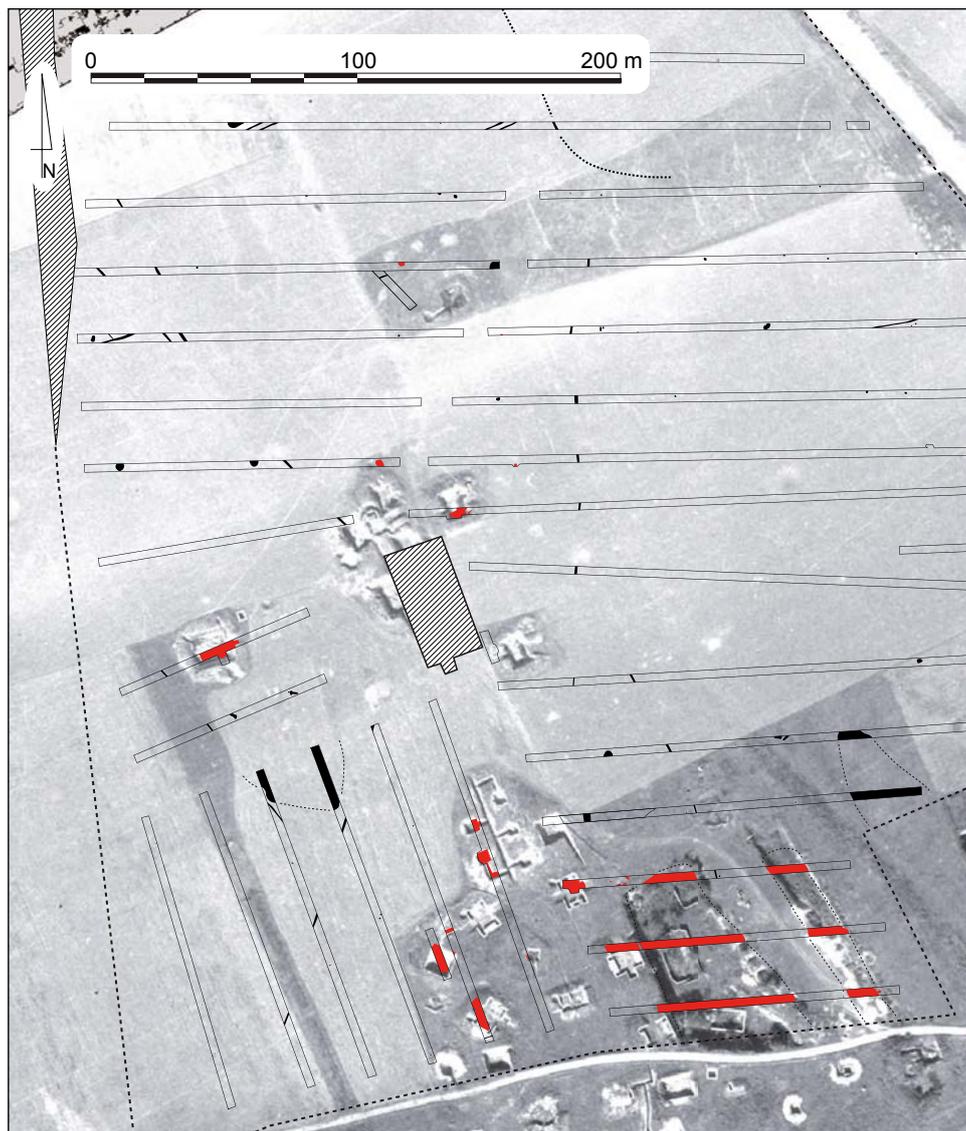
En marge de cet enclos, deux zones ont livré des trous de poteaux. L'un d'eux, doté d'un calage en plaquettes calcaires, participe à un bâtiment particulièrement bien ancré dans le sol. Sa fonction n'a pu être déterminée dans le cadre du diagnostic.

Un second enclos a également été reconnu sur l'emprise sondée. De plan ovale, il propose des dimensions de 50 sur 37,5 m et est délimité par un fossé aux dimensions très réduites, de l'ordre d'une

cinquantaine de centimètres à l'ouverture pour une profondeur conservée d'une douzaine de centimètres. Malgré un maillage resserré des tranchées sur l'espace délimité par le fossé, aucune autre structure n'a pu être associée à l'enclos pour lequel aucune fonction ni ancrage chronologique n'ont pu être établis.

Enfin, plusieurs fossés complètent la trame parcellaire. Leur absence sur le cadastre napoléonien suggère leur abandon avant le début du XIX^e siècle.

Hubert LEPAUMIER
INRAP



Bretteville-sur-Odon, Les Forques et Le Buisson : superposition des tranchées du diagnostic et de la position allemande en 1945 (H. Lepaumier).

L'opération de diagnostic archéologique conduite préalablement à la viabilisation des terrains aux lieux-dits « Les Forques » et « Le Buisson » a porté sur une surface de 171 454 m². L'étude a été réalisée au travers de 37 sondages, qui ont permis d'explorer 10,2 % de l'étendue du projet.

Trois séquences chronologiques ont pu être reconnues. La plus ancienne concerne un enclos circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre, délimité par un fossé large de 90 cm pour une profondeur d'une quarantaine de centimètres. Dans le même secteur plusieurs structures pourraient correspondre à des crémations. Dans l'une d'elles un gobelet archéologiquement complet a pu être récupéré. Sa facture permet de le dater du Bronze ancien.

La seconde occupation se présente sous la forme d'un unique fossé large de 2 m pour une profondeur de 1,5 m. Les quelques vestiges mobiliers qu'il a livré permettent

d'estimer son comblement durant la période romaine, au cours des premiers siècles de notre ère. Il est probable que ce fossé participe au parcellaire d'un domaine agricole dont l'épicentre doit se trouver hors emprise.

Mais la principale phase d'aménagement relevée sur l'emprise du diagnostic correspond à un vaste ensemble de fortifications liées au second conflit mondial. Cette position fortifiée, partiellement détruite au sud de l'emprise, est répertoriée sous le code Wn n°135 (*Widerstandsnest*), terme qui désigne en allemand un point d'appui ou un nid de résistance. Visible sur la couverture aérienne de 1945, ce sont une dizaine de bâtiments ou ensembles de bâtiments qui sont encore partiellement conservés sous les labours. Les sondages ont pu montrer une diversité des modes de construction mis en œuvre, qui semblent relativement opportunistes. Contrairement aux fortifications littorales plus connues du mur de l'Atlantique, le béton armé ne semble pas avoir été utilisé ici. On note en revanche l'utilisation répétée de blocs de taille calcaires en

réemploi, scellés par un mortier de pierre qualité. De même, lorsque la présence d'un plafond est envisagée, celui-ci ne semble pas faire preuve d'une grande résistance mécanique.

Enfin, il faut signaler la présence de nombreuses carrières sur toute la partie méridionale de l'emprise. Deux d'entre elles, ouvertes durant la seconde guerre mondiale, étaient intégrées au système de défense allemand. Les deux ont servi de décharge, où ont été déversés toutes sortes de débris issus de la reconstruction. Une troisième, qui n'apparaît pas sur le cliché aérien de 1945 et semble visiblement postérieure, a également servi de décharge où l'on retrouve déchets de construction, verre et plastiques en tout genre.

Hubert LEPAUMIER
INRAP



Caen, Notre-Dame de la Gloriette, parvis : vue du diagnostic en cours (G. Schütz).

L'intervention s'est déroulée le 18 juillet 2017 sur le parvis de l'église Notre-Dame de la Gloriette préalablement à la reprise de réseaux souterrains et à la réfection des revêtements du parvis prévues dans le cadre du réaménagement global de la place de la République par la Ville de Caen. La localisation de l'intervention, à proximité immédiate de l'église, a motivé, suivant l'hypothèse de la présence possible de sépultures, la prescription d'un diagnostic archéologique.

Ce dernier a été précédé d'une rapide étude documentaire qui a permis de préciser que cette église avait été érigée entre 1684 et 1689 par la communauté des Jésuites sur des terrains acquis en 1667, correspondant jusqu'alors à une zone marécageuse en bordure du tissu urbain, et donc fraîchement intégrée à la ville. La construction du lieu de culte, dédié initialement à Sainte-Catherine-des-Arts fut accompagnée de l'aménagement d'un parvis à l'est permettant de mettre en valeur la façade de l'église, seule partie décorée de l'édifice. Ce constat semblant aller à l'encontre de l'hypothèse de la localisation du cimetière de la communauté religieuse devant la façade de l'église a été confirmé par l'intervention sur le terrain qui n'a révélé aucune inhumation. Les investigations ont révélé la présence de plusieurs phases de remblaiement témoignant de l'utilisation des lieux comme zone de dépotoirs à la fin du Moyen Âge-début de l'Époque moderne, puis, suite à leur intégration dans l'espace urbain à partir de la fin du XVI^e siècle, du souhait d'assainir et d'assécher le secteur pour le lotir à partir du XVII^e siècle. Au-delà des remblais détritiques observés en fond de tranchée et de sondages, la stratification est marquée par l'apport d'une importante couche de déchets calcaires provenant de carrières. Son épaisseur est comprise entre 0,70 et 1,10 m et son extension a été confirmée sur toute la longueur de notre tranchée. Cette couche sert d'assise à un lit de sable de mer qui accueille à son tour le revêtement pavé du parvis. Si l'on ne peut confirmer que cet aménagement de surface encore en usage est celui mis en place à la fin du XVII^e s., d'anciennes vues sur cartes postales datant, *a minima*, du début du XX^e siècle, attestent de sa présence à cette date.

L'intervention au niveau du parvis de l'église Notre-Dame de la Gloriette confirme les observations réalisées lors du diagnostic archéologique mené en juin 2016 place de la République, et complète nos connaissances sur la nature de l'occupation et la chronologie de l'extension du tissu urbain dans ce secteur de l'agglomération caennaise entre la fin du Moyen Âge et l'époque moderne.

Grégory SCHÜTZ

Service archéologie, Département du Calvados

Le diagnostic a été prescrit dans le cadre du « Schéma directeur du Château de Caen » conduit par la communauté d'agglomération « Caen la Mer ». Cette opération s'est déroulée en deux phases : la première est intervenue en juillet 2017 en amont de la déviation

des réseaux techniques dans l'emprise du fossé d'enceinte côté ville du château de Caen ; la seconde a été consacrée au réaménagement paysager le long de la Rue de Geôle au sud-ouest du rempart du château en novembre 2017.

Phase 1

L'emprise de la prescription archéologique de la phase 1 concerne une surface de 2 430 m². Les huit tranchées de diagnostic implantées sur une portion d'environ 220 m du fossé sud-est du château (fig. 1) ont permis d'aborder son mode de fonctionnement entre le Moyen Âge et son comblement au début du XIX^e siècle. Il n'a pas été possible d'obtenir un profil complet du fossé d'enceinte, les tranchées étant implantées dans l'emprise des réseaux, de manière longitudinale dans le fossé. Cependant, la plaquette calcaire dans lequel il est creusé a été atteinte dans trois sondages, entre 1,50 et 1,70 m de la surface actuelle.

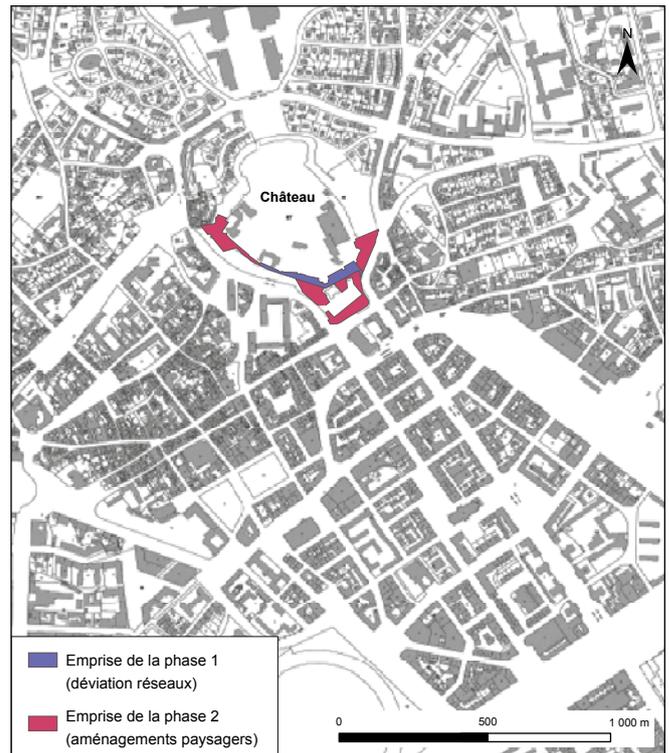
Le fossé côté ville a connu deux modes de fonctionnement : vers les parcelles bâties de la rue de Geôle, il a été curé et entretenu jusqu'à son comblement par des remblais massifs et homogènes au début du XIX^e siècle. Vers la barbancane, à l'entrée du château, les remblais de fonctionnement de nature détritivée et déposés en fines couches de dépotoir suggèrent un entretien moins régulier. Les premiers remblais contenant des éléments mobiliers du XIV^e siècle, période à laquelle l'habitat du quartier se densifie, fournissent un *terminus ante quem* pour le creusement du fossé d'enceinte. Les séquences de comblement antérieures éventuelles ont soit été effacées par curage entre le creusement du fossé et le XIV^e siècle, soit n'ont pas existé, avec un fossé créé peu avant le XIV^e siècle. La présence d'un fossé d'enceinte le long du rempart du château construit au XI^e siècle, semble tout de même assez probable, même dans l'enceinte du bourg.

Le fossé est comblé au début du XIX^e siècle, ce que confirment les deux plans de 1804 et 1810. Il est alors remplacé par un chemin longeant les parcelles bâties entre la rue de Geôle et le rempart. Des niveaux de sol de mortier et des couches de fonctionnement du chemin ont été dégagés sur le remblai final du fossé à environ 0,40 m du sol actuel. Une réfection d'un mur parcellaire maçonné construit dans l'emprise du fossé avant son comblement a été découverte à l'ouest de la barbancane, au pied d'une des tours du rempart. Les sources historiques d'époque moderne indiquent que le fossé est loué à des particuliers, et ce jusqu'au XIX^e siècle, ce que ce mur pourrait matérialiser. Après le comblement du fossé, un tracé légèrement différent de ce mur est encore visible sur le plan de 1810, dont toute trace disparaît sur le plan de 1946. Un mur parallèle au chemin a été dégagé et évoquerait une limite de cheminement. Son tracé est matérialisé sur le plan de 1946 en pointillé. Enfin, une maçonnerie perpendiculaire à une des tours de la barbancane et construite entre le courant du XIX^e siècle et le milieu du XX^e siècle, semble barrer le chemin. Aucun plan disponible n'en indique l'existence.

Phase 2

Douze tranchées de diagnostic ont été réalisées en novembre 2017 dans le cadre de la phase 2 du projet de modification paysagère, d'une surface totale de 7 700 m². Cette seconde tranche se situait dans

l'emprise du fossé sud-est au pied des remparts du château, en face de la rue de Geôle, ancienne Rue Cattehoule, rue principale du « Bourg-le-Roi » au Moyen Âge (fig. 1).



Caen, Schéma directeur du Château de Caen, fig. 1 : localisation de l'emprise du diagnostic archéologique, phase 1 et phase 2 (E. Bourhis et H. Dupont).

Une tranchée a été implantée au pied de la tour Puchot, dans l'axe de l'enceinte urbaine rejoignant la porte Saint-Julien. Une maçonnerie, édifée à la période médiévale ou moderne, chemise le bord ouest de la portion du fossé creusé dans le socle calcaire (fig. 2). Recouverte par le comblement du début du XIX^e siècle du fossé, elle est difficilement datable. Les plans modernes permettaient de supposer, au moins à partir du XVI^e siècle (cf. plan de Belleforest de 1575), la



Caen, Schéma directeur du Château de Caen, fig. 2 : maçonneries des XVIII^e-XIX^e siècles barrant le fossé d'enceinte sud-ouest du château (H. Dupont).

présence d'un mur barrant transversalement le fossé, en continuité du mur d'enceinte urbaine coté porte Saint-Julien. Lors de sa dernière phase de construction, le mur, fossilisé en limite parcellaire, est monté à l'aide de blocs calcaires de facture médiévale en remploi. Sur le cadastre de 1810, il constitue la limite entre le fossé comblé au début du XIX^e siècle au sud-ouest du rempart du château et la portion non comblée du fossé nord-ouest. Un second mur parcellaire, perpendiculaire au précédent, également présent sur les plans de 1804 et 1810, constitue une limite légèrement décalée par rapport à celui qui chemise le fossé, entre le bord sud du fossé comblé et le rempart du château. Deux petits bâtiments contemporains, absents des cadastres du XIX^e siècle et du milieu du XX^e siècle, sont construits contre les deux murs parcellaires.

Une seconde tranchée localisée dans une portion de fossé située à l'ouest du logis du gouverneur a permis de confirmer les informations obtenues dans les sondages de la tranche 1 : le fossé y a été curé et entretenu tout au long de son histoire, jusqu'à son comblement final par des remblais massifs et homogènes au début du XIX^e siècle.

Au pied du rempart, sous la tour Mathilde, le fossé d'enceinte sud-est du château a été sondé sur 1,50 m de profondeur, à l'aide de trois tranchées. Cette portion de fossé est située en face du quartier du Vaugueux le long de la rue du même nom, à l'extérieur de l'enceinte urbaine qui ferme le « Bourg-le-Roi », côté porte au Berger. Contrairement au fossé côté ville, cette portion, hors de l'enceinte du « Bourg-Le-Roi », n'a manifestement pas été entretenue ni curée depuis le XVI^e siècle. Elle a servi de dépotoir et laissée libre aux comblements progressifs.

Une autre tranchée est localisée dans l'emprise du fossé ceinturant la barbacane qui soutient le pont menant à la porte Saint-Pierre et permettait d'accéder au château à partir du « Bourg-le-Roi ». Cette portion a été comblée également au début du XIX^e siècle, comme toute la partie sud-est du fossé d'enceinte. Le sondage n'a pas permis d'analyser le comblement à cause de la présence d'un escalier postérieur à 1810 et d'une dalle en béton couvrant un réseau de caves dédiées à la protection de réseaux techniques contemporains, aujourd'hui obsolètes. Un bâtiment dédié à ces pièces techniques est présent sur le plan de 1944. Il est probable que ces réseaux aient été abandonnés après la Seconde Guerre mondiale.

Les futurs travaux impactent également le terre-plein situé au sud de la barbacane, rue Montoir Poissonnerie en face de l'église Saint-Pierre. Le parking souterrain et ses aménagements ont limité les investigations à une seule tranchée à l'emplacement du diagnostic réalisé en 1986 par Jean-Yves Marin et Pascal Leroux, la fouille extensive ayant été réalisée dans l'emprise du parking souterrain un peu plus au nord. Les fondations de trois maisons d'habitation de la fin du XV^e siècle, des latrines, un puits et un fossé associés qui ont fourni un lot de mobilier témoignant d'un certain niveau de vie des occupants y avaient été recueillis. Les résultats

du présent diagnostic sont conformes à ceux de cette fouille, avec la découverte très partielle d'une cave creusée dans le loess et remblayée par des couches dépotoirs du XVI^e siècle. Plusieurs phases de réfection des maçonneries ont été reconnues. Les éléments mobiliers et la faune révèlent un niveau de vie plutôt privilégié des occupants. Sur les plans de 1810 et 1944, la cave se situerait dans une parcelle vide de tout bâtiment, en retrait d'une trentaine de mètres de la rue Montoir Poissonnerie, ce qui a permis une bonne préservation des vestiges en sous-sol.

Une seconde cave située à proximité de la précédente, construite probablement à l'époque moderne, a été remblayée au milieu du XX^e siècle (fig. 3). Entre le début du XIX^e siècle et 1944, le quartier a subi des modifications : les bâtiments situés entre la rue du Ham et la place du château ont été arasés et ont permis l'agrandissement de celle-ci. Cette cave appartient à un bâtiment qui a également été modifié entre les deux levés cadastraux.



Caen, Schéma directeur du Château de Caen, fig. 3 : cave et maçonneries d'un bâtiment remblayé au XVI^e siècle, quartier rue Montoir-Poissonnerie (H. Dupont).

Deux tranchées ont permis de découvrir les fondations d'un mur d'un bâtiment et les substructions d'une cave avec ses départs de voûte, tous deux probablement construits à la période moderne et détruits lors de la Reconstruction. Leurs façades sont orientées vers la rue de Geôle. Cette zone correspond au quartier oriental au pied de la barbacane et de la porte Saint-Pierre menant au château. D'après les données documentaires, le présidial se trouvait au numéro 22, soit quelques mètres à l'est des deux tranchées. D'après le cadastre de 1944, le bâtiment découvert lors de l'opération est indiqué entre le n° 28 et le n° 32. Le mur dégagé correspond au pignon sud d'un corps de bâtiment à quatre ailes entourant une cour intérieure. Le n° 30 de la rue de Geôle est très bien documenté par les plans d'architecte et les clichés mis en œuvre par les services de la Reconstruction en vue de l'indemnisation des habitants du quartier après les bombardements de juin 1944 (Archives départementales du Calvados). Cependant, les données recueillies ne correspondent à aucun plan figuré sur le cadastre de 1944. Une

recherche plus approfondie dans ces archives serait nécessaire pour affiner l'identification.

Le plan de 1944 permet de situer un autre bâtiment dont la cave a été dégagée entre le n° 22 et le n° 28 de la rue de Geôle. Ce bâtiment n'est pas documenté par les archives de la Reconstruction. La cave découverte serait située dans l'angle nord-ouest du bâtiment, en fond de parcelle, en bord de venelle perpendiculaire à la rue de Geôle. Son remblaiement dans la première moitié du XX^e siècle atteste une occupation tardive sans qu'il soit possible de situer chronologiquement la construction en élévation. L'ensemble est arasé à la Reconstruction.

Enfin, trois tranchées ont été implantées à l'extrémité nord-ouest du quartier d'habitation localisé entre le fossé d'enceinte du château et la rue de Geôle. Le secteur a déjà été exploré lors des opérations archéologiques générées par l'agrandissement de la station Quatrans du tramway. Les résultats du présent diagnostic révèlent surtout les conséquences de l'arasement post-Seconde Guerre mondiale sur les vestiges bâtis présents sur les plans anciens et contemporains : le substrat calcaire a été atteint dans toutes les tranchées, les vestiges bâtis y étant totalement arasés.

Hélène DUPONT
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Caen

Station Quatrans (diagnostic)

Contemporain

Le diagnostic a été effectué au pied du rempart sud-est du château de Caen, le long de la rue de Geôle, sur le versant sud-ouest du plateau calcaire dominant la basse vallée de l'Orne. La parcelle diagnostiquée, d'une superficie de 4 100 m², est divisée en deux zones de prescription qui comportent chacune un objectif scientifique différent : la zone en bas de pente, d'une superficie d'environ 1 000 m², impactée par l'agrandissement de la station de tramway « Quatrans » a été sondée de manière approfondie, jusqu'à l'apparition ponctuelle du socle de calcaire. Le reste de l'emprise, seulement impactée par des travaux paysagers, devait permettre d'évaluer le niveau d'apparition des vestiges sans aller au-delà de 2 m de profondeur. Au total, six tranchées et 9 % de l'emprise ont été diagnostiqués.

La totalité de l'emprise se situe dans un quartier d'habitations qui s'est développé du Moyen Âge jusqu'au milieu du XX^e siècle au pied du promontoire sur lequel s'est installé le château au XI^e siècle. Les plans anciens établis entre le XVI^e et le XVIII^e siècle montrent un développement progressif de l'habitat le long de la rue de Geôle. Cet habitat est associé à des parcelles de jardin, closes de murs, perpendiculaires au fossé d'enceinte du château. Progressivement, la création de bâtiments d'habitation et de cours privatives, de bâtiments commerciaux et d'annexes utilitaires, se densifie sur les parcelles autrefois destinées aux jardins. Le comblement du fossé d'enceinte à la fin du XVIII^e siècle accentue ce phénomène par la création d'un chemin le long du rempart, la façade de certains des nouveaux bâtiments s'orientant désormais vers le nord. Les bombardements alliés intervenus en juin et juillet 1944 détruisent une grande partie du quartier. Lors de la Reconstruction, ce qu'il reste des édifices sera finalement arasé et la rue de Geôle élargie. Aujourd'hui, les futurs travaux d'agrandissement de la station de tramway « Quatrans » impactent les parcelles de fond de cour. L'élargissement de la rue de Geôle

après guerre a quant à lui impacté les édifices situés le long de la rue.

Toute l'emprise est recouverte d'un remblai de nivellement de 0,40 à 1 m d'épaisseur, mis en place au moment de l'arasement du quartier lors de la Reconstruction. L'homogénéité du remblai, tant par sa composition et la datation fournie par les nombreux tessons de céramique (XIX^e siècle), montrent qu'il a été prélevé sur une même zone. Une recherche en archives pourrait permettre de définir la provenance de ce remblai et par là-même renseigner un des aspects de la gestion des travaux de Reconstruction dans le quartier. La pente du terrain diagnostiqué, orientée nord-sud et de plus de 20 %, a été créée artificiellement lors de la mise en herbe de la zone. Ainsi, le glacis originel de la butte castrale a été recréé grâce à un remblai limoneux vierge de tout mobilier. Ce remblai, épais parfois de plus de 1,50 m en haut de pente, s'amenuise au fur et à mesure que l'on s'approche de la rue de Geôle. Ces remblais recouvrent les 100 entités archéologiques découvertes (murs, sols, niveaux d'occupation et remblais), situées chronologiquement entre le XI^e et le milieu du XX^e siècle.

L'occupation médiévale la plus ancienne est perceptible dans deux tranchées. Dans l'une d'elles, quelques tessons de céramique prélevés dans un remblai situé sous des alignements de blocs de calcaire installés dans un niveau argileux de la fin du Moyen Âge ou du début de l'époque moderne, sont les seuls indices d'une occupation des XI^e-XII^e siècles. La cote de profondeur de 2 m indiquée par la prescription n'a pas permis d'expliquer la mise en place de ce remblai. La seconde tranchée est implantée dans une parcelle en jardin au début du XIX^e siècle. Les plans anciens et le cadastre de la fin des années 1930 attestent également l'absence de bâtiment à cet endroit. La roche calcaire y a été entaillée de manière systématique et profonde parfois sur plus de 2,8 m de profondeur à partir de la

surface actuelle. Vierge de mobilier, le remblaiement de « l'entaille » située au nord de la tranchée - au plus proche du rempart et de l'ancien fossé d'enceinte - n'a pu être daté alors que l'excavation présente au sud a été remblayée, d'après les nombreux lots de céramique, dans la seconde moitié du XIV^e siècle. L'étage géologique atteint correspond à du calcaire altéré et fracturé plutôt utile à l'extraction de la pierre de blocage ou à du remblai. Dès le XI^e siècle, la pierre à bâtir (calcaire de Caen) a été extraite à partir du pied du rempart jusqu'à une distance difficile à évaluer avec certitude. La zone testée ne semble jamais avoir été bâtie, il ne s'agit donc pas de « grattages » destinés à installer des fondations de bâtiments mais peut-être pour des aménagements de cours. La présence d'un départ de « galerie » voûtée en plein cintre (d'époque romane ?), large entre les voussoirs d'1,80 à 2,10 m, découvert en limite orientale de l'excavation pose question : il n'est pas possible à ce stade d'affirmer qu'il s'agisse d'un accès possible dans la roche pour une exploitation éventuelle du calcaire. Il peut tout aussi bien s'agir d'une canalisation. La découverte d'une maçonnerie construite contre la paroi de l'excavation sud et après la condamnation de la partie ouest de la « galerie » voûtée, pourrait s'apparenter à un mur de soutènement ou un mur de terrasse (fig. 1). Notons que son appareillage est similaire au mur de soutènement du rempart sud-est qui s'appuie sur la roche mise à nu. La totalité de cette séquence (creusement de la roche, construction de la voûte, remblaiement de la « galerie » et construction du mur de soutènement) est antérieure au milieu du XIV^e siècle, date de mise en place du remblai qui condamne l'ensemble.



Caen, Station Quatrans, fig. 1 : mur de terrasse installé à l'aplomb d'une fosse d'extraction de blocs de calcaire en fond de parcelle le long de la rue de Geôle (XIII^e-XIV^e siècle) (H. Dupont).

C'est après ce remblaiement que sont construites successivement quatre maçonneries en pierre calcaire. Elles apparaissent à 0,50 m de la surface actuelle. La stratigraphie générale de la zone et le mobilier issu des tranchées de fondation des murs et remblais d'installation permettent de situer ces constructions entre la fin du XIV^e siècle et le milieu du XVI^e siècle.

Leur fonction est difficile à établir car leur préservation est très lacunaire. Cependant, elles se poursuivent dans la berme orientale de la tranchée où des remblais associés peuvent être datés des XV^e-XVI^e siècles par de nombreux tessons de céramique. Un sol de cour pavé est ensuite mis en place entre le XVIII^e et le XIX^e siècle. Au nord de la tranchée, un mur de clôture de jardin, non daté et perpendiculaire au rempart, a été dégagé.

Le long de la rue de Geôle, une cave, dont le départ de voûte est préservé, est construite en pierre de Caen et au mortier coquillier. Elle a été reconnue sur 7,8 x 7,30 m mais se poursuit à l'est et au nord de la tranchée. Un mur orienté nord/sud se poursuit au sud du bâtiment et lui est chaîné. La largeur des maçonneries (entre 1 et 1,5 m) évoque le sous-sol d'un bâtiment dont l'élévation devait être conséquente. Au cours de son histoire, la cave a été divisée en deux par un mur de refend. Le départ d'un soupirail est visible dans le mur sud, ce qui atteste que le bâtiment a été arasé juste sous le niveau de sol de son rez-de-chaussée. La condamnation de la cave peut être datée de la seconde moitié du XIX^e siècle grâce au mobilier issu du remblai qui la comble. Un remblai présent sur toute l'emprise de cette cave peut quant à lui être daté du début du XX^e siècle. Le cadastre de 1944 indique en effet l'absence de tout bâtiment à cet emplacement. D'après son mode de construction (très soigné), cette cave pourrait dater de l'époque moderne (entre le XV^e et le XVIII^e siècle) sans plus de précision.



Caen, Station Quatrans, fig. 2 : escalier et succession de bâtiments d'époque moderne et contemporaine (H. Dupont).

Dans un autre sondage positionné le long de la rue de Geôle, la présence de niveaux de sol très bien préservés et de remblais d'installation des bâtiments d'époque moderne laissent soupçonner la présence de vestiges antérieurs sous-jacents. Au sud de la tranchée, un escalier en pierre calcaire menant vers un sous-sol comblé au XVI^e siècle apparaît à 0,90 m de la surface actuelle (fig. 2). Le sol en mortier de la cave et un petit niveau d'occupation ont été atteints 1 m plus bas. L'emprise de cet escalier correspond à un petit bâtiment quadrangulaire (tourelle d'escalier ?) encore en élévation en 1810 et accolé à un autre bâtiment au nord. Le diagnostic permet de déterminer que celui-ci est construit sur des remblais datés du XVIII^e siècle. Ce sont peut-être les degrés supérieurs de cet escalier qui desservent encore les étages de ce bâtiment au début du XIX^e siècle. Trois murs parallèles construits selon le même mode permettent d'y créer trois pièces en rez-de-chaussée. Les mobiliers prélevés dans les niveaux de sols (pipe en kaolin, probable fuseau de dentelle et tessons de céramique) et la nature des niveaux d'occupation datés du XIX^e et du début du XX^e siècle (niveaux charbonneux et cendreux) indiqueraient une occupation peut-être artisanale du lieu évoquée par sa situation enclavée en fond de parcelle, en tout cas en 1810. Les deux niveaux de sols construits (dalles de calcaire puis tomettes) d'une pièce appartenant à un

édifice perpendiculaire au bâtiment précédent ont été dégagés au nord de la tranchée. La façade nord de cet édifice est probablement orientée vers le rempart, le long du chemin créé après le comblement du fossé d'enceinte à la fin du XVIII^e siècle.

Au centre de la parcelle diagnostiquée, l'angle nord-ouest d'un bâtiment présent sur les cadastres de 1810 et de 1944 ont été découverts. Ces murs sont édifiés en pierre calcaire sur des remblais composés de substrat calcaire remanié, vierge de tout mobilier. Ces remblais comblent là encore la roche entaillée sur plus de 2,8 au nord et 1,5 m au sud de la tranchée. Des latrines utilisées entre la fin du XVIII^e et le XIX^e siècle ont été construites à l'extérieur du bâtiment contre son angle nord-ouest.

Seule une tranchée implantée à côté du chemin et de la zone paysagère est vierge de toute structure. Le substrat y est atteint immédiatement sous la couverture limoneuse, ce qui permet de supposer un nivellement du terrain à cet endroit. De manière générale, le diagnostic montre que l'arasement post-Seconde Guerre mondiale et les remblais mis en place lors de la Reconstruction n'ont pas impacté en profondeur le reste de l'emprise.

Hélène DUPONT
INRAP

Moyen Âge

Moderne

La fouille fait suite aux découvertes des vestiges révélés par un diagnostic en février 2017 (voir *supra*). Elle s'est déroulée en plusieurs tranches entre novembre 2017 et décembre 2018, selon quatre zones d'étude auxquelles s'ajoutent neuf sondages correspondant à l'implantation de poteaux électriques sur le tracé des rails du tramway.

La fouille a permis de mettre au jour les vestiges d'aménagement en terrasse du promontoire, aménagement probablement contemporain aux premières phases de construction du château (phase 1 de la fouille : XI^e-XII^e siècles). Ces terrasses sont bordées de murs maçonnés de manière très soignée. Un four à chaux, recoupé par une fosse d'extraction de calcaire, a été condamné au XII^e siècle. Ces terrasses délimitent également des zones d'extraction du substrat calcaire qui ont été creusées lors d'une seconde phase d'occupation du site, entre le XII^e et le début du XIV^e siècle. En effet, un « chapelet » de quatre fosses d'extraction de calcaire (dimensions moyennes : 5 m de large et de long, 2,50 à 3 m de profondeur à partir de la surface actuelle) sont remblayées entre le XIII^e et le XIV^e siècle comme en témoigne les nombreux tessons de céramique prélevés dans leurs comblements. Après la mise en place d'un épais remblai de nivellement, au plus tôt dans la première moitié du XIV^e siècle, ont été

Caen

Station Quatrans (fouille)

Contemporain

mis en place des murs correspondant à des limites parcellaires. Ces parcelles de forme allongées sont vraisemblablement des cours et/ou jardins distribués à l'arrière du bâti qui se développe côté nord de la rue de Geôle. La distribution spatiale des fosses d'extraction correspond également aux limites du parcellaire immédiatement postérieures. Cette distribution n'est pas sans évoquer l'idée d'un développement de l'habitat « raisonné » voire « programmé » à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle. Cette hypothèse sera approfondie grâce à l'étude archéologique et à l'examen d'éventuelles sources d'archives. Malgré le développement de l'habitat jusqu'au début du XX^e siècle, le souvenir topographique des murs de terrasse médiévaux (complétés ensuite à la période moderne) est encore perceptible dans le parcellaire du cadastre du début du XIX^e siècle, il en est de même pour les limites parcellaires médiévales. Une étude des réseaux parcellaires à partir du cadastre napoléonien permettra sans doute d'en identifier d'autres hors de l'emprise de la fouille.

C'est immédiatement après la mise en place de ces remblais de carrière parfois épais de plus de 2 m que les premiers témoins d'habitat médiévaux (XIV^e siècle) ont été dégagés sous la forme d'un petit bâtiment à quatre pièces (dont des latrines) construit à l'aide de



Caen, Station Quatrans : vue zénithale de deux fosses d'extraction délimitées par des murs parcellaires postérieurs (©Hague-Drone).



Caen, Station Quatrans : vue de quatre bâtiments construits entre le XV^e et le XVIII^e siècle, à partir de la rue de Geôle (©Hague-Drone).

petits solins de blocs de calcaire liés à la terre (phase 3). Une belle fosse dépotoir dont les nombreux mobiliers (vaisselle en céramique, verre et faune), datés de la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle, témoigne également des premières occupations bâties de la zone. Datable de la même période, un puisard aménagé grâce à deux voûtes en plein cintre a été dégagé. La fouille a également permis de mettre au jour deux caves remblayées au XVIII^e siècle ainsi que sept à huit bâtiments maçonnés construits sur cave pour la plupart, entre le XVI^e et le XVIII^e siècle. Ces dernières sont remblayées pendant la Seconde Guerre mondiale. Ces premiers résultats forment un aperçu des données de la fouille, ces hypothèses seront affinées et étudiées lors de l'étude des sources archéologiques et archivistiques.

Hélène DUPONT
INRAP

Moderne

Contemporain

Carpiquet

Chemin de la Motte, BL 20p

Le diagnostic a été réalisé avant l'installation d'un immeuble d'habitation par la société Bouygues sur une surface de 6 477 m² correspondant à une fraction d'une grande parcelle.

La période protohistorique, qui était attendue en raison d'un plan d'enclos perçu en photographie aérienne dans la parcelle voisine, n'a pas été mise en évidence. Un fossé et deux trous de poteaux probables dans la tranchée 2 constituent éventuellement la prolongation du réseau lié à l'enclos, mais sans certitude faute de mobilier.

Toujours dans le prolongement des fossés d'enclos de la photographie aérienne, une grande carrière de calcaire de 3 m de profondeur occupe l'angle nord-est de l'emprise. Le sondage réalisé n'a pas permis d'obtenir des éléments de datation.

Concernant les périodes récentes, la tranchée 1 a livré les restes des fondations d'un mur (de clôture ou de bâtiment ?), suivi sur une quinzaine de mètres de longueur. Les éléments mobiliers trouvés à proximité directe de ce mur sont relatifs à l'époque moderne (XVI^e-XVIII^e siècle).

La même tranchée a également livré les restes d'une fondation de mur et d'un chemin empierré relatif à l'installation, après la Seconde Guerre mondiale, d'un bâtiment d'exploitation agricole.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Pour son projet d'extension du lotissement du Val Angot à Anguerny, la société SAPI envisage la viabilisation d'une aire agricole de 8 825 m², adossée, au sud-est, au projet du Parc 1 sur lequel fut découvert en 2015, sur la lisière du bourg et à 60 m de son église du XII^e siècle, la partie septentrionale d'un habitat du haut Moyen Âge (VII^e-X^e siècles) préfigurant très certainement l'implantation de la paroisse du XII^e et du bourg actuel. Le site a fait l'objet d'une fouille préventive en 2016.

Le diagnostic mené dans l'emprise du nouveau projet a révélé assez peu d'aménagements. À l'exception d'un possible fossile de chemin, ou d'une limite parcellaire entretenue et restaurée plusieurs fois, la discrétion des

vestiges alto-médiévaux dans l'emprise du nouveau projet a surtout confirmé l'appréciation des limites antérieurement proposées au site vers le nord-ouest.

La découverte d'un second fuseau de fossés (parcellaire, chemin ? ...) traversant l'emprise du sud-ouest au nord-est, à la perpendiculaire du premier fuseau et attribuable à l'âge du Fer (probablement Second), renseigne de son côté un horizon chronologique encore peu ou prou documenté dans ce secteur.

Ivan JAHIER
INRAP

Découvert en 2014 à l'occasion des travaux de décaissement liés à la mise en place de la voirie lors de la construction d'un lotissement d'environ 1,5 ha, le site antique de Commes a ensuite été fouillé en 2015 et 2016. Il s'agit d'un établissement rural romain dont les activités étaient dédiées à la fabrication de teinture pourpre et à la préparation de coquillages alimentaires. Situé à 1,5 km de Port-en-Bessin, port maritime préssumé, le cas de Commes met particulièrement bien en valeur l'ancienneté de l'exploitation des coquillages marins sur le littoral normand.

Sur l'ensemble de la surface étudiée, la fouille a révélé, pour la période romaine (I^{er}-IV^e siècles), une série de quatre bâtiments principaux (un entrepôt, deux bâtiments à vocation artisanales – un atelier de traitement des coquillages à pourpre et une cuisine – et une maison) une quinzaine de foyers et de fours (dont quatre grands fours), un séchoir et une série de fosses et de fossés dépotoirs (pour l'essentiel comblés de coquilles marines : pourpres, patelles, moules, bigorneaux), dans une cour au sol partiellement empierré. L'ensemble loti est clôturé par un épais mur, dont trois pans ont été dégagés. La moitié ouest du site, en bas de pente, est avant tout structurée par deux grands bâtiments interprétés respectivement comme un atelier dédié à la fabrication de la teinture pourpre (bât. 2), et un entrepôt (bât. 1) dans lequel un séchoir a été aménagé (bât. 3). En haut de pente, à l'est, l'espace est plutôt dédié au traitement des coquillages consommables. Il comprend une grande cuisine d'environ 100 m², isolée dans un édifice abritant une batterie de cinq foyers (bât. 5), ainsi que deux autres fours extérieurs. Entre les deux espaces, sur la rupture de pente, le bâtiment 4 est une unité d'habitation encadrant une cour traversée par deux canalisations.

Sur le plan de la connaissance des pratiques artisanales liées à la fabrication de teinture à l'époque romaine, l'originalité de cette fouille tient avant tout à la découverte d'une série de structures de combustion pouvant être liées à l'une des étapes de la transformation des coquillages à pourpre en teinture. Pris dans son ensemble, le site revêt ainsi un intérêt scientifique majeur : il s'agit du seul cas, sur l'ensemble des provinces occidentales de l'empire romain, à présenter, dans la chaîne opératoire de traitement des coquillages à pourpre, la phase de transformation et de réduction du liquide tinctorial en teinture, et il s'agit également de l'unique site sur lequel seraient associés espace artisanal et espace d'habitation, offrant ainsi une vision complète du fonctionnement de ces formes particulières d'exploitations rurales.

À l'issue de ces deux campagnes de fouille, l'ensemble des études de mobilier a été programmé en 2017 et 2018. Pour l'année 2017, 15 échantillons pris en charge dans le cadre du protocole Artemis Culture ont été analysés pour obtenir des datations ¹⁴C. La stabilisation des objets métalliques ainsi que l'étude de la céramique et le traitement de la malacofaune ont également pu être initiés en 2017.

Synthèse des résultats des datations AMS

Sur les deux années de fouille, une très grande quantité de coquilles marines a été mise au jour, parmi lesquelles les pourpres *Nucella Lapillus* font l'originalité du site. La plus grande partie de ces dépôts de coquilles se trouve dans la moitié sud du chantier de 2015, où se concentrait un dense maillage de fosses et fossés dépotoirs contenant des coquilles et des microcharbons, à l'exclusion de tout autre mobilier, dans une vaste cour ouverte séparée des bâtiments artisanaux (bât. 1 et



Commes, Le Bourg : plan phasé du site (C. Allinne).

2). Ces fosses dépotoirs étaient dans plusieurs cas très proches (1 à 5 m) de foyers secondaires, qui ne contenaient que des dépôts charbonneux.

Ces structures posant un problème stratigraphique et chronologique (les dépotoirs coquilliers sont déconnectés stratigraphiquement des espaces les mieux compris et datés), il a été décidé en 2017 de faire une demande de datations AMS sur coquilles et microcharbons à titre de test.

Les résultats obtenus sont mitigés : sur les dix unités stratigraphiques datées, deux présentent des résultats cohérents entre les datations obtenues sur charbons et sur coquilles, datations qui s'accordent bien avec celles obtenues par l'étude du mobilier. Deux autres présentent une bonne concordance entre les dates obtenues sur coquilles et charbons, le reste révèle soit des discordances soit des résultats incohérents.

Traitement et étude du mobilier métallique

Le traitement de la moitié du mobilier métallique a été entamé en 2017, compte tenu de son très mauvais état de conservation et de sa décomposition très rapide. Si l'assemblage comprend, classiquement, beaucoup d'éléments de clouterie, il inclut aussi une trentaine

d'objets mieux caractérisés relevant de domaines d'utilisation à déterminer, dont un lot de petites plaques semblant appartenir aux éléments d'assemblage d'un coffret. Bien que ce matériel soit peu abondant, son étude pourra contribuer à éclairer et préciser les types d'activités qui se déroulaient dans plusieurs secteurs de la zone fouillée. Ce sera en particulier le cas pour les quatre bacs de cuisson de la grande cuisine et les sols autour de ces foyers, qui ont livré un mobilier original peut-être à même de préciser, avec l'étude céramique et l'étude de la faune, les formes de préparations alimentaires effectuées dans cet espace.

Étude de la malacofaune et des restes osseux

L'étude de la malacofaune revêt une dimension toute particulière, dans la mesure où la compréhension de la vocation de ce site inhabituel repose activement sur cette spécialité.

Les invertébrés marins analysés proviennent à la fois de ramassages à vue et de prélèvements de sédiments faits lors des fouilles en 2016. L'originalité du cas de Commes reposant sur le fait qu'il s'agit d'un espace d'exploitation des coquillages marins, l'étude de la malacofaune représente une part fondamentale des

études post-fouille. Au total, ce sont plus de 30 kg de coquilles marines qui ont été analysés au CReAAH au laboratoire Archéosciences de Rennes.

L'étude a débuté par l'analyse des coquilles associées à des niveaux de sol et des foyers du bâtiment 5, interprété comme une cuisine, permettant de comprendre quels coquillages étaient préparés ou consommés à Commes. Ainsi, les moules tiennent une place importante parmi les espèces consommées au côté des patelles, des huîtres et des bigorneaux. La biométrie de l'huître plate, de la patelle et du bigorneau, de même que la reconstitution des dimensions originelles des moules montrent que les individus ont été sélectionnés dès l'estran pour leurs grandes dimensions par rapport au stock naturel disponible. Ces données témoignent d'une bonne gestion des ressources naturelles et des zones de collecte. L'analyse des coquilles trouvées à Commes est une occasion rare d'illustrer la place des coquillages dans les pratiques culinaires de la fin du I^{er} au début du IV^e siècle dans le Calvados et de réfléchir sur les modes d'exploitation du littoral.

Les pourpres *Nucella lapillus* ne sont pas bien représentés dans l'échantillon étudié en 2017, comparativement à leur proportion générale sur le site. Le lot de cette année provient en effet essentiellement du bâtiment 5 (cuisine), et non des zones artisanales et des espaces de rejet. Les coquilles identifiées en 2017, en contexte résiduel, confirment cependant leur utilisation à des fins tinctoriales.

Étude de la céramique

Le mobilier céramique est issu des deux campagnes de fouille et concerne une très large période, du I^{er} siècle après J.-C. à la période contemporaine. Au regard du volume de céramique, son étude a été répartie sur deux années successives. Afin de mieux cerner la chronologie et les différentes phases d'occupation de la partie haute du site, certains contextes des zones 3 et 4 ont été retenus dans le cadre de cette étude, tandis que la céramique provenant des zones 1, 2 et 5 fera l'objet d'une seconde étude en 2018. Le corpus réuni est ainsi constitué de 6012 tessons (NR) correspondant à un minimum de 573 individus (NMI), répartis dans 38 contextes.



Commes, Le Bourg : céramiques de la fosse 101 (J.-C. Fossey).

Les contextes étudiés pour ce site renvoient à des assemblages et des répertoires céramiques communs caractéristiques d'une occupation domestique. En outre, ils trouvent plusieurs parallèles avec les sites d'habitats ruraux contemporains dans les cités des Baiocasses et des Viducasses, et, dans certaines mesures, celle des Unelles. Les importations de vaisselle fine entre la période de la fin du I^{er} et le III^e siècle suivent un schéma classique déjà observé dans la région et s'effectuent auprès des principales officines.

En l'état actuel, les quelques éléments d'observation sur la datation générale des structures peuvent être résumés de la manière suivante :

- la fin du I^{er} siècle correspond sans doute à une première phase de fréquentation du site, mais le mobilier de cette époque (sigillée sud-gauloise), peu abondant et très fragmentaire, ne permet pas de préciser sa forme.
- les II^e et III^e siècles constituent la phase de développement de prospérité de l'exploitation rurale.
- les IV^e-V^e (VI^e ?) siècles représentent une phase de réorganisation des formes de l'exploitation, peut-être à mettre en relation avec une réorientation de l'économie du domaine.

- après cette période, les vestiges visibles des bâtiments ont continué, jusqu'au cours du Moyen Âge, à faire ponctuellement l'objet de récupération.

L'étude de 2017 confirme les observations préliminaires élaborées en 2015 et 2016. Elle fait surtout ressortir un aspect de la chronologie des occupations qui n'avait pas été soupçonné à la fouille : la maison (bât. 4) est antérieure au reste du site et tous les bâtiments n'ont pu être en activité ensemble que durant la première moitié du II^e siècle après J.-C. La période d'abandon progressive du bât. 4 est en effet contemporaine de la période de mise en place du reste activités.

L'étude programmée en 2018 concernera les derniers lots issus des contextes fouillés en 2016 dans les secteurs III et V, ainsi que l'ensemble des contextes des secteurs I et II fouillés en 2015 où le mobilier céramique est bien moins abondant. Cette étude permettra donc de mieux cerner la chronologie de l'occupation dans la partie basse du site, ainsi que celle de la fabrication de la pourpre.

Cécile ALLINNE
CRAHAM, Université de Caen

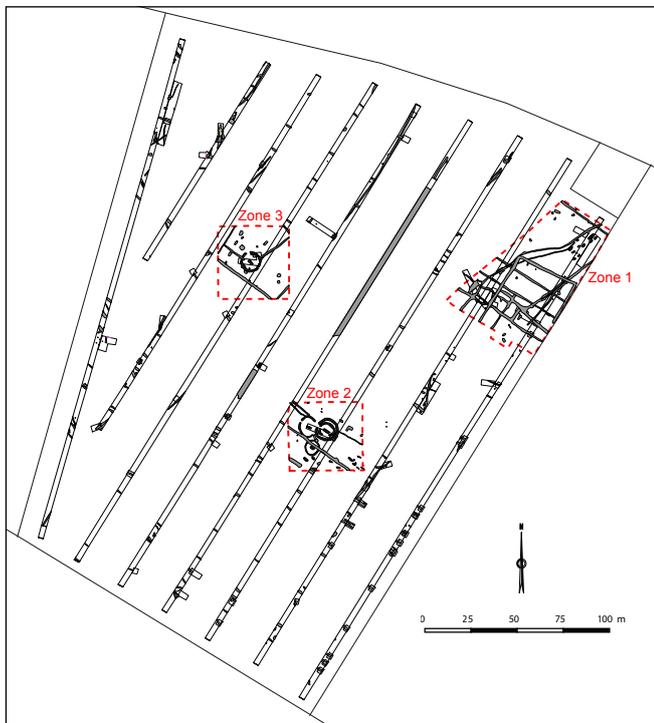
Sophie QUÉVILLON
Service régional de l'archéologie de Normandie

avec la collab. de
M.-A. THIERRY (étude céramologique),
C. DUPONT et G. RUPIN (étude malacologique),
P.-M. GUIHARD (étude numismatique)

Cette opération de fouille fait suite à un diagnostic archéologique réalisé en 2016 à l'emplacement d'une future zone pavillonnaire dénommée ZAC des Hauts Prés. Il s'agit de la deuxième tranche du projet d'aménagement, dont la première a également fait l'objet d'un diagnostic. Le projet de lotissement couvre une superficie d'une trentaine d'hectares longeant la marge occidentale de l'urbanisation actuelle de la commune. Il se situe au sud de la RD-35, reliant Douvres-la-Délivrande à Tailleville, petit bourg situé à l'ouest, à seulement 3 km du trait de côte de la Manche. La découverte de monuments circulaires et de vestiges funéraires a généré une prescription de fouille préventive sur une superficie de 7 000 m², répartie en trois zones d'ouverture.



Douvres-la-Délivrande, ZAC des Hauts Prés, tranche 2 : fouille d'un monument funéraire de l'âge du Bronze ancien-moyen (C.-C. Besnard-Vauterin).



Douvres-la-Délivrande, ZAC des Hauts Prés, tranche 2 : plan général de la fouille (C.-C. Besnard-Vauterin).

Deux zones, chacune d'une superficie d'environ 1 550 m², ont permis d'identifier quatre monuments circulaires, dont trois situés dans la même fenêtre et associés à un petit groupe funéraire en périphérie (zone 2). Les cercles dans cette zone apparaissent comme un ensemble agglutiné autour d'un monument principal. Ce statut de monument principal est supposé à partir des dimensions importantes, d'un double enclos et en raison de la configuration des deux autres cercles autour. L'un d'eux se greffe sur sa face nord-ouest ; l'autre est indépendant mais de petite taille. Chaque cercle enferme une tombe centrale, dont les ossements ne sont pas conservés. Seules quatre tombes parmi la dizaine de possibles sépultures en périphérie ont

conservé des restes osseux grâce à la profondeur plus importante des fosses. Des analyses radiocarbone sur ces os ont fourni une attribution chronologique du Bronze ancien/moyen, une datation qui est également retenue pour un vase déposé dans la tombe centrale du plus grand monument. Le quatrième cercle, apparu isolé dans la zone 3, enferme aussi une tombe centrale dépourvue de restes osseux. Ces quatre monuments et les fosses sépulcrales associées présentent une cohérence dans leur organisation, respectant tous une orientation nord-ouest/sud-est. Ils s'inscrivent vraisemblablement dans un vaste domaine funéraire, dont les fenêtres de fouille n'ont apporté qu'un aperçu très limité.

La zone de fouille la plus importante couvre une superficie de 3 900 m² et a permis de confirmer la présence d'un petit groupe funéraire de la période de transition du premier au second âge du Fer. Le nombre de fosses d'inhumation est toutefois limité à sept et les restes osseux ne sont pas conservés. Seule la présence de parure dans deux tombes confirme la vocation funéraire des vestiges. Il s'agit de torques, bracelets et anneaux de chevilles en bronze. Cette zone a également permis de mesurer la complexité et le caractère diachronique du réseau parcellaire, dont la fondation des premiers linéaments remonte à la même époque que l'installation des tombes, soit à la fin du premier ou au début du second âge du Fer.

Une tombe à inhumation isolée a été mise au jour dans le fossé du monument circulaire de la zone 3 et remonte également à cette période au vu de la parure qui est associée au défunt. Sa position au sein du fossé met l'accent sur l'ancrage pérenne des monuments de l'âge du Bronze dans le paysage à travers les siècles.

Dans cette même zone ont été mis en évidence des fossés parcellaires et quelques fosses contenant du mobilier divers dont des fragments de poterie, des rejets de fours et de consommation. Ils suggèrent la présence d'une occupation domestique dispersée au sein d'un parcellaire daté du début du second



Douvres-la-Délivrande, ZAC des Hauts Prés, tranche 2 : sépulture de l'âge du Bronze ancien-moyen (C.-C. Besnard-Vauterin).

âge du Fer, voire peut-être de la fin du premier. Ces observations renforcent les suppositions émises à la suite des deux tranches de diagnostics, à savoir celle d'un réseau parcellaire étendu occupé ponctuellement par des petites entités domestiques. Il s'agit d'une forme d'habitat dispersé qui peut être qualifiée de parcellaire loti et dont on connaît maintenant plusieurs exemples en Plaine de Caen pour la fin du premier au début du second âge du Fer. La présence du petit groupe

de tombes et d'une sépulture isolée au sein de ce parcellaire est à l'image du caractère morcelé de cette forme d'habitat pour cette séquence chronologique.

Enfin, la fouille a également permis d'identifier plusieurs vestiges liés au débarquement des forces alliées lors de la Seconde Guerre mondiale.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Éterville La Barrière

Âge du Fer, Antiquité

Moderne, Contemporain

Un projet immobilier de 12 ha en lisière du bourg d'Éterville a motivé la mise en place d'un diagnostic archéologique. L'emprise longe en partie la rue de l'Église et s'étire sur 600 m de long et 200 m de large au sommet de l'interfluve surplombant, à environ 2 km au nord-est, l'ex-marais de Caen et la confluence de l'Orne et de l'Odon. Le projet se situe ainsi dans l'intervalle des nécropoles des premier/second âge du Fer d'Éterville et de Verson, distantes de 2 500 m l'une de l'autre, à moins de 100 m de l'église (XIII^e siècle) et à quelques centaines de mètres tout au plus des principaux habitats médiévaux découverts sur la commune, par-delà le ruisseau de La Ruelle aux Goths, au sud-ouest.

Le plus ancien horizon reconnu dans l'enceinte du projet se réfère au Néolithique ancien ou moyen. Il est principalement illustré par les restes d'une industrie lithique en silex taillé du Cinglais et du Bathonien récent, marquée par un débitage laminaire propre aux cultures du Villeneuve-Saint-Germain et du Cerny. Le lot reste très réduit puisqu'il se constitue d'une vingtaine de pièces seulement, disséminées dans l'emprise selon des conditions de conservation encore mal appréhendées.

La seconde occupation concerne l'âge du Bronze avec, au centre du projet, une nécropole à inhumations avec un effectif évalué à 160 défunts répartis dans une aire ovoïde de l'ordre de 4 500 m². Elle pourrait s'accompagner de plusieurs incinérations et peut-être de quelques agrégats funéraires satellites. Un seul monument, désigné par un fossé en hémicycle tenant dans un arc de 6 à 7 m de diamètre est pour l'heure identifié au sein de cet ensemble. L'état de conservation des squelettes s'y révèle très médiocre. À défaut de mobilier dans les sépultures sondées et malgré une constitution d'ensemble assez fidèle à plusieurs nécropoles de l'âge du Bronze moyen connus dans la région (Cagny, Démouville...), une première analyse radiocarbone réalisée sur le chapelet dentaire d'un défunt l'attribue pour l'heure à l'âge du Bronze final.

Il est dans l'immédiat difficile de déterminer si les quelques installations domestiques (fosses, trous de poteaux et fours excavés) réunies en agrégats de deux à huit unités et égrenées dans un rayon de 80 à 150 m au sud-ouest, se réfèrent à cet horizon ou à l'occupation néolithique.



Éterville, La Barrière : les fondations du *fanum* (I. Jahier).

La troisième occupation identifiée concerne un vraisemblable ensemble funéraire et cultuel des VI^e-V^e siècles avant J.-C., localisé à l'extrémité nord du projet, couvrant ici pour son hypothèse haute une aire de 4 000 à 4 500 m² dans l'emprise. Un seul de ses monuments (un enclos quadrangulaire de 25 m de côté) est bien identifié. Un second, au fossé plus chétif et sans doute plus petit, pourrait être situé à une dizaine de mètres au nord-est, pour partie hors emprise. L'ensemble comporte probablement en outre, à une quarantaine de mètres au sud-est dans l'emprise, un groupe funéraire mis en évidence dans les sondages par trois possibles tombes à inhumations. Son effectif reste difficile à évaluer. La situation de cet ensemble entre les importantes nécropoles d'Éterville et de Verson reste surprenante, à plus forte raison en l'absence de trace d'habitat proportionné à la dimension de ces groupements reconnus dans les environs.

La quatrième occupation date de l'Antiquité. Sa partie la plus explicite est désignée dans l'angle sud-ouest de l'emprise, à 500 m des installations de l'âge du Fer, par les fondations d'un bâtiment carré de 7 m de côté, perçu comme la cella d'un fanum. Ce dernier, environné de quelques fosses, de trous de poteaux et peut-être d'un puits, n'occupe apparemment que l'extrémité occidentale, environ 3 000 m², d'un espace de 17 000 m² dans l'emprise du projet, limité au nord-est par deux fossés tangents l'un à l'autre et peu ou prou aménagés. Ces fossés, provisoirement entendus comme la limite possible d'un domaine, semblent faire barrage à la diffusion des installations et des mobiliers antiques vers le nord-est. Le mobilier issu de cet ensemble, principalement céramique, est attribuable à la seconde moitié du I^{er} siècle et au premier quart du II^e siècle après J.-C. et se voit surtout documenté par des pièces de

qualité principalement issues d'importations de Gaule du Sud (sigillée Bet 8 de Lezoux et engobée noire, Drags 27 et 39 ; déterm. : S. Dervin). La partie du site intégrée à l'emprise est provisoirement perçue comme le sanctuaire, modeste ou privé, d'un habitat rural ou d'une *villa* proche.

Les derniers témoins de fréquentation reconnus dans l'enceinte du projet se rattachent aux époques moderne et contemporaine. Ils concernent surtout des installations agricoles et de production.

La première des deux périodes s'attache probablement la plus large part des fossés parceliaires parallèles scarifiant l'emprise dans sa largeur selon une direction sud-est nord-ouest et des intervalles de 50 à 100 m

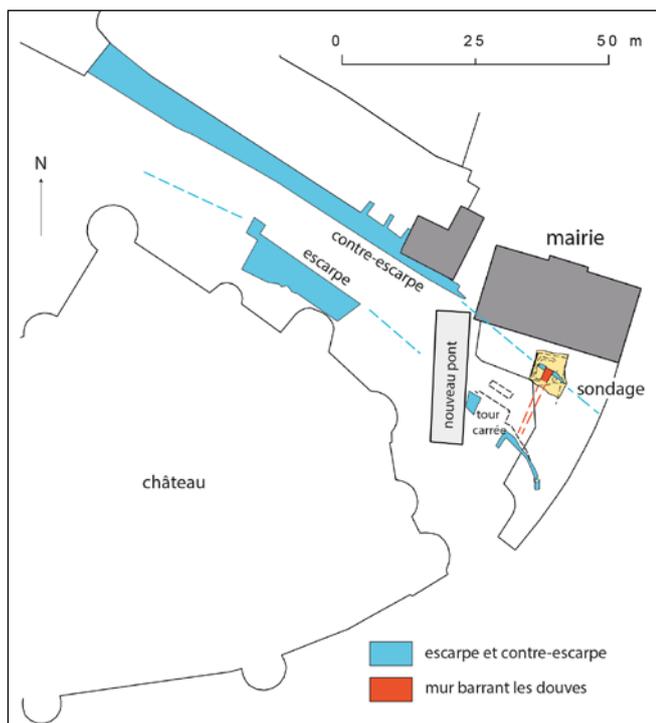
entre leurs axes. Toutefois, une partie d'entre eux, réunie en un fuseau au lieu-dit « La Limite », selon une orientation identique à celle des fossés antiques au sud comme du grand monument de l'âge du Fer au nord qu'ils pourraient longer, suscite la question d'une origine très ancienne de cette orientation reconnue sur une large part de l'interfluve. Trois chemins encavés jusqu'au substrat et parcourus d'ornières, lui font écho au centre du projet. L'un d'eux pourrait avoir longé une carrière dont le comblement aura créé un large cirque dépressionnaire en périphérie par la migration des limons dans la cavité.

La seconde période est illustrée par trois à quatre caches individuelles de soldats de la dernière guerre, alignées au sud-est le long de la rue de l'Église et regardant au nord-est.

Si, compte tenu du contexte, l'absence de vestiges médiévaux surprend, mais s'explique peut-être par la situation de l'emprise en rive gauche de la Ruelle aux Goths, c'est surtout la nature funéraire, cultuelle et peut-être territoriale, des vestiges protohistoriques et antiques mis au jour qui interpelle le plus ; au travers notamment d'une pérennité dans la vocation sacrée des lieux qu'elles évoquent. La nature des vestiges de ces époques nouvellement mis au jour se cumulent à ceux déjà identifiés dans les environs au travers des nécropoles d'Éterville et de Verson. Aucun site d'habitat proportionné à ces ensembles anciennement ou nouvellement découverts, qu'il s'agisse de l'âge du Bronze, de l'âge du Fer ou de l'Antiquité, n'est par ailleurs identifié pour l'instant dans les environs.

Ivan JAHIER
INRAP

La Ville de Falaise envisageait de réaménager l'accès à son Hôtel de Ville, place Guillaume le Conquérant, par la construction d'un ascenseur situé à l'extérieur, sur l'arrière du bâtiment. Les travaux d'aménagement consistent en le creusement d'une fosse d'environ 6,50 m par 7,10 m et de plusieurs mètres de profondeur. Cette zone était susceptible de livrer des vestiges de caves de bâtiments modernes et, surtout, le prolongement de la contre-escarpe du château, dégagée quelques années auparavant dans le cadre de la restauration des remparts.



Falaise, Hôtel de Ville, fig. 1 : situation du sondage dans son contexte (C. Billard).

L'opération de sondage a effectivement permis de mettre au jour le prolongement de la contre-escarpe ainsi qu'un mur puissant, bâti perpendiculairement à la douve (fig. 1). Le creusement a atteint une profondeur voisine de 4 m grâce à un sondage limité réalisé avec un petit godet. Il a mis en évidence d'épais niveaux de remblais postérieurs au XIV^e siècle, certains composés principalement de schiste, d'autres de calcaire, et livrant des fragments de tuiles plates ou des pavés.

La masse de sédiment du talus sur laquelle s'appuie la contre-escarpe apparaît à une cote voisine de 137 m NgF. Il s'agit d'argiles de couleur gris vert apparemment rapportées. Alors qu'il est généralement stérile en mobiliers, ce remblai a livré une lentille de sédiment charbonneux riche en ossements de faune et en céramique. Le parement de contre-escarpe se développe sur une hauteur d'au minimum 2,50 m, la base n'ayant pu être atteinte (fig. 2).



Falaise, Hôtel de Ville, fig. 2 : vue d'ensemble du sondage depuis le sud (C. Billard).

Un mur épais de 1,30 m à 1,50 m s'appuie sur la contre-escarpe (fig. 3). Ce mur est relativement mal conservé : il est affecté de nombreuses fissures et de manques. À sa base, il offre un niveau de chantier constitué de mortier et de déchets calcaires, niveau qui semble mal fondé et repose sur le début des niveaux de colmatage de la douve. La fonction de ce mur reste à préciser, il s'agit probablement d'une structure défensive ou d'une maçonnerie en lien avec le franchissement des douves face à l'entrée du château.



Falaise, Hôtel de Ville, fig. 3 : vue du parement ouest du mur de barrage de la douve (à gauche la contre-escarpe) (C. Billard).

Sur le plan chronologique, la totalité du colmatage des douves correspond à des remblais qui ne sont pas antérieurs au XVIII^e siècle. Le talus artificiel servant de support à la contre-escarpe est quant à lui assez bien daté par le petit lot de mobilier prélevé dans la petite lentille charbonneuse fouillée au sommet du talus. Trois éléments de bords en bandeau et quelques tessons vernissés attestent d'un dépôt qui serait centré sur la deuxième moitié du XIII^e siècle.

À signaler enfin, un fragment de verre à pied, découvert dans le trou du parement occidental du mur de barrage

de la douve, date approximativement des XIII^e-XIV^e siècles.

Ce sondage a donc fourni un complément d'information précieux sur le système défensif du château. Il soulève des questions quant à l'orientation rectiligne de la contre-

escarpe et son prolongement vers l'est, ainsi qu'à propos de la fonction de la maçonnerie barrant la douve.

Cyrille BILLARD et Pascal COUANON
SRA de Normandie

Néolithique

Antiquité

Le diagnostic conduit au lieu-dit « Les Sentes », en bordure septentrionale de la commune de Falaise, a porté sur une surface de 24 941 m². Il a permis de découvrir les traces d'une occupation néolithique attestée par un épandage de déchets de taille de silex. Les pièces lithiques ont été découvertes sur une surface de 3 600 m², mais l'aire où les vestiges sont les plus denses couvre seulement 450 m² et se situe dans l'angle nord-est de la parcelle sondée. L'existence d'amas de pièces lithiques suggère la présence de creusements dont les limites sont néanmoins demeurées invisibles lors du diagnostic archéologique. Ce dernier constat peut s'expliquer par le processus de pédogenèse de l'horizon Bt, au sommet duquel se situent les traces d'occupations néolithiques.

Le diagnostic a également été l'occasion d'observer la poursuite vers l'ouest du système parcellaire lié à un riche domaine agricole de l'Antiquité fouillé en 1834 à quelques centaines de mètres de là.

Ce système parcellaire, déjà analysé dans le cadre d'opérations archéologiques réalisées à l'emplacement de l'actuelle zone d'activité Expansia, est orienté sur les axes cardinaux. Il se structure autour d'un chemin passant au nord de la partie résidentielle de la *villa*. Dans le cadre du diagnostic archéologique conduit en juin 2017 il n'a pas été possible d'étayer l'hypothèse selon laquelle ce chemin correspondrait à l'ancienne

Falaise

Les Sentes, parcelle ZI 12

Contemporain

voie antique reliant Rennes et Lisieux. Au contraire, le caractère fruste des aménagements découverts, ainsi que l'inaptitude du limon qui compose le sol à porter des charges lourdes suggéraient plutôt le contraire.

La contrainte géologique explique d'ailleurs que les concepteurs de l'ancienne route reliant Falaise à Caen aient décidé de décaisser le limon jusqu'à atteindre le toit du calcaire sous-jacent afin de l'utiliser comme surface de roulement. La date de l'implantation de cette voie n'a pu être précisée dans le cadre du diagnostic, mais son orientation montre qu'elle ne s'intègre pas aux systèmes parcellaires antique et protohistorique identifiés dans le secteur. Son abandon progressif est lié à son remplacement entre 1811 et 1824 par la route royale de Caen à Tours (actuelle RD 658). Ce n'est toutefois qu'à la fin des années 1960 que l'ancienne voie de Falaise à Caen, devenue simple chemin, fut définitivement désaffectée.

Le diagnostic a également permis d'identifier quelques creusements de la période contemporaine, dont des impacts des bombardements de la Seconde Guerre mondiale également visibles sur un cliché aérien effectué en 1947.

Vincent HINCKER
Service archéologie, Département du Calvados

Contemporain

Fleury-sur-Orne

La carrière Saingt

Depuis 2014, la carrière Saingt, l'une des nombreuses carrières-refuges utilisées par les civils pris sous les bombes lors de la Bataille de Caen (juin-juillet 1944), offre l'opportunité de mettre en place une opération archéologique à caractère expérimental permettant de confronter différents types d'analyses, au croisement de l'archéologie, de l'histoire et de la sociologie. Ce programme de recherche, débuté en 2015, associe des chercheurs de l'Inrap, du CNRS, de l'INSA-Strasbourg et des spéléologues.

En 2017, les travaux de terrain ont été menés lors de deux campagnes d'exploration (d'une semaine chacune,

sur des délais contraints pour éviter les périodes de saturation en CO₂), le reste de l'année étant réservé aux traitements des différents relevés. Ces missions sont principalement consacrées aux travaux topographiques (acquisition d'une nouvelle partie de la volumétrie de la carrière par lasergrammétrie, acquisition de nouveaux secteurs d'intérêt par photogrammétrie) et aux relevés archéologiques des vestiges qui parsèment les sols archéologiques (topographie, renseignement d'un SGBDD). Parallèlement, des travaux archivistiques, ethnographiques et archéologiques sont réalisés sur l'historique du site, avant et après les événements de



Fleury-sur-Orne, La carrière Saingt : levé des vestiges archéologiques par une équipe réduite (C. Marcigny).



Fleury-sur-Orne, La carrière Saingt : illustration d'un des espaces de vie, délimité par un fruste muret calcaire : on entrevoit au fond les restes d'une litière en paille et devant de nombreux vestiges abandonnés en 1944 (C. Marcigny).



Fleury-sur-Orne, La carrière Saingt : posé le long d'un pilier un nécessaire de toilette féminin : miroir, vernis et pinceau (C. Marcigny).

1944, l'enregistrement de témoignages, l'étude des vestiges provenant des dépotoirs de la brasserie Saingt et ceux prélevés lors des visites du site avant notre intervention.

Parmi les résultats obtenus en 2017, un volet portant sur l'analyse spatiale a été testé pour valider le protocole d'enregistrement mis en place depuis 2 ans. À la fin de l'année, la base de données comporte désormais 3732 objets archéologiques qu'il est possible d'interroger en lot ou isolément et selon plusieurs critères fonctionnels ou typologiques.

Les vestiges en lien avec les soins médicaux se retrouvent dans la zone étudiée en 2015 (unité occupée par le Docteur Cohier, cf. rapport 2015) et à proximité immédiate. L'ensemble donne l'impression d'un contrôle de ces produits, peut-être à mettre au profit d'une forte organisation des soins dans ce secteur de la carrière. Si l'on compare ces données avec celle montrant les soins du corps, le contraste est saisissant puisque, ici, chaque unité ou presque dispose d'un petit package. Si l'on porte notre attention sur d'autres indicateurs comme les pièces liées au vélo (rustines, chambres à air...) que l'on sait être présent sur site pour circuler dans la carrière, on retrouve l'importance de la zone autour du Docteur Cohier qui dans sa charge de membre de la Défense passive pouvait là aussi assurer un contrôle sur ce type d'activité.

La répartition des monnaies est une autre information qui se détache lors de l'analyse des vestiges par type d'objet. Ces dernières se retrouvent à 75 % sur les axes de circulation, les 25 % restant étant des petites concentrations correspondant à des contenues de porte monnaies ou à des monnaies associées à des boîtes à bouton. Les éléments en lien avec le jeu constituent aussi de petites concentrations qui permettent de mettre en évidence la présence des enfants. On les retrouve dans le « dortoir » du Docteur Cohier ou au sud de la carrière dans un secteur où l'on a aussi mis en évidence de nombreuses paires de chaussures d'enfants. La présence d'enfants est aussi souvent marquée par les *militaria* collectés à la surface (étuis de balle, ceintures d'obus, caps badge...) parfois directement associés à des jouets.

Il ne s'agit là que de quelques exemples et d'interrogations simples du SGBDD. À l'issue des relevés, il sera possible de proposer un travail plus approfondi permettant de présenter des interprétations fonctionnelles des différents lieux, qui pourront être croisés, dans un deuxième temps, avec les témoignages.

Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la collaboration de A. BURENS, L. DUJARDIN,
P. GRUSSENMEYER, S. GUILLEMIN, S. MAZET,
J.-M. PALLUAU, V. TESSIER, M. VERSTAEN
et L. VIPARD

Indéterminé

Contemporain

Fontaine-Étoupefour Rue de l'Église

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur l'emprise d'un aménagement que la société EDIFIDES envisage de réaliser rue de l'Église sur les 45 394 m² de la parcelle ZC 113.

Cette opération de diagnostic n'a révélé qu'une vingtaine de structures archéologiques, sous la forme de quelques linéaments de fossés de type parcellaire et de quelques fosses, majoritairement des trous de poteaux.

Un seul creusement a permis une datation. Il s'agit d'un trou d'homme de la Seconde Guerre mondiale. Aucun mobilier archéologique n'a été recueilli dans le comblement des structures.

David FLOTTÉ
INRAP

Antiquité

Fontaine-Henry Les Hauts de Fontaine (diagnostic)

Le projet d'aménagement de lotissement présenté par la société Pierreval Aménagement concerne une superficie de 17 190 m². Il s'agit de trois parcelles situées au sud de la route départementale D 141, dénommée rue de Scoriton / Route de Creully, localisée à l'ouest du bourg.

Le diagnostic a permis d'identifier un parcellaire gallo-romain dans lequel s'insèrent des installations antiques isolées. Plusieurs fossés s'organisent suivant des axes parallèles ou perpendiculaires et constituent probablement un réseau parcellaire appartenant au domaine agricole de la *villa* antique, détectée par prospection aérienne à moins de 500 m à l'ouest. Dans ce réseau s'insèrent des fosses éparses et un ensemble de deux fours maçonnés, installés dans une vaste fosse ayant servi de cendrier. Si la présence de petites batteries de fours dans un système parcellaire n'est pas exceptionnelle en Plaine de Caen, la particularité de cette découverte réside dans la taille importante des chambres de cuisson et leur architecture maçonnée. Il s'agit à ce jour du quatrième exemple de ce type de four en Normandie occidentale, après les découvertes de Mondeville, de Fontenay-le-Marmion et d'Ifs. La question de l'utilisation de ces grandes structures et de la raison de leur installation en contexte agricole reste à ce jour sans réponse.

Au nord-est de cet ensemble ont été découverts deux murs en pierre calcaire, l'un postérieur à l'autre, témoignant de deux phases de construction. Il peut s'agir de vestiges bâtis en lien avec le domaine agricole de la *villa* antique au vu de la présence de fosses dans les proches alentours, ayant livré de la céramique gallo-romaine. Toutefois, la présence de mobilier hétérogène dans les horizons attenants, tout comme l'installation non synchrone des deux murs suscitent plusieurs questions. Le mobilier est en effet constitué de fragments de céramique gallo-romaine associés à du mobilier médiéval tardif et moderne. Ce



Fontaine-Henry, Les Hauts de Fontaine : fours maçonnés (C.-C. Besnard-Vauterin).

constat mène vers l'hypothèse que la portion de mur la plus ancienne pourrait éventuellement remonter à la fréquentation gallo-romaine, tandis que le mur qui le recoupe pourrait témoigner d'un aménagement plus récent, peut-être médiéval ou moderne. La question de la vocation de ces murs reste également ouverte : restes de bâtiments, peut-être d'une dépendance agricole, ou de portions de murs de clôtures ? Il n'est pas inintéressant de souligner que le mur le plus récent adopte un axe d'orientation identique à l'ensemble des fossés parcellaires pour lesquels une datation médiévale et/ou moderne est supposée. Parmi ces fossés, certains correspondent à des limites figurant sur le cadastre napoléonien. Le mur antérieur est légèrement divergent mais ne coïncide toutefois pas avec l'orientation du parcellaire gallo-romain.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP



Fontaine-Henry, les Hauts de Fontaine : vue générale des fours en pierre (L. Le Gaillard).

La fouille conduite entre le 30 octobre et le 17 novembre 2017 fait suite à un diagnostic de C.-C. Besnard-Vauterin réalisé cette année (voir *supra*). Sa prescription était centrée sur deux fours en pierre isolés de tout autre bâti, et sur deux murs en pierre compris dans un bâtiment. Les constructions étaient rapportées à la période antique.

Le décapage a confirmé qu'elles s'inséraient dans un ensemble de fossés dense, partagé en quatre réseaux. Deux ne paraissent concerner que la pente qui s'amorce au nord-est, et deux couvrent le plateau qui s'étend au sud-ouest. Il semble que la fouille se place à l'intersection de deux parcellisations, l'exiguïté du décapage interdisant toutefois de l'analyser. Chacune d'elles, offrant deux réseaux, compte ainsi deux états, antique puis médiéval et moderne. Sur le plateau, le réseau antique est défini par une limite forte, constituée de cinq fossés dont quatre témoignent des réfections de la structure. Deux limites perpendiculaires, marquées chacune par un fossé, permettent d'entrevoir un parcellaire quadrillé. Le réseau médiéval et moderne est fortement divergent. Il est également défini par une limite forte, matérialisée ici par deux fossés encadrant un chemin. Un fossé perpendiculaire évoque à nouveau un parcellaire quadrillé, peut-être moins serré que le précédent.

Dans la pente, les réseaux antique puis médiéval et moderne ont les mêmes orientations et, partiellement, les mêmes tracés. Une limite et une ou deux perpendiculaires en font tout le dessin. Les deux murs en pierre marquent ces limites pour la période moderne et ne sont donc pas compris dans un bâtiment : l'un est

un mur de soutènement et de clôture, l'autre ne fait qu'un pilier, portant sans doute une porte de jardin.

Les deux fours en pierre sont implantés contre la principale limite du plateau. Ils datent des I^{er} et II^e siècles après J.-C. selon l'étude du mobilier céramique découvert dans leur fosse de service. Ils sont arasés, mais apparentés aux fours à pain que les villes et campagnes ont très largement connus depuis la période médiévale jusqu'à la contemporaine. Ils succèdent à deux fours en terre, de même structure mais de moindre volume. Au total, c'est donc une batterie qui atteste d'une évidente pérennité de l'implantation, sinon de la fonction de ces fours.

Ils s'entouraient de nombreuses fosses et trous de poteaux, du moins au nord de la limite antique.

Là aussi, l'exiguïté du décapage interdit l'analyse. Une part de ces excavations semble correspondre aux fosses d'extraction et d'affinage de l'argile mise en œuvre dans les parois et les soles des fours, mais pour le reste, il est impossible de définir un nombre total, une extension maximum, une durée quelconque... On ne saurait dire en outre si les trous de poteaux correspondent à un édifice ou à tout autre bâti. La fouille a mis en évidence un phasage qui, s'il ne peut intégrer la totalité des vestiges, n'en dégage pas moins deux grandes occupations, l'une au cours de la période antique, l'autre au cours des périodes médiévale et moderne. Si la seconde ne traduit aucune activité précise, la première occupation caractérisée par les fours en terre puis en pierre doit bien être comprise par la présence de ces structures de combustion. Diverses interprétations peuvent être avancées à ce stade, qui regardent les activités domestiques, agricoles ou socio-religieuses d'un établissement proche, peut-être de la *villa* connue à 500 m des fours. D'ores et déjà, ceux-ci peuvent être considérés dans le contexte de la Campagne de Caen, où sont connus trois autres fours en pierre des I^{er} et II^e siècles, pour évoquer une pratique que ne semblent pas connaître d'autres parties de la Normandie, et qui distinguerait cette unité géographique de ses voisines, dès l'Antiquité.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP



Fontenay-le-Marmion, Chemin de Verrières : vue du four à chaux (C.-C. Besnard-Vauterin).

Le projet d'aménagement de lotissement présenté par la société LCV Développement sur la commune de Fontenay-le-Marmion concerne une parcelle d'une superficie de 12 290 m², située le long du chemin de Verrières au nord-est du bourg. Le diagnostic a révélé la présence de deux vastes carrières de pierre calcaire, l'une située dans l'angle nord-ouest et l'autre en bordure orientale de la parcelle.

La carrière au nord-ouest a servi à l'installation d'un four à chaux, daté par une analyse ¹⁴C des XI^e-XII^e siècles. Cette structure de plus de 5 m de diamètre et de 3 m de profondeur est partiellement excavée dans la roche calcaire, surmontée d'un aménagement semi-circulaire en blocs calcaires. Les parois et la sole sont

fortement rougies sous l'action du feu. Un niveau de charbon de bois et de branches carbonisées tapisse le sol et est recouvert d'une épaisse couche de chaux qui remonte sur les parois. La présence de ce four à chaux au sein d'une carrière témoigne de l'exploitation de la roche calcaire et de sa transformation en chaux pour une période très peu documentée au niveau régional dans le domaine de la chaufferie. Il s'agit d'une découverte particulièrement intéressante qui nous renseigne indirectement sur les premières constructions en dur, bâties à partir du XI^e-XII^e siècle sur la paroisse, celle-ci étant alors tenue par la seigneurie de Fontenay-le-Marmion. C'est à cette période que remonte la fondation de l'église paroissiale Saint-Hermès.

À défaut de mobilier, la datation de la seconde carrière demeure indéterminée, mais elle est probablement à mettre en relation avec le front de taille encore existant dans le bosquet situé en limite nord-est de la parcelle. En l'absence de sources documentaires, son origine est inconnue, mais une datation moderne peut être supposée au vu de son remblai peu stable et probablement relativement récent.

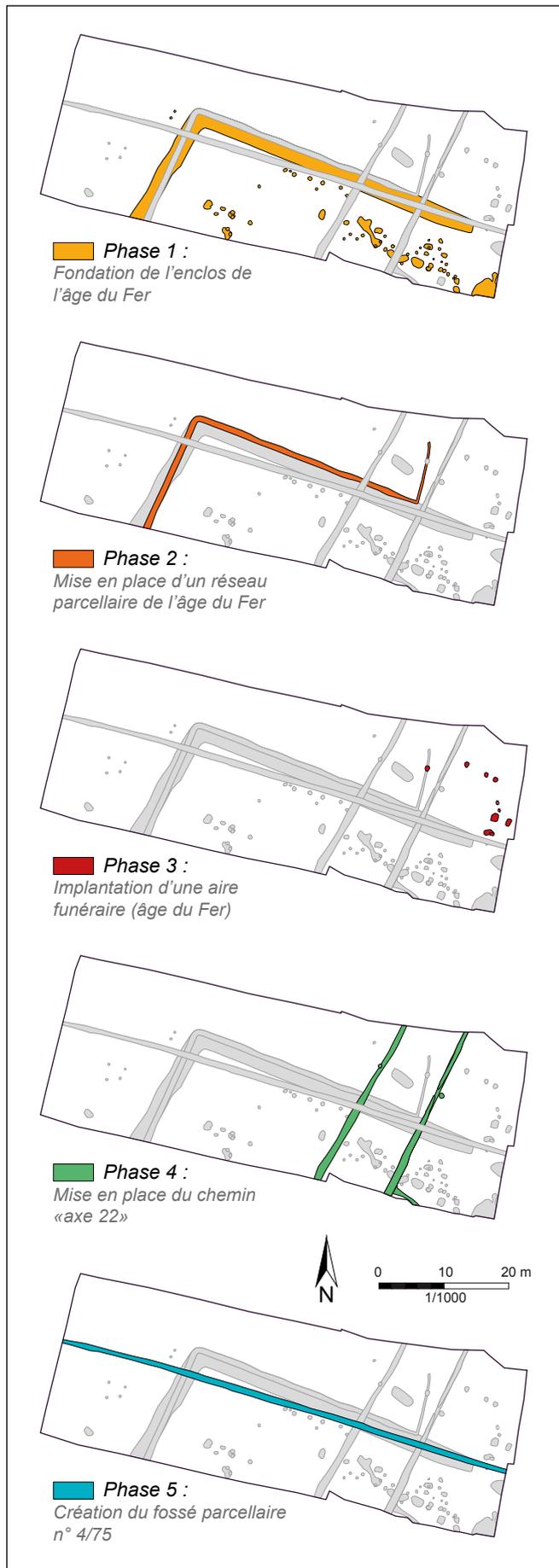
Un chemin observé en bordure méridionale de la parcelle constitue vraisemblablement un premier état de l'actuel chemin de Verrières, au vu de son tracé parallèle en bordure de celui-ci. Son orientation similaire à celle du réseau parcellaire antique, mis en évidence sur les parcelles diagnostiquées au sud, pourrait éventuellement suggérer une origine gallo-romaine.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Cette fouille prend place sur la périphérie nord de l'agglomération caennaise, au sein d'un projet d'urbanisme d'environ 70 ha mitoyen, au sud, de celui de la ZAC du Lazzaro à Colombelles. Elle intéresse, en limite d'emprise le long du lotissement actuel bordant le projet au sud, une aire de 1 900 m² centrée sur une section de fossé et quelques trous de poteaux perçus à l'issue du diagnostic comme les installations possibles d'un habitat du second âge du Fer à la géométrie mal définie.

Outre quelques vraisemblables caches de soldats de la dernière guerre, cinq phases se révèlent dans la modeste fenêtre de fouille ouverte sur cet ensemble. Les trois premières intéressent effectivement l'âge du Fer.

La phase 1 correspond à l'angle d'un enclos quadrangulaire fossoyé, probablement établi dans la seconde moitié du III^e siècle avant J.-C. L'interruption de son fossé nord fait hésiter entre un enclos fossoyé sur seulement trois côtés, en ce cas fermé sur le quatrième par une structure non ou faiblement encaissée (haie, mur ? ...) tels que l'on en connaît de rares exemples dans la région, et un accès dont la largeur supérieure à 5 m pourrait être majorée au niveau du substrat par son appui au talus d'une clôture perpendiculaire et mitoyenne, construction qui rejoindrait alors le schéma plus ordinaire d'une organisation pluricellulaire de l'habitat. La singularité de ses aménagements internes, qui en lieu et place des habituelles fosses de stockage



Giberville, ZAC du Chemin de Clopée, zone 2 : phasage général du site (I. Jahier et M. Duriez).

organisées le long des clôtures consiste principalement ici en des trous de poteaux, ne déroge pas à cette interprétation d'une éventuelle annexe technique adossée à un ou plusieurs enclos à vocation domestique et résidentielle. On ne décèle effectivement pour l'heure au sein de ce semis aucun plan évident de bâtiment. En revanche, l'organisation des plus gros poteaux autour d'une tranchée d'un peu plus de 5 m de long, ouvre un parallèle structurel troublant avec le plan de fondation en altère, et le format, de certains pressoirs du début de la période antique tels que l'on en recense par exemple à présent plusieurs en Haute-Normandie. Dans l'angle de la fenêtre de fouille, figure également un puits, probablement de captage si l'on en juge par la très forte verticalité du remplissage à 3 m de profondeur, soit un cas relativement inédit pour l'âge du Fer dans la Plaine de Caen. Instable et contigu au lotissement, celui-ci n'a pas pu être sondé plus profondément. L'ensemble, avec la connaissance des enclos environnants situés dans des distances de 500 à 1 000 m révélés au diagnostic des deux projets « Chemin de Clopée » et « Lazzaro », renvoie au schéma d'organisation en réseau de l'habitat de la fin de l'âge du Fer constaté en différents points de la Plaine de Caen, notamment au sud et au sud-est de Caen avec lesquels les établissements du Chemin de Clopée et du Lazzaro prolongent à présent la trame vers l'est et le nord-est.

Après le nivellement très méthodique de cette partie du site vers le milieu du II^e siècle avant J.-C. (pour la remise en forme des terrains ?), la phase 2 prend la forme d'un fossé parcellaire modeste au tracé segmenté. Une partie de cet ouvrage épouse les limites de l'enclos de la phase 1 tandis que l'autre cloisonne dans sa perpendiculaire l'espace ouvert situé au nord. Aucun mobilier, hormis celui résiduel de la phase 1, ne provient de son comblement.

La phase 3, se caractérise, à la fin du II^e s. avant J.-C. probablement, par l'établissement d'une petite unité funéraire formée par une demi-douzaine de sépultures. L'une est à crémation. Les cinq ou six autres, privées d'ossements conservés, sont malgré tout jugées à inhumation primaire en raison de leur scénographie (dépôt presque systématique d'un vase d'accompagnement dans un angle) et, sur l'une d'entre elles, d'une fibule de type de Nauheim. Outre le fait que cette unité est pour partie établie dans le passage de l'enclos de la phase 1, l'une de ces sépultures (sép. 18 à crémation) est implantée dans le comblement du fossé de la phase 2. En plus de son vase ossuaire, la sépulture compte trois vases d'accompagnement, dont un originellement fermé par un couvercle, ainsi qu'un lot de parures remarquables certainement déposées dans un coffret en bois au centre de la structure. Parmi elles se dénombrent deux bracelets tubulaires en tôle de cuivre estampée, un bracelet de lignite à jonc lisse et un collier de perles d'ambre, de cuivre, de roche, de fer et de verre. Au sein de ces dernières figure une perle bicolore, jaune à motif spiralé bleu. L'ensemble se compare à celui, presque aussi varié, de la sépulture 1394 du groupe 22 à Ifs « Object'Ifs Sud » (2002),



Giberville, ZAC du Chemin de Clopée, zone 2 : sépulture 18 (phase 3) en cours de fouille (I. Jahier).



Giberville, ZAC du Chemin de Clopée, zone 2 : détail des parures déposées au centre de la sépulture 18 : bracelets en tôle de métal cuivreux, bracelet de lignite, collier de perles et d'anneaux de bronze, de fer, de verre, d'ambre et de roches (I. Jahier).

attribué à La Tène C2 / D1. Pour autant, l'organisation de l'ensemble selon un plan en hémicycle de 6 m de diamètre, comme régie par un tertre, et la composition de son effectif à partir uniquement le suppose-t-on de jeunes à très jeunes sujets (≤ 4 ans) conclue sur la foi de l'examen des restes (S. Pluton-Kliesch, Inrap) et du format des six autres sépultures, révèlent un schéma d'organisation funéraire assez nouveau pour cette période dans la région et auquel s'associerait ici un type de recrutement tout à fait particulier. Il le serait d'ailleurs tout autant dans le cas de sépultures à inhumation(s) secondaire(s). S'il ne s'agit pas de l'effet d'une sectorisation au sein d'un ensemble plus vaste se prolongeant hors emprise, une existence ou une fréquentation éphémère de l'ensemble pourrait expliquer qu'aucune sépulture de sujet plus âgé, de grand immature ou d'adulte, n'ait été associée à ce groupe de défunts.

La phase 4 est définie par les deux fossés parallèles de l'axe 22 du diagnostic (2016). Gravissant cette partie

du plateau de Colombelles du sud-sud-est au nord-nord-ouest, depuis le fond de la vallée du Gronde, il est rejoint à environ 500 m au nord par l'actuel chemin agricole de Sainte-Honorine. Ses deux fossés se superposent à ceux des phases 1 et 2 et le plus oriental traverse l'espace funéraire de la phase 3 dans son quart occidental. Au niveau du substrat, l'intervalle entre les deux fossés est de 9 m. On n'y repère aucune trace de cheminement ou de roulement au sommet de la roche en place affleurant à 30 cm sous la surface. Deux larges fossés d'implantation peu profondes (st. 7 et 22 : 70 et 90 cm de diamètre pour 5 cm de profondeur) installées symétriquement en vis-à-vis au cours d'une seconde étape d'aménagement de part et d'autre de la voie, laissent entrevoir la possibilité d'un marquage latéral, peut-être un bornage, ou une structure de barrage légère. Postérieure à cet emplacement à La Tène D1, peut-être antique s'y l'on se réfère à un micro tessou de poterie découvert dans un fossé intermédiaire au nord au cours du diagnostic, la section mise au jour au « Chemin de Clopée » trouve aisément sa place dans le flux du Chemin B de l'étude des itinéraires anciens engagée depuis plusieurs années dans la région (G. Léon, Inrap ; C. Allinne, Université, Caen). Menant au nord à l'agglomération secondaire de Bréville-les-Monts et au sanctuaire notamment de Baron-sur-Odon, il se raccorderait au sud, au niveau de Jort, au « Chemin-Haussé » figurant une courte section, ou un état, du flux de l'ancienne « Voie Océane » tendue entre les chefs-lieux de cité de Chartres et de Valognes. Toutefois, son parallélisme rigoureux au côté ouest de l'enclos de la phase 1 (pourtant révolu au moment de son implantation), comme les diverses observations faites sur plusieurs sections du flux du chemin B en d'autres points de la plaine, au niveau des habitats de l'âge du Fer de Bourguébus « La Main Delle » ou de Cagny « Carrefour Philippe », pourrait attribuer à cet itinéraire une origine plus ancienne.

La phase 5 enfin à une époque récente (moderne ou contemporaine) connaît pour tout aménagement l'implantation d'un fossé parcellaire (st. 4/75) traversant l'emprise d'est en ouest, illustre cet effet possible de morphogénèse ou de résilience longue, à partir d'autres repères que ceux fossiles se présentant à nous dans d'étroites fenêtres de fouilles. Situé dans le prolongement d'une limite foncière figurant au cadastre de 1824, celui-ci se voit également établi dans la même trame orthonormée que celle de l'axe 22 et, au vu des éléments constatés ici, vraisemblablement de parcellaires et d'axes viaires plus anciens dont les grandes orientations, si l'on en juge par les directions du parcellaire actuel environnant, ont continué de se perpétuer sur toute cette partie du plateau jusqu'à nos jours.

Ivan JAHIER
INRAP

Les projets de lotissements « Le Pavillon » et « Les Grandes Terres 2 » déposés par la société PROCIVIS ont donné lieu à la réalisation d'un diagnostic sur 57 300 m². Les terrains concernés s'inscrivent entre la route de Caen à Rennes (D 675) au sud, et la zone bâtie actuelle de Grainville-sur-Odon, au nord. Ils sont globalement plans et se trouvent à 100 m NgF en moyenne. Ils occupent le haut du versant gauche de la vallée de l'Odon.

Les vestiges mis au jour illustrent différentes périodes et phases d'occupation, réparties sur l'ensemble de l'emprise. Il s'agit de 186 structures fossoyées, hormis deux qui sont bâties en pierres, pour l'essentiel des fossés, soit amples à profonds profils en V soit modestes à petits profils en cuvette. Les fosses, qui comptent pour le tiers des structures, correspondent à des trous de poteaux et des fosses à fonction indéterminée. On distingue deux secteurs de plus forte densité structurelle qui correspondent à des secteurs enclos. Pour le reste, des lignes traversent l'emprise sur des orientations oscillant autour des points cardinaux.

La plus ancienne occupation offrant un élément de datation correspond à une fosse ovale qui a livré un exemplaire archéologiquement complet d'un vase campaniforme. Dans l'état actuel des explorations, on ne sait si elle est accompagnée d'autres fosses.

La phase d'occupation suivante débute à la fin du premier âge du Fer ou à La Tène ancienne et ne semble pas marquer de hiatus probant avant la fin du Haut-Empire. La période intermédiaire de La Tène moyenne-finale est bien représentée dans cet ensemble également. Le lot céramique d'un peu plus de 300 fragments sur lequel repose cette datation permet de distinguer ces deux horizons chronologiques au travers de formes carénées et de décors à incisions digitées pour le premier et au travers d'éléments de décor en cordon et un pot à anse à œillet. Cette occupation se manifeste par une série de 5 lignes fossoyées qui parcellisent l'espace et définissent des cheminements construits sur des orientations globalement est-ouest et nord-sud. Dans cet ensemble de lignes, on distingue clairement un enclos (enclos 1) carré ou rectangulaire, dont le seul côté entièrement connu mesure 48 m. On identifie de manière moins assurée ce qui semble être soit un second enclos isolé (enclos 2) de plan trapézoïdal soit une trame parcellaire. Une des caractéristiques du gisement réside dans le fait que les lots céramiques relevant du Hallstatt D3-La Tène ancienne ont été mis au jour dans 3 lignes parcellaires alors que le mobilier de La Tène moyenne-finale provient des fossés des enclos 1 et 2.

À défaut d'éléments de faune, probablement mal conservée, le mobilier céramique et quelques autres éléments tels qu'une meule, des pesons, un fragment de clayonnage ou du charbon plaident en faveur d'une

caractérisation de l'occupation de la fin du premier et du second âge du Fer en occupation domestique et agropastorale. La période du Haut-Empire est discrètement présente sous la forme de trois structures, dont un tronçon de fossé parallèle et proche d'une des lignes du gisement laténien. Ce dernier élément plaide en faveur de l'activité parcellaire de la ligne 3 à cette période.

On ne retrouve de témoin d'une occupation datée qu'à la période moderne, sous la forme d'un mur en pierre calcaire de 80 cm de largeur qui matérialise une limite parcellaire orientée nord-sud représentée sur le cadastre napoléonien. Cette limite parcellaire se place dans le prolongement de la façade orientale d'un corps de ferme carré situé au nord de l'emprise et aujourd'hui presque entièrement détruit. Cette parcelle cadastrale qui semble avoir des origines modernes (d'après le mur) perdure sur le cadastre actuel. Nous associons à ces vestiges historiques, ceux d'un chemin légèrement excavé, orienté nord-sud. Il coïncide avec une limite représentée sur le cadastre napoléonien et il coupe une ligne parcellaire du second âge du Fer.

Enfin quelques éléments contemporains ont été mis au jour : un réseau d'eau, une fosse de la Seconde Guerre mondiale et des remblais contemporains dans le creux du talweg qui traverse le sud de l'emprise.

La permanence des orientations des fossés ou des limites cadastrales, autour d'orientations nord-sud et est-ouest, que l'on constate entre les vestiges de l'occupation laténienne et les vestiges des périodes moderne et contemporaine rend difficile l'attribution de telle ou telle ligne fossoyée n'ayant pas livré de mobilier à telle ou telle phase d'occupation. Au stade du diagnostic, cette caractéristique du gisement génère un assez grand nombre de structures qui peuvent appartenir à toutes les phases d'occupation depuis La Tène jusqu'à nos jours. Seule une fouille pourrait classer ces vestiges chronologiquement.

David FLOTTÉ
INRAP

À seulement un jet de pierre au sud-ouest de l'habitat gaulois du Bougon, récemment fouillé sur la commune de Graye-sur-Mer (Besnard-Vauterin, *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie*, 2015), on aurait pu s'attendre à découvrir dans l'emprise de ce nouveau projet de viabilisation de la rue des Grèbes, quelques prolongements conséquents au site et, d'une façon générale, un assez grand nombre d'installations de cette époque. Les sondages réalisés sur une surface de 22 900 m² révèlent finalement une extension très limitée dans l'emprise du diagnostic de l'espace (enclos ou parcelle) le plus méridional de cet ensemble, de l'ordre de 1 500 à 2 000 m². Bien que le reste de cet espace soit très faiblement aménagé dans l'aire du Bougon, le fossé d'une probable clôture à talus parementé, identifié du côté de la rue des Grèbes, ainsi que plusieurs fosses (circulaires ?) d'assez grandes dimensions probablement vouées au stockage, qu'accompagne l'empreinte possible d'une construction sur poteaux porteurs, désignent très certainement le siège d'une petite unité domestique située dans son angle sud-est.

La principale découverte consiste, à une petite centaine de mètres à l'ouest-sud-ouest, sur le dos de l'interfluve bordé à l'est par le cours inférieur de la Seulles, en la mise au jour d'un enclos d'habitat d'environ 2 000 m² (50 x 40 m), datant du Haut-Empire (seconde moitié I^{er}-premier tiers du II^e siècle après J.-C., datation de S. Dervin, INRAP), sans connexion chronologique apparente donc avec l'ensemble du Bougon mais

néanmoins inscrit dans la même orientation. Une petite aire funéraire extrêmement modeste ou fortement arasée par le passage d'un chemin moderne ou contemporain, l'accompagne à une cinquantaine de mètres au sud-est. L'ensemble est constitué de deux sépultures à crémation avérées et d'un dépôt ou d'un rejet de coquillages (coquilles de coques) conservé dans une fosse ovoïde de 80 x 60 cm.

Si cet enclos fossoyé, jalonné de quelques fosses et d'au moins un four excavé en sape dans l'un de ses fossés de clôture, apparaît complet dans l'emprise, sa qualification peut être orientée entre l'unité la plus méridionale d'un ensemble plus vaste et cloisonné s'étalant sur la tête de l'interfluve, sous l'agglomération actuelle, et une unité domestique isolée telle qu'il s'en fait de plus en plus jour en Normandie (Le Gaillard 2011) : « exploitation familiale » indépendante ou « annexe agricole » d'un domaine plus vaste, et figurant dans la région au rang des formes de l'habitat antique les plus mal documentées.

Ivan JAHIER
INRAP

Bibliographie

LE GAILLARD Ludovic, 2011 - « Les exploitations agricoles ». In, COULTHARD Nicola (coord.), *Bilan de la recherche archéologique en Basse-Normandie, 1984-2004. Vol. II, L'Antiquité*. Caen : Drac de Basse-Normandie, p. 46-57 et 58-75.

La fouille de la tranche 2 du « Parc Éole », à cheval sur les communes de Soliers et Grentheville, s'est déroulée du 4 mars au 21 mai 2017, sur une surface totale de 2,3 ha aménagée par la société SHEMA. Une longue séquence de vestiges funéraires, parcellaires et domestiques, illustre la continuité de l'occupation dans cet espace depuis l'âge du Bronze jusqu'à l'ère contemporaine, qui est également matérialisée ici par les stigmates de la bataille de Caen, au cours du mois de juillet 1944.

Les vestiges les plus anciens identifiés consistent en trois sépultures individuelles découvertes au nord de l'emprise, sur la commune de Grentheville. Deux ont été attribuées par datation radiocarbone à l'âge du Bronze Ancien-début du Bronze Moyen. Ces inhumations ont des orientations différentes et sont relativement éloignées les unes des autres ; elles ne sont pas non

plus associées à des cercles funéraires mais paraissent avoir été formées à l'extrémité de fossés parcellaires dont la datation exacte n'est toutefois confirmée par aucun mobilier. Il pourrait s'agir d'inhumations isolées, en lien avec une occupation distante non localisée à ce jour.

Par la suite, se déploie un ensemble de fossés attribuable à la seconde partie de l'âge du Fer, dont un enclos probable dont la vocation n'est pas définie (domestique, agricole ?). La même période voit en outre la formation, au sein d'une carrière de limon, d'un nouvel ensemble funéraire, plus conséquent, dans la partie sud de la fouille, à hauteur de la commune de Soliers où d'autres vestiges de même nature ont précédemment été identifiés. Il s'agit ici d'un groupe de 27 inhumations individuelles, l'effectif total se portant à trente en incluant trois autres tombes découvertes

lors du diagnostic. Le mobilier, notamment métallique (fibules en fer) ou céramique associé à sept sépultures, ainsi que trois dates radiocarbone permettent de l'attribuer à la toute fin du premier âge du Fer et au début du second. Dans ce même ensemble ont également été mises au jour 2 incinérations en urnes rattachées au même horizon, tandis que 5 autres inhumations isolées ont été découvertes dans la partie nord de l'emprise et attribuées elles aussi, par datation radiocarbone, à cette même période.

Une nouvelle phase d'occupation correspond à l'époque romaine (I^{er}-III^e siècles). Elle se manifeste au travers d'un ensemble de fosses détritiques dont le comblement a livré un abondant matériel céramique, ainsi que par des remblais pierreux incluant quelques éléments lapidaires en remploi (colonne), utilisés comme recharges par un chemin de terre qui subsistera dans le paysage, à l'emplacement de la limite des deux communes, jusqu'à l'ère contemporaine.

Au cours du haut Moyen Âge, au moins deux bâtiments dotés de fondations de pierres sèches sont établis dans la partie centrale de l'emprise desservie par le chemin. Ces édifices à l'usage domestique probable sont environnés de silos, de structures de combustion et de fosses détritiques. Deux inhumations isolées ont été formées dans les premiers états des fossés bordiers encadrant ce chemin ; l'une d'elles a été attribuée par datation radiocarbone au VII^e-VIII^e siècle, ce qui conduit à la relier aux vestiges domestiques adjacents et fournit dans le même temps, un indice quant à la naissance du chemin, qui date au moins de cette époque. L'occupation médiévale n'excède pas le X^e siècle, période au cours de laquelle s'opère dans la plaine de Caen, un processus de regroupement de l'habitat autour des centres paroissiaux actuels.

Les vestiges les plus récents mis au jour se rapportent à l'ère contemporaine avec, d'une part, le chemin de terre épousant la limite communale, en usage jusqu'aux remembrements et à la mécanisation agricole de

l'après-guerre, qui voit son remplacement par une nouvelle voie bitumée, et, d'autre part, un ensemble de vestiges des combats de la Seconde Guerre mondiale mis au jour dans la partie sud de la fouille. Ces derniers consistent en grandes fosses d'artillerie creusées au bulldozer et reconverties en dépotoirs ainsi qu'en cratères de bombes et en abris de combattants ou « trous d'homme ». Le matériel recueilli dans ces contextes inclut en particulier des restes de blindés britanniques et allemands, témoins des combats meurtriers de l'opération *Goodwood* (18-21 juillet 1944) à l'issue de laquelle, au prix de très lourdes pertes humaines et matérielles, la ville de Caen se trouva entièrement libérée.

Cette opération a permis de collecter un panel très large de données archéologiques attestant l'ancienneté et la pérennité des occupations humaines au sein de la plaine de Caen. Concernant plus spécifiquement les vestiges médiévaux, il est intéressant de noter qu'ils se caractérisent par la création, à l'ouest du village de Soliers, d'un chemin rural qui sera fréquenté en continu jusqu'au milieu du XX^e siècle et reliait vraisemblablement depuis le VII^e siècle au moins, plusieurs groupements d'habitat à l'origine des centres villageois actuels dont celui de Soliers. Ces témoins sont à mettre en relation avec un vaste cimetière de même datation situé à quelques centaines de mètres au nord-est de la fouille, à l'entrée de la commune de Soliers. Ils participent d'une organisation villageoise manifestement beaucoup plus étendue, comparable à celles déjà étudiées par le passé sur quelques sites voisins de la périphérie caennaise, comme Mondeville, Giberville ou Cormelles-le-Royal. Les fouilles actuellement en cours à l'ifs notamment, contribueront à terme à enrichir considérablement la connaissance des occupations anciennes de la plaine de Caen sur la longue durée.

Vincent CARPENTIER
INRAP

Âge du Fer

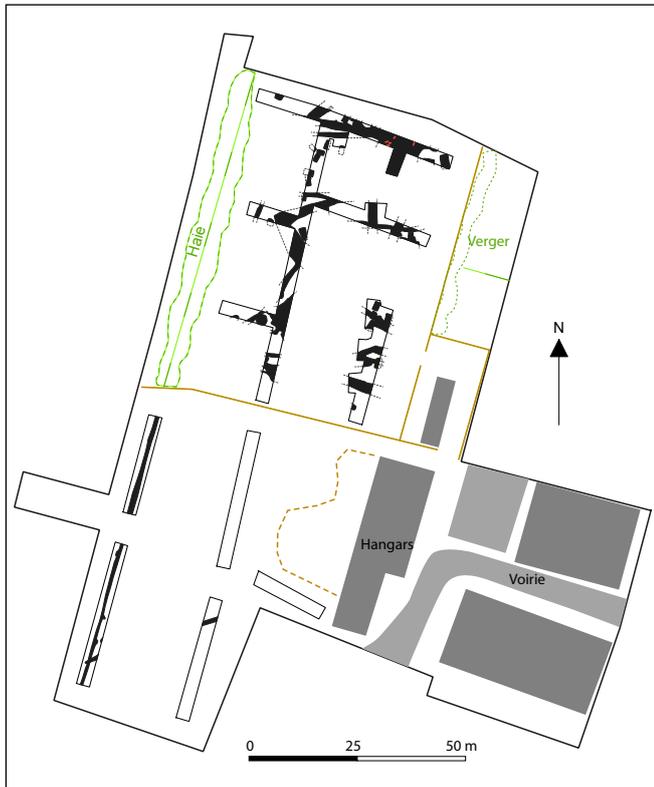
Grentheville Route de Soliers

Le projet d'aménagement d'un lotissement présenté par la société Vesqual sur la commune de Grentheville porte sur une superficie de 13 380 m². Il s'agit de trois parcelles situées à l'ouest de la Route de Soliers et au sud de la Route de Cormelles. La présence de hangars agricoles et d'espaces bétonnés a toutefois réduit la superficie accessible de 5 940 m².

Le diagnostic a permis d'identifier un ensemble relativement dense de fossés et de fosses dans la moitié septentrionale de l'emprise. Ces vestiges se rapportent en premier lieu à la période du second âge du Fer. La densité des vestiges laisse à penser que le site s'étend sur toute la largeur de la moitié nord de

la parcelle et qu'il se poursuit au nord en dehors de l'emprise. Sa superficie estimée dans l'emprise est de l'ordre de 5 500 m².

Le réseau de fossés mis en évidence indique l'existence d'au moins une dizaine d'axes fossoyés, dont plusieurs présentent des creusements puissants, caractéristiques des fossés d'enclos des habitats du second âge du Fer en Plaine de Caen. Ces fossés empruntent des orientations divergentes qui s'imbriquent et se recoupent, suggérant un système d'enclos relativement complexe dont la mise en place a probablement été effectuée de manière échelonnée sur une durée d'occupation assez longue.



Grentheville, route de Soliers : plan général du diagnostic (M. Besnard).

Au sein de ce réseau fossoyé sont apparues plusieurs fosses, dont la majorité présente une forme évoquant celle des caves parallépipédiques à vocation de stockage, que l'on retrouve couramment à l'intérieur des habitats laténiens de la Plaine de Caen.

Les mobiliers associés à ces vestiges attestent tous une vocation domestique du site et nous renseignent sur les modes alimentaires et les diverses activités effectuées

par les habitants, telles que la salaison, la forge... La céramique offre une fourchette chronologique qui enveloppe les trois derniers siècles avant J.-C.

Le domaine funéraire est représenté par un groupe d'au moins six à sept sépultures situé dans la partie nord du site. Les tombes sont installées dans un vaste horizon mal défini mais qui semble s'apparenter à une fosse d'extraction. Les indices chronologiques n'offrent qu'une datation large, à savoir le second âge du Fer.

La fréquentation du secteur, ou la réoccupation du site à l'époque gallo-romaine, est supposée à partir d'indices ténus, apportés par des éléments de céramique attribuables au Haut-Empire et recueillis dans les comblements sommitaux de certains vestiges fossoyés de l'établissement laténien. À l'issue du diagnostic, il n'est pas possible d'attribuer de manière certaine un nouvel aménagement aux premiers siècles de notre ère. Le manque de mobilier, habituellement si abondant sur les sites antiques, laisse penser que les lieux ont connu une fréquentation peu pérenne ou ont été reconvertis en espace agricole, à mettre en relation avec le parcellaire antique répertorié sur les zones loties à l'ouest et au sud de l'emprise.

L'intérêt du diagnostic réside indéniablement dans la reconnaissance d'un établissement enclos du second âge du Fer, auquel s'associe un groupe funéraire dont la relation chronologique avec l'habitat reste toutefois à préciser. Localisé dans un secteur de la Plaine de Caen densément investi depuis la Protohistoire, l'établissement de Grentheville s'intègre fort probablement dans le réseau de fermes laténiennes de Mondeville, de Cormelles-le-Royal et d'Ifs, qui s'étend à peu de distance au nord et à l'ouest du site.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Hérouvillette

Contournement routier de Sainte-Honorine-la-Chardonnette, sites 5 et 6

Les sites 5 et 6 du tracé routier du contournement de Sainte-Honorine-la-Chardonnette sont localisés à Hérouvillette, le long de la RD 513. L'opération de fouille préventive a été réalisée de septembre à novembre 2017. L'emprise de la fouille, d'une surface de près de 9 000 m², est divisée en deux zones situées de part et d'autre d'un chemin agricole et d'une haie arborée. Trois cent quatre-vingt-dix-neuf structures archéologiques ont été enregistrées et fouillées. Une très grande majorité d'entre elles appartient à un établissement rural du second âge du Fer (fig. 1).

Un réseau de fossés de taille modeste, mis au jour sur la quasi-totalité de l'emprise, a probablement structuré un habitat protohistorique du premier âge du Fer auquel

il faut sans doute associer un enclos funéraire circulaire. À la fin du IV^e siècle ou dans le courant de la première moitié du III^e siècle avant J.-C., un enclos fossoyé d'une surface de moins de 750 m² est implanté à l'est de l'aire de fouille à quelques mètres d'un chemin à fossés bordiers. Il renferme seulement deux structures : une fosse de stockage parallépipédique de 4,7 m³ et une grande excavation peu profonde à fond plat. Lors de la deuxième moitié du III^e siècle, ou au début du II^e siècle avant J.-C., un important établissement rural est fondé. Deux phases d'aménagement des enclos de l'habitat sont identifiables. La première est composée, *a priori*, de deux enclos accolés, délimités par un fossé de grande dimension. L'entrée de l'établissement est



Hérouvillette, contournement routier de Sainte-Honorine-la Chardonnette, sites 5 et 6, fig. 1 : plan simplifié du site (M. Vandergucht, P. Giraud).

située à l'est. L'enclos a une surface restituable de près de 2 000 m². Dans la première partie du 1^{er} siècle avant J.-C., l'entrée orientale est obstruée et les enclos accolés sont décalés de quelques mètres, au nord-ouest. À l'exception de la façade est, les fossés des enclos ont des dimensions beaucoup plus modestes que ceux de la phase précédente.

Le site d'habitat est déserté dans le courant du troisième quart du 1^{er} siècle avant J.-C. À l'intérieur et sur le pourtour de ces espaces, nous avons identifié de



Hérouvillette, contournement routier de Sainte-Honorine-la Chardonnette, sites 5 et 6, fig. 2 : vue de la fosse atelier en cours de fouille (CD14).

nombreuses structures domestiques, parmi lesquelles des fosses de stockage parallépipédiques, de tailles variées, creusées dans le substrat calcaire ainsi qu'une vingtaine de fours et plusieurs bâtiments sur poteaux porteurs. Une fosse atelier peu profonde, de forme quadrangulaire, comprend un sol aménagé et un foyer qui semble avoir fait office de forge (fig. 2). Le mobilier mis au jour est relativement abondant et permet de supposer le statut relativement élevé des occupants du site, notamment grâce à la présence de quelques éléments de parure et surtout de pièces d'armement. Un espace funéraire d'une dizaine de sépultures a été mis au jour à l'est de l'habitat. Certaines de ces tombes ont livré des fibules et l'une d'elles comprend une poterie et une perle en ambre. La dépouille d'une femme estropiée a également été découverte dans une grande fosse de stockage située dans l'aire interne de l'habitat (fig. 3).

Quelques vestiges datent de l'époque antique dont ceux de deux voies. Une première d'orientation nord-ouest délimitée par deux fossés a laissé place dans le courant du II^e siècle à une voie nord-est/sud-est. De rares portions du niveau de circulation du deuxième axe sont conservées ; la chaussée est composée de dalles en calcaire. Une série d'ornières, relevées au nord-ouest de l'emprise, permet de constater l'évolution du tracé de la voie qui va finir par épouser l'orientation est-ouest de l'actuelle RD 513. Une grande fosse renfermant les restes d'un banquet a été découverte à quelques mètres d'une route romaine dallée. Les



Hérouvillette, contournement routier de Sainte-Honorine-la Chardronnette, sites 5 et 6, fig. 3 : dépouille d'une femme dans une fosse de stockage (CD14).

nombreux récipients en céramique (assiettes, bols, cruches, pots à cuire, amphores, vases de stockage) et les reliefs d'un repas agrémenté d'huîtres et de côtes de bœuf témoignent d'un festin qui s'est tenu vers la fin du II^e siècle après J.-C.

Pierre GIRAUD
Service archéologie, Département du Calvados

Âge du Fer

Antiquité

Ifs

Centre pénitentiaire

Haut Moyen Âge

Contemporain

Un projet de construction de centre pénitentiaire à Ifs a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique portant sur 175 821 m². Les terrains concernés sont situés au nord-est du hameau d'Ifs Bras, à l'extérieur et à proximité du boulevard périphérique de l'agglomération caennaise, entre la Zone d'Activités Object'Ifs Sud à l'ouest, et le barreau rejoignant l'échangeur de Cormelles-le-Royal à l'est. D'un point de vue topographique, ils se trouvent sur un versant descendant en pente marquée, du sud-ouest vers le nord-est, à des altitudes comprises entre +30 et +40 m NgF.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence de nombreux vestiges fossoyés. Au nombre de 411, les structures parsèment inégalement l'emprise avec un vide relatif dans sa moitié sud et une densité forte voire très forte dans l'autre moitié. Nous distinguons cinq ensembles parmi ces vestiges.

Le premier ensemble réunit une série de fosses à comblement argilo-limoneux, brun sombre à brun orangé que nous désignons sous l'appellation de « type 4 ». Ce type de comblement est construit par contraste avec les comblements limoneux bruns généralement observés. Ces fosses ne se rencontrent qu'en secteur loessique. Elles forment une concentration étendue en un endroit de l'emprise mais pour le reste, sont dispersées. L'échantillonnage de ce type de fosses a permis de constater que parmi elles se trouvent des fosses de piégeage (ou fosses en fente) ainsi que des chablis mais beaucoup d'autres restent sans attribution fonctionnelle.

Le second ensemble de vestiges concerne une quinzaine de lignes fossoyées, rectilignes, angulaires ou curvilignes qui parcellisent l'espace, essentiellement dans la moitié nord de l'emprise. Nombre d'entre

elles obéissent à une organisation à tendance orthogonale qui correspond à la suite du réseau de lignes protohistoriques et antiques mis au jour sur l'emprise d'Object'Ifs sud (Le Goff, 2002) et les emprises adjacentes. Ces lignes agrègent ou attirent la plupart des structures ponctuelles mises au jour dans les secteurs qu'elles traversent. On observe peu de concentrations et les fonctions des fosses sont difficilement discernables. Deux structures funéraires ont cependant été mises au jour entre ces lignes : une incinération entre deux lignes proches et une inhumation le long d'une ligne. Un souterrain a été mis au jour entre deux lignes parallèles proches. Un second pourrait se trouver non loin de lui. Par ailleurs, quelques chablis massifs ont été mis au jour dans le réseau de lignes.

Le mobilier mis au jour dans les lignes et les fosses qui les avoisinent, provient de la partie sud de l'emprise, dans un secteur traversé de nombreuses lignes et accueillant un système complexe d'enclos. Ces fosses et ces lignes livrent du mobilier laténien, mais on remarque la présence d'un lot potentiellement plus ancien, remontant à La Tène ancienne ou à la fin du Halstatt. La question se pose donc de savoir si ces lignes recèlent des vestiges d'un habitat ou, pour le moins, d'une occupation non enclose antérieure à l'occupation domestique en enclos active de La Tène moyenne (voire depuis La Tène ancienne) à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Le troisième ensemble de vestiges correspond à un système d'enclos. Cet ensemble formé par les enclos 2, 3 et 4 semble devoir être interprété comme un ensemble domestique. Il se développe sur une superficie d'un hectare dans les limites de l'emprise. Ses contours extérieurs dessinent un plan trapézoïdal.

Cet ensemble est globalement comparable en morphologie et en chronologie, aux ensembles 2 à 7 définis sur Object'Ifs Sud. Ils sont non seulement globalement contemporains mais leur insertion dans un même réseau de lignes fossoyées actives aux périodes protohistorique et antique signale leur inscription dans un même réseau de sites. L'ensemble mis au jour sur l'emprise du Centre Pénitentiaire est constitué d'enclos à vocation domestique pour au moins d'entre eux (enclos 2). Le mobilier issu de cet ensemble couvre la période de La Tène moyenne-finale et le 1^{er} siècle de notre ère, avec une transition augusto-tibérienne nettement marquée dans le mobilier céramique. Quelques éléments céramiques laissent penser que cette phase enclose pourrait être initiée à La Tène ancienne. Les enclos contiennent pour deux d'entre eux une vaste dépression limoneuse dont une a livré les restes d'un habitat probablement du Haut-Empire, dont certains niveaux d'occupation et aménagements architecturaux ont été conservés. Deux fours ont été aménagés dans le fossé de contour de l'enclos 2. Il y a plusieurs phases d'aménagement dans cet ensemble qui pourrait donc receler différents enclos emboîtés, accolés ou discordants que la maille du diagnostic ne permet pas d'identifier clairement. Dans une approche chronologique plus fine, c'est l'ensemble 5 d'Object'Ifs Sud qui présente les plus grandes similitudes avec les vestiges de la zone dense, tant sur le plan morphologique que sur le plan chronologique. Par ailleurs, à côté de cet ensemble dense, de contour trapézoïdal, se trouve un enclos isolé de 45 x 35 m qui a livré quelques éléments céramiques laténiens mais n'a pas livré de vestiges trahissant la tenue d'activités domestiques en son sein. Un four a été aménagé dans son fossé de contour. Il n'a pas d'analogue

morphologique sur Object'Ifs Sud ni sur l'Aire des gens du voyage. Cet enclos est un autre ensemble à inscrire à la liste des constituants du réseau d'enclos, de chemins et de parcelles protohistoriques et antiques. Le quatrième ensemble consiste en deux fosses situées respectivement vers une ligne périphérique à la zone dense et au sein de l'enclos 3, recoupant un fossé participant d'une parcellisation secondaire. Ces deux fosses ont livré du mobilier mérovingien (VI^e-VIII^e siècles). Elles pourraient signaler les prémices d'une occupation de cette période au sud-est de l'emprise. Le cinquième ensemble renvoie à l'horizon chronologique de la Bataille de Normandie : il est constitué de onze structures fossoyées, dont dix trous d'hommes, qui dessinent comme une ligne discontinue orientée nord-ouest/sud-est. Cette opération contribue à étendre la connaissance sur le réseau de sites protohistoriques et antiques mis en évidence dans la périphérie sud de l'agglomération caennaise depuis les premiers travaux d'Object'Ifs Sud en 2002. Cette reconnaissance extensive assez systématique menée depuis quinze ans permet de dévoiler un à un et de relier les éléments de ce réseau aux limites territoriales encore indéfinies, bien qu'on observe déjà des secteurs vides de lignes et d'enclos. L'exploitation en fouille des constituants du réseau permet quant à elle de caractériser plus avant chaque élément de ce réseau mais aussi de définir les relations et les processus qui traversent le territoire aménagé, entretenu et exploité par les habitants des ensembles fossoyés.

David FLOTTÉ
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Jort

Le Bourg, RD 148a, parcelle B693 lot D

Moyen Âge

Faisant suite à une série d'interventions menées dans un proche périmètre au cours des années passées, la fouille du site de Jort « Le Bourg, RD 148a, parcelle B693 lot D » s'est déroulée du 18 septembre au 15 octobre 2017, sur une surface de 1 000 m² aménagée par un particulier à l'entrée du village. Une séquence très dense de vestiges funéraires, parcellaires et domestiques, illustre la continuité de l'occupation de cet espace depuis l'âge du Fer jusqu'à l'ère contemporaine. Les vestiges les plus anciens remontent à la Protohistoire avec un nouvel ensemble de tombes d'enfants marquant le prolongement de la vaste nécropole découverte en 2013 dans cette partie du village. Datée de la fin du second âge du Fer, cette nécropole constitue une découverte rare en Normandie où des ensembles funéraires à incinération sont plus habituels pour cette période. De 2013 à 2017, 104 sépultures datées de la

fin de l'âge du Fer au début de l'époque romaine ont été découvertes. Cette fouille a livré en outre une trentaine de fosses vides d'ossements mais dont la forme évoque néanmoins une fonction sépulcrale. Les sépultures, de petite taille, contiennent essentiellement des squelettes d'enfants décédés soit en période périnatale, soit en bas-âge. Cette population fait actuellement l'objet d'une étude biologique de laboratoire afin d'estimer l'âge et d'évaluer l'état sanitaire des individus (pathologies carencielles, infectieuses ou dentaires...). D'ores et déjà, les données acquises s'avèrent d'un intérêt exceptionnel.

Par la suite, l'emprise est colonisée par des vestiges domestiques romains puis médiévaux dont la chronologie s'étend du Haut-Empire à la fin du Moyen Âge. Ceux-ci comprennent un grand fossé parcellaire rectiligne, un ensemble de silos et de fosses

détritiques, plusieurs édifices sur poteaux des X^e-XIII^e siècles essentiellement, ainsi qu'un grand bâtiment du bas Moyen Âge interprété comme une habitation environnée de dépendances agricoles dont une possible base de pressoir (?). Ces nouvelles données confirment l'extension de l'habitat des X^e-XIII^e siècles dans ce secteur de prairies, aujourd'hui en cours de réaménagement, et alimentent une recherche de fond sur l'histoire et l'évolution topographique de ce village

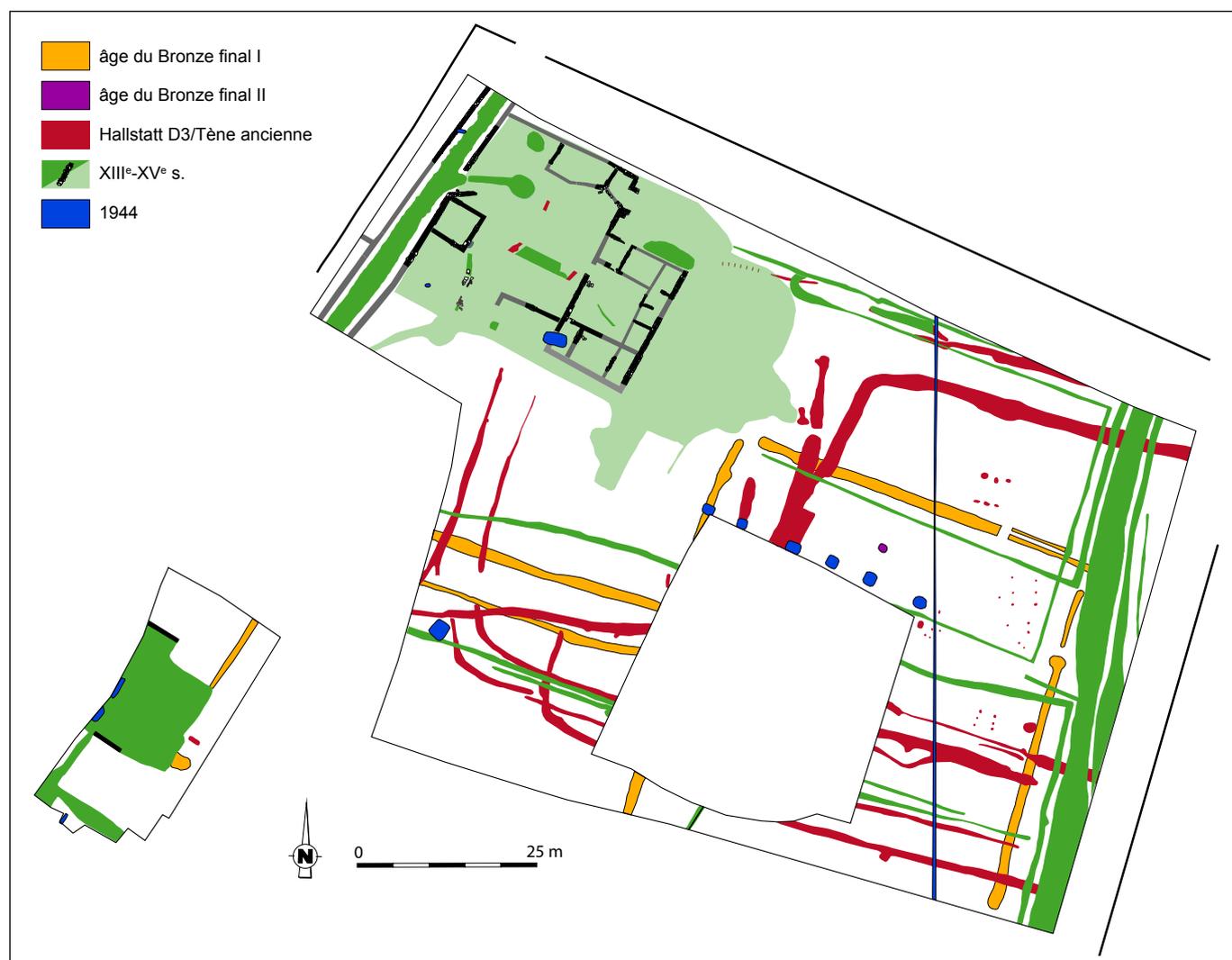
établi en bordure de la Dives, doté d'un riche passé antique et médiéval, mais dont la formation, compte tenu des importants vestiges de l'époque gauloise qu'on y a mis au jour depuis 2013, paraît désormais antérieure à la conquête romaine.

Vincent CARPENTIER
INRAP

Âge du Bronze
Âge du Fer

Langrune-sur-Mer
Rue des Chasses

Moyen Âge
Contemporain



Langrune-sur-Mer, rue des Chasses : plan phasé du site (E. Ghesquière).

La fouille sur une surface de 9 340 m² a été réalisée avant l'installation d'une résidence pavillonnaire par la société Pierreval. Le diagnostic avait mis en évidence un ensemble de fossés attribués à l'âge du Bronze final et des structures excavées et bâties du Moyen Âge sur toute la parcelle. La prescription centrée sur la moitié nord de l'emprise porte principalement sur la

période protohistorique. La fouille a permis d'observer une chronologie beaucoup plus complexe que celle proposée au diagnostic, avec trois occupations protohistoriques distinctes.

La phase de l'âge du Bronze final I, cœur de la prescription, a été déduite de la présence d'un réseau divergent de celui de l'âge du Fer et de deux datations radio-

carbones (Béta 414183, 3000 ± 30 BP). L'absence d'éléments céramiques significatifs empêche toute caractérisation de l'occupation autre que sous forme d'hypothèse. Les fossés sont profonds mais leurs remplissages sont difficiles à distinguer du limon encaissant, ce qui aboutit à ce que plusieurs d'entre eux ne sont apparus qu'au cours de la fouille, après séchage du terrain, voire à l'issue de la fouille. Dans la mesure où les résultats peuvent être considérés comme significatifs (entre le diagnostic et la fouille et dans les limites de l'aménagement), il semble pouvoir être déduit de l'agencement des fossés la délimitation de deux grandes parcelles. Une phase de l'âge du Bronze final II a été mise en évidence sous forme d'un habitat ouvert, rompant radicalement avec l'organisation observée à la période précédente. Les structures associées

à cette phase sont tout particulièrement un groupe de fosses riches en mobilier qui peuvent être interprétées comme des silos et une structure « isolée » en bordure d'emprise. D'autres structures peuvent être liées à cette phase comme le groupe de fosses sud mais également les fosses de la seconde zone de fouille ou nombre de structures dispersés sur le site pour lesquelles aucune certitude quand à l'attribution n'est possible, en particulier les structures 15 et 136, dont le mobilier est essentiellement lithique.

L'occupation de l'âge du Fer se développe sous la forme d'un ensemble de fossés rectilignes déterminant une forme d'enclos carré (ou rectangulaire auquel manque le côté oriental), au sein duquel des structures ponctuelles (trous de poteaux, fosses) correspondraient à des petits bâtiments et des structures domestiques mal datés. Des structures linéaires rectilignes et/ou curvilignes placés autour de l'enclos correspondent vraisemblablement à des fossés parcellaires en relation avec celui-ci. Le mobilier est peu abondant et se partage entre une céramique commune de finition moyenne et une céramique beaucoup plus fine, noire et bien lissée. Quelques éléments de briquetage en terre cuite (exploitation du sel ?) sont également présents. La faune n'est pas abondante mais très bien conservée et correspond aux grandes espèces domestiques (bovinés, ovicapridés, suidés). Trois phases d'utilisation



Langrune-sur-Mer, rue des Chasses : plan des structures médiévales (E. Ghesquière).

de l'enclos ont été identifiées attribuées au Hallstatt D2, D3 et la Tène A.

L'occupation récente du site consiste entre une grande excavation de 50 m sur 30 et une plus réduite de 20 m sur 15. Ces deux creusements sont adossés à une voirie aménagée entre deux murs partiellement conservés. La première excavation s'enfonce de 1 m sous le sol actuel dans le calcaire pulvérulent. Son fond est plat. Des constructions sont présentes en son sein : un grand bâtiment compartimenté de 20 m sur 13, un petit bâtiment carré de 5 m de côté et probablement un troisième bâtiment et un quatrième (rectangulaires ?) dont l'accès a été presque impossible. Le grand bâtiment, situé dans l'espace dégagé de la future voirie, a fait l'objet du maximum d'investigation : il présente des murs extérieurs épais (0,8 à 0,9 m) monté en plaquettes équarries. De nombreux éléments de lapidaire ont été découverts pour certains encore en place (moellons, rebords de niche, puits, entrées moulurées, jambage facetté de fenêtre...). Tous les blocs montrent des traces de rubéfaction. La zone médiane du bâtiment présente une couche d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur de lauzes rubéfiées mêlés à des fragments de chaux de nombreux gros charbons et quelques tuiles faïtières en céramique vernissée. Ces éléments témoignent d'un incendie de la toiture qui s'est effondrée sur le sol et a provoqué l'abandon définitif du bâtiment dont l'intérieur



Langrune-sur-Mer, rue des Chasses : photo de la pièce principale du grand bâtiment du XIII^e siècle (E. Ghesquière).

n'a jamais été déblayé. Les vestiges en relation avec cet événement sont peu fréquents et renvoient pour les plus récents au début du XV^e siècle. Le plancher mis en évidence sous les déblais brûlés (en bois de hêtre et clouté) a été daté au ¹⁴C de 1216-1282 AD. Sans exclure des réaménagements au cours de l'utilisation, on peut imaginer que la date pourrait correspondre à la fondation du grand bâtiment. Sa destruction quant à elle pourrait trouver un écho dans le passage des armées anglaises lors de la Guerre de Cent ans (bataille de Formigny en 1435 ?). Un petit bâtiment carré de 5 m de côté jouxte l'entrée du domaine depuis la rue encadrée de murs en limite d'emprise à l'ouest. Les investigations dans ce bâtiment ont été limitées par l'emprise d'un pavillon et par l'organisation générale des sondages. Elle permet toutefois d'observer que le bâtiment n'a pas été incendié mais aussi que l'un de ses murs de 0,8 m d'épaisseur repose partiellement sur une petite fosse remplie de déchets de construction de toiture (fragments de lauzes brisées, généralement lors de leur perforation). Les éléments de datation sont toutefois assez indigents pour dater cette fosse et à plus forte raison le mur du petit bâtiment qui prend appui dessus. Le mobilier présent dans ce secteur, bien qu'assez homogène, ne permet de dater que l'état d'abandon du bâtiment mais se mêle également de quelques

éléments appartenant à la phase de déconstruction et de récupération de matériaux sur l'ensemble des bâtiments (au XVIII^e siècle pour enclore la parcelle ?). Un troisième bâtiment très lacunaire pourrait être rectangulaire. Il présente une entrée massive côté est et une petite pièce partiellement elliptique au milieu. Plusieurs limitations en profondeur sur des emprises de pavillons ont empêché d'avoir une lecture sûre de cet ensemble qui pourrait également être uniquement un mur de clôture du domaine, en limite du creusement de l'ensemble de la cour. Ne resterait alors que le petit édifice partiellement elliptique de 3 m sur 2. Aucun élément de datation n'est présent, autre que les rares fragments de céramique blanche vernissée qui constituent l'ensemble du mobilier du secteur (XIV^e siècle pour la plupart). Cependant la prolongation du mur de l'entrée massive et du grand bâtiment sont chaînés et témoignent d'une contemporanéité de cette partie de la construction. Un quatrième bâtiment côté sud (rectangulaire ?) est possible mais situé dans un secteur dont l'accès a été presque impossible.

L'ensemble pourrait être en relation avec une petite seigneurie locale, voire un petit domaine (ayant appartenu aux Templiers ?, éventuellement repris par les Hospitaliers après 1307 ?), dont pourrait encore témoigner le reste du domaine situé de l'autre côté du mur d'enceinte à l'est de l'emprise, dont le bâtiment principal présente des éléments du XI^e (en réemploi ?), du XIV^e et du XVI^e siècles.

La Seconde Guerre mondiale est présente au travers de cinq fosses, ce qui est peu si l'on tient compte du fait que Langrune-sur-Mer est installée sur une des plages du débarquement (section OBOE de *Sword Beach*). Ces structures ont permis la découverte d'éléments originaux comme des tôles articulées de débarquement de chars et de la vaisselle réglementaire en faïence britannique.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

Antiquité

Contemporain

Lisieux

Château-Godfard, rue Joseph Guillonéau

Le projet d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit « Château-Godfard », rue Joseph Guillonéau à Lisieux, a occasionné une prescription de diagnostic. Réalisé sur une surface d'environ 1,75 ha, il a permis la découverte d'un tronçon de chemin fossile dont l'origine remonte vraisemblablement à la période antique, bien qu'aucun mobilier associé ne puisse l'attester. Cette proposition repose principalement sur l'analyse régressive des formes de la planimétrie parcellaire et la cohérence du tracé de ce chemin au contact du réseau urbain de voies, tel qu'il est connu à ce jour. Le tronçon découvert pourrait représenter une partie de la

sortie de l'agglomération antique en direction de Pont-Audemer. Stratigraphiquement, le chemin présente au moins deux états distincts dont le dernier semble être abandonné vers la fin du XVIII^e siècle. Il semble en effet qu'il participe à la structuration de l'espace d'un bâtiment modeste aux fondations de briques et toiture de tuiles.

Ce bâtiment est associé, dans un espace de cour sommairement aménagée sur le toit des argiles à silex, à une fosse dont le comblement dépotier a livré un ensemble céramique dont le *terminus post quem* se situe dans le courant du XIX^e siècle. Ce bâtiment

ne figure sur aucun plan cadastral, en particulier sur le cadastre de 1820. Un second bâtiment, en limite ouest de l'emprise de diagnostic, est quant à lui porté sur le cadastre du début du XIX^e siècle. Le diagnostic a permis d'observer les fondations de son pignon oriental et de reconnaître deux pièces. L'une d'elle présente un sol aménagé de briques, tandis que l'autre ne possédait qu'un sol en terre battue. Une porte donnant sur l'extérieur a été identifiée et se caractérise par un seuil en dalle de grès posée à chant et par une marche extérieure fondée sur des rognons de silex. D'après le cadastre ancien, cette porte ouvrait sur un jardin. C'est dans cet espace, qu'une grande fosse, probablement une citerne, a été découverte. Son comblement riche en éléments de démolition comportait également un important lot de mobilier associé à la dernière phase de fonctionnement du bâtiment en tant qu'habitat. La datation de l'ensemble mobilier se situe entre la fin du XIX^e siècle et le tout début du XX^e siècle. Les

couvertures photographiques de l'IGN montrent que le bâtiment est encore en élévation dans le courant du XX^e siècle, mais celui-ci est sans doute relégué à la fonction de simple annexe agricole. Enfin quelques fosses chablis traduisent la présence d'un verger mentionné par ailleurs sur le cadastre du XIX^e siècle et visible sur plusieurs couvertures photographiques. Ce verger connaît une forte rétraction, jusqu'à sa disparition totale dans la seconde moitié du XX^e siècle, à l'image des vergers environnant. La disparition rapide de ces vergers dans la ceinture immédiate de l'agglomération lexovienne est à mettre en relation avec l'expansion de l'habitat périphérique dès les années 1960, et par la forte diminution du commerce et de la consommation de cidre dans la région.

Gaël LÉON
INRAP

Moderne

Contemporain

Merville-Franceville-Plage

34 avenue Alexandre de Lavergne

Le projet d'aménagement d'un parking automobile par l'association francobritannique de gestion du Musée de la batterie de Merville, à Merville-Franceville-Plage, a donné lieu en février 2018 à un diagnostic portant sur 13 225 m². La parcelle concernée est contiguë à l'est du site historique de la batterie allemande de Merville, prise d'assaut par les parachutistes anglais du 9^e bataillon aéroporté dans la nuit du 6 juin 1944.

Tout au long de l'été 1944, la commune fut le théâtre de violents affrontements, sa libération n'étant accomplie que les 17 et 18 août par les troupes britanniques, belges et luxembourgeoises engagées dans l'opération Paddle au sein de la 6th Airborne Division.

Les vestiges identifiés se rapportent exclusivement à l'assaut et aux bombardements subis par cette batterie côtière, de même qu'aux opérations de remblaiement consécutives à la fin de la Seconde Guerre mondiale. On relève la présence d'éléments de clôture barbelée, de débris bétonnés et métalliques provenant des casemates et ouvrages bétonnés de la batterie, de nombreux éclats d'obus et d'imposants cratères témoins des bombardements aériens et navals menés

par les Alliés, et de quelques restes de matériel électrique (câble) ou de munitions en rapport avec les combats menés sur le site par les troupes britanniques et allemandes.

Les seuls témoins d'occupation plus anciens observés consistent en un petit lot de tessons d'époque moderne recueillis dans des contextes de la Seconde Guerre mondiale. Au terme du conflit, le site a fait l'objet d'un déminage et d'un remblaiement général, et n'a pas connu d'autre aménagement depuis lors.

Ces vestiges constituent les ultimes et discrètes traces des violents combats menés sur cette position au cours de l'été 1944. Ils sont à mettre en rapport avec ceux déjà mis en évidence lors d'un précédent diagnostic conduit en 2017 dans l'emprise d'une parcelle située à environ 300 m au nord, au 4 avenue de Lavergne, consistant en remblais, « trous d'homme », cratères de bombes et carcasses de bétail, témoins de la Bataille de Normandie.

Vincent CARPENTIER
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer

Merville-Franceville-Plage

Les Hauts du Colombier

L'opération de diagnostic conduite préalablement à la création d'un lotissement au lieu-dit « Les Hauts du Colombier » a porté sur une surface de 75 000 m². Trois principaux indices de sites ont pu être reconnus.

Les plus anciens concernent un ensemble de structures dont l'une a pu être attribuée, sur la base de la céramique qu'elle a livré, à la séquence campaniforme/Bronze ancien. C'est peut être également à cette même

phase qu'il faut attribuer trois squelettes découverts à proximité immédiate de ce qui semble être un cercle funéraire. Toutefois, la difficulté de lecture dans les horizons superficiels limoneux a nuit à une bonne perception de l'enclos et de ses abords.

Quelques structures, principalement des fossés, mais aussi quelques trous de poteaux et fosses, ont livré du matériel céramique de tradition gauloise et suggèrent une première occupation enclose du second âge du Fer. Reconnue en bordure méridionale de l'emprise, le site s'étend au-delà de la rue Alexandre de Lavergne : un fossé de cet établissement a en effet été reconnu lors d'un diagnostic réalisé en janvier 2017 (V. Carpentier) en lien avec la viabilisation du lotissement voisin des Coquelicots.

Enfin, sur la partie septentrionale de l'emprise, un vaste

secteur recouvrant plus de 2 ha a livré une multitude de structures (fossés, fosses, trous de poteaux) qui témoignent d'une occupation domestique enclose. Le mobilier céramique assez abondant collecté lors du diagnostic semble indiquer une fréquentation des lieux dès La Tène ancienne. Mais c'est principalement au cours de La Tène finale et durant les premières décennies de la séquence romaine que le site semble atteindre son plein développement. Deux sépultures découvertes en marge des principaux fossés reconnus dans les tranchées pourraient être contemporaines de cette séquence.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Paléolithique

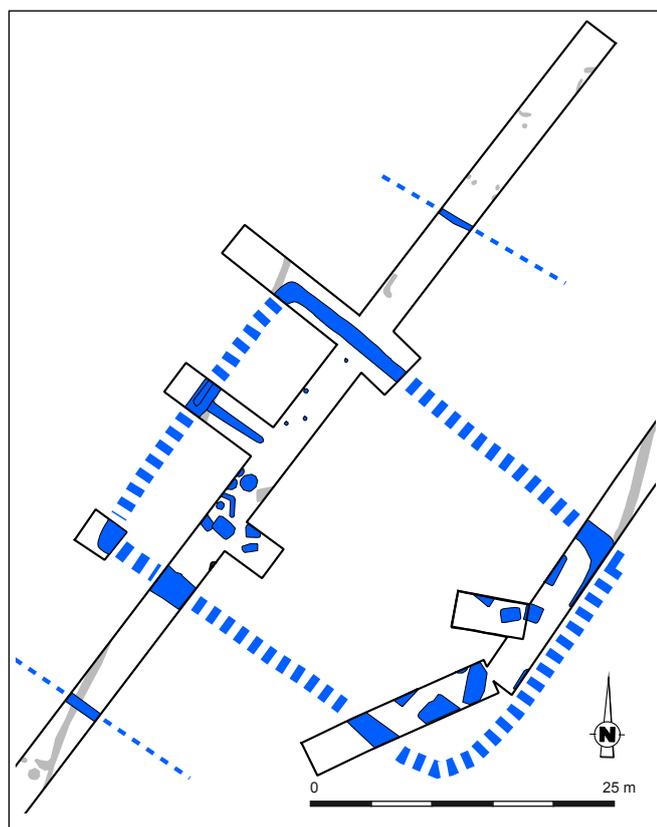
Néolithique

Monceaux-en-Bessin

RD 6, Hameau Poussiard

Second âge du Fer

Antiquité



Monceaux-en-Bessin, RD 6, Hameau Poussiard : plan de l'enclos de l'âge du Fer (E. Ghesquière).

Le diagnostic a été réalisé préalablement à l'aménagement d'une zone de lotissement par la société Nexity.

Le plus ancien témoin d'occupation correspond à un fragment de biface paléolithique.

L'essentiel de l'occupation concerne un enclos quadrangulaire de 40 m sur 25, entouré d'un fossé

s'enfonçant à 2 m sous le sol actuel. Il ceinture un espace dans lequel de nombreuses structures en creux circulaires ou quadrangulaires livrent dans leur remplissage des témoins d'anthropisation. Les sondages ont permis la découverte de nombreux tessons de céramique et de quelques discrets restes de faune. Les éléments de forme céramiques permettent de proposer une attribution de l'ensemble au Second âge du Fer.

Autour de l'enclos se développe un réseau parcellaire orthogonal un peu désaxé par rapport à l'enclos qui le recoupe. Du mobilier céramique est présent dans ces fossés sous forme très fragmentaire et ne permet pas d'affiner la datation, qui pourrait précéder de peu la date de fondation de l'enclos.

À une cinquantaine de mètres au nord de l'enclos, une zone de concentrations de trous de poteaux dans la tranchée de diagnostic a conduit à un double élargissement de part et d'autre. Plusieurs autres poteaux complètent partiellement le plan d'un possible bâtiment. La présence de mobilier céramique dans les trous de poteaux sous formes de petits tessons non tournés ne permet pas de proposer une datation assurée.

Un peu plus loin dans la même tranchée que le possible bâtiment, une fosse profonde (possible *schlitzgrube* ?) a livré un petit assemblage céramique pour lequel une datation au Néolithique moyen a été proposée ; deux trous de poteaux voisins correspondent éventuellement à un bâtiment en relation avec cette fosse. Plus anecdotique, un fragment de polissoir fixe en grès, probablement néolithique, a été découvert dans les limons au sud de l'emprise.

La période gallo-romaine est présente sous la forme d'une petite structure elliptique au remplissage très charbonneux, avec des charbons dépassant les 15 cm de longueur. Un clou (non oxydé) et un tesson

témoignent d'une attribution aux premiers siècles de notre ère.

Un fossé rectiligne parallèle à 40 m de la route longeant l'emprise au nord est présent sur toute la longueur de l'emprise. Même si aucun mobilier n'a été découvert dans son remplissage, il est envisageable de l'attribuer soit à la période antique, soit à la période médiévale/moderne.

Enfin, l'emprise comprend également un nombre assez important de fosses de plantation de pommiers. Ils correspondent probablement à un verger (XIX^e-début XX^e siècle), comme ceux que l'on observe encore sur le cliché aérien de 1948 sur les parcelles voisines.

Emmanuel GHESQUIÈRE
INRAP

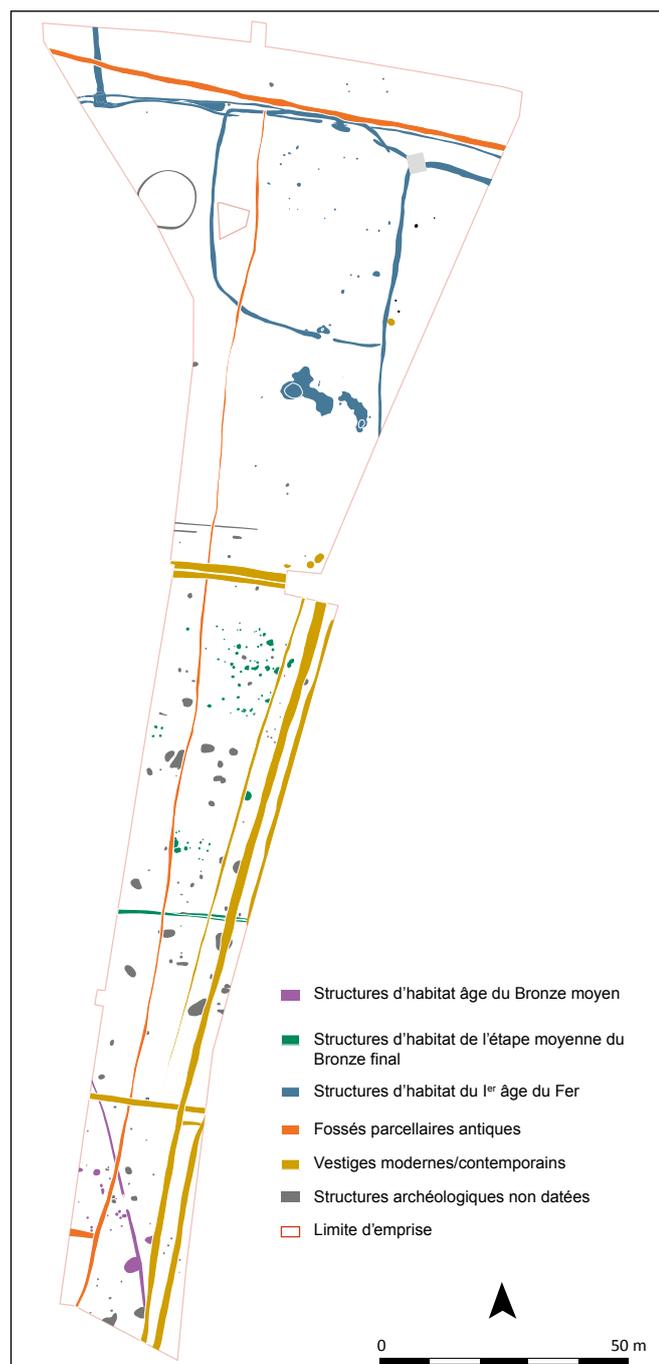
Néolithique

Âge du Bronze

Monceaux-en-Bessin

RD 6 / RD 94, site 3

Âge du Fer



Monceaux-en-Bessin, RD 6 / RD 94, site 3 : plan phasé de la fouille (C. Germain-Vallée).

Une opération de fouille préventive a été réalisée préalablement à la construction, par le Département du Calvados, d'une liaison routière entre les routes départementales RD 94 et RD 6, sur la commune de Monceaux-en-Bessin. L'opération s'est effectuée sur une emprise d'environ 10 000 m² longue de 200 m, de novembre 2016 à janvier 2017.

Trois zones d'habitat séparées de plusieurs dizaines de mètres (30 à 70 m) ont été distinguées au sommet des pédo-sédiments d'origine loessique de la fenêtre de décapage. Du sud au nord, il s'agit tout d'abord d'une petite portion d'un habitat attribuable au Bronze moyen par le mobilier céramique, délimitée à l'ouest par un fossé de petites dimensions. Un bâtiment, une structure de combustion et quelques fosses sont associés à cette occupation. Un charbon prélevé dans le remplissage de la structure de combustion a fourni une datation radiocarbone comprise entre 1737 et 1534 cal BC (avec un maximum de probabilité de 94,5 %, Beta-463230).

Au milieu de l'emprise de fouille, un habitat du Bronze final est attesté d'après le mobilier céramique mis au jour. Il est délimité au sud par un fossé peu profond tandis qu'au nord il ne se développe pas au-delà de la limite parcellaire actuelle. Les vestiges de cet habitat correspondent à de nombreux trous de poteaux suggérant la présence de plusieurs bâtiments dont deux greniers, un four domestique, des fosses et un grand vase-silo découvert en place. Il s'agit d'une forme haute fermée présentant un profil bitronconique à épaulement convexe haut, mesurant un peu plus d'une cinquantaine de centimètres de hauteur. Sa capacité de contenance est estimée à 55 litres, correspondant à un poids théorique de céréales de 33 à 42 kg. Deux datations radiocarbone effectuées sur des graines issues du remplissage de deux fosses présentes dans ce secteur d'occupation, ont été réalisées. La première fournit une datation comprise entre 1220 et 1025 cal BC et la seconde, une datation comprise entre 1027 et 848 cal BC (avec un maximum de probabilité à 95,4%, Beta-463229 et Beta-463228).

La dernière zone d'habitat mise au jour au nord de l'emprise est quant à elle attribuable au Premier âge du Fer. Elle comprend un enclos curvilinéaire d'environ 1 500 m², avec une ouverture au sud, mis au jour dans

son intégralité. À l'est un second enclos probablement plus vaste est aussi attesté. Il se développe à partir du premier mais seule une petite portion occidentale est comprise dans l'emprise de la fouille. Les fossés délimitant ces enclos sont de taille moyenne et leurs comblements témoignent d'un fonctionnement ouvert. Quelques trous de poteaux et une fosse relativement riche en fragments de terre à bâtir ont été mis au jour dans le premier enclos. Même si aucun plan de bâtiment ne peut être reconstitué à partir de ces structures, elles suggèrent une probable fonction d'habitat de cet enclos tout comme le mobilier céramique et lithique découvert dans le remplissage des fossés. Non loin de l'entrée de l'enclos et contemporaines de celui-ci, deux grandes fosses carrières de limon-argileux et de loess, ont également été découvertes. Elles mesurent respectivement 9 et 11 m de long, pour des profondeurs d'1 m en moyenne. L'une d'elles masquait la présence sous-jacente d'une grande structure circulaire qui pourrait avoir eu une fonction de citerne. L'essentiel du mobilier céramique attribuable au 1^{er} âge du Fer provient du comblement de ces deux structures. Une datation radiocarbone effectuée sur un caramel de cuisson d'une céramique prélevée dans le comblement de l'une d'elles a permis d'obtenir une datation comprise entre 791 et 540 cal BC (avec une probabilité de 95,4%, Beta-773330). Du mobilier en silex a également été mis au



Monceaux-en-Bessin, RD 6 / RD 94, site 3 : vase-silo du Bronze final (C. Germain-Vallée).

jour en relation avec cette occupation domestique. Cette opération a également permis de mettre au jour des vestiges d'autres époques. Il s'agit d'un *Schilzgrube* datée du Néolithique final par datation radiocarbone, d'un monument funéraire circulaire d'une quinzaine de mètres de diamètre mais qui n'a pas livré d'élément datant et de fossés parcellaires historiques (antiques et modernes/contemporains).

Cécile GERMAIN-VALLÉE
Service archéologie, Département du Calvados

Âge du Bronze

Âge du Fer

Mondeville

Rue Nicéphore Niépce

L'opération de fouille préventive réalisée au 31 rue Nicéphore Niépce, à Mondeville, fait suite à une opération de diagnostic effectuée en 1993 par Marie-Claude Taupin (Afan), ayant mis en évidence un ensemble de vestiges daté de la Protohistoire. La prescription de fouille a été établie dans la supposition d'un habitat enclos du second âge du Fer, à l'image des fermes laténiennes mises en évidence dans les années 1990 sur la commune de Mondeville. Les résultats mis en évidence à l'issue de la fouille concernent toutefois des périodes plus anciennes, nettement moins documentées au niveau régional. Sur une surface prescrite de 8 575 m², deux phases d'occupation ont été identifiées, l'une datée de la fin de l'âge du Bronze et l'autre de la fin du premier âge du Fer. Ces deux occupations sont matérialisées par des dispositifs de clôtures fossoyées, la deuxième se superposant à la première. Dans les deux cas, les parties septentrionale et orientale se situent hors emprise, sous la voie ferrée Paris-Cherbourg et la zone industrielle attenante.

La première occupation est matérialisée par un double dispositif fossoyé de plan circulaire, d'une surface de l'ordre de 2 700 m². En supposant un plan circulaire complet, sa superficie globale peut être estimée à plus de 4 200 m². L'enceinte est interrompue à deux

endroits pour former des entrées, la plus large orientée vers le sud-ouest et l'autre vers le sud-est. Les deux fossés présentent un creusement régulier, segmenté ponctuellement et comblé de matière limono-lœssique dans les niveaux inférieurs et intermédiaires. D'aspect assez homogène, ce comblement ne permet pas de statuer sur l'emplacement d'un talus, bien qu'il soit fort probable que les terres extraites aient servi au dressage d'un dispositif en élévation entre les deux fossés. Le comblement sommital, en partie ôté par le décapage sur la majeure partie de l'enceinte, résulte d'un colmatage différentiel intervenu au cours du Hallstatt D, indiquant que l'enceinte est restée figée dans le paysage sous la forme d'une dépression. Les analyses radiocarbone réalisées sur des restes osseux en provenance des comblements inférieurs offrent des datations allant de 1209 à 839 cal. BC et permettent de proposer une attribution chronologique en cohérence avec celle proposée par l'étude céramique, à savoir le Bronze final IIIb. Malgré la présence d'une trentaine de structures excavées dans l'aire interne, aucune n'a pu être rattachée de manière certaine à cette phase en raison d'un manque de mobilier déterminant.

Cette double enceinte, à caractère exceptionnel, est à rapprocher des enceintes circulaires monumentales ou

ring forts, connus en Grande-Bretagne pour le Bronze final et identifiés en Normandie à Cagny (Calvados) et Malleville-sur-le-Bec (Eure). Son statut précis reste toutefois énigmatique en l'absence d'information sur son environnement direct. S'agit-il d'un habitat de statut aristocratique ou bien d'un pôle de rassemblement d'une communauté ? L'apparence monumentale de l'enceinte, sa superficie importante et les pratiques de consommation de viande, évoquant des festins collectifs, sont autant d'éléments qui peuvent aussi bien soutenir l'hypothèse d'une résidence aristocratique que celle d'un lieu communautaire peut-être à vocation culturelle. Sa proximité avec le *ring fort* de Cagny est une autre particularité à souligner qui interroge sur le statut de ces sites dans le panel des formes d'habitats pour les phases finales de l'âge du Bronze.

La seconde phase d'occupation intervient environ



Mondeville, rue Nicéphore Niépce : hache à douille de type armoricain (type Couville) issue du comblement du fossé d'enclos hallstattien (E. Tribouillard).

deux siècles après la première et est matérialisée par un ensemble de fossés rectilignes, appartenant à un enclos d'habitat de plan probablement quadrilatère mais incomplet. L'espace circonscrit dans l'emprise est de l'ordre de 5 700 m². Cet enclos a connu deux étapes de réaménagement, dont une première qui consiste à réduire l'entrée par un fossé indépendant afin de créer un passage en corridor. Le second a impacté la partie sud-est de l'enclos sous la forme d'un creusement profond et est à mettre en relation avec un dispositif fossoyé qui se raccorde sur sa face méridionale, matérialisant vraisemblablement un second enclos, plus tardif, situé hors emprise.

Parmi les vestiges dans l'aire interne, on note surtout la présence d'un puits (ou citerne) et d'un silo qui indiquent la vocation domestique de l'enclos. Des fosses d'extraction de loess témoignent du besoin de matière première pour la fabrication de torchis, dont plusieurs éléments avec traces de clayonnage ont été retrouvés dans le comblement de diverses fosses. Il s'agit là de témoins indirects de la présence de bâtiments, car les trous de poteaux décrivant des plans de construction font défaut. Le mobilier céramique permet de proposer une datation centrée sur le VI^e siècle avant J.-C. (Hallstatt D1/D2) pour la fondation de l'enclos, avec une probable continuité au Hallstatt D3 pour la phase de creusement. C'est également dans ce sens que va la datation de la hache à douille de type armoricain (type Couville), issue du comblement initial du fossé d'enclos. Il faut souligner le caractère exceptionnel de cette découverte en contexte d'habitat.

Enfin, la dernière période reconnue sur la zone de fouille se rapporte à la Bataille de Normandie à partir de débarquement des alliés. Le sous-sol est marqué par plusieurs impacts de bombes aériennes, laissant des cratères qui ont été comblés de mobiliers abandonnés.

Chris-Cécile BESNARD-VAUTERIN
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Moult

Le Relais de Poste

Âge du Fer

Antiquité, Moyen Âge

Cette fouille fait suite au diagnostic mené en 2016 (David Flotté) sur le projet d'aménagement d'un lotissement par la société LCV développement. Cette intervention a conduit le service régional de l'archéologie à émettre un arrêté de prescription sur 12 000 m² (fig. 1) qui a permis de documenter 6 000 ans d'occupation.

C'est en effet dès le Néolithique ancien, dans une ambiance rubanée récent/Limbourg de la première moitié du V^e millénaire que semble s'implanter un petit habitat. Si les vestiges mobiliers, la céramique en particulier, ne laissent aucun doute quant à l'attribution chronologique de cette première installation, les multiples fréquentations postérieures en ont oblitéré

une bonne partie. Il reste donc difficile de préciser la nature exacte du gisement qui ne se résume plus qu'à quelques structures et amas de mobiliers assez peu structurés. En dehors des tessons céramiques typiquement Limbourg, on note la présence au sein des vestiges associés à cette phase, d'une lame d'herminette débitée dans un grès micacé oolithique à trame d'oxydes ferriques, qui ne semble pas pouvoir avoir une origine locale, mais qui pourrait avoir été importé depuis la région d'Horion-Hozémont (province de Liège, Belgique) où l'extraction de ce matériau est attestée à cette période.



Moul, Le Relais de Poste, fig. 1 : plan général (H. Lepaumier).

Peu de temps après, au milieu du V^e millénaire, une sépulture est installée. Le corps qui semble déposé dans une simple fosse nous est parvenu très altéré. Il était très probablement recouvert d'un tertre délimité par un fossé qui enclos un espace ovalaire de 31 m de longueur pour 16 de large.

À la fin du Bronze ancien, au cours de la première moitié du III^e millénaire, une nouvelle sépulture est installée en bordure de ce qui devait subsister du tertre néolithique. Là encore, le dépôt très superficiel, s'est révélé très altéré. Il semble toutefois contemporain d'une première réfection du *tumulus* qui voit se substituer à l'enclos ovalaire, un enclos circulaire de 16 m de diamètre.

Le fossé plus imposant présente une ouverture relevée au niveau du décapage de 2 m pour une profondeur sous ce même niveau de 1,5 m.

Mais ce n'est véritablement qu'au cours de l'âge du Fer que les reliquats du tertre semblent constituer un pôle d'attraction qui fédère à ses abords un groupement funéraire plus conséquent. Entre le V^e et le III^e siècle avant notre ère, de nombreuses sépultures à inhumations sont creusées dans un rayon d'une cinquantaine de mètres. Si pour 37 d'entre elles, la présence de mobilier ne laisse aucun doute quant à une attribution au second âge du Fer, celle-ci reste plus ouverte pour les 130 sépultures qui n'en ont pas livré. En dehors des traditionnelles fibules et parures annulaires, essentiellement des bracelets et torques en fer, en alliages base cuivre ou bipartite, on note une collection assez importante de perles en ambre (fig. 2) mais aussi, chose plus surprenante, la présence d'une fibule *a sanguisuga* (fig. 3) et un rasoir en fer damasquiné. Le monument central fait également l'objet d'une seconde reprise, l'enclos circulaire étant alors comblé au profit d'un enclos quadrangulaire de 14 m de côté. Par ailleurs, cinq enclos de petites dimensions viennent compléter le dispositif funéraire. L'attrait du site perdure par la suite, au moins une sépulture étant creusée au cours de La Tène finale, au I^{er} siècle avant notre ère.

Durant le Haut-Empire, un parcellaire atteste une utilisation plus agricole des terrains tout en tenant compte du monument central, soigneusement épargné par le réseau fossoyé. La résilience d'un relief encore

marqué durant cette séquence explique peut-être le réinvestissement du site comme lieu funéraire au cours du Bas-Empire. À la fin du III^e et au début du IV^e siècle de notre ère, au moins une vingtaine de tombes est intégrée aux structures funéraires précédentes. Les dépôts mobiliers proposent une collection de seize vases en céramique, onze récipients en verre, un plat en étain, deux peignes en os ainsi que divers éléments de parure, boucles en bronze, bracelets en bronze, en argent ou en os, perles en ambre, fusaïole en lignite, aiguille en bronze, monnaies... Ces données viennent compléter celles acquises sur les assez rares cimetières contemporains déjà étudiés sur la Plaine



Moult, Le Relais de Poste, fig. 2 : sépulture 398, dotée d'une grande parure annulaire en fer sur laquelle devaient être fixées de grosses perles en ambre (H. Lepaumier).

de Caen (Frénouville, Saint-Martin-de-Fontenay, Rots et Évrecy). Dans le contexte très local de Moult, la présence d'une fibule en arbalète à pied trapézoïdal et celle d'un peigne en os triangulaire pourraient trahir des influences germaniques, d'autant plus intéressantes à relever ici que le site n'est distant que de quelques kilomètres seulement du lieu de découverte du trésor dit « d'Airan ». Cette riche parure féminine en or découverte au XIX^e siècle, actuellement conservée au musée de Normandie, illustre de la plus belle des façons les relations entretenues par la Normandie avec les régions germaniques au V^e siècle de notre ère, soit dans un contexte légèrement postérieur à celui du



Moult, Le Relais de Poste, fig. 3 : fibule *a sanguisuga* de la sépulture 310 (H. Lepaumier).

groupement funéraire du « Relais de la Poste ». Au cours du Moyen Âge la vocation funéraire du site est définitivement abandonnée au profit de l'implantation d'une succession d'occupations domestiques. Si l'occupation du X^e siècle reste très limitée et circonscrite, au cours des XI^e-XIV^e siècles, elle se développe le long d'un chemin qui devait relier l'église de Moult à celle d'Argences. L'occupation est telle que l'on peut même envisager que le « Relais de Poste » constituait alors l'extension du bourg de Moult. Si la majorité des bâtiments est construite sur poteaux porteurs et parois de terre, quelques-uns semblent reposer sur des solins de pierres. Ce même mode de construction semble repris sur certaines des limites parcellaires. C'est notamment le cas d'un tronçon de maçonnerie de 18 m de long qui sépare le chemin d'une importante carrière. Les premières observations réalisées sur les mobiliers, et en particulier sur les 4 601 restes céramiques, pousseraient à envisager l'implantation d'une population au statut relativement privilégié. Par ailleurs, ce corpus relativement abondant constitue d'ores et déjà un référentiel pour les contextes ruraux du secteur caennais de cette période.

Par la suite, il semble que le site n'ait plus été dévolu qu'à des activités agricoles (implantations de clôtures et d'un verger) liées à la proximité du relais de poste qui s'installe au XVIII^e siècle en bordure de la route reliant Caen à Lisieux et à son utilisation répétée comme carrière de matériaux au cours des XIX^e-XX^e siècles.

Hubert LEPAUMIER
INRAP

Âge du Fer

Ouézy Chemin du Diguët

Le projet de résidence « Le Jardin Roger », sur 11 091 m² au chemin du Diguët à Ouézy, a conduit à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La commune se trouve à 20 km au sud-est de l'agglomération caennaise. Placée sur la rive gauche du Laizon, elle est traversée par la RD 47. Ce

diagnostic fut motivé par la découverte fortuite en 1982 de quatre sépultures franques lors de l'aménagement des abords d'un pavillon (Pilet, 1982) et par les résultats des sondages réalisés en 1996 (pour partie dans l'emprise) pour compléter les données sur cette potentielle nécropole (Pilet, 1996).

Le diagnostic a permis de mettre au jour un ensemble de 67 structures fossoyées (fossés et fosses) qui participe d'une occupation qui prend la forme d'une trame parcellaire orthogonale, orientée comme le cadastre actuel et se développant sur 7 000 m² environ. Cette trame définit des espaces clos, carrés, rectangulaires ou légèrement trapézoïdaux de quelques centaines de mètres carrés qui contiennent pour certains, une concentration de structures ponctuelles, une fosse massive et/ou quelques fosses erratiques.

Certains fossés montrent des largeurs et des profondeurs remarquables au regard de la modestie généralement observée dans les creusements. Ces fossés massifs sont ceux qui fournissent le plus d'éléments mobiliers (céramique, faune, pierres chauffées) et de traces d'occupation qui évoquent la présence d'un habitat aux fonctions agro-pastorales signalées par la présence de deux silos enterrés. De manière générale, les comblements sont plus anthropisés à mesure qu'on s'approche du chemin. On ne sait pas si ces larges fossés qui servent à définir les espaces 1 et 3 servent aussi à définir des espaces enclos qui se déploieraient de l'autre côté du chemin du Diguet et expliqueraient la densité mobilière observée le long du chemin. La tranchée 9 réalisée par C.

Pilet, oblitérée d'après nous par un horizon détritique, peut receler des fossés et des fosses marquant le prolongement du système de parcellisation de l'espace au-delà du chemin.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence la limite méridionale de ce système de parcellisation de l'espace qui semble fonctionner à La Tène finale. D'après les données de C. Pilet, ce système semble se déployer en direction du bourg actuel, dont le cœur (l'église et un prieuré) se trouve à 150 m au nord-ouest de l'emprise. Ces découvertes s'intègrent bien aux résultats des travaux de sondage réalisés par C. Pilet en 1996. L'occupation laténienne finale est non seulement confirmée mais aussi caractérisée puisqu'il est établi que certains fossés de la trame fonctionnent à cette période. En revanche, nous n'avons pas mis en évidence d'occupation du Haut-Empire ni d'occupation médiévale. Il n'est que le Bas-Empire qui soit identifiable, au travers de deux lots céramiques dans la fosse massive st. 3 de l'espace 5 et dans le fossé 9. D'autre part, aucune sépulture n'a été mise au jour lors du diagnostic.

Flotté DAVID
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer

Port-en-Bessin-Huppain

Le Mont Castel

Antiquité

Contemporain

Depuis trois ans, le site du Mont Castel fait l'objet de fouilles archéologiques programmées à la fin de l'été. Cette année, c'est principalement l'occupation de la fin de l'indépendance gauloise qui a fait l'objet d'un travail de fond. Il est désormais possible de dresser dans ces grandes lignes les modalités d'occupation du site. Nous rappellerons toutefois, avant de présenter l'occupation de La Tène D2b, que le site est fortifié et occupé dès le Bronze final IIIa et fait l'objet durant le milieu du V^e siècle, puis le milieu du II^e siècle et la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère de travaux de réaménagement bien calés en stratigraphie (grâce à la présence d'un mobilier abondant et de mesures d'âges isotopiques). L'occupation de la fin du second âge du Fer est circonscrite entre deux grands axes structurants : le rempart au sud et un chemin ponctuellement rechapé par des galets marins parfaitement calibrés au nord, entre ces deux axes, et parfois au-delà de l'axe viaire, des structures se répartissent autour de vastes espaces vides que l'on qualifie pour l'instant de cours. L'ensemble, au premier abord assez anarchique, constitue un système réifié dont les orientations adoptent peu ou prou la direction des points cardinaux (avec une légère déviation vers l'est de quelques degrés).

Les constructions se partagent entre quatre grandes familles de constructions : des plans à quatre poteaux d'angles souvent disposés par paires, des bâtis plus



Port-en-Bessin-Huppain, Mont Castel : un des celliers avec son système d'embranchement au second plan ; au fond de l'excavation, on retrouve une meule rotative portable déposée sur un encrier et quelques dalles calcaires (A. Lefort).



Port-en-Bessin-Huppain, Mont Castel : vue générale de l'entrepôt en cours de dégagement (O. Morin, HagueDrone).

solidement ancrés sur 9 poteaux de type grenier, des bâtiments sur sablières basses (dont un réservé à des activités de forge au sud-ouest des décapages) et des ensembles plus complexes formant des constructions quadrangulaires dont la fonction reste à déterminer (où l'on trouve parfois des structures de chauffe).

À proximité immédiate de ces surfaces bâties, et parfois liés aux bâtiments, on retrouve de nombreux celliers ou caves de plans très variables, souvent pourvus d'un système d'embranchement, et des latrines isolées ou par paire.

Parmi ces structures, deux constructions méritent de plus amples commentaires. La première est un petit bâtiment sur six poteaux, situé au sud-est des décapages, au contact du rempart, dont les caractéristiques architecturales, en particulier les forts poteaux doublés, permettent de proposer une attribution fonctionnelle. Il pourrait s'agir d'une tour saillante sur la face interne de la fortification, le dédoublement des poteaux permettant de soutenir une plateforme à la hauteur désirée tout en conservant une deuxième longueur de poteaux pour soutenir la couverture.

La deuxième construction a été identifiée à la fin de l'année 2017 et n'a pas été fouillée intégralement à l'heure où nous écrivons ces lignes. Il s'agit d'un vaste bâtiment de 33,50 m de long pour près de 7 m de large (environ 235 m² de surface sur un étage), fondé sur 120 poteaux, distants de 1,30 à 1,50 m, et profondément ancrés dans le sol grâce à des fondations présentant les mêmes gabarits, soit des fosses de 0,60 m par 0,80 m en moyenne, pour une profondeur de l'ordre du mètre. Deux autres structures bâties semblent liées à ce grand bâtiment, dont la fonction pourrait être le stockage : un premier ensemble quadrangulaire faiblement fondé dans le sol qui pourrait être une sorte de plateforme, comportant un accès périphérique sous la forme d'une rampe, et un second situé à l'intérieur de l'espace de stockage et qui pourrait avoir eu pour

vocation de soutenir une tour. Ce type de construction, ne trouve pas de parallèle strict dans la construction gauloise de la fin du 1^{er} siècle avant notre ère, même si on retrouve certains éléments dans les résidences aristocratiques (architectures monumentales à Paule ou Batilly-en-Gâtinais, par exemple) ou les *oppida* (halle du Titelberg, par exemple), mais renvoie plus certainement au monde romain et aux *horrea* que l'on connaîtra sur les sites généralement plus récents en lien dans une très grande majorité de cas à des occupations militaires.

L'*horreum* du Mont Castel est disposé le long d'un axe viaire, qui est très probablement placé entre le rempart et la construction, avec des rechapements ponctuels (présence de galets, *substratum* écrasé). Cet axe pourrait desservir un porche d'accès sur poteaux situé à l'est de l'entrepôt.

La plupart des structures a livré un mobilier conséquent, dont certains éléments sont toujours en cours d'étude. Parmi ce matériel, la céramique est relativement abondante (NMI toutefois réduit). Elle comporte des récipients de facture locale et un matériel d'importation (céramiques type Besançon, *terra nigra*, amphores italiques et hispaniques, céramiques à engobe rouge pompéien, encriers et lampes à huile). On dénombre aussi quelques meules (meules rotatives basses de petit diamètre : « portative »), divers objets en pierre et un abondant mobilier métallique (comportant des *militaria*).

Cyril MARCIGNY
INRAP

avec la collab. de A. BEAUCHAMP, P. BERTON,
F. BORDAS, D. GIAZZON, P. GIRAUD,
J.-P. GUILLAUMET, G. HULIN, C. HUGOT,
K. JARDEL, A. LEFORT, P. MENIEL, O. MORIN,
J.-M. PALLUAU, M. REDDÉ et L. VIPARD

Deuxième programme lancé sur le secteur de la plaine fermée de Port-en-Bessin et Commes, ce programme collectif de recherche vise à l'étude de la zone comprise entre les différents points hauts qui enserment la plaine fermée de Port-en-Bessin). Il comprend différents axes de recherches. Résolument multiscalair et transdisciplinaire, ce projet de recherche associe dans le temps, l'espace et les corps disciplinaires des échelles d'observations variées qui permettent une lecture globale de notre secteur d'étude grâce au jeu des interactions entre les informations historiques, archéologiques et environnementales. Ce travail d'analyse multiproxy commence à porter ses fruits en 2017.

Comme en 2016, un travail d'acquisition topographique a été conduit sur un des sites de hauteur, celui du Mont Cavalier à Commes qui a fait l'objet de deux campagnes de prises de photos en drone. Ce type de photos permet de préciser certaines des observations faites en ballon et de dresser par photogrammétrie un modèle numérique de terrain (MNT). Cette couverture photographique nous permet aussi d'avoir une orthophotographie de qualité pour le relevé de certaines parties du site actuellement peu accessibles et vient compléter notre documentation. D'une manière générale, l'ensemble de ces informations alimente un SIG qui associe cette documentation aux couvertures aériennes plus anciennes et à l'enquête régressive menée sur les archives (cartes, photographies...).

Les recherches sur le paléoenvironnement, conduites par A. Beauchamp, ont pour objet de comprendre l'évolution paysagère de la plaine fermée au cours des périodes historiques et mettre en évidence le rôle de l'Homme dans cette évolution à travers l'étude des rythmes d'érosion/sédimentation liés aux pratiques humaines du paysage.

Les résultats de l'année dernière ont mis en évidence l'inexistence de traces sédimentaires liées à un réseau hydrographique ancien, comme pouvaient le suggérer quelques plans anciens. Le réseau hydrographique de ce secteur correspond à de petits rus intermittents au débit très faible, qui drainent la partie basse de la vallée. La faiblesse de leur débit et leur intermittence s'explique très bien par la très faible surface de drainage du bassin versant et son alimentation par quelques sources issues des nappes perchées des calcaires bathoniens. Ces conditions hydrauliques ne permettent pas un écoulement permanent et une puissance des flux liquides suffisante pour mobiliser et/ou sédimenter des dépôts alluviaux. Les seuls sédiments observés correspondaient à des niveaux limono-sableux de colluvions issues des versants alentour.

L'objectif de cette année de programme était de pouvoir dater la chronologie sédimentaire de la plaine fermée mise en place au cours de l'année précédente, mais

aussi de sonder les sédiments dans la basse vallée de l'Aure au niveau des pertes karstiques situées juste au sud de la plaine fermée. Par conséquent, suite aux premières investigations menées en 2014, cette année a fait l'objet de nouveaux sondages géomorphologiques dans la plaine et en dehors. Ainsi trois nouveaux sites ont été investigués : le site de l'élévateur à bateau dans le centre de Port-en-Bessin, l'amont de l'anse de la Goulette sur la commune de Commes et la basse vallée de l'Aure au niveau des pertes karstiques à Maisons.

Pour comprendre le cadre chronologique des formations rencontrées, un total de 8 datations radiocarbone AMS a été effectué et a notamment permis de dater les premiers colluvionnements dans la plaine fermée ainsi que dans la vallée de l'Aure à la première moitié de l'âge du Bronze, en lien avec les premières ouvertures du paysage dans ce secteur. La continuité sédimentaire entre le Bronze ancien et la fin de La Tène suppose une ouverture paysagère et une érosion continue des versants et plateaux alentour. Cependant, des phases d'activité plus importantes peuvent être discernées dans la sédimentation du lit majeur de l'Aure au cours du Bronze final et de La Tène finale avec des fournitures sédimentaires plus grossières (érosion et connectivité hydrosédimentaire accrue). Plus généralement dans la vallée de l'Aure, la généralisation des dépôts de débordements de plus en plus homogènes suggère une fixation complète du cours d'eau avec des débordements lents et peu dynamiques favorisant une sédimentation de plus en plus fine, imposée depuis plus de mille ans par l'aménagement hydraulique du chenal de l'Aure et de la Drome.

Jean-Paul GUILLAUMET
CNRS

Axel BEAUCHAMP
Université de Caen-Normandie

Cyril MARCIGNY
INRAP



Potigny, 2 rue Louis Bouillard prolongée : vue d'ensemble de la zone d'intervention en 2016 (C. Billard).

Les environs de Potigny sont connus de longue date comme ayant livré de nombreuses traces d'une exploitation minière du silex. Les deux sites les plus connus sont celui de Bretteville-le-Rabet avec les fouilles de J. Desloges et le secteur des Longrais à Soumont-Saint-Quentin, partiellement identifié par B. Edeine, puis repris dans le cadre d'un diagnostic récent par C. Marcigny et E. Ghesquière (Inrap). En réalité, l'ensemble des communes environnantes est concerné par cette exploitation à large échelle, comme l'a montré F. Charraud dans sa thèse : plus largement et sans inclure la région du Cinglais, les communes de Olendon, Bons-Tassily, Bretteville-le-Rabet, Soignolles, Sassy, Fontaine-le-Pin...

À l'ouest du Laizon, sur le secteur minier de Potigny/Soumont-Saint-Quentin, les découvertes anciennes sont restées rares à l'exception de celle d'un pic en bois de cerf recueilli en 1962 dans une galerie apparue à l'occasion du creusement d'un puisard (Edeine, 1962), les indications de B. Edeine restant toutefois assez peu précises.

Deux opérations ont eu le mérite d'attirer notre attention sur ce secteur : la première a été réalisée en 2010 dans le cadre d'une prospection thématique par F. Charraud au nord de cette petite bourgade minière et a permis la découverte d'un puits d'extraction qui semblait isolé ; la seconde a été menée par D. Thiron dans le cadre d'un diagnostic préventif au lieu-dit « La Mine » en 2014 : cette opération a également mis au jour un unique puits d'extraction qui apparaissait également isolé. En grande partie fouillé dans le cadre du diagnostic, il n'a pas donné lieu à des fouilles complémentaires.

En décembre 2016, Monsieur Fabrice Jamard a fortuitement mis au jour de nouvelles cavités ainsi que deux fragments de bois de cerf, lors de travaux d'extension de sa maison et du creusement d'un puisard. Informé de cette découverte par la mairie de Potigny, le SRA a pris contact avec Monsieur Jamard afin qu'une

courte opération soit réalisée. À ce stade, une partie importante des travaux n'avait pas donné lieu à un suivi archéologique. Mais le propriétaire ayant réalisé une couverture photographique régulière au fur et à mesure de l'avancement de son chantier, l'omniprésence de galeries sous sa maison a pu être constatée.

Suite à une première opération réalisée en 2016, le propriétaire nous a informé de son intention de poursuivre le décaissement de son terrain à l'ouest de sa maison sur une épaisseur voisine de 2 m. L'importance des cavités imposait en effet une reprise en sous-œuvre complète des fondations, à un emplacement alors occupé par un cabanon en bois.

La seconde intervention s'est déroulée les 9 et 10 mars 2017. Elle a consisté à décaper en plusieurs étapes la surface restante disponible de la parcelle, soit environ 40 m². Un premier décapage de la terre végétale a permis d'observer les éventuelles structures en creux, notamment un puits d'accès aux cavités.

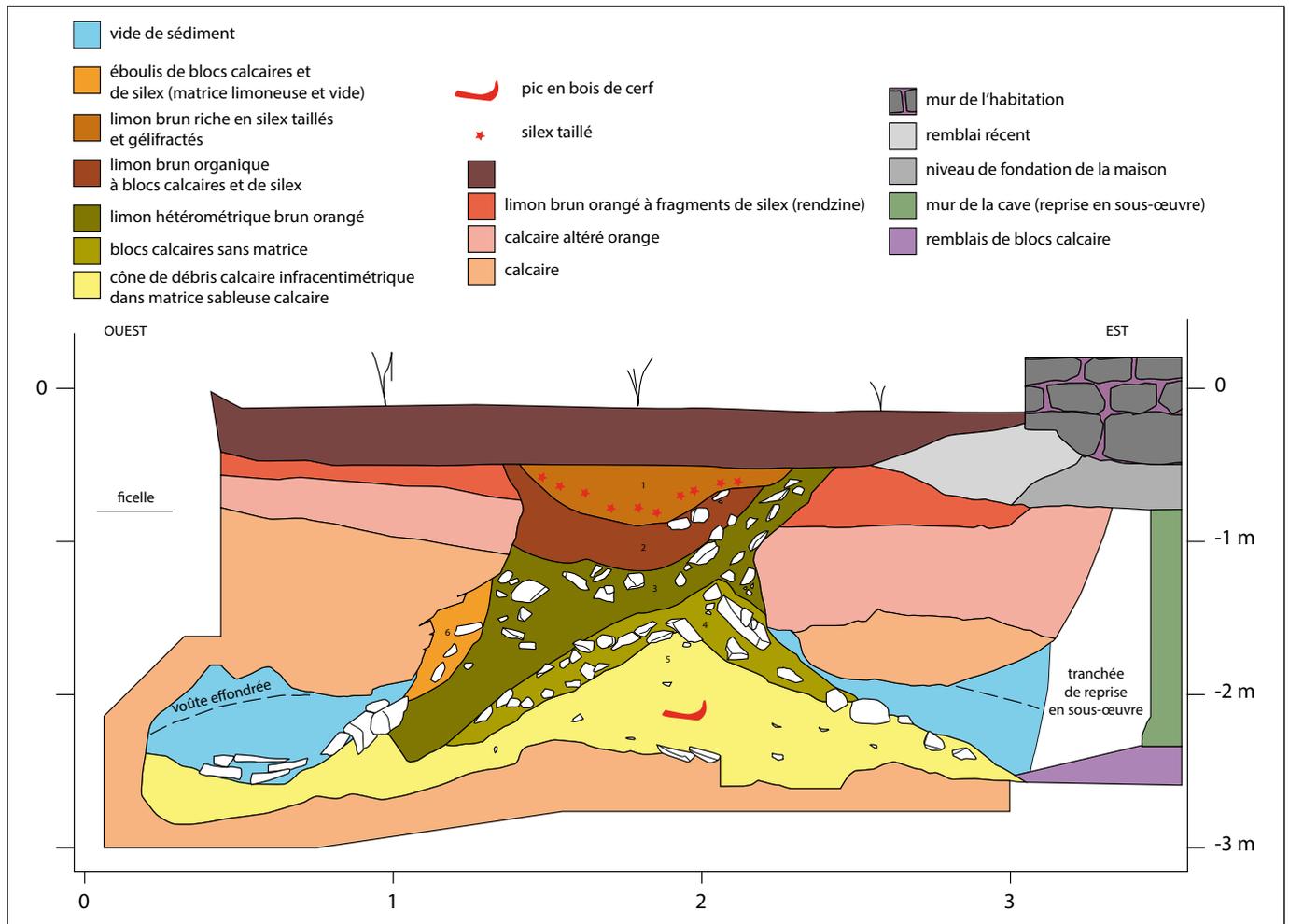
Les cavités apparaissent à un niveau assez constant entre -1,30 et -2 m sous la surface. La fouille a consisté à atteindre au maximum leur plancher calcaire, ce qui a été réalisé dans tous les cas. L'impression générale à l'issue de cette opération reste celle d'un faible développement en hauteur des cavités, l'exploitation privilégiant le niveau de calcaires altérés. Il n'y apparaît pas clairement de banc de silex, mais plutôt un ensemble de blocs plus ou moins géoliffractés dispersés sur une épaisseur importante.

La coupe la plus complète est celle qui relie l'une des cavités au seul puits d'accès fouillé. La stratigraphie peut être interprétée en termes de modes d'exploitation de la minière selon le schéma suivant :

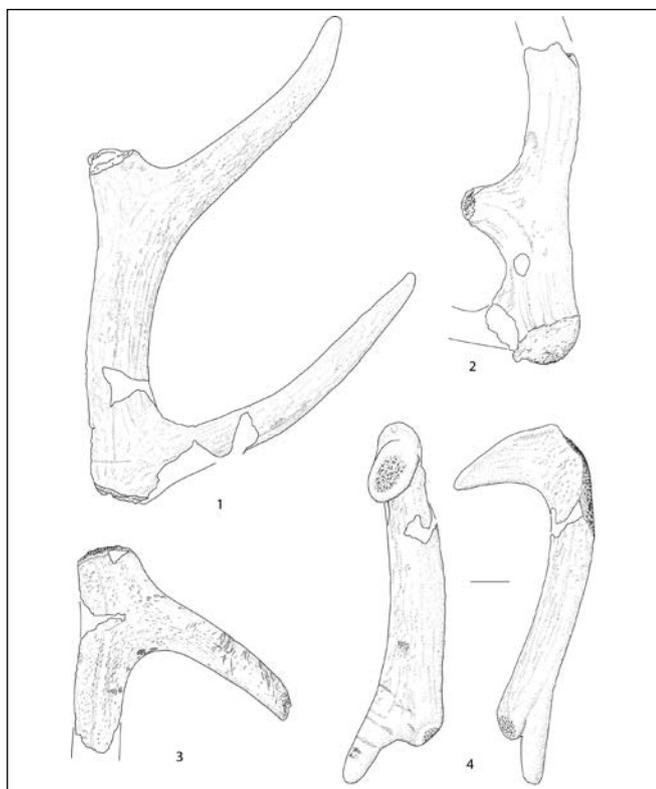
- 1- exploitation par creusement des galeries en repoussant les matériaux extraits vers la zone du puits ;
- 2- abandon du puits et rebouchage avec les matériaux extraits du puits (ou des puits voisins) ;
- 3- comblement avec des déchets de façonnage.

À la surface, un cône de près de 1 m de diamètre s'est en effet formé et a accueilli l'amas de déchets de taille. Pourtant, à l'origine, le puits d'accès ne devait pas mesurer plus de 70 cm.

La totalité des galeries a livré au moins un élément de bois de cerf, preuve d'une consommation importante de ce type d'outils, à l'identique de la minière de Ri. Au total, sept éléments en bois de cerf ont été recueillis sur une surface ne dépassant pas 50 m². Leur nombre sur une si petite surface illustre l'utilisation systématique de ce matériau dans ce secteur. Pour comparaison, la fouille de la minière de Ri a montré un emploi abondant du bois de cerf pour l'extraction minière avec un total de 427 outils, fragments d'outils ou chutes découverts dans les puits. Le site de Potigny semble se rattacher à cette tradition technique.



Potigny, 2 rue Louis Bouillard prolongée : coupe du puits (C. Billard).



Potigny, 2 rue Louis Bouillard prolongée : échantillons d'outils en bois de cerf (C. Billard).

Cette surexploitation du bois de cerf semble constituer une particularité régionale. Pour rappel, la minière de Bretteville-le-Rabet a livré une cinquantaine de pièces en bois de cerf (Desloges 1986), contre une quarantaine seulement à Jablines (Bostyn et Lanchon 2003).

Le sommet du remplissage du puits a livré plusieurs centaines de produits de débitage, ainsi que trois ébauches ou fragments d'ébauche de haches, un pic prismatique à retouches abruptes ainsi qu'un percuteur en silex.

Une datation radiocarbone a été réalisée sur le bois de cerf fragmenté de la cavité 1 dans le cadre du programme artemis-culture. Le résultat est le suivant : Ly-13218 (SacA46657) : 4530 ± 30 BP, soit [3361-3103] avant J.-C. en datation calibrée. Cette datation directe situe cette phase d'exploitation au début du Néolithique récent, soit une chronologie plutôt tardive, le Néolithique moyen étant considéré comme la principale phase d'exploitation de ces minières.

Cette petite opération apporte beaucoup d'informations dans un secteur en déficit de ce point de vue. Elle permet d'ouvrir le « dossier » des minières à silex de Potigny et nous encourage à approfondir le suivi archéologique des projets d'aménagement sur ce territoire.

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un lotissement par la société SELPHIE Développement sur quatre parcelles de la commune de Rosel. La surface explorée dans le cadre de cette opération est de 25 425 m².

À l'issue de ce diagnostic, des vestiges archéologiques de diverses périodes ont été découverts. Compte tenu de l'indigence du mobilier mis au jour, la chronologie de certains d'entre eux a été basée sur les résultats des diagnostics et des fouilles préventives qui ont été réalisés sur la commune voisine de Cairon, à une centaine de mètres au nord et à l'est de l'emprise de ce présent diagnostic.

Tout d'abord, un possible habitat du Néolithique ancien est présent au sud-ouest de l'emprise du diagnostic. Deux fosses associées à cette occupation, ont pu être identifiées.

Hormis deux pièces de schistes façonnées, le mobilier en silex mis au jour apparaît cependant peu caractéristique. Il pourrait poser la question du statut de cette occupation si celle-ci s'avère bien une occupation domestique du Néolithique ancien.

Des vestiges attribués à une période comprise entre la fin du Néolithique et l'âge du Bronze moyen ont également été découverts. Ils consisteraient en un enclos d'habitat associé à des structures qui pourraient correspondre à des tronçons de fossés. Celles-ci se trouvent cependant à l'extérieur du supposé enclos. Cette occupation pourrait être contemporaine des occupations de l'âge du Bronze attestées sur la commune voisine de Cairon. Si cette attribution chronologique se voit confirmée, cela renforcerait l'idée que ce secteur constituait un vaste territoire agricole à

l'âge du Bronze tel que cela avait été envisagé à l'issue des fouilles préventives menées à Cairon.

Ce diagnostic a aussi permis de mettre au jour de nombreux fossés parcellaires. Leur chronologie est mal définie, mais ils pourraient suggérer, au regard de leur orientation, la persistance des axes parcellaires du Bronze ancien dans la structuration des paysages agraires de ce secteur. Une structure attribuable à l'Antiquité a également été découverte au cours de l'opération. Ils suggèrent l'exploitation agro-pastorale de cet espace au cours de ces périodes.

Cela est d'autant plus probable que les opérations archéologiques réalisées sur Cairon, ont révélé des vestiges archéologiques liés à ces périodes. Les données pédologiques témoignent également que les sols limoneux de ces parcelles, ont connus une longue exploitation agricole. Ils ont subi des modifications importantes depuis qu'ils sont cultivés. Cela a d'abord consisté en leur érosion. Puis, à une période donnée, plutôt que d'être évacués, les sédiments se sont accumulés (colluvion) en même que des apports en calcaire, visant sans doute à amender les sols, ont été réalisés.

Enfin, il semblerait qu'au plus tard à l'Époque moderne une restructuration de cet espace agricole ait été conduite en modifiant l'orientation des parcelles. Ce découpage en lanières étroites va demeurer plus ou moins ainsi jusqu'à aujourd'hui. Au cours de l'Époque moderne et/ou subcontemporaine, un secteur de l'emprise semble faire l'objet d'une exploitation agricole particulière, peut-être par la plantation d'un verger.

Cécile GERMAIN-VALLÉE

Service archéologie, Département du Calvados

Situé au cœur de la plaine à moins de 15 km de Caen, ce diagnostic a été prescrit à la suite de la demande de permis d'aménager par la société SAJAC en vue de la construction d'un lotissement. L'emprise du projet est réputée se situer dans un secteur ayant livré des vestiges préhistoriques.

Les parcelles soumises au diagnostic, sur une surface de 18 810 m², se situent, selon la carte du BRGM sur une formation d'altérites et de dépôts résiduels du Crétacé ou Cénozoïque, et qui se traduit dans les formations

superficielles par un très faible recouvrement limoneux. Sur les onze tranchées réalisées, seuls trois tronçons de fossés appartenant au découpage parcellaire encore visible sur la couverture photographique de l'IGN de 1947, et quelques vestiges mobiliers liés à la Seconde Guerre mondiale, principalement des munitions, ont été identifiés.

Gaël LÉON
INRAP

Le projet d'effacement des réseaux dans le secteur de la RD 151 – Route du Pré d'Auge par la SDEC Energie concerne les parcelles cadastrales WI 17, 19, WH 15 et une partie de la rue du Pré d'Auge sur la commune de Saint Désir-de-Lisieux.

La prescription de diagnostic a été principalement motivée par l'enregistrement dans la Base Patriarche d'un environnement antique important et, tout particulièrement, par la présence d'un théâtre et d'une possible agglomération.

L'emprise soumise initialement au diagnostic était de 750 m², mais l'intervention s'est réduite à une partie des emprises de la parcelle WH 15 sur une longueur

cumulée maximale de 90 m. Seul, un remblai gallo-romain lié au démantèlement du théâtre a été reconnu sur quelques mètres dans la tranchée principale. D'une épaisseur d'un peu plus d'1 m, il recouvre un niveau argileux qui pourrait être assimilé à un niveau d'occupation préservé. Ce dernier a livré trois tessons de céramiques communes provenant des ateliers Saint-Jacques de Lisieux. Cette découverte s'inscrit dans le prolongement des éléments reconnus lors d'un diagnostic réalisé au même endroit en 1989.

Gaël LÉON
INRAP

Le projet d'aménagement de lotissements déposé par l'EURL des Mûriers a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique sur une superficie de 9 788 m². Neuf tranchées ont été réalisées et quatre-vingt-deux entités ont été enregistrées. On dénombre 663 éléments de mobilier qui mettent en évidence deux grands états occupations au sein de l'emprise. La première est attribuée au Moyen Âge, la seconde appartient au début de la période moderne. Quelques structures de type fosses et trous de poteaux restent sans attribution chronologique.

Les vestiges du premier Moyen Âge se localisent au nord du site. Ils correspondent à une portion d'habitat rural carolingien. Cet habitat se poursuit au-delà de l'emprise diagnostiquée. Ses limites et sa division interne sont matérialisés par des fossés. Ces derniers forment un quadrillage orthonormé orienté nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest. Leur organisation et les recoupements observés incitent à considérer deux phases d'aménagements de l'habitat. La nature des structures qui se déploient à l'intérieur des espaces clos indique qu'elles appartiennent vraisemblablement à une zone d'activité de l'habitat (zone de rejet, de stockage ou d'activité à définir). Les mobiliers enregistrés ainsi que l'absence d'observations de bâtiments renforcent cette hypothèse. Le caractère des comblements informe sur la proximité immédiate de bâtiments et sur le caractère domestique de l'occupation. Par ailleurs, la pauvreté d'éléments architecturaux en terre cuite face à la densité de fragments de mortier et de moellons calcaire nous permet d'envisager que les constructions liées à l'habitat sont pour partie réalisées en matériaux durs.

La découverte de cet ensemble est une mine d'informations dans un secteur où localement les

occupations carolingiennes sont méconnues. Le mobilier céramique issu des vestiges a démontré une grande diversité et une hétérogénéité des productions, preuve que l'occupation tient sa place dans l'organisation régionale carolingienne. Les pâtes offrent plusieurs groupes techniques qui trouvent des comparaisons avec des céramiques découvertes en contexte carolingien en Normandie occidentale. Toutefois, deux groupes techniques ne trouvent pas de comparaison. Les connaissances que nous possédons sur les habitats ruraux carolingiens dans le Calvados sont pour une grande part issues de fouilles se localisant en plaine de Caen (les sites de Mondeville, Giberville, Cormelles-le-Royal, ou Vieux fouillés entre les années 1980 et 2000 ou encore Soliers fouillé plus récemment). Située à près de 8 km de Saint-Gabriel-Brécy, l'actuelle fouille d'Audrieu localisée en cœur de bourg dévoile un schéma d'occupation continu au haut Moyen Âge. En Normandie occidentale, les habitats ruraux du premier Moyen Âge s'organisent autour de réseaux fossoyés. Ces réseaux définissent des espaces voués à diverses fonctions : habitations, espaces de circulation, zone d'artisanat, de chauffe, d'activités, de stockage, de rejets, etc. Si au cours de la période mérovingienne les constructions sont majoritairement réalisées en matériaux périssables, les sites de la plaine de Caen ont démontré un développement des constructions en matériaux durs au cours de la période carolingienne. Face à ces éléments et d'après le corpus céramique, la caractérisation des vestiges du site comme portion d'habitat rural est cohérente.

La découverte de ces vestiges au cœur du bourg est une première base d'étude de la compréhension de l'évolution des occupations humaines entre l'Antiquité

et la période moderne au sein d'un même village. Au-delà de participer aux problématiques continues sur le développement du village et les lieux d'implantations de pouvoirs (ecclésiastiques ou non), cette découverte contribue au développement de nouvelles perspectives quant à l'appréhension des occupations carolingiennes en Normandie occidentale dont le référentiel n'évolue guère. De nouveaux angles d'approches de ces occupations nous offrent progressivement de nouveaux schémas d'analyses et dévoilent également de nouveaux corpus.

Le second Moyen Âge est caractérisé sur le site par mise au jour d'une cave à l'est de l'emprise. La structure est adjacente à un mur de clôture maçonné qui englobe un bâtiment encore en élévation. Le mur nord-ouest de ce bâtiment fait face à la cave. Il porte les stigmates de plusieurs réfections architecturales, dont les restes d'un linteau et d'un encadrement de porte légèrement arrondis, qui ne sont pas sans rappeler les portes dites « aux anglais » ou tonnelières de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne. Tout porte à croire que la cave est associée au bâtiment encore élévation qui lui est adjacent.

La période moderne se définit comme une portion de propriété lotie du XVI^e siècle. Cette dernière s'inscrit dans un réseau parcellaire dont les axes fossoyés sont orientés nord-ouest/sud-est et nord-est-sud-ouest. Il s'agit de fossés plus conséquents que ceux rencontrés pour l'occupation carolingienne et qui ont connu plusieurs phases de réfections. Ils scindent l'emprise en trois parcelles. Dans la parcelle la plus au sud, se trouve un premier bâtiment qui se tient à quelques dizaines de mètres de l'église et du cimetière paroissial. Il est séparé de ces derniers par un mur de clôture maçonné. L'emprise et les plans de ce bâtiment ne pourront être connus qu'à la suite d'un déboisement du sud de la parcelle. La découverte de structures internes à cet habitat nous permet d'ores et déjà d'attester qu'il a connu au moins deux états d'aménagement. Le premier est une construction excavée possédant plusieurs niveaux creusements. Sa structure interne a nécessité l'emploi de poteaux. La nature des comblements indique que les maçonneries étaient réalisées en moellons de pierres calcaire liés avec du mortier.

La structure primaire a été comblée au profit d'un nouvel aménagement qui a nécessité un nivellement des remblais. Sur ces derniers, fosses, maçonnerie et dallage en place ont été découverts. Le mobilier issu de l'intérieur de ce bâtiment est conséquent et n'a été observé que sur 54 m². La céramique est illustrée

par des jattes, faisselles et passoires, pots, pichets et cruches, bouteilles et assiettes correspondant à un corpus lié à la vie quotidienne. À cela s'ajoutent des fragments de faune, coquillages et de verre. Le petit mobilier se compose d'épingle, d'un morceau de boucle et de fragments objets en alliage ferreux. La terre cuite architecturale témoigne de l'utilisation de tuiles ou encore de carreaux.

Les vestiges observés attestent que nous sommes sur le lieu d'une habitation du XVI^e siècle. À une vingtaine de mètres au nord-est de ce bâtiment se trouve un groupe d'excavations que nous interprétons comme étant un second bâtiment, de fonction différente au premier. À l'instar de ce dernier, ce bâtiment présente deux états. Le plus ancien correspond à un bâtiment excavé. Le plus récent implique l'implantation de fosses sur les remblais du bâtiment. Des fosses et trous de poteaux, dont un maçonné, sont adjacents de cet ensemble et semblent fonctionner avec. Au nord de la parcelle lotie, on note un regroupement de fosses à proximité de la limite parcellaire. Leur nature indique qu'il s'agit de fosses de rejets des déchets générés par l'habitat.

La mise au jour de cet ensemble offre l'opportunité d'analyser le fonctionnement et l'organisation d'une habitation du XVI^e siècle dans le bourg. Le contexte de développement de ce village est d'autant plus particulier qu'il connaît parallèlement l'évolution d'un prieuré sur son territoire. Par ailleurs, la situation topographique de cet habitat face à l'église et au cimetière rend le champ des perspectives d'autant plus intéressant. Il convient également de s'interroger sur l'origine du découpage du territoire au XVI^e siècle et de son évolution entre le X^e et le XVI^e siècle. La même réflexion doit être menée au sujet de l'héritage de ce parcellaire. La confrontation du cadastre napoléonien avec la cartographie des vestiges met en évidence le fait que ce parcellaire ne correspond plus à aux limites administratives de 1811. Le mobilier céramique issu des vestiges a démontré un ensemble homogène aux productions d'origines variées. Ce dernier trouve des comparatifs en Normandie occidentale sur les sites de Montoir-Poissonnerie à Caen, au château de Caen ou encore à Planitre-au-Molay. Les ensembles découverts à Saint-Gabriel-Brécý constituent donc un apport quant à l'étude de la compréhension de l'évolution des occupations humaines entre l'Antiquité et la période moderne (sans *hiatus* chronologique) au sein d'un même village.

Élise SEHIER
INRAP

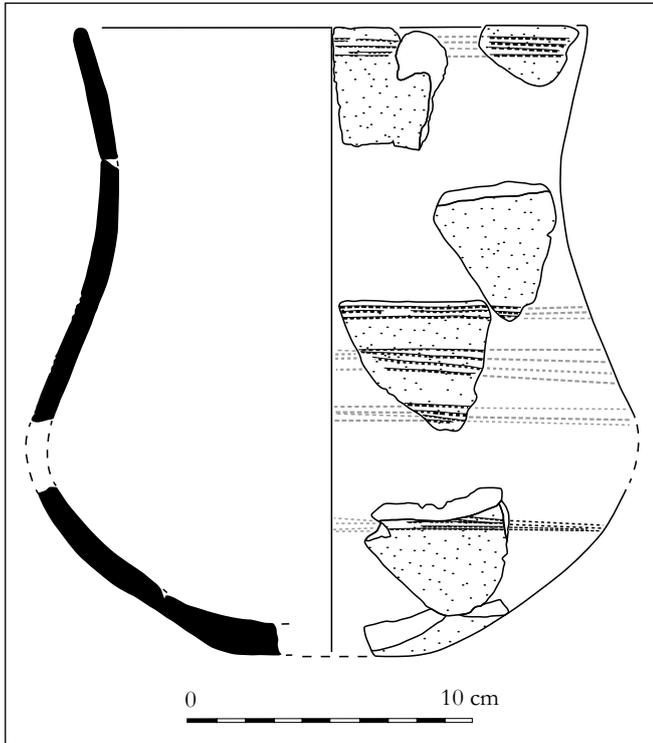
Âge du Bronze

Moderne

**Saint-Germain-
la-Blanche-Herbe**
Abbaye d'Ardenne, le Clos aux Pommiers

Un diagnostic archéologique s'est déroulé du 11 octobre au 7 novembre 2017, sur les parcelles AD

18, 19 et 20 composant le lieu-dit « Le Clos aux Pommiers », à Saint-Germain-la-Blanche-Herbe. Il a



Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, Abbaye d'Ardenne, Le Clos aux Pommiers : reconstitution du gobelet campaniforme (A. Coccollos).

eu lieu préalablement à l'aménagement d'une aire de stationnement paysagère, à proximité immédiate de l'abbaye d'Ardenne. Cela a entraîné deux prescriptions de diagnostic archéologique par le Service régional de l'archéologie, qui ont fait l'objet d'une unique intervention portant sur une superficie de 73 119 m².

Cette intervention archéologique a permis de mettre au jour des indices d'occupation répartis en quatre grandes phases chronologiques s'étalant du Bronze ancien à la période contemporaine.

Le premier état correspond aux vestiges d'une occupation datée des périodes anciennes de l'âge du Bronze. Elle est située dans la moitié nord-ouest du « Clos aux pommiers » et est matérialisée par deux structures de combustion et des fosses, dont un probable silo. Les restes céramiques sont relativement nombreux et du mobilier lithique semble pouvoir être

rattaché à cette période. Une fosse découverte au sud-ouest de l'emprise a livré les tessons d'un gobelet à profil en « S » campaniforme (fig.) et des fragments d'os humains brûlés, permettant d'envisager l'hypothèse d'une sépulture à incinération.

La seconde phase est caractérisée par une intense activité agricole. Celle-ci a entraîné l'arasement des vestiges antérieurs et la formation d'un niveau de colluvion de près de 60 cm d'épaisseur. Cet horizon s'est formé à la faveur de la mise en place de l'abbaye et est contemporain d'un système parcellaire attribué à la période médiévale. Le réseau de fossés est orienté nord-ouest/sud-est et concerne les deux tiers sud-est du « Clos aux pommiers ». Il semble former des unités de type champ de 50 x 25 m. Ce système parcellaire est délimité au nord-ouest par un chemin desservant l'abbaye. L'ensemble est compris dans une parcelle plus grande, ceinturée au sud-ouest par un fossé plus imposant.

Dans un troisième temps le système parcellaire est abandonné au profit d'un verger matérialisé par un grand nombre de fosses de plantation. Le chemin desservant l'abbaye est décalé à l'ouest en raison de la construction d'un nouveau bâtiment dans l'enclos claustral : le « farinier ». Il suit une nouvelle orientation, identique à celle des bâtiments d'époque moderne et à la partie ouest du mur de clôture de l'abbaye. Le grand fossé parcellaire est toujours en activité et un ouvrage de franchissement y est aménagé afin de pouvoir desservir les champs au-delà. Cette réorganisation de l'espace datée de la période moderne fait probablement suite à la réforme mauriste intervenue à l'abbaye dans le courant du XVII^e siècle.

Enfin, durant la période contemporaine, le fossé délimitant la parcelle du « Clos aux Pommiers » est abandonné et un mur, toujours visible aujourd'hui, est construit à la place. Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale sont rares et la parcelle semble avoir été relativement épargnée des affrontements qu'a connus l'abbaye durant la Bataille de Normandie.

Julia GAUVIN

Service Archéologie, Département du Calvados

Âge du Bronze

Sannerville Rue de Lirose

Au sein d'un contexte archéologique principalement documenté par des traces d'occupations antiques et médiévales, les sondages réalisés sur le projet du lotissement de la rue de Lirose (3 ha) ont révélé les témoins d'un assez vaste ensemble de monuments funéraires de l'âge du Bronze ancien ou moyen.

Le cœur du site, qui occupe une aire de l'ordre de 3 500 m², est marqué par un grand enclos circulaire

de 24 m de diamètre muni d'une imposante sépulture centrale à inhumation (3,70 x 1,80 m). De quelques mètres à quelques dizaines de mètres de lui, les fondations de cinq autres monuments plus petits, compris dans des gabarits de 4 à 12 m de diamètre, en occupent la périphérie nord-nord-est. Ces derniers, schématiquement disposés sur une ligne est-ouest, comptent au moins deux exemplaires au plan en agrafe

mais leur vision reste partielle. L'un deux pourrait abriter une seconde sépulture à inhumation, plus petite que celle du grand monument.

Vers le nord s'étirent, sur au moins 160 m de long, les fossés d'un parcellaire environnant dont la disposition, en une sorte de goulot, sans refend ni fossé perpendiculaire attenant, n'est pas sans évoquer ceux d'une (très éventuelle) clôture périphérique ou d'un dispositif destiné à magnifier l'ensemble, à la façon d'une allée évoluant de 30 m de large au nord pour 80 m au sud.

Outre des fossés analogues à ceux des monuments, profonds et étroits, la superposition probable au nord (à confirmer) d'un enclos secondaire de petites dimensions (ovoïde d'environ 4 x 3 m) sur la branche occidentale de ce fuseau tend pour l'heure à lui attribuer une certaine ancienneté et le rattacher chronologiquement, peut-être à la première étape du dispositif funéraire. Quelques installations, trous de poteaux, petites fosses et peut-être une courte (3 m) mais profonde tranchée de fondation, désignent à proximité de lui et à l'intérieur du fuseau, une aire aménagée de quelques centaines de mètres carrés dont la fonction et la datation ne sont dans l'immédiat pas établis, faute de mobilier.

En dépit d'un maillage de tranchées serré (15 m entre les axes), seules deux fosses, dont une isolée à une cinquantaine de mètres au nord, peuvent aujourd'hui s'apparenter à des sépultures adventices.

Ainsi formé, le site s'inscrit dans la mouvance des ensembles à monuments tumulaires et délimitation

fossoyée soupçonnés de se mettre en place en Normandie, parallèlement à la fin de l'ère des *Tumulus* émaillant l'extrême ouest de la région, sur la seconde partie de l'âge du Bronze ancien ou les débuts de l'âge du Bronze moyen (Delrieu 2012, Marcigny 2012, 2016). Le *tumulus* de Longues-sur-Mer situé à une quarantaine de kilomètres à l'ouest de Sannerville, en fournirait pour l'heure le jalon le plus oriental. Très peu d'ensembles régionaux cependant, en dehors de celui de Mondeville « MIR » (Leroy, BSR 1992) attribué à l'âge du Bronze moyen et présentant une organisation semblable, offrent dans l'immédiat un point de comparaison à l'ensemble de la rue de Lirose. Ce dernier en diffère malgré tout par sa grande sépulture centrale qui renvoie davantage aux traditions funéraires et sépulcrales du groupe des *Tumulus* voire à certains aspects funéraires, sépulcraux et architecturaux de celles du Wessex avec qui furent déjà relevées plusieurs concordances dans la constitution des dépôts de mobilier et l'architecture des sépultures de la Hague (Delrieu, Quevillon 2012). Par ces aspects, l'ensemble de la rue de Lirose paraît susceptible de préciser notre connaissance de l'organisation du monde funéraire, territorial et social au tournant, probablement, des âges du Bronze ancien et moyen en Normandie, et de mieux définir les liens que pouvait entretenir cette partie de la région avec les groupes culturels environnants.

Ivan JAHIER
INRAP

Contemporain

Soliers

Hameau de Four : rue de la Chapelle

Le diagnostic archéologique réalisé au Hameau de Four, rue de la Chapelle, sur une surface de 4 379 m² vouée à un lotissement, a livré des résultats très modestes. Une carrière de calcaire et un chemin d'époque contemporaine ainsi qu'un fossé rectiligne

non daté, constituent les seuls vestiges détectés.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Néolithique

Âge du Fer

Soliers

ZAC d'Habitat

Moyen Âge

Moderne, Contemporain

En dépit d'une densité de sites extrêmement élevée dans l'environnement du projet, le diagnostic réalisé sur l'emprise (27 ha) de la future ZAC d'Habitat, à Soliers, a révélé peu de vestiges. Les principales traces d'occupation découvertes consistent en deux sites de faible étendue (environ 5 000 m² chacun) distants de 150 m l'un de l'autre et localisés dans la partie sud-est du projet, dans la zone de recouvrement sédimentaire la plus importante.

Le site nord reste d'une attribution et d'une compréhension délicates. Le plan morcelé qu'en offrent les tranchées et les rares mobiliers associés ouvrent deux hypothèses : celle d'un enclos d'habitat protohistorique de très petites dimensions aux côtés renflés (25 m de côté ou de diamètre), et celle d'un éventuel édifice circulaire du Néolithique moyen II, tel celui de Goulet dans l'Orne (Billard *et al.* 2012). L'unique élément céramique stylistiquement identifiable recueilli

sur le site, un grand fragment de récipient à profil sinueux et anses de suspension filiformes, abonderait dans ce sens.

Plusieurs installations non datées à vocation possiblement domestique, parmi lesquelles un four quadrangulaire appareillé de pierres verticales sur ses longs côtés et un gros trou de poteau, sont identifiées dans sa périphérie. Le plan se voit en outre contourné aujourd'hui, à une distance régulière d'une quinzaine de mètres, par les deux branches perpendiculaires d'un fossé peu profond et non daté, correspondant à l'angle d'une parcelle plus tardive, aux contours partiellement fossoyés, dont l'orientation trouve une insertion possible dans une trame lâche tangente au parcellaire actuel.

Le site sud, implanté à 150 m, se définit par un enclos quadrangulaire de 35 x 25 m de côté, aux contours également fossoyés. Les trous de poteaux, fosses et éventuelle structure de combustion qui le composent, comme les quelques restes domestiques découverts (pierres brûlées, restes de faune, nodules d'argile cuite, tessons de poteries épars...) le désignent comme le siège d'un habitat de l'âge du Fer (III^e siècle avant J.-C. ?) de petite dimension.

Le fuseau de fossés sur lequel il s'appuie au sud, perpendiculaire à l'angle de la parcelle identifié au nord, permet donc, provisoirement (en l'attente d'une

confirmation par des mobiliers), de dater cette trame de l'âge du Fer.

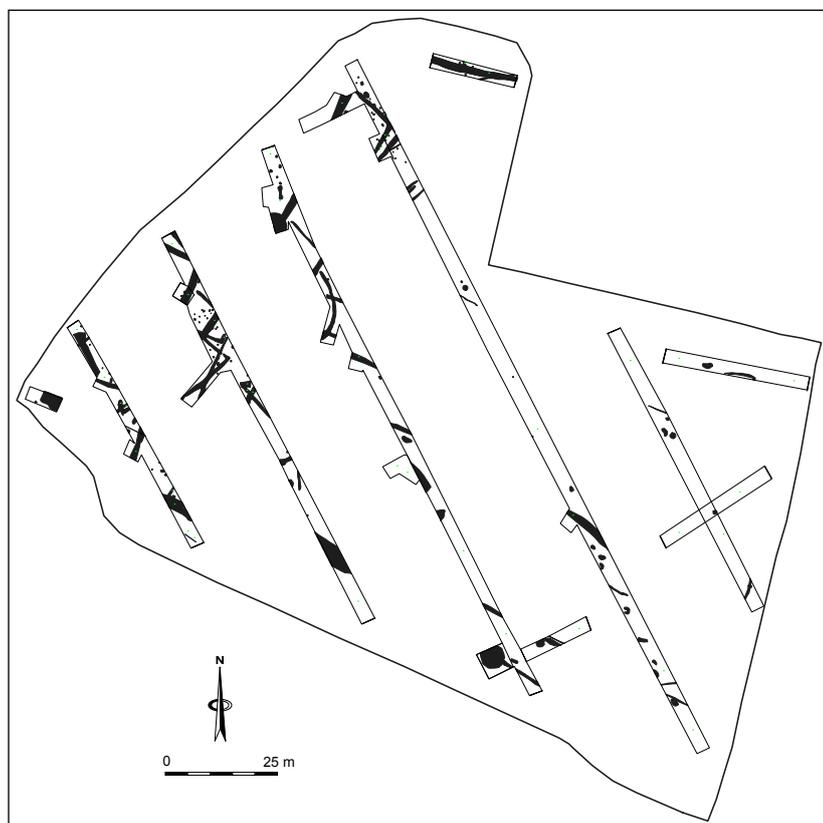
Les autres vestiges mis au jour dans l'emprise concernent des installations techniques diverses et éparses : des chemins et des carrières de pierre (plaquettes et moellons ?) à ciel ouvert, peu profondes, dont les mobiliers respectifs placent le fonctionnement du plus grand nombre aux périodes modernes et contemporaines. L'une d'elles, malgré tout, fournit quelques tessons (2) du Moyen Âge classique (XI^e-XIII^e siècles), trop indigents hélas pour les considérer autrement qu'en termes de *terminus*. Parmi les trois chemins identifiés, celui le plus au nord ne figure sur aucun des cadastres anciens consultés. Il s'inscrit en outre dans une orientation proche de celle de la trame parcellaire esquissée, au sud, autour de l'habitat de l'âge du Fer. Indice probable d'une plus grande ancienneté pour lui que pour les autres, lesquels, figurés sur le cadastre de 1829 traversent effectivement de biais le parcellaire alors en place, le tas des stériles de la carrière la plus septentrionale, d'époque moderne, le recouvre.

Ivan JAHIER
INRAP

Antiquité
Haut Moyen Âge

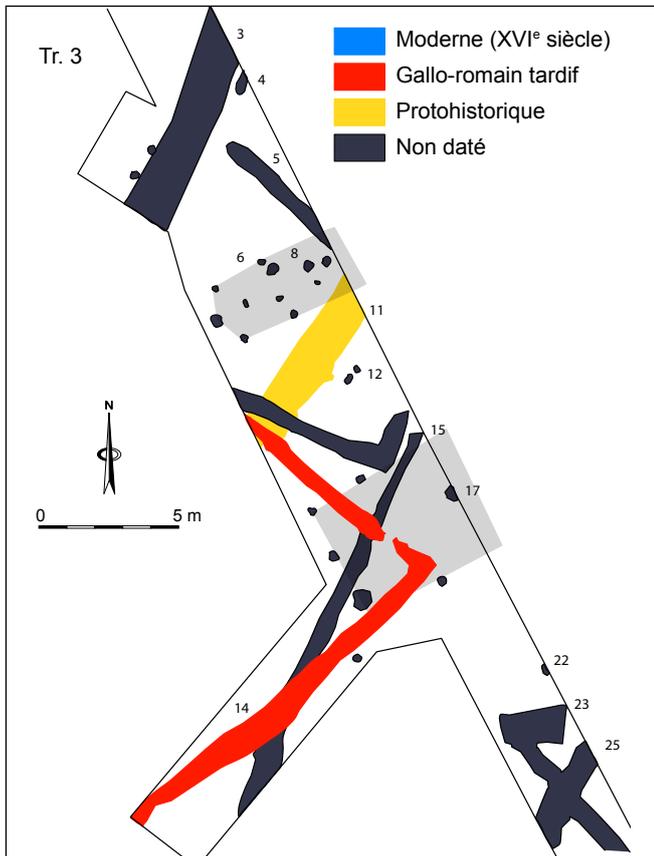
Tour-en-Bessin
La Moinerie 2

Moderne
Contemporain



Le diagnostic réalisé avant l'installation d'une zone pavillonnaire portait sur une surface de 18 669 m². Il a livré de nombreuses structures appartenant à plusieurs *locus* partiellement superposés. Le premier *locus* consiste en une succession de fossés préférentiellement orientés sur les points cardinaux. Leur remplissage brun très anthropisé se distingue très nettement des structures de la période moderne. Les trous de poteaux associés à ces fossés sont très nombreux (plus de 30) tout particulièrement dans les tranchées 1, 2 et 3. Plusieurs extensions ont été réalisées qui permettent de proposer la présence de plusieurs bâtiments distincts. L'ensemble a été interprété comme une succession d'occupations installées le long d'un axe routier identifié comme d'origine au moins antique, partant de l'actuelle N13 (voie antique Bayeux-Cherbourg) pour rejoindre Port-en-Bessin à 6 km (port antique). Le mobilier est assez clairsemé

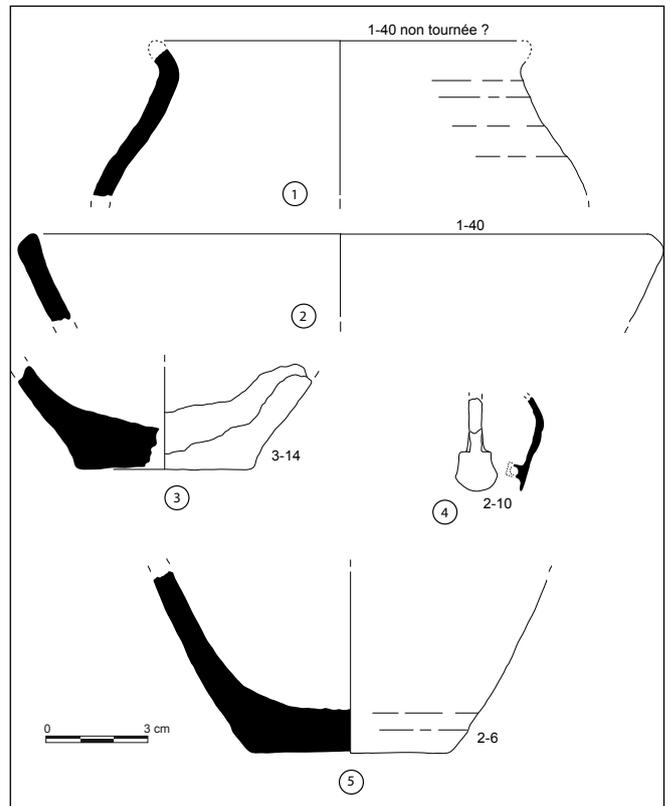
Tour-en-Bessin, La Moinerie 2 : plan masse de l'opération (E. Ghesquière).



Tour-en-Bessin, La Moinerie 2 : possibles bâtiments sur poteaux de la tranchée 3 (E. Ghesquière).

dans les fossés mais permet de proposer une attribution chrono-culturelle entre la fin de la période gallo-romaine (tuiles, fibule, chaux de construction...) et le début du haut Moyen Âge (céramique saxonne ?). Le second *locus* consiste en une petite fosse interprétée comme une sépulture à incinération dans la partie sud de l'emprise, à 40 m du fossé identifié comme un probable axe de circulation. Au niveau du décapage, les éléments d'un petit gobelet gallo-romain (I^{er} siècle) ont été cassés et déplacés par les labours ; la zone entourant les restes du vase contiennent des charbons et quelques esquilles d'os brûlé. Une extension en croix autour de cette structure n'a pas permis de mettre au jour d'autres éléments potentiellement funéraires.

Le troisième *locus* consiste selon les tranchées en un fossé unique (st 2-20), un double fossé (st 1-2) ou une large bande entre 3 et 5 m de largeur (st 3-31), comprenant une accumulation de plusieurs ornières et/ou de fossés bordiers. Le mobilier peu abondant découvert relève de la période gallo-romaine et suggère



Tour-en-Bessin, La Moinerie 2 : céramiques attribuées à la période tardo-antique. L'exemplaire du haut, non tourné, pourrait appartenir à un gobelet de type saxon. La petite fibule issue de la structure 2-10 est étamée (E. Ghesquière).

une utilisation comme axe viare au moins durant une partie de cette période, sans exclure les périodes postérieure et antérieure.

L'ensemble de l'emprise a révélé quelques fossés larges et peu profonds (le sous-sol constitué de silex est difficile à creuser), qui ont livré un peu de mobilier céramique du XVI^e siècle (un liard de France de 1601, au détecteur). Ces fossés ne se retrouvent pas sur le cadastre ancien et correspondent à des limites cadastrales s'étendant exclusivement sur la période moderne. Plusieurs drains en céramique ont également été installés dans la partie haute de la parcelle (au sud). Ils sont peu nombreux et affichent des directions divergentes, témoignant de multiples périodes de pose durant le XX^e siècle.

Enfin, la partie est de l'emprise comprend de nombreux chablis dispersés dans les tranchées.

Emmanuel GHESQUIÈRE ET Érik GALLOUIN
INRAP

Moyen Âge

Valorbiquet Rue de Coplestone

Le projet d'aménagement d'un lotissement à Valorbiquet, rue de Coplestone, à proximité du bourg et de l'église de Saint-Cyr-de-Ronceray, a conduit le service régional de

l'archéologie à prescrire un diagnostic archéologique sur 11 443 m², sur la parcelle AA-10p.

L'opération a permis de constater la présence d'une

fosse de rejet d'un probable four du bas Moyen Âge non reconnu dans le diagnostic.

Les traces d'un parcellaire ancien sont attestées par l'identification de plusieurs tronçons de fossés. Toutefois leur période de fonctionnement est difficile à établir en l'absence de mobilier datant.

Enfin, plusieurs fosses circulaires interprétées comme des chablis illustrent la densité d'un verger encore visible sur les couvertures aériennes de l'IGN.

Gaël LÉON
INRAP

Néolithique

Antiquité

Ver-sur-Mer
Chemin des Roquettes

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la construction d'un parc résidentiel de loisir par la société AMS Château de la Barre, sur la parcelle AV 95 à Ver-sur-Mer. La surface explorée dans le cadre de cette opération est de 26 926 m².

Les sept tranchées réalisées ont mis au jour des vestiges archéologiques concernant la période du Néolithique, la période gallo-romaine et la période contemporaine (dont la Seconde Guerre mondiale).

Le Néolithique est représenté par trois petites structures en creux ; deux structures voisines et une structure isolée. Elles ont livré du mobilier céramique et silex dont la datation révèle l'existence d'une ou plusieurs occupations néolithiques : un fragment distal de lame en silex issu de la structure isolée, pourrait signaler une occupation humaine au début du Néolithique, tandis que le mobilier des deux autres structures témoigne d'une autre occupation au Néolithique moyen 2.

La majorité des structures repérées est attribuable à la période gallo-romaine. Le plus grand nombre correspond à des carrières d'extraction de calcaire, de tailles et de formes variables, qui se répartissent sur l'ensemble de la parcelle.

Les autres structures, regroupées dans une zone centrale du diagnostic, correspondent à quelques fosses de tailles réduites, quatre fossés, un petit bâtiment et un probable dépôt monétaire. Le bâtiment est construit sur le comblement d'une carrière, dans un secteur de la parcelle ayant subi un décapage jusqu'au substrat calcaire, au début des années 1990. De ce fait, le bâtiment est fortement arasé, et seule une couche de 5 à 10 cm de terre végétale le recouvre. Il est constitué d'une pièce unique de 18 m², munie d'un sol en terre battue et d'un appentis abritant un foyer, dont la fonction reste indéterminée. En mauvais état de conservation, il a perdu la plupart de ses murs ; les tronçons subsistants indiquent qu'ils étaient construits en plaquettes calcaires liées à la terre, sans fondation. Ces bases de murs étaient très probablement surmontées d'une ossature en bois. Le bâtiment est bordé à l'est par une cour grossièrement empierrée, et au sud par un cendrier accolé au foyer sous appentis.

à moins de 5 m au sud du bâtiment, une céramique, confinée dans une petite fosse, arasée et n'ayant conservée que sa partie inférieure, renfermait dans son comblement cinq monnaies. Par ailleurs, douze

monnaies similaires ont été recueillies sur l'emprise du bâtiment. Cette poterie enterrée a été interprétée comme un probable dépôt monétaire, dont la plupart des monnaies auraient été éparpillées aux alentours.

Chronologiquement pour cette période, l'occupation principale s'étend de la fin du II^e à la fin du III^e siècle ; cette datation est resserrée au 4^e quart du III^e siècle pour le bâtiment et le dépôt monétaire. Toutefois, l'occupation du site n'est pas réduite à cette fourchette chronologique puisqu'un fossé a livré un lot de céramique daté du I^{er} siècle, et que la présence isolée d'un tesson d'Argonne du IV^e siècle témoigne d'une occupation plus ou moins prononcée sur l'ensemble de la période gallo-romaine.

Situé à 900 m de la plage de *Gold Beach*, et juste en arrière d'une batterie allemande, la parcelle a gardé des stigmates du jour J et des suivants ; d'abord des éclats d'obus en grande quantité, des impacts de tirs d'artillerie navale perceptibles à la surface du substrat calcaire, et aussi plusieurs petites fosses ou fossés dépotoirs. Ces dépotoirs renfermaient du mobilier divers, à la fois militaire (torpille Bangalore, garnitures de caisses d'obus, étui de masque à gaz...), et lié au quotidien du soldat britannique (boîtes à biscuit, couteau de table...). Ils ont presque tous été creusés sur une frange nord de la parcelle, en bordure du chemin des Roquettes, alors qu'à l'issue du Débarquement, un cantonnement de toiles de tentes de l'armée britannique s'est installé sur la partie centrale du terrain.

Enfin, deux dépotoirs postérieurs au second conflit mondial occupent l'angle sud-est de l'emprise du diagnostic.

Jean-Yves LELIÈVRE
Service Archéologie, Département du Calvados

Les sondages archéologiques réalisés aux abords de la chapelle Saint-Jean-Baptiste-du-Clos, à Vieux, ont montré que l'édifice a été implanté dans un environnement vierge de toute occupation antérieure. Le paléo-vallon visible dans la topographie est manifestement antérieur à l'Holocène (Tardiglaciaire ?). L'implantation de la chapelle puis celle de la grange dans laquelle elle est insérée ont nécessité des apports de remblais destinés à compenser la pente naturelle. Ces remblais de limon homogène ont été mis en œuvre de manière à aménager des terrasses correspondant à l'emprise des bâtiments à construire.

La date d'implantation de la chapelle n'a pu être précisée. L'hétérogénéité des matériaux employés et l'homogénéité de leur mise en œuvre, quelle que soit la phase de construction, rendent incertaine la lecture de la stratigraphie. À cette première difficulté s'ajoute celle d'une pratique intensive du remploi des blocs portant un décor sculpté ce qui interdit, dans la plupart des cas, d'assurer qu'ils sont dans leur position originelle ni même s'ils ont été façonnés pour l'édifice considéré. L'hypothèse de matériaux de construction prélevés sur un autre édifice et rapportés pour bâtir la chapelle Saint-Jean-Baptiste-du-Clos peut être formulée.

L'analyse des relations stratigraphiques entre les maçonneries a permis d'identifier cinq états dans la construction. Les vestiges les plus anciens sont le mur gouttereau oriental et le chevet. En considérant que rien ne permet de distinguer les encadrements des baies du reste des maçonneries, le style décoratif des ouvertures permettrait de dater l'état le plus ancien du XIII^e siècle. Néanmoins, la solution du remploi de baies du XIII^e siècle dans un édifice plus récent ne peut être totalement exclue. Cette solution a en sa faveur l'existence de désordres dans le décor sculpté qui orne la porte donnant sur le chœur, indiquant là encore la mise en œuvre de blocs en remploi.

Le deuxième état de la construction correspond au mur gouttereau occidental et au parement externe de l'angle qu'il forme avec le chevet. La datation de ce deuxième état n'est pas connue. Soit il est immédiatement consécutif du premier état et témoignerait seulement d'un arrêt temporaire de chantier, le cas échéant pour trouver des blocs sculptés susceptibles d'être réutilisés, soit il traduit une phase de réhabilitation après détérioration de la maçonnerie là où les effets de la pente du terrain naturel devaient se faire le plus sentir. Il faut souligner que le style décoratif de la baie occidentale est différent de celui de la baie orientale, montrant ainsi qu'elles ne sont pas le résultat d'un programme architectural cohérent, sauf si dès l'origine le commanditaire de l'édifice a fait le choix de mettre en œuvre des blocs en remploi.

Le troisième état résulte d'une reconstruction de la façade qui est alors complètement désaxée par rapport aux autres murs de l'édifice. De nouveau, l'usage de blocs sculptés en remploi est clairement visible. La datation de ce remaniement est inconnue.

Le quatrième état correspond à l'implantation du pilier monumental droit d'un portail monumental marquant l'entrée dans la propriété des seigneurs de Jacquesson. L'édification de ce pilier a nécessité la démolition de l'angle nord-est de la chapelle. Si on en croit la date gravée au-dessus du passage piéton situé à gauche de ce portail, ce dernier a été installé en 1606.

Le cinquième et dernier état correspond aux maçonneries de la grange qui, au XIX^e siècle englobe la chapelle.

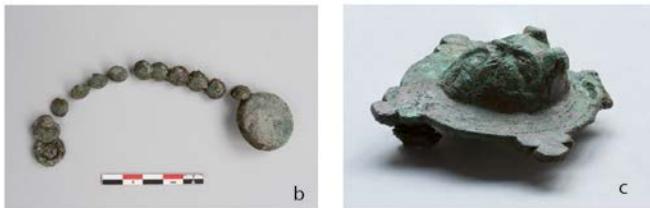
Vincent HINCKER

Service Archéologie, Département du Calvados

Le programme engagé à Vieux en 2017 a été orienté selon deux axes d'étude : l'examen du mobilier issu de la fouille du *forum* d'une part, l'analyse des composantes de l'espace urbain et péri-urbain d'autre part.

La fouille du *forum*, menée sur le Champs des crêtes entre 2007 et 2016, a révélé plus de huit tonnes de mobilier qui a été stabilisé, inventorié et classé dans le dépôt de fouille de la base archéologique à Vieux. Plusieurs phases d'études organisées à l'issue des campagnes de terrain avaient concerné jusqu'alors le

mobilier des II^e-IV^e siècles issus des bâtiments civiques du *forum* et de l'occupation postérieure caractérisée par la réoccupation par une activité de boucherie. Il convenait donc de poursuivre les études sur le mobilier provenant des occupations sous-jacentes c'est-à-dire du complexe thermal et des premiers niveaux d'installation de la capitale antique. L'inventaire numismatique a été complété. L'identification du mobilier céramique a permis de préciser la chronologie du fait urbain et de son évolution, tandis que l'étude du



Vieux, Amayé-sur-Orne, Le Champs des Crêtes, Manoir de la Pallu : caveçon (a), appliques décoratives fixées sur les brides ou les rênes (b), phalère à représentation de Silène (c), ensemble des différentes pièces fixées sur la lanière (d) (CD 14).

« petit mobilier / *instrumentum* » a privilégié l'approche anthropologique et fonctionnelle de l'occupation et plus largement de la ville antique. D'une manière générale, le corpus se démarque des contextes classiques par la forte proportion de vaisselle, d'instruments de soins du corps et d'objets liés à l'équipement du cheval. La découverte d'un caveçon et de son harnais agrémenté de cabochons à tête d'empereur suggère un usage d'apparat et son appartenance probable à un membre de cavalerie. Parmi la vaisselle, la forte quantité de supports de vases en calcaire vient compléter les nombreux exemplaires déjà mis au jour sur le site et conforte l'hypothèse d'un atelier local, dorénavant datable du 1^{er} siècle après J.-C. L'outillage vient illustrer de manière ponctuelle le travail du textile tandis que certains outils sont plutôt utilisés pour les travaux agricoles. Le reste de l'outillage est à classer dans la

trousse à outil classique (couteaux, ciseaux, alènes, poinçons...).

Afin de compléter nos données d'étude de l'espace urbain et péri-urbain, deux prospections géoradars ont été programmées. La première est située au cœur du village actuel, dans la propriété du manoir de la Pallu, où la découverte au XIX^e siècle de murs imposants avait donné lieu à l'identification, que l'on sait dorénavant erronée, d'un *forum*. La seconde a été menée à Amayé-sur-Orne, commune attenante à Vieux, implantée sur l'autre versant de la Guigne et pour laquelle des photographies aériennes révélaient un bâtiment ou ensemble monumental vraisemblable. Ces deux prospections concernent respectivement 4 648 m² et 9 645 m². Les objectifs visés étaient multiples : il s'agissait en premier lieu de confirmer la présence de ces édifices et de les caractériser autant que possible (édifice public ou privé ? nature du bâtiment ?...), de les rattacher à leur environnement (urbain / périurbain ?), d'en préciser une évolution chronologique (relative) potentielle au vu des lectures GPR à profondeurs multiples et différenciées et enfin, d'apporter un éclairage sur l'état de conservation de ces bâtiments (profondeur d'enfouissement et élévations conservées). L'acquisition de terrain a ainsi été menée entre le 28 août et le 1^{er} septembre par l'entreprise SOT (Roger Sala, Helena Ortiz, P. Rodriguez Simon). Dans les jardins à l'ouest du manoir, deux ensembles ont été observés, l'un de toute évidence antique, et le second plus vraisemblablement médiéval. L'emprise contrainte de la prospection ne permet pas de reconstituer l'ensemble du plan de l'édifice attribuable à la période antique au vu de son orientation d'une part et, d'autre part, de son mode de construction décrit par M. Du Ménil au XIX^e siècle. Ce dernier proposait d'y voir un balnéaire, réfutant l'hypothèse d'un temple puisqu'un tel édifice avait déjà été identifié ailleurs dans la ville. Il faut cependant souligner la découverte en 1700, dans la cour du manoir, d'un autel en pierre dédié au dieu Mars par C. Vict(orius) Felix (cf. Besnier 1909, p. 240), ainsi que de nombreuses pièces de bronze (*BSAN XXXVIII*, 1928-1929, p. 469). Le groupe d'anomalies révélées dessine un bâtiment ou une vaste pièce de 12,2 x 12,2 m. Les murs, détectés à 0,25 m de profondeur, ont une épaisseur comprise entre 1,10 et 1,40 m. D'autres murs potentiels peuvent être rattachés au même édifice, indéniablement monumental. À quelques mètres au nord-ouest, une autre série d'anomalies à forte réflectivité linéaire enserrant une anomalie réfléchante qui s'étend sur une aire de 5,8 x 10 m forme possiblement un bâtiment doté d'un pavement. Cette construction présente une orientation différente du précédent édifice, mais semblable à celle du manoir Henri IV / Louis XIII aujourd'hui en élévation. Dans le jardin à l'est du manoir, de nombreuses anomalies suivent un tracé linéaire ou rectilinéaire aligné sur l'orientation des points cardinaux comme l'ensemble de la trame urbaine antique déjà identifiée. Il faut noter la faible densité de ces anomalies qui pourrait traduire des constructions en terre et bois, ou



Vieux, Amayé-sur-Orne, Le Champs des Crêtes, Manoir de la Pallu : prospection géoradar, a : manoir de la Pallu (GP-5 1), b : Amayé-sur-Orne (GP-5 5) (CD 14).

un quartier moins densément urbanisé. Ce type de configuration confronté à l'emplacement des autres vestiges connus dans la capitale antique, suggère un quartier en limite de ville.

La campagne de prospection s'est par ailleurs déroulée sur la commune d'Amayé-sur-Orne sur des parcelles situées à 650 m du *forum* en périphérie sud de la ville antique d'*Aregenua* sur le versant sud de la Guigne. Des photographies aériennes avaient révélé un grand édifice, érigé *a priori* à l'extérieur de la ville, ce qui avait amené à proposer l'hypothèse d'un établissement agricole. Les anomalies rectilinéaires orientées essentiellement nord-nord-est/sud-sud-ouest mettent en évidence un vaste complexe bâti, composé d'une aile orientale de 87 m de long, constituée d'une double galerie de 9 m de large. Des compartiments, probablement des pièces sont visibles aux extrémités

nord et sud, tandis que cette première est fermée par un double mur à abside. L'aile septentrionale dessine une largeur d'au moins 58 m. L'espace central forme un vaste rectangle d'environ 48 m sur 64 m, vraisemblablement vierge de constructions. L'organisation et la dimension des structures révélées par anomalies s'apparentent à des sanctuaires de périphérie urbaine ou de milieu rural, érigés autour d'une aire sacrée quadrangulaire entourée de galeries ou portiques, dotés aux extrémités d'aménagements plus complexes (salles, escaliers, exèdres...). L'ensemble monumental révélé par la prospection géoradar évoque les sanctuaires du Haut-Bécherel à Corseul, du Cigognier à Avenches, de Drevant et de la Tour aux fées à Allones.

Karine JARDEL
Service Archéologie, Département du Calvados

Un diagnostic archéologique réalisé en 2016 avait permis la mise au jour d'un ensemble de fondations formant un ensemble architectural identifié comme le couvent des Cordeliers de Vire, en activité entre 1488 et 1791, date de sa destruction. La nature des occupations rencontrées et leur structuration constituent une découverte importante. La possibilité d'étude d'un ensemble conventuel dans son intégralité comme c'est le cas à Vire est assez exceptionnelle et presque unique en ce qui concerne les Cordeliers, avec un seul autre exemple récent à Nantes (travaux inédits). L'opération de fouille archéologique s'est déroulée du 13 novembre au 20 décembre 2017 sur une superficie totale de 2 016 m². Elle se divise en deux zones qui s'étendent au nord et au sud d'un bâtiment encore en élévation et dont l'ancienneté reste à établir au regard d'une étude du bâti réalisée dans une cave à l'extrémité ouest du bâtiment. La fouille a permis la mise au jour de 197 structures.

Le couvent se compose d'un long bâtiment au nord, orienté est-ouest et associé à la chapelle. Au sud de ce bâtiment se déploie une aile ainsi que la partie nord du cloître. À l'ouest de la chapelle plusieurs bâtiments se succèdent et organisent l'espace du portique. Au sein de ces espaces, 34 sépultures ont été dégagées afin de permettre l'étude de la population inhumée (sexe, âge au décès et état sanitaire). La distinction de plusieurs zones d'inhumation (dans la *cella*, la galerie est du cloître et autour du portique ouest) nous laisse présager un recrutement différencié.

Sur la zone sud ont été mis au jour plusieurs états de bâtiments possédant des niveaux excavés (cave ?), ainsi que plusieurs états de murs de terrasse. Les derniers états de ces murs sont associés à des éléments



Vire, 7 rue des Cordeliers : sépulture 1137 (D. Barraco).

de canalisation ainsi qu'à des latrines au mobilier contemporain. Cet espace semble donc correspondre à une zone de jardins ou de cour, dont l'occupation est postérieure à celle du couvent des Cordeliers.

Une étude du bâti, réalisée dans la cave la plus à l'ouest du bâtiment encore en élévation, a mis en évidence les restes d'un bâtiment attesté sur le cadastre napoléonien de 1833. Ce bâtiment, construit après la destruction du couvent des Cordeliers, met en œuvre des blocs en réemploi de bâtiments antérieurs.

Enfin plusieurs fosses ainsi qu'un trou de bombe indiquent une occupation de ce secteur durant la Seconde Guerre mondiale sans qu'on puisse la caractériser pour le moment .

Stéphanie DERVIN
INRAP, CRAHAM - Université de Caen-Normandie

Le diagnostic conduit avant la construction d'une unité de méthanisation sur 3,5 ha du futur Parc Industriel de la Papillonnière, fait suite à celui qui avait couvert 19 ha du même projet au printemps 2016.

Mise au jour au cours de cette première opération, la *villa* antique du Bosc devait apparaître encore dans la seconde, pour l'angle nord-est de son enclos fossoyé. Cet angle ressort effectivement des nouvelles tranchées. Dans l'exact prolongement des sections reconnues à l'ouest et à l'est, les fossés présentent les mêmes caractères que précédemment. L'enceinte est marquée par un fossé large de 1,10 à 1,50 m et profond de 1,20 à 1,30 m. Il n'a livré aucun mobilier, mais on

ne peut douter que son ouverture appartienne au I^{er} siècle après J.-C. Suivant une disposition particulière à la moitié orientale de l'enclos, l'enceinte est doublée au nord par un fossé aussi imposant et, à l'est, par un fossé plus modeste. Le décapage de l'angle et le sondage des fossés à proximité permettent d'entrevoir trois états de l'enceinte : ils conduisent à un léger retrait de l'enceinte, sans changement d'orientation.

Le chemin empierré qui avait été reconnu à l'est de la *villa*, contre l'enclos fossoyé, ressort également des nouvelles tranchées. Là aussi, ses caractères diffèrent peu et permettent de restituer une surface de circulation empierrée, aujourd'hui déstructurée sinon détruite. Un



Vire-Normandie, La Haie Vatte : plan général (INRAP).

fossé la borde à l'est, que l'on suit en quatre segments d'un bout à l'autre des deux diagnostics, sur une longueur de 300 m.

Sur ce chemin empierré s'appuient deux chemins creux, l'un au plus près de l'enclos antique qui se dirige vers une zone humide à l'ouest, l'autre dans une parcellisation oblique qui se dirige vers le secteur de Tracy au nord-est. L'ensemble du réseau est totalement invisible dans le paysage actuel.

Au nord-est de l'emprise, quatre fossés constituent une parcellisation qui diverge fortement au regard de

l'enclos antique, comme des chemins circonvoisins. L'oblique cependant pourrait être fondée sur le chemin empierré, dans son segment le plus septentrional, et le plus détruit. Quoiqu'il en soit, les caractères des fossés ainsi, peut-être, qu'un tessou recueilli dans un creusement voisin, tendent à montrer que cette parcellisation est antique ou médiévale.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Ce diagnostic conduit sur la commune nouvelle de Vire-Normandie, au nord de la ville, concerne la première tranche du programme « Parc Industriel de la Papillonnière » (PIPA). Le projet qui fera passer l'actuelle zone industrielle de 25 à 52 ha, s'étend entre les routes de Saint-Lô à l'ouest (RD 674) et de Caen à l'est (RD 677), et jusqu'à une zone humide qui s'ouvre au nord sur un petit affluent de la Vire. Représentant l'essentiel de ce projet, la première tranche couvre 24 ha, réduite pour le diagnostic archéologique à 18,85 ha après soustraction de surfaces protégées ou détruites.

Les tranchées ont fait ressortir plus de 600 structures, partagées surtout entre fossés, fosses, trous de poteaux et murs. Bien que l'arasement soit de règle, ces vestiges permettent de caractériser trois établissements, très inégaux par l'ampleur ou la nature de leurs composantes. Le plus ancien est une *villa* antique imposante, étendue sur 11,5 ha. Les deux autres, couvrant 2,3 et 2,4 ha, sont des hameaux, l'un médiéval sans doute, l'autre moderne et contemporain au moins.

Créée au cours du I^{er} siècle après J.-C. et occupée au moins jusqu'au milieu du siècle suivant, la *villa* couvre, dans l'emprise, quelques 11,5 ha, depuis la route de Saint-Lô jusqu'aux abords orientaux du hameau du Bosc. Ils représentent probablement plus de 90 % de la superficie totale de l'établissement antique.

Elle est entièrement comprise dans un enclos marqué par un imposant fossé, large de 1,20 à 1,70 m et profond de 1 à 1,50 m. Ce fossé est continu, et ceinture l'exploitation agricole sur trois côtés, le quatrième échappant à l'emprise du diagnostic. Le plan ainsi dessiné représente un trapèze rectangle long d'au moins 500 à 550 m et large de 200 m, très régulier, dont la construction résulte nécessairement d'une opération topographique. Cet enclos fossoyé est partagé dans sa longueur par des clôtures transversales, marquées par des fossés ou des lignes de trous de poteaux, mais également par un ruisseau aujourd'hui comblé. Trois espaces semblent se dessiner. Deux à l'ouest de l'enclos constitueraient la partie agricole de la *villa*, tandis que la dernière à l'est en serait la partie résidentielle. Cette bipartition, caractère déterminant de ce type d'établissement antique, est nettement assurée mais réclame de plus larges investigations, en particulier pour déterminer le rôle que peut y tenir le ruisseau.

Les fossés qui partagent l'enclos fossoyé sont moins larges, de 0,8 à 1 m, et moins profonds, de 0,6 à 1,10 m. Les trous de poteaux s'assemblent en lignes correspondant à des claires-voies ou des palissades qui partitionnent et structurent l'établissement.

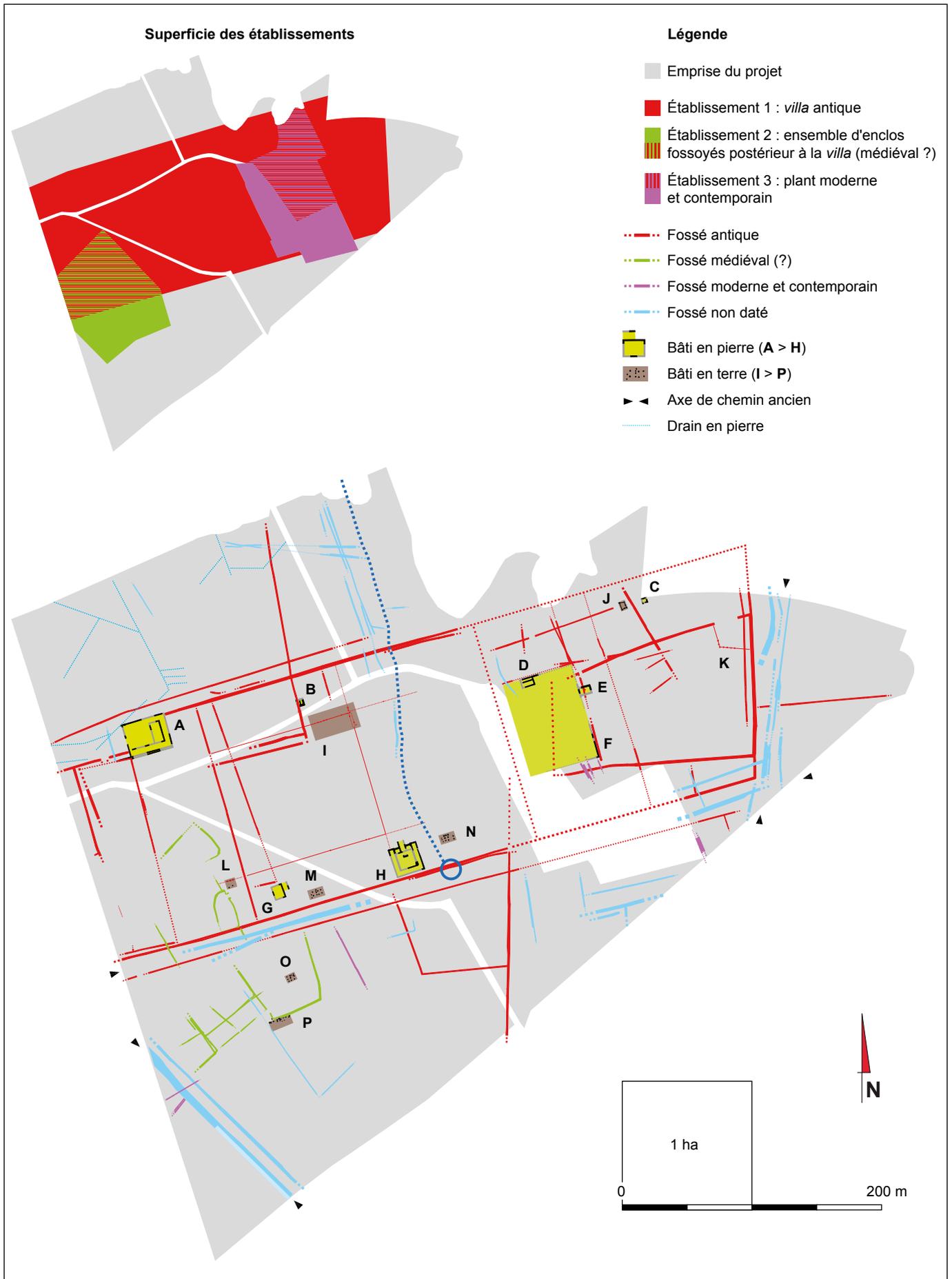
Le ruisseau, qui était vraisemblablement actif durant l'occupation de la *villa*, représente une dépression

large de 6 à 16 m et profonde d'au moins 0,8 à 1,10 m. Elle peut conserver les restes d'aménagements hydrauliques, voués à la gestion du ruisseau, voire à la mise en œuvre d'un moulin évoqué par la découverte, à quelques distances, d'une grande meule en pierre.

D'autres fossés sont liés à la *villa*, à l'intérieur de l'enclos fossoyé, mais aussi à l'extérieur. Dans l'enclos, il s'agit de fossés qui ont probablement marqué les limites d'un établissement antérieur, occupé juste avant la création de la *villa*. Ils paraissent en constituer le premier état, quoique les mobiliers découverts ne permettent pas de caractériser une occupation précoce, au début du I^{er} siècle après J.-C. ou avant. Certains autres fossés internes relèvent également des structurations successives de l'exploitation. Hors de l'enclos, les fossés antiques devaient marquer les limites agraires principales : de vastes espaces se dessinent, excepté au sud, où un petit enclos mitoyen a été mis en évidence. Dans ce cadre ont été mis au jour 13 bâtiments ou ensembles bâtis. Il s'agit de constructions en pierre et bois ou en terre et bois, dont les vestiges se limitent ordinairement à des tranchées de fondation et à des trous de poteaux. Seul un court segment de mur garde une à deux assises de son élévation. Aucun sol n'a été reconnu.

La partie agricole de la *villa* compte quatre constructions en pierre et trois en terre. Repoussés contre le fossé, les bâtiments en pierre montrent des façades rigoureusement alignées sur une cour qui se dégage au centre de l'enclos. Le plus petit (ensemble B, 23 m²) pourrait appartenir à une entrée monumentalisée de l'exploitation, mais les trois plus grands ont plus probablement une vocation agricole. Dans l'angle nord-ouest, l'ensemble A est un rectangle couvrant 111 m², compris dans une cour de 828 m² : cette cour fermée par un mur, est ouverte à l'ouest, vers l'extérieur de la *villa*. Bien qu'intégré à l'enclos, il paraît donc voué à un usage indépendant, caractère qui ne manque pas d'ouvrir le questionnement sur sa fonction. Contre le côté sud de l'enclos, l'ensemble G est un rectangle couvrant 72,5 m², et l'ensemble H un carré couvrant 470 m². Ce dernier se présente comme la plus vaste et la plus complexe des constructions reconnues. Son plan est un cumul de plans très communs en architecture gallo-romaine, qui se rapportent au temple associant *cella* centrale et portique périphérique d'une part, à la grange précédée de deux pavillons encadrant l'entrée d'autre part. Une telle association renverrait à la succession de deux édifices fonctionnellement très différents, posant là aussi diverses questions.

Les trois constructions en terre L, M et N sont voisines des ensembles G et H. Elles sont modestes, puisque respectivement comprises dans des fenêtres de 140, 66 et 84 m² : leur superficie pourrait au final dépasser ces chiffres, dans la mesure où les décapages réalisés



Vire-Normandie, Route de Saint-Lô : plan synthétique des établissements reconnus (L. Vipard et L. Le Gaillard).

pour le diagnostic ne les ont sans doute pas totalement circonscrits. En l'état, aucune ne montre de caractère déterminant, et leur présence peut aussi bien évoquer les premiers bâtiments agricoles de l'exploitation, antérieurs aux constructions en pierre, que des édifices pleinement associés à la *villa*.

Le voisinage des constructions en pierre et en terre sont riches de vestiges archéologiques, tels que trous de poteaux, fosses et four ou foyer, souvent accompagnés de mobiliers. Ils témoignent certainement des activités agricoles et artisanales de l'exploitation. En revanche, la cour en elle-même compte peu de vestiges, certains secteurs apparaissant même vides dans les tranchées du diagnostic.

La partie résidentielle montre quatre constructions en pierre et une en terre. Il faut y distinguer un groupe associant trois bâtis en pierre dans un même ensemble, et un groupe rapprochant un bâtiment en pierre et un autre en terre. L'ensemble bâti, centré par rapport à l'enclos fossoyé, participe vraisemblablement de la vaste habitation où résidait le propriétaire, et qui dominait la *villa*. Il couvrirait 3 750 m² et correspondrait à une cour fermée, placée à l'arrière de cette habitation : celle-ci n'a pas été découverte, ses vestiges se trouvant dans des parcelles qui n'étaient pas soumises au diagnostic. Dans la cour, l'ensemble D est un édifice à portique de 58,5 m², incomplètement dégagé, qui pourrait marquer une extrémité de l'habitation. L'ensemble E est un rectangle couvrant au moins 27 m², incomplètement dégagé aussi, qui paraît être isolé à l'est de la cour. L'ensemble F enfin semble réduit au mur d'enceinte : c'est le seul segment de mur qui garde une élévation, dans un petit secteur d'environ 1 500 m² qui est plus stratifié que tout autre, et qui est marqué par des activités liées au feu. Aucun four ou foyer n'a été reconnu, mais les rejets cuits et scoriacés y sont nombreux. Un fragment de statue équine en bronze, déformé sous l'action de la chaleur, a été mis au jour parmi ces rejets.

Le groupe rapprochant la construction en pierre C et la construction en terre J est isolé au nord-est de la *villa*. Tous deux réduits, ils ont des plans rectangulaires de 8,40 et 22 m². L'ensemble C montre des fondations larges et superficielles, ainsi qu'un sol altéré par l'action du feu, caractères qui l'apparentent davantage à un four de tuilier/briquetier qu'à une dépendance. L'ensemble J analogue aux L, M et N, est caractérisé par sa proximité avec un four ou foyer artisanal, métallurgique peut-être : il pourrait abriter une forge. Il est partagé en deux par une ligne de trois blocs qui sont trois fragments d'une même meule en pierre. Le diamètre de cette meule, 80 cm, la désigne assurément comme un élément d'un moulin hydraulique ou à sang, c'est-à-dire à traction humaine ou animale. Tout désigne ici un petit pôle artisanal.

Par ailleurs, ce même secteur révèle plusieurs fosses d'extraction visant le limon comme terre à bâtir, ou peut-être comme terre à façonner les tuiles et briques. Elles couvrent en l'état 275 m² et ont 4 à 12 m d'envergure, 1 m de profondeur pour l'une d'elles. Elles sont très riches en mobiliers, tuiles pour beaucoup, mais aussi

céramiques et verres. L'ensemble céramique tiré d'un sondage de la fosse 333 est fort de 1 156 restes pour 70 individus, que le bon état de conservation et la grande diversité de production permet de dater des années 90 à 120 après J.-C.

Les espaces qui entourent la vaste habitation ou qui voisinent le pôle artisanal, comptent tout aussi peu de vestiges archéologiques que la cour agricole. L'essentiel est compris dans l'enclos qui marquerait les limites d'un établissement antérieur à la *villa*. Les observations conduites sur les sols au nord de l'habitation permettent néanmoins d'y voir un jardin d'agrément ou de production.

Dans la proximité immédiate de la *villa* ont été mises au jour diverses fosses d'extraction associées à des mobiliers antiques, mais surtout plusieurs sections de chemins empierrés ou excavés. Il reste à déterminer leur datation, ces chemins pouvant être antiques comme médiévaux.

L'établissement médiéval est partiellement implanté dans l'enclos fossoyé de la *villa*. Situé près de l'angle sud-est, il couvre 2,3 ha et s'étend pour moitié au nord du fossé antique, pour moitié au sud : ce fossé paraît structurant dans le tracé de l'établissement comme dans la distribution de ses composantes. Au nord, se dessinent deux enclos fossoyés aux limites curvilignes, qu'accompagnent quelques trous de poteaux. Au sud se dessinent deux, ou peut-être trois enclos quadrangulaires, où deux constructions en terre sont nettement caractérisées : les bâtiments O et P sont compris dans des fenêtres de 106 et 122 m² avec, là aussi, une réserve quant à leur superficie réelle. Les fossés sont des creusements modestes, larges de 0,5 à 0,7 m et profonds de 0,6 à 0,8 m. Certaines sections atteignent néanmoins une largeur de 1 à 1,30 m et une profondeur de 0,9 à 1,10 m.

Aucune fosse n'a été découverte dans ces quatre ou cinq enclos. À proximité cependant, un petit groupe de trois excavations compte un petit creusement parallélépipédique dont le comblement a livré un tesson du VII^e siècle : c'est en l'état l'unique élément de datation pour cet établissement qui apparaît, sans nul doute, postérieur à la *villa*.

Les indices qui permettraient d'éclairer la vocation de cet établissement restent minces. Notamment, l'absence de fosses illustrant le type du fond-de-cabane, très répandu au VII^e siècle, reste curieuse. Les bâtiments n'apportent aucun éclairage. Le plan de l'établissement fournit dès lors le meilleur argument de son identification : il le rapproche d'une catégorie d'habitat rural "mérovingien" dont on connaît une dizaine d'exemplaires dans l'ancienne Basse-Normandie, et qu'on interprète dans tous les cas comme une exploitation agricole, ou un groupement d'exploitations. L'établissement moderne et contemporain est totalement implanté dans l'enclos fossoyé de la *villa*. Correspondant à l'actuel hameau du Bosc, il couvre 2,4 ha dans les limites qu'on lui voit en 1947 : il a encore, à cette date, une couverture de pommiers qui en fait un plant, au sens de l'habitat rural moderne et

contemporain du sud de la Manche et de l'ouest du Calvados, qui réunit les bâtiments domestiques et agricoles dans une pièce close et plantée.

Ce plant est figuré dans la même forme et la même structuration sur le plan cadastral de 1833. Bien qu'il soit alors partagé entre deux propriétaires, il montre tous les caractères d'une cohérence fonctionnelle certaine, qui suppose la constitution en propre d'une exploitation agricole unique, étendue à l'ensemble du plant. Le plus évident de ces caractères tient à l'identification sur le plan cadastral, puis dans le bâti actuel, de deux habitations mixtes, d'une grange/étable, d'un fournil et d'une porcherie, c'est-à-dire de tous les bâtiments domestiques et agricoles qui font la maison à bâtiments dispersés des XVII^e et XVIII^e siècles en bocage.

Cette période d'occupation est attestée dans le plant

par le mobilier céramique, mais celui-ci assure aussi d'une occupation vers la fin du XIV^e et le début du XV^e siècle qui doit être liée au plant ou, plus probablement, à son état initial, plus réduit. Si l'on rapporte ces datations aux connaissances actuelles sur l'habitat rural, telles que formulées par la recherche géographique, on trouve une chronologie tardo-médiévale, moderne et contemporaine que l'exploitation agricole du Bosc partagerait avec d'autres autour de Vire. En revanche, la probable inscription du Bosc dans la réserve de Tracy, seigneurie médiévale dont le château s'élevait à 500 m du plant, conférerait à cette exploitation un statut socio-économique plus rare.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Âge du Bronze

Moderne

Vire-Normandie

Truttemer-le-Grand, Truttemer-le-Petit :
aménagement de virages RD 524

Contemporain

Le projet d'aménagement, par le Conseil départemental du Calvados, de rectifier trois virages dangereux de la RD 524 sur les communes de Truttemer-le-Grand et de Truttemer-le-Petit a conduit à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Deux archéologues du Conseil départemental ont mené cette opération durant les mois d'août et d'octobre 2017. Quarante-et-une tranchées ont permis de mettre au jour cent quarante faits archéologiques.

Un indice d'occupation du secteur durant l'âge du Bronze est signifié par un fossé de limite parcellaire. Il révèle une implantation à proximité et une mise en valeur agro-pastorale du territoire à cette période. Certains vestiges archéologiques témoignent de la structuration du paysage aux périodes moderne et contemporaine. Il s'agit des reliquats d'un axe de circulation ancien reliant les communes de Vire et de Tinchebray et d'un chemin rural ; mais aussi des témoins du découpage du territoire en parcelles et de système de drains en lien avec un ancien étang à proximité.

Un site archéologique de la période moderne a également été mis au jour sur la commune de Truttemer-le-Petit. Cette implantation rassemble deux entités archéologiques distantes d'une trentaine de mètres. La séquence sédimentaire recouvrant ces vestiges est sensiblement similaire, ce qui pourrait indiquer leur contemporanéité.

La première entité archéologique est constituée des vestiges de dix tronçons de murs, construits en blocs et en plaquettes de pierres assemblés avec un liant terreux. Ce sont les fondations d'un bâtiment mesurant 14,5 m de longueur pour 8,3 m de largeur, soit une surface d'environ 120 m². Il est constitué d'au moins trois pièces disposées en enfilade selon un axe nord-est/sud-ouest. Un mur de refend singulier témoigne

d'une possible seconde phase de construction. Le mobilier mis au jour provient essentiellement des niveaux de scellement et de destruction. Il se compose de 436 fragments de céramique (7,4 kg), d'objets en fer (571 g) et de scories (758 g). Aucun fragment de tuile ou d'ardoise n'a été mis au jour, ce qui implique la mise en œuvre d'une couverture en matériau périssable. Le lot céramique est principalement composé de vaisselle de préparation et de conservation plutôt destinée à l'activité de transformation du lait (faisselle) et de conservation des produits laitiers (pots à beurre). Le répertoire céramique appartient à une fourchette chronologique comprise entre la fin du XVI^e et la seconde moitié du XVII^e siècle et pourrait induire une activité agro-pastorale sur le site. À une quinzaine de mètres de ce bâtiment, un mur associé à un creusement de grandes dimensions pourrait appartenir à un autre bâtiment. Cet habitat est ceinturé au nord et au sud par des murets.

La seconde entité archéologique est constituée de seize fosses se divisant en deux catégories, des creusements ovalaires et des creusements allongés quadrangulaires. Les cinq fosses ovales ont des dimensions comprises entre 0,65 et 1 m de longueur pour 0,45 à 0,7 m de largeur. Les onze autres fosses ont des formes allongées quadrangulaires. Leurs dimensions sont comprises entre 2 et 2,15 m de longueur pour 0,6 à 0,8 m de largeur. L'une d'elles a été fouillée : elle possède un fond plat, atteint à une trentaine de centimètres de profondeur et des parois verticales. Le nombre important de fosses dans un espace d'environ 70 m² et l'absence de recoupement indique soit une contemporanéité, soit une gestion de l'espace raisonnée sur un temps plus long. Plusieurs hypothèses d'interprétation sont envisageables, néanmoins la plus plausible est celle d'un ensemble



Vire-Normandie, Truttemer-le-Petit : vue du bâtiment, prise à la perche (CD Calvados).

funéraire. L'absence d'os dans le remplissage peut s'expliquer par l'acidité du substrat qui dégrade considérablement les restes osseux. Les deux types morphologiques de fosses pourraient correspondre à des sépultures d'adultes et d'immaturs. Comment expliquer la présence d'un groupe de tombes en dehors du cimetière paroissial à la période moderne ? Le

bocage Virois est un territoire qui a adhéré à la Réforme protestante dès le début du XVI^e siècle. La présence notable de cette communauté religieuse dans la région pourrait expliquer la découverte de ces sépultures.

Denis JAN
Service archéologie, Département du Calvados

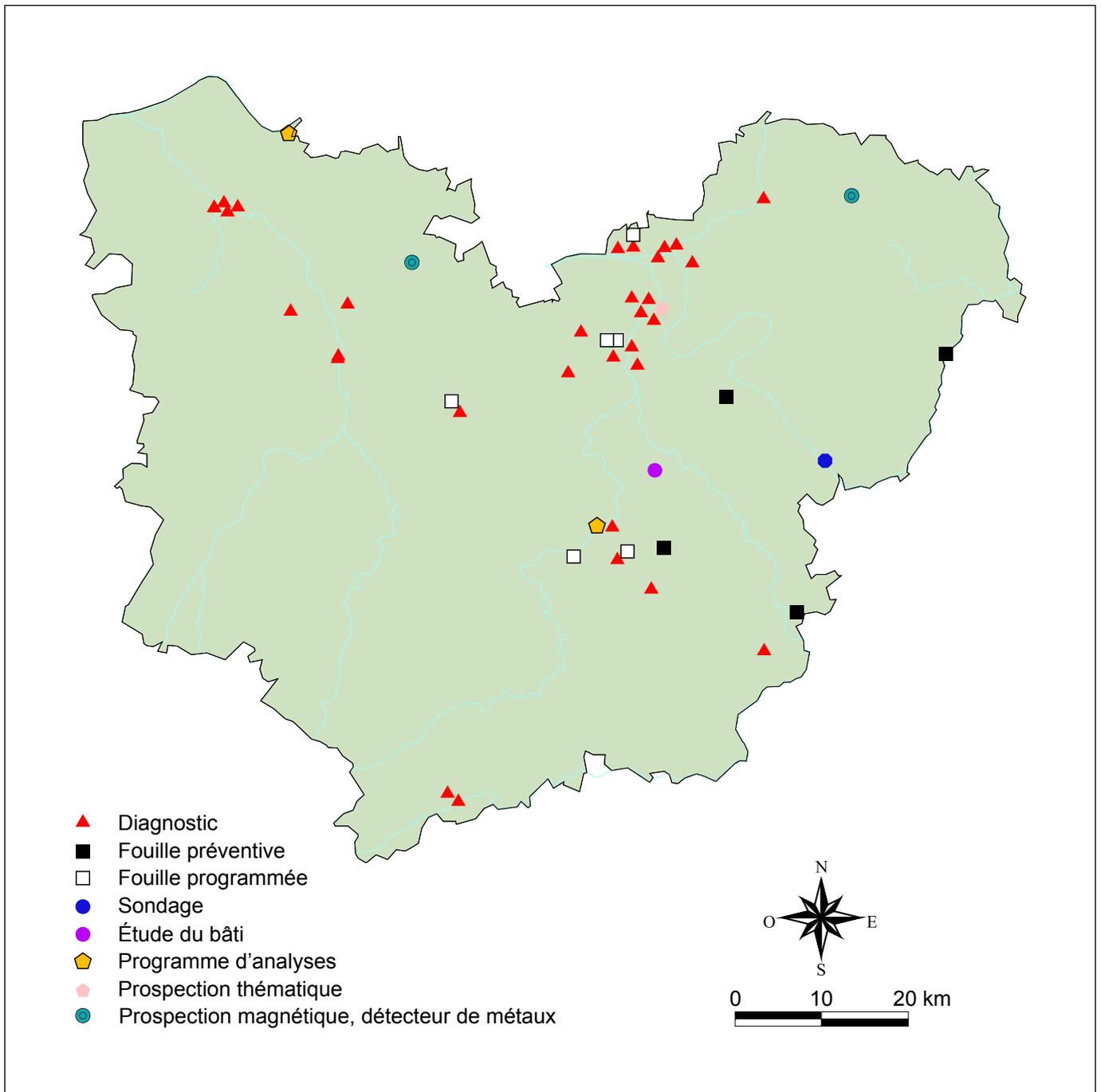


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de l'Eure

2 0 1 7



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Eure

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172834	Aizier Léproserie Saint-Thomas	Cécile Chapelain de Seréville-Niel CRAHAM	PAN	MÉD	2926 Positif
172531	Alizay La Chaussée	Claire Beurion INRAP	F. Prév.	NÉO PRO GAL CONT	En cours Positif
172859	Alizay La Lampe	Bruno Aubry INRAP	Diag	NÉO BRO	3046 Positif
172862	Amfreville-sous-les-Monts Rue des Fosses, Rue de la Mare	David Honoré INRAP	Diag	PAL FER GAL MOD	3047 Positif
171511	Angerville-la-Campagne Rue de la Fosse au Bossu	Caroline Renard MADE	Diag	PAL PRO HMA	2910 Positif
/	Arnières-sur-Iton Les Vaux : déviation sud-ouest d'Évreux	Rémi Blondeau Eveha	F. Prév.	MÉS BRO GAL MOD CONT	En cours Positif
172646	Berville-en-Roumois Opération Lancaster LM 626	Joël Huard ASS	PRM	CONT	En cours Limité
172853	Brionne Rue Émile Neuville	Delphine Théolas MADE	Diag	GAL	2993 Limité
172609	Brionne 18 rue Tragin	Pierre Wech MADE	Diag	/	2957 Négatif
172837	Bueil Le Pelleret, rue du Puits	Philippe Fajon SRA	FP	HMA	En cours Positif
172602	Charleval Rue Charles IX	Marion Huet MADE	Diag	PAL MÉS GAL MÉD MOD	2970 Positif
172866	La Couture-Boussey Rue de Serez, La Croix Jérôme	Romain Pansiot MADE	Diag	CONT	2994 Limité

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172800	Évreux Boulevard Adélaïde et Jules Janin	Pierre Wech MADE	Diag	GAL MÉD	3008 Positif
172812	Évreux La pharmacopée au XVIII ^e siècle	Bénédicte Guillot INRAP	PAN	Ø	En cours Positif
172816	Gaillon Les installations carcérales des Jardins Hauts du château	Jean-Louis Breton ASS	FP	CONT	3000 Positif
172810	Guerny Les Aulnaies	Anne Kucab ASS	FP	NÉO GAL MÉD	3016 Positif
172890	Guichainville Zone de la Tourelle	Gilles Deshayes MADE	F. Prév.	HMA CONT	En cours Positif
172835	Igoville Rue de Lyons, Le Bout de Ville	Miguel Biard INRAP	Diag	NÉO	2973 Positif
172610	Louviers Place de la Demi-Lune	Paola Calderoni INRAP	F. Prév.	Ø	En cours Positif
172822	Louviers Rue du Canal Patinoire intercommunale	Caroline Renard MADE	Diag	GAL CONT	2920 Limité
172565	Louviers Côte de la Justice	Vincent Dartois MADE	F. Prév	PAL NÉO BRO FER	En cours Positif
172857	Louviers Rue des Vallots	Romain Pansiot MADE	Diag	GAL	2989 Limité
172813	Lyons-la-Forêt Les Amfrevilles	Patrick Bossard ASS	PRM	CONT	En cours Positif
172828	Malleville-sur-le-Bec La Couture de Maurepas : Cetraval	Caroline Renard MADE	Diag	FER GAL	2968 Positif
172601	Le Neubourg Collège Pierre Corneille	Marion Huet MADE	Diag	PRO GAL MÉD	2911 Positif
172874	Le Neubourg Collège Pierre Corneille	Pierre Wech MADE	F. Prév.	BRO FER GAL HMA	En cours Positif
172873	Pinterville Rue Aristide Briand	Caroline Renard MADE	Diag	FER	2996 Positif
172691	Pîtres 19A rue de l'Église	Pierre Wech MADE	Diag	GAL HMA	2901 Positif
172700	Pîtres L'Île aux Bœufs	Marion Huet MADE	Diag	HMA	2958 Positif
172827	Pîtres 23 rue des Moulins	Gilles Deshayes MADE	Diag	PRO GAL MÉD MOD CONT	2969 Positif
172466	Pont-Audemer 12 rue du Doult Vitran	Paola Calderoni INRAP	Diag	CONT	3077 Positif
172475	Pont-Audemer 16 rue du Doult Vitran	Paola Calderoni INRAP	Diag	MÉD MOD	3076 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172625	Pont-Audemer Ferme des Places	Gilles Deshayes MADE	Diag	MÉD MOD CONT	2907 Positif
172474	Pont-Audemer 69 rue Jules Ferry, site Bataille	Paola Calderoni INRAP	Diag	MÉD MOD	3037 Positif
172463	Pont-Audemer Rue des tanneurs	Paola Calderoni INRAP	Diag	MÉD CONT	3049 Positif
172627	Prey Rue de l'Empire	Vincent Dartois MADE	Diag	/	2902 Négatif
172875	Quatremare Rue de Coudray Les Forrières de Quatremare	Romain Pansiot MADE	Diag	BRO	2995 Positif
172819	Reuilly Église Saint-Christophe	Nicolas Wasylyszyn UDAP 27	EB	MÉD MOD	En cours Positif
172616	Saint-Étienne-du-Vauvray Le Val, rues des Renaudières et de la Cerisaie	Caroline Renard MADE	Diag	GAL	2921 Positif
172793	Saint-Grégoire-du-Vièvre Place Monseigneur Féron	Nicolas Roudié INRAP	Diag	CONT	2952 Positif
172621	Terres-de-Bord Montaure : 25 rue de la Résistance	Gilles Deshayes MADE	Diag	MÉD MOD CONT	3109 Positif
172824	Le Vaudreuil La Morte Eure	Joseph Vautour ASS	PT	IND	3141 Positif
172628	Le Vaudreuil Carré Saint-Cyr	Raphaëlle Lefèvre INRAP	Diag	MÉD MOD	3063 Positif
172864	Le Vaudreuil Rue Sainte-Marguerite	Caroline Riche INRAP	Diag	PRO GAL MOD	3052 Positif
172863	Le Vaudreuil Rues Sainte-Marguerite, Bernard Chedeville et des Forrières	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO BRO FER	3048 Positif
172836	Verneuil d'Avre et d'Iton Abbaye Saint-Nicolas	Gilles Deshayes MADE	Diag	MÉD MOD CONT	2955 Positif
172692	Verneuil d'Avre et d'Iton Rues du Moulin aux Malades et Bernard Girard	Delphine Théolas MADE	Diag	/	2967 Négatif
172815	Vernon Quai de Seine, rive droite, les Tourelles	Philippe Fajon SRA	Sond	MÉD MOD	En cours Positif
172808	Le Vieil-Évreux La Basilique	Sandrine Bertaudière MADE	FP	GAL	3082 Positif
172807	Prospection aérienne de l'Eure	Le Borgne Jean-Noël Le Borgne Véronique Dumondelle Gilles ASS	PA	MUL	2987 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

Ø Notice non rendue

NORMANDIE

EURE

**Travaux et recherches archéologiques
de terrain**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 7

Moyen Âge

**Aizier
Léproserie St-Thomas**

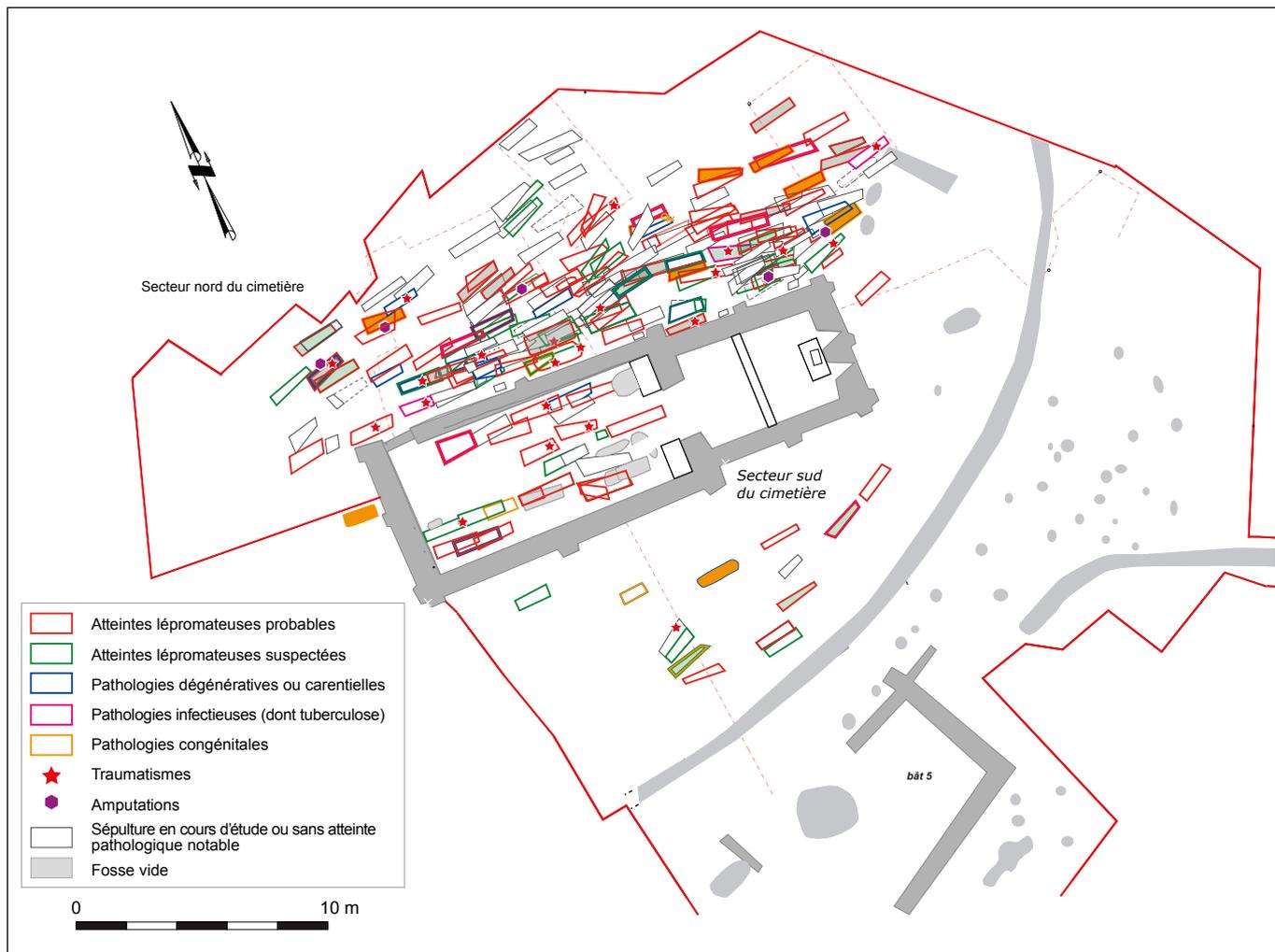
La léproserie médiévale rurale de Saint-Thomas d'Aizier a été investiguée dans le cadre d'une fouille programmée de 1998 à 2010. Situé en pleine forêt, à 1 km de l'actuel village d'Aizier, cet établissement fut propriété de l'abbaye de Fécamp. Seule la chapelle romane, dédiée à Thomas Becket, subsiste aujourd'hui en ruines. En 1998, une série de sondages a révélé la présence d'un cimetière, d'une voie et de bâtiments. De 1999 à 2003, les fouilles ont permis de comprendre l'organisation et l'évolution de la zone bâtie au cours du Moyen Âge. Durant une première phase (XIII^e-XV^e siècles), un grand bâtiment en dur comportant vraisemblablement un étage a pu faire office de lieu de vie collectif. Au cours du XV^e siècle, il est abandonné au profit de deux maisons à pans de bois, plus petites, qui s'implantent sur ses ruines. Comportant respectivement deux et trois pièces, avec four et cheminée, elles attesteraient plutôt d'un mode de vie individuel. Elles sont abandonnées durant le XVI^e siècle, date de désaffectation de la léproserie d'après les sources écrites. Les campagnes 2004 à 2010 ont été consacrées à l'étude de la zone située au sud de la chapelle ainsi qu'à la fouille du cimetière. Parallèlement, le site a été émaillé de sondages afin de cerner le potentiel archéologique restant à fouiller et d'étudier les enclos (talus et fossés) et axes de circulation qui structurent le site. La reprise de la microtopographie et de l'étude documentaire a permis de proposer un phasage des différents éléments constitutifs du paysage et de l'organisation de la léproserie (enclos, chemins, voie). Les structures découvertes au sud de la chapelle (fossés, palissade, murs, foyers) semblent attester que cette zone était vouée à une fonction domestique et utilitaire, plutôt qu'à celle d'habitat. Les sépultures y sont peu nombreuses, la plupart se concentrant au nord de la chapelle. Vers la fin du Moyen Âge, le chœur et sans doute une partie de la nef sont ravagés par un incendie, à la suite duquel est

construit – ou reconstruit – l'embranchement du chœur. Le secteur situé entre la zone bâtie et la mare a livré ce qui semblerait correspondre à des fosses d'extraction. Tout l'espace sépulcral a été fouillé exhaustivement avec la mise au jour de 220 structures funéraires. Implantées en rangées bien organisées, ces dernières sont installées sur deux à neuf niveaux d'inhumations et montrent l'existence de fréquents recoupements de fosses. La stratigraphie de la zone septentrionale s'est avérée la plus complexe, révélant une utilisation plus intensive du cimetière nord, notamment dans sa partie centrale et indiquant une probable persistance d'un marquage au sol des tombes. Une vingtaine de cas d'individus déposés dans leur tombe dans des positions atypiques pour la période médiévale ont pu par ailleurs être mis en évidence.

À l'issue de la dernière campagne, un décapage mécanique profond de toute la surface sépulcrale a été réalisé pour vérifier qu'il ne subsistait plus de sépultures dans les secteurs fouillés.

Les sources archéologiques et textuelles s'accordent à situer l'abandon du site dans la seconde moitié du XVI^e siècle. À partir de cette époque, le lieu n'est plus habité et le domaine n'est alors qu'un prieuré simple dépendant de l'abbaye de Fécamp. Aucun des prieurs successifs n'y résidera, tous se contentant de percevoir les maigres revenus de ce petit bénéfice ecclésiastique. Des travaux sont toutefois entrepris sur la chapelle au cours du XVII^e siècle et, à cette époque, une messe y est encore célébrée par le curé d'Aizier une fois l'an. Au début du XVIII^e siècle, elle est dans un tel état de délabrement qu'elle est frappée d'interdit par l'évêque et le culte ne peut plus y être célébré.

Depuis la fouille, la population inhumée à Aizier fait l'objet d'études de laboratoire tant au niveau anthropologique que pour des analyses spécialisées (paléopathologie, paléodémographie, recherche ADN,



Aizier, Chapelle Saint-Thomas : plan de répartition des types de pathologies identifiées d'après les observations de terrain et de laboratoire (T. Guérin, G. Marie, C. Niel et M.-C. Truc).

parasitologique, isotopes...). La publication des résultats s'effectue au moyen de diverses communications ou publications scientifiques spécialisées relatant les investigations archéologiques, leurs résultats ou décrivant la population. L'analyse en laboratoire des squelettes d'Aizier est désormais quasi achevée (le prélèvement des dents pour effectuer une estimation de l'âge par le cément dentaire est terminé pour les sujets dont les dents sont étudiables, leur décompte est en cours) ; la constitution des dossiers individuels (mesures et observations morphoscopiques, photographies, etc.) est également terminée et le traitement statistiques des données biologiques est en cours. Des prélèvements osseux en vue d'analyses ADN ont été menés en collaboration avec M. Spigelman et H. Donoghue pour identifier le génome de la lèpre et reconnaître les traitements curatifs employés pour la soigner (en collaboration avec le *Centre for Infection and Immunity, University College London, UK* et le *Department of Anatomy and Anthropology Sackler Medical School, Tel Aviv University, Israël*). D'autres études spécialisées sont envisagées pour poursuivre la qualification du type de lèpre présent à Aizier.

L'étude paléopathologique des squelettes, menée sous

la direction du Dr J. Blondiaux (resp. du CEPN, membre associé du CRAHAM depuis 2015) est également achevée et plusieurs examens spécifiques ont été menés (IRM, scanner, radiologie).

Enfin, une étude de paléoparasitologie a également été envisagée avec un échantillonnage d'une trentaine d'individus à partir des prélèvements réalisés dans les bassins des défunts au moment de la fouille. Cette étude, en cours, permettra de vérifier la présence ou non de maladies parasitaires associées aux atteintes déjà observées en paléopathologie (parasitose, présence de ténia...) et renseignera sur la qualité de l'alimentation des malades d'Aizier (étude effectuée par l'équipe de M. Le Bailly et B. Dufour, université de Besançon Franche-Comté, en cours).

L'exploitation scientifique et l'étude du site de Saint-Thomas d'Aizier ne sont donc pas achevées, mais les premiers résultats permettent de se faire une idée de la vie dans cet établissement hospitalier. La léproserie, fondée vraisemblablement vers la fin du XII^e siècle, est occupée sans interruption durant plus de trois siècles. Il s'agit d'un établissement de petite taille, qui n'a probablement jamais reçu beaucoup de malades simultanément. La population qui y vit est pauvre, son



Aizier, Chapelle Saint-Thomas : métatarses et phalanges du pied gauche montrant les malformations importantes liées aux atteintes lépromateuses du sujet 652 (J. Blondiaux).

mode de vie ne différant guère de la vie de la campagne environnante : le mobilier, l'architecture des bâtiments, leurs dimensions et leurs aménagements, reflètent les techniques et les usages de l'époque, sans que l'on puisse mettre en évidence de réelles spécificités liées au statut particulier du site.

Pour présenter l'ensemble des résultats (fouille et post-fouille), une monographie est envisagée qui serait l'aboutissement d'un travail pluridisciplinaire de longue haleine, visant à présenter et synthétiser les études réalisées sur ce site, dans l'optique de montrer la vie et la mort au sein d'un établissement hospitalier en Normandie, ainsi que son évolution entre le XII^e et le XVIII^e siècle. Il s'agirait de la première publication exhaustive d'une léproserie médiévale en France et l'une des rares à l'échelle européenne.

Cécile CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL
CNRS, CRAHAM-Université de Caen Normandie

et Marie-Cécile TRUC
INRAP, CRAHAM-Université de Caen Normandie

Néolithique
Protohistoire

Alizay
La Chaussée

Antiquité
Contemporain

L'opération de fouille qui s'est déroulée de juin à octobre 2017 à Alizay, au lieu-dit « La Chaussée », a permis l'exploration d'une superficie de 3,5 ha et la mise au jour de 1 500 faits archéologiques. Elle se trouve dans la basse vallée de la Seine, sur le rebord de la première terrasse alluviale (7 à 8 m NgF), et surmonte la plaine inondable où les opérations archéologiques d'Illgoville/Alizay menées par Cyril Marcigny ont révélé de nombreux vestiges, de la fin du Paléolithique à l'âge du Bronze.

Le secteur de « La Chaussée » témoigne lui aussi d'une longue occupation humaine qui commence au début du Néolithique, vers 5 000 avant notre ère, et s'achève à la fin de l'époque antique, au IV^e siècle après notre ère. Le site se distingue par une riche culture matérielle et par la multiplicité des périodes d'occupation. Toutefois, l'enchevêtrement des vestiges et la forte proportion de structures sans mobilier n'aident pas toujours à déchiffrer la nature et les formes de l'habitat, en particulier pour les phases anciennes.

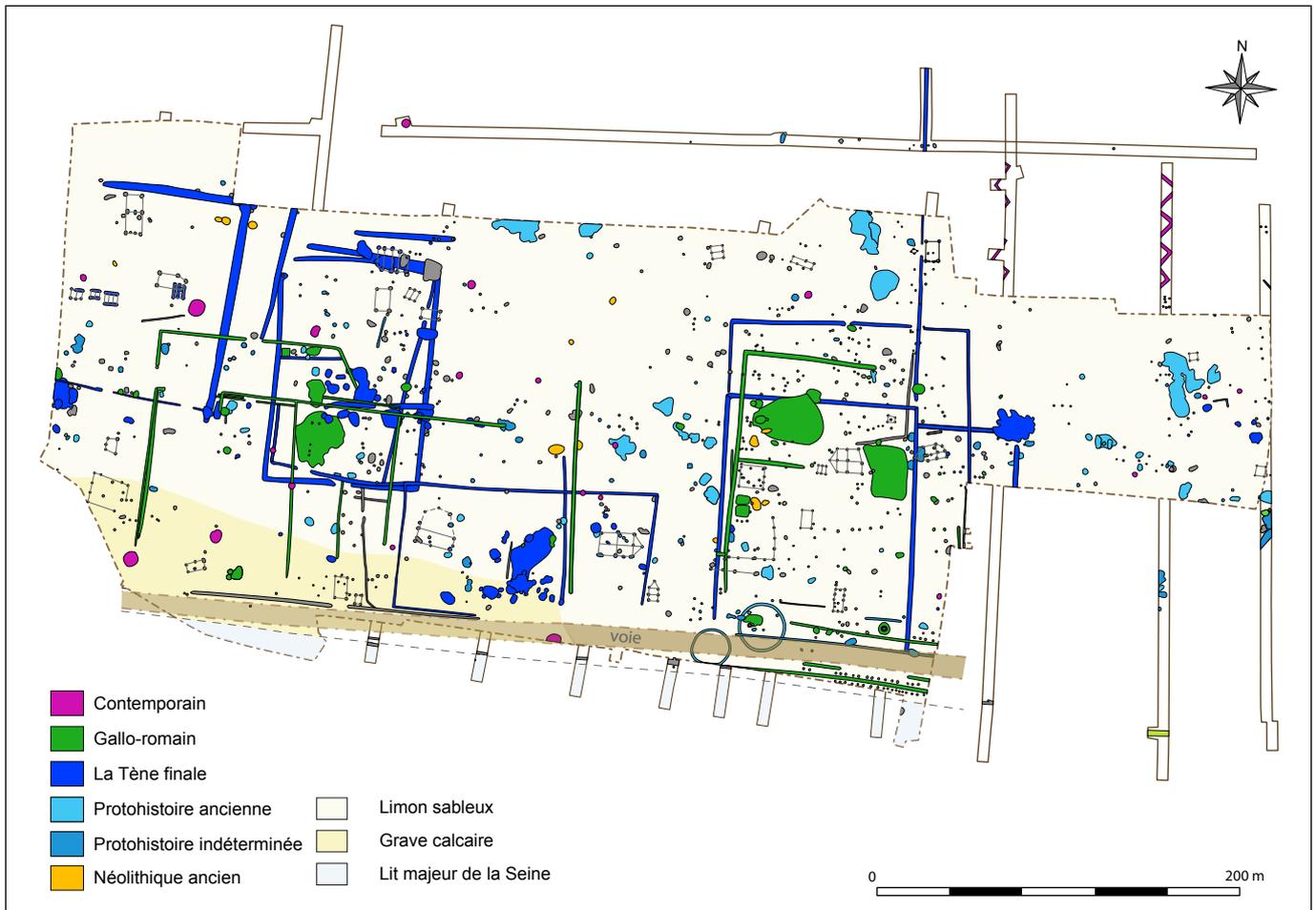
Le Néolithique

La première implantation remonte au Néolithique ancien, avec une dizaine de fosses dépotoirs particulièrement riches en mobilier et qui se trouvent éparpillées sur l'emprise de fouille, sans que le plan d'une ou de



Alizay, La Chaussée : sépulture à inhumation du Néolithique moyen (F. Jimenez).

plusieurs unités d'habitation puisse être distingué. La variété et la quantité du mobilier retrouvé, qui regroupe plus de 4 000 pièces lithiques, 735 tessons céramiques représentant au moins 77 vases, d'abondants restes fauniques et des éléments de parure (bracelets en schiste, coquillages), orientent bien vers une occupation domestique. La mise en évidence d'orge vêtue et de céréales indéterminées, grâce à la carpologie, prouve l'existence d'une culture céréalière sur le site tandis



Alizay, La Chaussée : plan général de la fouille (C. Beurion).

qu'une panoplie de 350 outils en silex et en os témoigne d'une grande diversité d'activités.

Les différentes études mobilières et les datations radiocarbones se rejoignent pour conclure à un ensemble homogène attribuable à la phase récente de la culture de Blicquy-Villeneuve Saint-Germain.

La période du Néolithique moyen est faiblement illustrée par un élément céramique, portant un décor de pastilles caractéristique de la culture de Cerny, et par une sépulture isolée attribuée au Néolithique moyen II (4050-3974 BC). De la même manière, la fin du Néolithique est représentée par un vase campaniforme découvert hors structure et une sépulture à inhumation en position repliée (2566-2349 BC).

La Protohistoire ancienne

Une fréquentation régulière est ensuite attestée durant toute la Protohistoire ancienne (âge du Bronze ancien, moyen et final, Hallstatt D, La Tène ancienne). Ces installations successives, placées en espace ouvert, se révèlent assez lâches. Elles se matérialisent par des fosses, silos et structures foyères qui se trouvent dispersés au milieu d'un semis de trous de poteaux, sans qu'on puisse réellement identifier les bâtiments associés à chaque phase d'occupation. L'image qui se dégage est plutôt celle de petites unités d'habitation qui se sont déplacées au cours du temps sur un espace restreint.

Malgré tout, plusieurs pôles d'occupation du Hallstatt final se distinguent assez nettement par leur emprise spatiale et sont marqués par la présence de grandes fosses d'extraction. Pour cette période, les données carpologiques attestent la culture d'orge vêtue, d'amidonner, de blé et de millet.

Du côté funéraire, on note la présence de quelques sépultures isolées : deux enclos circulaires (dont l'un a donné un objet fragmentaire en alliage cuivreux datant de l'âge du Bronze), une inhumation en *decubitus* dorsal datée de l'âge du Bronze moyen/final (1387-1221 BC) et une inhumation en position fœtale relevant de La Tène ancienne/moyenne (384-209 BC).

La Tène finale

C'est à la fin de l'âge du Fer (La Tène C2/D2) qu'une série d'exploitations agricoles se développe sur une grande partie de l'emprise, au nord d'un chemin axé est-ouest, parallèle au cours du fleuve. Cette voie constitue vraisemblablement l'élément originel de structuration d'un système fossoyé orthonormé comprenant quatre enclos accolés. Deux incinérations isolées sont également rattachées à cette période.

Les deux enclos principaux, délimités par de profonds fossés, renferment des structures domestiques diverses (constructions sur poteaux de bois plantés, petits bâtiments annexes sur six poteaux, structures de



Alizay, La Chaussée : batterie de fours domestiques de La Tène D2 (1^{er} siècle avant notre ère) (C. Beurion).

combustion, fosses) et livrent les témoins d'une activité de tissage (pesons en terre cuite) et d'un artisanat de métallurgie du fer (scories de forge). Il faut mentionner la présence d'un imposant édifice à abside, construit sur dix gros trous de poteaux porteurs de plus d'un mètre de diamètre, mesurant 8,5 m de long et 6,2 m de large. Celui-ci a été détruit par un incendie, ce qui a permis la conservation par cuisson de très nombreux fragments de paroi en terre clayonnée dont la surface externe est recouverte d'un enduit de chaux blanc, pratique rarement observée dans la région normande pour cette période de La Tène D.

Les enclos périphériques apparaissent comme des secteurs d'activité spécialisés, tournés vers la transformation des produits alimentaires. Ils regroupent à la fois de nombreuses structures foyères, avec une trentaine de fours, des éléments de meules à grain en poudingue et des installations de stockage sous la forme de silos enterrés et de greniers aériens. On assiste, à la fin de la période (La Tène D2/époque augustéenne), à une intensification des productions avec des fours organisés en batterie et une multiplication des greniers et silos. Au niveau des pratiques agricoles, les cultures céréalières se diversifient (blés nus, amidonnier, épeautre, orge vêtue, seigle) tandis que la part importante de l'élevage est révélée par de nombreux restes fauniques illustrant la triade domestique (bœuf, caprinés, porc), suivie du cheval et du chien.

L'époque gallo-romaine

L'occupation perdure à la période gallo-romaine sans discontinuité apparente, mais la romanisation du secteur entraîne l'effacement des implantations gauloises et la fondation de deux nouveaux enclos agricoles. Cela dit, le réseau fossoyé s'inscrit complètement dans l'héritage laténien, dont il reprend les grandes orientations, et vient pareillement s'appuyer contre la voie qui est alors élargie et rechargée en cailloux.

L'habitat rural antique accueille différents bâtiments sur poteaux et de multiples fosses, mais aussi trois petites caves maçonnées, un puits en pierre et une profonde fosse cuvelée en bois qui pourrait évoquer une latrine. Les activités de cuisson sont désormais réduites à quelques fours domestiques. Par contre, la

place du bétail semble importante puisqu'on retrouve, à l'intérieur des deux enclos, de grands épandages organiques saturés en phosphates. La production végétale est principalement représentée par des blés nus et l'on note l'apparition de la lentille parmi les espèces cultivées.

Ces implantations agricoles cessent de fonctionner vers le milieu du III^e siècle de notre ère. Le site continue toutefois à être fréquenté durant le Bas-Empire comme en témoignent au moins un bâtiment, dont les poteaux sont calés avec des éléments de toiture récupérés, et une soixantaine de monnaies éparpillées dans diverses structures en creux et sur la voirie.



Alizay, La Chaussée : cave gallo-romaine 138, maçonnée en blocs de silex, comblée à la fin du II^e-début du III^e siècle de notre ère (I. Dubois).

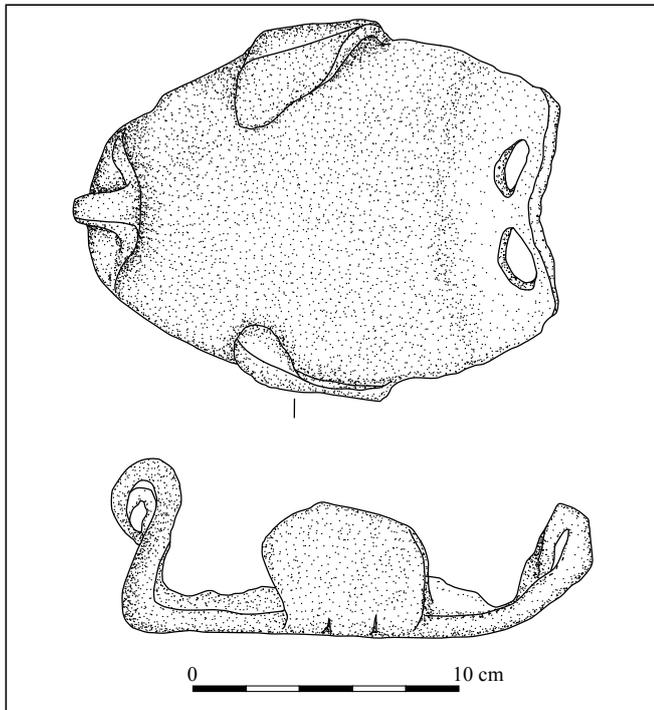
Un lieu déserté après la fin de l'Antiquité

À partir de la fin de l'Antiquité, on ne trouve plus aucun témoin d'une présence humaine durable sur le lieu. Seul le cheminement bordant la plaine alluviale continue probablement à être utilisé, d'après quelques éléments de céramique médiévale. La désaffectation du secteur de « La Chaussée » est certainement liée à l'attraction de l'habitat vers le pied de versant dès l'époque mérovingienne, à l'emplacement du village actuel.

Les impacts de la seconde guerre mondiale

Dans l'environnement proche, les principales cibles des bombardements aériens de la seconde guerre mondiale furent les ponts franchissant la Seine et la gare ferroviaire. Le terrain exploré, situé le long de la voie ferrée, est ainsi parsemé d'une trentaine de trous de bombes et d'obus tandis que deux ensembles de fossés en « dents de scie » évoquent clairement des tranchées de défense passive.

Tous les vestiges mis au jour ont permis d'observer l'évolution d'un espace rural depuis le Néolithique ancien jusqu'à la fin de période antique, même si les périodes anciennes restent souvent mal documentées. La diversité des peuplements dans la zone de confluence Seine-Eure-Andelle, où de grandes vallées



secondaires ouvrent un accès immédiat vers l'intérieur des terres, est depuis longtemps attestée. Cet espace, situé à la frontière entre *Véliocasses* et *Aulerques Eburovices*, semble jouir d'une position politique et économique privilégiée à la fin de la Protohistoire et se trouve potentiellement dans l'aire d'influence de l'*oppidum* d'Orival, situé à une dizaine de kilomètres en aval dans la basse vallée de la Seine. Il s'inscrit ensuite au milieu d'un réseau d'agglomérations secondaires antiques, entre Pîtres (*Pistae*), à 4 km vers l'est, et Caudebec-lès-Elbeuf (*Uggade*), à 10 km vers l'ouest. Le site d'Alizay « La Chaussée » participe pleinement à la mosaïque d'occupations émaillant toute cette partie de la basse vallée de la Seine.

Claire BEURION
INRAP

Alizay, La Chaussée : hipposandale découverte sur la voirie (S. Le Maho).

Néolithique

Âge du Bronze

Alizay La Lampe

L'opération de diagnostic, réalisée à l'emplacement d'un projet d'aménagement porté par la mairie d'Alizay, occupe l'extrême limite du pied de versant du coteau nord de la vallée de la Seine et l'amorce de la plaine inondable, constituée à cet endroit des dernières « traines » de placage limoneux issues de l'érosion des plateaux. Le terrain est marqué par une séquence stratigraphique qui illustre différents phénomènes érosifs périglaciaire et holocène. À la base de cette stratigraphie, une sédimentation alluvionnaire traduit une succession de dépôts fluviaux.

Occupé par un herbage, le terrain a anciennement été cultivé, comme en témoigne l'impact profond des labours sur la structure de la couverture de terre végétale.

Le diagnostic a révélé 1 109 vestiges mobiliers (514 silex taillés et 495 tessons de céramique). Ils sont issus d'un horizon marqué par un limon brun beige argileux parsemé de blocs de silex, pour certains géolifectés, et de cailloutis. Un minimum de 36 structures archéologiques est identifié. Il s'agit d'au moins douze trous de poteaux et de sept fosses circulaires à ovales, dont trois ont livré de la céramique et de l'industrie lithique. Deux foyers appareillés en silex et en grès sont également à signaler. Un enclos circulaire de 9 m de diamètre regroupe dans son environnement au moins quatre empièvements constitués par des blocs de silex et de calcaire. Une sépulture à inhumation en position très contrainte est également proche de cet espace, plus particulièrement à l'extérieur ouest du

fossé de l'enclos circulaire. Un fossé orienté est/ouest et interrompu sur sa partie orientale, a livré quelques silex taillés et tessons de céramique. Une fosse de type *Schlitzgrube* est également présente dans la partie sud de l'emprise. Les autres structures correspondent à des chablis.

Les faits archéologiques sont répartis en quatre entités qui associent à chaque fois du mobilier archéologique (céramique et lithique) retrouvé pour certains cas au sein d'un lambeau de sol archéologique et pour d'autres dans le comblement de quelques structures.

De ces entités archéologiques se détache l'ensemble 1. Il regroupe au moins deux fosses orientées est/ouest, qui livrent des éléments lithiques et céramiques du BVSG. Cette organisation semble traduire la présence d'une construction de plan danubien. L'ensemble 2 regroupe essentiellement des éléments de mobilier (lithique et céramique) au sein d'un lambeau de sol. Il s'avère que ces artefacts associent du Néolithique ancien et du Néolithique final. On observe de probables bâtiments sur poteaux dont le plan, pour le moment, n'a pas été défini (ensemble 3). Il regroupe des éléments du BVSG et du Néolithique moyen 1. Enfin, l'ensemble 4 s'illustre par des vestiges mobiliers dans la partie nord du site. Il est possible, d'après les analyses de l'industrie lithique et de la céramique, qu'il s'agisse d'un ensemble du Néolithique moyen 1.

Ainsi l'opération révèle un certain nombre d'entités archéologiques de la fin du Néolithique ancien et du Néolithique moyen 1, en partie structurées.

Un enclos circulaire semble être associé à des empièvements en silex et en calcaire, ainsi qu'une sépulture à inhumation contrainte. Cet ensemble archéologique n'est pas sans évoquer le site de Cléon « Moulin IV » (B. Aubry, inédit) qui a révélé une nécropole à inhumations avec des aménagements similaires, qui couvre la totalité de l'âge du Bronze.

Il est important de souligner que le site de « La Lampe »

ne livre aucun fossé de parcellaire protohistorique et/ou antique. Cela permet, avec le site « Les Forières » de proposer une limite foncière dans cet axe de la vallée jusqu'au site de « La Chaussée » (C. Beurion, 2017) fouillé quelques 800 m plus à l'ouest.

Bruno AUBRY
INRAP

Paléolithique

Âge du Fer

Amfreville-sous-les-Monts

Rue des Fossés et rue de la Mare

Antiquité

Moderne

L'opération de diagnostic a livré des vestiges archéologiques de diverses périodes : des silex taillés du Paléolithique moyen, du mobilier lithique et céramique du Néolithique, des fossés avec quelques éléments céramiques de La Tène finale et de l'Antiquité, un petit bâtiment post-médiéval et enfin des éléments mobiliers modernes et contemporains pouvant être rattachés aux chablis d'un verger.

Les éléments paléolithiques ne sont pas en position primaire et sont peu denses. Mais ils paraissent représentatifs et peuvent permettre de mieux connaître ces occupations. L'utilisation d'une matière première disponible sur place, de médiocre qualité et de faible

volume, est remarquable.

Les vestiges néolithiques sont difficiles à caractériser (chronologiquement et dans la nature de l'occupation). Ces deux occupations s'inscrivent dans l'angle nord du projet et sont limités par la route d'un côté et de l'autre par la remontée d'argile à silex démantelée.

Les fossés gaulois et antiques correspondent à des fossés de parcellaires en marge d'une occupation rurale, compte tenu de l'absence d'autres structures et de la faiblesse du mobilier.

David HONORÉ
INRAP

Paléolithique

Protohistoire

Angerville-la-Campagne

Rue de la Fosse au Bossu

Haut Moyen Âge

Le diagnostic réalisé sur une surface de 49 500 m² vouée à être lotie, au nord de l'agglomération d'Angerville-la-Campagne, fait suite au diagnostic réalisé par l'Inrap dans la parcelle adjacente (Roudié 2011). Celui-ci avait permis la découverte des marges d'un habitat protohistorique, d'une occupation carolingienne et d'une aire d'activité métallurgique vraisemblablement médiévale. Les vestiges mis au jour durant le mois de janvier 2017 se rapportent pour la plupart aux mêmes périodes : la Protohistoire est représentée par quelques tessons de céramique non tournée découverts hors structure, et des fours en batterie sont attribués par la céramique à la période carolingienne (X^e siècle ?). Au sud et à l'est de ces fours se développe un ensemble composé de fossés, d'un puits et de probables bâtiments qui n'ont pas livré de mobilier, interprété comme une occupation rurale carolingienne ceinte par un fossé. Deux fossés considérés comme des structures de séchage (sans mobilier), des fossés de plantation, des limites parcellaires et un outil attribué au Paléolithique ont aussi été mis au jour.

Caroline M. RENARD
MADE



Angerville-la-Campagne, Rue de la Fosse au Bossu : fours en batterie (C. M. Renard).

Une fouille préventive s'est déroulée du 26 septembre 2016 au 31 mars 2017, le long de la RD 55, au pied du chemin du Calvaire sur la commune de Arnières-sur-Iton, au débouché de deux vallons sec dont la jonction faisait face à une paroi rocheuse calcaire exploitée dès l'Antiquité.

Le projet de déviation sud-ouest d'Évreux avait permis de réaliser un premier diagnostic en 2006, afin de procéder à des observations sur le tracé routier traversant le théâtre antique (E. Mutarelli, Inrap). Le rapport d'opération n'a pas été achevé mais le responsable a signalé la présence de niveaux antiques dans la parcelle ZD 107 située au sud du théâtre. La modification du projet d'aménagement par l'ajout d'un bassin de rétention et la mise en place d'un giratoire a conduit le SRA à prescrire deux nouveaux diagnostics sur les parcelles ZD 1 et ZD 111. Ils ont été réalisés par la MADE en janvier 2014, puis par l'Inrap sur les parcelles ZD 1 et ZD 107 en septembre 2014. Ils ont permis de confirmer la présence de vestiges probablement datés du Néolithique et de la période gallo-romaine qui ont justifié la prescription d'une fouille préventive préalablement aux travaux de la DREAL.

Le décapage de 12 250 m² s'est déroulé en deux phases. De septembre à octobre, la partie haute du site a été décapée et fouillée, mettant en évidence une occupation du Mésolithique ancien, datée par plusieurs analyses C14 sur charbons de bois (entre 8733 et 8292 cal BC). Il s'agit d'un double alignement d'excavations formant un arc de cercle en bordure de la rupture de pente. Les fosses présentent parfois des négatifs de surcreusement central. De nombreux éclats de débitage en silex ont été recueillis, ainsi que des restes d'aurochs et des charbons de bois. L'étude anthracologique révèle l'utilisation du pin et du bouleau comme combustible. Aucun carporeste n'a pu être mis en évidence. Il pourrait donc s'agir d'une batterie de fosses de piégeage semblables à celles rencontrées dans l'est de la France. Une grande coupe géologique a permis l'analyse du comblement du vallon sec orienté sud-est/nord-ouest.

La seconde phase d'opération, d'octobre à mars, en bordure de la route départementale jusqu'au chemin de randonnée, a livré deux structures isolées de l'âge du Bronze et des niveaux d'occupations antiques. Le décapage du vallon a confirmé une importante érosion du versant avec un colmatage récent de plusieurs mètres d'épaisseur.

Deux structures de combustions ont été mises au jour en bordure de la grave à silex. Elles présentent la particularité de contenir une grande quantité de silex thermofractés jusqu'à l'esquille. L'étude des charbons de bois révèle une utilisation du chêne à feuillage caduc, de l'érable, de l'aubépine, du noisetier et du charme. Les datations au carbone 14 placent ces foyers au Bronze final. Il pourrait s'agir de structures de combustion pour la préparation de dégraissant de silex utilisé pour la fabrication de céramique.

Pour la période romaine, les données indiquent une

occupation dès le I^{er} siècle de notre ère. Les activités sont organisées autour de bâtiments sur poteaux, installés sur un replat avant l'accentuation du versant. Au sein d'un réseau de fossés parcellaires, l'extraction de limon et d'argile, mais également des activités agricoles et artisanales, ont été repérées. Des cuves en calcaire étanchéifiées à l'argile, un tour de potier, des creusements pouvant correspondre à la typologie de métier à tisser, ainsi qu'un petit cellier quadrangulaire et des structures de stockage ont été mis au jour dans la partie haute du site. Les nombreux aménagements postérieurs ont fait disparaître l'organisation de cette occupation. Dans le fond du vallon, au pied de la paroi calcaire, ont été aménagés sur la grave à silex un four et deux tours de potier. L'atelier semble se développer au nord de l'emprise, au pied de la paroi rocheuse.

Au début du II^e siècle, l'occupation évolue avec le développement économique du secteur. Le site localisé en bordure immédiate de la voie romaine reliant Évreux (*Mediolanum Aulercum*) à Condé-sur-Iton (*Condate*), développe une activité commerciale autour des produits de bouche. Elle se manifeste par la présence de déchets de boucherie et de nombreux éléments de mouture associés à des foyers culinaires ainsi que par des rejets de coquillages (huîtres et moules).

Durant les II^e et III^e siècles, de nouveaux bâtiments sont construits sur des soubassements de murs en pierre calcaire et silex plus importants. Une cour est aménagée sur radier de silex et calcaire damé. Elle est encadrée de constructions en pierre plus légères. Le long de la voie, un grand bâtiment est doté d'une colonnade évoquant des boutiques en façade. Les pièces en retrait ont révélé la présence d'un fumoir et une grande cave pour le stockage des denrées. En parallèle se développe une activité de fracturation des os pour la consommation de moelle ou la production de colle à partir de la gélatine contenue dans le collagène des os des animaux.

Le site semble détruit par un grand incendie dans la seconde moitié du III^e siècle. Il sera exploité comme carrière de récupération de matériaux et remis en culture. La voirie semble perdurer jusqu'au Moyen Âge ainsi que l'attestent les nombreuses ornières recoupant les vestiges antiques.

Plusieurs chemins modernes et contemporains orientés ouest/est, ont été observés lors du décapage. Ils desservent les parcelles agricoles, et probablement l'accès à la carrière Bapaume, utilisée pour la construction des édifices en pierre de la ville d'Évreux (cathédrale, abbaye de Saint-Taurin, château de Navarre), et à la rivière souterraine qui coule sous la marne calcaire. Enfin, au XIX^e siècle, lors de la construction du talus de la voie ferrée, des remblais sont ajoutés dans la partie nord de l'emprise pour inverser les écoulements des eaux de ruissellement vers l'est.

Rémi BLONDEAU
Éveha

Une demande d'autorisation de prospection au détecteur de métaux a été présentée par l'ANSA 39-45 afin de prospector une zone présumée de crash d'un avion anglais, à 6 km au sud de Bourgtheroulde. Le Lancaster LM 626 DX-M, appartenant à l'escadron 57 et provenant de East Kirkby (Lincolndhire) s'y serait abattu le 17 décembre 1944, avec à son bord le sergent chef de la Royal Air Force Donald Maurice Pearce, dont la famille recherche toujours le corps. Le plan de vol ainsi que les témoignages des habitants ont orienté les recherches vers un champ du secteur de Basville.

Réalisée le 19 janvier 2017, cette prospection n'a pas permis de retrouver la trace de l'avion. Seuls quelques objets métalliques liés à l'activité agricole (serpe, boucle de bride, anneaux, éléments de portail : pivot et fermeture) ainsi qu'une demi-douzaine de douilles ont été mis au jour. Les recherches de témoignages oraux se poursuivent sur le secteur de Grand-Bourtheroulde.

Joël HUARD
Président de l'ANSA 39-45

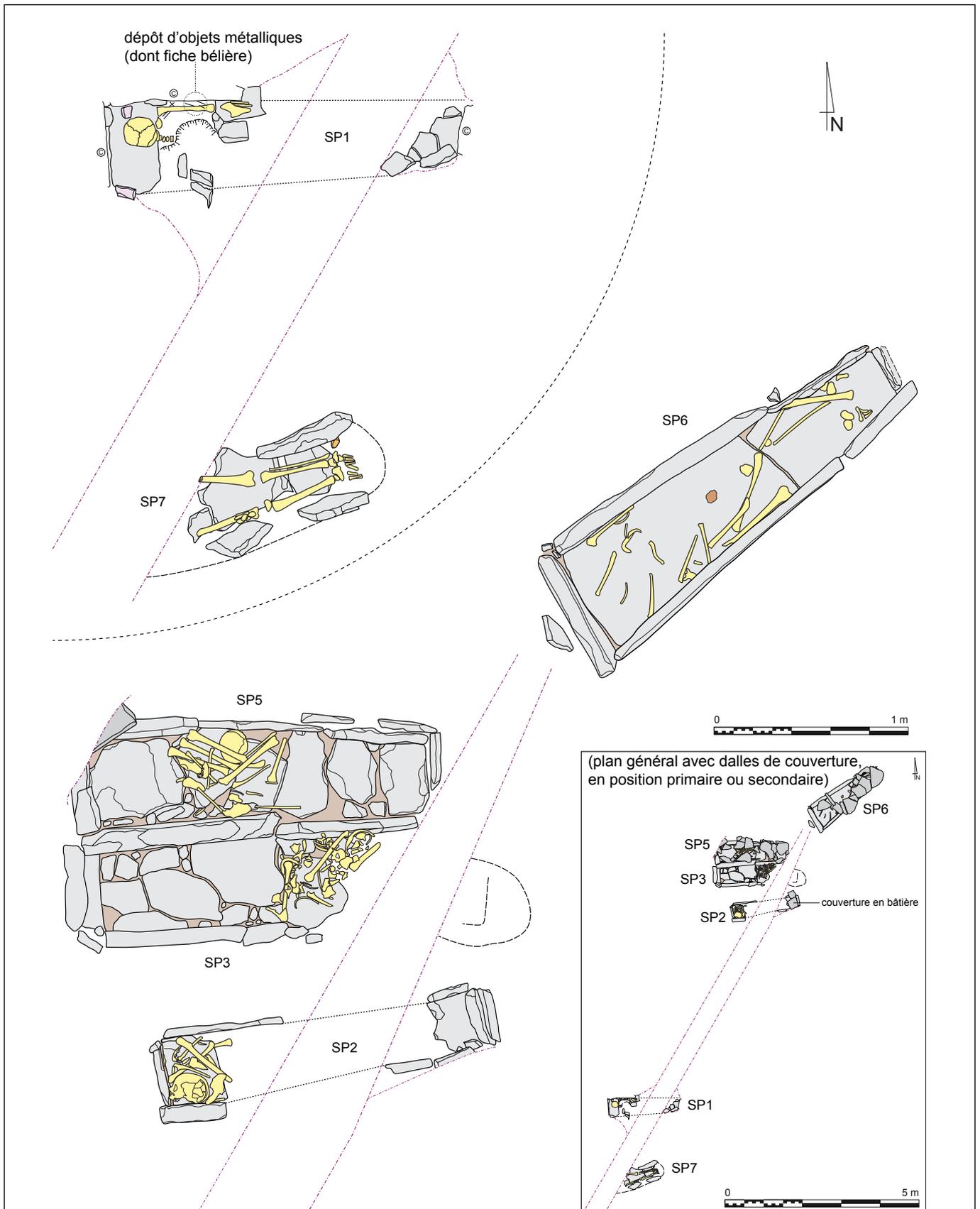
Le diagnostic a porté sur une parcelle d'environ 2 000 m² située dans le secteur nord-ouest de Brionne. Cette parcelle en juxte deux autres ayant fait l'objet, l'une d'une fouille durant l'hiver 2011/2012 (Wech, MADE), l'autre d'un diagnostic en septembre 2015 (Wech, MADE). Ces opérations avaient mis en évidence l'existence dans ce secteur d'un quartier à vocation artisanale, installé en périphérie de l'agglomération antique et fonctionnant de l'époque augustéenne à la fin du II^e siècle.

Cette nouvelle opération a révélé des vestiges beaucoup moins denses que ceux détectés lors des interventions précédentes. Concentrée en partie sud de la parcelle, la quinzaine de structures identifiées se compose de quelques fossés et de fosses pour la plupart de nature indéterminée. Certains creusements de grande envergure et/ou aux contours irréguliers rappellent néanmoins les fosses d'extraction de tuf mises au jour dans la parcelle adjacente à l'est. Aucune séquence stratifiée n'a en revanche été observée, confortant l'hypothèse émise suite aux opérations antérieures d'une occupation concentrée un peu plus au sud. Les structures découvertes permettent néanmoins de repousser légèrement la limite septentrionale de l'occupation, jusqu'alors globalement fixée au niveau du bord sud de cette parcelle. La limite ne peut cependant pas être clairement fixée à ce jour, la présence de bâtiments en élévation et d'un arbre ayant empêché de sonder la partie médiane du terrain. Les sondages effectués à son extrémité nord n'ont livré aucune trace d'occupation structurée.

Les vestiges mis au jour présentent une chronologie similaire à ceux des parcelles voisines. Les plus anciens sont deux fosses et trois fossés d'orientation nord-ouest/sud-est attribuables à l'époque augustéenne. Les autres structures sont plus complexes à dater, du fait soit d'une absence de mobilier, soit d'un mobilier céramique très brassé composé d'éléments augustéens et d'autres de la seconde moitié I^{er} et/ou du II^e siècle. Aucun indice ne laisse toutefois penser que l'occupation se poursuit au-delà des premières décennies de ce siècle. La fin de l'occupation semble donc coïncider avec celle perçue sur la parcelle méridionale, alors que sur la parcelle orientale, des éléments permettaient d'attester une occupation jusqu'à la fin du II^e siècle.

Le secteur semble ensuite abandonné et probablement remis en culture. L'absence de mobilier médiéval dans les niveaux de recouvrement superficiels semble suggérer une fréquentation très limitée des lieux entre la fin du Haut-Empire et le début de l'époque moderne (XVI^e siècle ?). Quelques structures, notamment un puisard, sont probablement d'époque contemporaine, et possiblement en lien avec les bâtiments toujours en élévation.

Delphine THÉOLAS
MADE



Bueil, Le Pelleret, rue du Puits, fig. 1 : plan des sépultures fouillées (G. Deshayes).



Bueil, Le Pelleret, rue du Puits, fig. 2 : photographie des sépultures jumelles (G. Deshayes).

Dans le cadre de travaux de pose d'une nouvelle conduite d'assainissement entre Bueil et le hameau de Chanu (commune de Villiers-en-Desœuvre), l'entreprise EHTP a fait la découverte de trois sépultures. Suite à un arrêt de chantier, une opération de fouille urgente consécutive à cette découverte fortuite a pu être engagée. Seine-Normandie-Agglomération, maître d'ouvrage des travaux, a accepté de prendre en charge le financement de l'intervention. Des sondages ponctuels ont été réalisés sur le tracé de la canalisation pour vérifier la limite de la zone funéraire.

Cette fouille rapide réalisée avec les moyens techniques et humains de la Mission Archéologique du Département de l'Eure a permis la mise au jour de huit sépultures dont six ont pu être fouillées intégralement (fig. 1). Ces dernières contenaient chacune les restes osseux d'un individu adulte ou de taille adulte, inhumé dans des coffrages en pierre calcaire attribuables au début du Moyen Âge. Dans quatre cas, les ossements incomplets de l'individu inhumé étaient en position secondaire. Ces remaniements ne semblent pas liés au temps des funérailles, ni à une réutilisation du coffrage pour l'inhumation d'un nouvel individu, mais sont plutôt l'œuvre de fouilles anciennes et/ou de pillages. Cette hypothèse est étayée par la quasi-absence de mobilier, tant à l'intérieur des coffrages funéraires (quelques tessons) que dans le comblement périphérique quand celui-ci pouvait être déterminé. Dans les deux cas où les ossements de l'individu inhumé étaient en position primaire, des indices de contenant et/ou d'enveloppe en matériau(x) périssable(s) ont été observés. La présence originale de deux sépultures dont les coffres ont une paroi mitoyenne (fig. 2) est à noter. En ce qui concerne les deux structures perçues partiellement dans la coupe, les individus semblent inhumés en simple fosse, sans pouvoir exclure la présence initiale de contenant(s)

en matériau(x) périssable(s). Pour l'ensemble de ces inhumations, la mauvaise représentation des individus inhumés et la mauvaise conservation des ossements présents ne permettent pas de déterminer le sexe des sujets.

L'intérêt de cette intervention rapide (une semaine) reposait en partie sur la qualité des coffrages, constitués de dalles plus ou moins importantes, en nombre variable d'une structure à l'autre. Les coffrages montrent un assemblage de dalles prélevées dans les bancs naturels de calcaires visibles sur le haut du plateau (calcaire à fossiles blanc et blanc rosé induré à *potamides lapidum* et cérithes, Éocène, Lutétien supérieur). D'après l'observation macroscopique, aucune dalle n'a fait l'objet d'une taille préparatoire : elles ont été sélectionnées pour s'ajuster au mieux sans volonté

d'harmoniser la forme des coffrages.

Ces tombes sont situées en limite nord-ouest d'un ensemble plus vaste, déjà connu. En effet, la nécropole de Bueil a fait l'objet de découvertes ponctuelles puis de fouilles par Auguste Le Prévost vers 1860, par l'abbé Joseph Philippe de 1904 à 1906, par un dénommé Deshayes, « facteur ambulant des postes », et par Léon Coutil. Près de 140 tombes avaient alors été fouillées. Une brève étude anthropologique avait été réalisée sur un échantillonnage d'environ trente crânes, les autres ossements des sujets concernés étant probablement laissés *in situ*, tout comme ceux appartenant aux 110 autres individus exhumés. L'aspect archéo-anthropologique de la fouille de 2017 prend aujourd'hui un nouveau sens. En effet, la lecture taphonomique permet d'observer les intérêts, les gestes et les pratiques des fouilleurs du XIX^e siècle (prélèvements de crânes et du mobilier).

Cette opération a également été l'occasion d'établir un bilan des collections existantes des fouilles anciennes sur ce site : près de 90 objets sont entreposés à Évreux, et de nombreux éléments ont été déposés en leur temps aux musées de Dreux (Eure-et-Loir) ou de Rouen. Un intéressant travail de récolement de la documentation va pouvoir être mené sur ce site funéraire afin d'appréhender sa topographie, sa chronologie, et de le replacer dans le contexte régional.

Sébastien CORMIER, Gilles DESHAYES,
Julie HERNOT
MADE

et Philippe FAJON
Service régional de l'archéologie de Normandie

Le diagnostic réalisé à Charleval, rue Charles IX, sur une surface de 13 700 m², a permis d'identifier une succession d'occupations allant du Mésolithique récent à l'époque moderne. Les parcelles sondées se situent sur l'emprise du projet de château souhaité par Charles IX, et correspondent à l'extrémité est du projet, formant l'esplanade d'entrée.

Ces installations se manifestent par une topographie singulière, marquée par une large dépression sur toute la moitié ouest de l'emprise, s'opposant à l'aspect tabulaire de la zone est. La rupture de ces deux espaces s'opère brutalement, sur quelques mètres, avec une différence de hauteur de 5 m, correspondant à l'emplacement d'une maçonnerie massive. Elle est installée à l'aplomb du fossé destiné à être en eau, délimitant l'espace d'entrée du château à proprement parler. Toute la zone a été remblayée à l'aide des matériaux extraits lors de la réalisation de ce grand fossé dont le creusement a détruit les vestiges des phases antérieures. Sous les niveaux de remblais, les aménagements du Moyen Âge ont été rasés pour permettre la construction du château. Cette occupation du bas Moyen Âge se caractérise notamment par des vestiges maçonnés organisés autour d'un chemin creux qui traverse la parcelle selon un axe nord-est/sud-ouest.

Aux éléments de bâti médiévaux s'ajoutent quelques creusements se confondant parfois avec l'occupation du Haut-Empire, matérialisée par un réseau fossoyé, quelques fosses et trous de poteaux. Si les installations antiques ont livré peu de mobilier céramique, des restes de faune ont été retrouvés en grande quantité au sein des fossés, suggérant des activités de boucherie et/ou de tabletterie. Le niveau de lecture des structures gallo-romaines et médiévales en creux correspond

également aux premières couches livrant du mobilier lithique attribuable au Mésolithique récent.

Cette occupation est installée sur un ancien relief bordé sur ses marges par d'anciens chenaux, dont l'emplacement coïncide en partie avec celui du fossé moderne. Les niveaux livrent un abondant mobilier lithique et de nombreux restes de faune qui se répartissent généralement autour de possibles résidus de foyer dont subsistent des regroupements de pierres brûlées. Le corpus lithique prélevé est assez homogène mais livre peu d'outils et d'éléments diagnostics corroborant la présence d'une occupation homogène au Mésolithique récent. Une sépulture légèrement creusée dans ces niveaux a également été découverte. L'individu, placé en position fléchie dans une fosse ovale, présente de nombreuses pathologies. Sa contemporanéité avec l'occupation Mésolithique reste hypothétique faute de mobilier associé et d'éléments chronologiques probants.

Un second paléosol plus ancien est suspecté sous la base d'un développement tufacé comblant d'anciens chenaux. Les restes de faune retrouvés en grande quantité dans les niveaux supérieurs sont ici quasiment absents. Les caractéristiques de la sédimentation ainsi que le positionnement des pièces suggère la présence d'un niveau peu remanié. Là encore, la faiblesse des éléments diagnostics ne permet pas d'établir un phasage précis de l'occupation ; la présence d'un nucléus et d'une lame dont le format contraste avec le reste du corpus permet d'évoquer l'existence d'une phase antérieure au Mésolithique voire de la fin du Paléolithique.

Marion HUET
MADE

Le diagnostic réalisé à La Couture-Boussey avait pour but de sonder la parcelle destinée à accueillir une cinquantaine de maisons individuelles sur une surface de 42 028 m², au nord-ouest du centre-bourg.

Onze fosses d'exploitation à ciel ouvert ont très probablement servi à extraire le silex, présent en abondance et à une faible profondeur. Les blocs siliceux présents dans le substrat argileux rouge (argile à silex), les limons sableux compacts orangés (limons à silex) et dans la craie, sont de grande taille, allant parfois jusqu'à 50 cm de longueur. Deux concentrations de ces fosses d'exploitation ont été observées.

La première, au sud de la parcelle, compte trois

excavations. La plus imposante est représentée sur le cadastre de 1837, au même titre que le fossé parcellaire la bordant et délimitant le lieu-dit « La Croix Jérôme ». Les trois autres ont très certainement été creusées après 1837 car elles recoupent le fossé parcellaire et s'adjoignent d'une nouvelle limite fossoyée décentrée par rapport au fossé primaire. Leur appartenance chronologique est bien illustrée par le mobilier présent dans les comblements supérieurs des fosses qui ont livré des fragments de briques, de tuiles et de céramique rattachable à la seconde moitié du XIX^e siècle.

La seconde concentration, située au nord-ouest, est composée de cinq creusements piriformes d'envergure

moyenne et profonds de 2 m environ. Leur orientation reprend celle du découpage cadastral de 1837. La présence d'un fragment de tuile plate dans le comblement de l'une des carrières permet d'envisager une chronologie centrée sur la seconde moitié du XIX^e siècle, marquant leur probable contemporanéité avec les fosses d'extraction présentes au sud de la parcelle. Les autres vestiges rencontrés se composent de fosses

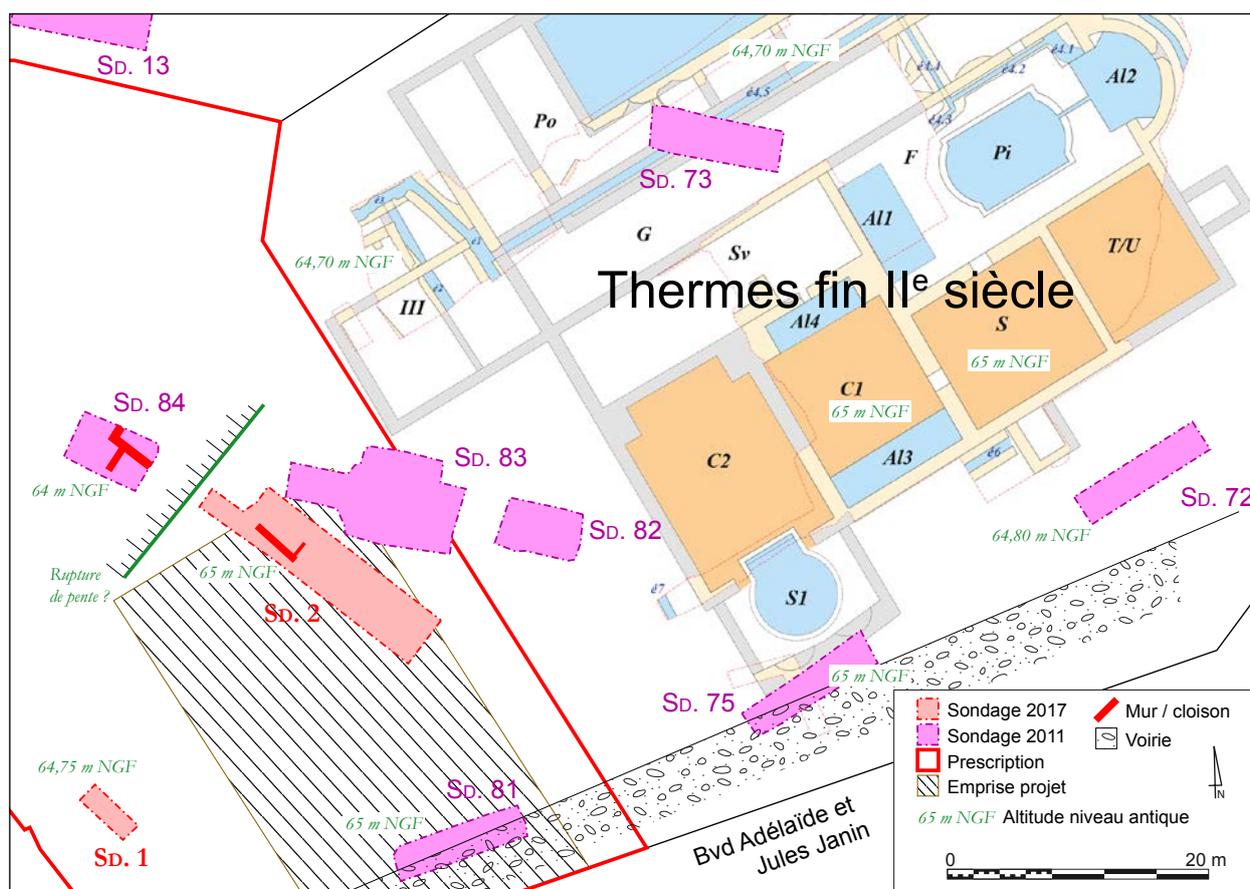
quadrangulaires et circulaires de taille variable, très mal conservées et n'ayant livré que peu de mobilier daté du XVIII^e au XX^e siècle. Elles ont été interprétées comme de probables fosses de plantation.

Romain PANSIOT
MADE

Antiquité
Moyen Âge

Évreux
Boulevard Adélaïde et Jules Janin

Moderne
Contemporain



Évreux, Boulevard Adélaïde et Jules Janin : altimétrie et positionnement des vestiges antiques du secteur (P. Wech).

La prescription de diagnostic découle d'un projet de construction dans l'enceinte de l'ancien hôpital Saint-Louis à Évreux, sur une surface de 2 500 m². Les terrains concernés ayant déjà fait l'objet d'une précédente intervention en 2011, les ouvertures réalisées ici ont été volontairement limitées en plan comme en profondeur, sachant que le principal objectif était de déterminer le niveau d'apparition des vestiges d'occupation antique. Ceux-ci ont ainsi été reconnus à une altitude à peu près constante et comprise entre 64,7 et 65 m NgF. Ils se caractérisent par la présence de constructions dont l'orientation et les techniques s'ancrent sans difficulté dans ce que nous connaissons de la ville antique dans les environs immédiats.

Ces occupations sont recoupées, et ponctuellement détruites, par le creusement d'un important fossé médiéval dont les premiers tronçons avaient été perçus en 2011. Son identification est confirmée et son tracé précisé, mais sa datation et son ancrage historique restent incertains. Son comblement, en revanche, semble s'achever à la fin du Moyen Âge ou à la période moderne, après un ou plusieurs recreusements. Des dépôts de « terres noires » ont également été reconnus, atteignant ici 0,7 m et présentant une stratification interne qui atteste plusieurs phases successives et, sans doute, des rythmes et des modalités de dépôt variant dans le temps et d'un point à l'autre du terrain. Des différences notables apparaissent

en effet entre les sondages, mais ne peuvent pas, en l'absence d'analyse micromorphologique, être expliquées. En termes chronologiques, il semble probable que l'accumulation de ces « terres noires » se soit prolongée jusqu'à la période moderne.

Enfin, d'importants remblais ont contribué à rehausser le terrain au moment et après le chantier de

construction de l'ancienne maternité, dans les années 1990. Ce chantier semble également avoir entraîné des creusements sur le site, ayant plus ou moins fortement impacté les dépôts de « terres noires » sous-jacents.

Pierre WECH
MADE

Contemporain

Gaillon Les Jardins Hauts



Gaillon, Les Jardins Hauts : le « bâtiment des bains et d'hydrothérapie » du quartier d'aliénés de la maison centrale de Gaillon (D. Pitte).

Le 16 juin 1808, un décret impérial instaure la création d'une maison centrale de détention pour les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, du Calvados, de l'Orne et de l'Eure-et-Loir. Le choix se porte sur le château de Gaillon, dont l'État fait l'acquisition en 1812. L'ancienne résidence des archevêques de Rouen, devenue bien national à la Révolution, est passée entre les mains de divers propriétaires qui ont commencé à la dépecer. Les travaux d'aménagement débutent rapidement et la prison reçoit ses premiers détenus en 1816 : elle accueille des hommes, des femmes et des enfants.

En 1845, on décide de regrouper les mineurs dans un grand bâtiment constituant l'élément central du quartier industriel que l'on édifie à l'emplacement des Jardins Hauts de l'ancien château. Les pavillons, galeries, fontaines qui ornaient l'espace au XVI^e siècle ont depuis longtemps disparu : ils sont désormais remplacés par des dortoirs et des ateliers complétés par un vaste

bâtiment consacré au charonnage. Le travail en atelier des mineurs ne donne pas les résultats éducatifs escomptés : dès 1850, on songe au niveau national à privilégier la création de colonies agricoles. En 1864, les jeunes détenus quittent Gaillon pour intégrer le site des Douaires, distant de quelques kilomètres de la maison centrale.

Au milieu des années 1860, les bâtiments du quartier industriel sont vides. On envisage d'y installer une annexe pour condamnés aliénés et épileptiques. Les travaux d'adaptation débutent en 1869, mais sont ralentis par la guerre. Ce nouveau quartier de la maison centrale de Gaillon est inauguré le 17 mai 1876 : il s'agit d'une première en France. Dans le grand bâtiment du quartier industriel réaménagé, voisinent ateliers et dortoirs, auxquels s'ajoutent au nord un petit ensemble de cellules. Des soins sont également prodigués aux détenus : on édifie à cet effet un « bâtiment des bains

et d'hydrothérapie », véritable innovation pour l'époque, en contexte carcéral.

La maison centrale de Gaillon ferme en 1901. Le quartier des aliénés perdure jusqu'au transfert, en 1906, de ses derniers occupants à l'asile départemental de Navarre à Évreux. Les locaux ne restent pas vides longtemps : ils accueillent, à partir de 1908, de jeunes détenus réfractaires qui ne peuvent être maintenus dans les colonies agricoles et que l'on rassemble dans une colonie correctionnelle. Parmi les modifications apportées aux installations, on note la création d'un vaste quartier cellulaire ; le bâtiment d'hydrothérapie est transformé en douches.

Le château (qui a accueilli entre-temps une caserne) et ses dépendances sont vendus à des particuliers en 1925. Dans les Jardins Hauts, on tente, à force de démolitions, de gommer le passé récent du site.

Les installations carcérales des Jardins Hauts du château de Gaillon font l'objet depuis 2016 d'une opération tri-annuelle combinant recherches en archives et fouilles archéologiques. La première année a surtout été consacrée à établir un inventaire et un repérage des traces et vestiges de cette époque, encore perceptibles sur le site. L'année 2017 a vu la fouille de l'emplacement du bâtiment d'hydrothérapie. Isolée et située approximativement au centre de la cour d'entrée, la construction faisait face à l'édifice principal du quartier des aliénés auquel elle était reliée par une galerie. Ses soubassements ont été entièrement dégagés et ont permis de retrouver sa distribution intérieure : des salles de bains et d'hydrothérapie sont desservies par un couloir central ; un déshabilleur, un vestiaire et une lingerie auxquels s'ajoute, au sud, le



Gaillon, Les Jardins Hauts : au premier plan, délimitée par deux couloirs de circulation, la salle d'autopsie du quartier d'aliénés, transformée en morgue au début du XX^e siècle (D. Pitte).

local refermant la chaudière et les réservoirs d'eau, occupent la partie orientale de la construction. L'édifice a été construit avec beaucoup de soins, en briques et moellons. La fouille a révélé un réseau d'évacuation des eaux usées complexe, raccordé à celui des eaux pluviales. En l'absence de niveaux de sols conservés, la transformation en douches au début du XX^e siècle n'est perceptible qu'au travers de modifications apportées à ce réseau.

Au nord du site, un nettoyage des structures et sols affleurants a permis de retrouver la trace de la salle d'autopsie qui occupait l'extrémité septentrionale du bâtiment principal du quartier des aliénés ; l'espace fut transformé en morgue à l'usage de la colonie correctionnelle. Ce secteur du site, où émergent les traces entremêlées des différentes occupations, fera l'objet d'une attention particulière en 2018.

Dominique PITTE
Ingénieur d'Études honoraire

Néolithique

Antiquité

Guerny Les Aulnaies

Moyen Âge

Les fouilles archéologiques subaquatiques programmées dans l'Epte ont été poursuivies en 2017, dans la continuité des découvertes effectuées depuis 2015 sur ce tronçon de la rivière. En effet, les années précédentes, les fouilles conduites en collaboration par le Club d'archéologie subaquatique du Val-d'Oise (CASAVO) et le Centre de recherches archéologiques du Vexin français (CRAVF) avaient permis de mettre en évidence une structure anthropique composée de plusieurs alignements de pieux au centre de la rivière,

et d'un aménagement de berge côté francilien. Les deux sondages profonds réalisés en 2016 avaient précisé la stratigraphie du fond de la rivière et permis de noter que la pointe des pieux butait sur une couche de graves de silex.

L'objectif de la campagne 2017 était donc de poursuivre les fouilles en aval afin de mieux percevoir l'étendue du site et compléter notre connaissance de l'empierrement côté francilien. Une cinquantaine de mètres carrés ont été fouillés et relevés, ce qui a permis la découverte

et l'identification d'une quarantaine de nouveaux pieux. Dans le prolongement des alignements trouvés les années précédentes, des pieux calés par un apport de silex et de craie ont été mis au jour (fig. 1). Ils sont de même nature (bois de chêne) et de même taille que les bois déjà trouvés. Leur position au centre de la rivière et l'importance de leur calage laisse à penser qu'ils appartiennent à une structure conçue pour résister à un fort courant, sans qu'il soit possible de déterminer précisément sa nature.



Guerny, Les Aulnaies, fig. 1 : exemple de pieu inséré dans la zone crayeuse (A. Kucab).

D'autres alignements de bois ont été trouvés. Ce sont de petits piquets, très spongieux qui ont conservé leur écorce, et sont pour une partie d'entre eux en aulne glutineux. Ils sont implantés dans une couche argileuse qui affleure dans cette zone, car le flux du courant y a créé une sorte de chenal.

Non loin de la rive normande, sous le sable accumulé, une épaisse couche de calcaire à l'aspect pulvérulent a été déposée. Des ossements de faune y ont été trouvés. Sa localisation à l'extérieur de la zone crayeuse mais à proximité de la berge laisse penser à une structure stabilisant les abords du site. Dans cette même zone, un troisième sondage a été implanté afin de poursuivre le prélèvement des pieux. Il a livré un bois couché taillé plus grossièrement et situé sous les apports de craie, silex et calcaire.

L'aménagement de berge observé côté francilien et matérialisé par un important empierrement de blocs de silex, de craie et de calcaire se poursuit en aval. La rive francilienne se trouve ainsi rectifiée de manière linéaire sur une trentaine de mètres. Le niveau exceptionnellement bas de l'Epte a permis de dresser une petite coupe dans la berge et de confirmer la stratigraphie. Plus en aval, l'empierrement apparaît comme remanié ou ayant bénéficié d'une recharge à une époque plus moderne, comme le montre le mobilier découvert.

L'année 2017 a également été celle des premiers résultats des datations C14. Elles ont montré que nous étions en présence de bois antiques pour la planche 1, le pieu 9 et le pieu 33.

Bois	Âge calibré	Maximum des probabilités
E-2015-P.9	25 à 211 ap. J.-C.	
E-2015-P.33	85 à 235 ap. J.-C.	25 à 175 ap. J.-C.
E-2015-Pl. 1	47 av. J.-C.-74 ap. J.-C.	

L'étude dendrochronologique a confirmé la datation gallo-romaine et a permis de montrer que les bois de chêne du centre de la rivière partageaient la même date d'abattage avec ceux composant l'alignement de pieux inséré dans l'empierrement de la berge francilienne découverts en 2016. Ces datations coïncident avec le matériel archéologique trouvé depuis 2015 : *tegulae*, tessons de céramiques antiques et monnaie gauloise (fig. 2).



Guerny, Les Aulnaies, fig. 2 : potin des Rèmes, 1^{er} siècle ap. J.-C. (A. Kucab).

Un bois de nature différente (P. 87) a quant à lui donné une datation néolithique (4038 à 3806 av. J.-C.). Elle est à confirmer, mais elle laisse présager des occupations antérieures au site antique.

La campagne de 2017 a confirmé l'importance de l'aménagement au sein de la rivière Epte, les datations C14 et dendrochronologiques ont montré que ce dernier se constitue autour du III^e siècle après J.-C. Les investigations à venir devraient permettre de mieux caractériser la structure et ses phases d'occupation.

Anne KUCAB
CASAVO-CRAVF

Yannick LE DIGOL
Dendrotech



Guichainville, Zone de la Tourelle : évocation des poteaux de trois cabanes excavées mérovingiennes et d'une clôture (G. Deshayes).

Les opérations archéologiques mises en œuvre entre 2010 et 2019 dans l'emprise des lieux-dits « La Tourelle » et « La Mare Plate » de l'ancienne paroisse médiévale de Melleville, rattachée en 1808 à Guichainville, et plus particulièrement la fouille préventive réalisée en 2017 sur 1,6 ha, ont permis de localiser et de caractériser une partie des vestiges fossoyés et mobiliers d'un habitat mérovingien des VI^e-VII^e siècles. Celui-ci complète la carte de l'occupation de Guichainville et de ses abords immédiats au cours du premier Moyen Âge, déjà ponctuée des sites du « Long Buisson », de « Saint-Laurent », « La Petite Dîme », « La Grande Contrée » et d'Angerville-la-Campagne.

Les cavités étudiées affichent une remarquable série de points communs qui autorisent l'identification d'une seule et même occupation rurale, probablement

étalée tout au plus sur quelques décennies : des dépôts sédimentaires plus ou moins charbonneux, un remploi courant de matériaux de construction gallo-romains (moellons de diverses pierres, exogènes ou locales, cassons de différents types de terres cuites architecturales), un vaisselier composé à la fois de céramiques communes (pots et cruches) mais aussi de verrerie fine et bigarrée.

Le corpus des structures identifiées, quantitativement limité, inclut quelques cabanes excavées à quatre poteaux corniers, potentielles cabanes excavées sur simples sablières, bâtiments sur poteaux plantés, clôtures, silo, four culinaire, fosses d'extraction et/ou de stockage, fossé...

La diversité de ces structures et l'homogénéité du vaisselier

nourrissent la recette d'un habitat rural mérovingien unique, *a priori* implanté « au milieu de nulle part » bien qu'à proximité sans doute de ruines gallo-romaines et visiblement resté sans suite. Effacées du paysage par l'apport volontaire de remblai et/ou par sédimentation naturelle, les multiples cavités de ce début de Moyen Âge ont laissé place, au plus tard au début de l'époque contemporaine, à des parcelles cultivées, remembrées, avant que ces terres agricoles ne laissent place, à leur tour, aux expansions urbaines du XXI^e siècle.

En dehors des limites de l'occupation mérovingienne, la fouille a révélé l'implantation d'un verger de pommiers au cours du XX^e siècle.

Gilles DESHAYES
MADE

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune d'Igoville sur une surface de 11 000 m² a livré une petite concentration de silex taillés. Découverte à une profondeur de 1,50 m dans un contexte stratigraphique alluvial, la présence de tessons de céramique

centimétriques dirige l'attribution vers le Néolithique.

Miguel BIARD
INRAP

Le diagnostic a porté sur une surface de 19 324 m², situés à l'ouest de l'agglomération de Louviers, en vue de construire une patinoire. Cette opération fait suite à un diagnostic réalisé en 2011 dans la parcelle contiguë, qui avait permis la découverte de fossés de drainage, de deux aménagements de berges et d'un petit bâtiment de la fin du XIX^e siècle. Une étude détaillée de la dynamique fluviale complétait ces observations. Lors du diagnostic de juin 2017, les terrains ont dû être décapés sur 2 m de remblais contemporains, sauf dans l'angle sud-est de la zone prescrite, où deux tessons de céramique vernissée verte associés à de l'ardoise contemporaine ont été découverts au sein d'un fossé de drainage figuré sur le cadastre napoléonien. À l'ouest de la parcelle, parmi les remblais contemporains, un

tambour de colonne lisse engagée en calcaire a été mis au jour. Sans contexte archéologique, il pourrait, d'après son gabarit, être attribué à l'époque antique.

Dans le reste de la parcelle, les sondages n'ont pas révélé de mobilier ou de structure certains. En raison de pollution du terrain (de la terre et de la nappe), la consigne stricte était d'arrêter le décapage dès l'apparition de niveaux humides. La zone prescrite étant longée à l'est et au sud par un canal et un bras de l'Eure, ceux-ci sont présents dans quasiment tous les sondages réalisés.

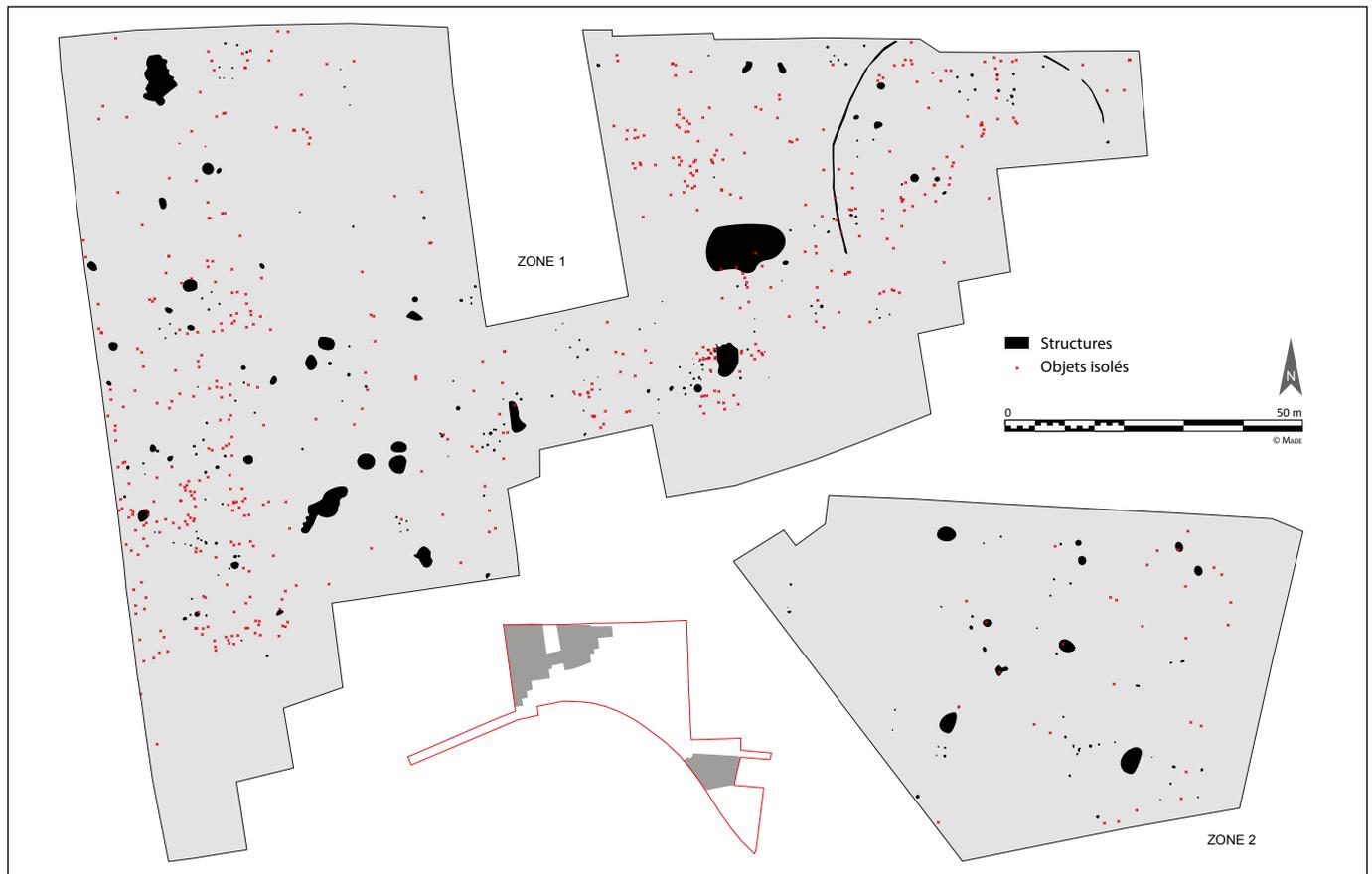
Caroline M. RENARD
MADE

La fouille est localisée en périphérie de l'agglomération de Louviers, au pied d'une éminence topographique, la Côte de la Justice, formée par le passage puis le déplacement du lit de l'Eure. Si le fond de vallée présente des formations superficielles composées d'alluvions anciennes, le terrain en pente vers le nord se développe sur des limons des plateaux. C'est dans un contexte riche de découvertes que s'inscrit cette nouvelle opération. La Protohistoire est particulièrement bien représentée sur la commune avec une dizaine d'occurrences dont certaines témoignent d'une implantation relativement durable dès l'âge du Bronze. La présence d'une occupation structurée datée de la fin de l'âge du Bronze sur une parcelle voisine (Jimenez 2014) a constitué un vecteur d'approche non négligeable lors de cette intervention. Dans l'ensemble, on observe une augmentation de la puissance stratigraphique entre le haut et le bas de la zone concernée. La présence d'un « talus » en limite haute de l'emprise a permis d'estimer la troncature causée par le phénomène d'érosion et d'illustrer le phénomène de rideau végétal. En effet, la présence d'une haie a bloqué les matériaux venus du haut avec pour conséquence un léger replat observable en amont de celle-ci. Dans le même temps, l'érosion des matériaux situés sous la haie a provoqué une modification de la topographie avec un abaissement du terrain et l'érection artificielle d'un talus végétal. Cette limite parcellaire semble exister depuis au moins la fin du XVIII^e siècle, et figure sur le cadastre napoléonien. La datation du mobilier d'épandage évoquée plus haut peut tout à fait correspondre avec la présence ancienne de cette forme de limite. La partie orientale de l'emprise semble avoir subi une érosion plus douce.

L'occupation du versant nord s'avère multiple et se caractérise par une densité relativement importante de vestiges, notamment mobiliers. La pente convergeant vers le replat au nord-ouest semble avoir constitué une zone propice à l'installation d'une occupation qui se manifeste par la présence de structures fossoyées diverses, de bâtiments implantés sur poteaux porteurs et de restes mobiliers épandus par plusieurs phénomènes cumulés. L'emprise couverte par ces vestiges représente environ 1,3 ha.

La conservation d'un sol holocène, à la faveur de l'érosion du haut de pente, a permis de collecter un mobilier abondant, principalement constitué de céramique et de silex taillé qui ont été pointés spatialement. Outre la détection de pièces néolithiques, de nombreux tessons de céramique relatifs à plusieurs phases de la même période ont pu être identifiés. De plus, deux foyers à pierres chauffées ont été étudiés sur l'emprise. Datés par le charbon, le premier remonte au Néolithique ancien et le second semble plus tardif et s'inscrit dans un Néolithique moyen, attestant d'une fréquentation récurrente durant cette période. D'autres dates obtenues sur charbon oriente une partie de la fréquentation vers le Néolithique récent, également illustré par quelques tessons de céramique.

La fréquentation semble ensuite se fixer plus durablement à la fin de l'âge du Bronze, comme en témoignaient déjà les vestiges datés de cette période sur la parcelle voisine, dont ceux en présence qui semblent prolonger l'emprise. Si l'occupation orientale (fouille 2017) ne présente pas une structuration aussi développée qu'à l'ouest elle livre en revanche un mobilier céramique relativement important concentré



Louviers, Côte de la Justice : plan général (V. Dartois).

dans quelques structures fossoyées et dans le niveau de sol conservé par endroit. Les quelques ensembles sur poteaux, une dizaine au total, dont huit de très petites dimensions (greniers ?), traduisent l'étirement de l'occupation de cette période. Leur dispersion traduit aussi leur éloignement du noyau principal. De plus, les quelques structures mises au jour au sud-est, plus haut dans la topographie, montrent l'emprise de l'occupation sur la Côte de la Justice. Au terme des observations, il semble se dessiner deux séquences au niveau du corpus céramique. La première s'accorde bien avec l'occupation voisine de la Côte de la Justice autour de l'étape moyenne du Bronze final. Ce premier assemblage s'inscrit dans la tendance *Plain Ware* définie au sein de la culture Manche - Mer-du-Nord même si ses racines sont ancrées dans la fin de la phase du *Deverel Rimbury*. En témoigne notamment l'individu au cordon digité de la structure 212. De la même façon que le corpus de Malleville-sur-le-Bec, celui de Louviers montre une césure avec une phase postérieure orientée davantage vers le début de l'âge du Fer autour de la fin du IX^e siècle et du VIII^e siècle avant notre ère. Parmi les datations obtenues sur charbon, certaines tirent effectivement l'occupation vers le premier âge du Fer, dont le petit enclos curviligne pourrait matérialiser le phénomène. Parmi le mobilier remarquable, quelques pesons, une quantité non négligeable de terre crue avec traces de clayonnage et des fragments de moules liés à la métallurgie des alliages à base cuivreuse sont à noter.

Si la topographie s'est adoucie légèrement entre le Néolithique et nos jours en partie nord, elle était davantage marquée à la fin du Paléolithique. En témoignent les silex taillés et les éclats, près de 2 000, mis au jour à partir du niveau de sol holocène conservé et jusqu'à une profondeur de presque 2 m dans des niveaux loessiques *ante* holocène. Ces niveaux couvrent une topographie révélant la présence d'une montille de grave en lien avec l'ancien cours de l'Eure, sur laquelle une activité de débitage s'est déroulée. La fouille, certes non exhaustive, s'est tournée vers les amas principaux identifiés et la totalité de ces derniers a été collectée et géoréférencée. Même si les artefacts affichent une dispersion verticale à certains endroits, ils n'ont pas subi un grand déplacement dû à l'érosion dans l'ensemble. L'étude géoarchéologique et les datations OSL permettent de comprendre la dynamique de remaniement de ces éléments ainsi que de caler chronologiquement l'ensemble entre -28 000 et -18 000 ans (étude en cours).

Il s'agit donc d'un site dont l'intérêt semble s'être affirmé à plusieurs reprises au travers des fréquentations anciennes ou des occupations plus récentes. L'étude anthracologique permet également d'entrevoir l'environnement proche, notamment à la fin de l'âge du Bronze et de mettre en perspective les ressources disponibles au regard du positionnement topographique de l'occupation.

Vincent DARTOIS
MADE / UMR 8215 Trajectoires

Antiquité

Louviers Rue des Vallots

L'opération de diagnostic archéologique menée du 24 au 26 octobre, rue des Vallots à Louviers, avait pour objectif de sonder une parcelle d'un hectare située au sud-ouest de la ville, aux abords du promontoire de la Côte de la Justice. Il n'a révélé aucune trace significative d'occupation, à l'exception de deux fosses non datées et d'un rejet de gros fragments de parois de four qui

a livré quelques éléments céramiques rattachables au début du I^{er} siècle. Le diagnostic a également permis d'enregistrer le comblement du fond de vallon sec bordant la pente est du promontoire.

Romain PANSIOT
MADE

Contemporain

Lyons-la-Forêt Les Amfrevilles

Suite aux informations trouvées dans les archives et aux divers témoignages, nous avons décidé de faire des recherches sur le site du crash de l'avion Halifax III n° LW143 Codé DY-O, tombé le 29 juin 1944. Cet avion avait décollé la veille à 21h57 de Pocklington (Yorkshire) avec à son bord 7 membres d'équipage, dont 3 ont été tués au cours de cette opération : le F/Sgt Nigel Douglas Campbell, pilote RAAF, le P/O Jack Wilson, bombardier RCAF et le F/Sgt Noël Albert Pardon, radio RAAF.

D'abord évadés puis recueillis et cachés par Huguette Verhague à Rosay-sur-Lieure, près de l'abbaye de Mortemer, les 4 survivants ont été arrêtés puis déportés à Bunchenwald, puis au Stalag Luft III Sagan.

L'intervention a eu lieu le 22 avril 2017 à Lyons-la-Forêt, sur la parcelle ONF 928, en présence de

certaines adhérents de l'ANSA et du responsable ONF, M. Emmanuel Boivin. La prospection en surface a permis de trouver quelques pièces pouvant justifier leur appartenance à un avion anglais, sans pour autant pouvoir certifier dans l'immédiat qu'ils appartiennent à un Halifax. Mais la correspondance entre les faits historiques, les archives et les pièces trouvées nous laisse à penser qu'il pourrait s'agir des témoins de ce crash. Ces pièces n'ont pas d'importance notable, elles seront nettoyées et exposées au musée ANSA à Beaumont-le-Roger.

Patrick BOSSARD
ANSA de l'Eure /
Amicale AEROCRASCH NORMANDIE WW2

Âge du Fer

Antiquité

Malleville-sur-le-Bec La Couture de Maurepas : Cetraval

Le diagnostic a porté sur une surface de 42 000 m², au nord-ouest de l'agglomération de Malleville-sur-le-Bec, en vue de l'agrandissement du Centre de traitement et de valorisation des déchets (CETRAVAL). Cette opération fait suite à un diagnostic sur la parcelle attenante (Langlois 1999), lui-même suivi d'une fouille (Béguin 2000). Ces investigations avaient permis la découverte d'une occupation discontinue allant de la Protohistoire à l'époque antique, l'essentiel des vestiges étant attribué à une période comprise entre le I^{er} siècle et le début du III^e siècle de notre ère. L'aménagement, composé d'un réseau parcellaire, d'un éventuel angle d'enclos avec une entrée débouchant sur une mare attestait selon les auteurs de la présence d'un habitat hors emprise. Les observations de l'opération de juillet 2017 complètent ces résultats. Les fossés de l'enclos antique ont été repérés et son plan général se précise.

Deux angles d'un deuxième enclos ont également été mis au jour, un alignement de trous de poteaux suggérant l'existence d'une palissade à proximité. Plus au sud, un autre enclos a été mis en évidence, accompagné de quelques structures. Enfin en marge de ces vestiges, une probable crémation a été mise au jour dans le comblement d'un fossé. L'essentiel du mobilier céramique issu de ces structures se rapporte au Haut-Empire, entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle. Le sud-ouest de la parcelle est occupé quant à lui par un bâtiment sur tranchées de fondation dont la datation est incertaine : le plan, par comparaison, évoque ceux attribués au second âge du Fer.

Caroline M. RENARD
MADE

Le diagnostic archéologique mené au Neubourg sur presque 2,9 ha, à l'emplacement du nouveau collège de la commune, a permis la découverte de plusieurs ensembles allant de la Protohistoire au haut Moyen Âge. La répartition des vestiges montre une concentration sur une bande centrale nord / sud. Au sud de cet axe, les sondages ont révélé la présence d'un enclos circulaire à vocation certainement funéraire d'un diamètre estimé à environ 11 m. Dans l'environnement proche, à l'ouest du cercle, deux incinérations en pleine terre ont été détectées dont une a été fouillée. La mise au jour de ces éléments, au sein d'un périmètre restreint, évoque la possibilité d'un ensemble funéraire structuré de l'âge du Bronze, bien que leur contemporanéité ne soit avérée faute de mobilier datant. L'étendue de cette occupation n'a pu être appréciée, le site pouvant se développer au-delà de l'emprise notamment au sud de la parcelle.

L'autre découverte marquante concerne un petit bâtiment sur solins de silex, d'une amplitude restituée de 13,6 m de long pour environ 12,4 m de large, construit au nord-ouest de l'enclos circulaire. Ce bâtiment de plan presque carré, pouvant comporter un aménagement central, renvoie aux caractéristiques architecturales observées pour les *fana*. À proximité, une grande fosse

polylobée pourrait être liée à l'édification du bâtiment. Les vestiges les plus fréquents correspondent à un réseau fossoyé dont l'attribution chronologique demeure délicate. On constate toutefois la mise en place d'une première trame à l'époque protohistorique, bien que seul un fossé livré du mobilier suffisamment abondant pour reconnaître une fréquentation à La Tène finale. Il semble repris ensuite à l'époque gallo-romaine, plus précisément au Haut-Empire. Plusieurs structures de combustion ont également été mises au jour mais peu d'indices permettent de les rattacher à l'une ou l'autre des périodes.

Les structures ou éléments mobiliers relatifs au haut Moyen Âge sont anecdotiques et concernent des occupations ponctuelles, voire périphériques au nord de la parcelle.

Si plusieurs grandes phases d'occupation ont ainsi pu être détectées, leur structuration, leur étendue, ainsi que les modalités de leur succession chronologique restent à déterminer.

Marion HUET
MADE

La construction d'un second collège sur la commune du Neubourg a justifié la réalisation d'un diagnostic puis d'une fouille, sur une surface de près de 2 ha au lieu-dit « l'Escalier ». L'opération, réalisée durant l'été 2017, a permis de dégager et d'étudier les vestiges de trois occupations distinctes. Les études et analyses étant encore en cours, les résultats présentés ici sont limités et encore temporaires.

La première occupation se rattache à l'âge du Bronze et consiste en un ensemble funéraire installé autour d'au moins deux enclos circulaires de 11 et 18 m de diamètre (fig. 1). L'ensemble se situe le long de la limite méridionale de l'emprise fouillée. Il n'est pas exclu que le site se développe vers le sud et comporte d'autres aménagements de ce type. Entre les enclos, la fouille a révélé près d'une quinzaine de petites fosses contenant les restes de crémations individuelles déposées en pleine terre. Aucun mobilier n'accompagnait ces dépôts qui sont toujours en cours d'étude.

Après une longue période sans occupation apparente, les éléments d'un découpage parcellaire mal daté semblent mis en place durant l'âge du Fer. Plusieurs



Le Neubourg, Collège Pierre Corneille, fig. 1 : vue d'ensemble, vers l'est, de l'un des enclos funéraires attribués à l'âge du Bronze (P. Wech).

fosses de charbonnage, datées par radiocarbone de La Tène finale, pourraient être associées à ce premier découpage parcellaire.

Au cœur de l'emprise, la fouille a livré, au milieu d'un réseau fossoyé complexe et étendu, un bâtiment a priori antique, constitué d'un mur périphérique, dont seul le radier de fondation subsiste. Ce mur délimite une surface rectangulaire d'environ 12,3 x 13,6 m, au centre de laquelle une concentration de blocs de silex a été repérée, mais reste encore aujourd'hui difficile à interpréter. La présence d'aménagements internes est en effet probable, mais leur caractérisation n'a pas encore été possible. Si l'hypothèse d'un sanctuaire à plan centré, proposée initialement, ne peut être écartée, d'autres interprétations, notamment artisanales, devront être examinées.

Ce bâtiment s'inscrit dans un enclos fossoyé de plan quadrangulaire et d'environ 63 x 66 m. Dans le même espace enclos et à l'est du bâtiment, une large mare antique a été identifiée. Il n'a pas encore été possible de déterminer de lien chronologique avec le bâtiment et l'enclos (fonctionnement synchrone ou antériorité / postériorité ?).

Dans l'angle sud-est de l'enclos, une importante anomalie circulaire de 8 m de diamètre a été reconnue et sondée sur une profondeur de plus de 3 m. Ses parois, tout d'abord évasées, sont ensuite strictement verticales et pourvues d'un parement en silex liés à l'argile. Le mobilier collecté dans le comblement est antique. L'hypothèse proposée en l'état actuel de l'étude est celle d'un phénomène naturel, tel qu'une doline ou un effondrement karstique, aménagé et utilisé de façon opportuniste durant l'Antiquité pour servir de citerne ou de puisard pour le trop-plein de la mare voisine. Des rigoles qui en provenaient ont en effet été mises au jour. Notons toutefois que le fond de cette structure n'a pas été atteint.

Le bâtiment antique est sans doute largement démantelé après son abandon, puisqu'un chemin



Le Neubourg, Collège Pierre Corneille, fig. 2 : vue du fond de cabane alto-médiéval en fin de fouille (N. Gautier).

d'orientation nord-nord-ouest/sud-sud-est recoupe ensuite son emplacement, matérialisé par deux fossés parallèles, distants de 5 à 6 m, interprétés comme des fossés bordiers. Le mobilier recueilli dans leur comblement paraît également attribuable à l'Antiquité. Ce chemin semble se diriger, au nord, vers le centre du bourg médiéval du Neubourg.

Enfin, au nord de l'emprise étudiée, la fouille a mis en évidence la présence de quelques vestiges d'une occupation du haut Moyen Âge, sous la forme, notamment, d'un fond de cabane et de quelques structures de combustion (fig. 2). Leur petit nombre et leur faible densité peuvent indiquer soit que nous nous situons en périphérie d'une occupation plus importante se développant vers le nord, soit qu'il s'agit d'une occupation extrêmement modeste.

Pierre WECH
MADE

Âge du Fer

Pinterville Rue Aristide Briand

Le diagnostic réalisé à Pinterville du 21 au 25 août 2017 a permis d'identifier les vestiges d'une occupation de la fin du second âge du Fer. En l'état actuel de l'étude, il semble envisageable de restituer un enclos quadrangulaire d'axe nord/sud et est/ouest, probablement structuré au moyen de partitions internes. Si la massivité des fossés et leur vraisemblable entretien régulier conduisent à écarter l'hypothèse de fossés de découpage parcellaire, la présence et la qualité du mobilier recueilli soutient celle d'un contexte domestique. Il pourrait ainsi s'agir d'un établissement rural organisé sur la base d'un découpage sectoriel et

fonctionnel, que le mobilier céramique invite à placer dans le courant de la seconde moitié du II^e siècle avant notre ère, probablement dans un horizon La Tène D1a. À l'est de cet ensemble ont été observés d'autres vestiges dont il demeure, en l'absence d'élément datant et de relation stratigraphique, impossible d'établir la relation chronologique et donc fonctionnelle avec l'occupation du second âge du Fer.

Caroline M. RENARD
MADE

La parcelle diagnostiquée se situe au cœur de l'agglomération actuelle de Pîtres, dans un secteur riche en découvertes protohistoriques, antiques et médiévales. Le site offre en premier lieu une épaisseur de « terres noires » assez conséquente (entre 0,7 et 0,9 m), mais sans stratification interne. Leur caractérisation ne peut donc pas être précisée ici. Leur datation, sur la base des rares éléments mobiliers qui y ont été découverts, semble en revanche s'établir au plus tôt au haut Moyen Âge et se poursuivre jusqu'à la période contemporaine.

Ces « terres noires » recouvrent un anthroposol, plus ou moins bien conservé selon l'emplacement, matérialisé *a minima* par une anthropisation de surface du substrat limoneux. Dans ce substrat et, pour autant que nous ayons pu en juger, dans cet anthroposol, plusieurs structures fossoyées ont été creusées. On observe parmi elles un mur maçonné large de 0,8 m *a priori* antique, fortement récupéré et dont seule la fondation est conservée. Ce mur appartient sans doute à une construction assez importante au vu de ses mensurations.

Deux fossés parallèles, dont l'un de dimensions assez importantes et qui recoupe une fosse antérieure, semblent également attribuables à l'Antiquité, ou tout du moins à l'Antiquité tardive. Le fossé le plus conséquent livre en effet quelques éléments céramiques antiques à tardo-antiques (II^e-IV^e siècle) et semble perdurer jusqu'à la période mérovingienne. Deux éléments de forme récoltés dans son comblement supérieur semblent en effet alto-médiévaux et attestent, au-delà de la permanence du fossé jusqu'à cette date, une occupation de cette période à proximité immédiate de la parcelle diagnostiquée.



Pîtres, 19A rue de l'église : dégagement en plan des fondations d'un mur maçonné antique (P. Wech).

En résumé, les ouvertures réalisées complètent notre perception de la ville antique de *Petromantalum*, dans son extension et sa structuration. Nous nous situons ici probablement aux marges du secteur le plus densément urbanisé, dans une zone péri-urbaine sans doute ponctuellement réoccupée durant le haut Moyen Âge.

Pierre WECH
MADE

Le projet d'extension du golf de Léry-Pose, sur une surface de 98 400 m², concerne les parcelles de la commune de Pîtres, au lieu-dit « l'Île aux Bœufs », formant une enclave sur la rive gauche de la Seine. Les résultats du diagnostic sont singuliers et regroupés à l'extrémité ouest de l'emprise. Une concentration significative de foyers y a été observée. Elle est associée à de nombreux reliefs de consommation, dont témoigne notamment un volume conséquent de restes osseux de bovidés et d'ovicapridés. Si les deux types de vestiges semblent associés, ceux-ci semblent toutefois occuper deux espaces distincts au sein de ce secteur. Le phasage de ces aménagements au haut Moyen Âge,

voire au début du Moyen Âge classique, est étayé par de rares tessons et quelques objets métalliques. Ces aménagements ne s'accompagnent pas d'éléments suffisants pour supposer une occupation véritablement structurée et semblent plus refléter un type d'installation non pérenne, éventuellement cyclique, relevant peut-être de la halte ou du campement. L'absence de mobilier à vocation domestique semble venir confirmer cet état avec une très faible présence d'éléments céramiques. Le mobilier métallique est plus abondant et quelques pièces s'affranchissent du corpus généralement découvert dans des contextes d'occupation plus classique de la période. C'est le cas notamment de

plusieurs pièces servant à riveter les bordages de navires selon un mode de construction à clin, qui témoignent de la présence d'embarcation en usage ou démantelé sur ce potentiel ancien îlot de la Seine. Ces éléments accompagnés notamment de deux pointes de flèches et d'un couteau aux typologies potentiellement

exogènes interrogent sur la nature de la fréquentation de ces îlots de la Seine au haut Moyen Âge.

Marion HUET
MADE

Protohistoire

Antiquité, Moyen Âge

Cinq sondages mécaniques ont été réalisés en juillet 2017 sur les parcelles contiguës B 215, B 217 et B 220 (1 300 m²) au lieu-dit « La Rue des Moulins », objet d'un projet d'aménagement (maison peu fondée).

Le diagnostic a principalement mis au jour un four culinaire dont le comblement contenait les tessons d'un intéressant vaisselier mérovingien du VII^e siècle. Cet aménagement documente directement un habitat du premier Moyen Âge situé dans les marges orientales de la ville antique de Pîtres et dont l'identification et la localisation avaient été précédemment effleurées par les diagnostics de Dominique Prost (Inrap, 2010) et d'Anaïs Billaux (Made, 2011). Il est peut-être

Pîtres

23, rue des Moulins

Moderne

Contemporain

contemporain d'une partie des autres structures fossoyées découvertes dans la même parcelle mais dont la chronologie n'est pas ou que trop peu assurée. Le diagnostic a également révélé l'état de conservation de l'habitat figuré sur le plan parcellaire de 1834 : deux bâtiments ne sont plus perceptibles tandis que la maison ne garde pour principaux vestiges que la stratigraphie de ses intérieurs, enrichie des débris dispersés du vaisselier de ses occupants.

Gilles DESHAYES
MADE

Moyen Âge

Moderne

La société EPF Normandie effectue pour le compte de la SECOMILE l'aménagement de trois terrains situés au sud de Pont-Audemer, au 12, 14-14bis et 16 rue du Doult-Vitran.

Le diagnostic au n° 12 de cette rue s'est effectué sur une parcelle de 1 600 m², précédemment utilisée par l'association Emmaüs comme zone de stockage. Au début du XX^e siècle, la tannerie Jean Viel incluait cette parcelle.

À l'époque médiévale, ce secteur fait partie du faubourg Saint-Germain qui correspond à l'une des quatre paroisses de la ville. Le terrain diagnostiqué se trouve en dehors de la ville close médiévale.

L'opération a mis en évidence le remblaiement d'une zone humide à l'époque contemporaine, vraisemblablement pour établir l'assiette de l'usine de tannage. L'appartenance de la parcelle sondée à cette tannerie est confirmée par un plan de la ville de 1942 et par des vues aériennes de 1944 et 1966. Un mur de soubassement de ces anciennes installations a été retrouvé au centre du terrain. Il est réalisé en moellons de silex liés au mortier, avec une harpe en brique. Une série de remblais concentriques perçant les niveaux humides indique la présence d'une fosse dans la partie orientale de la parcelle.

Pont-Audemer

12-16 rue du Doult Vitran

Contemporain

La démolition des bâtiments de la tannerie date des années 1960 et a été effectuée en profondeur. Le terrain est non seulement recouvert, mais aussi grevé de poches de gravats. Un pilier et des dalles de béton appartiennent aux dernières affectations du terrain.

Au n° 16 de la rue, la parcelle d'une surface totale de 300 m², était précédemment occupée par un garage. Le terrain portait encore des constructions ; un atelier de réparation à l'est et un atelier de peinture à l'ouest. L'intervention s'est limitée à une petite ouverture dans l'espace intermédiaire.

Le diagnostic archéologique rend compte de l'évolution naturelle d'un terrain en zone humide avec des alternances d'inondation et d'exondation qui ont oxydé les particules ferriques contenues dans les sols et ont conduit à des dépôts de niveaux carbonatés.

La céramique des XI^e-XIII^e siècles est présente, en modeste proportion, dans ces formations humides entre 5,95 m et 6,40 m NgF. Une plommée qui ne peut être antérieure à la fin du XV^e-XVI^e siècle a également été retrouvée dans la partie supérieure de cette séquence. Aux époques médiévale et moderne, ce secteur fait partie du faubourg Saint-Germain qui correspond à l'une des quatre paroisses de la ville. Le terrain diagnostiqué se trouve en dehors de la ville

close médiévale. La canalisation du ruisseau du Doult-Vitran n'a lieu qu'en 1661 selon l'historien local Alfred Canel et son ancien cours traversait des prairies plus à l'ouest, en direction d'un chemin aboutissant à la porte occidentale de la ville appelée « porte des Ruelles ». Le secteur a connu un épisode de colluvionnement et les limons de plateau, dépourvus d'artefacts, ont surélevé le niveau du sol d'environ 0,45 m. La terre végétale de surface, remaniée contenait des tessons

de céramique et de grès du Beauvaisis des XVIII^e et XIX^e siècles.

Le nivellement du terrain, la dalle de béton du garage et les démolitions qui la recouvrent datent de l'époque contemporaine récente.

Paola CALDERONI
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Pont-Audemer

Ferme des Places

Contemporain

Vingt-quatre sondages mécaniques ont été réalisés en février et mars 2017 au lieu-dit « Ferme des Places », pour répondre à un projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire, sur une partie de son emprise (4,79 ha à sonder).

Le diagnostic a mis au jour une fosse dont le comblement pourrait indiquer la proximité d'un habitat du XVII^e siècle. Il est possible qu'il soit à l'origine de l'habitat de l'époque contemporaine attesté au lieu-dit « Le Doubs » (XIX^e / début XXI^e siècle), documenté par la maison et le bâtiment rural conservés dans l'emprise du projet, par le plan parcellaire de 1832 (pour partie

perçu dans les sondages), et par les vestiges inédits révélés devant la façade sud du dernier édifice (« terres noires » et rebuts du quotidien). L'essentiel des sondages a permis de prendre la mesure des phénomènes de colluvionnement qui touchèrent les pentes des Places et des Hautes Places, défrichées puis cultivées entre la fin du Moyen Âge et le courant de la seconde moitié du II^e millénaire.

Gilles DESHAYES
MADE

Moyen Âge

Moderne

Pont-Audemer

69 rue Jules Ferry : site Bataille

La société EPF Normandie effectue pour le compte de la SILOGE l'aménagement du site Bataille, un ancien espace industriel et commercial situé au sud de Pont-Audemer, à la limite de la commune de Saint-Germain-Village. Ce diagnostic concerne la partie sud de ce vaste terrain, à savoir une parcelle de 6 200 m² ouvrant sur la rue Jules Ferry. À l'époque médiévale, ce secteur fait partie du faubourg Saint-Germain qui correspond à l'une des quatre paroisses de la ville. Le terrain diagnostiqué se trouve en dehors de la ville close médiévale et longe une voie reliant l'église paroissiale Saint-Germain à la porte sud de l'enceinte urbaine (ancienne rue Saint-Germain et actuelle Jules Ferry).

Le diagnostic met en évidence une occupation structurée en front de rue, probablement, depuis le Moyen Âge et assurément, du XVI^e siècle au XIX^e siècle. La dernière utilisation du site a eu un impact destructeur sur les aménagements précédents et ce sont des vestiges souvent très lacunaires qui ont été mis au jour.

Au sud, le long de la rue Jules Ferry (ancienne rue Saint-Germain) les témoins d'une activité de forge qui pourrait dater de l'époque médiévale ont été repérés.

Un niveau de démolition contenant une monnaie du XVI^e siècle et du mobilier céramique du XI^e au XIII^e siècle apparaît à 0,65 m de profondeur. Il recouvre les vestiges d'une ou deux plaques foyères enchâssées dans un niveau de sol en graviers, très charbonneux, contenant des battitures mais aucun élément datant. À l'est des foyers, des silex forment deux alignements est-ouest évoquant des éboulis de solins.

D'autres traces d'activité de forge sont dispersées sur le site. Dans la moitié sud du terrain mais en s'éloignant de la rue, une fosse et un fossé, dépourvus de mobilier datant ont livré des battitures, des scories ou des culots de forge. Le fossé associé à deux autres situés au nord du terrain esquissent une trame parcellaire antérieure à l'établissement du cadastre napoléonien.

Deux fosses isolées ont livré des tessons du XIII^e-XIV^e siècle associés, pour l'une d'entre elles, à des fragments de parois en terre rubéfiée, très lisses. Des structures, non datées, occupent le centre et l'est du terrain, en particulier, deux fosses probablement d'extraction de limon et une dizaine de trous de poteaux dont deux contenaient des battitures de forge.

De nouveau en front de rue, mais vers le nord, dans une

zone très perturbée et polluée, des tessons médiévaux ont été retrouvés dans un remblai argileux autour de l'âtre d'une cheminée, à 0,90 m de profondeur. Dans le même secteur, à 0,70 m de profondeur, la base d'un mur non daté, en silex liés au mortier jaune est parallèle à l'axe de la rue.

Un habitat d'époque moderne matérialisé par un solin suivi sur 4,50 m de longueur, en silex et plot calcaire liés au mortier, a été repéré en retrait et perpendiculaire à la rue Jules Ferry, à environ 18 m vers l'est. En contact avec ces vestiges, un niveau de démolition a livré du mobilier du XVI^e siècle et le secteur est scellé au XVIII^e siècle. Il pourrait s'agir des traces de l'une des maisons signalées dans le procès-verbal d'arpentage de 1547.

Le reste de l'occupation correspond à un habitat contemporain situé en front de rue. Subsistent les soubassements en silex harpés en briques d'un mur parallèle à l'axe de la rue, ainsi qu'un seuil en calcaire, avec de part et d'autre, une amorce de sol carrelé à l'ouest et un pavage de silex à l'est. L'ensemble des structures ont été endommagées par les longrines et réservoirs en béton ainsi que les tranchées de réseaux hérités de l'entreprise Bataille qui occupait le site entre 1926 et 2008.

Paola CALDERONI
INRAP

Moyen Âge

Contemporain

Pont-Audemer

Rue des Tanneurs

La société EPF Normandie effectue pour le compte de la SILOGE l'aménagement d'un ancien espace de fabrication puis de stockage de matériaux de construction, le site Bataille, situé au sud de la ville de Pont-Audemer, à la limite de la commune de Saint-Germain-Village.

Le présent diagnostic concerne la partie nord de ce vaste terrain, à savoir une parcelle de 3 800 m² ouvrant sur la rue des Tanneurs.

À l'époque médiévale, ce secteur fait partie du faubourg Saint-Germain qui correspond à l'une des quatre paroisses de la ville. Le terrain diagnostiqué se trouve en dehors de la ville close médiévale et en retrait d'environ 30 m d'une voie reliant l'église paroissiale Saint-Germain à la porte sud de l'enceinte urbaine (ancienne rue Saint-Germain et actuelle Jules Ferry).

Le diagnostic a mis au jour, à l'ouest du site, un petit groupe de structures fossoyées, dont une au moins peut être attribuée à l'époque médiévale. Trois fosses ovales et quatre trous de poteaux sont réunis sur une surface de 24 m².

Les fosses présentent une partie circulaire qui s'étire en ovale. Pour deux d'entre elles, le diamètre de la partie circulaire est de 0,88 m et, la troisième a un diamètre plus important de 1,30 m. La hauteur d'apparition est estimée à 0,65 m et la profondeur atteint 1,10 m en ce qui concerne le spécimen fouillé. Aucune trace d'utilisation ou de conservation de matière organique

n'a été détectée. Treize petits tessons de céramique ont été recueillis. Ils situent le comblement au XIV^e siècle. Les trous de poteaux tracent un angle droit enfermant le groupe de fosses au nord-est. Trois ne sont matérialisés que par des silex gris enfoncés dans le sédiment, interprétés comme de possibles vestiges de calage. Les informations recueillies ne sont pas assez significatives pour assimiler ce groupe de structures aux vestiges d'une tannerie médiévale. D'ailleurs, les tanneries semblent plutôt s'être installées à l'ouest de la rue Jules Ferry de manière à profiter du ruisseau du Doult-Vitran.

Le reste de l'occupation correspond à un habitat contemporain. Il subsiste des soubassements de silex et de briques avec des angles en calcaire liés au mortier orange. Plusieurs de ces murs se superposent à un bâtiment rectangulaire figurant sur le cadastre de 1835. Quatre fosses environnent cet habitat. Deux d'entre elles, non datées, peuvent avoir fourni du limon pour la fabrication de torchis.

Enfin, des fosses-dépotoirs, témoins de la dernière activité exercée sur le site, mobilisent la partie orientale de la parcelle. La moitié sud du terrain, quant à elle, a subi une pollution aux hydrocarbures limitant les investigations dans ce secteur.

Paola CALDERONI
INRAP

Protohistoire

Contemporain

Quatremare

Rue du Coudray,
Les Forrières de Quatremare

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à Quatremare avait pour but de sonder la parcelle ZH 47p, située à 200 m au nord-ouest de l'église. Six tranchées ont été réalisées sur la parcelle de 9 554 m². Elles ont livré deux faits archéologiques mal conservés du fait d'un sous-solage important qui a impacté le terrain sur plus d'un mètre de profondeur.

La première structure, repérée à l'est des tranchées 1 et 2 est un chemin contemporain, figurant sur le cadastre dit « napoléonien », et abandonné entre 1947 et 1954. La seconde est un fossé traversant la parcelle d'est en ouest, conservé sur 30 cm de profondeur. Son

comblement a livré quelques fragments de céramique permettant de le rattacher à la période protohistorique, probablement à l'âge du Bronze. Les tranchées ont également livré du mobilier isolé comprenant tessons de poterie protohistorique et une hache polie. Une molette, utilisée sur ses quatre faces, découverte en surface des labours, et un grattoir également issu de cette US 1001 viennent compléter le corpus de mobilier découvert lors de cette opération.

Romain PANSIOT
MADE

Moyen Âge

Moderne

Reuilly

Église Saint-Christophe

Pour l'époque médiévale, peu de sources écrites mentionnent Reuilly, et encore moins l'église Saint-Christophe. Le texte le plus ancien encore conservé ou connu cite ce nom sous la forme *Roeillé* (*Cartulaire de la Trinité sur le Mont de Rouen*). En 1181, on l'écrit *Rullyacus* (Bulle du Pape Luce III) et *Réillié* en 1190 (Charte de l'Abbaye de la Noë). L'origine de ce toponyme fait peu débat. En effet, il provient vraisemblablement du nom d'homme *Regulus*, *Régilius* ou *Régulius* auquel est ajouté le suffixe *(i)acum*. Ce type de toponyme est certainement d'origine latine. Il est un indice d'ancienneté de l'implantation de Reuilly. On retrouve des communes dans d'autres régions françaises avec des noms de même origine toponymique tels que Reuilly (Indre) ou Rully (Saône-et-Loire)

Concernant les origines de la propriété de l'église Saint-Christophe à Reuilly, peu d'éléments tangibles sont à la disposition de l'historien. Bien souvent, il est rapporté que la présentation à la cure et les revenus de l'église de Reuilly appartenaient au chapitre de la Cathédrale d'Évreux. Ce fait est établi au XIII^e siècle, car il apparaît dans le premier Pouillé du diocèse d'Évreux en 1224. Pourtant une bulle du Pape Luce III en 1181 confirme la possession de l'église de Reuilly à l'Abbaye de La Croix-Saint-Leufroy. Ces différents textes peuvent être le témoin d'un des nombreux conflits qui pouvaient opposer des établissements religieux sur la possession de terres, de revenus ou d'édifices cultuels.

Toutes ces sources, intéressantes pour l'histoire du village, apportent quelques éléments sur l'église Saint-Christophe en tant qu'institution religieuse. Néanmoins, ces textes n'apportent aucun élément sur l'église en tant que bâtiment. L'archéologie du bâti est la discipline qui peut apporter le plus de lumière sur les origines



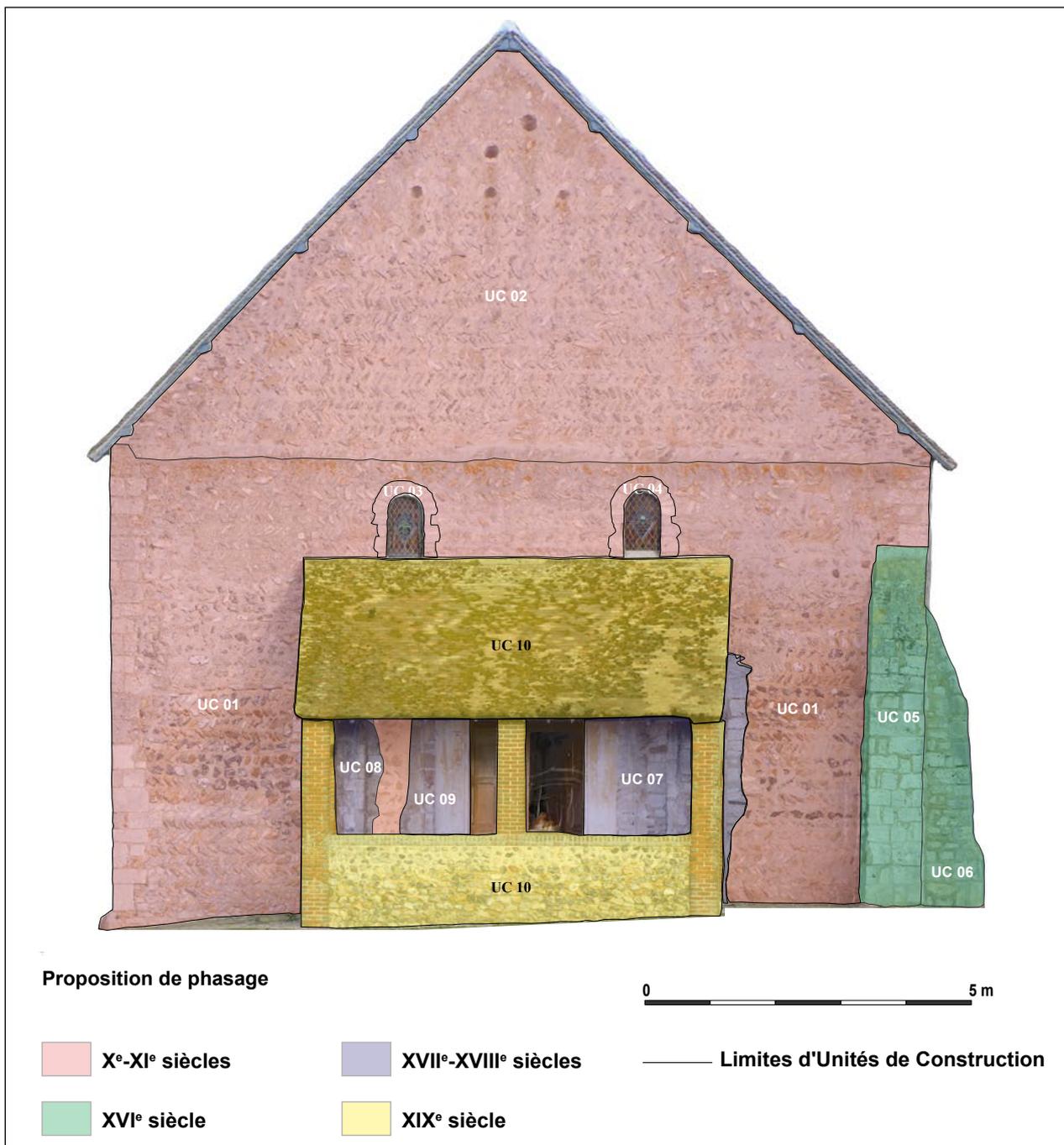
Reuilly, Église Saint-Christophe : vue générale (N. Wasylszyn).

de cette église et sur les différentes évolutions qu'elle a subies depuis près ou plus de 1 000 ans. En effet, elle fait partie d'un corpus de 98 églises de l'Eure et de la Seine-Maritime dont les parties les plus anciennes pourraient remonter à la charnière des X^e et XI^e siècles.

Description archéologique et architecturale

Plan de l'édifice

La nef est rectangulaire. Elle est prolongée par un chœur rectangulaire, peu profond et plus étroit. Il se termine par un chevet plat. Les dimensions extérieures de la nef sont de 16,15 m (mur nord) par 12,88 m (mur ouest). Celles du chœur sont de 7,58 m (mur nord) par 8,60 m (mur est). L'édifice a une orientation est/ouest, classique pour une église.



Reuilly, Église Saint-Christophe : façade ouest de la nef (N. Wasylyszyn).

Matériaux et techniques de construction

L'ensemble des murs sont en très grande partie appareillés en plaquettes de calcaire coquillé silicifié local disposées en *opus spicatum*. Ce type de calcaire très fortement chargé en fossiles de coquillages et de colorations très diverses : blanc, gris clair, jaune ou rouille, se retrouve partout sur le plateau de Madrie. Cette pierre semble avoir été très utilisée pendant tout le Moyen Âge. Les chaînages d'angles de l'édifice et les encadrements d'ouvertures sont en pierres de taille calcaires de type craie pouvant provenir de la vallée d'Eure ou de la vallée de la Seine. Les murs de cette église ont une épaisseur variant de 1 à 1,10 m. Le liant utilisé est du mortier de chaux mélangé avec du sable chargé de résidus de grave.

Les maçonneries de cette église ont été fort peu remaniées puisque l'ensemble de l'édifice comporte les mêmes matériaux et la même mise en œuvre. On note toutefois que les parties hautes des murs sont un peu masquées par un enduit qui rend la lisibilité un peu plus difficile que sur les parties basses. Quelques reprises sont néanmoins visibles autour des deux baies gothiques repercées au XVI^e siècle sur les murs sud de la nef et du chœur ainsi qu'à l'emplacement des anciennes fenêtres romanes de la nef qui ont été rebouchées à une date indéterminée. D'autres remaniements de maçonneries sont également visibles sur le mur sud de la nef à l'emplacement d'une ancienne porte. Cette église ne comportait à l'origine aucun contrefort. Néanmoins, pour consolider l'angle sud-ouest de la nef,

deux contreforts ont été construits. Ce dispositif a pu être installé lors de la reconstruction de la charpente et l'édification du clocher au XVI^e siècle.

Analyse architecturale

La nef

Le pignon occidental de la nef est percé d'une porte en arc surbaissé aménagée entre le XVII^e et le XVIII^e siècle. Deux fenêtres en arc de plein cintre formé de claveaux fins sont situées au-dessus de cette porte au 2/3 du mur. Ces ouvertures sont contemporaines de la maçonnerie. On remarque également au sommet du pignon cinq petites ouvertures circulaires encadrées par des pierres calcaires blanches. Nous n'avons pas d'explication la fonction de celles-ci. Néanmoins, on retrouve ce dispositif, parfois sous une forme triangulaire sur d'autres édifices romans précoces tels que l'église Saint-Martin-de-la-Lieue (Calvados) ou le bâtiment des chanoines à Sées (Orne). On peut se demander si ces ouvertures n'étaient pas prévues pour une aération de la charpente. Ce mur a été raidi par un contrefort à l'angle sud-ouest de l'édifice certainement à la charnière des XV^e et XVI^e siècles.

Le mur nord de la nef est percé de 3 baies étroites en arc de plein cintre formé de claveaux fins. Ces ouvertures sont encadrées sur les côtés de blocs calcaires de type pierre vallée de Seine et n'ont pas de blocs de taille en appui à la base. Deux d'entre elles ont été rebouchées. Ces baies sont contemporaines de la maçonnerie. Une fenêtre basse en arc de plein cintre est située sur la partie orientale de ce mur, celle-ci peut être attribuée à une phase postérieure à la première époque de construction de l'édifice. En effet, les claveaux qui soulignent la partie supérieure de cette baie sont plus larges et plus irréguliers que les ouvertures hautes.

Le mur sud de la nef est construit en majeure partie en calcaire coquillé, on note néanmoins par endroit l'utilisation de calcaire de type vallée de Seine ou de silex. Cette maçonnerie a été raidi par un contrefort à l'angle sud-ouest de l'édifice certainement à la charnière des XV^e et XVI^e siècles. Cette façade de la nef était également percée de baies hautes identiques à celles de la façade nord. Celles-ci ont été rebouchées à une date indéterminée et leurs traces sont difficilement perceptibles. Ces fenêtres ont peut-être pu être supprimées lors du percement des baies gothiques et de la réfection de la charpente et du clocher après la guerre de Cent Ans à la charnière des XV^e et XVI^e siècles. Ce mur a été percée par une fenêtre basse en arc de plein cintre dans sa partie occidentale, celle-ci peut être attribuée à une phase postérieure à la première époque de construction de l'édifice. En effet, les claveaux qui soulignent la partie supérieure de cette baie sont plus larges et plus irréguliers que les ouvertures hautes. À l'est de cette ouverture, on remarque l'existence d'une porte qui fut rebouchée. Dans la partie orientale du mur sud de la nef, une baie gothique tardive a été percée vers la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle. Ce mur a été repris à plusieurs endroits.

Le chœur

Le mur nord du chœur est percé d'une seule fenêtre en arc de plein cintre formé de claveaux fins. Cette ouverture est encadrée sur les côtés de blocs calcaires et n'a pas de pierres de taille en appui à la base. Elle est contemporaine de la maçonnerie. Elle est plus large que les baies de la nef.

Le mur oriental du chœur est percé d'une baie en arc de plein cintre rebouchée lors de l'installation du Maître-Autel installé aux XVII^e-XVIII^e siècles. Elle est plus large que les baies de la nef et du chœur.

Le mur sud du chœur a été repercé d'une baie gothique tardive vers la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle. Le chœur a été flanqué au sud d'une sacristie au XVII^e ou au XVIII^e siècle. En effet, cet édicule a recoupé en partie la fenêtre percée au XVI^e siècle sur la façade sud du chœur.

Prélèvements de charbons de bois et datation au radiocarbone des maçonneries

L'un des enjeux archéologiques majeur est de dater au radiocarbone les parties les plus anciennes de cet édifice, comme cela a été fait sur les églises de Pierre Ronde (commune du Mesnil-en-Ouche, canton de Bernay), de Calleville (Canton de Brionne), de Condé-sur-Risle (Canton de Pont-Audemer) et de Fontaine-la-Soret (nouvelle commune de Nassandres-sur-Risle, canton de Brionne). Le 22 mai 2017, des prélèvements de charbon de bois ont été effectués dans les mortiers extérieurs de la phase la plus ancienne des murs du chœur et de la nef. Ils proviennent des parties basses de l'édifice où les mortiers d'origine sont accessibles. En effet, les parties hautes sont encore enduites d'un mortier dont la datation est trop incertaine et qui est certainement postérieur à la phase de construction la plus ancienne.

Sur 9 échantillons envoyés pour datation au radiocarbone au laboratoire CNRS de Lyon, 8 ont pu être datés. Ils proviennent des murs de 5 des 6 façades de l'édifice.

Voici le détail des résultats :

L'échantillon 1 (mur est du chœur) serait daté entre 770 et 902 à 84,4 % et entre 919 et 963 à 11 %

L'échantillon 3 (mur est du chœur) serait daté entre 779 et 869 à 1,2 % et entre 879 et 1013 à 94,2 %.

L'échantillon 4 (mur nord du chœur) serait daté entre 775 et 969 à 95,4 %.

L'échantillon 6 (mur nord du chœur) serait daté entre 770 et 902 à 84,4 % et entre 919 et 963 à 11 %.

L'échantillon 7 (mur nord de la nef) serait daté entre 777 et 792 à 4,3 %, entre 803 et 844 à 8 % et entre 857 et 986 à 83 %.

L'échantillon 8 (mur nord de la nef) serait daté entre 779 et 789 à 1,2 %, entre 803 et 844 à 8% et entre 869 et 1013 à 94,2 %.

L'échantillon 11 (mur ouest de la nef) serait daté entre 778 et 790 à 1,7 %, entre 809 et 815 à 0,5 %, entre 826 et 841 à 1,4 % et entre 863 et 995 à 91,8 %.

L'échantillon 13 (mur sud du chœur) serait daté entre 664 et 770 à 95,4 %.

Dans l'ensemble les résultats semblent cohérents hormis l'échantillon 13 où la datation proposée se situe entre le VII^e et le VIII^e siècle et l'échantillon 1 où la datation proposée varie entre la fin du VIII^e et le tout début du IX^e siècle. Les autres échantillons proposent une datation se situant entre 857 et 1013. Pour le moment, il est possible d'affirmer que les parties les plus anciennes de cette église ont été construites au plus tard dans les premières années de l'an Mil et ne sont pas antérieures au milieu du IX^e siècle.

Interprétation des différentes phases et de la chronologie

Cet édifice cultuel est certainement l'une des églises romanes précoces les plus intéressantes et l'une des moins remaniées de Normandie. En effet, elle est archéologiquement complète et hormis la charpente refaite au début du XVI^e siècle, ainsi que deux fenêtres gothiques percées dans le mur sud à la charnière du XV^e et du XVI^e siècle, le reste appartient à la première phase de construction. Tous ces éléments permettent d'émettre l'hypothèse que les parties les plus anciennes de cet édifice remontent aux alentours de l'an Mil.

Certains indices permettent de rattacher l'église Saint-Christophe de Reuilly au corpus des églises préromanes et romanes précoces : l'appareillage en *opus spicatum*, l'utilisation de matériaux locaux ramassés ou extraits dans un environnement relativement proche, l'absence de contreforts pour la première phase de l'édifice, les baies en arc de plein cintre surmontées de claveaux fins réguliers et sans pierre d'appui à la base. Ces quatre éléments servent aujourd'hui d'indices de datation en terme d'archéologie du bâti car leur présence conjointe a été validée comme datant de la charnière de l'an Mil (Wasylyszyn 2015).

Les différentes phases de construction et de remaniements proposés

Phase I : la quasi-totalité des maçonneries de l'édifice (857-1013).

Phase II : peintures sur le revers des pignons occidental et oriental de la nef (XIII^e-XIV^e siècles).

Phase III : baies du mur sud de la nef dans sa partie orientale et du mur sud du chœur. Les deux contreforts situés à l'angle sud-ouest de la nef. Charpente et couverture de l'édifice (XVI^e siècle).

Phase IV : sacristie. Obturation de la baie sur le mur oriental du chœur pour l'installation de l'autel majeur avec son retable (XVII^e-XVIII^e siècles).

Phase V : construction de l'avant porche devant la porte occidentale de l'église. Reprise du plafond de la nef (XIX^e siècle).

Phase VI : enduit en ciment intérieur de l'église (XX^e siècle).

L'église Saint-Christophe de Reuilly est un exemple remarquable de l'architecture romane précoce car cet édifice a subi très peu de remaniements. En effet, l'ensemble des murs sont de construction analogue. Les maçonneries ne sont raidies par aucun contrefort. Les baies les plus anciennes sont assez ressemblantes à celles de l'église Saint-Martin à Condé-sur-Risle (datée par radiocarbone entre 940 et 1020).

Les résultats des datations pratiquées sur cet édifice approchent ceux obtenus sur d'autres édifices eurois à savoir, les églises de Pierre Ronde (944-1024), Calleville (940, 1020) Condé-sur-Risle (940-1020) et Fontaine-la-Soret (950-1020). Il est même possible que ce bâtiment soit plus ancien (857-1013).

Nicolas WASYLYSZYN

UDAP de l'Eure

CRAHAM, UMR 6273 CNRS / Université de

Caen-Normandie

Bibliographie

Wasylyszyn Nicolas, 2015 - Aux origines de l'architecture romane (950-1050). In, POULAIN France (dir.), *Les églises de l'Eure à l'épreuve du temps*. Avrilly : Les étoiles du Patrimoine, p. 21-25.

Haut-Empire

Saint-Étienne-du-Vauvray

Le Val, rues de la Ceriseraie
et des Renardières

Le diagnostic a porté sur une surface de 18 400 m², à l'ouest de l'agglomération actuelle de Saint-Étienne-du-Vauvray, en vue de la construction de lotissements. Cette opération fait suite à celle réalisée par l'Inrap dans la parcelle adjacente (Breton 2006). Elle avait permis la découverte d'une vaste fosse protohistorique polylobée (fosse d'extraction puis dépotoir ?) dont la céramique a été attribuée au Bronze final II-IIIb / Hallstatt C. Une deuxième fosse aux dimensions plus restreintes avait livré des nodules de terre cuite, des fragments de tuile, des résidus ferreux, des charbons



Saint-Étienne-du-Vauvray, Le Val, rues de la Ceriseraie et des Renardières : cavée comblée avec du mobilier du Haut-Empire (C. M. Renard).

avec un mobilier céramique conséquent, du II^e siècle de notre ère. À l'issue de l'opération, la présence d'une occupation de cette période dans un environnement proche était supposée. C'est à cette même conclusion que l'opération de 2017 a abouti.

Une dépression naturelle, comblée avec du mobilier daté entre le II^e et le III^e siècle a été mise au jour. Elle s'accompagne d'une fosse comprenant de la céramique

de la même période. Les autres structures, non datées, se composent de fosses de plantation probablement contemporaines, de quelques trous de poteaux et petites fosses, de possibles structures de drainage et d'un fossé.

Caroline M. RENARD
MADE

Contemporain

Saint-Grégoire-du-Vièvre Place Monseigneur Féron

À l'occasion du raccordement au réseau d'eau pluviale, trois petits sondages ponctuels ont été réalisés dans le cimetière et au pied de l'église Saint Grégoire dans la commune de Saint-Grégoire-du-Vièvre. Deux des sondages livrent à 50 cm de profondeur des ossements d'immatures sous des remblais récents. Le cimetière a

été rapatrié autour de l'église au milieu du XX^e siècle après rehaussement et terrassement.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

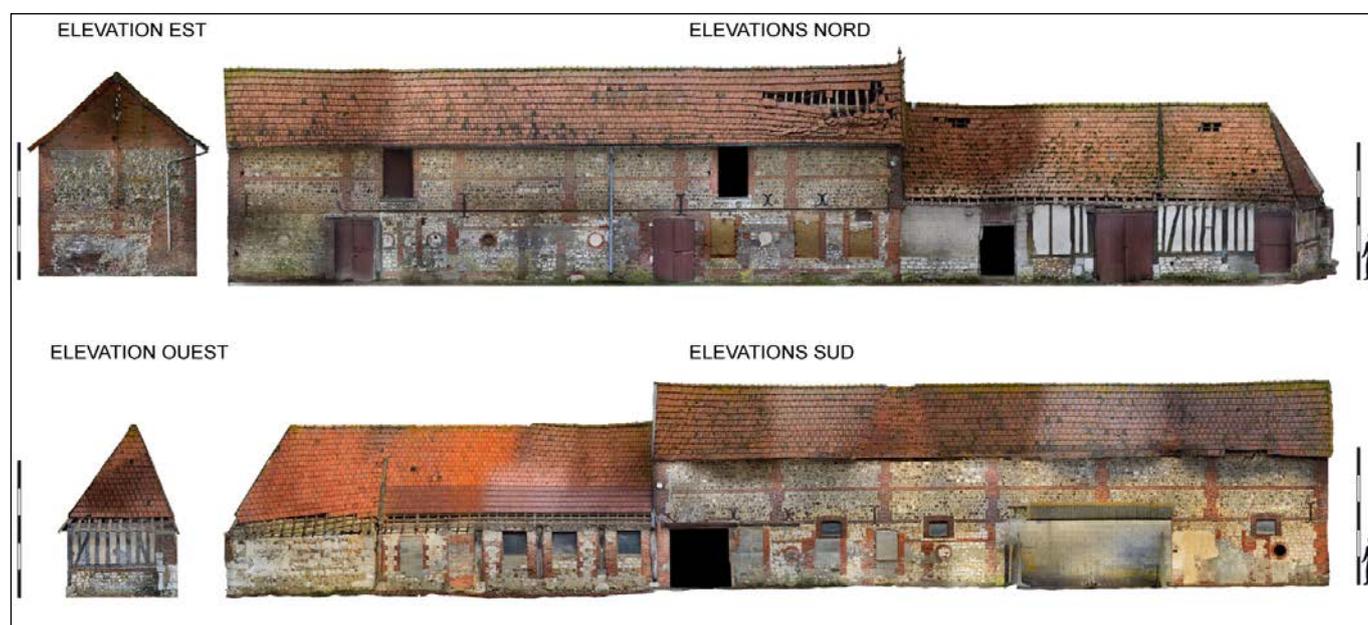
Moyen Âge

Moderne

Terres-de-Bord

Montaure : 25 rue de la Résistance

Contemporain



Terres-de-Bord, Montaure, 25 rue de la Résistance : élévations du grand édifice avant démolition, en janvier 2017 (G. Deshayes, C. Colliou et D. Helleboid).

Le projet de construction d'un vaste hangar agricole dans l'actuelle ferme d'Écrosville également désignée comme « Ferme du Plessis », sur l'ancienne commune de Montaure, incluait la démolition d'un long édifice agricole, composite, dont les origines semblaient remonter à l'époque moderne. Tout

comme les autres bâtiments qui ceinturaient la cour de ferme, cette imposante construction était figurée symboliquement, sur un plan terrier daté de 1742. Le diagnostic réalisé en janvier 2017 comportait deux volets : une étude du bâti, réalisée notamment avec les relevés photogrammétriques des façades extérieures

(modélisation : Christophe Colliou et Dimitri Helleboid, CRAHN) et deux sondages mécaniques pratiqués dans l'emprise du futur hangar.

Si l'étude du bâti a permis d'approcher le phasage des élévations depuis l'époque moderne, le sondage implanté en travers de la plus ancienne partie de l'édifice a révélé ses origines médiévales (XIII^e-XV^e siècles). La nature argileuse du terrain, propre à la

production de terres cuites, a par ailleurs été révélée par le second sondage, rappelant la présence des Boutry, famille de potiers installée dans cette ferme au XIX^e siècle, producteurs, entre autres de grands pots horticoles estampés de leur patronyme.

Gilles DESHAYES
MADE

Indéterminé

Le Vaudreuil La Morte Eure

Les objectifs d'une commission revitalisée de l'archéologie subaquatique (CDA27) du Comité départemental (Codep27) de la Fédération Française des Études et des Sports Sous-Marins (FFESSM) pour l'année 2017 étaient de former une équipe qualifiée pour effectuer une prospection primaire, par observation visuelle et mesures bathymétriques rudimentaires.

Le bras de l'Eure connue sous le nom de La Morte Eure délimite « l'Isle d'Homme » au nord et à l'est, dans la ville du Vaudreuil. Ce plan d'eau était ciblé pour la prospection autant pour sa renommée historique que pour le manque d'investigation archéologique dans l'île. Les travaux de Nicolas Roudié (Inrap) ont confirmé la présence d'un château médiéval.

La sécurité relative offerte par ce canal de l'Eure a été le facteur décisif en faveur de ce plan d'opération. Cette démarche a demandé la mise au point du matériel nécessaire à l'exécution d'une telle entreprise. La formation des personnes impliquées a été réalisée sous les auspices de la Commission nationale d'archéologie subaquatique (CNA) de la FFESSM et de son brevet fédéral Plongeur en archéologie Premier degré (PA1°). Ce programme a été achevé à la fin du mois de juin. Un Certificat d'Aptitude Hyperbare délivré par l'Institut national des plongeurs professionnels à plusieurs membres du groupe et l'autorisation du ministère de culture permettaient le démarrage des opérations au début du mois de juillet.

Cette même période a vu la création et la mise en place de tests d'une plate-forme flottante qui permettrait de déployer une combinaison commerciale GPS/Sondeur, avec capacité d'imagerie latérale, afin de collecter des données qui nous aideraient à définir le parcours de la Morte Eure et à comparer les variations de profondeur et de dureté des fonds de la rivière. La faible profondeur et une étroitesse de ce plan d'eau rendent l'utilisation d'une embarcation plus importante impossible.

Les premières incursions ont été réalisées par des plongeurs équipés de palmes, masques et tubas, avec des appareils appropriés et soutenus par des flotteurs conçus pour la descente de telles rivières. Les observations qui en ont résulté ont permis d'identifier les problématiques.

À la fin de l'opération, nous avons pu effectuer un sondage préliminaire de l'ensemble de la « Morte Eure ». Au total, 17 hauts fonds de moins de 5 cm étaient identifiés, chacun doté d'un couvert de gros graviers sur une base d'argile bien compacte. On a observé qu'une grande partie de cette couverture était constituée de silex qui semblent avoir été exposés à des températures relativement élevées.

La profondeur des intervalles entre ces hauts fonds était d'une moyenne de 1,5 m.

La profondeur la plus importante (plus de 2 m) était observée en relation avec un aménagement symétrique des deux bords et a pour résultat la formation d'un bassin aussi large dans le contexte de ce plan d'eau.

Ce site sera, si possible, la cible des investigations archéologiques par cette commission, en conjonction avec les efforts de cartographie par bathymétrie de cette branche de l'Eure.

Joseph VAUTOUR
Commission Archéologie du Comité Départemental
de la Fédération Française des Études et des Sports
Sous Marins

avec la collab. de G. BECHARD, S. BECHARD,
P. BRILLAULT, K. CARDINAL, A. CHAUDUN, D.
DEPORGE, L. FARIN, A. HANOY et P. VAUTOUR

Moyen Âge

Moderne

Le Vaudreuil Carré Saint-Cyr

Localisée au centre du village, à l'emplacement de l'ancien clos paroissial autour de l'église Saint-Cyr du Vaudreuil, les parcelles diagnostiquées ont permis de confirmer la présence de l'ancien cimetière. Dix-huit fosses sépulcrales, orientées ouest/est, ont été découvertes dont huit contenaient des ossements humains en connexion. Les individus étaient tous déposés sur le dos et inhumés probablement dans des cercueils et/ou coffrages en bois, mode d'inhumation

classique pour les périodes médiévales et modernes. La présence de tombes à la fois d'adultes et d'immaturs d'âges différents (périnatal et enfant) indique que nous sommes vraisemblablement dans un cimetière de type paroissial. Aucun mobilier funéraire permettant d'affiner la datation n'a été découvert.

Raphaëlle LEFEBVRE
INRAP

Protohistoire

Antiquité

Le Vaudreuil Rue Sainte Marguerite

Moderne

Un projet de construction d'un EPHAD par la société immobilière DOMUSVI, susceptible d'endommager des éléments du patrimoine sur la parcelle ZK-293 a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 7 045 m².

Les deux tranchées réalisées ont révélé deux principaux éléments d'occupation. Le premier correspond à un indice de la Tène D2/époque augustéenne représenté par une fosse. Le second se réfère au XIV^e-XV^e siècles

et se rapporte également à une fosse. Plusieurs autres indices non datés complètent ces découvertes. Il s'agit de fosses aux remplissages très proches de la structure attribuée aux XIV^e-XV^e siècles. Par analogie celles-ci pourraient appartenir à la même époque.

Caroline RICHE
INRAP

Néolithique

Âge du Bronze

Le Vaudreuil Rues Sainte Marguerite, Bernard Chedeville et des Forrières

Âge du Fer

Un projet de construction d'un lotissement par la société du Groupe Bertin immobilier a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 45 121 m². Plusieurs résultats non négligeables caractérisent ce diagnostic.

L'étude géomorphologique a mis en évidence la présence d'un lit fluvial du Tardiglaciaire, comblé depuis et pour partie recreusé par un petit chenal observé dans la partie sud-ouest de l'emprise. Il daterait soit du Tardiglaciaire, soit de la première moitié de l'Holocène. Il resterait toutefois à mieux préciser l'environnement alluvial dans lequel ce petit chenal s'inscrit.

La confrontation entre les données géomorphologiques, géologiques et archéologiques montre qu'une partie des vestiges, notamment protohistoriques, a bénéficié d'apport de limon de débordements qui les ont scellés. Il a aussi été observé des phases d'érosion qui ont en partie tronqué deux unités stratigraphiques au sein desquelles ont été observés des vestiges mobiliers erratiques (céramiques, lithiques et faune). Signalons

aussi que les structures implantées à proximité de l'enclos Hallstatt-Tène ancienne et dans le secteur du petit chenal peuvent être pour partie inondées par des remontées hydriques.

Sur le plan strictement archéologique, le principal indice de site identifié est un fossé d'enclos daté du Hallstatt final-La Tène ancienne. Le mobilier céramique associé est assez bien conservé. La découverte de vestiges de faune, peu documentés pour cette période en Normandie orientale, est à souligner. D'autres ensembles protohistoriques témoignent de la présence d'une occupation. Ils correspondent à des fosses et/ou des trous de poteaux diversement isolés. La majorité d'entre eux est attribuable à la Protohistoire sans plus de précision, d'autres encore mais beaucoup plus rares, se rapportent à La Tène au sens large. Ces structures sont à la fois dans la partie interne et externe de l'enclos Hallstatt-Tène ancienne. Dans ce lot, on ne peut totalement exclure que certaines puissent appartenir à l'occupation du Hallstatt final-La Tène ancienne mais

sans pouvoir le valider pour le moment. Plusieurs vestiges mobiliers ponctuellement découverts au cours du décapage sont datés du Néolithique final-Bronze ancien. Ils sont dispersés sur l'emprise, sans structure en creux associée. Cette occupation a certainement été largement impactée par l'érosion et il n'en resterait que peu de témoignages. Plusieurs autres indices non

datés complètent les découvertes. Ils correspondent à des fosses et des fossés de parcellaire dont certains pourraient appartenir à l'occupation protohistorique (Hallstatt ou Tène ?).

Caroline RICHE
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Verneuil d'Avre et d'Iton

Abbaye Saint-Nicolas

Contemporain

Deux sondages mécaniques ont été réalisés en juillet 2017 au cœur et à proximité immédiate des vestiges de la Porte d'Armentières, dans l'enceinte de l'ancienne abbaye Saint-Nicolas de Verneuil. Ils s'inscrivent dans le cadre d'un projet de consolidation et de valorisation qui devrait permettre le franchissement du fossé de la ville par une passerelle et l'accès au monastère. Les vestiges maçonnés et sédimentaires enrichissent la documentation historique et archéologique de cette tour-porte de l'enceinte urbaine médiévale. Comparable aux portes du château de Château-sur-Epte (Eure), cette entrée monumentale fut érigée entre la fin du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle avant d'être pavée de dalles de grès. Sa construction et celle des courtines eurent recours à la technique du « mur armé », bien documentée dans l'architecture militaire normande entre le XII^e et le XIV^e siècle, employée, notamment et de manière très similaire, dans le château de Breteuil (Eure), à 10 km au nord de Verneuil. La Porte fut vraisemblablement remblayée lors des travaux

de fortification des dernières guerres de Religion (grand fossé extérieur, de même profil qu'au château d'Harcourt, dans l'Eure), puis murée et annexée au couvent de bénédictines implanté en 1627 en arrière des remparts de la ville. Les terrassements associés à l'implantation de cette fondation religieuse pourraient expliquer la présence de volumineux déblais déversés contre cette même enceinte, participant du relatif état d'abandon de la Porte entre le XVII^e et le XIX^e siècle. C'est à la fin de ce dernier siècle qu'elle fut partiellement vidée de ces déblais et explorée jusqu'à la base de ses fondations. La cavité accueillit un remarquable dépotoir domestique, témoin précieux de la culture matérielle des religieuses à la Belle Époque (céramique, verrerie et vaisselle métallique, illustrant la cuisine, la conservation, l'hygiène, la prière et le jardinage).

Gilles DESHAYES
MADE

Moyen Âge

Moderne

Vernon

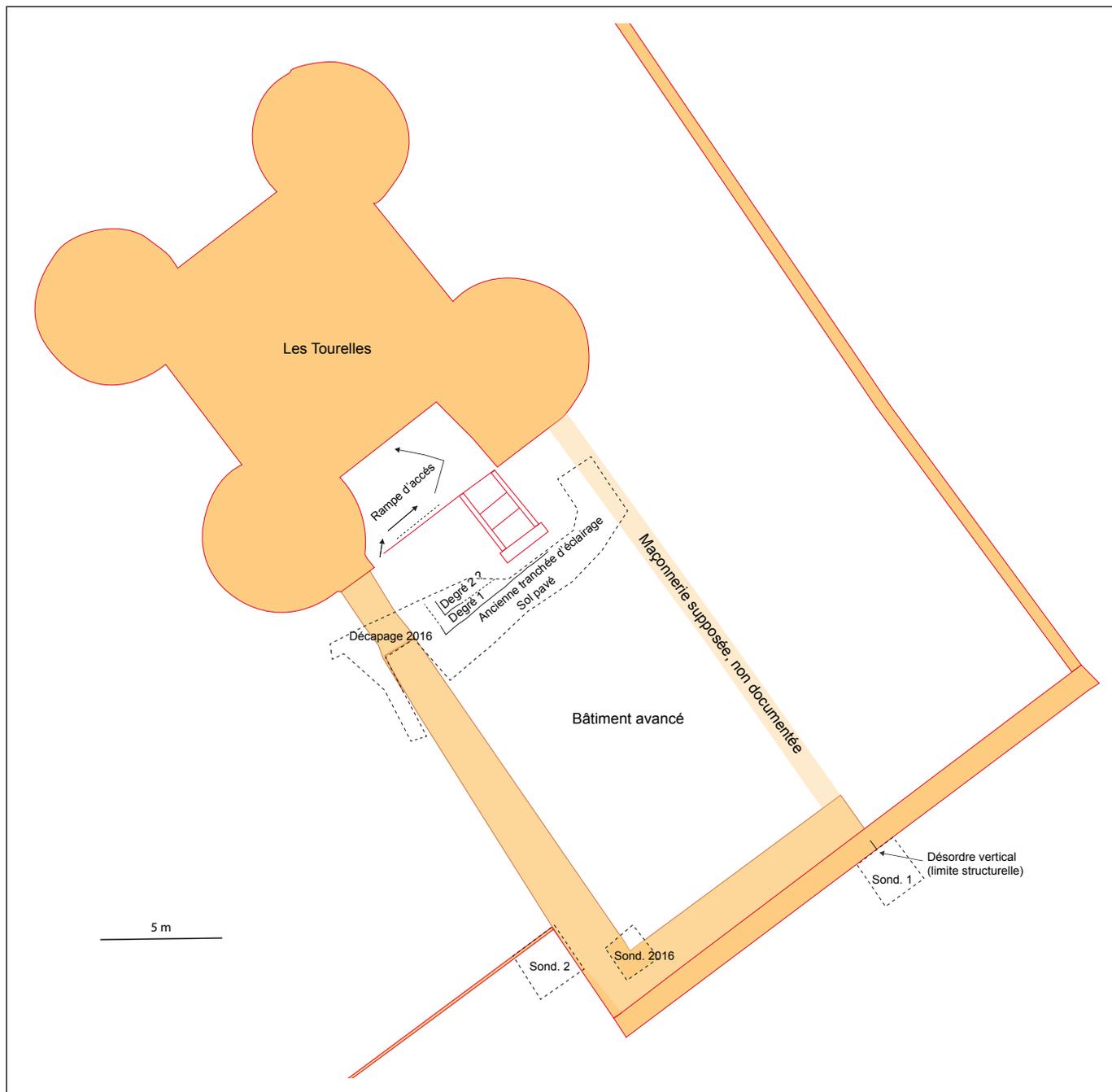
Quai de Seine, Les Tourelles

La réalisation d'une opération de dégagement, nettoyage puis de restauration des maçonneries des quais sur la rive droite de la Seine, au droit des Tourelles à Vernonnet, par l'association CHAM et à l'initiative de la Ville de Vernon, a fourni des informations inattendues sur ce vestige et ses relations avec le fleuve.

Afin de documenter de façon plus satisfaisante les maçonneries en cours de restauration, deux sondages mécaniques ont été pratiqués. Les objectifs étaient de vérifier si la Seine pouvait atteindre anciennement le mur de l'ouvrage avancé des Tourelles le plus proche du fleuve, d'évaluer l'homogénéité ou l'hétérogénéité des parties enterrées des maçonneries, de documenter la sédimentation récente en rive nord du lit mineur au droit de l'ouvrage militaire des Tourelles.

Le premier sondage, au pied du « mur de quai » dans sa partie est a cherché à atteindre la nappe de la Seine. Il a été implanté au droit d'une anomalie de maçonnerie

semblant correspondre à la limite entre deux phases de travaux distinctes. À cet emplacement se trouvent deux signes gravés : au niveau du sol actuel, l'inscription « -XVI » est très lisible. Juste au-dessus, une seconde gravure évoque la moitié gauche d'un « X » précédé d'un « tiret ». Les deux lettres « X » sont strictement à l'aplomb l'une de l'autre. Suite au dégagement de six assises en moellons calcaires de bonne qualité (pierre de Vernon), de nouvelles gravures ont été mises au jour : un « XV » buché mais clairement lisible, un « XIV » peu lisible car situé sur un joint, un « XIII » incomplet. Chaque chiffre est précédé d'un tiret et séparé verticalement du suivant par un tiret intermédiaire. Cet ensemble évoque clairement une échelle de relevé des crues, en usage avant la (re-)construction de la partie la plus orientale du mur de quai, comme le montre le probable « XVII » supérieure amputé. La partie basse de la maçonnerie est construite avec un fruit important,



Vernon, Quai de Seine, Les Tourelles, fig. 1 : plan annoté d'implantation des interventions et des éléments structurant l'espace des Tourelles (P. Fajon).

de l'ordre de 30 cm/m. Les sédiments jouxtant sa base sont constituées de plusieurs couches de remblais attribuables aux XIX^e et XX^e siècles. Un niveau de sables argileux gris et vaseux apparaît à 1,60 m de profondeur. Il témoigne de la présence régulière de la nappe à ce niveau. Ceci est confirmé par un liseré brun induré sur le mur à ce même niveau (environ 12,73 m NgF). La Seine battait donc sans doute le pied de ce mur.

Le second sondage est implanté à l'angle de la partie la plus à l'ouest du mur de quai, au contact du mur orienté nord/sud de l'ouvrage avancé des Tourelles. L'objectif était de documenter le rapport chronologique et technique entre la prolongation du quai en retrait vers l'ouest et la partie avancée vers le sud du « château des Tourelles » (partie que Jean Mesqui nomme

« enceinte sud » en supposant qu'il ne s'agissait pas réellement d'un bâtiment). Cette prolongation du quai peut correspondre à la construction d'un bâtiment pour la minoterie Planter, attestée en 1765 et dont plusieurs phases de travaux sont documentées par les archives. Le sondage a dégagé la partie basse du mur ouest du corps avancé des Tourelles, qui présente ici le même fruit significatif que pour le mur sud. Une intervention de reprise de maçonnerie conduite avant notre arrivée sur site avait déjà perturbé le secteur rendant la lecture délicate. Le mur de quai, qui correspond en fait à l'assise de la minoterie, semble ancré dans le mur du corps avancé par une reprise en sous-cœuvre ancienne afin de positionner une série de blocs très massifs en calcaire vacuolaire au contact de la partie fourrée de la



Vernon, Quai de Seine, Les Tourelles, fig. 2 : Photogrammétrie du mur de quai faisant partie de l'enceinte sud des Tourelles (N. Wasylyszyn).

maçonnerie nord/sud. Ce type de bloc a d'ailleurs été également observé plus à l'ouest lors des travaux de reprise du mur par le CHAM. Le sondage s'est arrêté à une profondeur d'environ 1 m sur un niveau sablo-limoneux brun-beige contenant de nombreux petits fragments d'ardoises pouvant être liés à une phase de chantier durant la période moderne, mais aucun niveau humide ou lié à la présence de la nappe de la Seine n'a été rencontré.

En 2016, les travaux de mise en lumière des Tourelles, avaient déjà occasionné la découverte de vestiges maçonnés significatifs dans la partie dite « enceinte sud des Tourelles » construite entre 1377 et 1439 selon les sources écrites. La pose de réseaux électriques tout autour des tourelles ainsi que vers un mat implanté à l'angle sud-ouest du corps avancé a mis au jour la maçonnerie ouest de cet ensemble ainsi que quelques éléments internes : degrés, pavages, angle interne de l'angle de mur sud-ouest (fig. 2). Rien ne permet donc de dire si le « corps avancé » au sud des tourelles a jamais été couvert ou s'il s'agissait d'une simple cour fermée et reliée au Vieux Pont par un passage latéral.

Philippe FAJON

Service régional de l'archéologie de Normandie

Nicolas WASYLYSZYN

UDAP de l'Eure

Antiquité

Le Vieil-Évreux La basilique

La première campagne de cette nouvelle fouille triennale a consisté à poursuivre les recherches dans les secteurs concernant les phases claudio-antonines et tardo-antiques.

Le premier sanctuaire en pierre daté de la période claudio-antonine

Le premier sanctuaire, composé d'au moins trois temples, est bâti sur une succession d'occupations indéterminées remontant à la dernière décennie du 1^{er} siècle avant J.-C. Vers le milieu du 1^{er} siècle, un temple circulaire est construit puis, durant le dernier quart du 1^{er} siècle, un groupe de deux autres temples géminés à plan centré est ajouté.

Les recherches se sont poursuivies dans la cour avant du temple rond (état claudien) afin de revoir et affiner la datation de ce premier édifice cultuel, et de recueillir des informations sur les types de revêtements utilisés pour aménager la cour. Une succession de sols composés d'un cailloutis de silex et de recharges ont été observés.

Le monument sévérien

Le sanctuaire de 6 ha (8 si l'on ajoute un portique

monumental observé entre le sanctuaire et le théâtre), se compose de trois temples sur *podium* reliés par des galeries de liaison et d'un complexe bâti implanté dans la cour arrière.

La fouille de 2017 a livré de nouvelles informations sur les aménagements installés dans la cour avant. Une allée, orientée nord/sud, longe l'édifice. Elle est bordée à l'est par une structure fortement récupérée dont il ne reste que la fondation (M.2015). Au vu du plan qui se dessine, elle pourrait correspondre aux vestiges d'un bassin ou d'une fontaine.

Devant le temple central, une seconde voie semble apparaître, permettant aux fidèles d'accéder au temple central sur un chemin dallé. Elle semble se poursuivre vers l'est où une structure implantée dans l'axe du temple central a été récupérée. Au vu de sa localisation, il pourrait s'agir d'un autel mais aucun élément ne permet d'accréditer cette hypothèse. Au sud de l'escalier du temple central, une structure en creux a été découverte. Un nouvel aménagement semble voir le jour dans cet espace.

Dans la galerie de liaison sud, un conduit d'1,60 m de diamètre mis au jour au plus près du temple sud, est en cours de fouille. Un aménagement en pente,



Le Vieil-Évreux, La Basilique : évolution du sanctuaire.



Le Vieil-Évreux, La Basilique : vue générale du sondage implanté devant le temple central (J.-M. Masurier).

implanté à l'est de la structure parementée permettrait de déverser de l'eau dans ce conduit. Un bloc de caniveau a d'ailleurs été révélé dans les remblais. Sa largeur est identique à l'empreinte laissée dans la structure inclinée. Ce dispositif pourrait correspondre aux vestiges d'un puisard.

Le *castellum* tardo-antique

Il s'agit d'une fortification de forme ovalaire de 200 m par 90 m de large, délimitée par un talus de 8,10 m de large, et un fossé de 8,50 m à l'ouverture pour une profondeur de 3,80 m, implantée sur le sanctuaire. L'occupation dans le *castellum* tardo-antique se concentre devant le temple central sévérien. Aucun

aménagement n'a été observé dans ces niveaux d'occupation et de circulation en cours de fouille. Deux dépotoirs, synchrones à cette occupation, ont été mis au jour. L'un se situe au sud de l'escalier central récupéré et le second sur la fondation qui évoque un aménagement hydraulique (M.2015). Le mobilier associé à cette phase est très abondant. Des rejets et des outils liés à la production du fer sont mélangés à des rejets de consommation ainsi qu'à des objets de la vie quotidienne. Il témoigne d'une occupation très variée et dense dans ce secteur.

Sandrine BERTAUDIÈRE
MADE

Multiple

Prospection aérienne de l'Eure

Les vols de prospection sont réalisés au départ de l'aéro-club de Bernay à bord d'un avion Robin DR 400 à ailes basses de 180 CV. Ils totalisent 25 heures de vol réparties en 16 sorties du 2 avril au 14 octobre.

Le matériel photographique utilisé est constitué de 3 boîtiers numériques dotés de capteur plein format avec un zoom transstandard (24 mm/105 mm) et deux focales fixes (85 et 40 mm). Les ortho-photos accessibles sur internet sont régulièrement consultées pour compléter les images enregistrées en vol.

Les sites photographiés en 2017 concernent 211

communes.

Avec la réalisation de 176 dessins, la campagne de prospection de 2017 est la meilleure depuis celle de 2011 (288 dessins). Les sites se répartissent assez régulièrement sur l'ensemble du département sauf sur le nord/ouest, ce qui est habituel. Fait plus surprenant, la vallée de l'Eure a été peu féconde. Majoritaires, les découvertes complémentaires représentent 62 % des sites dessinés.

Les nouvelles traces observées se répartissent en 23 bâtiments, groupes de bâtiments ou structures

maçonnées, 8 enclos circulaires, 75 autres enclos ou compléments d'enclos, 42 portions de voies et chemins, 15 parcellaires et 39 traces diverses.

Les bâtis

On compte cinq nouveautés parmi les structures maçonnées photographiées en 2017. Deux n'ont pas fourni de matériel datant lors de nos prospections pédestres. Bien qu'estompé et encore non reconnu au sol, le dessin du site de Tilly est caractéristique d'une *villa* gallo-romaine. À Capelle-les-Grands du mobilier antique a été recueilli sur le site d'un petit bâtiment avec abside, peut-être un établissement thermal (fig. 1). Le site le plus étendu est localisé à Puchay. Il s'agit d'une grande *villa* dont la *pars urbana*, peu visible, présente une façade de plus de 70 m. La reconnaissance au sol y révèle d'importants microreliefs et la présence de très nombreux fragments de terre cuite architecturale de grandes dimensions trahit une mise en culture récente ou sporadique.

De nouvelles traces ont permis d'identifier des *villæ* sur des sites antiques déjà repérés à Daubeuf-près-Vatteville et à Longchamps. Quatre sanctuaires gallo-romains sont un peu mieux connus : à Saint-Aubin-d'Écrosville, Jouy-sur-Eure, Marbeuf et Heudicourt.



Capelle-les-Grands, La Mare Auger, fig. 1 : petit bâtiment gallo-romain avec pièce en abside (établissement thermal ?) (Archéo 27).

Les enclos circulaires

Huit enclos circulaires figurent à l'actif de cette campagne, dont trois sur de nouveaux sites. Seuls deux se trouvent en vallée d'Eure, contexte habituellement privilégié pour ce type de structure.

Les autres enclos

Les enclos complets ou presque complets sont nombreux. Même le Vexin où ce type de site est rarement observé en a fourni quelques spécimens : enclos hybride à fossés multiples à Sainte-Marie-de-Vatimesnil, hybride à fossé simple à Bézu-la-Forêt, quadrilatéral à Bosquentin et enclos entourant une *villa*, également à Bosquentin.

La synthèse des nombreuses traces photographiées depuis plusieurs années sur la commune d'Avrilly

aboutit à la mise en évidence d'un système d'enclos se développant sur près de 400 m. Il montre une organisation souvent considérée comme préfigurant celle de nombreuses *villæ* gallo-romaines avec *pars urbana* et *pars rustica*.

Au Chesne (fig. 2), le survol de routine d'un long chemin connu de longue date a permis la découverte, dans le même champ, d'un enclos trapézoïdal compartimenté complet (100 x 50 m) totalement invisible les autres années.



Le Chesne, Le Fief à l'Avocat, fig. 2 : nouvel enclos compartimenté (150 x 75 m) à proximité d'un chemin repéré en 1997 (Archéo 27).

En début de campagne, l'observation de sols nus après des épisodes pluvieux a été l'occasion de quelques découvertes. La plus importante est un ensemble de trois enclos englobés dans un réseau de limites parcellaires. Ce site (fig. 3), presque dans l'axe de la piste de l'aérodrome de Bernay, point de départ et d'arrivée de toutes nos missions de prospection archéologique, n'avait jamais été remarqué malgré des centaines de survols.

À Guichainville, deux petits enclos hybrides sont très proches du sanctuaire du « Devant la Garenne », fouillé à la fin des années 1990 sur le tracé de RN 154. À Sainte-Marguerite-de-l'Autel, l'enclos hybride de « Louvigny » montre un plan apparenté à celui des deux enclos voisins de « Les Crières Mesnil ».

Enfin, mentionnons les localités de La Barre-en-Ouche, Jonquerets-de-Livet, Plasnes, Chéronvilliers... où de nouveaux enclos ont été découverts en 2017.

Les voies et les chemins

La connaissance du tracé des grandes voies romaines figurant sur la Table de Peutinger ou mentionnées dans l'Itinéraire d'Antonin, s'est enrichie de plusieurs petites découvertes : tout d'abord la voie Évreux-Dreux avec la mise en évidence de ses fossés bordiers à Guichainville, ensuite un nouveau tronçon de la voie Évreux-Rouen à Houetteville. Ce dernier matérialise la sortie de la vallée de l'Iton et l'accès au plateau du Neubourg par un tracé moins raide et plus court que celui imaginé jusqu'alors, passant par Hondouville. Grâce à la prospection aérienne, cet itinéraire antique est maintenant connu, en plusieurs tronçons, sur plus de 15 km entre Évreux



Bernay, Les Noyers, fig. 3 : plan des structures photographiées juste après la pluie sur sol nu (Archéo 27).

et La Haye-Malherbe, tant sur le plateau que dans la vallée.

Les chemins, surtout matérialisés par leurs fossés bordiers, sont des structures fréquemment observées, généralement sur de courtes distances. Ceux photographiés en 2017 ne font pas exception. Le plus important, suivi sur 1,5 km à Grossœuvre, est dans le prolongement d'un axe connu depuis la commune de Jumelles. L'ensemble fait plus de 7 km. Les images collectées cette année montrent le croisement de ce chemin avec la voie romaine Évreux-Dreux à Grossœuvre. Aucun aménagement des fossés bordiers matérialisant cette intersection n'a été décelé. Cette absence pose le problème de la contemporanéité des deux ouvrages et de leur chronologie respective.



La Croix-Saint-Leufroy, fig. 4 : parcellaire (médiéval ou moderne ?) proche du site de l'abbaye (Archéo 27).

Les parcellaires

Des ensembles de fossés parallèles plus ou moins rectilignes et orthogonaux matérialisent les anciens parcellaires. Celui photographié dans la vallée de l'Eure, à La Croix-Saint-Leufroy (fig. 4), est bordé par un chemin qui se dirige vers le site de l'abbaye tout proche : parcellaire médiéval ou moderne ? Sur le site de « La Marnière Mabire » à Grossœuvre, le réseau de fossés est tellement dense qu'il est difficile de différencier enclos, chemins et parcellaires. À Bernay, Courbépine et Malouy, trois sites proches les uns des autres, repérés d'avion ou sur la nouvelle couverture photo de Microsoft Bing, montrent de petites parcelles grossièrement rectangulaires.

La campagne de 2017 aboutit au dépôt de 75 fiches de déclarations de découvertes auprès du Service régional de l'archéologie.

Véronique LE BORGNE, Jean-Noël LE BORGNE
et Gilles DUMONDELLE
ARCHÉO 27

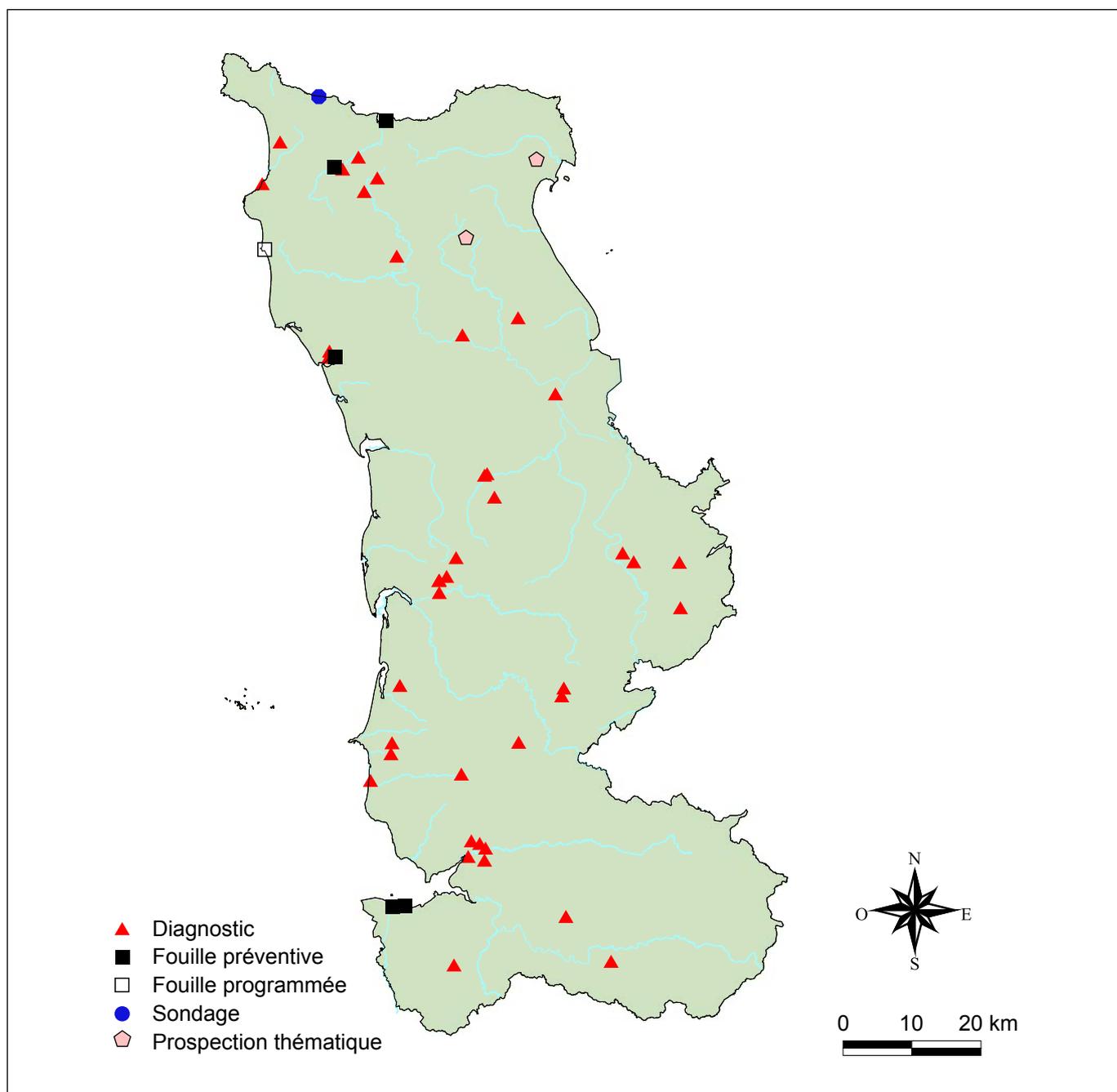


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de la Manche

2 0 1 7



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de la Manche

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163939	Avranches Montcreton	Magali Heppe Inrap	Diag	IND	2886 Négatif
164002	Baudre Chemin de la Vannerie, parcelle AC 9p	Benjamin Hérard Inrap	Diag	MOD CONT	2962 Positif
164028	Biville Rue de la Ruelle David	Élise Sehier Inrap	Diag	FER CONT	3124 Positif
163931	Bricqueville-sur-Mer Chemin de la Prairie	Ivan Jahier Inrap	Diag	PRO	2912 Positif
163886	Carentan-les-Marais Abords de l'église Notre Dame	Pierre Chevet Inrap	Diag	MÉD	2883 Positif
163906	Cherbourg-en-Cotentin Tourlaville : quartier Chardine, site 3	Fabien Briand Archeodunum	F. Prév.	FER HMA MÉD	3049 Positif
163895	Coutances Avenue Division Leclerc	Gaël Léon Inrap	Diag	IND	2859 Positif
163935	Coutances Rue de la Broche, la Moulinière	Gaël Léon Inrap	Diag	/	2915 Négatif
163936	Coutances Rue de la Broche	Gaël Léon Inrap	Diag	/	2915 Négatif
163944	L'Étang-Bertrand Interconnexion électrique France - Aurigny - Grande-Bretagne	Éric Mare Inrap	Diag	NÉO PRO GAL	2947 Positif
164031	Étienville Église	Alain Valais Inrap	Diag	MÉD	2966 Positif
163905	Fleury Les Hauts Vents	Ludovic Le Gaillard Inrap	Diag	IND MOD CONT	2888 Limité
163959	La Haye-Pesnel Boulevard Ernest Corbin	Chris-Cécile Besnard-Vauterin Inrap	Diag	CONT	2911 Limité
163965	Isigny-le-Buat Le Champ de la Hosserraie	Gaël Léon Inrap	Diag	MOD	2914
164019	Jullouville Résidence Les Rives du Thar	Élise Sehier Inrap	Diag	/	3008 Négatif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164042	Martinvast La Grande Fontaine	Benjamin Hérard Inrap	Diag	BRO GAL MOD CONT	3015 Positif
163742	Le Mont-Saint-Michel Le village, rénovation, restructuration et effacement des réseaux	Elen Esnault Inrap	F. Prév.	MÉD MOD	En cours
163899	Le Mont-Saint-Michel Le cloître de l'abbaye	Elen Esnault Inrap	F. Prév.	MÉD	3047 Positif
164032	Monthuchon Église Saint-Martin	Alain Valais Inrap	Diag	MÉD MOD	2981 Positif
163894	Percy-en-Normandie La Cannière, tranche 1	Ludovic Le Gaillard Inrap	Diag	PRO GAL MOD CONT	2889 Positif
163893	Percy-en-Normandie La Monnerie, tranche 1	Ludovic Le Gaillard Inrap	Diag	MOD	2893 Positif
163982	Ponts La Maréchalerie	Hubert Lepaumier Inrap	Diag	CONT	2994 Limité
163915	Ponts Le Jardin	Élise Sehier Inrap	Diag	/	2938 Négatif
163975	Portbail 50 rue Gilles Poërier	Laurent Paez-Rezende Inrap	Diag	CONT	2933 Limité
164010	Portbail Le Genestel	Laurent Paez-Rezende Inrap	F. Prév.	Ø	En cours
163898	Portbail Rue Edgar Quinet	Laurent Paez-Rezende Inrap	Diag	GAL HMA MÉD	2855 Positif
163972	Le Rozel Le Pou	Dominique Cliquet SRA	FP	PAL	3011 Positif
163974	Saint-Hilaire-du-Harcouët Miron, parcelle ZH 97	Éric Mare Inrap	Diag	BRO ? GAL ?	2948 Limité
163979	Saint-James La Croix-Avranchin : Le Suet	Benjamin Hérard Inrap	Diag	MÉD MOD	2939 Positif
163897	Saint-Jean-d'Elle Rue des Pommiers	Ludovic Le Gaillard Inrap	Diag	GAL CONT	2865 Positif
163887	Saint-Jean-de-la-Haize RD 973 : contournement de Marcey-les-Grèves	Élise Sehier Inrap	Diag	PRO	3114 Positif
163983	Saint-Lô Rue Christian Dior	Hubert Lepaumier Inrap	Diag	/	3126 Négatif
163923	Saint-Martin-d'Aubigny Le Plant Martin	Benjamin Hérard Inrap	Diag	/	2881 Négatif
163920	Saint-Martin-le-Gréard Le Clos Manoir	Laurent Paez-Rezende Inrap	Diag	/	2882 Négatif
164017	Saint-Pierre-de-Coutances Le Mesnil Saint-Jean	Magali Heppe Inrap	Diag	/	2995 Négatif
163995	Saint-Planchers Rue des Mésanges	Benjamin Hérard Inrap	Diag	BRO	2958 Positif
163927	Saint-Planchers ZAC multi-sites du bourg, tranche 1	Benjamin Hérard Inrap	Diag	BRO GAL CONT	2894 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163868	Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2, phase 1	Benjamin Hérard Inrap	Diag	FER GAL MOD	2964 Positif
164003	Saint-Sébastien-de-Raids Sablière de la Cavée, tranche 2, phase 2	Benjamin Hérard Inrap	Diag	GAL MOD	3052 Positif
163980	Saint-Senier-sous-Avranches Rue des Filatures	Benjamin Hérard Inrap	Diag	/	2951 Négatif
164022	Sainte-Mère-Église Route de Chef du Pont	Chris-Cécile Besnard- Vauterin Inrap	Diag	/	2996 Négatif
163916	Sideville Le Coignet	Gérard Guillier Inrap	F. Prév.	NÉO PRO MOD CONT	3150 Positif
163962	Sideville Route des Roches, La Juliennerie	Laurent Paez-Rezende Inrap	Diag	MÉD MOD	2930 Positif
164025	Siouville-Hague La Plate : Interconnexion électrique France - Aurigny - Grande-Bretagne	Éric Mare Inrap	Diag	MOD	3009 Limité
163924	Tollevast RD 352, La Croix Dubost	Magali Heppe Inrap	Diag	HMA MOD CONT	2885 Limité
164029	Torigny-les-Villes Lotissement la Passelaie	David Giazzon Inrap	Diag	CONT	2978 Limité
163969	Urville-Nacqueville Landemer, les Clos Bouillons	Anthony Lefort ASS	Sond	Ø	En cours
163957	Val-de-Saire Autour de Tatihou	Cyril Marcigny Inrap	PT	BRO FER	3041 Positif
164009	Valognes Prospection géoradar sur le site Antique d'Alauna	Laurence Jeanne CRAHAM	PT	GAL	3079 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

Ø Notice non rendue

NORMANDIE

MANCHE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Moderne
Contemporain

Baudre
Chemin de la Vannerie, parcelle AC 9p

Le diagnostic archéologique réalisé sur une emprise de 15 000 m², retenue pour l'aménagement d'un lotissement, a permis de détecter une dizaine de structures archéologiques. La principale découverte consiste en une carrière d'extraction de schiste à ciel ouvert se déployant sur une surface estimée à 170 m². Les autres vestiges mis au jour correspondent, pour l'essentiel, à des fossés attribuables à un parcellaire d'époque moderne. À cette organisation succède celle représentée sur le cadastre de 1835 et qui se limite à une unique haie qui sépare l'actuelle parcelle AC 9 en

deux parties (cette haie n'ayant disparu qu'en 1990). L'organisation des fossés modernes par rapport à l'implantation de la carrière, tend à abonder l'hypothèse que celle-ci était en activité durant cette période afin de répondre aux besoins des constructions. La quasi-totalité des bâtiments anciens de la commune de Baudre sont en effet en schiste, ressource abondante et d'accès aisé dans ce secteur.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Âge du fer
Contemporain

Biville
Rue de la Ruette David

Le projet d'aménagement d'un lotissement à Biville a donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique sur 25 865 m². Les terrains, inscrits en milieu rural, regroupent trois parcelles correspondant à des champs en herbes. Neuf tranchées ont été réalisées mécaniquement, qui ont révélé quarante et une entités qui correspondent à des segments fossoyés, quelques fosses et chablis, un trou de poteau et une incinération isolée. Le mobilier découvert est faible : un vase funéraire associé à deux petits éléments en fer (non caractérisables) et une bouteille en verre contemporaine.

La fréquentation des parcelles au cours du second âge du Fer a été mise en évidence par la découverte d'une urne funéraire dans une petite fosse. Il s'agit d'une incinération isolée découverte à 131,19 m NgF. De forme circulaire, la structure est caractérisée par un remplissage de limon sableux noir et charbonneux

associé à quelques pierres de grès. Son creusement est conservé sur une vingtaine de centimètre. Une urne funéraire complète y a été déposée. Il s'agit d'un pot situliforme modelé sans décor, dont la pâte de couleur sombre possède des dégraissants gréseux. Le profil en S de la céramique correspond aux formes ubiquistes que l'on connaît tout au long du second âge du Fer.

La période contemporaine est matérialisée par la découverte d'une bouteille en verre datée de 1952 dans le remplissage d'un fossé.

Trente-neuf entités restent sans attribution chronologique. Il s'agit essentiellement de structures linéaires fossoyées dont plusieurs appartiennent à un même axe. Leur organisation et topographie concordent avec les découpages parcellaires des cadastres napoléonien (1819) et actuel. Ces fossés correspondent pour une part à une sériation parcellaire ayant eu lieu au cours de la période comprise entre le

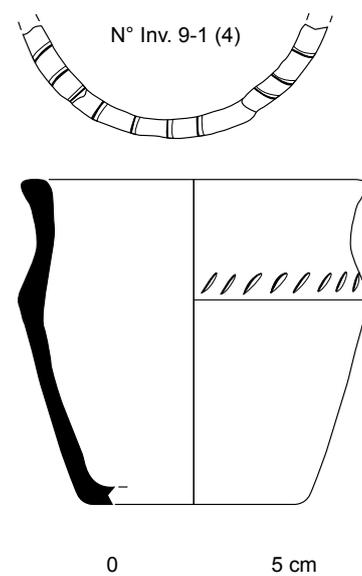
début du XIX^e siècle et aujourd'hui et, pour l'autre part, sont de nature plus ancienne. On constate globalement que leur tracé vient subdiviser les parcelles présentes sur le cadastre napoléonien et matérialisent ainsi des propriétés de plus petites surfaces. Reste la question de leur origine. La comparaison entre le cadastre actuel et le cadastre de 1819 met en évidence une tendance à faire croître la superficie des parcelles en regroupant plusieurs lots de terrains. Par conséquent,

nous favorisons le fait qu'une majeure partie des branches fossoyées découvertes sur ces terrains aient été aménagées et comblées avant la configuration de 1819 soit entre la période protohistorique et la fin du XVIII^e siècle.

Élise SEHIER
INRAP

Protohistoire

Bricqueville-sur-Mer Chemin de la Prairie



Bricqueville-sur-Mer, Chemin de la Prairie : mobilier céramique de l'âge du Fer (I. Jahier).

Un projet de lotissement de 28 685 m² porté par la commune de Bricqueville-sur-Mer a donné le jour à un diagnostic archéologique dans la partie haute du versant du Ruisseau du Pont de Bois débouchant, à 2 500 m à l'ouest, sur le Havre de La Vanlée.

Les vestiges découverts à cette occasion consistent en deux principaux ensembles d'époque protohistorique. Le plus complet prend la forme, dans l'angle nord-est de l'emprise et le versant doux d'un ru affluent du Ruisseau du Pont de Bois, d'un ensemble funéraire, modeste, formé de quatre sépultures à crémation enfouies. Deux sont contenues dans des récipients en céramique, deux autres étaient déposées en pleine terre ou dans un contenant périssable. L'ensemble s'organise selon un plan losangique à base courte de 4,5 m de long pour 3,5 m de large et orienté au nord-ouest. Il est très arasé. Seules les parties encore encaissées dans l'altérite du schiste briovérien sont conservées sur 10 à 15 cm de hauteur, sous 80 cm de colluvions.

Ces formations, émaillées de mobilier céramique très érodé sur toute la longueur du pied de versant, ont manifestement été formées aux dépens d'installations

protohistoriques situées à l'amont ou en tête de versant, mais également d'installations antiques et médiévales (haut Moyen Âge et Moyen Âge classique).

Si, en dehors de leur fond plat, l'état de conservation des deux vases osseuaires en interdit toute attribution chronologique précise, la facture de ces céramiques modelées et peu cuites, marquées de grosses inclusions de quartz et de mica, s'inscrit dans la tradition technologique des *corpus* de l'âge du Bronze de ce secteur.

Surplombant le Ruisseau du Pont de Bois et exposé au sud à l'extrémité ouest du projet, en rebord de plateau et sous 50 cm de colluvions récentes, la seconde unité consiste en une fosse parallélépipédique (2 x 1,5 x 0,95 m de profondeur) et peut-être un fossé rectiligne auquel aucun prolongement, vis-à-vis ou inflexion susceptible de le désigner comme le contour d'un enclos, n'a été reconnu dans l'emprise. Aucune structure susceptible de s'associer ou de compléter ces installations n'a été repérée dans les sondages complémentaires effectués autour d'elles.

Si le fossé ne fournit que quelques tessons de

céramiques protohistoriques erratiques ou résiduels, un petit vase situliforme complet issu de la fosse, orné d'impressions au bâtonnet sur le fil de la carène et la partie supérieure de la lèvre, renvoie aux productions du V^e siècle avant J.-C. La morphologie et la chronologie de cette structure, mais également sa situation, rappellent la fosse pareillement isolée de Donville-les-Bains (Cf. *infra*.) dans laquelle était conservé un récipient d'époque approchante (VI^e siècle ?) en association, là aussi, avec des éléments de parois d'argile rubéfiés.

Quelques installations contemporaines, fossés parcellaires et fosses de plantation de vergers, complètent le registre des structures découvertes à l'occasion des sondages.

En dehors de ces dernières installations, la plus large part des vestiges découverts au *Chemin de la Prairie* peut chronologiquement être rattachée à

plusieurs des mobiliers conservés dans les séquences stratigraphiques du front dunaire du Havre de la Vanlée et du Ruisseau du Hameau des Hardes (Billard *et al.* 1995) distantes d'environ 3 km au nord-ouest. Les unes et les autres esquissent ainsi le tableau d'une occupation certainement significative du secteur durant les âges du Bronze ancien et final et, probablement, durant la fin du premier et le début du second âge du Fer.

Ivan JAHIER
INRAP

Moyen Âge

Carentan-les-Marais Abords de l'église Notre-Dame

Le réaménagement des abords de l'église Notre-Dame, projet porté par la municipalité de Carentan-les-Marais, prévoit des terrassements potentiellement incompatibles avec la conservation de vestiges archéologiques (sépultures et fortifications médiévales à modernes) connus ou soupçonnés à la périphérie de cet édifice religieux dont les parties anciennes dateraient du XI^e siècle.

Un diagnostic archéologique a donc été réalisé du 13 au 24 février 2017. Il s'est soldé par la réalisation de neuf sondages de reconnaissance, qui ont révélé la présence systématique de vestiges dans les tranchées. Ce constat ne laisse aucun doute quant à la géométrie du gisement archéologique qui, à l'exception des zones impactées par les travaux récents (essentiellement les réseaux enterrés), est conservé sur l'intégralité des 6170 m² prescrits.

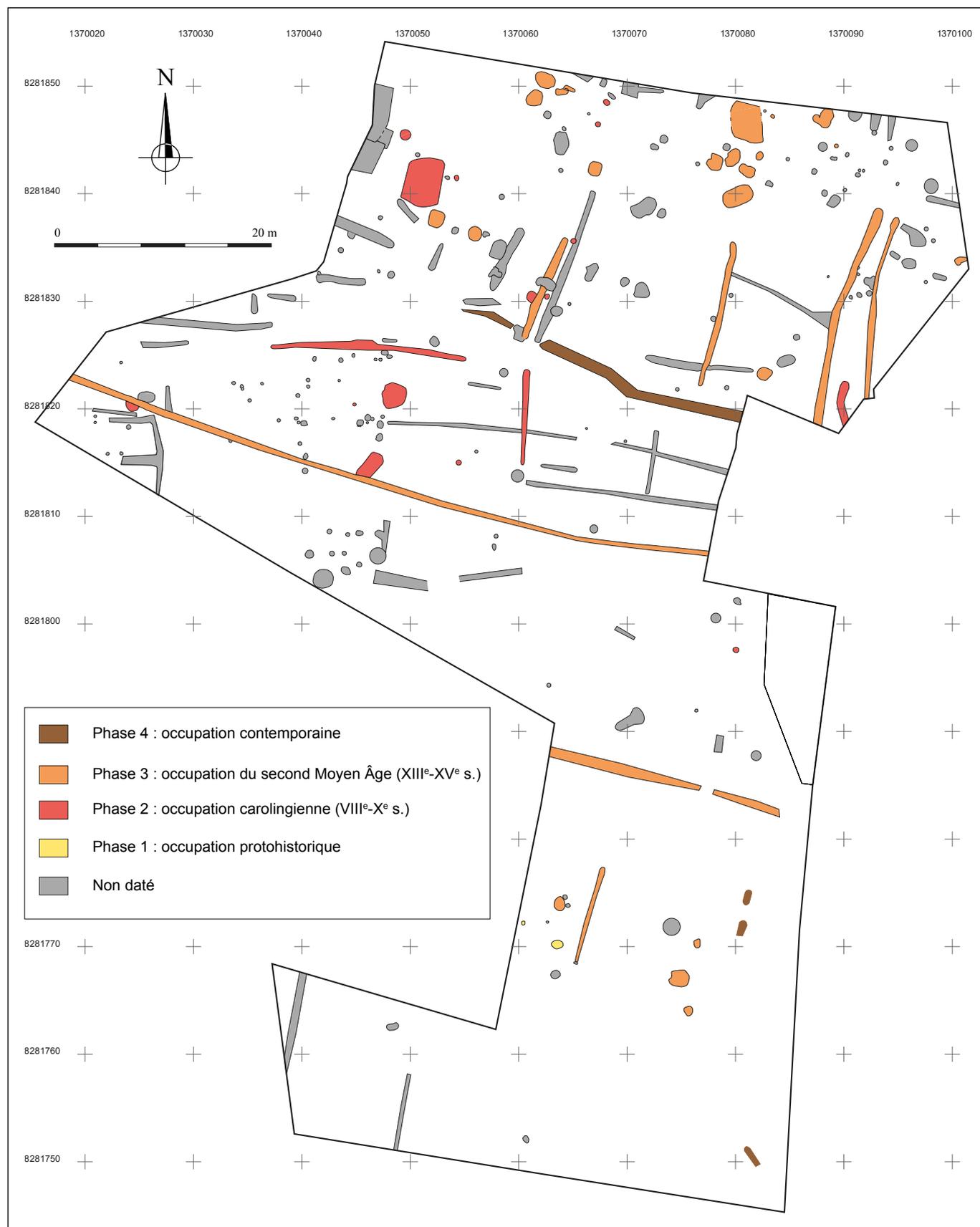
Les découvertes se distribuent selon trois registres distincts :

- les éléments arasés du front nord des fortifications de la ville médiévale, qui apparaissent à une profondeur importante d'au moins 2 m sous le sol actuel ;
- une zone funéraire reconnue, à faible profondeur (0,40 à 0,75 m sous la surface actuelle), au nord, à l'ouest et au sud de l'église ;
- les restes d'un bâti polyphasé mal caractérisé et mal daté, occupant la zone située au sud et à l'est du chevet de l'église. Ils apparaissent à une profondeur de l'ordre de 0,30 à 0,45 m et se développent sur une épaisseur pouvant atteindre 1,20 m.

Pierre CHEVET
INRAP



Carentan-les-Marais, Abords de l'église Notre-Dame : arase de l'enceinte médiévale, au nord de l'église Notre-Dame (P. Chevet).



Cherbourg-en-Cotentin, Tourlaville : quartier Chardine, site 3 : plan général des vestiges par phase d'occupation (F. Briand).



Cherbourg-en-Cotentin, Tourlaville : quartier Chardine, site 3 : vue générale du site (F. Briand).

La fouille menée du 27 février au 24 mars 2017 sur l'ancienne commune de Tourlaville a concerné une emprise d'environ 5 000 m². Elle a été mise en place dans le cadre d'un projet de lotissement mené par la SHEMA.

L'opération a conduit à mettre au jour des vestiges témoignant de deux occupations médiévales. Dans un premier temps, l'occupation carolingienne se développe dans la partie nord-ouest de la zone étudiée. La mise au jour de plusieurs fosses et d'un probable fond de cabane

laisse à penser que nous pourrions être en présence d'une occupation domestique ou agro-pastorale se développant à l'ouest, hors emprise. Enfin, entre le XIII^e et le XV^e siècle, une nouvelle occupation a été perçue sur l'ensemble de la fouille. Un ensemble de fosses au nord pourrait indiquer la présence d'une activité artisanale non définie (fosses de travail) jouxtant éventuellement un espace dédié à l'habitat puisque plusieurs fosses dépotoirs ont également été mises au jour. Cette occupation assez dense se poursuit au-delà de l'emprise vers le nord. Ailleurs, cette dernière phase est attestée par la présence de fossés partitionnant l'espace. Plusieurs enclos semblent se dessiner dans la partie médiane du terrain. Leurs dimensions pourraient indiquer

qu'ils ont servi d'espace de pacage. La présence de plusieurs fosses renfermant des squelettes de bovidés en connexion pourraient conforter cette hypothèse.

Malgré un fort arasement des structures anthropiques, cette fouille a permis de mettre en évidence une occupation longue, parfois très ténue, de ce promontoire situé à quelques kilomètres du littoral.

Fabien BRIAND
Archeodunum

Indéterminé

Coutances Avenue de la division Leclerc

Le projet d'aménagement d'un magasin LIDL comportant un nouveau bâtiment commercial et un parking, avenue de la Division Leclerc à Coutances, a conduit à une prescription de diagnostic sur une surface d'un peu plus de 1,5 ha. Différentes contraintes techniques n'ont permis d'accéder qu'à environ 7 000 m². Huit tranchées ont ainsi montré une faible présence de vestiges archéologiques. Il s'agit, pour les plus nombreux, de chablis et de quelques tronçons de fossés ne présentant en plan aucune organisation particulière qui pourrait se rattacher à une occupation ancienne.

Toutefois, un tronçon de chemin creux se distingue de cet ensemble relativement pauvre et dénué de tout mobilier archéologique. Le chemin reconnu dans deux tranchées se présente sous la forme d'un creusement régulier à fond plat et bords droits à légèrement évasés, large de 3,70 m et profond de 1,50 m sous le niveau de sol actuel. Deux fossés bordiers sont associés à ce chemin. Trois phases d'utilisation et de réfection

ont pu être distinguées et une quatrième marque la transformation de l'axe de circulation en simple limite parcellaire indiquée clairement sur le cadastre du XIX^e siècle.

Le chemin fossile est, pour autant que l'emprise permet de le voir, parallèle à l'avenue de la Division Leclerc. Ce chemin est mentionné dans la base Patriarche comme l'entrée nord, dans la ville antique de Coutances, de la voie provenant de Valognes. Nous savons par ailleurs que cette avenue est aussi la route impériale n°191 de Granville à Carentan et qu'elle est aménagée au début du XIX^e siècle.

Le chemin découvert dans le diagnostic pourrait représenter un état antérieur de cet axe, mais l'absence d'élément de datation direct dans ses niveaux de fonctionnement ne permet pas d'affirmer son origine antique.

GaëL LÉON
INRAP

Néolithique

Protohistorique

L'Étang Bertrand
Interconnexion
France - Aurigny - Grande-Bretagne

Antiquité

Ce diagnostic archéologique intervient dans le cadre du projet, par RTE, d'extension du poste électrique de Menuel (Étang Bertrand, Manche) afin d'alimenter l'Île d'Aurigny (Grande-Bretagne). La prescription du service régional de l'archéologie a été motivée par la situation du projet à proximité d'un important site antique.

Les structures observées sont principalement des fossés dont une partie, à profil en V, appartient à un

système parcellaire protohistorique (probablement ancien), un ensemble de fossés à résidus de combustion du Néolithique moyen, une incinération gallo-romaine en vase et des structures de combustion non datées.

Éric MARE
INRAP

Moyen Âge

Étienville
Église

L'église d'Étienville ne conserve probablement du XIII^e siècle que son portail ouest et peut-être la porte de sa chapelle nord. Les élévations associées sont difficiles à percevoir dans des maçonneries dont les joints souvent assez couvrants ont tous été refaits. L'essentiel de cet édifice remonte au XV^e siècle ou au tout début du siècle suivant, en particulier le chœur profond constitué de deux travées. La construction de cette partie de l'église est venue recouper des sépultures antérieures qui pourraient correspondre au cimetière qui entourait l'église du XIII^e siècle. Au cours de ces sondages,

aucun élément plus ancien n'a été découvert. À la lumière de cette campagne réalisée le long des murs de cette église, aucune sépulture en place ne semble conservée dans les 55 premiers centimètres. Seul l'ossuaire repéré contre la partie orientale du mur nord de la nef apparaît plus haut à seulement 0,25 m de la surface.

Alain VALAIS
INRAP

Indéterminé

Moderne

Fleury
Les Hauts Vents

Contemporain

La commune de Fleury a vu se construire de nombreux pavillons depuis le début des années 2000. Gagnant les pièces agricoles en ordre dispersé, ils ont laissé quelques vides qu'investissent les nouveaux projets. Celui de lotir deux prés au hameau des « Hauts Vents », entre une ancienne ferme et des pavillons récents, s'inscrit dans ce cadre. Il a occasionné un diagnostic sur une superficie de 5 400 m².

Les tranchées du diagnostic ont fait ressortir une trentaine de structures, parmi lesquelles dominent les fossés. S'il comprend quelques types indéterminés, le total compte une majorité de fossés circulaires, caractéristiques de la plantation des pommiers.

Ce sont avant tout les dix fossés reconnus qui permettent de définir et de dater les occupations. La plus récente est moderne et contemporaine, et se borne à des fossés qui marquent une limite agraire subactuelle, figurée sur le plan cadastral de 1819, et à d'autres qui marquent des limites agraires plus anciennes, coupées par certaines des fossés de plantation. Deux de ces fossés livrent de

la céramique moderne ou contemporaine.

La plus ancienne occupation n'est pas directement datée. Elle groupe, d'une part, deux fossés orthogonaux, obliques parmi les limites actuelles et, d'autre part, cinq trous de poteaux qui ne dessinent pas un plan cohérent, mais qui attestent d'un bâti indéterminé. Ces vestiges supposent qu'une parcellisation ancienne a précédé la récente, et qu'une construction sur poteaux plantés peut être restituée, mais rien ne permet de lier l'une à l'autre, sinon leur horizon stratigraphique. Celui-ci compte encore quelques dépressions, dont une, à proximité des trous de poteaux, a livré un fragment d'*imbrex* : il démontre que le secteur a été occupé au cours de la période antique. Il permet de proposer pour les structures anciennes une datation antérieure à la période moderne.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Un projet de lotissement au lieu-dit « Le Champ de la Hosseraie », sur la commune d'Isigny-le-Buat, a motivé la prescription d'un diagnostic sur la parcelle ZD 77p dont la surface est proche d'un hectare.

Quelques indices céramiques ténus évoquent la fréquentation du secteur pour les périodes anciennes, comprise entre le Néolithique et l'Âge du Fer, mais ne sont pas associés à une véritable structuration de la zone diagnostiquée. De même, quelques chablis épars restent sans datation et leur distribution spatiale n'apporte pas plus de renseignement. Les vestiges principalement représentés sont des éléments de découpage parcellaire dont la datation exacte ne peut être établie. Les rares vestiges mobiliers issus de ces fossés ou de leur environnement direct indiquent simplement que le réseau fonctionne à la période moderne et qu'il est lié à la ferme de la Hosseraie et au développement parcellaire du hameau de Pain d'Avaine. Mais le réseau est simplifié par fusion de parcelles, antérieurement au début du XIX^e siècle, sans doute dans la dynamique de la mutation des pratiques agricoles de la fin de la période moderne. Un découpage régulier en bandes offrant des parcelles de surfaces régulées se dessine alors à l'échelle d'un quartier parcellaire d'une vingtaine d'hectares, dont la pointe sud-ouest est en partie occupée par le hameau du Pain d'Avaine. Le découpage en bandes, généralement attribué à la mise en valeur des terres agricoles au Moyen Âge, s'appuie ici sur deux axes de

circulation dont l'origine semble remonter à la période Antique. La voie d'Avranches à Sées passerait par le hameau de Pain d'Avaine, et constituerait un axe structurant ou morphogénétique orienté nord-ouest / sud-est, tandis que le chemin identifié en 2016 sur un précédent diagnostic relierait la vallée de la Sélune à la vallée de l'Oir dans un tracé épousant les formes du relief et grossièrement orienté sud-ouest/nord-est. Celui-ci structure l'occupation antique du Frêne, à Isigny-le-Buat, découverte lors d'un diagnostic réalisé en 2016, où le tronçon observé semble abandonné dans le courant du Bas-Empire au profit d'une variation latérale située à quelques mètres seulement, plus à l'est. Dans son prolongement il dessert le hameau de Pain d'Avaine et se poursuit jusqu'à l'église du Buat en rebord de la vallée de l'Oir. Malgré quelques variations dans son orientation et dans son tracé, cet axe occupe une place prépondérante dans la morphogénèse parcellaire. Un troisième axe de circulation représenté par un tronçon de chemin découvert dans la parcelle ZD 77 s'inscrit dans un tracé grossièrement parallèle à la voie d'Avranches à Sées. Ce dernier, associé au chemin provenant du Frêne, contribue à la structuration du parcellaire fossile identifié et le relie à la ferme de la Hosseraie.

Gaël LÉON
INRAP

Le diagnostic archéologique réalisé à Martinvast, au lieu-dit La Grande Fontaine, en préalable à l'aménagement d'une zone d'activités sur une surface de 46 500 m² a livré les vestiges de différentes trames de parcelles. Certains de ces réseaux de fossés ont pu être datés de l'époque gallo-romaine, d'autres des temps modernes voire de l'époque contemporaine. La

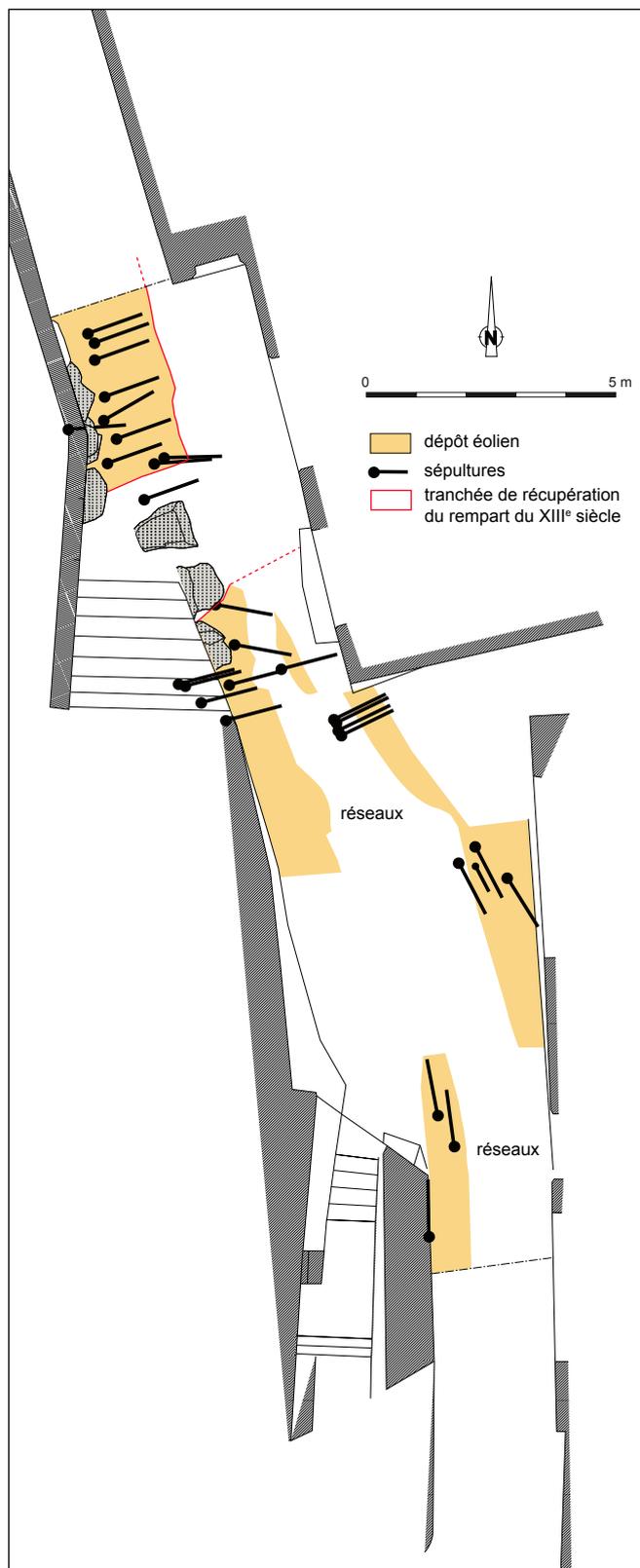
découverte de fragments d'un vase de stockage de l'Âge du Bronze mérite également d'être signalée bien que la trouvaille soit en situation isolée et hors de tout contexte protohistorique.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Malgré la renommée du Mont-Saint-Michel, l'histoire du village reste paradoxalement à découvrir. Les

recherches anciennes ont en effet porté essentiellement sur l'abbaye délaissant souvent le village.

La surveillance archéologique des travaux de rénovation et d'effacement des réseaux, débutée en novembre 2015, offre l'opportunité d'une vision étendue du bourg médiéval. Menée dans les rues et venelles du village,



Mont-Saint-Michel, le village : largement tronqué par les réseaux de voirie, on reconnaît cependant le niveau de dépôt éolien qui recouvre toute l'emprise de fouille avant d'être recouvert par le cimetière qui est lui-même coupé par le rempart édifié au XIII^e siècle (E. Esnault).

elle a conduit notamment à la découverte de sépultures en novembre 2016. Une fouille préventive a alors été prescrite et s'est déroulée du 5 au 25 janvier 2017.

Les plus anciens vestiges identifiés, qui reposent directement sur le rocher, correspondent à des éboulis de blocs de granit autrefois liés à une maçonnerie. La surveillance de travaux menée à l'automne 2017 a montré que ces moellons appartenaient en effet à un mur situé dans l'axe de la rue. Le caractère imposant de cette maçonnerie laisse envisager une enceinte, sans qu'il soit possible pour le moment de la dater.

Ces vestiges sont ensuite en partie détruits et le site est abandonné pendant un laps de temps suffisamment long pour que les éboulis soient scellés par une importante épaisseur de dépôts éoliens. La chronologie de ces premières phases n'est pas connue avec certitude. Néanmoins, elles sont suivies par l'installation d'un cimetière paroissial dont la fouille a permis l'obtention d'informations primordiales pour la compréhension du village primitif.

La présence du cimetière était avérée, notamment par les travaux de 1913 qui mentionnaient la présence de sépultures et leur destruction pour la mise en place des réseaux. Néanmoins, aucune fouille n'avait alors permis d'enrichir les connaissances sur ces découvertes et la purge des niveaux archéologiques réalisée au début du XX^e siècle laissait présager la disparition quasi-complète des vestiges. Or, la fouille a révélé la présence d'une cinquantaine de sépultures. Certes, la plupart sont tronquées mais certaines sont suffisamment bien conservées pour livrer des informations essentielles. Les premiers résultats permettent de restituer une ébauche du cimetière. Les défunts, adultes et enfants, sont inhumés en suivant le pendage du rocher naturel dans des sépultures aménagées avec des blocs de granit formant des parois latérales, des fonds et probablement des couvercles. Le peu de bouleversements des connexions anatomiques témoigne de la présence de linceul.

L'étude en cours permettra d'apporter des informations sur l'âge du décès, le sexe, l'état sanitaire de la population. Les datations au radiocarbone de treize sépultures date le cimetière de la seconde moitié du X^e siècle. Ainsi, il est contemporain de l'arrivée des bénédictins et de la construction de Notre-Dame-sous-Terre. Cela traduit-il la présence d'un village déjà bien établi lorsque les bénédictins arrivent sur le Mont ? Pour P. Pelgas, la présence d'un bourg dès le X^e siècle ne fait pas de doute : le « burgus » est mentionné au travers d'un incendie relaté dans l'*Introductio Monachorum* datée de 1060. Dom Huynes précise que l'incendie dont il est question date de 992.

Dans tous les cas, la datation du cimetière permet de situer les phases précédentes dans une chronologie antérieure au X^e siècle. Ainsi, le mur découvert très récemment pourrait appartenir à une première occupation, peut-être à celles des moines-ermites qui arrivent sur le Mont-Tombe aux VI^e-VII^e siècles et construisent deux oratoires, dédiés à Saint-Symphorien et à Saint-Étienne ou au moins à celle du sanctuaire



Mont-Saint-Michel, le village : sépultures aménagées avec des blocs formant des parois (F. Lecampion).

Saint-Michel, attribué à Saint-Aubert au début du VIII^e siècle.

C'est peut-être d'ailleurs ce premier rempart, encore en partie en élévation, qui sert de limite au cimetière. En effet, la désorientation progressive des sépultures témoigne d'une contrainte spatiale forte. Imaginé jusque-là plus au nord à l'abri des vents, le village primitif se situe au contraire déjà en partie basse, autour de l'église paroissiale dont la fondation remonte au moins à la seconde moitié du X^e siècle.

Cette première fortification, totalement inédite, a pu être en partie remplacée par une palissade en bois, celle qui a été incendiée par les Bretons en 1204 lors de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste : « *le tout fut facile à faire aux Bretons, car la ville n'estoit point close de muraille mais de pallis de bois seulement* ». Au vu des découvertes récentes, la palissade, imaginée jusque-là comme première fortification, revêt alors une image relativement archaïque en comparaison de la première enceinte maçonnée. Il est possible d'envisager qu'il s'agissait d'une protection temporaire, le temps de réparation ou de reconstruction d'une véritable muraille.

Quoi qu'il en soit, le village se retrouve bel et bien

sans défense. Ainsi, à partir de 1256 sous l'impulsion de l'abbé Richard Turstin, une nouvelle fortification est entreprise. Le village se rétracte alors : au lieu de reprendre le tracé précédent, la muraille est construite en retrait à l'intérieur du village. Elle vient flanquer le chevet de l'église et traverse l'ancien cimetière dont une partie à l'est de l'église est abandonnée depuis quelque temps déjà.

Démantelée en grande partie au XIV^e siècle lors de l'édification du nouveau rempart, le tracé de l'enceinte du XIII^e siècle reste méconnu. De même, aucun vestige appartenant au rempart n'a pu être mis en évidence, si ce n'est une tranchée de récupération des matériaux de 3 m de large formant une chicane. Jusqu'ici inconnue, la chicane est certainement à mettre en lien avec l'emplacement de la porte dont il est fait mention dans un texte plus tardif : « *Ledit d'Estouville et les moynes les firent renforcer l'an 1425, auquel temps la porte de la ville fut changée, estant vis-à-vis de l'église paroissiale, elle fut mise là où elle est à présent* ».

Malgré l'exiguïté de la rue, l'enchevêtrement des réseaux en place et les remaniements importants au cours des siècles, la fouille au pied de l'église paroissiale a permis d'obtenir des informations essentielles sur l'histoire du village : la première occupation caractérisée par une enceinte maçonnée est suivie par un abandon avant que le bourg primitif ne s'implante autour du X^e siècle. La morphologie évolue sans doute progressivement jusqu'à un effacement d'une partie du cimetière avant 1204 qui est marqué par les destructions des Bretons. Le village reconstruit est alors plus resserré et protégé par une nouvelle enceinte maçonnée. La porte, située près de l'église, permet d'accéder au cœur d'îlot desservi par des venelles. Ces chemins vont disparaître progressivement au profit de la Grande Rue qui devient l'artère principale alors que le village s'est étendu au pied du rocher, une première fois au XIV^e siècle puis, de nouveau, au XV^e siècle.

Elen ESNAULT
INRAP

Moyen Âge

Le Mont-Saint-Michel Le cloître de l'abbaye

Dans le cadre de la restauration du cloître engagée par le Centre des Monuments Nationaux et menée par l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, François Jeanneau, une prescription de fouille archéologique a été émise. Le cloître du Mont-Saint-Michel est un édifice atypique dans la mesure où il vient couronner une salle voûtée, dite *Salle des Chevaliers* qui se situe elle-même au-dessus d'une autre salle appelée le *Cellier*. Cette organisation sur trois niveaux, et sur près de 50 m de hauteur, fait écho au bâtiment oriental qui comprend l'*Aumônerie*, la *Salle des Hôtes*

et le *Réfectoire*. L'ensemble est connu depuis au moins le XVII^e siècle sous le nom de la *Merveille*, édifice dont il est communément admis qu'il a été élevé au XIII^e siècle, probablement initié sous l'abbatit de l'abbé Jourdain (1191-1212). Un troisième bâtiment devait fermer l'ensemble à l'ouest avec notamment la salle capitulaire au dernier niveau. Il n'a cependant jamais été réalisé.

La *Merveille* aurait été construite en réparation des dommages faits lors de la conquête de la Normandie par Philippe-Auguste : ses alliés Bretons dirigés par

Guy de Thouars incendie en effet le village en 1204. La partie nord de l'abbaye est fortement touchée à cette occasion et les édifices romans sont détruits. Si cette chronologie de construction est la plus communément admise, elle peut cependant être nuancée. La prouesse technique de la *Merveille* est telle que peu sont ceux qui s'étonnent d'une construction en seulement 24 ans. Pourtant, certaines incohérences dans la construction laissent à penser que la *Merveille* pourrait être construite sur des vestiges romans, contredisant ainsi le postulat d'un projet unique.

La restauration du cloître est par conséquent un enjeu fondamental non seulement pour la compréhension de son organisation primitive et son évolution, mais également pour la *Merveille* de manière générale. Si elle a permis de retrouver les dispositions d'origine, en particulier les sols du XIII^e siècle, et les techniques de constructions particulières notamment le mur bahut évidé afin d'alléger les charges, l'apport essentiel de l'étude réside dans une nouvelle approche de la chronologie de construction du cloître comme de la *Merveille*.

Il a notamment été mis en évidence un premier état matérialisé principalement par le pignon ouest du réfectoire, contre lequel s'appuie dans un second temps le bâtiment des cuisines. Ces deux édifices subissent un

incendie qui marque les parements avant que le cloître ne soit construit. Ce dernier, fruit d'un projet global, est édifié par étapes en raison des bâtiments environnants. Il est par exemple nécessaire de tronquer le bras nord du transept et par conséquent il est prioritaire de lui reconstruire une façade avant de penser aux autres parties du cloître.

Les travaux de restauration menés par Édouard Corroyer à la fin du XIX^e siècle se sont révélés assez lourds : les colonnettes extérieures ont été intégralement changées à l'exception de 10 d'entre elles, et les décors des écoinçons ont été, pour certains, restitués. L'ensemble de la colonnade a d'ailleurs été déposé à l'occasion de ces travaux, la charpente changée et la couverture refaite. Enfin, les sols ont été surélevés en purgeant les différents sols intermédiaires qui avaient été aménagés au cours des siècles, notamment en raison de l'intégration de caniveaux. Ces sols, dont il ne subsiste plus aucun vestige, sont matérialisés seulement par des effets de parois sur les murs.

Ainsi, malgré les nombreuses interventions dont il a fait l'objet, le cloître a conservé suffisamment d'indices pour éclairer l'histoire d'une partie de la *Merveille*.

Elen ESNAULT
INRAP

Moyen Âge
Moderne

Monthuchon
Église Saint-Martin

En dehors de la découverte de l'angle nord-est de l'ancien chevet de l'église, cette campagne de sondages préalables à la mise en place d'un drainage autour de l'édifice n'a pas livré beaucoup d'éléments concernant l'histoire de l'église de Monthuchon. Les éléments du XIII^e siècle se résument probablement à la fenêtre à arc trilobé du mur nord de la travée droite du chœur. Il est possible que cette baie soit contemporaine du chevet plat, disposition que l'on retrouve assez souvent au cours de cette période et dont les fondations ont été retrouvées dans le sondage 2. La nef pourrait également remonter à cette phase et l'hypothèse d'une campagne d'agrandissement précoce des fenêtres de la nef n'y est pas exclue. Si l'on admet que les portes à coussinets au pignon de la chapelle nord et au mur

nord du premier étage de tour sont antérieures au XV^e siècle, il faut admettre que l'agrandissement des quatre fenêtres de la nef intervient avant cette période, puisque la base de la tour vient partiellement en recouvrir une. Le reste de l'édifice, comme l'essentiel de ses ouvertures, datent de la fin du Moyen Âge ou du début de la période moderne. Les sépultures retrouvées dans les sondages sont toutes postérieures aux murs les plus proches et, faute d'avoir pu atteindre les niveaux de sépultures les plus anciens, rien ne semble être antérieur au XIII^e siècle malgré une dédicace à Saint-Martin.

Alain VALAIS
INRAP

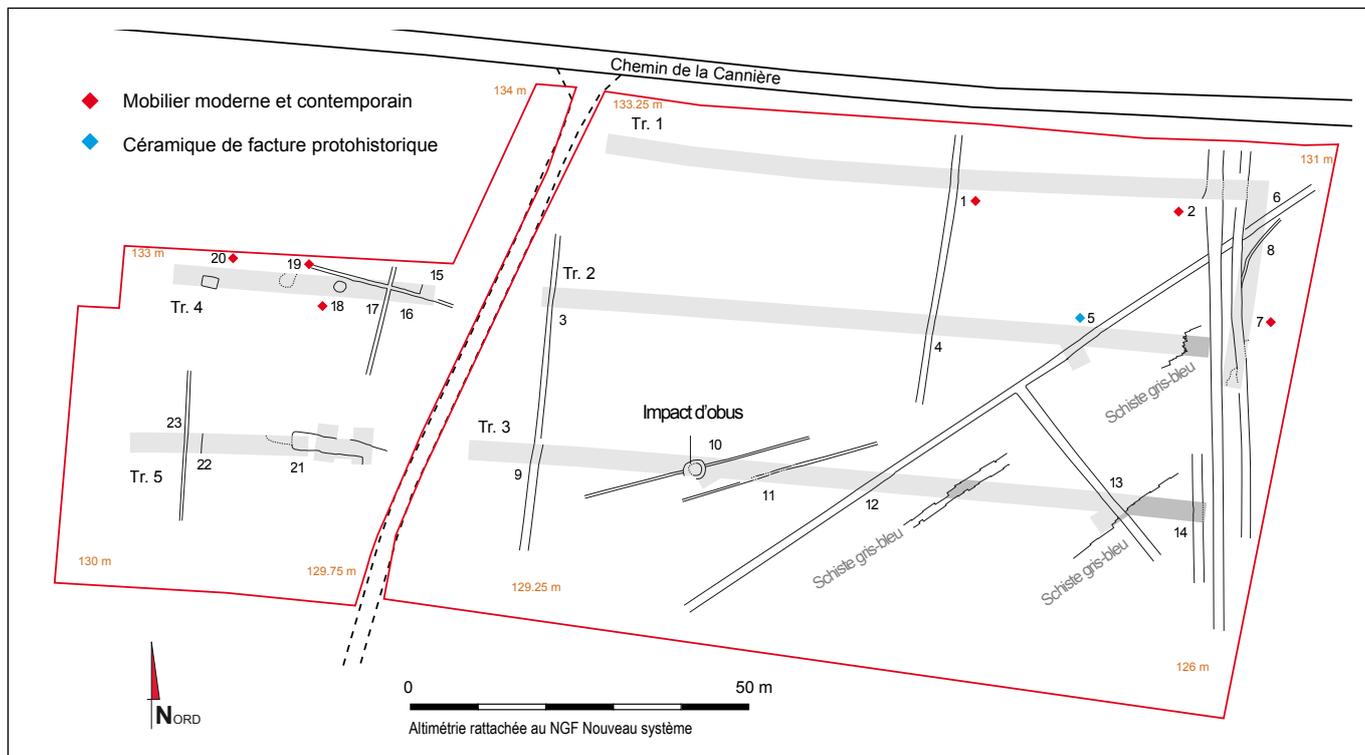
Protohistoire
Antiquité

Percy-en-Normandie
La Cannière

Moderne
Contemporain

Le diagnostic archéologique de « La Cannière » précède l'aménagement par la commune de Percy-en-

Normandie d'une première tranche de lotissement, sur une surface de 10 382 m².



Percy-en-Normandie, La Cannière : plan général du diagnostic (L. Le Gaillard).

Une vingtaine de structures, largement dominée par les fossés, caractérise deux parcellisations agraires successives. Leur plan et, dans une moindre mesure, leur mobilier, permettent de rapporter la plus ancienne à la période protohistorique, voire antique, et la plus récente à la période moderne et contemporaine.

La parcellisation ancienne se trouve esquissée par un fossé rectiligne et régulier, parallèle à un filon de schiste gris-bleu, puis un second qui lui est perpendiculaire et tributaire. Moins réduit que le schiste brun-jaune du substrat, ce filon aurait pu dessiner une crête dans la topographie protohistorique ou antique, qui aurait commandé l'implantation des limites agraires. Le plan restitué suppose un quadrillage, dont seule une marge septentrionale a été reconnue. Elle s'étend au sud-est, sur le versant d'un vallon.

La parcellisation récente est dessinée par une dizaine de fossés, que complètent les limites actuelles. Présentant des orientations concordantes avec ces limites, les fossés participent en effet d'une parcellisation qui reste en usage, mais évolue au cours des trois ou quatre derniers siècles. Certains livrent de la céramique moderne mais ne se retrouvent pas sur le plan cadastral de 1827, d'autres livrent des mobiliers contemporains et n'ont été effacés qu'au cours des années 1980. Le diagnostic ne fournit que des éléments épars, dans une évolution qui ne se borne sans doute pas à une construction continue et progressive.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Moderne

Percy-en-Normandie La Monnerie

Percy, chef-lieu de la commune nouvelle de Percy-en-Normandie, est un pôle actif, continuellement étendu depuis le milieu des années 1960. La demande de logements individuels et d'établissements artisanaux y reste forte, et se trouve confortée par la commune, qui aménage à la Monnerie la première tranche d'une nouvelle zone d'activité.

Sur une superficie de 20 508 m², le diagnostic archéologique n'a pas fait ressortir d'occupation majeure. Un bâtiment reconnu par sa fondation

empierrée, mais très incomplètement dégagé, est le principal vestige des huit structures mises au jour. Ce bâtiment largement situé sous une clôture et sous une ligne électrique, n'est identifié que par son angle septentrional. Un prolongement vers le sud ne peut excéder 7 à 8 m pour le mur pignon, et 10 à 12 m pour le mur gouttereau, mesures qui confèreraient à la construction une superficie maximale de 100 m² dans un plan standard, rectangulaire. L'absence de toute structure comme de tout mobilier aux alentours interdit

d'en proposer une datation fiable. Seul le plan cadastral de 1827, dont une anomalie suivrait un mur ruiné du bâtiment, permet de le placer dans la période moderne. Son isolement total et sa faible taille conduisent à comprendre l'édifice comme une annexe agricole, telle qu'une étable ou un fenil.

Quatre autres structures sont des fossés qui devaient marquer des limites agraires. Ils s'accordent avec les

haies et les clôtures actuelles, mais ne coïncident pas avec le découpage relevé en 1827. Ils s'en trouvent néanmoins complémentaires, ce qui permet de les dater, là encore, de la période moderne. Un tesson centimétrique conduit à la même datation.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Antiquité

Haut Moyen Âge

Portbail
Rue Edgar Quinet

Moyen Âge

Le diagnostic conduit sur 2 308 m², situés à quelques dizaines de mètres au nord du baptistère paléochrétien de Portbail, révèle, dans une accumulation stratigraphique allant de 0,50 à 0,70 m sous les aménagements contemporains, la préservation de vestiges d'habitat, sinon d'activité, tels que fosses, fossés (réseaux parcellaires), trous de poteaux, empreintes de sablières (édifices sur ossature de bois), foyers, mobiliers usuels (céramiques) ou de consommation (faune et malacofaune marine), témoins de construction en dur (terres cuites architecturales, mortier de chaux, mortier hydraulique, restes d'enduits peints), attestant d'une continuité d'occupation du site, en retrait du havre, depuis le I^{er} jusqu'au XI^e siècle, au moins.

En cela, il s'inscrit dans des phases chronologiques et des axes de développement comparables et cohérents à ceux mis en évidence lors des trois opérations conduites sur le baptistère et ses abords par F. Delahaye (1998, 1999 et 2008) et celle menée sur une parcelle de la Rue Quinet (Paez-Rezende 2016). Ces résultats, cumulés aux découvertes antérieures pour la même période, viennent donner de la consistance à l'hypothèse inscrite dans l'historiographie régionale depuis le XIX^e siècle, d'une agglomération à vocation portuaire, installée et active au fond du havre depuis l'Antiquité.

Ainsi, les thermes gallo-romains situés sous l'église Notre-Dame (Bertin 1971) et le *fanum* du Clos Saint-Michel (Delahaye 1998) près du baptistère, apparaissent de moins en moins comme des édifices ponctuels et décontextualisés de leur habitat. Avec les observations de fosses et de mobiliers gallo-romains sur le parking de la Rue Lechevallier (parcelle K 473), celles de terres cuites architecturales lors de la construction d'un poste de transformation EDF mitoyen au nord de l'emprise (parcelle K 845), celles de la résidualité de terres cuites architecturales sur le diagnostic de 2016, auxquelles s'ajoutent les développements parcellaires, la trace d'un aqueduc et l'urne funéraire relevés lors du diagnostic des Roquettes (Hérard 2004), ces monuments peuvent réellement être associés, dans la même amplitude chronologique, à un contexte d'occupation qui se révèle de plus en plus large et structuré, et qui, sur ce

diagnostic, fait apparaître au moins un niveau de sol et des vestiges d'habitat dont la nature reste encore difficile à évaluer.

Pour la première fois également, plusieurs indices mobiliers en contexte stratigraphique, principalement de la céramique, permettent de suivre en pointillés la permanence de l'occupation au-delà du milieu III^e siècle. Si une partie du IV^e siècle se confirme par la présence de productions céramiques typiques comme les *Black Burnished Ware*, la fin de ce siècle ainsi que les V^e et VI^e siècles sont également envisagés par l'intermédiaire de quelques tessons de céramiques sombres granuleuses, dont un décoré à la molette n'intégrant ni les faciès strictement mérovingiens ou carolingiens, ni ceux de l'Antiquité. Ces indices sont de plus associés à un réseau de fossés reprenant la trame fondatrice de l'organisation du paysage, un probable bâtiment sur ossature bois (poteaux et sablière) et la présence d'un axe de circulation se dirigeant, depuis le nord, vers l'arrière du baptistère. La confirmation de cette hypothèse constitue un enjeu de premier ordre dans l'environnement de ce monument, daté lui du VI^e siècle, et en dehors duquel, pour cette période, aucune trace d'occupation associée à son fonctionnement n'avait jusque-là été décelée.

Pour la phase allant du VII^e au XI^e siècle, cette intervention révèle des indices d'occupation complémentaires aux recherches menées sur et aux abords du baptistère, d'une part, et aux vestiges relevés lors du diagnostic de 2016, rue E. Quinet, sur les parcelles K41, 42, 616, 653, 655, 657, 670, 958, d'autre part. Là encore, la suspicion de bâtiments à ossature bois, l'existence d'un réseau de fossés, la confirmation d'horizons stratigraphiques associés vont dans le sens de la permanence d'un habitat aggloméré depuis l'Antiquité. À ce titre, et comme déjà évoqué lors de l'intervention précédente, ils sont à mettre en regard d'une série de sources et de découvertes qui témoignent d'une activité soutenue à Portbail et autour du havre durant cette période. On citera ainsi la mention au IX^e siècle d'un *emporium* à Portbail dans les *Chroniques de Fontelle* (Deshayes 2010 [en ligne]), les vestiges de bâti pré-roman, probablement des IX^e-X^e siècles, intégrés dans l'édifice Notre-Dame (Bonhomme 2014,

p. 33 ; Deshayes 2015 [en ligne], un acte ducal de 1026 signalant une *abbatia* et un *portus* à Portbail (Deshayes 2015 [en ligne]) et à la pêcherie de Saint-Lô-d'Ourville, découverte et étudiée fin 2000, datée du X^e siècle par une analyse radiocarbone sur l'un des pieux verticaux en bois de la structure (Billard, Barros et Laisné 2015 [en ligne]). Cette deuxième découverte de contextes carolingiens renvoie à nouveau vers la question des origines monastiques de la ville (Delahaye 1999, p. 31 ; Deshayes 2010 [en ligne]).

Plus globalement les résultats diachroniques de ce diagnostic et leurs enjeux, notamment la question

d'une agglomération portuaire fondée durant l'Antiquité et perdurant jusqu'à nos jours, intègrent pleinement les problématiques de l'axe 9 : « Le phénomène urbain », de la Programmation nationale de la recherche archéologique du CNRA (2016). Pour les indices rattachés à l'Antiquité, ils contribuent aux recherches sur le fait urbain développées dans le cadre du PCR sur l'Antiquité en Basse-Normandie (ARBANO).

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Paléolithique

Le Rozel Le Pou

Révélaté à Yves Roupin par l'intense érosion qui sape le massif dunaire du Cap du Pou, le site du Rozel est connu depuis la fin des années 1960. La découverte de vestiges lithiques (silex et quartz taillés et fragments osseux) avait motivé la conduite de deux opérations de sauvetage sous l'égide de Frédéric Scuvée, visant à étudier les niveaux préservés dans l'abri ouvert dans la falaise de schiste. L'intensification de l'érosion a conduit à la mise en place d'une fouille de sauvetage, engagée en 2012.

Si les travaux effectués dans les années 1960/1970 avaient déjà souligné le caractère des vestiges et surtout un état de conservation exceptionnel des objets et des structures (foyers et vidanges de foyers, silex et quartz taillés, ossements de grands mammifères consommés), les fouilles effectuées depuis 2012 confirment ce premier constat.

Les sols d'occupations fouillés depuis cette date témoignent d'activités de subsistance, notamment le traitement de carcasses rapportées soit entières (cerfs), soit par quartiers (chevaux, aurochs) dans une crique à l'abri des vents dominants. Les paléolithiques ont récupéré, outre les matières premières carnées (viande, viscères, moelle) des peaux, comme en attestent les stigmates observés sur les os (fracturation hélicoïdale, traces de découpes). Le grand nombre de foyers pourrait être lié au traitement de la viande, par cuisson directe et / ou par fumage à des fins de conservation. Ces feux ont été alimentés par du bois de pin sylvestre, comme nous l'avons déjà mis en évidence à Port-Racine et à Saint-Vaast-la-Hougue, et des fragments d'os spongieux. Cette sélection du combustible ne peut être qu'intentionnelle.

L'intégration de ces niveaux d'occupation à un puissant massif dunaire date ces implantations du début du Dernier Glaciaire (stade isotopique 5) entre 120 et 70 000 ans, avant la dégradation climatique de la dernière glaciation qui s'amorce par une phase froide

et humide qui génère des coulées de boues et de blocailles sur les versants. Ces occupations avaient été initialement rapportées au Paléolithique supérieur par F. Scuvée et J. Vérague, attribution chronologique contestée par B. Van Vliet-Lanoë sur la base de la stratigraphie et par D. Cliquet à partir de la révision du mobilier lithique.

Le cadre chrono-stratigraphique proposé par B. Van Vliet-Lanoë a été confirmé par les observations géomorphologiques et paléopédologiques à l'occasion de la reprise des fouilles (observations effectuées par J.-P. Coutard, B. Van Vliet-Lanoë et G. Jamet). La formation dunaire s'inscrit dans le début du Dernier Glaciaire (stade isotopique 5), ce qui a été confirmé par les datations radionumériques (N. Mercier, CNRS Bordeaux).

Cette année la stratigraphie des niveaux d'occupation fouillés depuis 2012 a fait l'objet d'une analyse géomorphologique et paléo-pédologique fine (étude G. Jamet) visant à préciser la mise en place des coulées sablo-boueuses qui ont conservé nombre de traces et d'empreintes de pas des paléolithiques qui ont fréquenté le site. Ces sols ont fait l'objet de nouvelles datations (N. Mercier) qui tendent à rajeunir le site. Les résultats obtenus par les méthodes de luminescence (osl sur quartz et irsl sur feldspath) donnent un faisceau de dates autour de 80 000 ans.

Outre la révision du cadre chronostratigraphique, notre activité s'est surtout concentrée sur la fouille des espaces périphériques du site, lieu de passage de la plupart des membres du groupe. Cette année, ce sont 309 nouvelles empreintes de pas, de mains et de pattes animales qui ont été mises au jour, portant le corpus à presque 600 traces et empreintes. Rappelons que seules 8 autres empreintes de pas, mises au jour dans 3 sites, sont actuellement connues pour l'ensemble du monde néandertalien. Aucune empreinte de main néandertalienne n'est jusqu'alors attestée. Le site du



Le Rozel, Le Pou : prélèvement d'une empreinte de pas imprégnée (A. Gilles).



Le Rozel, Le Pou : empreintes serties et imprégnées sur un sol du Complexe D.3-4 (D. Cliquet).



Le Rozel, Le Pou : petit foyer à plat allumé sur les marges des aires d'activités techniques du complexe de sols D.3-4 (D. Cliquet).

Rozel a donc livré à lui seul plus de 98 % des empreintes de pas connues au monde. Celles-ci se regroupent en 4 classes de tailles attestant de la présence sur ce site d'acquisition de viande, de bébés, d'enfants, d'adolescents et d'adultes, pouvant regrouper, selon la méthode statistique utilisée de 12 à 15 individus (étude J. Duveau).

Depuis 2013, les empreintes les mieux conservées faisaient l'objet de moulages, technique longue et onéreuse. Cette année, grâce aux essais effectués par J.-L. Piels-Desruisseaux durant l'hiver précédant la campagne de fouille, ce sont les empreintes originales qui ont été prélevées après imprégnation par une résine utilisée par les métiers du bâtiment. Parallèlement aux travaux de fouille, un volet expérimental a été initié par J. Duveau, visant à étudier deux aspects différents des traces de pas. Le premier, analyse la variabilité morphologique des empreintes expérimentales dans les conditions de dépôt de celle du site du Rozel pour différents types de démarche (marche lente, marche rapide, course), le second est consacré à l'évolution taphonomique de ces traces.

Un second volet expérimental a été développé autour de la fonction et de l'utilisation des foyers (expérimentations D. Cliquet, G. Laisné et N. Garnier), certaines molécules rencontrées dans les remplissages de foyers n'étant pas identifiées. Les analyses des composés lipidiques sont en cours (analyses N. Garnier).

L'an prochain, les investigations vont se poursuivre sur les sols impactés par le passage et le stationnement des paléolithiques sur la dune du Rozel afin de compléter notre corpus et de pouvoir poursuivre l'analyse des niveaux sous-jacents qui avaient livré dans les années 1960/1970 les restes d'un morse, autre originalité du site.

Depuis la reprise des investigations en 2012, le gisement du Rozel a largement tenu ses promesses, par l'exceptionnel état de conservation des vestiges et l'inhabituelle concentration de traces et empreintes de pas humains dans des lieux de vie en plein air. Cette année encore, la campagne de fouille confirme le caractère unique du site du Rozel qui compte parmi les gisements majeurs du « monde néandertalien ».

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Âge du Fer ?

Antiquité ?

Saint Hilaire du Harcouet

Miron

Ce diagnostic archéologique intervient dans le cadre du projet, par les Transports Jourdan, d'extension du site de Miron. La prescription du Service Régional de l'Archéologie a été motivée par la surface et l'environnement propice à une installation protohistorique ou antique.

Les structures observées sont quasi exclusivement des fossés, dont une partie concerne un parcellaire de l'âge du Fer ou gallo-romain.

Éric MARE
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Saint-James

La Croix-Avranchin : Le Suet

Le diagnostic archéologique réalisé à La Croix-Avranchin, au lieu-dit Le Suet, sur une surface de 13 065 m² vouée à un lotissement, a livré des résultats modestes qui se résument pour l'essentiel à la découverte d'un réseau parcellaire. Ce dernier, au vu, des quelques éléments mobiliers recueillis dans le remplissage des fossés, est attribuable à la fin du haut Moyen Âge ou au début du

Moyen Âge classique. Une ancienne route, supprimée lors des remembrements des années 1960, traverse l'emprise du projet. Elle semble avoir été aménagée au cours de l'époque moderne.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Antiquité

Contemporain

Saint-Jean-d'Elle

Rue des Pommiers

Saint-Jean-des-Baisants, chef-lieu de la commune nouvelle de Saint-Jean-d'Elle, possède un bourg dont l'expansion se montre depuis une vingtaine d'années modeste mais continue. Elle se fait plus marquante à l'ouest, où le bocage disparaît sous la nouvelle école et les derniers lotissements. Le prochain à venir, autour de la rue des Pommiers, fournit l'occasion d'un premier diagnostic archéologique. Sur une surface de 9 051 m², les vestiges reconnus se bornent à neuf structures, que la stratigraphie partage à parts égales entre périodes ancienne, récente et indéterminée. Cette dernière ne compte que des trous de poteaux isolés, tandis que l'ancienne comme la récente sont caractérisées par deux fossés et une fosse.

La fosse récente correspond à la plantation d'un pommier qui apparaît sur les clichés cartographiques de 1947. De même, le plan cadastral de 1814 figure deux limites disparues avant 1947, qui concordent avec les deux fossés récents : ceux-ci peuvent être datés des périodes moderne et contemporaine.

Très obliques dans le paysage actuel, les fossés anciens esquissent une parcellisation quadrillée, bien structurée. Son extension et sa datation ne sont pas connues, mais la position stratigraphique des fossés oblige à proposer un lien à la fosse ancienne qui, sans ambiguïté, peut être datée de la période antique. Cette

fosse, très arasée, peu profonde, semble analogue aux carrières de limon reconnues par ailleurs. Elle aurait été, dans un second temps, mise à profit pour installer de petits fours ou foyers excavés : la juxtaposition de parois rubéfiées et de rejets cendreaux tend à montrer que plusieurs de ces structures se sont succédées dans la fosse. Deux grands tessons et un fragment de *tegula* datent son comblement d'une période comprise entre la seconde moitié du I^{er} siècle et la première moitié du IV^e siècle.

Cette fosse constitue la première attestation d'une occupation antique à Saint-Jean-des-Baisants. Elle pourrait s'inscrire dans une parcellisation étendue et structurée. Au plus près, la fosse indiquerait que les vestiges d'un établissement antique se trouvent au nord de l'emprise : un pré susceptible d'être prochainement aménagé devient, à ce titre, une zone potentiellement riche. Plus largement, l'occupation suggérerait que le territoire communal et, probablement, les territoires limitrophes, constituent pour la période antique un espace agricole dûment exploité, moins qu'autour de Caen, mais peut-être autant qu'auprès de Saint-Lô ou Coutances.

Ludovic LE GAILLARD
INRAP

Le projet d'aménagement, par le Conseil Général de la Manche, du contournement de Marcey-les-Grèves avait donné lieu à l'émission d'une prescription de diagnostic archéologique en 2013. Ce diagnostic, couvrant une superficie de 75 ha et s'étendant sur 4 km, s'est révélé positif sur différents secteurs impactés par le projet (Flotté, Inrap, 2014). L'évolution du dossier a nécessité le rajout de parcelles dans le projet déclenchant ainsi une nouvelle prescription archéologique et une phase de diagnostic complémentaire. Ce dernier s'étend sur une superficie de 30 150 m² disséminée au sein de 13 parcelles.

Ces parcelles sont de morphologies variées. Elles se situent sur trois secteurs séparés les uns des autres par un réseau de chemins ruraux actifs et quelques champs en culture. Il s'agit de parcelles inscrites en milieu rural et adjacentes aux travaux de voirie d'ores et déjà en cours.

Leur topographie nous permet de distinguer trois regroupements. L'un de ces regroupements n'a pas été sondé en raison de difficultés logistiques (parcelles trop étroites ou inaccessibles mécaniquement).

Au sein des parcelles diagnostiquées, 11 tranchées ont été réalisées et 40 entités ont été inventoriées. Il s'agit essentiellement de structures fossoyées linéaires de type fossés parcellaires, de quelques fosses ponctuelles et de chablis. Les comblements sont peu variés et répondent majoritairement à deux matrices sédimentaires : limon sableux brun à brun-gris et limon sableux gris à gris clair. Seules 4 structures ont livrées du mobilier. Toutefois, l'état de conservation des artefacts ne permet pas de les caractériser et de les rattacher à un ensemble chrono-culturel.

Le premier groupe de parcelles a mis en évidence l'existence de deux trames parcellaires distinctes. L'une, orientée nord-ouest/sud-est et nord-est/sud-ouest, s'avère être la continuité d'une trame découverte en 2014. Cette dernière adopte des axes d'orientation discordants avec les limites actuelles et celles figurant sur le cadastre napoléonien. Elle introduit donc l'existence d'un maillage parcellaire fossile différent du schéma connu dans le paysage. Dans la campagne

d'investigation de 2014, ce maillage a été défini comme d'origine protohistorique. La seconde trame possède quant à elle des orientations similaires aux limites cadastrales actuelles et/ou figurant sur le cadastre napoléonien (première moitié du XIX^e siècle). Leur présence nous informe donc de la subdivision et/ou du regroupement de parcelles aux époques moderne et contemporaine. Ces segments de fossés, bien que nombreux, n'ont livrés aucun indice matériel qui puisse nous orienter sur l'origine de la parcellarisation actuelle du territoire diagnostiqué. Le second groupe de parcelles a également révélé plusieurs structures fossoyées fossiles. Toutes adoptent les mêmes orientations que le parcellaire actuel et/ou figurant sur le cadastre napoléonien. À l'instar des portions de fossés rencontrés dans le premier groupe, leur présence nous informe de la subdivision ou du regroupement de parcelles. Là encore, les trames fossoyées n'ont pas livré d'indices matériels suffisant pour nous orienter sur l'origine du découpage territorial actuel.

Par ailleurs, leur découverte est la continuité des branches fossoyées fossiles mises au jour en 2014.

Quelles que soient les parcelles diagnostiquées, le constat général reste le même. Les segments fossoyés découverts correspondent soit à l'extension de fossés mis au jour en 2014 (Flotté, 2014) et viennent donc compléter le maillage parcellaire alors étudié, soit ils correspondent à un maillage parcellaire déjà identifié et nous indiquent la zone d'extension de ce dernier. Les quelques fosses enregistrés sont quant à elles disséminés de part et d'autre et n'appartiennent à aucun ensemble caractérisé. Leur datation n'a pas été possible en l'absence de mobilier archéologique.

Le reste des entités remarquées correspond à des fosses de plantation (chablis) également disséminées dans le paysage et ne formant aucun ensemble qui pourrait retenir notre attention en matière d'archéologie du paysage et/ou d'études environnementales.

Élise SÉHIER
INRAP

Le diagnostic archéologique effectué à Saint-Planchers, sur 5 642 m² voués à la construction d'un quartier résidentiel, a révélé la présence d'un réseau de constitués de cinq petits fossés dont certains

segments ont pu être datés de la Protohistoire par la présence de quelques tessons de céramique. Si la plupart d'entre eux sont ubiquistes et difficilement datables avec précision, l'un d'entre eux appartient à

un grand récipient de stockage orné d'un cordon digité sur la panse, attribuable à l'âge du Bronze. Quatre fossés semblent ordonnés géométriquement selon un axe nord-sud et perpendiculairement, le cinquième dérogeant à cet ordonnancement par son orientation nord-est/sud-ouest. Cette organisation, conjuguée aux petites dimensions des fossés, correspond très probablement aux vestiges d'un système parcellaire. Les seules structures fossoyées de nature ponctuelle et significative découvertes lors du diagnostic consistent en trois probables trous de poteaux (deux d'entre eux ont livré de la céramique protohistorique). Cette faible

densité de structures témoigne malgré tout d'une fréquentation des lieux à cette période par la présence de petits aménagements. Il est à noter que des vestiges de parcellaires protohistoriques avaient été repérés en 2013 lors du diagnostic réalisé en amont de l'aménagement de la ZAC du Taillais à Yquelon et, plus récemment, près du bourg de Saint-Planchers en mars 2017 préalablement à la construction d'un lotissement.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Âge du Bronze

Antiquité

Saint-Planchers

ZAC multi-sites du bourg, tranche 1

Contemporain

Le diagnostic archéologique effectué à Saint-Planchers, sur 32 200 m² voués à la construction d'un quartier résidentiel, ont révélé la présence de réseaux de fossés dont quelques-uns ont livré des éléments de datation correspondant à l'âge du Bronze. La très grande dispersion des structures fossoyées attribuables à cette période et leur nature modeste (petits fossés, manque de structures ponctuelles telles que constructions sur poteaux, fosses diverses, fours...) amènent à considérer que ces vestiges ne semblent pas correspondre à un habitat proprement dit mais plutôt à un secteur en périphérie d'une occupation de ce type, liée à l'activité agricole. Ces vestiges sont à mettre en perspective avec les découvertes récentes faites dans ce secteur pour la Protohistoire (autres réseaux de fossés) et notamment à environ 2 km, à Saint-Pair-sur-Mer, où a été fouillé, en 2014, un enclos funéraire de l'âge du

Bronze Moyen.

Un dépôt funéraire gallo-romain a également été découvert en situation isolée. Il s'agit d'une urne funéraire en céramique commune grise accompagnée d'une petite cruche en céramique fine rosâtre revêtue d'un engobe blanc. Un as du Haut-Empire était présent avec les cendres et les petites esquilles d'os brûlés contenues dans l'urne.

Enfin, des substructions, correspondant à un bâtiment aujourd'hui disparu mais indiqué sur le cadastre de 1825, ont été découvertes à faible profondeur à l'est de l'emprise du diagnostic. Cette construction, correspondant à une habitation située à la sortie du village, a été démolie entre 1825 et 1947.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Saint-Sébastien-de-Raids

**Sablière de la Cavée,
tranche 2, phases 1 et 2**

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de 22 230 m² de cette seconde tranche d'extension de la Sablière de Millières à Saint-Sébastien-de-Raids a révélé, lors de la phase 1, la présence d'une occupation antique qui, au vu du corpus céramique recueilli, semble couvrir toute la période du Haut-Empire. La présence discrète de quelques céramiques de la fin de l'Âge du Fer semble indiquer que l'occupation du site pourrait même remonter à la fin de l'indépendance gauloise. Le site est constitué d'un réseau de fossés, de structures de combustion, dont au moins un four, mais aussi de carrières d'argile. La plus spectaculaire d'entre elles se présente sous la forme d'une vaste excavation d'une longueur de 25 m pour une largeur d'environ 5 m et

une profondeur de 1,40 m. Partiellement inscrite dans l'emprise du diagnostic, cette occupation gallo-romaine pourrait fort bien correspondre à une activité artisanale basée sur l'extraction voire l'exploitation d'argile en relation avec un habitat situé en périphérie. En effet, les sondages n'ont pas révélé formellement la présence de bâtiments et le mobilier archéologique, pourtant abondant, n'est composé que de céramiques et de tuiles. Le mobilier osseux ou encore, les déchets culinaires, semblent absents. Plutôt qu'à un habitat, le site mis au jour semble bien davantage correspondre à une zone de travail, peut-être destinée à la confection de céramiques.

La deuxième phase de diagnostic a révélé la présence

de réseaux de fossés gallo-romains correspondant sans doute à plusieurs phases d'aménagements parcellaires. Une connexion de l'un de ces systèmes parcellaires avec le site découvert précédemment en 2017 au sud-ouest a été repérée. Un groupe de quatre urnes funéraires antiques a été découvert sur une aire estimée à 450 m². Ces dépôts ne semblent pas être en relation avec d'autres structures fossoyées dans ce même secteur. Deux autres urnes, apparemment en position isolée, ont également été découvertes respectivement à 150 et 350 m de cette concentration. L'une d'elle a livré une monnaie de bronze très corrodée et illisible, probablement un as, correspondant à « l'obole à Charron ». Hormis ces découvertes, les

tranchées n'ont révélé que très peu d'aménagements ponctuels sur la surface de l'emprise, exception faite d'une petite concentration de trous de poteaux et de fosses, occupant une surface estimée à 800 m². Cinq trous de poteaux formant un angle indiquent la présence d'un probable bâtiment. L'exploration de cette implantation n'a pas pratiquement pas livré de mobilier archéologique si ce n'est quelques petits fragments de tuiles antiques dans le comblement de trois trous de poteaux.

Benjamin HÉRARD
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Sideville
Le Coignet

Moderne
Contemporain

Une opération archéologique s'est déroulée du 13 février au 3 mars 2017 sur la commune de Sideville, localisée à quelques kilomètres au sud-ouest de Cherbourg-Octeville. Cette opération de fouille, qui a porté sur une surface de 9 300 m² environ, fait suite au diagnostic archéologique menée par L. Paez-Rezende (INRAP).

Les structures protohistoriques se concentrent à l'ouest de la zone fouillée, sur une longueur de 44 m environ et sur une largeur de 11 m et se conjugue en trois sous-ensembles distincts spatialement.

Furent mis au jour au nord un petit bâtiment mesurant 1,70 à 1,80 m sur 2,7 à 3 m auquel est adjoint en avant de son côté sud, un cinquième poteau, placé à une distance de 3 m ; cette structure peut être définie comme un bâtiment à toit en croupe à cinq poteaux et interprétée comme une maison. Mais sa faible surface, d'environ 9 m², et le peu de rejets domestiques associés, tendrait à y voir un bâtiment périphérique d'un habitat (grange, étable, bâtiment de stockage...). Il est daté du Bronze ancien 1.

En partie centrale de l'occupation protohistorique, un petit bâtiment élevé sur 4 poteaux plantés mesure en plan 1 x 1,20 m. Il est ceint de fosses, d'autres poteaux et d'un foyer. La partie sud de l'occupation protohistorique

est matérialisée par de petites fosses et par une petite structure, d'à peine 1 m de côté, à la fonction non définie. Ils sont attribuables à la Protohistoire.

Trois structures sont datées, par C14 et par des tessons de céramique, au Néolithique moyen IIa et IIb.

La période moderne/contemporaine, voit sur le site l'implantation de nombreux fossés de parcellaire, matérialisés par plusieurs ensembles distincts de 2, 3 ou 6 fossés, tandis qu'au nord de la zone décapée un axe de circulation supposé antique s'intègre à un tronçon de chemin fossile, identifié sur plus de 3 km, désaffecté avant le XIX^e siècle, pouvant être à l'origine être positionnée sur l'axe Cherbourg-Les Pieux.

Enfin, et en dernier lieu, nous avons pu mettre en évidence des vestiges de la Seconde Guerre mondiale, constitués sur la partie centrale de la fouille d'une série de petites fosses individuelles (ou *Schützenloch*) et sur la partie ouest de la fouille d'une petite zone de défense, matérialisée par plusieurs tranchées longues et étroites, accompagnées de deux fossés aux plans circulaires, attribuables à des zones de défense de batteries de mitrailleuses.

Gérard GUILLIER
INRAP

Moyen Âge
Moderne

Sideville
Route des Roches, La Juliennerie

Sur une surface d'un peu plus de 2 ha, cette quatrième incursion archéologique préventive sur le territoire communal de Sideville, au lieu-dit « La Juliennerie » n'a pas permis de localiser un centre d'habitat ancien. Le mobilier collecté suggère néanmoins sa proximité. En

complément du diagnostic réalisé non loin de l'église (Dupont 2014), elle confirme la mise en place d'une partie des découpages parcellaires dans le courant du Moyen Âge et des évolutions durant cette même période et aux périodes postérieures. Bien qu'évoluant

sur une période à peu près concomitante, ce réseau se fonde sur des orientations légèrement discordantes. Ce décalage manifeste avant tout la préséance de la topographie locale, sur la cohérence territoriale. Il est également discordant par rapport au réseau identifié en diagnostic 200 m plus à l'ouest, au lieu-dit le Coignet (Paez-Rezende 2016) où les indices mobiliers faisaient apparaître une fondation plus ancienne, au cours de la Protohistoire. Il faudra attendre les résultats de l'étude en cours sur le secteur fouillé pour en tirer toutes les conclusions sur les différentes phases qui président à

l'évolution du terroir sur un même versant. Il reste que les cohérences morphologique et chronologique constatées en plusieurs points du territoire de la commune, tendent à démontrer une gestion et une maîtrise des paysages s'inscrivant sur le temps long à l'échelle d'un réseau de formation et intégrant parfaitement les paramètres de l'environnement, comme les contraintes topographiques ou géologiques.

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Moyen Âge

Moderne

Siouville-Hague

**Le Platé : Interconnexion électrique
France - Aurigny - Grande-Bretagne**

Ce diagnostic archéologique intervient dans le cadre du projet, par RTE, du poste électrique de Siouville-Hague pour la connexion électrique France - Aurigny - Grande-Bretagne.

Les structures observées sont une maçonnerie et deux fosses des XV^e-XVI^e siècles, vraisemblablement

associés à un parcellaire, ainsi qu'un foyer remanié accompagné de restes coquillers (patelles) plus tardif.

Éric MARE
INRAP

Haut Moyen Âge

Moderne

Tollevast

RD 352, La Croix Dubost

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par une demande d'aménagement lié à la réalisation d'une zone pavillonnaire sur 20 611 m² par la société SARL POSEIDON. Elle a permis de reconnaître 52 structures archéologiques qui se répartissent en fossés parcellaires, figurés pour la plupart sur le cadastre napoléonien, fosses de plantations, et axe de circulation.

La très faible quantité de mobilier archéologique récoltée au sein de ces structures ne permet pas de donner de précisions chronologiques quant à leur mise en place mais témoigne de la présence d'une occupation carolingienne à proximité.

Magali HEPPE
INRAP

Contemporain

Torigny-les-Villes

Lotissement La Passelaie

L'opération de diagnostic fait suite à un projet de lotissement conduit par la commune de Torigny-les-Villes sur une superficie de 18 161 m². La parcelle, orientée nord-est/sud-ouest est comprise entre la route de Saint Symphorien au nord et le chemin de Matignon au sud.

Le diagnostic a été réalisé par l'ouverture de 10 sondages sous forme de tranchées continues. La parcelle est parcourue sur sa bordure occidentale d'une butte d'une vingtaine de mètres de large possédant

une faible couverture végétale (0,20 m au sommet). La partie orientale de la parcelle présente un profil en cuvette où l'accumulation des sédiments peut atteindre 0,80 m recouvrant l'altérite de schiste. Dans cette partie basse un double fossé, orienté selon la barre rocheuse et le parcellaire encore en place, a été rencontré sur l'ensemble des tranchées. Les éléments permettant une attribution chronologique sont peu nombreux (fragments de tuile et d'ardoise). Ils appartiennent à la période contemporaine. Un axe viaire a été détecté

dans l'angle nord-est de la parcelle, il correspond à des ancrages paysagers encore visibles (limite de parcelle, clôture et bâtiments). Le nord de la parcelle livre également les vestiges d'une mare desservie par deux fossés.

Les vestiges mis au jour durant cette opération sont relatifs à la parcellisation contemporaine du paysage. Ils sont illustrés par des fossés dont les orientations

concordent avec le parcellaire en place. L'installation de cette trame du secteur semble étroitement liée à la topographie qui présente des alternances de vallons et de barres rocheuses.

David GIAZZON
INRAP

Âge du Bronze

Âge du Fer

La poursuite, non formalisée, des travaux de prospection et de recollement bibliographique dans le Val-de-Saire a permis ces dernières années de proposer une extension maximale du territoire anthropisé durant la Protohistoire ancienne autour de Tatihou.

Dans le même temps, la cartographie des dépôts d'objets métalliques dans le même secteur a connu des avancées significatives, suite à la mise au jour de plusieurs ensembles, du Bronze moyen au premier temps de l'âge du Fer, ou objets dans les labours au gré des travaux agricoles ou des prospections. L'ensemble de ces découvertes a ouvert sur des propositions interprétatives qui faisaient échos à celles proposées dans un autre territoire protohistorique bien délimité dans le département de la

Manche : La Hague avec son rempart, Le Hague Dike fondé à la fin de l'âge du Bronze. Cette interprétation portait sur la part symbolique et topographique que revêtait l'emplacement de ces dépôts, placés en marge du territoire anthropisé. Ce constat a depuis fait l'objet de constatation similaire en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas (cf. le programme européen : *Economies of Destruction* piloté par David Fontijn).

De manière à valider ou infirmer cette proposition de modèle, notre attention s'est retournée naturellement vers le Val-de-Saire où un territoire, fondé plus anciennement, au cours du Bronze ancien II et encore fréquenté au premier âge du Fer, permettait de tester les paramètres observés dans La Hague (habitat, parcellaire, site de hauteur, dépôts, objets isolés) sur une plus longue durée.

Val-de-Saire Autour de Tatihou



Val-de-Saire, Autour de Tatihou : les haches à talon du dépôt d'Anneville-en-Saire (J.-M. Yvon).

Ce programme de prospection thématique tente d'apporter des éléments formels et robustes pour étayer les hypothèses en cours sur le lien entre les dépôts et le territoire de la fin du III^e au début du I^{er} millénaire.

Henri GANDOIS
Université Paris I

Cyril MARCIGNY et Jean-Luc LAMACHE
INRAP

Julien LEREVERREND et Éric MARIE
Bénévoles

et Pierre STEPHAN
Université de Bretagne occidentale (UBO)

Alors que 45 ha de l'agglomération antique d'*Alauna* ont été sondés depuis 2013, les recherches souffraient toujours d'un manque d'information concernant le quartier de l'ensemble monumental, mis partiellement en évidence en 2012, dans le cadre d'une prospection électrique (Géocarta).

Pour y remédier, une investigation géo-radar a été réalisée par SOT Archaeological Prospection, en décembre 2017, sur ces 4 ha emblématiques situés au cœur de l'agglomération.

Historiques des recherches sur l'ensemble monumental

En 2012, la prospection électrique réalisée par Géocarta, au cœur du périmètre supposé de la ville, a révélé très partiellement l'organisation spatiale de la cité. Elle faisait apparaître une organisation géométrique relativement rigoureuse, dont l'armature est assurée par un réseau de rues orthogonales qui s'appuie sur deux artères principales et structurantes,

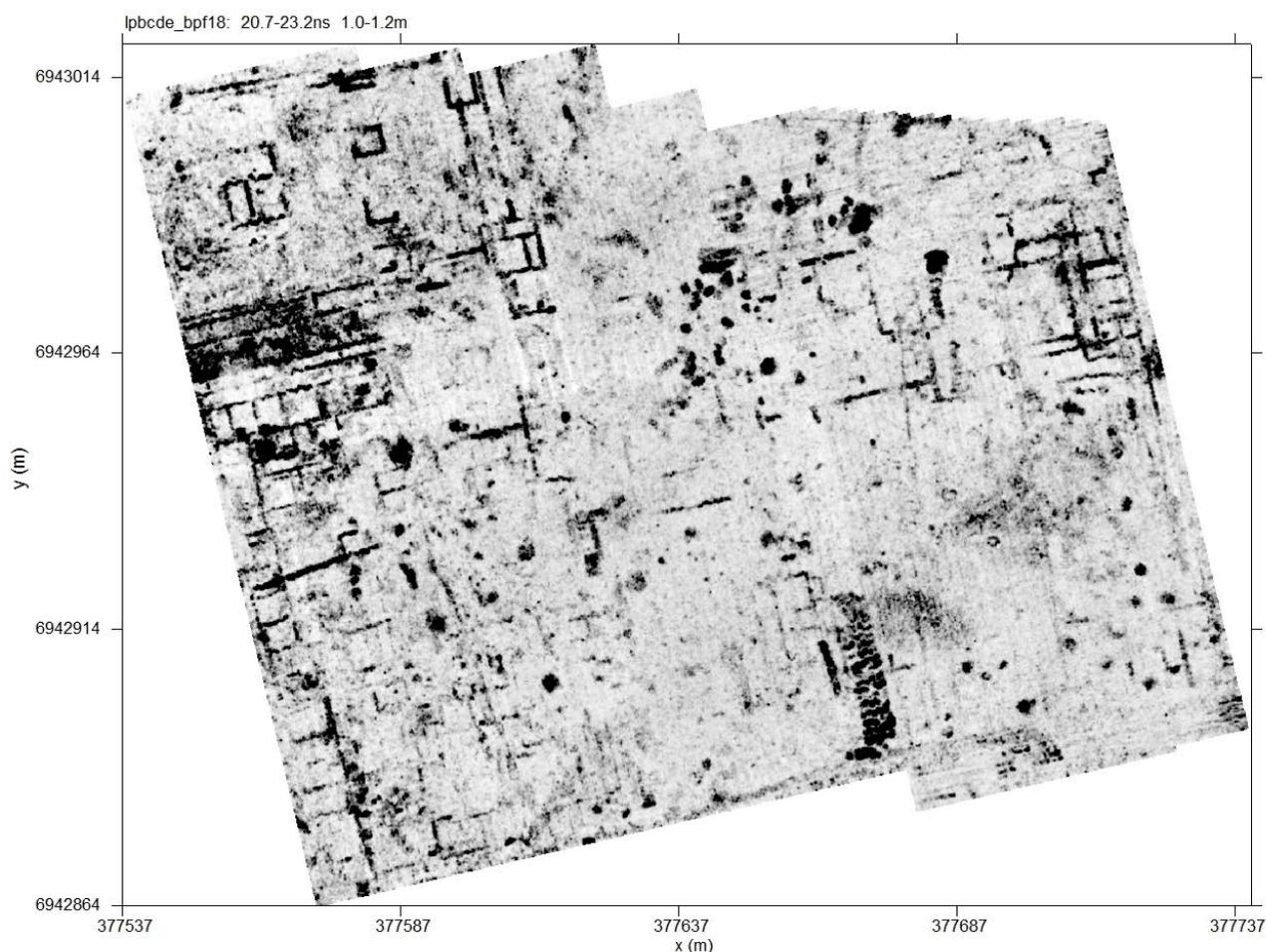
un *cardo maximus*, qui dessert les thermes nord, et un *decumanus maximus*, qui s'oriente vers le théâtre.

À la croisée du *cardo* et du *decumanus maximus*, deux îlots denses en vestiges révèlent un ensemble doté d'une série de cellules ouvertes sur le *cardo* (*tabernae* ?) et d'une grande place. Le plan architectural et l'emplacement de cet édifice au cœur de la ville, au croisement des deux artères principales, avaient autorisé à envisager la présence d'un *forum*. Toutefois, la restitution incomplète des indices obligeait à rester très prudent sur cette interprétation.

L'ensemble monumental scruté au radar

Les résultats obtenus en 2017 permettent des avancées tout à fait significatives sur la connaissance de la cité gallo-romaine.

L'ensemble A est manifestement un sanctuaire composé d'un temple principal, probablement à plan de type romain sur *podium*, et d'au moins deux petits édicules dans l'*æra sacra* entouré d'un péristyle (galerie) et doté



Valognes, *Alauna* : extrait des relevés bruts réalisés au radar sur le secteur de l'ensemble monumental. L'emprise du sanctuaire et la succession des cellules formant les boutiques sont assez explicites (SOT Archéological Prospection).



Valognes, *Alauna*, : interprétation des anomalies révélées par le radar sur le secteur de l'ensemble monumental (SOT Archaeological Prospection).

de deux pavillons d'angle sur la façade orientale. L'ensemble H présente une succession de petits bâtiments, contigus et de morphologie régulière, qui bordent au moins les 2 côtés d'un édifice monumental. L'interprétation de boutiques (*tabernae*) qui viennent délimiter une grande place publique est la plus plausible. La coexistence d'un ensemble culturel complexe et d'une grande place publique entourée par des boutiques au carrefour névralgique de la ville, suggère la présence d'un *forum* dont la forme et le statut restent à déterminer. La prospection au radar a également mis en évidence l'existence de plusieurs quartiers liés à l'habitat. Ainsi, l'ensemble B, qui se situe juste à l'est du *forum*, est particulièrement étendu et dense en vestiges. Avec toutes les réserves qui s'imposent, le plan des maçonneries pourrait laisser envisager la présence d'une *domus* dont les pièces de vie pourraient être édifiées autour d'un *patio*. Enfin, un quartier, *a priori* moins dense mais relativement vaste, l'ensemble N, semble se développer sur les marges orientales du cœur de la ville.

Perspectives de recherches multiples

Si le sanctuaire, la place et ses *tabernae* ont été reconnus, aucun édifice civique n'a encore été formellement identifié. Toutefois, de nombreux autres

vestiges de constructions révélés par le radar restent à déterminer. Un important travail de comparaison bibliographique doit maintenant être engagé afin de nourrir la discussion autour du possible statut de chef-lieu de cité.

Cette problématique renvoie à des recherches beaucoup plus larges menées actuellement sur le peuple des *Unelles* et qui spéculent sur l'existence de deux chefs-lieux : *Cosedial/Constancia* (Coutances) et *Alauna* (Alleaume/Valognes). Si la première est attestée au Bas-Empire, notamment par le biais de la *Notitia*, en tant que préfecture militaire et se voit figurer avec une vignette de chef-lieu sur la Table de Peutinger, la seconde est absente de la *Notitia* et représentée comme une simple agglomération sur ce même document. Cependant, les dernières recherches archéologiques sur Valognes démontrent que les 45 ha d'emprise d'*Alauna* correspondent à peu près à toutes les dimensions des chefs lieux de cité antiques de la Basse-Normandie, qu'elle est dotée d'édifices publics comparables (théâtre à arène, thermes, sanctuaires...), d'un schéma urbain aussi rigoureux que ceux d'*Aregenue* (Vieux), d'*Augustodurum* (Bayeux) ou d'*Ingena/Legedia* (Avranches). Ces éléments, enrichis par les données du radar, conduisent à soutenir l'hypothèse de statut de chef-lieu de *civitas* pour *Alauna*.

durant le Haut-Empire. Mais la coexistence de deux chefs-lieux pour un seul territoire, celui des Unelles attesté durant le Bas-Empire, est inconcevable. Il faut donc envisager que ce dernier soit en réalité le produit de la fusion de deux territoires distincts durant le Haut-Empire, administré par *Constantia* (Coutances) au sud et *Alauna* (Valognes) au nord.

Sur ce faisceau d'indices, la fusion évoquée est une hypothèse sérieuse qui pourrait s'inscrire dans la vague des grandes réformes territoriales entreprises en 297 par Dioclétien et poursuivies par Constantin au début du IV^e siècle.

Laurence JEANNE
CRAHAM, UMR 6273, Université de Caen-Normandie

Laurent PAEZ-REZENDE
INRAP

Caroline DUCLOS
Groupe de Recherches Archéologiques du Cotentin

Roger SALA, Helena ORTIZ QUINTANA
et Simón Pedro RODRIGUEZ SIMON
SOT - Prospecció Arqueològica

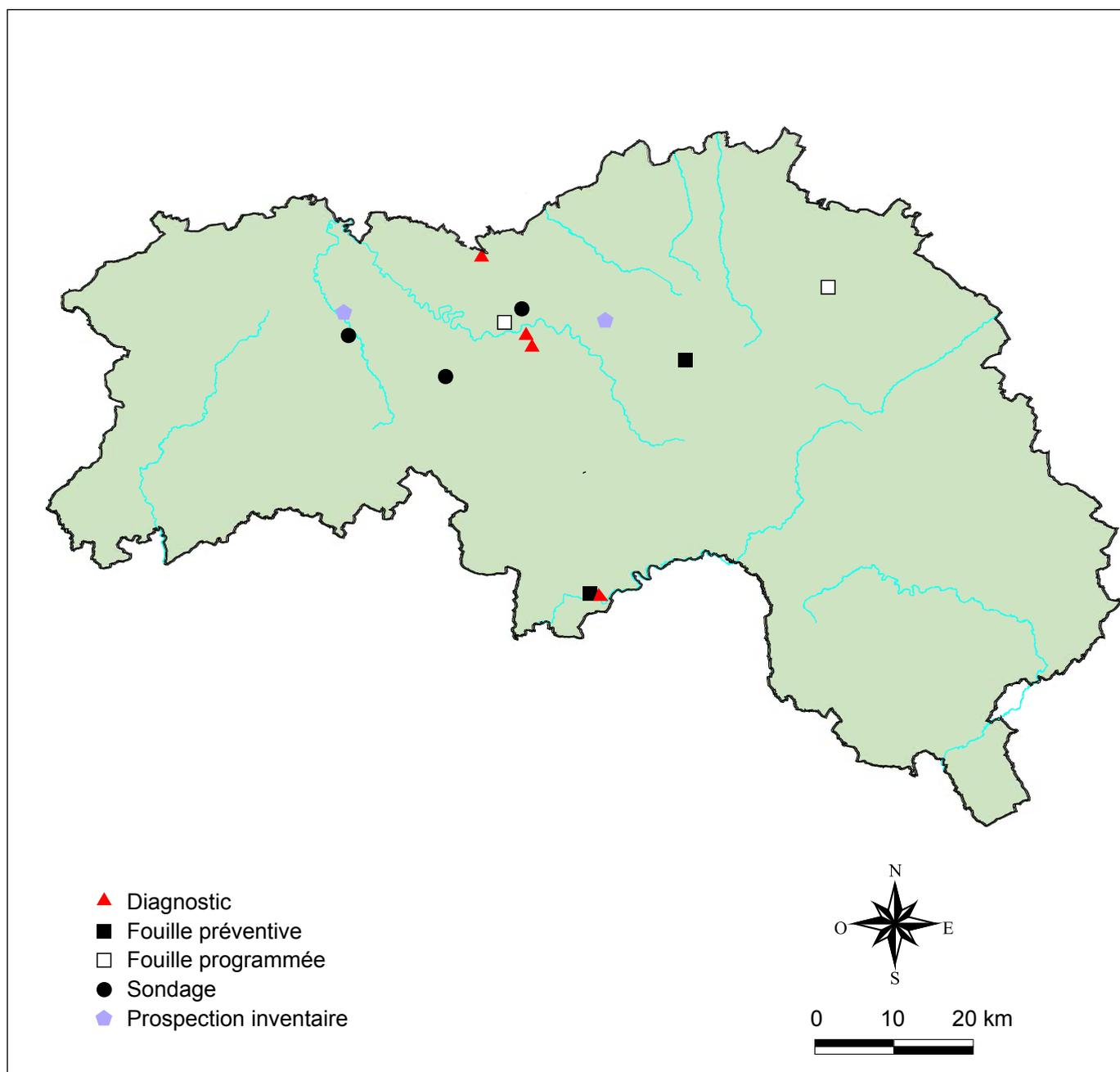


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans le département de l'Orne

2 0 1 7



NORMANDIE

Opérations autorisées dans le département de l'Orne

BILAN SCIENTIFIQUE

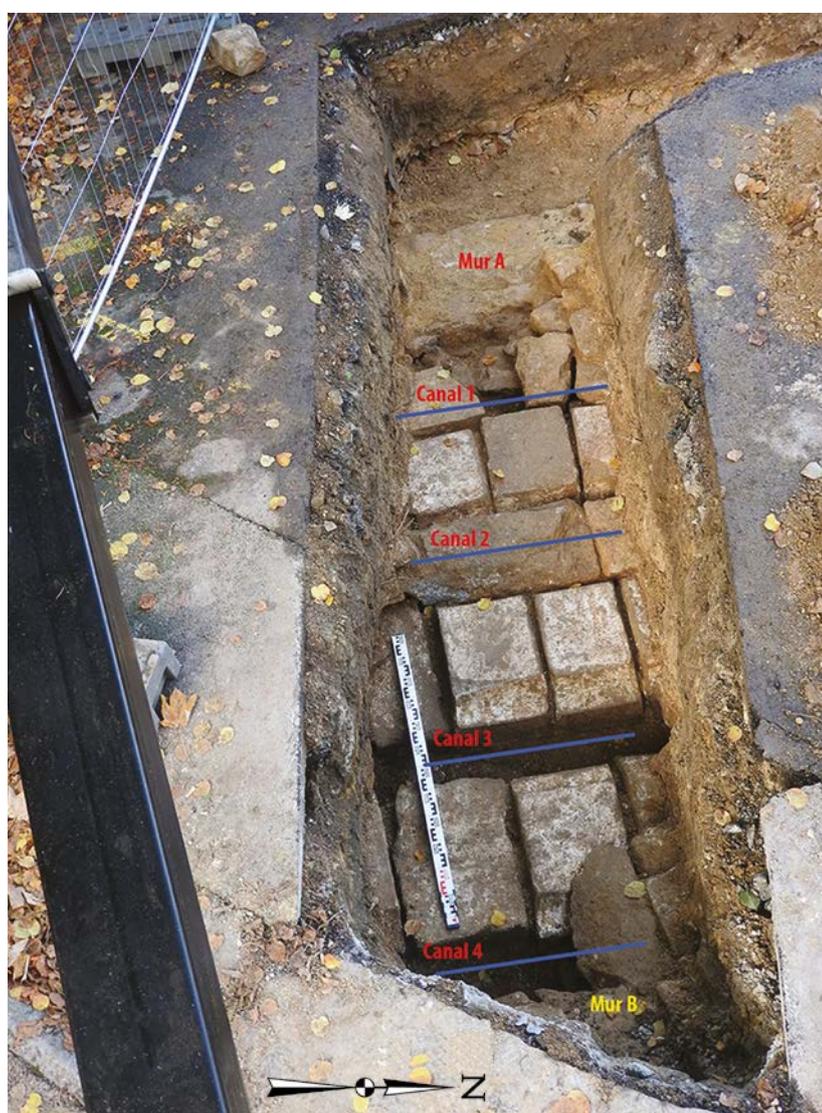
2 0 1 7

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
164041	Alençon Centre-ville : création d'un réseau de chaleur	Pierre Chevet Inrap	F. Prév.	MÉD MOD CONT	3161 Positif
164024	Alençon Requalification des espaces urbains du centre-ville	Pierre Chevet Inrap	Diag	HMA MOD CONT	3005 Positif
163950	Briouze Localisation d'un aéroplane américain	Agamemnon Pantel ASS	Sond	CONT	En cours Positif
163938	Craménil, Saint-André-de-Briouze, Saint-Hilaire-de-Briouze Prospection	Yves Hamonou BEN	PI	IND	2987 Positif
163946	Goulet Le Mont	Cyrille Billard SRA	FP	NÉO	3028 Positif
163990	Moulins-sur-Orne Les Grésillons	François Giligny CNRS	Sond	BRO	3029 Positif
163998	Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF	Raphaëlle Lefèbvre Inrap	F. Prév.	HMA	3122 Positif
163919	Rônai Lotissement les Libérés	Benjamin Hérard Inrap	Diag	GAL MÉD	2910 Positif
164021	Saint-Brice-sous-Rânes Les Hues, Les Champs Martin	Dominique Cliquet SRA	Sond	PAL MÉS	3010 Positif
163952	Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois Salle capitulaire de l'abbaye	Anne-Sophie Vigot Éveha	FP	HMA MÉD	3031 Positif
163960	Sarceaux ZAC Actival	Ivan Jahier Inrap	Diag	MÉD MOD	2929 Positif
163966	Sarceaux Rue Wladimir Martel	Ivan Jahier Inrap	Diag	IND	2979 Positif
163937	Silly-en-Gouffern Forêt domaniale de Gouffern	Fabrice Morand BEN	PI	MUL	2963 Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

Moyen Âge
ModerneAlençon
Centre-ville : création d'un réseau de chaleur

Contemporain



Alençon, centre-ville, création d'un réseau de chaleur : dalots d'évacuations des eaux usées de l'ancienne teinturerie de la Place Masson (P. Chevet).

L'enfouissement d'un nouveau réseau de chaleur dans le centre-ville alençonnais, consistant en l'ouverture de près de 1 000 m linéaires de tranchées qui évitent pour la plupart les réseaux plus anciens, a donné lieu à l'émission d'une prescription de suivi des travaux de terrassement, avec éventuelle fouille à suivre en cas de découverte.

Cette intervention, sur une superficie d'environ 1 447 m², s'est accompagnée de multiples problèmes techniques liés à l'existence des réseaux anciens, très nombreux, mais a néanmoins conduit à la mise au jour de quelques aménagements récents, de la fin de la période médiévale à l'époque contemporaine. Elle a par ailleurs permis d'apprécier la sensibilité archéologique du sous-sol des rues ou places concernées par les travaux et a livré des informations utiles pour l'évaluation de cette thématique encore mal cernée dans l'agglomération d'Alençon.

Les recherches en archives conduites de concert avec quelques acteurs et érudits locaux ont enfin amené les éléments nécessaires pour identifier les principales constructions mises au jour, notamment dans le secteur de la Place Masson (évacuations d'une teinturerie ayant fonctionné de 1817 à 1857 et canaux souterrains désaffectés de la Briante, affluent de la Sarthe qui traverse l'agglomération).

Pierre CHEVET
INRAP

Le projet de reprise des surfaces de chaussées et des réseaux enfouis du centre-ville ancien d'Alençon, porté par la municipalité, s'accompagnera de terrassements potentiellement incompatibles avec la conservation de vestiges archéologiques, dont les indices connus dans ce secteur remontent à l'époque gallo-romaine et au second Moyen Âge. Un diagnostic archéologique a donc été réalisé, entre le 9 et le 27 octobre 2017, afin de qualifier la susceptibilité archéologique des terrains impactés par les travaux. La forte densité des réseaux sous les rues souvent étroites dans cette partie ancienne de la cité a rapidement conduit à adopter deux méthodologies distinctes :

- un diagnostic classique, avec la réalisation de 6 sondages de reconnaissance à l'emplacement des places de la Magdeleine et du Puits-des-Forges, secteurs où les réseaux sont peu abondants ;

- un suivi des reprises des réseaux anciens, avec fouille à suivre le cas échéant, sur le reste de l'emprise.

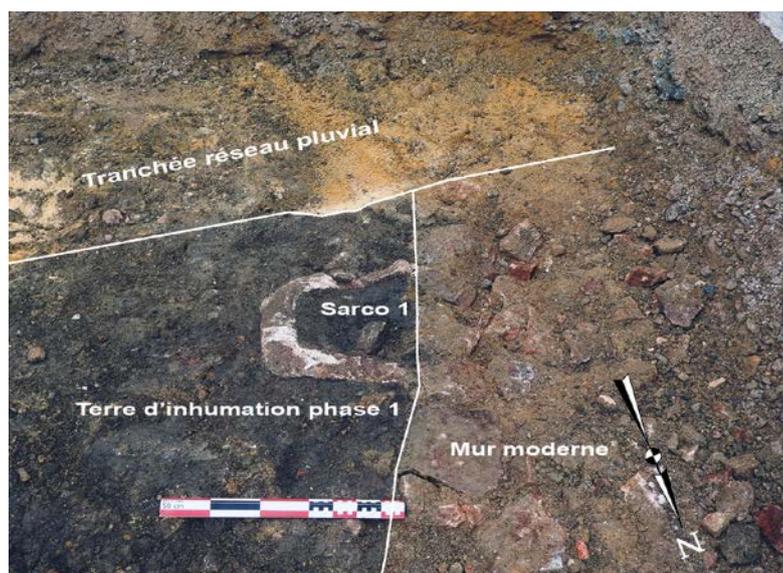
S'agissant du premier volet, les 6 sondages réalisés sur les places, dont la superficie totale est d'environ 1 800 m², ont permis d'explorer un espace correspondant à l'ancien cimetière paroissial de la Basilique Notre-Dame. Cette zone funéraire, attestée depuis 1025 et abandonnée en 1792-1793, est conservée sous l'intégralité des deux places. Les corps apparaissent directement sous des aménagements récents datant des années 1980, à environ 0,50 m de profondeur sous le sol actuel. Cette situation trahit un rabetage important du cimetière, d'au moins 1 à 1,50 m et dont plusieurs indices laissent à penser qu'il est contemporain de l'abandon du cimetière et de sa transformation en marché aux légumes. La séquence d'inhumation

paroissiale est néanmoins partiellement conservée, sur des épaisseurs certes faibles (de 0 à 0,50 m), mais de nombreux défunts reposant sous le sommet du substrat, il subsiste encore une quantité importante de squelettes en place, qu'on peut prudemment estimer entre 4 500 et 5 000.

L'élément le plus inattendu concerne la découverte d'une phase d'inhumation beaucoup plus ancienne, conservée sous la séquence paroissiale, au contact du mur nord de la nef de l'église Notre-Dame actuelle. Elle se caractérise par des sépultures en pleine terre et des sarcophages monolithiques en calcaire local. L'un d'entre eux, ayant servi de pourrissoir, a livré plusieurs restes osseux suffisamment bien conservés pour conduire deux datations radiocarbones qui ont donné un âge calibré des V^e-VI^e siècles. L'absence de lieu de culte connu dans le secteur pour cette période et la grande homogénéité de la terre d'inhumation, qui sous tend une ambiance extra urbaine, laisse penser à une nécropole paléochrétienne héritant d'une pratique rituelle antique, consistant à inhumer les corps à l'extérieur de la zone agglomérée, le long d'une voie ancienne qui pourrait correspondre à l'actuelle Grande rue, dont le rattachement au haut Moyen Âge (sinon plus ancien encore) est quasi assuré.

Le reste des découvertes est anecdotique : une maçonnerie très arasée, qui peut relever d'une petite chapelle ou d'un caveau contemporain du cimetière paroissial, et quelques restes de constructions, contemporaines ou postérieures à l'abandon du cimetière.

Le suivi des reprises de réseaux enterrés sous la rue aux Sieurs, la rue de la Cave aux Bœufs, la Grande rue et la rue Étoupée, a été singulièrement contrarié. Les travaux, dont le calendrier d'exécution s'est étalé sur plus de 6 mois, ont révélé une situation très complexe, du fait de la densité desdits réseaux sous les chaussées du vieil Alençon. Devant l'impossibilité de réaliser de véritables sondages archéologiques, la méthodologie s'est attachée à suivre l'avancement des reprises et à procéder, ponctuellement, à quelques vérifications. Les résultats de cette intervention, complétés par une étude documentaire réalisée préalablement au diagnostic, restent assez maigres. Ils ont toutefois révélé quelques secteurs sensibles, notamment le long de la Grande rue, traversée par l'enceinte urbaine médiévale au niveau d'une ancienne porte qui reste à localiser précisément.



Alençon, requalification des espaces urbains du centre-ville : sarcophage en limite sud-ouest de la place Magdeleine (P. Chevet).

Pierre CHEVET
INRAP

Depuis 2016, la DRAC Normandie et la DPAA (*Defense POW/MIA Accounting Agency*, agence du Département de la Défense des États-Unis chargée de retrouver les corps des militaires américains prisonniers de guerre ou disparus au combat depuis la Seconde guerre mondiale) se sont concertés pour encadrer les opérations de recherche des restes humains des soldats américains du dernier conflit mondial.

Une opération de prospection menée par la fondation *History Flight* a porté sur le site du crash du Lieutenant Burleigh E. Curtis, à bord d'un P-47D *Thunderbolt*, lors d'une mission de bombardement d'un pont au nord de Briouze. Des témoins locaux évoquent avoir ramassé une partie des restes du lieutenant et les avoir enterrés à proximité. Les restes auraient alors été exhumés

par une organisation non connue : l'ARGC (*American Graves Registration Command*) n'a toutefois aucun enregistrement de la réception de ces restes.

L'opération de 2017 a consisté à dégager une surface de 30 m², à une profondeur variant de 0,5 à 3 m (ponctuellement à l'emplacement du crash). L'équipe a pu trouver de nombreuses preuves matérielles évidentes quant à l'identification de l'avion, des objets personnels (tels que la plaque militaire du pilote ainsi qu'une insigne de lieutenant) et des munitions.

La fouille a également permis de recueillir de nombreux petits fragments d'ossements, pour la plupart brûlés.

Agamemnon PANTEL
Defense POW/MIA Accounting Agency

**Craménil,
Saint-André-de-Briouze,
Saint-Hilaire de-Briouze
Prospection**

En 2017, la campagne de prospection engagée depuis 2016 sur le canton de Briouze, notamment sur les trois communes situées à l'est de la Rouvre, Craménil, Saint-André-de-Briouze et Saint-Hilaire-de-Briouze, sur lesquelles certains microtoponymes pourraient laisser supposer la présence éventuelle d'indices de sites a été poursuivie. Il s'agissait également de prospecter les parcelles environnant les points de passages qui permettent à d'anciens axes de communication, notamment ceux reliant Sainte-Croix-Orne aux Tourailles et Écouché à Briouze, de franchir la Rouvres afin de déterminer la présence d'indice de sites à ces endroits.

Les prospections effectuées sur les quelques parcelles de ces communes, sélectionnées en fonction de leur intérêt microtoponymique, n'ont pas permis de révéler de nouveaux indices de sites sur celles-ci. Par contre, la prospection de la parcelle « Le Château Bertrand » à Saint-André-de-Briouze dont le microtoponyme pouvait laisser supposer la présence d'une fortification a permis d'identifier la présence d'une carrière.

Yves HAMONOU
Bénévole

**Goulet
Le Mont**

La fouille du site de Goulet porte sur une très vaste enceinte à fossé interrompu dont l'origine peut remonter au Néolithique moyen I et dont l'occupation couvre principalement le Néolithique moyen (seconde moitié du V^e millénaire). Initiée dans le cadre de l'opération préventive menée sur l'emprise autoroutière de l'A88, la fouille s'est poursuivie dans la zone interne de l'enceinte sur un ensemble de trois grands bâtiments

du Néolithique moyen II et leurs structures associées. L'année 2016 ayant permis d'achever la fouille du bâtiment 2, l'année 2017 a été consacrée à la poursuite des études nécessaires à la mise en forme de la publication du site : étude anthracologique (étude du bâtiment 2 et synthèse), fin des études lithiques (bâtiment 2, reprise du mobilier de l'enceinte et synthèse), réalisation du dernier volet de lames

minces pour la mise en œuvre de la fin des études micromorphologiques en 2018, poursuite du programme de datations et de l'analyse carpologique.

L'année 2017 a été également l'occasion de dresser un bilan complet des analyses géochimiques et d'en réaliser l'exploitation cartographique.

L'étude anthracologique

Nancy Marcoux a achevé son étude anthracologique du site. Pour toutes périodes chronologiques, l'anthracologie est sollicitée pour l'étude des bois d'œuvre lorsque des bâtiments incendiés sont mis au jour. Dans ces contextes, les bois sont conservés carbonisés dans les structures en creux, tranchées de fondation, trous de poteaux et fosses. Mais l'architecture du Néolithique moyen a été peu étudiée par l'anthracologie dans cette zone et le site de Goulet « Le Mont » vient contribuer à combler cette lacune.

Plusieurs spécificités du site en font un objet d'étude particulièrement intéressant pour cette problématique. Des pièces de bois débitées carbonisées ont été conservées dans les structures en creux. Au-delà de l'identification des taxons et croissances, des informations diverses et inédites ont pu être recueillies sur ces éléments d'architecture. Ces données anthracologiques permettent aussi de reconstituer les peuplements boisés exploités, de les inscrire dans le contexte biogéographique du lieu d'implantation du site et plus largement, au cœur des paysages néolithiques normands.

Le chêne est le taxon presque exclusif dans les structures des bâtiments : il est l'essence reine des bois d'œuvre à Goulet. Parmi les taxons secondaires, le noisetier est le plus récurrent dans les bâtiments circulaires (bât. 1 et 2) et les Maloïdées, dans le bâtiment rectangulaire (bât. 3). Comme le chêne, ces deux taxons ont été utilisés comme bois d'œuvre, la mise au jour de pièces débitées dans ces essences l'attestant. Outre le chêne et le noisetier, le pin est le seul autre taxon attesté dans les trois bâtiments. L'aulne, le bouleau et le tilleul sont présents dans les bâtiments 2 et 3, l'érable, le cornouiller, le saule et saule/peuplier, le sureau et l'orme dans le bâtiment 2, et les Prunoïdées dans le bâtiment 3.

Les bois d'œuvre sont principalement des perches (diam. : 7,5-17,5 cm) jusqu'à des petits bois (25 cm), auxquels s'ajoutent quelques bois moyens jusqu'à 40 cm de diamètre. Les charbons en vrac suggèrent la présence de gaules (diam. < 7,5 cm) dans les tranchées circulaires des bâtiments 1 et 2 et les parois du bâtiment 3 ; elles sont de chênes dans le bâtiment 1 et de taxons variés dans les bâtiments 2 et 3. Mais très peu de pièces débitées analysées sont issues de grumes de ce gabarit, ce qui pose la question de leur rôle dans les bâtiments.

Ces arbres ont crû au sein d'une futaie de chênes comportant vraisemblablement deux types de placettes forestières comme le suggèrent les croissances radiales annuelles du chêne : un type plus favorable

à la croissance du chêne, des placettes moins denses ou sur stations aux sols enrichis en bas de pente, et un type moins favorable composé de placettes plus denses ou sur stations de versant. La prédominance du chêne pédonculé en bas de pente, plus adapté à ce type de station et à la croissance plus dynamique que le chêne sessile, a probablement aussi contribué à cet écart.

Les pièces débitées carbonisées conservées en position secondaire dans les structures en creux des bâtiments sont presque exclusivement de sections rectangulaires plus ou moins régulières. Aucune section de grume complète, fendue ou refendue en quatre n'a été observée, quel que soit le gabarit. Les pièces débitées sont des quartiers, faux quartiers et fausses dosses, destinés à la fabrication de bastaings, des planches, des voliges, des lambourdes ou chevrons, des pièces à encoche, des liteaux, des lattes, des carrelets et des petites lattes ou baguettes. Les bois de charpente sont vraisemblablement absents du corpus.

Les données polliniques intra-site de Goulet font état d'un paysage relativement ouvert et anthropisé ainsi que de la présence d'une chênaie à proximité (Marcigny, 2009). Les données anthracologiques corroborent cette interprétation d'un peuplement forestier proche du site et apportent des informations complémentaires détaillées sur sa nature et sur les autres formations boisées secondaires.

Le corpus anthracologique issu des charbons de bois des bâtiments de Goulet (chênes et accessoirement noisetier et Maloïdées) s'inscrit totalement dans les normes des chênaies les plus communes au Néolithique dans le nord-ouest de l'Europe. Les attestations du tilleul et de l'orme reflètent un état encore quelque peu originel puisque ces taxons sont une spécificité des chênaies primaires mixtes de la fin du Mésolithique.

Les analyses géochimiques

La réalisation d'un programme d'analyses géochimiques constitue un élément central du projet d'étude de la zone interne de l'enceinte de Goulet. Ces analyses mettent en avant des résultats assez difficilement exploitables. Si la répartition du Potassium ne montre pas d'organisation autour des deux bâtiments, celles du Phosphore organique et du Phosphore inorganique présentent davantage d'intérêt, mais uniquement pour le bâtiment 3. Les doses les plus fortes se situent globalement dans la zone interne, dans l'entrée et au sud du bâtiment 3.

Les doses les plus faibles sont localisées à l'est du bâtiment, entre les deux alignements de gros poteaux, et dans une moindre mesure au nord-est et à l'ouest du bâtiment 3.

L'absence de résultats tangibles sur le bâtiment 1 pourrait être entièrement due à l'absence de couverture limoneuse, le niveau de décapage s'inscrivant sur des argiles d'altération et des lambeaux de nappes perchées fluviales.

Le mobilier lithique en silex

Le panel de l'outillage de Goulet est susceptible de recouvrir un panel d'utilisations diversifiées, qui peuvent constituer le spectre fonctionnel d'une occupation domestique. La série de Auneau « Le Parc du Château » (Agogué, 2007) comporte en effet de nombreux points communs avec Goulet. En dépit d'une plus forte représentation des armatures de trait, les grattoirs sur éclat et les tranchets représentent de la même façon les outils façonnés les plus représentés, au détriment des pièces à dos, des burins sur éclats et des mèches/perçoirs également très rares, représentés dans les mêmes proportions qu'à Goulet. Les percuteurs et les différentes catégories d'outils expédients sur éclats constituent également une part non négligeable de l'assemblage d'Auneau. Le panel d'outils est de la même façon issu d'une production locale de faible niveau de savoir-faire, exercée *in situ*, sur des ressources strictement locales, quelle qu'en soit la qualité. Les caractères de l'industrie de Goulet sont communs à la plupart des sites du Néolithique moyen 2 de la plaine de Caen, comme Cagny, Grentheville ou Fleury-sur-Orne.

L'année 2018 sera prioritairement consacrée à la réalisation de sondages en tranchées sur la partie sud de la zone interne de l'enceinte. Le but est d'identifier une éventuelle extension des occupations néolithiques, mais aussi de vérifier certaines anomalies repérées en prospection géophysique, notamment un fossé courbe qui traverse cette zone. Les travaux de post-fouille et de préparation de la publication se prolongeront avec notamment l'achèvement des études carpologique, céramique, micromorphologique, et la poursuite de la réflexion sur la restitution des élévations.

Cyrille BILLARD
Service régional de l'archéologie

François CHARRAUD
UMR 8215 – Trajectoires, Université de Nanterre

Nancy MARCOUX
UMR 6566 CNRS, Université de Rennes

Âge du Bronze

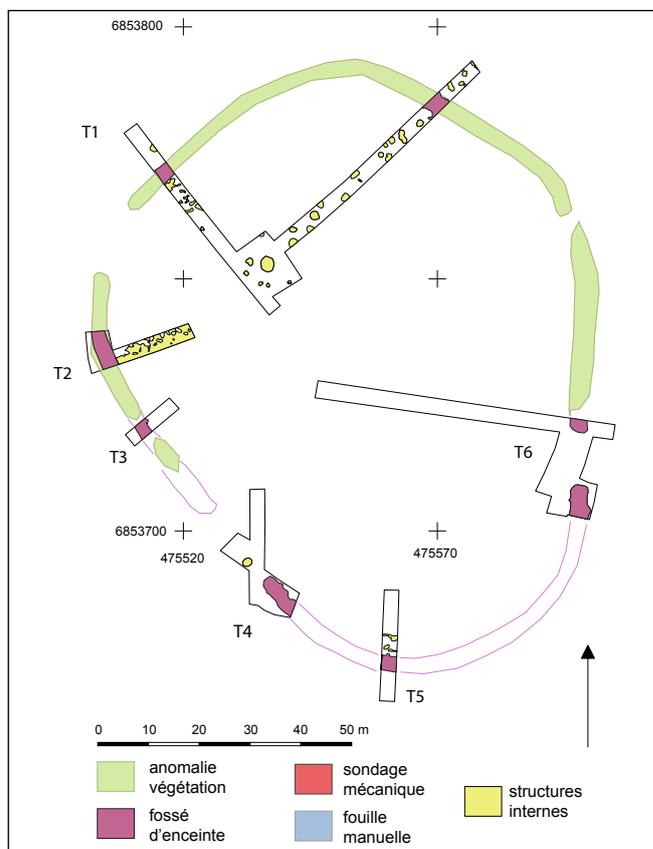
Moulins-sur-Orne Les Grésillons

Cette enceinte a été signalée pour la première fois par Guy Leclerc lors de ses prospections aériennes. En décembre 2015, à l'issue d'un automne ayant été très sec, un relevé GPS des deux tiers nord de cette enceinte a pu être réalisé avant les premiers sondages. Le plateau autour du site des Grésillons est connu pour avoir livré de grandes quantités de mobilier néolithique en surface, principalement des haches en roches dures et en silex récoltées par F. Aupois, l'agriculteur. Il est également riche d'occupations néolithiques multiples (monuments funéraires, minières à silex, enceintes...) qui ont motivé cette opération.

L'enceinte se trouve sur le plateau situé à la confluence de l'Orne et de son affluent l'Houay. À cet emplacement, le terrain est légèrement en pente en direction de l'Houay (vers l'ouest). Les photographies aériennes et la topographie montrent que cette petite enceinte occupe le versant sud d'un vallon sec qui se dirige vers l'Houay.

L'opération a consisté à réaliser une série de sondages à la pelle mécanique, de manière rayonnante depuis l'extérieur vers le centre de l'enceinte. Six tranchées ont été creusées jusqu'au substrat de manière concentrique et permettent d'avoir un plan assez précis de son contour.

L'enceinte se caractérise par un fossé continu interrompu au minimum à 3 emplacements. Elle a une forme ovale, légèrement piriforme et des dimensions réduites : 122 m dans sa plus grande longueur, 100 m



Moulins-sur-Orne, Les Grésillons : plan de l'enceinte (C. Billard).

dans sa plus grande largeur. Le fossé mesure 3 à 4 m de large pour une profondeur de 1,50 m à 3 m. Il est relativement pauvre en mobilier. La fouille manuelle de plusieurs secteurs a néanmoins permis d'obtenir un lot conséquent d'objets, dont de la faune et une épingle en métal cuivreux.

En ce qui concerne la céramique fine, des fragments appartiennent probablement au même vase ouvert, à morphologie de type coupe. Une assiette à décor interne à pâte fine calcaire est décorée d'une croix faite de deux lignes incisées rayonnantes autour d'un ombilic façonné probablement au doigt. La paroi interne du vase est subdivisée en bandes cannelées larges à surface polie. La base des deux arêtes est soulignée par une rangée d'impressions au poinçon, faites en oblique. Ce type d'assiette est plutôt rencontré en contexte Bronze final Rhin-Suisse-France orientale (RSFO), qu'Atlantique, même si plusieurs sites de la Plaine de Caen, comme Soumont-St-Quentin, montrent des affinités orientales.

Deux datations radiocarbone à partir de charbons de

bois prélevés à la base du remplissage confirment cette attribution de l'enceinte à l'âge du Bronze :

- Ly15801 (SacA-55289) : soit 3205+/-30 BP, soit [1530-1417] cal. BC ;

- Ly15802 (SacA-55290) : soit 3075+/-30 BP, soit [1417-1261] cal. BC.

Les structures internes de l'enceinte n'ont pas livré de mobilier et s'apparentent pour la plupart à des fosses d'extraction de matériaux d'amendement calcaire.

Cette opération a permis de documenter cette enceinte originale pour l'âge du Bronze tout en l'excluant de toute réflexion territoriale portant sur le Néolithique.

François GILIGNY
INRAP

Cyrille BILLARD
SRA de Normandie

Élodie DELHOMMEAU
Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Haut Moyen Âge

Nonant-le-Pin Passages à niveau SNCF



Nonant-le-Pin, passages à niveau SNCF : ensemble 1, sépultures 3-4-30-31 et 32 (R. Lefebvre).

La suppression de deux passages à niveaux sur la commune de Nonant-le-Pin a permis la réalisation d'une fouille archéologique préventive sur une surface de 1 500m² en août et septembre 2017. Une partie d'un cimetière mérovingien y a été découvert. La raréfaction puis l'absence de tombe à l'ouest du groupe funéraire fouillé indique que la limite de l'espace sépulcral est sans doute atteinte dans cette direction. En revanche, sur les trois autres côtés, des tombes ont été identifiées le long des bermes. L'hypothèse d'un prolongement de l'espace funéraire dans ces trois directions est fortement envisagée. Le cimetière n'a donc pas été découvert intégralement et il est possible d'envisager qu'il se soit développé le long du chemin GR 8 selon un axe nord-sud. Aucun vestige concernant l'habitat associé à ce cimetière n'a été découvert.

La fouille du groupe funéraire a permis l'identification de 44 fosses sépulcrales dont 7 étaient vides. La majorité des inhumations sont primaires et individuelles et la plupart des défunts est inhumée dans un coffrage en bois, parfois cloué. Plusieurs cas de réutilisations de tombes ont été observés. Deux sépultures contenaient trois individus en connexion mais dont les dépôts ne sont pas simultanés. Une sépulture contenait le corps



Nonant-le-Pin, passages à niveau SNCF : mobilier de la sépulture 19 (S. Le Maho).

de deux individus dont l'un était déposé au fond de la fosse et le deuxième reposait 50 cm au-dessus de ce dernier. De nombreux ossements ont été découverts dans le remplissage des fosses (le nombre minimum d'individus pouvant monter jusqu'à 8 dans une seule fosse). Ainsi, en plus des 41 squelettes en connexion, le nombre d'individus s'élève, pour cet échantillon, à au moins 85 (61 adultes et 25 immatures).

Excepté un net déficit des nouveau-nés et des très jeunes enfants (observation constante dans les nécropoles de la même période en Normandie), le recrutement de cet échantillon indique une population naturelle ne présentant pas d'indice de sélection tant d'un point de vue démographique (âge, sexe) que d'un point de vue sanitaire. Aucune sectorisation de l'aire sépulcrale n'a été identifiée. L'état sanitaire des individus montre un état bucco-dentaire assez médiocre et la présence de pathologies dégénératives, de marqueurs d'activité, d'indicateurs de stress et de rares cas de traumatismes et de pathologies infectieuses.

L'organisation de l'espace sépulcral montre un regroupement et un alignement de fosses par petits ensembles, dont certaines, mitoyennes, contenaient des dépôts funéraires. Au total, 10 tombes renfermaient du mobilier associé aux défunts des deux sexes. Ce mobilier se compose d'accessoires vestimentaires (garnitures de ceinture et de jarretière en alliage cuivreux ou fer damasquiné) et de parure (bague, épingles). Les armes et la vaisselle sont absentes. On note également, parmi les éléments de parure, l'absence de fibule et de collier de perles, objets pourtant très courants à cette époque. Bien que peu important en nombre d'objets, ce mobilier est cependant de qualité. Il reflète tout à fait le faciès régional, avec notamment plusieurs garnitures de ceinture de style aquitain à décor d'entrelacs, dont l'aire de production, très proche, est vraisemblablement localisée dans le sud de la Normandie ou les territoires limitrophes. On observe la présence de deux épingles de voile en alliage cuivreux dotées d'un polyèdre central, d'un type courant dans le nord de la Gaule, mais peu représenté dans notre région. Enfin l'objet le plus remarquable est une bague dont le chaton est une réplique des fibules à filigrane de la même époque, mais qui pour l'instant, ne trouve pas de comparaison parmi les bagues mérovingiennes connues.

L'analyse du mobilier, couplée aux datations par radiocarbone, indique une fréquentation de la nécropole essentiellement durant les trois premiers quarts du VII^e siècle. Une présence dès le VI^e siècle, ainsi qu'une utilisation jusque dans le VIII^e siècle sont toutefois probables, bien que plus difficilement perceptibles. La fouille et l'étude de cette petite communauté rurale de Nonant-le-Pin permet de compléter et de renouveler les premières recherches sur l'époque mérovingienne dans l'Orne, période encore assez peu explorée dans cette région.

Raphaëlle LEFEBVRE et Marie-Cécile TRUC
INRAP

Le diagnostic effectué à Rônai, sur les 10 830 m² voués à la construction d'habitations, a révélé la présence d'une occupation gallo-romaine et sans doute médiévale. Les vestiges gallo-romains consistent en deux bâtiments, au moins, installés près de la limite sud-est de l'emprise du projet. À ces bâtiments, très arasés, sont visiblement associées plusieurs structures légères sur poteaux ainsi que des fosses dont la vocation funéraire de l'une d'entre elle a pu être établie. À cet ensemble, vient s'ajouter une réoccupation d'époque médiévale en périphérie. Celle-ci est matérialisée par d'importantes concentrations de trous de poteaux ainsi que de fosses.

Pour l'une et l'autre de ces occupations, le mobilier céramique, en quantité très modeste, ne permet pas d'affiner ces chronologies ni même d'apporter des indices quant à la fonction de ces occupations. L'ensemble de ces vestiges est principalement localisé dans la moitié sud de l'emprise du futur lotissement, soit une surface qui peut être estimée à 4 400 m².

Benjamin HÉRARD
INRAP

Les investigations engagées depuis 1998 sur le complexe de production d'outils bifaciaux de Rânes et Saint-Brice-sous-Rânes ont pour objectif d'appréhender l'étendue des ateliers, d'une part, et de tenter une approche de la diffusion des outils bifaciaux produits en abondance dans ces ateliers.

Cette année l'effort s'est donc porté sur l'espace labouré des « Champs Martins », à l'est de la nappe principale de vestiges et sur les herbages des « Hues », situés au nord-ouest du site de Saint-Brice. Ce secteur avait fait l'objet, l'an passé, d'observations à la faveur creusement d'un puits et d'une tranchée d'adduction d'eau.

Les différentes tranchées ouvertes tant sur « Les Champs-Martin » que sur « Les Hues » attestent, comme sur l'ensemble du complexe d'ateliers, d'une importante érosion et d'un paléo-modèle collinaire du site. Ainsi, le « pavage » de base, horizon diagnostic sur l'ensemble du site, se trouve à des profondeurs très variables de sub-affleurant à 2,50 m de la surface du sol actuel.

Sur « Les Hues », la couverture sédimentaire est d'épaisseur variable et le limon hydromorphe est présent dans presque tous les sondages.

Comme dans la partie sud du collecteur (cf. BSR 2016), nous retrouvons dans le limon hydromorphe un cailloutis, voire deux, entre 0,75 et 1,60 m de profondeur. Ce cailloutis peut incorporer de l'industrie.

Sur « Les Champs-Martin », le bilan sédimentaire est peu épais et hétérogène, en fonction de la localisation et de la topographie. Sous le sol holocène, on trouve un limon beige souvent sus-jacent à un cailloutis fréquemment présent qui repose sur un limon argileux plus ou moins enrichi en oxydes ferro-manganique et

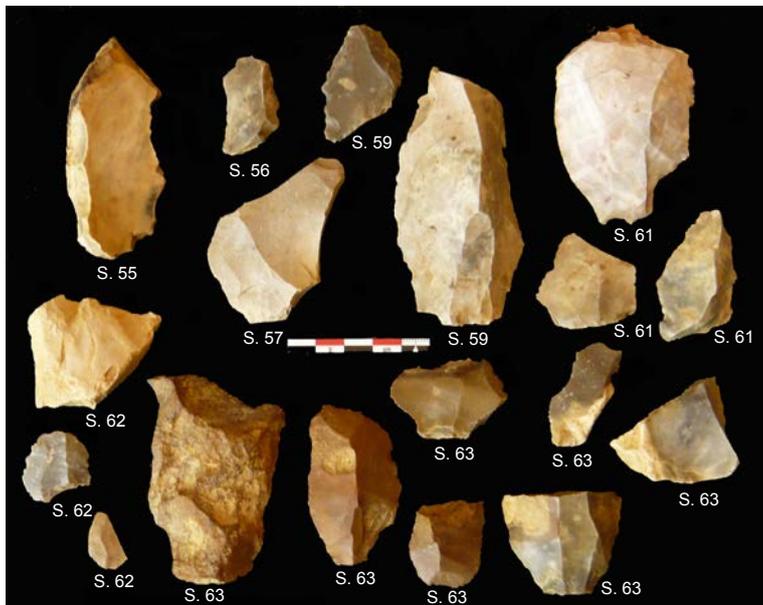
plus ou moins affecté par l'hydromorphie, en fonction de la topographie. Les niveaux limoneux sus-jacents au cailloutis et ce dernier correspondent vraisemblablement à une phase de colluvionnement, comme le confirmerait la présence de pièces rapportables au Néolithique dans le cailloutis. Par ailleurs, aux Champs Martin, le pavage n'est pas partout présent. Dans quelques ouvertures, ce pavage incorpore de l'industrie.

En somme, si aux « Hues », on retrouve avec quelques variantes, en fonction de l'épaisseur des formations superficielles subsistantes et de la topographie, comme sur la fouille effectuée entre 1998 et 2002 et dans les nombreux sondages ouverts sur le versant, quatre formations comportant de haut en bas :

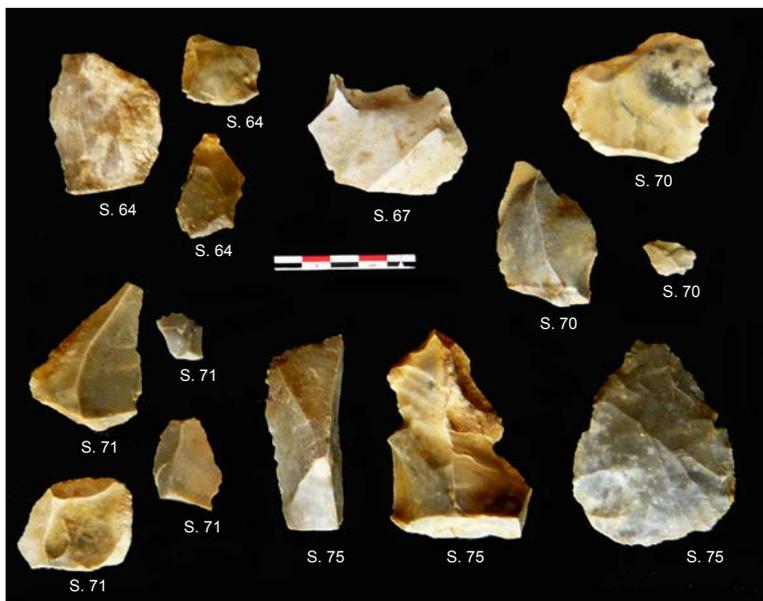
- un loess avec le sol de surface, constitué d'un horizon humifère Ap. et d'un horizon B textural limono-argileux marron à marbrures grises, puis d'un loess brun jaune ;
- un limon argileux brun légèrement rougeâtre qui recouvre le niveau à cailloux à industrie ;
- une ou deux couche(s) à cailloux, en fonction de la topographie qui comportent l'industrie lithique ;
- une argile rougeâtre à nombreux granules ferrugineux, il en va différemment aux « Champs Martin » où les formations superficielles ont été fortement affectées.

Aux « Hues », les témoins d'occupation se retrouvent principalement associés au(x) cailloutis et au « pavage ». Ils sont donc en position dérivée. Aux « Champs Martin » le mobilier est associé au cailloutis, dont le matériel néolithique, et au « pavage » pour les artefacts paléolithiques.

Enfin, notons la faiblesse numérique des artefacts, tant aux « Hues » (105 objets) que dans « Les Champ Martin » (27 artefacts).



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues : séries du Paléolithique moyen ancien (D. Cliquet).



Saint-Brice-sous-Rânes, Les Hues : mobilier lithique de la phase récente du Paléolithique moyen (D. Cliquet).

Sur « Les Hues », plusieurs ensembles lithiques ont été rencontrés : quelques artefacts néolithiques, des silex de la série dite « classique » à outils bifaciaux, quelques pièces de la « série blanche », des enlèvements de la « série marron » et un ensemble d'objets patinés et lustrés.

La distribution des différents ensembles lithiques dans la stratigraphie témoigne d'importantes perturbations liées aux phénomènes périglaciaires, à l'érosion holocène et aux techniques culturelles modernes. Comme nous l'avions constaté sur « Le Bisson », dans les années 2000, les niveaux archéologiques sont perturbés, voire détruits.

Sur « Les Champs Martin », au moins quatre ensembles lithiques diachroniques se rencontrent indifféremment dans les sédiments qui constituent le bilan stratigraphique.

En somme, les sondages effectués en 2017 ont permis de faire un état sanitaire de ces secteurs où le bilan sédimentaire s'avère perturbé, principalement sur « Les Champs Martin ».

La faible densité de mobilier montre que nous sommes en marge des ateliers de production d'outils bifaciaux, pour la « série classique » et que le site a été fréquenté, du fait de la présence de matières premières (silex) à plusieurs reprises.

Cependant, sur ces deux secteurs, aucun élément chronostratigraphique ne permet de proposer une chronologie pour les séries « blanche », « marron » et « lustrée », qui cependant se rapportent au Paléolithique moyen.

Les résultats apportés par la campagne de sondages 2017 dans deux secteurs mal documentés prouvent que l'évaluation des ateliers de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes mérite d'être poursuivie. Ils permettent de circonscrire les nappes de vestiges, donc du complexe d'atelier, et d'appréhender l'état de conservation des mobiliers archéologiques dont le « pavage » de base est susceptible d'incorporer outre des éléments souvent fragmentés par le gel de « la série blanche », des artefacts à forte patine brune et quelques pièces émoussées qui témoignent d'occupations antérieures à la « série classique ». Cette dernière illustre les derniers peuplements néandertaliens du Grand-Ouest, vers 41 /40 ka.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

avec la collab. de Monique ODEN,
Joël BEUCHET, Jacques RICHARD
et Martine JULES
PCR Premiers hommes en Normandie



Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, salle capitulaire de l'abbaye, fig. 1 : vue d'ensemble de la fouille (P. Rohée).

Depuis 2013, un nouveau programme de recherche a pour but d'approfondir les connaissances concernant la salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, faisant suite aux fouilles archéologiques de Vincent Hincker, réalisées entre 1998 et 1999 au niveau des bâtiments conventuels. L'objectif était de réaliser une fouille exhaustive du chapitre, afin d'en connaître les détails architecturaux, la chronologie relative de construction et d'occupation. Il s'agissait également d'aborder l'espace funéraire et de le replacer dans son contexte abbatial.

L'opération archéologique menée depuis cinq ans a permis de faire un bilan de l'état de conservation des vestiges, mais également de répondre à la plupart des problématiques exposées concernant le plan de la pièce, l'occupation antérieure du lieu et l'occupation funéraire. La fouille de 2014 a confirmé ces premières constatations et a permis de mettre en relation le chapitre avec les pièces voisines. De plus l'espace funéraire a pu être appréhendé. Depuis 2015, l'opération fait l'objet d'un projet pluriannuel qui s'est achevé en 2017. L'opération de 2015 a permis de poursuivre la fouille de l'espace funéraire du chapitre et de la galerie du cloître tout en appréhendant plus précisément l'organisation de l'espace de circulation médiéval. La chronologie de construction du chapitre a pu être appréhendée. Ainsi, les élévations encore en place correspondent à la reconstruction datée du XIII^e siècle, tandis que les fondations, plus anciennes, correspondent à la première édification en pierre au XI^e siècle. Lors des différentes opérations, la mise au jour de décors architecturaux a permis également d'entrevoir le décor de la pièce et les différentes reconstructions, jusqu'à la période mauriste. Les fouilles réalisées en 2016 et 2017 ont permis de

poursuivre les objectifs établis en 2013. L'ensemble de l'espace funéraire a été fouillé, tout comme les traces de l'occupation antérieure (fig. 1).

L'exploration d'une nouvelle zone ouverte au sud-est du chapitre laisse également entrevoir la présence de bâtiments inconnus datés du bas Moyen Âge.

Une occupation primitive

Au fil des opérations, plusieurs dizaines de fosses et de trous de poteaux ont été mis au jour. Ces structures sont identifiées sous les niveaux d'occupation contemporain de l'installation du chapitre et apparaissent sous le remblai de nivellement. Ces éléments sont également recoupés par les tombes aussi bien au niveau de la salle capitulaire que de la galerie du cloître.

Ces structures en creux attestent d'une occupation se développant du VIII^e au XI^e siècle. L'importance de ces structures suggère la présence d'un bâtiment conséquent sous le chapitre actuel. Cette vision est néanmoins partielle, la plupart des structures étant perturbées par une activité postérieure et l'espace est limité par la fenêtre de fouille.

En parallèle à ces constructions, des inhumations contemporaines sont repérées. Les pratiques funéraires sont différentes de celles observées pour les périodes plus récentes et la population représentée ne fait pas l'objet des mêmes critères de sélection.

Une salle au sein d'un ensemble abbatial

Deux ouvertures réalisées à l'ouest et au sud du chapitre ont permis de situer le chapitre dans son contexte abbatial. Ainsi, l'ouverture à l'ouest a mis au jour la présence de la galerie du cloître. L'ouest de la galerie est bordé par la fondation du mur bahut

soutenant les colonnes ouvrant sur le cloître. Cette fondation est large de 1,70 m. Un caniveau construit en pierre longe ce mur. Il est large de 0,30 m. Sous le sol de la galerie du cloître, 15 sépultures ont été mises au jour. Elles semblent appartenir aux différentes phases d'occupation allant du XI^e au XIV^e siècle. Trois niveaux de tombes se superposent.

Au sud, une pièce est mitoyenne du chapitre, son mur ouest constitue la continuité de celui de la salle capitulaire. Ce bâtiment orienté nord-sud est large de 8,50 m environ, dans ses dimensions internes. Une ouverture dans le mur oriental semble perceptible, elle donnerait sur un espace extérieur aménagé ? Il pourrait s'agir du chauffoir ou du *scriptorium* ? Sur le sol de cette pièce ont été découverts de nombreux éléments de pavement appartenant à une rosace.

Des sépultures ont été mises au jour dans l'ensemble de ces bâtiments. Si plusieurs sépultures sont identifiées pour le bâtiment situé au sud, une seule a été fouillée.

Un autre mur, orienté ouest-est, apparaît dans l'extrémité sud de la zone décapée, perpendiculaire au mur est du bâtiment 3 (fig. 2). Des sépultures sont également identifiées dans cet espace. Il est intéressant de prendre en compte la découverte de ces nouvelles fondations qui ne correspondent à aucun bâtiment connu jusqu'ici. L'évolution de l'ensemble conventuel des origines, jusqu'à la dernière image donnée par le *Monasticon Gallicanum*, reste à découvrir.



Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, salle capitulaire de l'abbaye, fig. 2 : mur du bâtiment 3 (P. Rohée).

Une restitution architecturale du chapitre confirmée

La mise au jour de l'essentiel des murs et des structures maçonnées encore en place (colonnes murales, piles centrales...) a permis de confirmer la restitution initialement proposée. La salle capitulaire de l'abbaye de Saint-Évroult est rectangulaire, orientée ouest-est, accolée au transept sud de l'église, composée de deux nefs divisées en quatre travées chacune. Les dimensions intérieures sont de 9 m de large sur 14,6 m de long.

Les fondations sont épaisses de 2,6 m pour les murs orientaux et occidentaux et 2,3 m pour le mur sud.

La profondeur des fondations atteint 1,45 m pour le mur sud. Ce type de fondation a été identifié comme appartenant au modèle dit « à bain de compression », caractéristique des constructions antérieures à la fin du XI^e siècle.

Trois piles centrales séparent les deux nefs. Leur fondation, de conservation inégale, est de forme rectangulaire font environ 1,5 à 1,75 m par 2 m. Ces piles devaient supporter des voûtes en plein cintre qui reposaient ensuite sur les colonnettes murales, placées en vis-à-vis. Il semble que les colonnettes murales, telles qu'elles sont visibles sur le mur nord, correspondent à la phase la plus récente et que les fondations de ces colonnettes engagées sont plaquées contre les fondations anciennes.

Ce plafond devait soutenir le dortoir situé au-dessus. La découverte de deux murs se prolongeant perpendiculairement à la pièce vers le sud ; l'un partant du centre du mur sud de la salle du chapitre, indique qu'un autre bâtiment lui était collé et surtout que l'étage ne devait pas recouvrir l'intégralité de l'espace.

En effet, il semble que la partie orientale du chapitre soit autonome et tournée vers l'extérieur de l'abbaye. Cette partie tournée vers l'extérieur présentait des ouvertures.

Deux contreforts ont été repérés sur la façade orientale de la salle. L'un est situé au milieu du mur est, le second est un contrefort double venant renforcer l'angle sud-est de la salle.

Des enduits peints découverts sur des blocs lapidaires sculptés, du vitrail ainsi que des pavés décorés permettent de restituer le décor de cette pièce majeure. Il est possible d'établir une chronologie de construction : les fondations, à « bain de compression » sont les éléments les plus anciens et sont associés à une occupation datée du XI^e siècle, une réfection des murs au XIII^e siècle est envisagée au vu des éléments encore en place et des informations historiographiques. La découverte de meneaux et de voûtes, dont la typologie est datée du XV^e siècle, confirme qu'une reconstruction a été entreprise à la suite d'un incendie déclaré à cette période. En effet, le dortoir s'effondre suite à cet épisode. Une restitution réalisée à l'aquarelle a pu être effectuée à l'issue de cette dernière campagne.

Un lieu d'inhumation privilégié

La mise au jour de plus 119 structures funéraires sur le site depuis 1999 a permis d'établir une chronologie d'occupation du lieu.

La salle capitulaire et la partie attenante de la galerie est du cloître ont été exhaustivement fouillées. Il est intéressant de constater une forte densité d'occupation, principalement de la galerie du cloître sur une période de trois siècles (fig. 3).

Au moins trois phases d'occupation sont identifiées pour l'ensemble sépulcral, la dernière pouvant également être subdivisée en deux. Ainsi, il semblerait, que, bien avant la construction du bâtiment, l'espace ait déjà une vocation funéraire. En effet, des tombes de sujets immatures, datées du VIII^e siècle sont découvertes au



Saint-Évroult-Notre-Dame-du-Bois, salle capitulaire de l'abbaye, fig. 3 : illustration de la densité funéraire dans la galerie du cloître (P. Rohée).

nord de la pièce. Il s'agirait de la première occupation, contemporaine de la fondation du monastère, dont l'emplacement était jusqu'alors inconnu. Un second ensemble serait contemporain de la première construction en dur du chapitre au XI^e siècle et enfin, les sépultures les plus récentes pourraient dater des XIII^e-XIV^e siècles. Ces sépultures renferment les corps de sujets adultes, hommes et femmes pour les périodes contemporaines de l'occupation de la salle capitulaire. L'étude anthropologique réalisée en 2014 confirme celle effectuée en 2005 : s'agit d'une population de laïques et d'ecclésiastiques aux conditions de vie privilégiées. Le recrutement spécifique, la présence d'individus ayant connu des conditions de vie favorables vont dans ce sens.

Il est possible de constater une différence de gestion

de l'espace funéraire entre le XI^e et le XIV^e siècle. En effet, si les sépultures de la première période se recoupent énormément, ce n'est plus le cas pour les plus récentes, à l'intérieur desquelles, on découvre cependant, de nombreux restes osseux en réduction. Ainsi, les tombes devaient être identifiées et rouvertes pour être réutilisées.

Enfin, l'identification de tombes dans l'ensemble des bâtiments conventuels indique que le monastère est un lieu fréquenté et choisi comme dernière demeure, que ce soit pour la communauté monastique ou les laïcs familiers du monastère.

Anne-Sophie VIGOT
ÉVEHA

Moyen Âge

Moderne

Sarceaux ZAC Actival

Le diagnostic à Sarceaux, 3 km à l'ouest d'Argentan, fut motivé par la mitoyenneté de cette petite enclave agricole de 7 780 m² avec la nécropole des 1^{er} / 2nd âge du Fer identifiée à l'ouest en 2007 par A. Hérard, sur la ZAC Actival d'Orne de Fontenai-sur-Orne. L'emprise du projet s'appuie en outre au sud sur le tracé présumé antique censé relier, sous l'actuelle D 924, les chefs-lieux de cité de Lisieux et de Jublains. La prescription fait également suite à une interruption de travaux engagés sans autorisation, passant par une remise en forme, substantielle (décapage / remblai), de sa topographie.

Malgré les fortes présomptions en faveur d'une continuité de la nécropole dans la parcelle AA 27 de la commune de Sarceaux, les sondages menés à son niveau n'ont révélé aucun élément susceptible de le confirmer ; ni aucun vestige d'ailleurs (en dehors de

quelques fragments de tuiles antiques résiduels dans le comblement de carrières plus tardives) qui puisse être mis en lien avec le passage de la voie antique. L'évaluation de l'épaisseur de sédiments disparus dans la zone où les prolongements de la nécropole étaient attendus montre que, *a priori*, l'absence de vestiges funéraires protohistoriques de ce côté du Chemin du Bézion n'est pas à mettre sur le compte des terrassements entrepris préalablement au diagnostic.

Ce résultat conduit à s'interroger sur l'ancienneté du Chemin du Bézion dont le passage, effectivement, semble pour l'heure coïncider (fortuitement ?) avec la limitation de l'ensemble funéraire vers l'est.

Les seuls vestiges découverts dans l'emprise, un complexe de carrières de granulats et de plaquettes calcaires établi dans la partie nord du projet et provisoirement attribué à la fin de la période médiévale

ou/et à la période moderne, offrent de son côté une limite méridionale aux excavations du même type reconnues au nord et au nord-est à l'occasion du diagnostic de la ZAC Actival d'Orne.

Ivan JAHIER
INRAP

Indéterminé

Sarceaux Rue Wladimir Martel

Environ 3 km au sud-ouest d'Argentan, le projet de construction d'un pavillon sur la parcelle ZR 42 de la commune de Sarceaux, le long de la rue Martel, a donné le jour à une prescription de diagnostic archéologique sur la totalité de l'emprise foncière du projet, soit 1 188 m².

En dépit de la petite surface concernée, la prescription est motivée par un environnement archéologique extrêmement dense et sensible révélé au cours de ces vingt dernières années, mais également sur la base de données et notes anciennes. Dans le monument de « La Butte du Houx », distant de 250 m à l'est, furent recueillies en 1811 sept haches en jadéite. Deux phases reconnues à l'occasion de sa ré-exploration en 1994 par Antoine Chancerel le désignent comme une synthèse entre l'architecture funéraire carnacéenne et l'architecture de type Passy.

En dépit de cet environnement, les sondages se sont révélés décevants. Aucune des rares structures

dispersées dans l'emprise du projet, un fossé, une empreinte de foyer possible et un trou de poteau, ne fournit d'élément de datation. Pour la principale, le fossé de direction nord-sud localisé en bordure d'emprise à l'est reste, pour la longueur décapée (15 m), d'une orientation contraire à celle d'une sépulture carnacéenne ou de type Passy. En dépit d'une physionomie proche de celle du fossé du monument de « La Butte du Houx » (profil en cuvette de 1,50 à 2 m de large à l'ouverture pour 0,85 m de profondeur sous la surface), il semble que la section mise au jour dans l'emprise corresponde au côté oriental d'une parcelle quadrangulaire antérieure à la cadastration déjà en place au XIX^e siècle et dont le contour se révèle partiellement dans les cultures sur les clichés aériens de l'IGN de 2010.

Ivan JAHIER
INRAP

Multiple

Silly-en-Gouffern Forêt domaniale de Gouffern

La forêt se divise en deux parties : la forêt de Grande Gouffern et la forêt de Petite Gouffern, séparées par l'Ure, affluent de l'Orne.

La forêt de Petite Gouffern est séparée entre la forêt domaniale et la forêt privée du pavillon de Gouffern. Elle s'étend sur les communes de Silly-en-Gouffern et d'Almenêches, à quelques kilomètres d'Argentan. Elle occupe un plateau situé au sud-est des collines boisées de Grand-Gouffern. L'altitude moyenne est de 210 m, les pentes sont assez faibles. La forêt domaniale de Petite Gouffern couvre une superficie de 761,5 ha et se situe 3 km à l'est, la forêt domaniale du Pin-au-Haras. La forêt de Grande Gouffern, est un ensemble de collines boisées, marquant une différence entre la plaine de Trun au nord et la plaine d'Argentan au sud. Le terrain est d'origine secondaire et tertiaire, en limite des terrains primaires du massif armoricain. La majeure partie de la forêt repose sur de la glauconie de base ou



Silly-en-Gouffern, La Pierre Levée : mégalithe en grès (F. Morand).



Silly-en-Gouffern, parcelle 67 : mégalithe couché long de 4 m (F. Morand).

de la craie glauconieuse, parfois sableuse. Au sud et à l'ouest de Petite Gouffern, comme sur le bas du versant Nord de Grand Gouffern, affleure l'étage géologique du Callovien avec ses calcaires marneux ferrugineux. Des formations résiduelles à silex, issues de l'altération de la craie et d'âge tertiaire à quaternaire, occupent les plateaux et hauts de versants. Des alluvions occupent les fonds de vallons et des vallées secondaire.

La surface concernée par la mission de prospection inventaire archéologique en 2017 correspond à 944 ha. La consultation des archives pour l'Ancien Régime concerne principalement les possessions de l'abbaye de Gouffern, ce qui représente la plus grosse partie de la forêt domaniale. La mention la plus ancienne de cette forêt date du 11 juillet 1199, dans une charte de Jean Sans-Terre, duc de Normandie et roi d'Angleterre.

Préhistoire

Une série de mégalithes est localisée principalement sur la partie domaniale de Grand-Gouffern. Onze ont été repérés. Quelques-uns ont certainement dû être déplacés par les anciens exploitants forestiers, car ils devaient gêner l'exploitation sylvicole.

Au sein de cet ensemble, un site retient particulièrement l'attention. Il se situe sur les parcelles 67 et 68, et se présente sous la forme de deux alignements de mégalithes : plus de 8 individus couchés, dont certains seraient probablement des menhirs. Ils sont de tailles différentes, le plus impressionnant ferait plus de 4 m de hauteur. Ces mégalithes sont en grès, tout comme celui déjà classé, du lieu-dit « La Pierre Levée » à Silly-en-Gouffern, qui fait plus de 4,50 m de haut, et ceux repérés en 2016.

Antiquité

Entre les parcelles 65 et 64, dans la forêt domaniale de Grand-Gouffern, une enceinte fossoyée dont une moitié est relativement bien conservée et l'autre partiellement, a été repérée. Elle mesure environ 76 x 80 m/ La largeur du talus fait 4 m pour une hauteur de visible de 1,70 à 70 cm. Le fossé est large de 4,50 m

pour une profondeur visible de 60 à 80 cm. Le substrat est impropre à la culture, le sol regorge de moellons de silex gris et rouge.

Trois autres enceintes fossoyées sont localisées sur le secteur de la forêt domaniale de Petite-Gouffern. Sur la parcelle n° 15 se trouvent les restes d'une enceinte fossoyée, souvent appelée, par les anciens historiens, « camp romain ». Elle est assez abîmée, il reste trois sections de visibles, avec leur fossé périphérique. Les fossés visibles ont une largeur de 4 m, pour une profondeur de 50 à 60 cm. Le talus est large de 3 m, pour une hauteur de visible de 0,50 à 1 m pour les angles.

Les sections font 58 m sur 79 et 32 m, le reste est incomplet. On peut supposer une datation de ces enceintes autour de la Protohistoire ou de l'époque gallo-romaine.

Sur les parcelles 54 et 57 se trouve une enceinte fossoyé dont 3 sections sont visibles. La première fait 34 m de long minimum. La deuxième section fait 65 m de long, la troisième mesure 74 m, et la quatrième, incomplète fait 18 m. Le fossé fait 4 m de large environ pour une profondeur de visible de 60 à 70 cm, le talus de l'enceinte fossoyé est large d'environ 3,50 m pour une hauteur de 0,60 à 1,70 m pour les parties les mieux conservées. Les angles semblent renforcés. L'état général est moyen, assez dégradé. Il est à noter que l'enceinte fossoyée se trouve sur une hauteur, comme pour les deux autres précédemment retrouvés. La présence de fragments de *tegulae* en grand nombre, (bâtiment effondré resté en place) laisse présumer une enceinte fossoyée de période gallo-romaine.

Dans la parcelle 20 ont été découverts les restes d'une enceinte fossoyée en très mauvais état. La première section mesure 109 m de long pour une largeur de talus d'environ 4 m et une hauteur conservée de 20 cm sur son côté interne et, à l'extérieur au niveau du fossé environ 1,50 m de haut.

Le fossé est à peine visible, il mesurerait 4 m de large pour une profondeur de 20 à 30 cm.

La deuxième section, si elle était complète, ferait 143 m de long. Le fossé est de même proportion que le précédent. Les angles semblent renforcés, non visibles par la hauteur mais vus par la largeur du talus.

Le fossé est, qui semble plus visible, fait une largeur d'environ 6 m, pour une profondeur d'environ 2 m, et une longueur d'environ 25 m. Il est partiellement rempli d'eau, le reste du fossé est en très mauvais état. La datation est indéterminée, peut-être protohistorique, ou gallo-romaine.

Fabrice MORAND
Bénévole

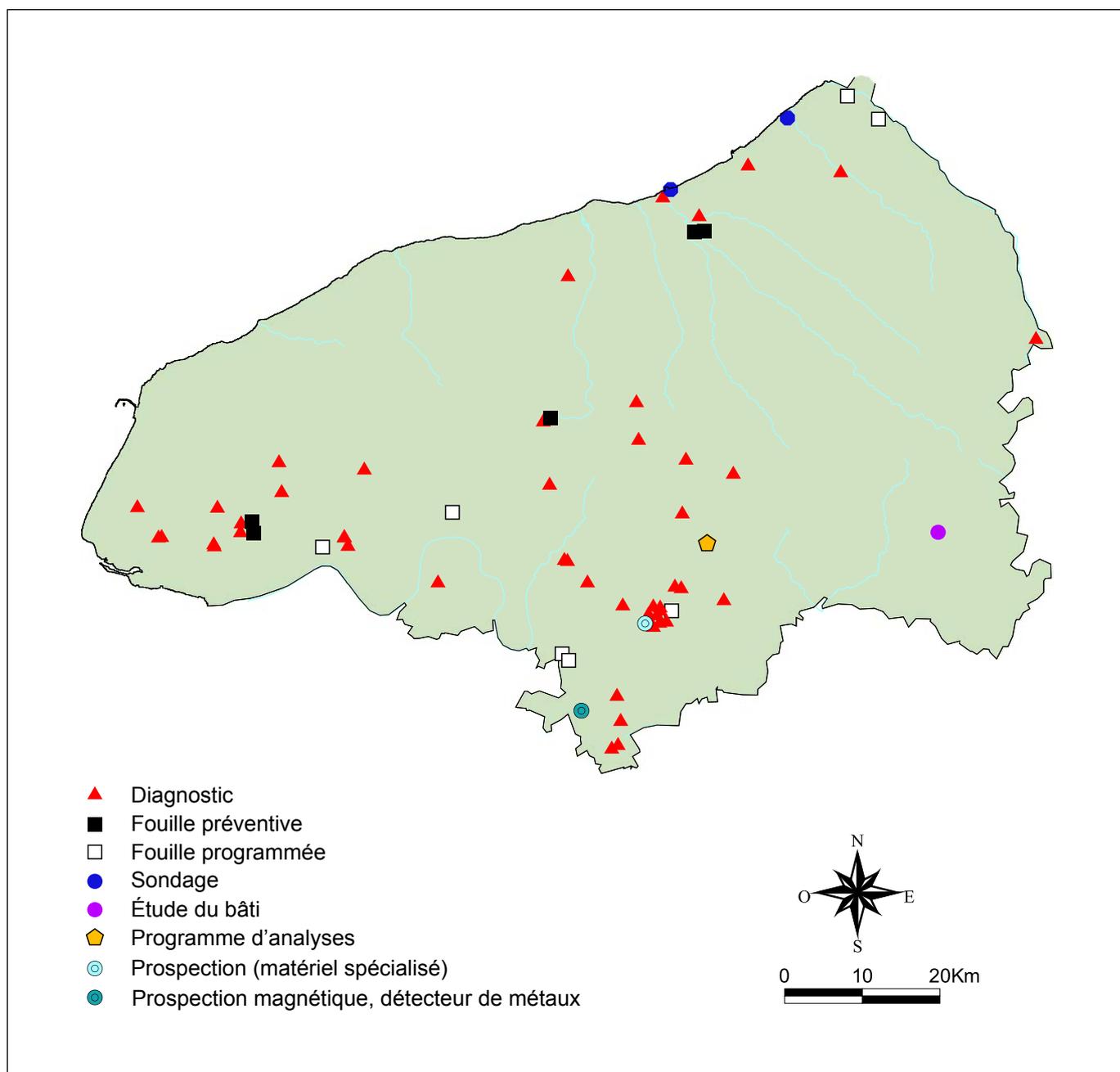


NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées dans
le département de la Seine-Maritime

2 0 1 7



NORMANDIE

BILAN SCIENTIFIQUE

Opérations autorisées dans le département de la Seine-Maritime

2 0 1 7

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172523	Arques-la-Bataille La Talou, Le Gruchet	David Breton INRAP	F. Prév	FER GAL	En cours Positif
172524	Arques-la-Bataille RD 154 / Voie ferrée	Gaël Barracand EVEHA	F. Prév	NÉO FER MÉD MOD	En cours Positif
172861	Aumale 1 rue du Jeu de Paume	David Honoré INRAP	Diag	MÉD MOD	2997 Positif
172798	Bois-Guillaume Rue Herbeuse	Caroline Riche INRAP	Diag	PAL BRO	2942 Positif
172820	Bois-Guillaume Rue Narcisse Loquet Rue de la Haie	Miguel Biard INRAP	Diag	/	2941 Négatif
172804	Bolleville 6 rue des Écoles	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	MÉD MOD CONT	2924 Limité
172848	Bréauté Route des Sapins, Le Liborel	Miguel Biard INRAP	Diag	PRO GAL	3011 Positif
172826	Canteleu Rue du Commandant G. Ledru	Miguel Biard INRAP	Diag	/	2985 Négatif
172611	Caudebec-lès-Elbeuf Îlot Jules Ferry	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	2983 Négatif
172850	Caudebec-lès-Elbeuf 725 rue Lamartine	David Honoré INRAP	Diag	/	3004 Négatif
172630	Cléon Angle rue des Lilas / rue de la Résistance	Caroline Riche INRAP	Diag	/	2943 Négatif
172806	Criel-sur-Mer Le Mont Joli Bois	Vincent Tessier INRAP	Sond	CONT	En cours Limité
172845	Cuverville-sur-Yères 4 rue de l'Abreuvoir	Nicolas Roudié Inrap	Diag	MÉD	3013 Positif
172818	Dieppe Neuville-lès-Dieppe, Cité des Castors du Rail	Sylvain Mathieu ASS	Sond	CONT	En cours Positif
172831	Esteville Route de Cailly, Route d'Emmaüs	Caroline Riche INRAP	Diag	GAL MOD	2982 Limité

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172858	Eu Bastion du château	Sophie Togni-Devillers Ville d'Eu	FP	MOD	En cours Positif
172823	Eu Bois l'Abbé	Étienne Mantel SRA	FP	GAL	3081 Positif
172844	Fontaine-le-Bourg Route de Tendos, parcelle 303p	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	2956 Négatif
172832	Frichemesnil Rue du Mont Landrin	Caroline Riche INRAP	Diag	/	2950 Négatif
172830	Grand-Couronne 113 avenue Jean Lagarrigue	Nicolas Roudié INRAP	Diag	/	2951 Négatif
172591	Harfleur Impasse Gambetta	Paola Calderoni INRAP	Diag	MÉD MOD	3050 Positif
172605	Harfleur ZAC du Cantipou	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	NÉO PRO GAL MOD CONT	2934 Limité
172846	Hénouville Route de Saint-Martin	Fabien Briand Archeodunum	F. Prév.	NÉO BRO MÉD MOD CONT	En cours Positif
172840	Hénouville Rue Fontaine	Pascal TALLET Paléotime	F. Prév.	PAL	En cours Positif
172809	Hodeng-Hodenger Église Notre-Dame	Anastasiya Chevalier- Shmauhanets SUP	EB	MÉD	2972 Positif
172620	Lillebonne Le Câtillon	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	/	2986 Négatif
172670	Lillebonne Rue Fauquet Lemaître	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	GAL	2935 Positif
172851	Lillebonne 29 rue Saint-Denis	Dagmar Lukas INRAP	Diag	GAL HMA	3083 Positif
172839	La Londe, Servaville-Salmonville Zones de crash d'avions de la Seconde Guerre mondiale	Patrick Bossard ASS	PRM	/	En cours Négatif
172579	Luneray Rue de la République	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	FER GAL	2923 Positif
172790	Martin-Église Route de Palcheul	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	/	2927 Négatif
172811	Maulévrier-Sainte-Gertrude La Butte au Diable	Aude Painchault ASS	FP	MÉD	3015 Positif
172867	Mesnil-Panneville Chemin du Jonquay	David Honoré INRAP	Diag	NÉO BRO MOD	3022 Positif
172618	Montivilliers Les Jardins de la ville	Nicolas Roudié INRAP	Diag	PAL FER GAL MOD CONT	2939 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172847	Oudalle Route de la Vallée, Hameau de Verguetot	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO PRO MOD CONT	2979 Positif
172829	Oudalle Route de Videmare	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO PRO	2992 Positif
172722	Petit-Caux Penly, Saint-Martin-en-Campagne : raccordement du Parc éolien en mer de Dieppe	Nicolas Roudié INRAP	Diag	FER GAL HMA	3012 Positif
172799	Quincampoix Hameau de la Rue aux Juifs	Thibault Cardon AUT	PAN	MÉD	3080 Positif
172814	Rouen Aître Saint-Maclou	Aminte Thomann Inrap	FP	MÉD MOD	3009 Positif
172352	Rouen 28 rue Blaise Pascal	Gabriel Caraire AUT	PMS	∅	2949 Positif
172517	Rouen Couvent des Carmes déchaussés	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MOD	2913 Positif
172849	Rouen Église Saint-Godard	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	MOD	2974 Positif
172619	Rouen 1 rue Louis Thubeuf	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	MOD	2914 Positif
172516	Rouen 50-58 rue Méridienne	Paola Calderoni INRAP	Diag	MOD CONT	2975 Positif
172671 172672 172673	Rouen Rue Molière, Parvis de la Cathédrale, Place Martin Luther King	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	GAL MÉD MOD	2944 Positif
172865	Rouen Palais des Consuls, 6 place des Arts, 10 quai de la Bourse	Bénédicte Guillot INRAP	Diag	/	3005 Négatif
172771	Sainneville 910 route du Château	Nicolas Roudié INRAP	Diag	MOD	2922 Positif
172615	Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010 rue des Canadiens	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	PRÉ MÉD MOD	2931 Positif
172825	Saint-Jean-de-Folleville Radicâtel : castrum du Câtelier	Mathieu Guyot GAVS	FP	PRO HMA	3113 Positif
172843	Saint-Jean-de-la-Neuille La Plaine Saint-Jean	Caroline Riche INRAP	Diag	FER MÉD MOD	2981 Positif
172841	Saint-Pierre-de-Manneville Route de Sahurs	Caroline Riche INRAP	Diag	FER GAL HMA	2980 Positif
172833	Saint-Pierre-de-Varengueville Route du Bourg Joly	Caroline Riche INRAP	Diag	/	2940 Négatif
172821	Saint-Pierre-de-Varengueville 232 route de Duclair	Yves-Marie Adrian INRAP	Diag	GAL	2990 Positif
172639	Saint-Romain-de-Colbosc Rue Élisée Lecat, tranche 1	Frédérique Jimenez INRAP	F. Prév.	NÉO PRO GAL	En cours Positif
172659	Saint-Romain-de-Colbosc Avenue du Maréchal Delattre de Tassigny	Caroline Riche INRAP	Diag	GAL	3064 Positif

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
172817	Saint-Romain-de-Colbosc Rue de Vert Vallon, Le Beau Site	Caroline Riche INRAP	Diag	MOD	2925 Limité
172801	Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie zone 5B (2017) 1, 3, 4, 5 (2018)	David Breton INRAP	F. Prév.	▲	En cours Positif
172802	Saint-Romain-de-Colbosc Parc Éco Normandie zone 6	Caroline Riche INRAP	F. Prév.	PRO	En cours Positif
172629	Saint-Romain-de-Colbosc Route de Saint-Laurent	Caroline Riche INRAP	Diag	FER MOD CONT	2930 Positif
172856	Tôtes Rue des Forrières	David Breton INRAP	Diag	BRO MOD	2978 Limité
172774	Varneville-Bretteville Parc d'activité Les Vikings	Caroline Riche INRAP	Diag	NÉO BRO FER GAL	2919 Positif
172635	Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux : phase 2	Miguel Biard INRAP	Diag	GAL	2906 Positif
172791	Yerville ZA du Bois de l'Arc Nord, Rue des Bourreliers	Miguel Biard INRAP	Diag	FER	2991 Positif
172792	Yerville ZA du Bois de l'Arc Nord 115 rue des Laboueurs	Frédérique Jimenez INRAP	Diag	GAL	2905 Positif
172623	Yerville Rue des Laboueurs	David Breton INRAP	F. Prév.	PRO GAL	En cours Positif

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

Ø Notice non rendue

▲ Les opérations engagées en 2017 et achevées en 2018 seront publiées dans le Bilan scientifique de Normandie 2018.

NORMANDIE

SEINE-MARITIME

Travaux et recherches archéologiques
de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Âge du Bronze
Âge du Fer

Arques-la-Bataille
Le Talou, Le Gruchet

Antiquité

La prescription s'inscrit dans une démarche de recherches débutée en 2011 sur le tronçon Manéhouville-Dieppe de la RN 27 ; plusieurs indices de sites avaient alors été repérés. Une fouille réalisée en 2013 sur la parcelle contiguë du site du Talou / Gruchet (Breton, 2013-14) avait mis en évidence plusieurs occupations encloses. La première comprenait un enclos curviligne discontinu et daté d'une phase ancienne de l'âge du Bronze. La seconde regroupait deux enclos fossoyés distants d'environ 100 m qui délimitaient des indices de bâtiments sur poteaux plantés et des fosses à vocation agro-pastorale. Ils étaient tous deux attribuables à la fin de la période laténienne (LT D1) / milieu du II^e siècle après J.-C. La pérennité de l'occupation gauloise s'est trouvée confirmée grâce à des réfections fossoyées successives de l'unité d'habitat mais aussi par la présence de fosses antiques qui se développaient au sein des enclos et à proximité, vers l'ouest.

Cette parcelle a fait l'objet d'un diagnostic complémentaire (Breton, 2015) qui a révélé des indices encourageant d'une présence antique plus structurée (hypothèse de bâti) au détriment des vestiges laténiens. Un axe de cheminement entr'aperçu lors de la précédente fouille a été caractérisé, mais sa période de fonctionnement n'a pu être définie.

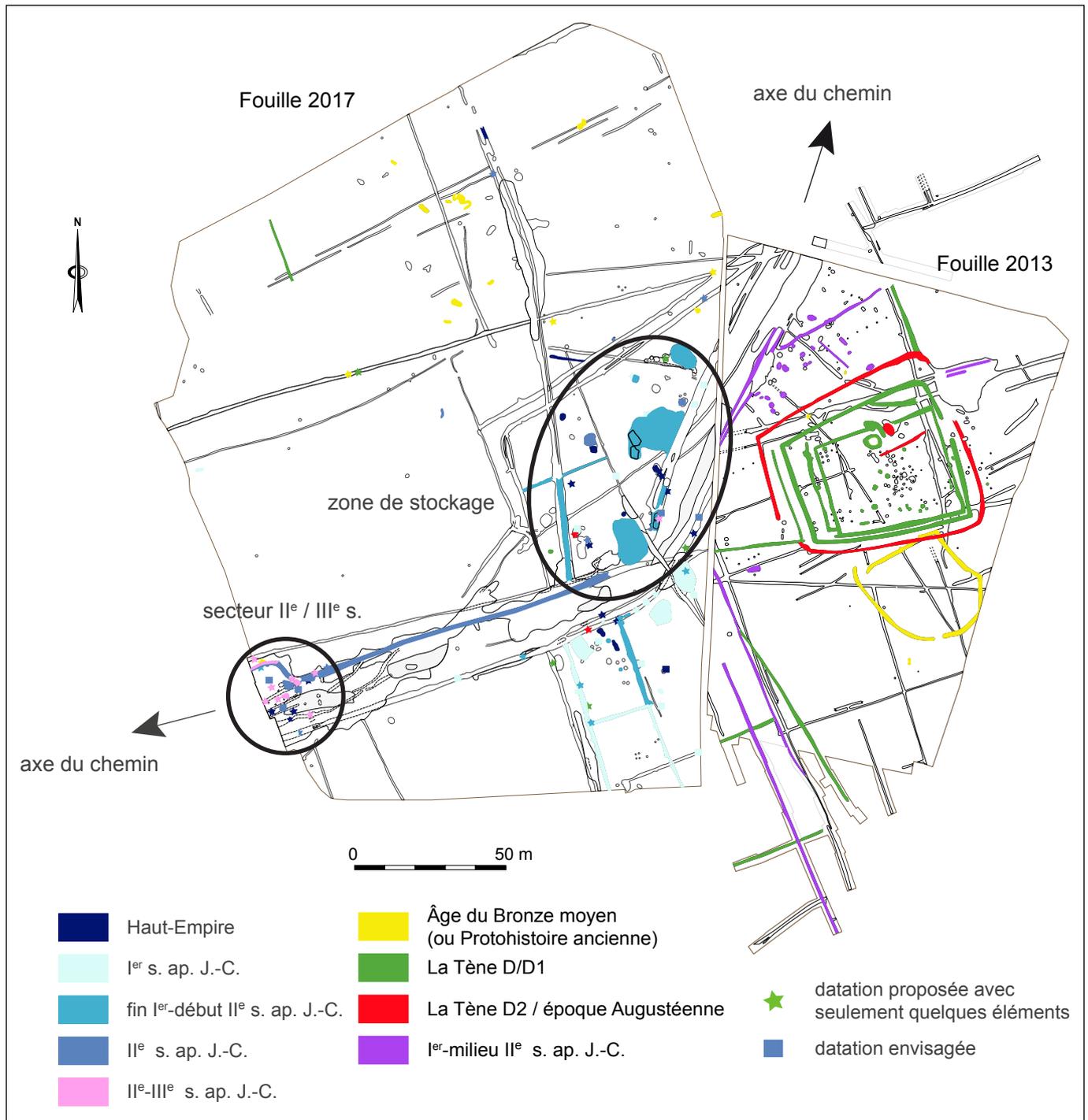
Les travaux de post-fouille, notamment certaines études, sont encore en cours ; cette notice a pour vocation de faire un premier état de données.

Comme le montre la figure 1, la fouille a mis au jour l'organisation occidentale de l'enclos laténien. Elle se manifeste par de petites parcelles sur un rayon de 80 m où sont regroupés des fosses et un mobilier antique bien identifié (fig. 2), puis par une occupation fossoyée plus diffuse. Des modifications notoires semblent intervenir : reprise partielle du parcellaire gaulois avec changement fonctionnel (zone de stockage), mais aussi création de nouvelles parcelles.

La fouille n'a pas permis la caractérisation de l'habitat gallo-romain pressenti sur cette nouvelle emprise. Cependant, la découverte de plusieurs vases en rejet dans un fossé, d'un niveau de sol contenant des éléments architecturaux (tuiles, nodules de terre cuite, clous...), de mobilier céramique et métallique (une trentaine de monnaies) en limite d'emprise à plus de 150 m vers le sud-ouest, oriente vers une nouvelle hypothèse d'habitat se développant hors emprise. Le mobilier céramique indique une fréquentation renforcée dans ce secteur au début du III^e siècle après J.-C. Notons la présence de deux incinérations antiques isolées qui viennent compléter les données funéraires issues de la précédente fouille, ainsi qu'un petit ensemble bâti qui présume un grenier sur poteaux plantés.

Précisons également la découverte de quelques vestiges pouvant être associés à l'occupation de l'âge du Bronze mise au jour en 2013. Il s'agit de mobilier céramique épars assez mal conservé et découvert dans quelques fosses indéterminées, voire des chablis, au nord de l'emprise.

La dernière trace d'occupation correspond à un axe de cheminement présentant deux orientations distinctes. Depuis l'ouest, il s'oriente vers l'enclos laténien, puis à son approche il prend une direction nord/nord-est. Il a été reconnu en 2013 mais aussi dans les tranchées du diagnostic de 2012. Plus au nord, son orientation se confond avec une cavée encore visible dans la forêt qui se dirige vers le centre d'Arques-la-Bataille. Au sud, il n'existe plus de trace de sa présence, même sur les plans du cadastre napoléonien. Ce chemin, partiellement empierré, est flanqué de plusieurs fossés bordiers. Son extension maximale atteint 18 m de large tandis que l'aménagement empierré ne dépasse pas 6 m de large, laissant supposer un tracé évoluant dans le temps. Les silex qui le composent présentent plusieurs



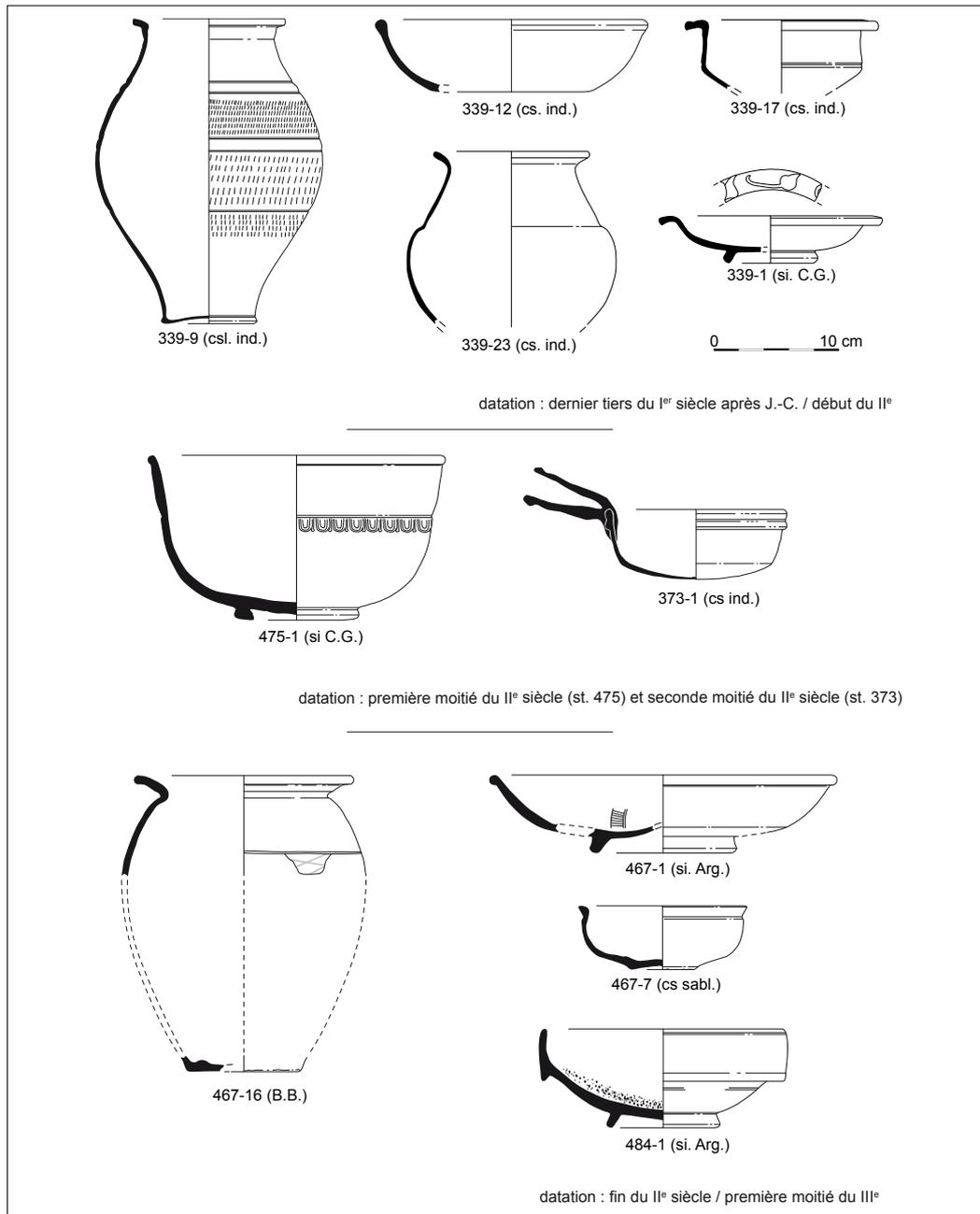
Arques-la-Bataille, Le Talou, Le Gruchet, fig. 1 : plan masse et phasage (D. Breton).

modules (de gros à moyens) mais seules quelques assises sont apparentes (fig. 3). Il semble plus s'agir d'une desserte secondaire avec de simples recharges de matériaux facilitant le passage de zones difficiles que d'aménagements conséquents propres à un axe principal. Une surveillance étroite effectuée au détecteur de métaux a permis de nombreuses découvertes. Il s'agit de quelques éléments indéterminés, en relation avec le transport : bandages de roue, attache de jouquet ou battant de sonnaille, mais surtout plus de trente fragments d'hipposandales, dont une douzaine complètes.

Il est difficile en l'état d'affirmer que ce chemin est

antérieur aux occupations. Cependant, différents indices laissent présager d'une utilisation pérenne. En effet, l'axe du chemin semble desservir l'enclos laténien (s'appuie-t-il sur un chemin déjà existant ?) pour se diriger vers la cavée encore présente dans le paysage. De même, certains tronçons comportent de nombreux rejets antiques, notamment vers les fosses de stockage à proximité de l'enclos laténien. Enfin, un des fossés bordiers dessine une chicane, évitant ainsi le secteur du III^e siècle en limite occidentale de l'emprise.

David BRETON
INRAP



Arques-la-Bataille, Le Talou, Le Gruchet, fig. 2 : échantillonnage du mobilier céramique (L. Féret).



Arques-la-Bataille, Le Talou, Le Gruchet, fig. 3 : photographie du chemin (sd. 16), vue de l'est (D. Breton).

Une opération de fouille archéologique s'est déroulée à Arques-la-Bataille, à 7 km environ au sud-est de Dieppe, entre septembre et décembre 2017. L'emprise de fouille est située en fond de vallée dans des niveaux humides destinés à l'implantation d'un bassin de rétention d'eau. La phase de diagnostic réalisée en 2015 avait donné lieu à la découverte de deux fossés associés à du mobilier lithique et céramique réparti à la base d'un niveau tourbeux, indiquant la présence d'une occupation du Néolithique.

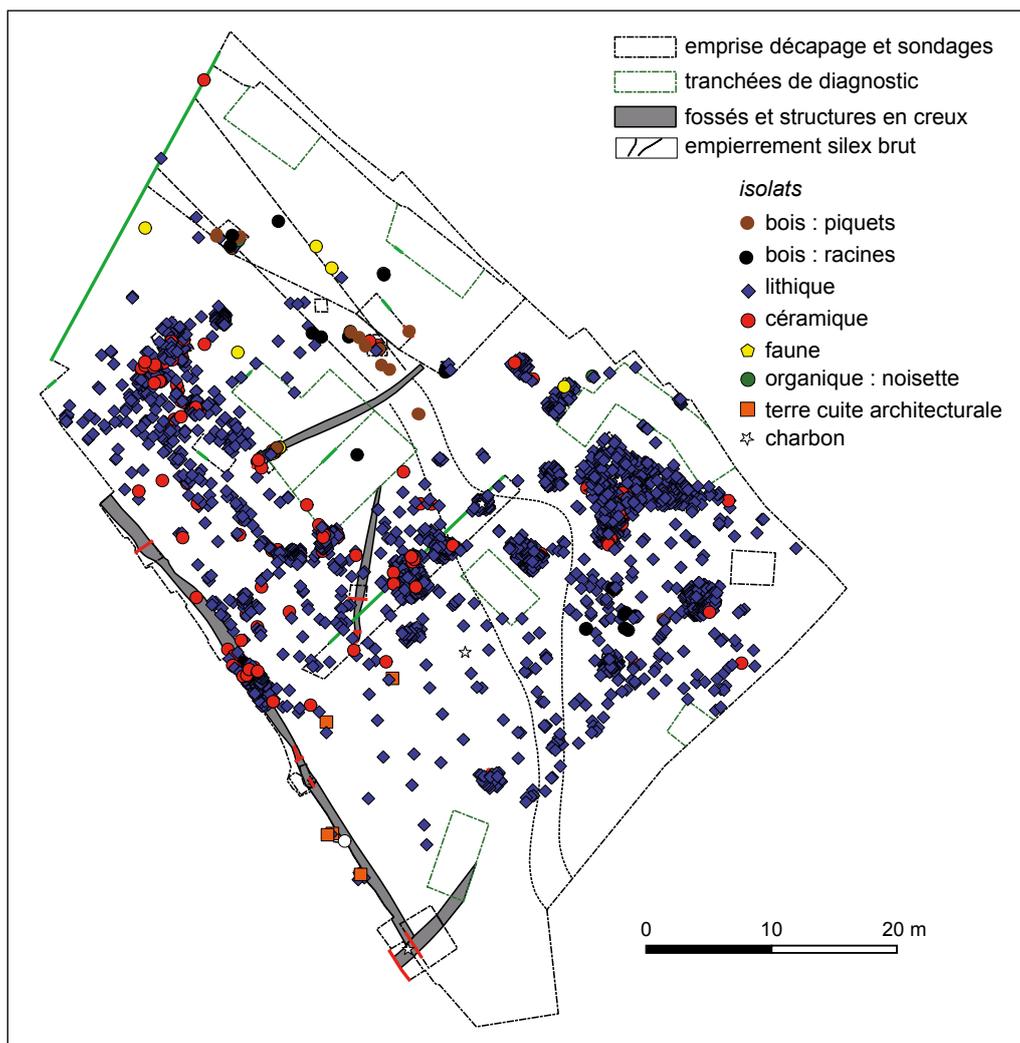
La fouille a consisté en l'ouverture d'une fenêtre de 2 387 m² (fig. 1) qui comprenait principalement des indices d'occupations néolithiques. Cette occupation est notamment caractérisée par la présence de foyers et d'un important épandage de matériel lithique et céramique compris dans un niveau d'une épaisseur de 20 cm. Aucune concentration distincte ne semble apparaître (mobilier lithique en cours d'étude). Cependant, les premiers éléments datants (armature à ailerons et pédoncule) permettent d'évoquer la présence

d'au moins une occupation qui pourrait correspondre au Néolithique final.

Deux foyers (fig. 2), datés par C14 à partir de charbons par le laboratoire de Beta Analytic, sont attribués pour l'un (foyer 1024) à la phase du Néolithique moyen II (4044-3960 cal BC à 95,4 % de probabilité) et l'autre (foyer 1028) au Néolithique final (3115-2908 cal BC à 86,7 % de probabilité). Ces datations très distinctes laissent envisager une succession d'occupations de plusieurs phases du Néolithique.

Le matériel céramique est relativement homogène, marqué par des productions principalement attribuables au Néolithique final. Les pâtes sont principalement réalisées avec des dégraissants au silex. L'étude de ce mobilier montre des occupations récurrentes du site par une même population ou des populations possédant les mêmes savoir-faire et exploitant sans doute les mêmes gisements.

Le niveau d'occupation du Néolithique visible à la base du log 5 (couche grise) est recouvert par une succession



Arques-la-Bataille, RD 154, fig. 1 : plan général de la fouille (G. Barracand, G. Rousset).



Arques-la-Bataille, RD 154, fig. 2 : vue zénithale du foyer 1024 (A. Delalande).

de couches riches en éléments organiques (couleurs brun et noir) intégrant de nombreux éléments ligneux denses en informations paléo-environnementales. L'interface entre le niveau néolithique et la couche supérieure est datée par C14 à partir de bois humide du Bronze moyen (1450-1291 cal BC à 86,7 % de probabilité). Le sommet des couches organiques est daté par C14 à partir de sédiments organiques de la fin du Bronze final (936-816 cal BC à 93,1 % de probabilité). Les résultats de l'étude en dendrologie menée sur trois bois a révélé la synchronisation de deux d'entre eux (chêne) dont l'un était piégé dans les niveaux organiques. Associé à une datation C14, l'analyse a montré que les arbres avaient certainement été abattus après 2142 avant notre ère. Ces résultats associés à ceux de l'étude en xylogie soulignent que des indices de travail de découpe de bois peuvent être attribués aux populations du Néolithique final ou à celles de l'Âge du Bronze ancien.

L'occupation suivante est identifiable au travers d'une série de poteaux en bois dont la base a été conservée. Ils étaient plantés dans le sol, sans trou préalablement creusé et traversaient les différents niveaux organiques et les premiers centimètres du niveau attribué au Néolithique.

Les poteaux étaient biseautés en quelques enlèvements, probablement à l'aide d'un outil tranchant en métal. Une moitié de ces poteaux est datée par C14 de la première partie de l'âge du Fer coïncidant avec la phase du Hallstatt. Ils se repartissent en ligne sur une longueur d'environ 30 m. Leur disposition et leur morphologie permettent d'envisager une possible barrière pour le bétail.

Les niveaux supérieurs sont identifiés par quelques fossés datés par du matériel céramique, qui pourrait s'étendre entre le Moyen Âge et l'époque moderne.

Les dernières études en cours (lithique, palynologique et géomorphologique) permettront de préciser ces résultats.

Gaël BARRACAND,
ÉVÉHA – Membre associé UMR 6566 CreAAH

Sur le site, au 1, rue du Jeu de Paume, le contexte de fond de vallée et la mitoyenneté avec un bras de la Bresle provoquent des arrivées d'eau à faible profondeur de creusement. La présence de réseaux, d'une maison, d'un puits, de bâtiments, d'arbres centenaires vivants et d'arbres couchés nous a empêchés de sonder les 10 % requis sur la parcelle. Malgré ces contraintes, ce premier diagnostic préventif sur la commune d'Aumale a livré des vestiges archéologiques inédits.

La période médiévale (XIII^e et XIV^e siècles) correspond à l'occupation la plus ancienne identifiée. Les mobiliers découverts associés aux murs, cheminée et niveaux de sols attestent d'un habitat conséquent sur ce secteur d'Aumale dès cette époque. Ces vestiges se trouvent mis au jour entre 0,50 m et 1,10 m sous le niveau de sol actuel. La découverte exceptionnelle, à 2 m de profondeur, de cuir travaillé (chaussures), de bois (chevilles), d'os et de graines associés à de la céramique est à souligner et reflète la présence d'activités artisanales. D'un point de vue historique, c'est à cette période que la ville connaît un développement important, avec la Charte qui lui est concédée.

Pour des raisons de sécurité, nous n'avons pu sonder contre et sous le mur de clôture en briques. Celui-ci va être percé sur 4 m de largeur environ à l'occasion des travaux de la maison médicale, pour ouvrir un accès rue Saint-Dominique. Cet élément sera primordial pour pouvoir éventuellement observer les vestiges des remparts de la ville, leur facture (dimensions, nature des matériaux, niveaux de conservation), leur origine et leurs diverses phases.

La période couvrant les XVI^e-XVIII^e siècles est celle de la propriété par les religieuses du couvent dominicain fondé mi-XVI^e siècle. Les bâtiments conventuels sont situés en face, en rive gauche de ce bras de la Bresle. Celles-ci ont dû mettre en valeur cette parcelle en zone humide avec des bâtiments, comme le suggèrent les niveaux de remblais et de démolition, témoins de ruines anciennes. À leur initiative, d'autres constructions ont dû être engagées. Le mobilier et les archives en attestent. Ce couvent marque, depuis sa fondation, l'histoire de la



Aumale, 1, rue du Jeu de Paume : âtre de cheminée (D. Honoré).

ville à travers les procès que les habitants lui ont fait, la toponymie des rues et du canal, et le paysage urbain à travers ses édifices. Des recherches rapides en archives permettent d'éclairer l'histoire de ce couvent, occultée par une autre abbaye, celles des Bénédictins d'Auchy à l'extérieur des remparts de la ville.

Depuis le XIX^e siècle, la parcelle semble essentiellement en pré et jardins, avec quelques bâtiments. Des fosses dépotoirs et des fossés de drainage, destinés à assécher la zone, ont été découverts.

D'une manière générale, ce diagnostic permet d'apporter des ébauches de réponses aux diverses interrogations sur l'histoire de cette ville d'Aumale depuis le Moyen Âge : le développement du bourg, de ses fortifications, de son artisanat et la gestion des eaux de la Bresle.

Le travail réalisé lors de cette opération permet de répondre aux problématiques de la prescription et d'entrevoir le fort potentiel archéologique stratifié de cette parcelle pour l'essentiel à moins d'1,30 m de profondeur.

David HONORÉ
INRAP

Un projet de construction d'un lotissement prévu sur la commune de Bois-Guillaume au lieu-dit « Rue Herbeuse » (parcelles de la section AK, n°108 et 113) a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 29 000 m².

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence des

restes d'une industrie du Paléolithique moyen illustrés par 35 pièces lithiques altérées par le gel et issues d'une occupation très probablement démantelée. L'époque du Bronze final, également représentée, se résume à une partie d'un vase à léger épaulement découvert isolé. Les autres vestiges répertoriés sont

non datés et correspondent à six fosses, un ensemble de fossés de parcellaire pour partie associé à une zone de mare et identifié à la limite septentrionale de l'emprise, deux autres segments de fossés plus ou moins isolés, une possible structure de combustion et

enfin deux structures en creux de nature indéterminée certainement très récentes.

Caroline RICHE
INRAP

Moyen Âge

Bolleville

Contemporain

Moderne

6 rue des Écoles

La parcelle diagnostiquée est localisée en centre du village actuel, à proximité de l'église paroissiale Saint-Pierre, consacrée en 1248 par l'archevêque de Rouen. En dépit d'un très léger bruit de fond matérialisé par quelques fragments de céramique résiduelle datés de la période antique et du haut Moyen Âge, les structures mises au jour (fosses, fossés, fondations) sont datées au plus tôt de la fin du Moyen Âge (un fossé) mais plus majoritairement des époques moderne et contemporaine. Ces aménagements sont à mettre en

relation avec la ferme qui occupait cette parcelle, figurée sur le cadastre napoléonien. Les quelques fragments de céramique récoltés illustrent l'équipement domestique d'un intérieur simple et modeste, et complètent les informations concernant la diffusion des productions de Martincamp et du Mortanais-Domfrontais.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Protohistoire

Bréauté

Antiquité

Route des Sapins, Le Liborel

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Bréauté sur une surface de 30 810 m² a livré des éléments parcellaires souvent non datés, au sein desquels s'inscrit toutefois une petite zone funéraire à incinération gallo-romaine. Celle-ci est composée de 13 crémations contenues dans des céramiques

communes ou bien en amphores. À cette découverte s'ajoutent quelques indices discrets de fréquentation protohistorique.

Miguel BIARD
INRAP

Contemporain

Criel-sur-Mer

Le Mont Jolibois

La campagne de prospections menée à la fin de l'hiver sur une parcelle boisée du Mont Jolibois visait à retrouver, à partir du seul témoignage oral d'un habitant, Mr Pierre Lecuyer, né en 1923, un ancien cimetière aménagé durant la Première Guerre mondiale. Ce cimetière aurait accueilli les sépultures des chiens employés par l'armée belge pour tracter attelages, mitrailleuses et munitions jusqu'au Centre d'Instruction des Mitrailleurs, aménagé sur la commune de Criel-sur-Mer et utilisé entre 1915-1919.

Cette parcelle est située sur le plateau ouest. Un chemin contigu, présentant un important dénivelé permet d'accéder aux anciennes zones de tirs et d'entraînements réservées à l'armée belge depuis le camp et les cantonnements situés en ville.

Les recherches sur le terrain n'ont malheureusement

permis de retrouver aucun indice lié à l'aménagement ou à l'utilisation de ce cimetière. Seuls deux objets évoquant la présence des troupes belges dans ce secteur furent retrouvés : un petit bouton de vareuse au motif au lion, fabriqué aux USA et une cocarde de casquette belge encore peinte aux couleurs nationales. Les contacts établis depuis plusieurs années avec un expert du Musée Royal de l'Armée ont permis de retrouver récemment aux archives de Bruxelles un plan détaillé de l'ensemble des installations militaires de Criel-sur-Mer, cimetière exclus. Il permet néanmoins d'envisager une poursuite des recherches sur le terrain et plus particulièrement autour de l'un des deux chenils.

Vincent TESSIER
INRAP

À l'occasion de travaux, un effondrement fortuit s'est produit en limite de propriété, au centre de la commune de Cuverville-sur-Yères. D'après les propriétaires, un souterrain se développerait sous la parcelle voisine. Le diagnostic a consisté à tenter de rouvrir le bouchon d'effondrement. Seule la partie sommitale d'une voûte était perceptible. Des niveaux de remblais, de sol et d'occupation étaient adossés à cette structure enterrée, malheureusement sans aucun mobilier

datant. Néanmoins la morphologie de la construction accrédite l'idée de caves, de maison semi-encavée ou de souterrain d'époque médiévale se développant sous la parcelle voisine, à proximité de l'église et de la porte fortifiée, toutes deux datées du XIII^e siècle.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

L'étude fait suite à un contact avec le propriétaire d'un *bunker* de type R502 localisé Cité des Castors du Rail à Neuville-lès-Dieppe. Ce *bunker*, dont seul le toit était visible, a été recouvert après guerre et utilisé pour collecter et drainer les eaux usées du lotissement. Son propriétaire a souhaité l'ouvrir courant 2017 et le réhabiliter. L'ouvrage, situé sur le secteur allemand codifié Die.014 (Die : Dieppe, 014 : *Stützpunktgruppe* ou point d'appui n°14), porte le numéro 110 et a servi d'abri pour les troupes.

Les travaux de déblaiement se sont déroulés de novembre à décembre 2017 (fig. 1). L'ouverture d'une des deux entrées a été réalisée à l'aide d'une mini-pelle. Très rapidement est apparue une tôle plaquée contre la paroi de l'ouvrage, obstruant son entrée. Cette dernière est surmontée d'un cartouche d'immatriculation du bunker « Die.014-110 » (fig. 2), pré-coulé en ciment fin dans une matrice, puis scellé dans une cavité à l'aide de mortier.

Dans le sas d'accès, un tuyau en Eternit pénètre dans l'ouvrage par le créneau de tir. L'escalier n'était pas visible car recouvert de gravats. Les portes blindées 134P1 ont été déposées et extraites après guerre, mais les cadres et chapes (gonds) sont encore présents. Le couloir du sas menant à l'autre porte était rempli jusqu'à environ 20 cm du plafond par un dépôt de marne. L'accès à l'intérieur de l'ouvrage était barré par une porte fermée de type 19P7 (fig. 3). Après un balayage des pièces principales en air forcé et une mesure de gaz, une visite s'est effectuée dans les deux pièces de vie. Les deux pièces sont occupées d'eau et de boue sur environ 10-20 cm. Il subsiste les câbles aux murs, des boîtes de dérivation ainsi que des luminaires tombés au sol. Les pièces sont peintes en blanc, et on distingue dans le sas la marque d'un coffret électrique. Les composants de ventilation et de chauffage ont disparu ainsi que les lits. Dans la pièce de droite, le radiateur a été percé sur 1 x 2 m. Un muret entourant ce



Dieppe, Neuville-lès-Dieppe, Cité Castors, fig. 1 : l'avant de l'ouvrage en cours de dégagement (S. Mathieu).



Dieppe, Neuville-lès-Dieppe, Cité Castors, fig. 2 : plaque d'immatriculation du bunker (S. Mathieu).



Dieppe, Neuville-lès-Dieppe, Cité Castors, fig. 3 : porte coupe gaz 19P7 en place (S. Mathieu).

trou a été érigé en briques sur 50 cm. Une excavation descend à environ 3,5 m sous le niveau du sol pour atteindre une cavité en marne (puisard d'eau usées d'après-guerre). Un tuyau de poêle avec une vanne sont encore présents. L'état des deux plaques blindées

des créneaux de tir est assez corrodé, tout comme les tôles des plafonds. En fin d'opération, l'escalier d'accès a été dégagé, laissant apparaître le puisard de collecte d'eau devant la porte d'entrée.

Cet ouvrage n° 110 a été construit avant l'abri infirmerie de type H639A situé à proximité (n° 117 construit courant 1943). Cet indice, ainsi que la forme arrondie du toit et la présence de tôles aux plafonds, indiquent qu'il a également été érigé en 1943 et avait pour fonction d'abriter deux groupes d'hommes. Ses composants internes en acier sont très corrodés par l'utilisation après-guerre. Les câbles électriques en place renseignent sur leur implantation ainsi que sur la situation des coffrets et interrupteurs. Ce témoignage sera utile au projet de rénovation d'un autre ouvrage de type R502, par l'association Bunker Archéo Région Dieppe, sur la commune de Paluel. Cette opération de dégagement et d'étude a favorisé la prise en compte de ce patrimoine par son propriétaire, qui a décidé de le valoriser.

Sylvain MATHIEU

Association Bunker Archéo Région Dieppe

Antiquité

Moderne

Esteville

Route de Cailly-Route d'Emmaüs

Un projet de construction d'un lotissement par la société Terres à Maison Normandie sur la commune d'Esteville, au lieu-dit « Route de Cailly-Route d'Emmaüs » (parcelle ZC-341) a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur 24 399 m².

Les 21 tranchées ouvertes n'ont révélé que très peu de vestiges archéologiques datés. Ils se résument à deux fossés respectivement attribués au tout début du II^e siècle après J.-C. et au XVIII^e siècle. Le reste des

vestiges est soit non daté (fossés de parcellaire pour l'essentiel), soit attribuable à l'époque contemporaine et associé à une partie d'un ancien corps de ferme. Les segments de fossés de parcelles qui forment le plus grand nombre de structures découvertes ne dessinent pas d'organisation particulière.

Caroline RICHE
INRAP

Moderne

Eu

Bastion du château

La demande volontaire de diagnostic archéologique réalisé dans le cadre des travaux de restauration des murs de soutènement du jardin à la française du château d'Eu, réalisé en 2015 et 2016, s'est poursuivi en 2017 sous la forme d'une surveillance archéologique tout au long des travaux de restauration.

Les travaux ont démarré le 1^{er} juin 2017. La première étape a consisté en l'évacuation des terres de remblai à l'intérieur du bastion, sur l'intégralité de la surface et de la profondeur, soit environ 400 m³. Cette opération a été réalisée en couplant des moyens mécaniques

(mini-pelle, grue à rayon d'action de 25 m) et manuels. Au cours de celle-ci, une surveillance a été effectuée afin de mener les observations archéologiques. Aucun mobilier ou vestige n'a été découvert dans les remblais. L'intérieur vide du bastion a confirmé les résultats des sondages géotechniques, avec trois contreforts adossés au mur nord, entièrement maçonnés en moellons calcaires de 20 x 20 cm. Il a été relevé un autre contrefort sur le retour du mur nord, et celui observé sur le mur ouest lors des fouilles archéologiques, a été entièrement dégagé.



Eu, Bastion du château : vue vers l'ouest de l'intérieur du bastion vidé, avec les trois contreforts. Le décrochement de l'angle SO de l'ouvrage est bien visible avec la fissure (S. Togni-Devillers).

Pour contenir l'ensemble des terres du jardin, un blindage a été réalisé. Celui-ci sera régulièrement vérifié, et conforté à plusieurs reprises suite aux glissements de terrain engendrés par les conditions météorologiques pluvieuses qu'a connues le chantier. Le parapet XIX^e siècle a été déconstruit. Les briques n'ont pas pu être réutilisées en raison de leur mauvais état. Parallèlement, les parements extérieurs ont été débarrassés de la végétation qui les recouvrait.

L'opération de refouillement a permis une découverte archéologique insoupçonnée. Dans le retour ouest du bastion, ont été découvertes trois cavités concentriques d'une trentaine de centimètres de diamètre, parcourant la longueur du mur. De même, sur le mur est, un évidement a été observé sur toute la longueur. Ces vestiges sont les négatifs d'un chaînage réalisé en troncs d'arbres, maintenus entre eux par un système de pattes de fixation en fer forgé. Ce dispositif ceinturait l'ensemble du bastion et était destiné à armer l'ouvrage. Quelques siècles et l'arrivée des eaux de ruissellement en ce point bas de la terrasse ont eu raison de ce procédé. Afin de conserver une trace de ce dispositif, un moulage en plâtre a été réalisé, aujourd'hui conservé dans les réserves patrimoniales de la ville, avec les ferrures. Les quelques rares vestiges de bois récoltés n'étaient pas assez conséquents pour pouvoir envisager une étude dendrochronologique, qui aurait pu cerner plus précisément la datation de cette construction.

Une fois le bastion intégralement vidé et les terres du jardin confortées par un étaieement renforcé, la déconstruction des parements extérieurs en blocs de grès a pu être entreprise, après numérotation de chaque assise. Un lourd travail de dé-piquetage des joints restants, de manutention des pierres, de stockage de matériaux, de vérification des pierres à changer s'est déroulé pendant l'hiver 2017/2018. Pendant ce temps, l'ensemble des murs intérieurs ont fait l'objet d'un relevé pierre à pierre au 1/20^e.

Outre le fait de garder une trace archivistique de ces travaux et de l'observation des constructions au cours des travaux, les relevés ont permis de préciser que le mur ouest avait subi, probablement au cours de sa construction, un problème d'effondrement, peut-être dû à une instabilité en sous-cœuvre, qui s'est traduit sur le terrain par une grosse poche de comblement, mêlant débris de moellons calcaires, grès, mélange argilo-sableux, rognons de silex.

Par ailleurs, la découverte des négatifs d'un ancien système de chaînage en bois a permis de le réutiliser en partie pour l'installation du nouveau chaînage afin de consolider l'ouvrage. Les trois murs du bastion ont ainsi reçu, trois chaînages en béton armé, répartis sur toute la hauteur.

Les plans d'exécution de l'ancrage du mur béton, destiné à contenir les terres du remblai du jardin, ont été validés mi-décembre 2017. Après un traitement du sol et la coulée de la dalle de fondation, le voile béton a été coulé en quatre fois, en limite de la terrasse et du bastion. Ancré dans les maçonneries existantes, il reprend les poussées des terres de remblais de la terrasse. Un système drainant a été installé à l'arrière du voile et a été raccordé à la barbacane de la façade ouest.

L'évidement de l'intérieur du bastion a permis de voir l'ampleur des désordres et de constater que les fissures étaient traversantes par endroit, en particulier, au niveau de l'angle nord-ouest. Les fissures ont été comblées par coulis de mortier ou remplacement de moellons neufs, jointés au mortier de chaux.



Eu, Bastion du château : détail du négatif de chaînage en bois découvert lors de l'affouillement du bastion (S. Togni-Devillers).

Les opérations béton se sont poursuivies avec la réalisation d'une dalle porteuse, formant chaînage avec l'arase des murs, suivant une pente de 1,5 %. La dalle a été recouverte d'une étanchéité et d'un revêtement en stabilisé. Un caniveau en pierre, situé en limite entre la terrasse et le bastion, a été installé pour récupérer les eaux de pluie et est raccordé à la gargouille existante à l'angle entre le flanc sud et la façade ouest. Le sol intérieur du bastion reconstruit, avec vide constructif, présente une pente de 5 % environ, permettant l'évacuation des eaux éventuelles vers une barbacane nouvellement créée sur le flanc sud. Une trappe zénithale avec échelle technique permet la visite du vide constructif.

Les parements extérieurs ont été soigneusement remontés et les grès jointoyés au mortier de chaux hydraulique. Les assises ont subi un nettoyage hydro-abrasif par sablage. Certains chaînages d'angle ont été remplacés à neuf, ainsi que certains chaperons en grès du parapet.

Les derniers raccordements pour l'écoulement des eaux de ruissellement ont été entrepris début juillet 2018 pour rejeter les eaux en contrebas du parc, vers le bras mort, achevant ainsi douze mois de chantier.

Sophie TOGNI-DEVILLERS
Service patrimoine et archives la ville d'Eu

Antiquité

Eu Bois-l'Abbé



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 1 : plan interprété de l'ensemble des vestiges du Quartier Nord de Briga et de son environnement, toutes phases confondues (DAO J. Parétias).

La campagne 2017 s'inscrit dans le cadre d'une fouille programmée et d'une première année probatoire du PCR « Topographie générale et insertion territoriale de la ville de Briga », coordonné par Étienne Mantel, qui débutera en 2019. Un conseil scientifique, constitué de Jean-Yves Marc (Université de Strasbourg), de Séverine Blin (CNRS) et de Matthieu Poux (Université

Lyon II Lumière), a été formé pour définir les choix scientifiques et les priorités de cette action. Avant de lancer un véritable programme, l'année 2017 a eu pour but essentiel de finaliser la fouille sur une bonne partie des secteurs ouverts depuis une demi-décennie, au nord-est du centre monumental.

À la fin de la campagne, un peu plus de la moitié du Quartier Nord a donc fait l'objet de dernières investigations archéologiques (fig. 1). L'un des objectifs était de circonscrire l'occupation protohistorique par la présence, ou non, de matériel rattachable à ces périodes (par défaut les éventuelles structures sont difficilement décelables dans le substrat argilo-caillouteux). De maigres témoins protohistoriques ont été reconnus sur le sol naturel, dans l'environnement des bâtiments 41 et 53 de l'îlot III et dans l'espace AS de l'îlot XIV. Cette présence limitée à deux extrémités (ouest et est) du sondage 7 est quelque peu compensée par des petites séries de céramiques mélangées aux aménagements antiques divers. De rares éléments permettent de caractériser l'horizon chronologique, qui se rattache vraisemblablement ici au second âge du Fer, et plus particulièrement à La Tène finale.

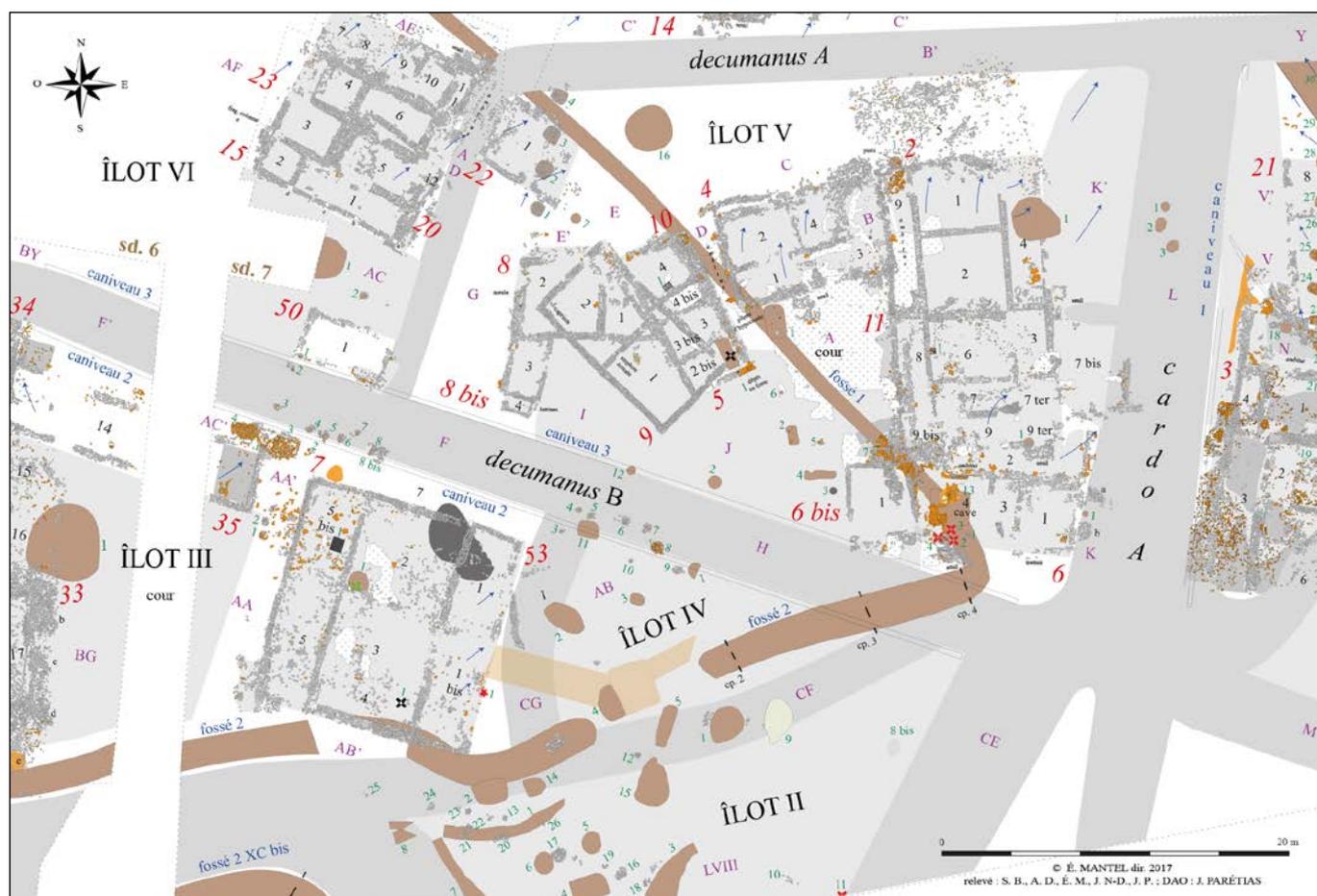
Les fossés 1 et 2 font partie de la même grande phase chronologique. Ils participent à un probable parcellaire mis en place à une période mal définie (alentours de la guerre des Gaules ?). Leur tracé a été précisé et un accès de 7 m a été décelé sur la branche sud-ouest/nord-est, au niveau de l'îlot IV. Son rebouchage définitif est confirmé au plus tard en 120 de notre ère (fig. 2).

Concernant le développement de la ville à partir de l'époque flavienne dans le Quartier Nord, quelques apports nouveaux participent à conforter le schéma proposé depuis plusieurs années (Mantel et Dubois

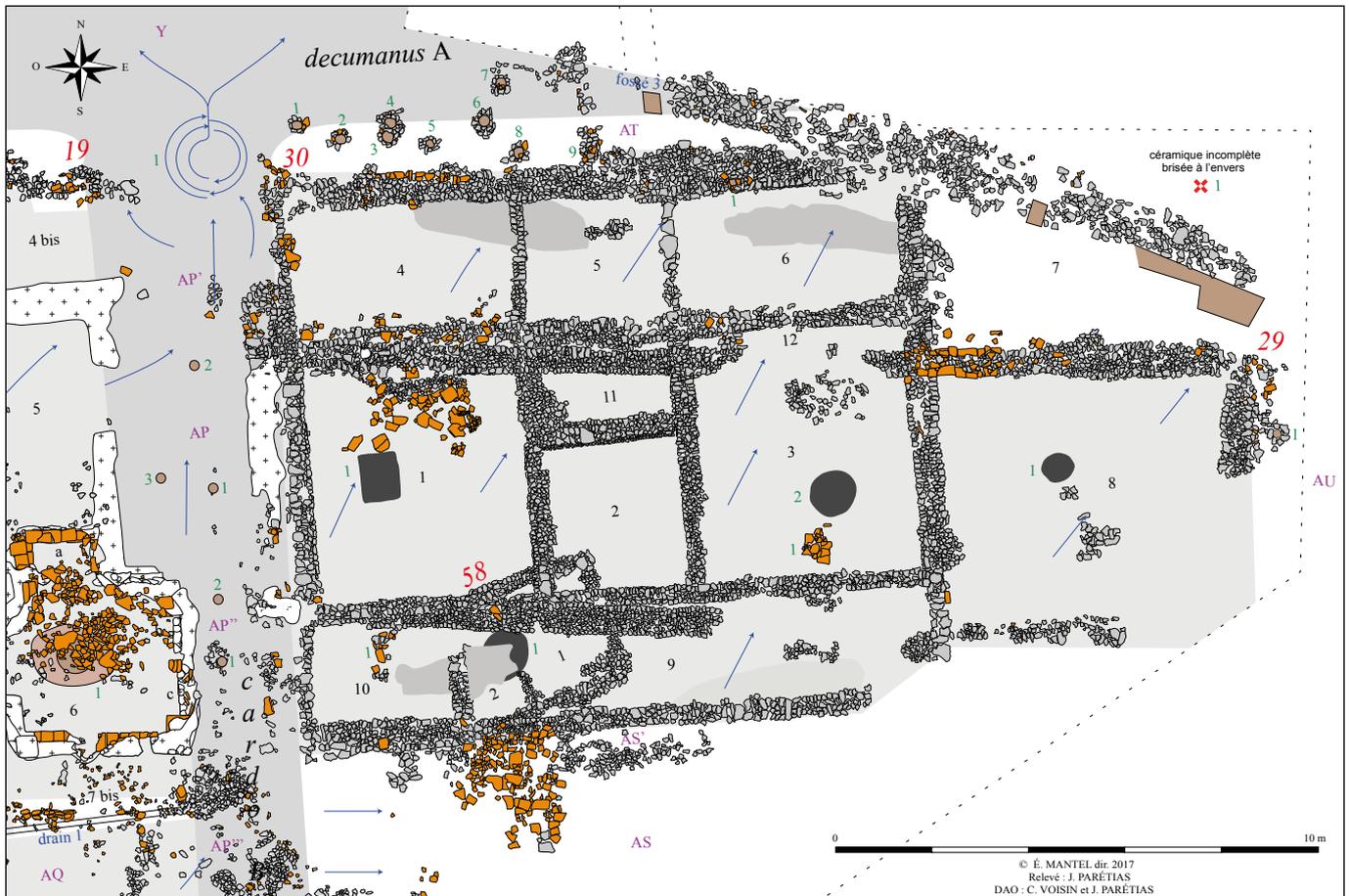
2012). Un petit bâtiment à deux pièces (58) a été découvert sous les constructions 29-30 (fig. 3). Il fait partie de ces premières unités installées sur fondations de silex montés à sec, qui investissent modérément, vers 70-80 de notre ère, le secteur selon un axe sud-ouest/nord-est. Deux autres plans, partiellement incomplets, ont été mis au jour sous le bâtiment 7 entre l'îlot III et l'îlot IV (bât. 53) et sous le bâtiment 40 de l'îlot III (bât. 54).

Au sein de l'îlot XIV, l'évolution des bâtiments 29 et 30 a été clairement identifiée. La dernière phase de construction/reconstruction au tournant du III^e siècle est adaptée aux importants phénomènes de glissements de terrain qui affectent ce quartier.

Dans l'îlot V, le plan du bâtiment 6 a été complété et s'articule plus logiquement avec le bâtiment 2 voisin. Une pièce complémentaire y est accolée à l'ouest (bât. 6 bis), et ce qui était considéré comme une possible citerne (st. 13) s'avère être une cave semi-enterrée avec un puisard centré, comme pour la cave (st. 6) du bâtiment 19. Les études, déjà bien engagées, permettront rapidement de mieux préciser l'implantation du réseau viaire. En effet, l'ensemble des cours en place (esp. LVIII dans l'îlot II, esp. AB dans l'îlot IV, esp. A dans l'îlot V et esp. AD dans l'îlot XIV) et des sections de voiries (*Decumanus B* : esp. F, F', H ; *Cardo B* : esp. AP, AP', AP'', AP'''), ainsi que deux diverticules (esp. CF et CG) ont fait l'objet d'une fouille manuelle par passes successives.



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 2 : relevé pierre à pierre des îlots IV, V et leurs abords, toutes phases confondues (relevé S. Boireau, A. Dananai, É. Mantel, J. Nguyen-Dao, J. Parétias, DAO J. Parétias).



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 3 : relevé pierre à pierre des bâtiments 29, 30 et 58, toutes phases confondues (relevé J. Parétias, DAO C. Voisin et J. Parétias).



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 4 : vue vers l'ouest de la mise en valeur des bâtiments de l'îlot V du Quartier Nord (L. Deschamps).

Dans le Quartier Central, le bâtiment 100 (sondage 506), ouvert à partir de 1996 et laissé en cours depuis 2009, a fait l'objet d'une courte et ultime intervention en 2017. Elle a consisté en un nettoyage des niveaux superficiels limoneux dans la partie anciennement décapée, sans que les couches archéologiques sous-jacentes ne soient atteintes. Cette opération a entraîné la mise au jour du mur pignon ouest, dont l'emplacement était déjà pressenti, donnant ainsi l'emprise globale de cette longère de grandes dimensions. Le sondage a ensuite été rebouché mécaniquement par mesure conservatoire.

Malgré une fin d'été fort pluvieuse, l'ensemble des secteurs fouillés du sondage 7 a fait l'objet d'un rebouchage manuel, partiel ou total, en respectant les fondations mises à jour. Parallèlement à l'action de terrain, une action de mise en valeur a été menée par l'équipe de la fouille programmée dans un souci de conservation, de présentation des vestiges et d'intégration dans la cadre verdoyant de la clairière du « Bois-l'Abbé » (fig. 4).

Une courte session de prospections géophysiques et tests, effectuée par Bruno Gavazzi, Post-doctorant à l'Université de Strasbourg (UMR 7516 – IPGS EOST), entre la fin août et tout début septembre sur un tiers de la zone classée, permet d'ores et déjà d'envisager des résultats très encourageants au regard de l'échec de celles pratiquées en 2010 par Géocarta (Mantel,

Devilleurs, Dubois 2010). En effet, la technique mise en œuvre cette année sur environ 7 ha, qui sera affinée, partiellement rééquilibrée et poursuivie en 2018, permettra à coup sûr de détecter de nouveaux vestiges (zones lourdement bâties, fossés, alignements...) qui donneront une image plus complète de la ville romaine de *Briga* (fig. 5).

L'année 2017 a marqué une transition vers une nouvelle approche, collective et pluridisciplinaire, de l'étude du peuplement de cette extrémité du plateau de *Beaumont*, de la genèse jusqu'à son abandon. L'achèvement de la fouille des espaces restés en suspens et de leur mise en valeur permet cette transition, en mettant un terme à l'étude des quartiers d'habitat. Durant cette décennie, ce site qualifié de grand sanctuaire rural a été reconnu comme une ville d'environ 65 ha, dont le nom antique *Briga* nous a été révélé par la découverte épigraphique de 2006 (Mantel *et alii* 2007), avec un complexe monumental à sa périphérie ouest. Ces recherches ont abouti à la caractérisation de son statut, et ont permis d'en proposer des limites, de définir les principaux quartiers et d'entrevoir sa structuration (Mantel et Dubois, à paraître). Sur cette base solide, des thématiques de recherche sur des entités constitutives de l'agglomération peuvent enfin voir le jour.

Étienne MANTEL

Service régional de l'archéologie de Normandie, UMR
7041 ArScAn, équipe GAMMA

Stéphane DUBOIS

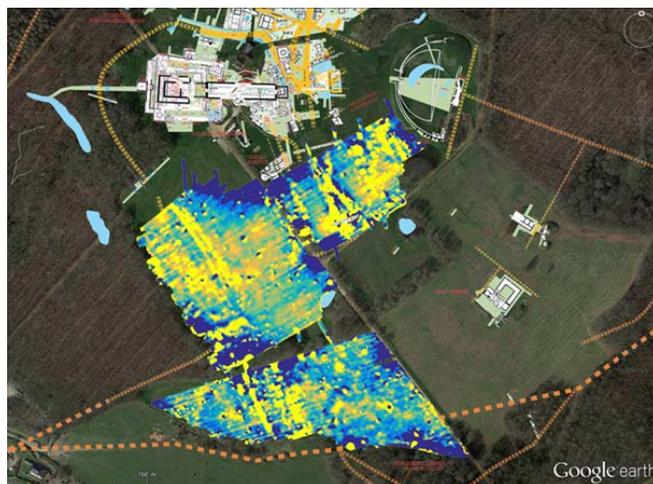
INRAP – UMR 7041 ArScAn, équipe GAMMA

Jonas PARÉTIAS

Doctorant, Université de Strasbourg – UMR 7044
Archimède

Victor VIKESNEL-SCHLOSSER

Doctorant à l'Université de Toulouse Jean Jaurès -
UMR 5608 TRACES, équipe RHADAMANTE



Eu, Bois-l'Abbé, fig. 5 : carte de l'anomalie magnétique de l'intensité de -2 à 2 nT et plan archéologique (É. Mantel) positionnées sur une photographie satellite (Google Earth). (©B. Gavazzi – IPGS).

Bibliographie

Mantel É., Devillers S. et Dubois S., 2007 - « Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, « Bois l'Abbé », Seine-Maritime) : Briga ressuscitée », *Revue archéologique de Picardie*, 2006 (3-4), p. 31-50.

Mantel É., Devillers S. et Dubois S., 2010 - *Agglomération antique d'Eu "Bois l'Abbé" (Seine-Maritime – 76 255 001AH) – Fouille programmée pluriannuelle campagne de fouilles 2009*, rapport dactylographié, SRA de Haute-Normandie, Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu.

Mantel É. et Dubois S., 2012 - « Premier éclairage sur l'agglomération antique de Briga (Eu, Bois-l'Abbé, Seine-Maritime) : fenêtres ouvertes sur un quartier d'habitation au nord-est du centre monumental ». *Journées archéologiques de Haute-Normandie, Évreux, 6-8 mai 2011*, Rouen : PURH, p. 151-160.

Mantel É. et Dubois S. (dir.), avec la collab. de Deschamps L., Parétias J. et Richard M., à paraître – *Briga : bilan de cinquante années de recherches*. Amiens : *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial, Blangy-sur-Bresle, FATRA.

Moyen Âge

Moderne

Harfleur

Impasse Gambetta

Un diagnostic archéologique a été prescrit suite à un projet de construction d'habitat collectif, sur une surface de 8 900 m² en centre-ville d'Harfleur, conduit par la société Logéo Seine Estuaire. L'assiette du projet se situe à l'emplacement d'un ancien quartier de maisons individuelles, garages et stationnement, établis sur des terrains compris entre l'impasse Gambetta, au sud, et le canal Vauban et La Lézarde, au nord. Cet ensemble de parcelles se trouve à l'intérieur de la ville close médiévale et intègre un segment de la muraille nord-ouest avec son fossé, entre la porte de Leure et le moulin.

Le diagnostic confirme la présence de l'enceinte urbaine en limite nord du terrain. La fortification affleure sous la terre végétale, surplombant le canal Vauban et la Lézarde. À son extrémité est, la maçonnerie conserve un parement interne en pierre calcaire sur 2,30 m de hauteur. Un ressaut chanfreiné distingue la base, en gros blocs, de l'élévation, en moyen appareil. La fouille a été arrêtée au départ de la fondation en tranchée perdue. Ailleurs, dans les trois autres tranchées, l'état de conservation du mur est inégal. Une large dépression (séquelle d'un effondrement ou terrassement volontaire) longe la façade interne ruinée.

Les parements ont disparu, à l'exception d'un bloc de base dans la tranchée 5.

Le tronçon situé le plus à l'ouest a connu une, voire deux reconstructions. La face externe, conservée sur 1,20 m de hauteur, est en petit appareil de silex sur une base en blocs calcaires. Elle repose sur une fondation préexistante, elle-même recoupant un niveau de démolition du XVI^e siècle, qui laisse supposer un état antérieur.

Nous n'avons pas trouvé d'élément probant qui confirmerait l'existence d'une tour, suspectée à cet emplacement depuis un précédent diagnostic effectué en 2010 dans la parcelle contiguë.

Un talus de terre a été constitué contre le mur d'enceinte sur une largeur d'environ 4 m à l'est et jusqu'à 12 m, à l'ouest. La nature des remblais varie selon l'emplacement. À l'est, à l'endroit où la fortification longe la Lézarde, le remblai de 0,70 m de hauteur est à base de limon végétal. Sur le reste du trajet, le long du canal Vauban, tracé présumé du fossé défensif, les remblais sont de nature alluvionnaire et leur hauteur atteint 1,30 m. À l'époque moderne, le talus, à l'est du terrain, est rehaussé de 0,65 m par un apport détritique, alors qu'à l'ouest c'est tout le terrain en avant du talus qui est surélevé de 0,50 m par des niveaux dépotoirs.

Un apport très intéressant de cette opération est la mise en évidence de plusieurs constructions médiévales en torchis-colombage sur solins, regroupées sur 10 à 50 m de largeur, sur toute la longueur du terrain d'est en

ouest. Les solins d'une à deux assises, testés en fouille manuelle, ont tous révélé une conservation des niveaux de sol et d'occupation correspondants.

Au XVI^e siècle, une couche d'abandon et de démolition homogène scelle ce bâti qui est apparu aux XIII^e-XIV^e siècles. L'épaisseur des vestiges d'occupation oscille entre 0,15 m et 0,30 m et la couche d'abandon porte la hauteur de l'ensemble entre 0,40 m et 0,50 m. Le mobilier céramique est comparable à celui d'autres sites d'habitat urbain avec, notamment, la présence de céramique très décorée. Dans les tranchées 2 et 4, on a constaté une deuxième phase d'habitat, avec la présence d'une cheminée datée du XVI^e siècle.

Une sépulture isolée a été repérée dans la tranchée 3. La tombe est creusée dans un niveau de la fin du XV^e siècle. L'ensemble des vestiges apparaît sous d'épais remblais de terre limoneuse d'environ 0,80 m d'épaisseur qui atténuent en partie la dénivellation du terrain engendrée par la présence du rempart.

Le quart sud-est du terrain constitue une zone humide avec des remontées d'eau et probablement un ancien passage d'eau colmaté à l'époque moderne. Les structures qui s'y installent sont principalement d'époque contemporaine (murs de clôture, mur de bâtiment annexe, puisard, drain et tranchée).

Paola CALDERONI
INRAP

Néolithique
Protohistoire

Harfleur
ZAC du Cantipou

Moderne
Contemporain

Les résultats de ce diagnostic localisé à l'extrémité nord-est du Mont-Cabert, à l'amorce du coteau, suggèrent une fréquentation de cet espace au cours du Néolithique et/ou de la Protohistoire. Elle est matérialisée par douze pièces lithiques (éclats de taille, nucléus, couteau à dos) et huit fragments de céramique mis au jour dans les niveaux superficiels de décapage et dans les niveaux supérieurs de comblement de deux fossés. Un fragment de céramique antique provenant du comblement d'un probable chablis, deux fosses

et un fossé datés largement des périodes moderne et contemporaine complètent ces résultats. La faible structuration de cet espace, tout comme l'indigence quantitative des éléments mobiliers recueillis - et ce quelle que soit la période considérée - ne paraissent pas témoigner de son occupation.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

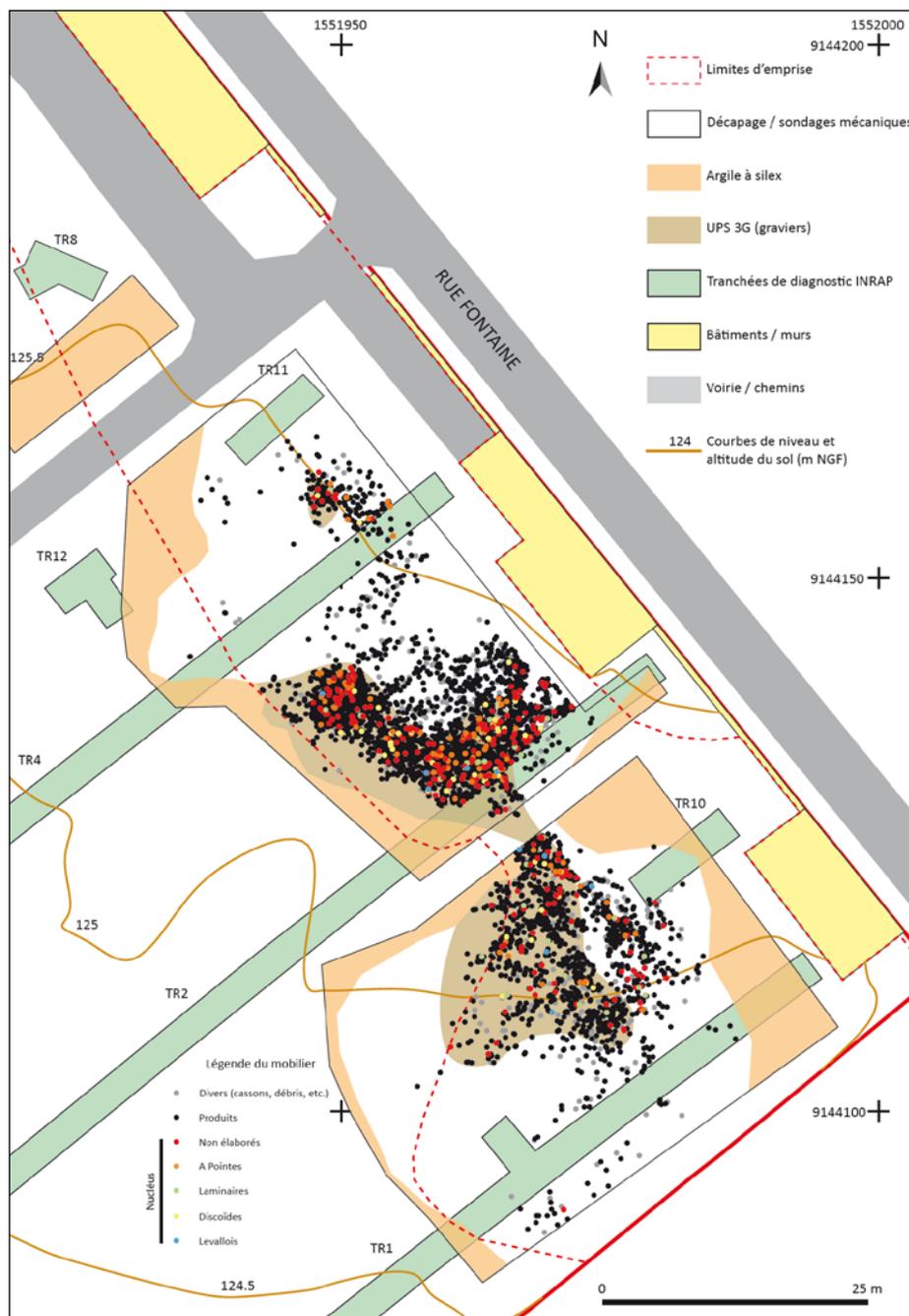
Paléolithique

Hénouville
Rue Fontaine

Le projet de lotissement de la rue Fontaine a permis la découverte d'un gisement moustérien (Aubry 2017) qui a fait l'objet d'une prescription de fouille. Celle-ci a permis la mise au jour un épandage de mobilier lithique situé au sommet du comblement d'un paléochenal creusé dans les argiles à silex.

L'étude géomorphologique et les datations OSL ont permis de reconstituer en partie l'histoire du site. Les

premiers complements sableux du paléochenal se situent au Saalien (OSL à 222 ± 12 ka BP). L'unité pédostratigraphique contenant l'épandage archéologique (UPS 3), au sommet du comblement, correspond à une succession de colluvions plus ou moins loessiques contenant des lentilles de graviers. Ces lentilles témoignent de phases d'arrêts ponctuels des apports massifs de sédiments, remplacés alors par des apports



Hénouville, rue Fontaine : répartition spatiale des nucléus par chaînes opératoires et contextes (P. Tallet).

latéraux dues à des écoulements concentrés et à du ruissellement depuis les flancs du vallon. Enfin les limons loessiques contiennent des fragments de sols (éémien ?) remobilisés. Toutes ces observations indiquent une mise en place probablement longue. La datation de cette unité, qui se situe à l'Eémien (OSL à $119,4 \pm 6,6$ ka BP, MIS 5e), doit donc être élargie au stade isotopique 5 large sensu. L'épandage de mobilier se forme alors probablement pendant une grande partie du Weichsélien inférieur (MIS 5a-d), les industries étant antérieures à contemporaines à cette mise en place. L'étude taphonomique, et notamment les états de surface du mobilier, montre que cet épandage est issu d'occupations diachroniques multiples. Ces diachronies peuvent être regroupées à minima en trois phases : une ancienne (35,8 % du mobilier), une principale

(54,6 %) et une récente plus anecdotique (3,3 %). L'intégrité du dépôt archéologique contenu dans l'UPS 3 est donc mauvaise et regroupe au sein d'un même ensemble des produits d'occupations et d'âges variés, pour certains en position secondaire (phase ancienne). L'épandage final a également subi des remaniements post-dépositionnels, d'intensités diverses, et notamment des déplacements, dans l'axe du paléochenal et dans l'axe du vallon (perpendiculaire). Une partie du mobilier est donc en position sub-primaire (phase principale), tandis qu'une infime partie seulement se trouve potentiellement en position primaire (phase récente). Ces conclusions nous privent évidemment des observations spatiales et limitent fortement les observations d'ordres techno-économiques.

L'étude lithique a permis l'identification de plusieurs chaînes opératoires, à éclats essentiellement, notamment une chaîne opératoire à pointes (phase ancienne et principale) et une chaîne opératoire discoïde (sur les trois phases). Une chaîne opératoire laminaire volumétrique complète ces différents concepts (sur les trois phases également). Le débitage Levallois est peu représenté sauf dans la phase récente. Il n'y a pas de façonnage. L'outillage est extrêmement restreint et composé essentiellement de racloirs, notamment sur les pointes ou sur des éclats Levallois. Les chaînes opératoires à pointes et laminaire volumétrique sont clairement

associées (plusieurs nucléus montrent le basculement de l'une à l'autre), dans les phases anciennes et principales donc. Cette association est fréquente au Weichsélien inférieur, tant dans le nord de la France (Seclin, Bettencourt, Villier-Adam) qu'en Normandie (Oissel). Cet ensemble se rattache au Technocomplexe du Nord-Ouest du stade isotopique 5 (Kohler 2012), à l'exception de la proportion importante de débitage discoïde (particularisme local ou occupations humaines différentes ?).

Les niveaux supérieurs, sous la couche de labour, ont livrés des traces d'occupations plus récentes, notamment au début de l'Antiquité (urne funéraire et bâtiments).

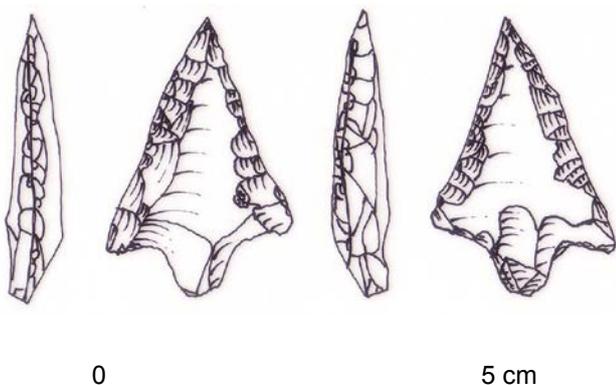
Pascal TALLET
Archéodunum



Hénouville, Route de Saint-Martin : les enclos pré-prothistoriques en cours de fouille, vus vers l'est (S. Hauville, 360 Prod).

La fouille préventive réalisée du 11 septembre au 3 novembre 2017 a concerné une emprise d'environ 11 000 m². Elle est intervenue dans le cadre d'un projet de lotissement mené par la Sarl RJP.

L'opération a mis au jour des vestiges témoignant de quatre grandes phases d'occupations comprises entre la Pré-Protohistoire et l'époque contemporaine. Dans un premier temps, quatre enclos curvilinéaires regroupés en deux ensembles distincts constituent le cœur de l'installation pré-prothistorique. Aucune structure directement associée à ces vestiges n'a été mise au jour ce qui n'a donc pas permis de définir avec certitude leur fonction (espace funéraire, pratique rituelle ou marqueur territorial). Ces vestiges, aménagés dans les secteurs médian et occidental de la zone étudiée, ont été intégralement étudiés au cours de l'intervention.



Hénouville, Route de Saint-Martin : armature perçante à pédoncule et ailerons (A. Blanchard).

Il faut attendre la période comprise entre le XI^e et le début du XIII^e siècle pour trouver les indices d'une occupation humaine. Cette dernière est essentiellement localisée dans la partie nord-ouest de l'emprise. Composés de fosses et de silos de taille modeste, ces vestiges médiévaux semblent être placés en périphérie d'une occupation humaine située hors emprise (habitat ?). Peu de temps après, un ensemble de plusieurs structures attribuées à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e siècles) est aménagé. Des grandes fosses, vraisemblablement liées à l'extraction des loëss, occupent la partie nord-ouest de la zone fouillée. Un important fossé de parcellaire et un bâtiment sur fondations sont également rattachés à cette phase. Les indices témoignent de la présence d'une exploitation à vocation agricole sur le site et dans ses abords immédiats, au nord-est. Cette implantation engendre

une organisation de l'espace limitrophe avec la mise en place de parcelles délimitées et d'un probable espace de circulation.

Aux XVI^e-XVIII^e siècles, l'exploitation du sous-sol perdure dans la partie nord-ouest du site, tout comme l'utilisation du bâtiment. En revanche, le déplacement des fossés parcellaires indique une réorganisation spatiale aux abords de l'établissement agricole.

Enfin, la dernière occupation attestée par l'archéologie et les sources documentaires concerne la mise en place d'un clos-masure, exploitation agricole typique du pays de Caux. À Hénouville, cette occupation est clairement mentionnée et décrite dans les sources, mais la zone de fouille n'a pas permis d'appréhender des vestiges significatifs rattachés à cet établissement.

Les résultats de cette intervention ont permis d'alimenter les recherches sur les enclos pré-prothistoriques, dont le nombre mis au jour demeure assez faible sur le territoire de l'ancienne Haute-Normandie. Les indices collectés permettent également de poursuivre les discussions engagées sur les clos-masures, notamment celles concernant l'origine de ces implantations. Si à Hénouville elle semble faire suite à une installation de la fin du Moyen Âge, il reste difficile de déterminer à quel moment le clos, tel que le conçoivent les chercheurs, a été mis en place. Enfin, à l'échelle locale, cette opération a permis de compléter les connaissances d'un territoire riche en vestiges archéologiques, depuis le Paléolithique jusqu'à aujourd'hui.

Fabien BRIAND
Archeodunum



Hodeng-Hodenger, église Notre-Dame : vestiges des peintures murales de la nef, paroi sud (A. Chevalier-Shmauhanets).

L'église Notre-Dame de Hodenger à Hodeng-Hodenger est connue par ses peintures murales, découvertes au début du XXI^e siècle. Dans le cadre d'une thèse sur le paysage religieux de l'espace rural du diocèse de Rouen, une étude du bâti a été proposée pour cet édifice. Sa réalisation en avril 2017, a permis d'émettre quelques hypothèses concernant les phases de construction de l'église à l'époque ducale (911-1204). Le sondage, implanté au pied de la porte sud de la nef, a permis la mise au jour de la base de la colonnette occidentale et a pu confirmer quelques hypothèses.

C'est dans le cartulaire de la collégiale Saint-Hildevert de Gournay que nous trouvons la première mention (1186) de l'église paroissiale de Hodenger, donnée à la collégiale par la famille de Gournay : « [...] *donationem ecclesie de Hodengel et sex solidos in eadem ecclesia nomine pensionis* [...] ». Cette mention tardive permet d'apprendre qu'une église à fonction paroissiale existait à Hodenger avant 1186. Nous n'avons aucune information sur l'église au cours des siècles suivants.

En l'état actuel, l'église de Hodenger apparaît comme un édifice complexe, de dimensions moyennes. L'observation des maçonneries et l'identification de plusieurs unités stratigraphiques, d'une part, et l'étude des peintures murales, d'autre part, permettent d'ores et déjà de proposer trois phases de construction correspondant à l'époque ducale (911-1204).

L'édifice initial se présentait comme un simple espace rectangulaire long de 14,12 m et large de 5 m environ.

Les parements ont été édifiés en *opus spicatum*, avec une densité moyenne de 71 moellons au m². Dans la deuxième moitié du XI^e siècle, l'édifice est agrandi du côté est avec la construction d'un transept saillant et d'une abside semi-circulaire. En effet, la chute de l'enduit gris pendant été 2017 a révélé le chaînage des deux assises entre le mur gouttereau sud de la nef et le mur ouest du bras sud du transept. À cette phase pourraient être associées deux portes de la nef, placées en vis-à-vis, et la baie occidentale, percée dans le mur nord de la nef.

Le portail sud de la nef a probablement été modifié au début du XII^e siècle. Les dimensions assez standardisées des claveaux, la forme de la corbeille élancée et peu évasée, et son décor sculpté présentant un chapiteau à godrons s'inscrivent dans le courant du XII^e siècle. C'est surtout la base, mise en évidence lors du sondage, et le décor du tailloir oriental qui permettent de retenir cette datation.

Les bases ornées d'un motif cordé sont rares en Normandie à l'époque ducale. Les premiers exemples connus se trouvent dans le chœur et le transept de l'abbatiale de Bernay (première moitié du XI^e siècle). Un autre exemple, qui le date autour de 1100, est



Hodeng-Hodenger, église Notre-Dame : portail sud de la nef (S. Delamare/Digitage).

mentionné par Anne-Marie Flambard-Héricher. Le décor du tailloir oriental est surprenant à première vue : la tablette haute est ornée d'un motif torsadé sur trois registres et le chanfrein d'un décor végétal, aujourd'hui dégradé. Aucun exemple identique à celui de Hodenger n'a encore été identifié pour le début du XII^e siècle. En revanche, ce décor torsadé est attesté dans plusieurs vestiges lapidaires d'Évrecy et dans plusieurs astragales de l'abbatiale de Saint-Étienne de Caen (deuxième moitié du XI^e siècle).

Anastasiya CHEVALIER-SHMAUHANETS (étudiante)
Doctorante, Université de Paris X

Ségolène DELAMARE
Digitage

Antiquité

Lillebonne Rue Fauquet Lemaître

L'emprise très restreinte du projet n'a pas permis de réaliser d'observations satisfaisantes sur les aménagements effectués entre la fin du I^{er} et le milieu du II^e siècle dans ce secteur périphérique de la ville antique, et encore moins de les caractériser par rapport à la *domus* toute proche. Au regard des éléments découverts, l'existence de bâti léger sur solins de pierres apparaît toutefois probable.

En tout état de cause, la stratigraphie antique est assez modeste tandis que la stratigraphie générale rend compte de terrassements anciens, réalisés sans doute lors de l'installation d'une filature au XIX^e siècle.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

Antiquité

Haut Moyen Âge

Lillebonne 29 rue Saint-Denis

Ce diagnostic a permis d'explorer une parcelle de 540 m², située à 250 m au nord-ouest du centre urbain gallo-romain. À cet endroit, les premiers témoins d'une présence humaine, soit quelques éléments mobiliers épars, datent de l'époque augustéenne. Dans le courant du II^e siècle, un ou plusieurs édifices sont attestés à travers quelques vestiges architecturaux conservés en place et des débris de construction recueillis dans d'épais niveaux de remblais. Les bâtiments sont dotés de fondations en pierres sèches et de murs en bois et torchis recouverts de mortier et d'enduits peints. La présence de nombreuses tuiles indique le mode de couverture. Quelques éléments de tubulures attestent également l'existence d'au moins une pièce chauffée. Au cours du III^e siècle, l'édifice a été détruit par un incendie et ce secteur semble figé jusqu'à la fin du haut Moyen Âge. Quelques tessons isolés suggèrent alors à nouveau une fréquentation de la parcelle à partir de cette époque.

Outre de nombreux éléments architecturaux (moellons calcaires, blocs de mortiers et de clayonnage, fragments d'enduit peint et objets de quincaillerie), le diagnostic a livré un lot de céramique antique singulier dont le volume s'avère bien supérieur à ce qui s'observe habituellement dans les dépotoirs domestiques de la région. Il comprend plus de 4 000 tessons et



Lillebonne, 29 rue Saint-Denis : important dépotoir de céramique antique en cours de traitement (D. Lukas).

au moins 135 vases dont la plupart sont brûlés et fortement décolorés. L'ensemble se distingue par une surreprésentation de pots et de bouilloires, presque tous du même type, ainsi que par un grand nombre de cruches. Les autres récipients, mortiers, amphores et céramiques fines d'importation, sont absents. La majorité de ces vases provient du centre potier de la forêt de Montfort-sur-Risle (Eure).

Le répertoire particulier ainsi que sa localisation dans une seule partie de l'édifice renvoient manifestement à une destination fonctionnelle spécifique et un espace consacré à une activité singulière à ce jour non identifiée (boutique, réserve... ?). Au-delà de ces interrogations sur les activités menées au sein de ce

bâtiment, les données recueillies alimentent le débat sur la physionomie de ce quartier et son imbrication dans le tissu urbain proprement dit.

Dagmar LUKAS et Yves-Marie ADRIAN
INRAP

Âge du Fer

Antiquité

Lunery

Rue de la République

Localisée aux abords du bourg ancien où plusieurs indices datés de l'Antiquité ont été recensés, cette opération de diagnostic a livré quelques éléments mobiliers résiduels issus des niveaux d'abandon de plusieurs fossés pouvant suggérer une amorce d'occupation de cet espace dès l'âge du Fer. C'est cependant la période gallo-romaine et plus strictement le Haut-Empire qui s'avère le mieux représenté avec

la mise en place d'un réseau parcellaire, d'un possible enclos et de fosses d'extraction de limon. Cet ensemble est cantonné dans la partie est de l'emprise. Ces résultats pourraient témoigner de l'existence à proximité d'un secteur dédié à l'habitat.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Moyen Âge

Maulévrier-Sainte-Gertrude

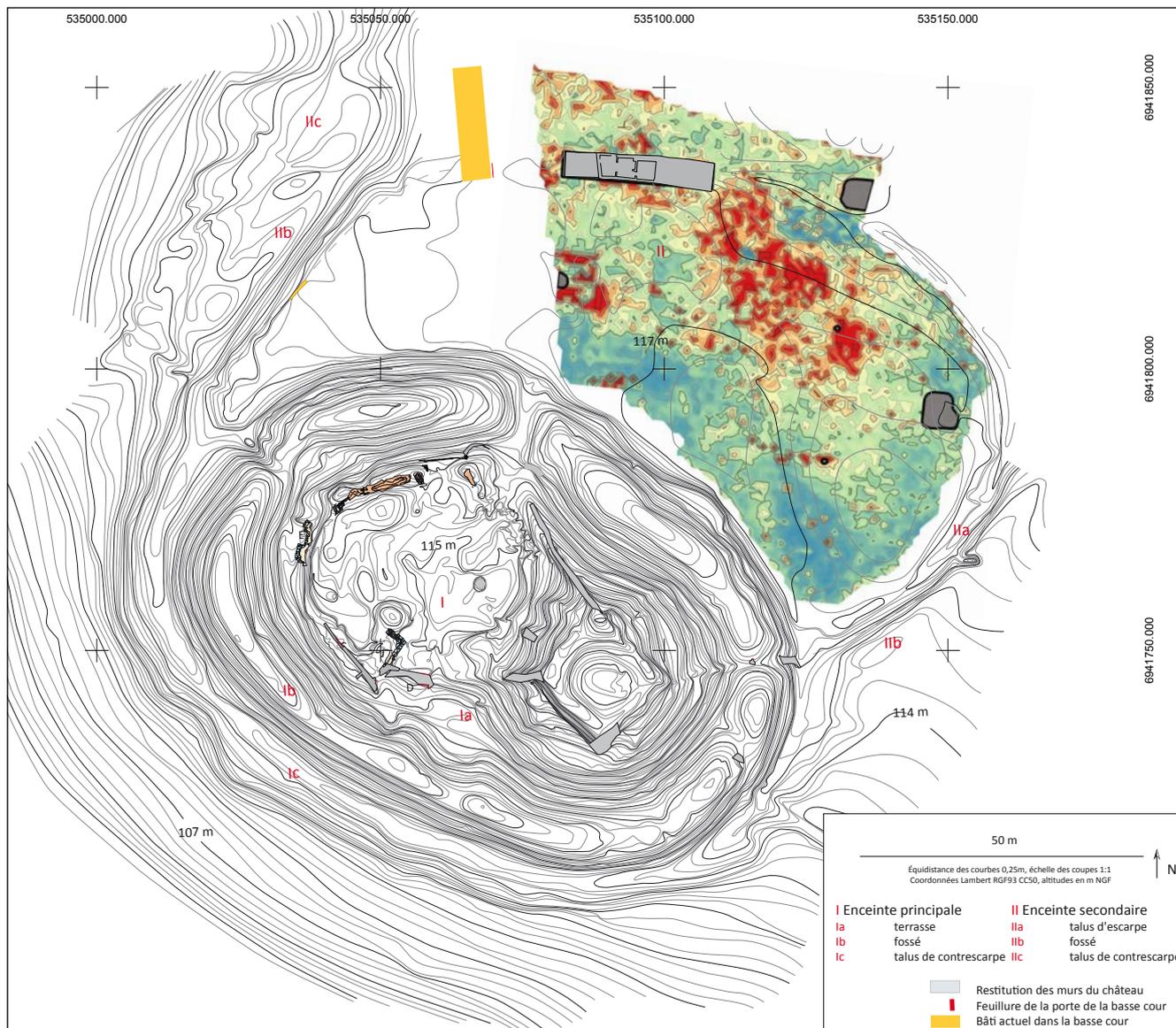
La Butte au Diable

Le château de « La Butte au Diable » occupe un rebord de plateau de craie et d'argile à silex du pays de Caux, en surplomb de la ville de Caudebec-en-Caux.

En 2006, un master recherche réalisé à l'Université de Rouen par A. Painchault, présentait une étude historique et archéologique du complexe castral qui s'appuyait notamment sur la réalisation d'un plan topographique des structures en terre et en pierre. Les informations documentaires recueillies au cours de ce travail avaient montré que la châtelainie de Maulévrier existait sans doute au XII^e siècle sous les comtes d'Évreux et avait connu une période faste entre le XIV^e et le XVI^e siècle. Durant cette période, le domaine fut élevé au rang de vicomté, d'abord pour le bénéfice des Comtes de Savoie puis, à partir de 1445, pour celui des Grands Chambellans de Normandie, la famille des de Brézé. À la fin du XVI^e siècle, la famille des Dufay du Taillis fait l'acquisition du domaine et le conserve jusqu'à la Révolution. À travers la trame historique des seigneurs de Maulévrier, quelques mentions du château apparaissent, principalement entre les XIV^e et les XVI^e siècles, au-delà, il sert de zone d'approvisionnement en matière première pour la construction d'une partie des maisons alentours.

Les données archéologiques tirées du plan topographique et des observations réalisées sur le terrain ont mis en valeur un site extrêmement bien conservé. Il est constitué d'une enceinte ovalaire fossoyée avec un talus de contrescarpe et une basse cour attenante ; un troisième enclos borde

l'est de l'ensemble. L'enceinte est pourvue d'un donjon quadrangulaire et est bordée par une courtine périphérique interrompue au nord par un châtelet d'entrée avec deux tours circulaires. Dans la cour, un puits circulaire et un bâtiment rectangulaire sont encore apparents. Plus qu'une simple description, les données obtenues ont permis d'observer des différences dans la construction des bâtiments et de proposer deux grandes phases de construction : la première est attribuée à la période ducal, dont le vestige le plus monumental serait le donjon, semblable à ceux que l'on peut observer à Pont-Audemer ou encore Brionne ; la seconde, plus tardive, au cours de laquelle on aurait construit ou reconstruit un châtelet d'entrée et la courtine périphérique de l'enceinte. Ces résultats ont conduit à s'interroger plus avant sur le rôle qu'avait tenu ce complexe castral et son évolution au fil du temps en particulier les conditions de son édification qui restent encore aujourd'hui incertaines. C'est pourquoi depuis 2017, un nouveau projet a vu le jour s'attachant à l'étude des structures composant le château afin d'en identifier les fonctions et les évolutions. L'année qui s'est écoulée a pris une vocation préparatoire d'un projet de fouille plus conséquent. L'objectif était de compléter les données acquises en 2006 pour affiner certains points de chronologie relative et cibler les éventuels secteurs à sonder. Pour cela, deux études non intrusives ont été réalisées conjointement : une prospection électrique dans la basse cour où les structures sont enfouies et créent des micro-reliefs, réalisée avec la collaboration



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 1 : plan topographique du site et prospection géophysique (A. Painchault).

de J. Spiesser et une étude de bâti dans l'enceinte et la basse cour où les élévations sont encore conséquentes, réalisée avec la collaboration de S. Büttner pour l'analyse des mortiers.

Les résultats de la prospection électrique ont montré la présence d'anomalies distinguées par leur degré de résistivité au courant électrique (fig. 1). Trois zones très résistantes peuvent être attribuées aux murs de bâtiments ou encore à une aire de circulation indurée. Deux autres secteurs ont montré des relevés particulièrement conductibles qui correspondent à un remblai bordant le fossé, dont les terres sont issues, et à l'aménagement du talus de l'enclos de la basse cour. D'autres éléments apparaissent comme les contours d'un enclos situé au sud du bâtiment de la basse cour et dont le tracé est représenté sur le cadastre ancien. En revanche, le mur de courtine présent sur les contours de l'enclos de la basse cour n'a pas été repéré à l'est du bâtiment et a peut-être été détruit au cours d'un aménagement postérieur.

L'étude de bâti a été réalisée sur les murs du bâtiment de la basse cour et dans le secteur ouest de l'enceinte

principale, qui présentait les meilleures conditions de sécurité pour ce travail. Le nettoyage de la tour d'entrée ouest de l'enceinte, qui est apparente jusqu'à la mi-pente du fossé nord, a permis d'observer que son mur extérieur était composé d'un assemblage de pierres alternant plusieurs lignes de silex et une ligne de calcaire de manière régulière ce qui lui donnerait, si le parement avait été conservé, le même aspect que les murs du château d'Angers, mais en silex. À l'angle ouest de cette tour, aux trois quarts de la pente du fossé, on trouve inséré dans l'épaisseur du mur un aménagement en pierre de taille calcaire dont une partie forme un glacis incliné vers la pente du fossé. Il s'agit vraisemblablement d'un système d'évacuation de la tour. Au même niveau, une ligne de parement en calcaire et silex part de l'angle de cette tour pour s'étendre vers l'ouest, parallèlement à la pente du fossé. Il n'apparaît plus au-delà du départ du mur de courtine nord, qui occupe le bord haut de l'escarpe. La fonction de cette avancée dans le fossé est-elle à mettre en lien avec un accès à la tour d'entrée, qui se ferait sur le côté, et l'interruption de la courtine



Maulévrier-Sainte-Gertrude, La Butte au Diable, fig. 2 : contreforts ouest (A. Painchault).

dans le même secteur, servirait de sas entre ces deux éléments ?

Le nettoyage des élévations de la courtine nord a révélé que le mur comportait deux ouvertures, une à l'est, l'autre à l'ouest. La première est une ouverture à ébrasement qui donne directement vers le fossé nord et s'ouvre vers la cour de l'enceinte. Elle a été en partie rebouchée par des silex disposés en assises. La seconde, qui semble plus droite, fait face à un mur traversant le fossé pour rejoindre l'extrémité est de la basse cour. Un arbre a profité de l'espace qu'elle offrait dans le mur pour s'y développer. La présence de ces deux ouvertures invite à s'interroger sur le mode de circulation et d'accès à cette partie de l'enceinte. Quelques éléments de cette courtine montrent également que des reconstructions régulières ont eu lieu sur les murs de ce secteur.

Plus à l'ouest, deux contreforts consolidant la courtine apparaissent à la mi-pente du fossé ouest (fig. 2). Le nettoyage de cette zone a montré que les contreforts et le pan de courtine visibles à cet endroit ont conservé des éléments de parement en gros blocs calcaires. Ils sont grossièrement équarris, ont conservé le bossage issu de leur taille et sont disposés dans le mur de telle sorte qu'ils ne peuvent offrir de résistance architectonique. Par ailleurs, des éléments du blocage bien distincts des autres moellons (car ils comportent des traces brettelées et layées ou sont façonnés pour s'ajuster à un encadrement d'ouverture) sont utilisés en remplois. L'ensemble de ces éléments montre que cette partie de la courtine a sans doute été reconstruite, peut-être dans un but décoratif aux fins de ruines romantiques ? Dans la partie sud de l'enceinte, une ancienne fouille avait laissé dégagés les vestiges d'un bâtiment rectangulaire s'appuyant manifestement sur le mur de courtine sud. Le nettoyage et l'étude de cette zone ont révélé que les

deux murs du bâtiment étaient chaînés et formaient un ensemble cohérent. Cependant, là encore, des éléments d'architecture dénotent : le mur nord est constitué de pierres de taille calcaire grossièrement taillées et disposées pour certaines d'entre elles en délit de chant et non à plat. D'autres assises sont incomplètes et particulièrement irrégulières. Ces différents éléments ont permis de rapprocher l'agencement de cette zone des hypothèses

soulevées au niveau des contreforts. Enfin, l'étude des mortiers a permis de mettre en relation une partie reconstruite de la courtine nord avec ce bâtiment. On peut alors situer la construction ou reconstruction de cet espace au cours d'une phase postérieure à l'édification de la courtine nord.

Dans la basse cour, l'étude des murs du bâtiment a montré que la construction de ce dernier s'était appuyée sur les vestiges du mur d'enceinte de la basse cour. On l'observe, en profil, en partie basse du mur pignon est du bâtiment et dans le bas du mur gouttereau nord. Le mur gouttereau sud a été particulièrement remodelé à l'ouest, et il est encore difficile d'attribuer les éléments qui le composent à une période particulière. Peut-être que l'étude des éléments internes offrira des informations complémentaires à ce sujet.

Au cours de cette année, il a été possible d'établir un phasage relatif des maçonneries étudiées. Un premier ensemble cohérent, vraisemblablement le plus ancien pour le moment, associe le mur de courtine de la basse cour, la tour d'entrée ouest et la majeure partie du mur de courtine nord de l'enceinte. Un autre ensemble comprend les contreforts et le mur de courtine ouest ainsi qu'une partie de la courtine sud. Enfin, le bâtiment sud est associé à une phase de reconstruction de la courtine nord.

Aude PAINCHAULT
Université de Rouen

avec la collab. de Jérôme SPIESSER
Doctorant, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne
UMR 7041 ArScAn, équipe Archéologies
Environnementales

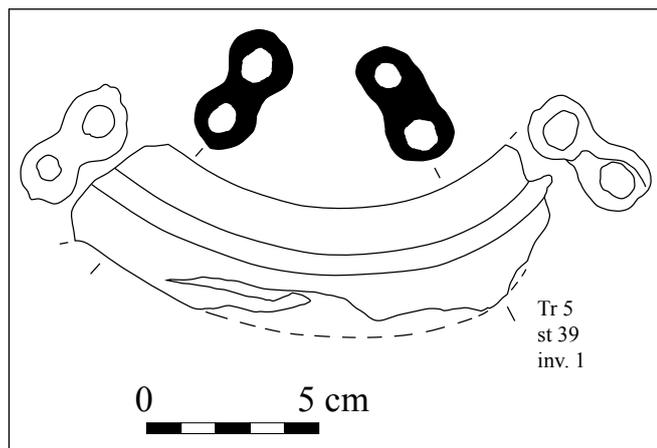
Moderne

Mesnil-Panneville Chemin du Jonquay

Le diagnostic archéologique mené à Mesnil-Panneville s'est avéré riche en découvertes. La zone la plus dense en vestige est localisée sur le futur bassin d'eau pluviale du lotissement.

De multiples fossés dessinent une trame cohérente sur l'ensemble de la parcelle. Certaines limites présentes sur le cadastre napoléonien, subsistent dans le paysage sous forme de relief. Diverses fondations de

silex, des trous de poteaux, des fosses et une mare se trouvent au sein de ce parcellaire, contre le chemin du Jonquay. Cette occupation apparaît comme étant un habitat rural, le siège d'une exploitation agricole avec



Mesnil-Panneville, Chemin du Jonquay : cor en céramique (S. Le Maho).

son réseau parcellaire, un point d'eau et des bâtiments maçonnés et d'autres plus légers sur poteaux plantés. Le mobilier est surtout présent dans la partie basse du site et concentré dans une fosse (un cellier ?). La céramique, abondante, variée et de qualité, illustre la seconde moitié du XVI^e siècle. La découverte d'éléments métalliques est importante avec des éléments de pentures, un fragment de cruche de service, une aiguille, une boucle de chaussure. Divers outils à douille évoquent l'aspect agricole, dont une faux redressée pour en faire une arme.

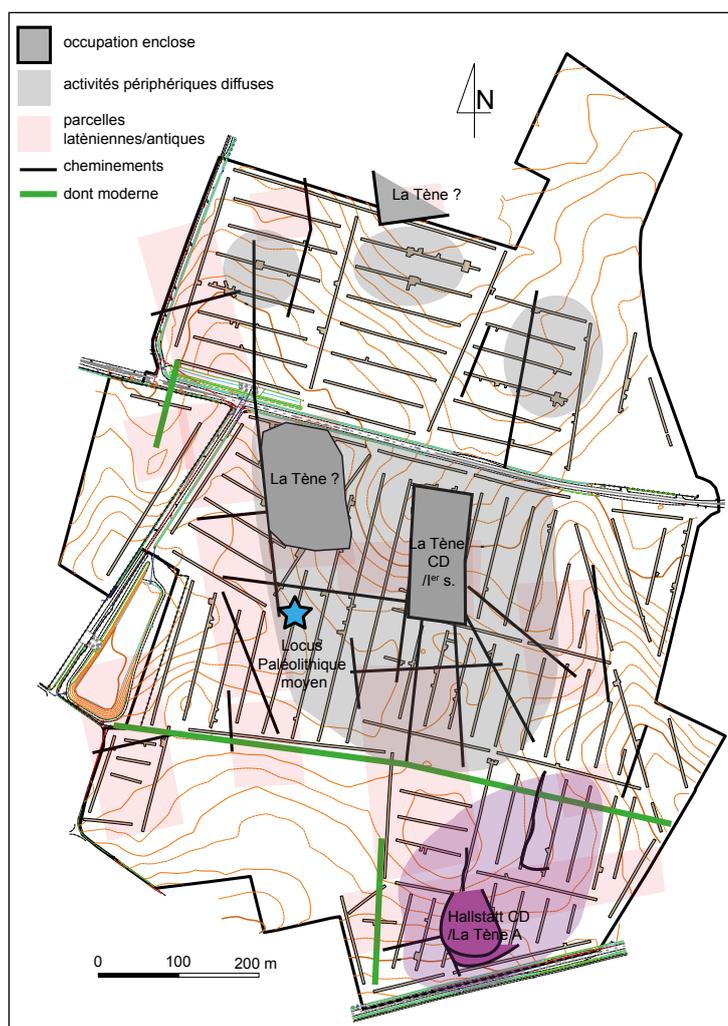
Les recherches en archives permettent de suivre les seigneurs de cette ancienne paroisse de Mesnil-Durécu et des fiefs associés au fil de l'histoire, au XVI^e siècle particulièrement. Ce XVI^e siècle est troublé par diverses guerres : de Religion, de la Ligue et révoltes paysannes. Le pays de Caux n'en est pas épargné, ce qui nous questionne sur la fin de cette occupation.

David HONORÉ
INRAP

Paléolithique
Âge du Fer,

Montivilliers
Les Jardins de la Ville

Antiquité
Moderne, Contemporain



Cette opération de diagnostic située sur le plateau cauchois à l'ouest de Montivilliers a été menée préalablement à un projet de création d'un éco-quartier portant sur 50 ha. Les principaux vestiges archéologiques mis au jour concernent le Paléolithique moyen, la Protohistoire jusqu'au tout début du Haut-Empire, ainsi que les périodes moderne et contemporaine dont certains éléments se rapportent au dernier conflit mondial. Les vestiges mobiliers sont très peu nombreux, ne facilitant pas des attributions chronologiques précises.

Un petit *locus* d'industrie lithique, situé entre 0,60 et 1 m sous la surface, couvre une aire minimale de 80 m². La méthode de débitage Levallois place la série dans le Paléolithique moyen. La caractérisation de ce *locus* présente des lacunes, en particuliers du point de vue stratigraphique. D'autres secteurs présentent des stratigraphies favorables à l'identification de paléosols mais sans mobilier associé.

Quelques indices mobiliers et des structures non datées évoquent une fréquentation entre le Néolithique et l'Âge du Fer, sans que l'on puisse identifier le type d'occupation. Il est probable qu'elles soient sous-estimées, érodées et occultées par les occupations postérieures.

Les résultats les plus importants concernent l'âge du Fer avec deux pôles d'habitats enclos bien distincts.

Montivilliers, Les Jardins de la Ville : plan de synthèse des principaux résultats du diagnostic (N. Roudié).

Le premier enclos d'habitat appartient au Hallstatt C-D / La Tène A. Il est curviligne et se situe dans la pente à l'extrême sud de l'emprise. Il couvrirait environ 1 ha. Un second enclos palissadé rectangulaire à trapézoïdale d'un hectare occupe le centre de l'emprise sur le départ de pente d'un promontoire. Il est daté de La Tène C-D / début du Haut-Empire. Des chemins divergent en étoile depuis l'enclos vers le sud. Une orientation nord / nord-ouest du parcellaire et des enclos organise l'ensemble du site.

Les hiatus apparents durant la Protohistoire (surtout La Tène A-B-C) peuvent coïncider avec les nombreux vestiges protohistoriques non précisément datés, notamment un enclos d'environ 1 ha à l'ouest qui

concentre des constructions sur poteaux de type grenier.

En limite d'emprise au nord, un angle d'enclos quadrangulaire à double fossé est environné au nord et au nord-est par deux concentrations de fours. Des incinérations en pleine terre et en urne sont dispersées en différents points de l'emprise.

Ces données font échos aux découvertes réalisées à l'est de Montivilliers et plus largement aux sites protohistoriques du Pays de Caux.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Néolithique

Protohistoire

Oudalle

Route de la Vallée, Hameau de Verguetot

Moderne

Le projet de construction d'un lotissement par la société France Europe Immobilier a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 12 234 m².

Les 14 tranchées ouvertes ont révélé des vestiges d'une période comprise entre le Néolithique et la Protohistoire. Ils se résument à un petit niveau de vestiges mobiliers constitué de quelques pièces lithiques et de rares tessons de céramique, peu étendu et peu dense. Le reste des découvertes est en lien direct avec la ferme au sein de laquelle est située l'emprise du diagnostic. Il s'agit d'un ancien chemin et d'un fossé associé, de

fossés de parcellaire, de chablis, de fosses et de niveaux de remblai et/ou de destruction d'anciens bâtiments agricoles. Les indices chronologiques identifiés sont extrêmement rares et proviennent essentiellement d'une fosse attribuable au moins au XVIII^e siècle. D'autres structures, sans vestiges mobiliers, semblent assez récentes et pourraient également être attribuées à l'époque moderne et/ou contemporaine.

Caroline RICHE
INRAP

Néolithique

Protohistoire

Oudalle

Route de Videmare

Le projet de construction d'un lotissement par la commune d'Oudalle, Route de Videmare, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 19 306 m².

Les 9 tranchées ouvertes ont révélé un nombre assez conséquent de structures en creux, 48 au total, mais l'absence quasiment systématique de vestiges mobiliers ne permet pas de proposer de datation. La majorité des découvertes concerne un réseau de parcellaire assez dense parcourant une grande partie de la parcelle diagnostiquée selon les axes nord/sud et est/ouest. Les rares indices chronologiques concernent

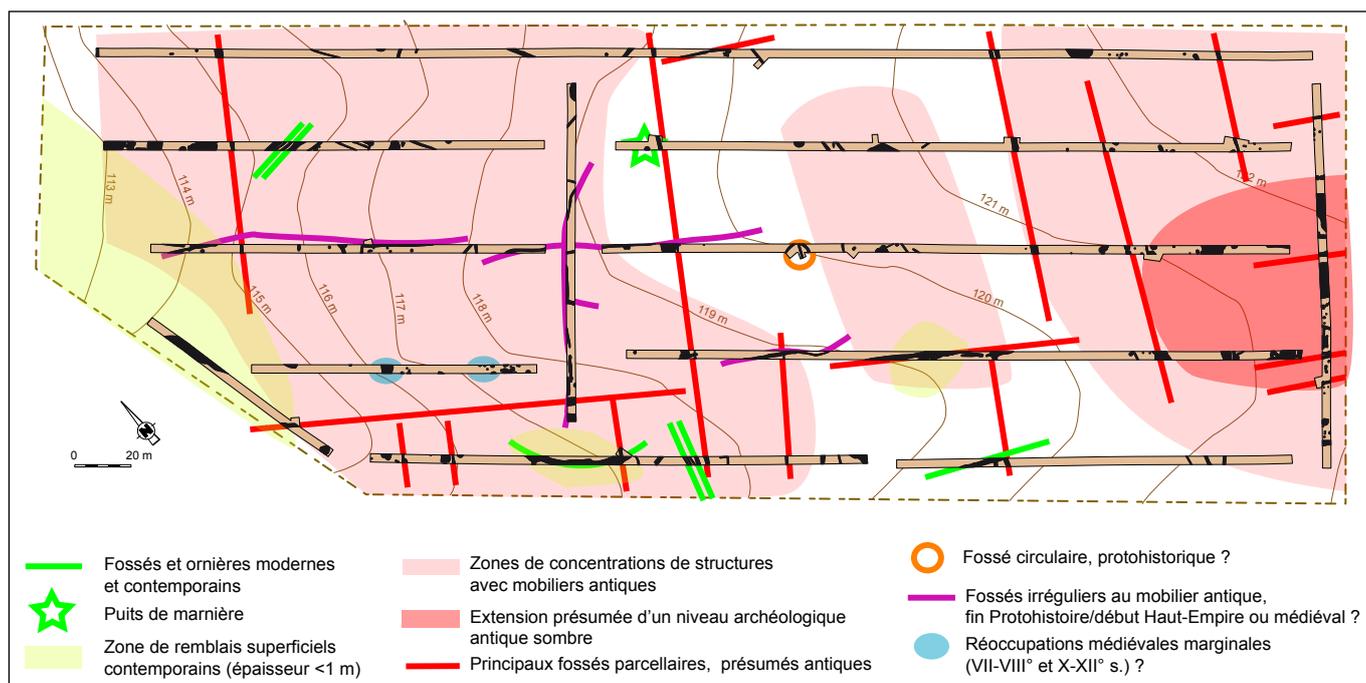
quelques fosses, peut être attribuables à une fourchette chronologique comprise entre le Néolithique et la Protohistoire (silex taillés). Mais le manque d'éléments datant, céramique notamment, ne nous permet pas de confirmer cette hypothèse. La présence d'une fosse de type *schilitzgrube* apporte en revanche un autre témoignage d'indice plus évident d'une occupation comprise entre le Néolithique et la Protohistoire. Cet ensemble reste toutefois isolé.

Caroline RICHE
INRAP

Le diagnostic, à cheval sur les deux communes couvre 7 ha à Saint-Martin-en-Campagne et 2 ha à Penly. Il s'inscrit dans le cadre du projet de création du parc éolien en mer par RTE, préalable à la construction d'un parking, d'un poste électrique et d'un raccordement. Les parcelles situées en bord de falaises à Penly, se sont révélées stériles. Suite aux campagnes de prospections pédestres conduites depuis les années 1980 par Étienne Mantel (SRA) Les parcelles localisées à Saint-Martin-en-Campagne sont interprétées comme faisant partie d'un vaste site antique aux origines gauloises, se prolongeant au Bas-Empire et au haut Moyen Âge. La carte archéologique indique en effet, sur plusieurs kilomètres, une vaste occupation organisée au croisement d'un axe parallèle à la côte (voie ?) et d'une vailleuse qui matérialisera au Moyen Âge la frontière entre le Talou et le Pays D'Où (Le Val aux Comtes, aujourd'hui occupé par la centrale électrique de Penly).

Les parcelles étudiées sont situées sur une pente présentant une érosion relative, mais avec des secteurs préservés, notamment un thalweg en partie remblayé. Au sud-est, un niveau de terres sombres de 0,30 m d'épaisseur scelle sur environ 5 000 m² un des noyaux d'occupation antique. Elle se présente sous la forme de concentrations de fossés diverses, de trous de poteaux, quelques fours, plus ou moins encadrées par un réseau parcellaire. Deux incinérations en urne présupposent la présence de petits groupes funéraires en marge. Aucun mur ou fondation en dur n'ont été repérés. Du mobilier et certains des fossés semblent appartenir à une première phase gauloise, tandis que la présence d'un fond de cabane et de quelques tessons préfigurent une occupation médiévale bien plus réduite.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP



Penly, Saint-Martin-en-Campagne, RTE raccordement : plan des principaux résultats des sondages (N. Roudié).



Quincampoix, Hameau de la Rue aux Juifs, fig. 1 : détail du Manoir de la Chanterie dans le registre terrier 160 de 1774 (ADSM : terrier 160, 6^e feuille de plan, f^o 286, cl. P. Moitrel).

Un dépôt monétaire a été découvert fortuitement le 22 avril 2016 sur la commune de Quincampoix (Seine-Maritime). Composé de 333 monnaies d'argent et de billon de la fin du XIV^e siècle et de la première moitié du XV^e siècle contenues dans un cruchon, ce dépôt a fait l'objet d'une étude archivistique, céramique et numismatique en 2017. Malgré le caractère fortuit de la trouvaille, celle-ci apporte nombre d'éléments.

Une relative fossilisation du paysage jusqu'aux années 1960 et de très riches fonds d'archives permettent de retracer l'évolution du quartier concerné par la découverte. L'enfouissement du dépôt a eu lieu à la limite d'une ancienne parcelle agricole relevant, très probablement dès la fin du XIII^e siècle, de l'abbaye Saint-Ouen de Rouen. Cette terre, composée de 7 acres et demi de labour en closage (fig. 1, parcelle 131), était bordée par d'autres champs et deux clos-masures. Le plus septentrional abritait un manoir et une ferme dits « de La Court » dans les baux à ferme conservés entre 1558 et 1776, ce qui correspond à un toponyme attesté en 1412. Cependant, cette exploitation agricole dépendant directement de l'office de chantré de l'abbaye de Saint-Ouen depuis 1504, lui vaut l'appellation parallèle de « Manoir de la Chanterie » sur les plans du XVIII^e siècle. *A priori* isolé de structures contemporaines de son enfouissement, le dépôt devait être localisable grâce à un élément du paysage. Le contenant des monnaies, un cruchon, a été évasé pour faciliter l'insertion et le retrait de monnaies non pas à l'unité, mais par paquets. Cet élément permet de supposer l'existence d'un ou plusieurs sous-contenants en matière périssable qui n'ont pas été conservés. L'analyse archéo-numismatique a porté sur la composition du dépôt, en l'absence d'information sur sa structure stratigraphique. Le dépôt de Quincampoix se compose uniquement de monnaies d'argent et de

billon, essentiellement des blancs, demi-blancs et gros frappés aux noms des rois de France Charles VI, Henri V et Henri VI, mais aussi du duc de Bretagne Jean V et du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Les monnaies accumulées témoignent de plusieurs horizons chronologiques successifs, ce qui permet d'identifier le dépôt comme une thésaurisation de faible valeur accumulée durant au moins une quinzaine d'années. L'abandon de la cache intervient vers 1433/40-1449 et se rattache peut-être au soulèvement du pays de Caux en 1435. Sa localisation, la valeur du dépôt et la durée d'accumulation plaident en faveur d'une personne modeste, probablement liée au manoir de La Court.



Quincampoix, Hameau de la Rue aux Juifs, fig. 2 : Henri V, petit blanc dit « demi-guéнар », Rouen, 1419 (n^o 34, cl. T. Cardon).

Outre l'apport archéo-numismatique, le dépôt monétaire de Quincampoix permet plusieurs avancées en numismatique. Il contient le seul exemplaire répertorié à ce jour d'un petit blanc d'Henri V (fig. 2), et plusieurs monnaies royales rares de Charles VI ont pu être précisément documentées : blanc guéнар de Tournai pour la 7^e (ou 9^e ?) émission, gros florette de Mâcon pour la 7^e émission, ou encore gros florettes delphinaux de Guise, du Puy et du Mont-Saint-Michel. La qualité de conservation des monnaies et la possibilité peu commune de pouvoir étudier un grand nombre d'exemplaires d'un même dépôt a enfin permis de proposer quelques éléments de classification ou d'attribution pour les séries royales et bretonnes.

Thibault CARDON
CNRS-CRAHAM

Patricia MOITREL
SRA Normandie

Élisabeth LECLER
INRAP

La fouille programmée de l'aître Saint-Maclou s'est déroulée du 3 juillet au 4 août 2017 dans la cour, au sud-ouest du calvaire. Ce chantier-école de l'université de Caen et du Craham avait pour objectifs principaux de mieux comprendre l'évolution du cimetière de l'aître depuis son origine jusqu'au XVIII^e siècle et de constituer un corpus populationnel permettant de développer nos connaissances sur les modes de vie et la situation paléoépidémiologique de la fin du Moyen Âge et de l'époque moderne.

Cette opération a été intégrée au projet de restauration de l'aître et faisait suite au diagnostic archéologique mené en 2016 par Paola Calderoni (INRAP). En effet, dans un sondage profond situé à proximité du calvaire les niveaux de cimetière avaient montré des indices d'une occupation de type paroissial dans les couches supérieures, et une densification des inhumations pour les niveaux les plus profonds, dont les caractéristiques étaient proches de celles d'une crise de mortalité. Des analyses paléomicrobiologiques, réalisées sur les dents d'un individu provenant de cette phase, avaient mis en évidence la très probable présence de l'ADN fossile de la peste chez cet individu. Ces observations préliminaires conduites en diagnostic méritaient d'être étayées sur une emprise plus importante.

Avec l'accord et le financement du service régional de l'archéologie, l'ouverture d'une zone d'environ 45 m² (11 m de long sur 4 de large) a permis la fouille des niveaux supérieurs du cimetière paroissial d'époque moderne et l'observation de niveaux plus anciens dans deux sondages de part et d'autre de l'aire ouverte. Si le sol géologique n'a pu être atteint, les niveaux les plus profonds observés dans un sondage de 2,30 m de profondeur ont montré la présence d'une fosse dans laquelle au moins trois individus ont été inhumés, probablement au même moment. L'un d'eux a été daté par datation radiocarbone au deuxième tiers du XV^e siècle.

En tout, ce sont 203 inhumations déposées sur onze niveaux qui ont été fouillées lors de cette campagne. Les résultats anthropologiques préliminaires confirment les observations faites en 2016 concernant une très importante densité d'inhumations à la période moderne et la présence très probable de fosses profondes avec des individus déposés simultanément. La datation du début du XV^e siècle n'est pas en contradiction avec la présence de crises de mortalité liées à la peste puisque les textes relatent la réémergence régulière de cette maladie au moins jusqu'à la fin du XV^e siècle.

L'étude paléopathologique d'un corpus de 107 individus provenant des niveaux modernes, réalisée dans le cadre d'un mémoire de Master 2 à l'Université de Bordeaux par Camille Coupeur, a mis en évidence un état sanitaire particulièrement dégradé, avec de très forts taux de pathologies carencielles (rachitisme notamment, fig.) et d'indicateurs de stress, mais aussi l'impact des pathogènes tels que la tuberculose ou la



Rouen, aître Saint-Maclou : cas de rachitisme actif d'un enfant d'environ 2 ans présentant une incurvation et modification des métaphyses des os longs (C. Coupeur).

présence de la syphilis sur une partie de la population inhumée dans l'aître. L'agrandissement du corpus grâce à la fouille réalisée en 2018, ainsi que le développement d'analyses paléo-microbiologiques, mais aussi d'autres types d'études (isotopiques et paléoparasitologiques), vont permettre de compléter et d'affiner ces premiers résultats de la fouille 2017.

Aminte THOMANN
INRAP

Cécile CHAPELAIN DE SEREVILLE-NIEL
CNRS UMR 6273 CRAHAM

Le projet de construction d'un complexe immobilier au 2b rue de la Rochefoucauld à Rouen a amené la réalisation d'un diagnostic archéologique en février-mars 2017. La parcelle étudiée se trouve au nord-ouest du centre-ville historique de la ville, hors de l'enceinte, entre l'église Saint-Romain et la gare construite au XX^e siècle. On se situe à l'emplacement de l'ancien couvent des Carmes déchaussés, supprimé à la Révolution et dont il ne reste plus que l'église à l'est et une partie de l'aile nord.

Les Carmes déchaussés s'installent dans le faubourg Bouvreuil en 1624. Ils s'agrandissent peu à peu et construisent église, dortoirs et infirmerie au cours du XVII^e siècle. Trois églises successives sont connues. La première est localisée dans un des bâtiments existants lors de leur arrivée.

La deuxième est construite en 1643 et ré-utilise la première comme sacristie. La troisième église, aujourd'hui église paroissiale Saint-Romain, est édifiée à partir de 1687. Les travaux de L. Levieux (2013) et les plans existants permettent de restituer le monastère au XVIII^e siècle. Il comprend un cloître au centre et quatre ailes avec l'église à l'est (orientée nord-sud), l'ancienne église au nord, les dortoirs à l'ouest et l'infirmerie au sud.

Outre l'église et une partie de l'aile nord, le cadastre de 1827 montre qu'à cette période, il subsiste également une partie de l'aile ouest (parc. 401). Ce bâtiment a été conservé jusqu'au début des années 1990 et les travaux du MétroBus de Rouen. À l'occasion de la surveillance archéologique des réseaux, une visite de cette maison a été effectuée. Si les étages semblaient avoir été repris au XIX^e siècle, les caves voûtées du couvent étaient alors encore très bien conservées.

Le recalage des maçonneries mises au jour lors du diagnostic et le plan du monastère restitué permet de proposer d'associer un mur avec le couvent. À l'est, dans la tranchée TR1, le mur nord-sud M105, situé à 3 m de l'église, peut en effet globalement être mis en relation avec celui limitant le cloître.

En revanche, la grande maçonnerie M103, orientée est-ouest, reste plus énigmatique. Elle se développe vers l'est, sous les fondations de l'église. Or, le plan de Gomboust de 1655, antérieur à la construction de cette troisième église, ne montre aucun bâtiment à cet emplacement, avec au contraire un espace vide le long de la rue du Champ des Oiseaux. La largeur du mur M103, 1,50 m, implique de plus qu'il s'agit d'un édifice conséquent qui aurait dû être représenté s'il existait en 1655. Il pourrait donc être plus ancien, peut-être même antérieur à l'installation des moines. Il faut signaler qu'il ne semble pas réapparaître à l'ouest de M105, ce qui pourrait dire que les deux murs sont contemporains et, dans ce cas, l'appartenance de M105 au couvent pourrait être remise en question.

Le même problème se pose pour l'angle de murs observé dans la tranchée TR2, délimitant une pièce au sud-est. Seul le mur nord-sud M210 pourrait être identifié comme celui du cloître mais pas son retour M207 qui se développe vers l'est, au travers du cloître. Les murs doivent appartenir à un bâtiment assez imposant puisque M207 mesure 1,10 m de large et possède des fondations de plus de 3 m de hauteur.

L'identification des vestiges mis au jour reste donc encore difficilement restituable avec le couvent des Carmes Déchaussés tel qu'il est connu d'après les textes et les plans et il reste possible que l'on soit en présence d'édifices immédiatement antérieurs à l'arrivée des moines au début du XVII^e siècle.

Le seul indice sur la datation des maçonneries correspond à leur fondation dans des remblais datant du XVI^e siècle, d'après le mobilier céramique.

Enfin, il faut signaler la présence de deux fragments de céramique datant des XIII^e-XIV^e siècles dans un remblai entre deux niveaux d'éclats calcaires antérieur au mur M103 à l'est. Il s'agit du seul indice d'une occupation médiévale dans le secteur.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

La Métropole Rouen Normandie a lancé un projet d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Rouen nommé « Coeur de métropole ». C'est dans ce cadre qu'a été prescrit un diagnostic archéologique autour de l'église Saint-Godard.

Six sondages répartis autour de l'église ont été réalisés : un au nord place Restout, deux place Saint-Godard et trois au sud de l'église.

Place Restout, le sondage a mis en évidence l'absence de tout niveau ou structure archéologique antérieurs à la seconde moitié du XX^e siècle sur plus d'1,20 m de profondeur (cote de fond de fouille à 20,18 m).

Au nord de l'église, la terre à cimetière est apparue à 1,30 m de profondeur, dans l'espace planté surélevé par rapport à la rue, soit la cote NgF de 23,50 m. C'est une vingtaine de centimètres plus haut que le même niveau

observé de l'autre côté de la rue, le long de l'église. Cette légère différence proviendrait d'un décaissement du terrain afin de créer un trottoir globalement horizontal. Ceci expliquerait également la faible profondeur (0,40 m) à laquelle apparaît la première sépulture (cote de 23,10 m). Il s'agit d'un enfant de 5-9 ans, allongé sur le dos avec la tête à l'ouest. Cette position classique est celle de toutes les sépultures, enfants comme adultes, mises au jour lors du diagnostic.

Au sud de l'église, l'espace en herbe au moment de l'opération correspondrait soit au cimetière partagé avec l'église voisine Saint-Laurent (aujourd'hui musée Le Secq des Tournelles), soit au cimetière dédié aux morts de la paroisse Saint-Laurent, celui de la paroisse Saint-Godard étant situé au nord de l'église. La terre à cimetière apparaît ici à la cote moyenne de 21,85 m, soit entre 0,65 m au sud-est et 0,80 m au nord. Le terrain à l'ouest de la parcelle semble avoir été plus perturbé par les démolitions récentes, comme l'indique l'absence de

terre à cimetière dans le sondage 12 alors que la fouille a été menée jusqu'à la cote de 21,30 m (soit 1,10 m de profondeur).

Les sépultures apparaissent à la cote de 21,90 m au nord et 21,73 m au sud-est, soit à la profondeur moyenne de 0,75/0,80 m. Les données archéologiques et anthropologiques soulignent qu'il s'agit d'un contexte de cimetière paroissial, avec plusieurs niveaux de sépultures (très peu espacés), de nombreux recoupements, et la présence de fagots d'ossements provenant des tombes plus anciennes recrées. L'étude des ossements indique que l'on est en présence de l'ensemble de la population du quartier, avec des adultes (dont un assez âgé pour avoir de l'arthrose) et des enfants.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Contemporain

Rouen 1 rue Louis Thubeuf

En dépit d'un environnement archéologique favorable (nécropole antique et alto-médiévale, prieuré et église Saint-Gervais), les résultats de cette opération de diagnostic, portant sur une très petite surface, n'apportent que peu d'informations nouvelles. Le terrain très remanié à la fin du XIX^e siècle (reconstruction de l'église Saint-Gervais, percement des rues Thubeuf et Groulard, urbanisation du quartier) a livré d'épais niveaux de remblais contemporains qui se superposent au niveau de sépultures des XVIII^e et XIX^e siècles du cimetière paroissial Saint-Gervais.

Trois murs de fondations ont également été mis au jour. Ils percent les niveaux de remblais. L'un d'entre eux conserve la première assise de son élévation constituée en partie de blocs calcaires réemployés provenant de monuments funéraires et peut-être de l'église Saint-Gervais dans son état antérieur à 1868.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Moderne

Rouen 50-58, rue Méridienne

Ce diagnostic archéologique a été réalisé à la demande de la société SNC MERIDIENNE en préalable à la construction d'un EHPAD et d'une résidence seniors sur une partie de l'emprise foncière de la faïencerie Poterat / de Villeray / Dionis, plus précisément sur le grand clos, acquis entre 1656 et 1710, qui bordait les locaux de la fabrique du côté oriental. Cet espace a été utilisé à partir de 1885 pour la construction d'une filature de coton dont l'activité a cessé en 1939. Bombardée à la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'usine a été réhabilitée en tant qu'École de Contremaîtres de l'Industrie textile de Rouen requalifiée en École Industrielle de Rouen jusqu'en 2013.

Le terrain a été remanié entre 1 et 2,50 m de profondeur que ce soit pour enfouir des constructions (sous-sol, canalisations, soubassements) ou des produits de démolitions. Vingt-sept fosses contemporaines ont été repérées sur le tracé des tranchées de diagnostic. La continuité des niveaux archéologiques en a été très affectée. Les vestiges maçonnés de la filature et du lycée apparaissent entre 0,20 et 0,50 m depuis la surface. Les structures fossoyées du XVIII^e siècle sont visibles vers 1 m de profondeur.

L'exploitation du sable est la première activité enregistrée sur le site et elle précède de peu, et peut-être même coexiste avec la fabrication de faïence. Cette dernière

se manifeste par la présence d'un système de fosses rectangulaires, alignées en limite nord du projet. Trois d'entre elles sont utilisées après leur abandon comme dépotoirs de rebuts de production (biscuits, pièces à différents stades d'émaillage et de décors, et matériel d'enfournement). L'utilisation première de ces fosses n'a pas été identifiée. Il n'y a pas trace de dépôt argileux, seulement des aplats et des cordons sableux sur les bords. Les autres fosses sont totalement arasées et seuls les fonds sont encore repérables.

L'étude des décors de pièces émaillées situe la production à partir des années 1740 jusque vers 1775, avant l'apparition de la technique du petit feu qui n'est pas du tout représentée sur les fragments étudiés. Cette période correspond à la maîtrise du faïencier François René Dionis et à celle de sa fille Anne-Françoise Marthe et de son mari Jean-Baptiste Picquet de la Houssette. Les pièces, très fragmentaires, présentent les motifs traditionnels de broderies au lambrequin et au « galon rouennais » en camaïeu de bleu mais aussi de bleu et rouge, des motifs extrême-orientaux polychromes « à l'échantillon » et « à la corne tronquée ». Le décor le plus tardif annonce le style rocaille avec le motif de double corne d'abondance d'où s'échappent des fleurs à gros pétales mais traité en camaïeu de bleu.

Plusieurs décors floraux n'ont pas d'équivalent dans la documentation de référence. La profonde altération du site rend difficile toute reconstitution de l'occupation pour le siècle écoulé entre la fin de l'activité de la

faïencerie Poterat / de Villeray / Dionis et la construction de la filature de coton Mabire. Toutefois, la période de la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle est illustrée par une fosse domestique qui contenait les fragments de plusieurs pots horticoles remarquables en faïence décorée de paysages en bleu sur fond blanc.

La filature de coton Mabire a laissé peu de traces à l'exception d'une base maçonnée de cheminée en brique de 4,60 m de diamètre mise en évidence à l'ouest du terrain. Les autres structures ne subsistent que sous forme de traces discontinues de réseaux maçonnés. Des fosses remplies de gravats où domine la brique témoignent d'une démolition en profondeur.

Deux bases de piliers en béton, une préparation de sol et une cuve double enduite de ciment sont situées sur l'emprise du grand atelier sans que l'on puisse déterminer s'il s'agit de structures appartenant à la filature ou à la reconstruction après guerre.

Le rapport entre les fosses d'extraction de sable et l'activité de la faïencerie Poterat / de Villeray / Dionis est une piste intéressante pour la connaissance de l'activité de la manufacture, tout comme l'étude des comblements – dépotoirs qui, tout en ne fournissant pas de rejets de fournées complètes, recèlent un mobilier avec une homogénéité de style dans une fourchette chronologique déterminée.

Paola CALDERONI
INRAP

Antiquité

Moyen Âge

Rouen

Rue Molière, Parvis sud de la Cathédrale,
Place Martin Luther King

Moderne

Un projet de requalification de l'espace urbain conduit par la Métropole-Rouen-Normandie dans le cadre du programme « Cœur de métropole », situé dans le centre historique de Rouen, a débouché sur la prescription d'une série de diagnostics archéologiques.

Rue Molière

Deux sondages ont été effectués en avril 2017, à l'angle des rues Molière et Eugène Dutuit (Sd 1), et derrière la sacristie de l'église Saint-Maclou (Sd 2). Le secteur a été profondément remanié à la fin du XIX^e siècle par le projet d'assainissement du quartier avec l'élargissement des rues Martainville et Molière, et le percement d'une nouvelle rue au sud de l'église Saint-Maclou.

Le sondage 1 a permis d'appréhender les premiers niveaux d'occupation datant de la seconde moitié du II^e-début du III^e siècle, sur le niveau de vase tourbeuse marquant le marécage du quartier Martainville.

Plusieurs maçonneries postérieures à la période antique ont été mises au jour. Leur recalage sur le cadastre de 1827 permet de préciser leur nature. On peut relier les deux murs M102 et M202, qui forment la

limite parcellaire entre l'habitat le long de l'ancienne rue Molière à l'est et le domaine de l'église Saint-Maclou à l'ouest. La datation du mur M102, fournie par le mobilier céramique recueilli dans les niveaux immédiatement postérieurs à sa construction, indique le XIII^e siècle, ce qui est cohérent avec l'évolution du quartier à cette époque si l'on prend en compte les découvertes archéologiques aux abords (création d'une voirie et de latrines rue Victor Hugo, installation de tanneurs rue Martainville).

Les niveaux de terre à jardins mis en évidence à l'ouest du sondage 1 appartiendraient au domaine de l'église Saint-Maclou. Le mobilier découvert dans ces remblais couvre une période allant du XIII^e au XVI^e siècle, avec surtout des pièces de petites tailles, ou des ossements qui ont été laissés à l'air libre un temps avant d'être enfouis. Il faut signaler la présence de nombreux petits fragments de pichets à vins « très décorés », témoins du vaisselier.

Sont également présents des ossements animaux avec des traces de découpes bouchères, voire des rejets directs de boucherie. Un crâne de bœuf sur lequel a été

découpée la cheville osseuse rappelle que les peaux étaient vendues aux tanneurs avec les cornes et le bout des pattes, à charge pour eux de se débarrasser de ces éléments.

La présence d'un os de pied humain dans un des remblais est à signaler. Le site est en effet localisé à proximité du cimetière de l'église, et une partie des terres peut provenir de cet espace.

À l'est du mur de parcelle, le cadastre de 1827 montre que l'on se situe dans les cours ou jardins en arrière des habitats présents le long de la rue. La surface ouverte dans le sondage 1 est trop étroite pour préciser la nature de l'occupation à cet endroit. En revanche, la présence dans le sondage 2 d'une fosse d'aisances voûtée, datant au moins de la période moderne, complète les données du cadastre. Cette fosse est enterrée dans la cour du n°129 de l'ancienne rue des Arpents.

Parvis sud de la Cathédrale

Deux sondages ont été effectués, le premier dans la rue du Change et le second au sud de la place de la Cathédrale. Le recalage des maçonneries mises au jour sur le cadastre de 1827 permet de les situer au cœur de l'habitat occupant le côté sud de la rue du Change avant la Seconde Guerre mondiale.

Le sondage Sd 3 est implanté sur l'emprise de l'ancienne église de la Madeleine, située au nord de l'ancien Hôtel-Dieu, qui occupait jusqu'au milieu du XVIII^e siècle une grande parcelle à l'ouest de la place de la Calende. Si le mur M302 peut être identifié avec le mur séparant deux parcelles, il ne semble pas pouvoir être raccordé à l'ancienne église, dont le pignon occidental devait se trouver un peu plus à l'ouest. Ce mur appartiendrait aux immeubles d'habitats construits à la fin de la période moderne, ce qui est cohérent avec le mode de construction en blocs de grand appareil calcaire.

Un recensement des caves de la ville par le service de la Défense Passive en 1939 permet de préciser ces données. Conservé aux archives municipales de Rouen sous la côte 4H17, il s'agit d'un inventaire complet, maison par maison, des caves susceptibles de servir d'abris lors des bombardements. Les maisons ouvrant aux n° 7 et 9 de la rue du Change comprennent des bâtiments de deux étages plus mansarde ou grenier, avec des caves voûtées de 2,30 m de haut pour une largeur de 4 m. Celle du n° 7 est un peu plus longue (7,50 m) que celle du n° 9 (6 m).

Deux possibilités sont alors envisageables. Soit les travaux d'arasement des maçonneries conduits après la Guerre ont abaissé le niveau de sol de circulation et les vestiges observés se situent à l'intérieur des deux caves, bien en dessous du départ de la voûte, soit une partie des élévations des maisons ont été conservées, les travaux d'après-guerre ayant alors consisté en un remblaiement massif des vestiges des immeubles. Dans ce dernier cas, les caves pourraient être encore conservées.

Le second sondage a livré sur sa partie ouest une descente de cave avec la partie supérieure de la voûte

de la porte d'entrée. À l'est, un angle de murs vient de greffer sur le premier ensemble. Le recalage du sondage avec le cadastre de 1827 indique qu'il se situe exactement dans une cour séparant deux bâtiments ouvrant aux n° 5 et 7 place de la Cathédrale.

Une venelle permet d'accéder aux habitats en arrière de la place. S'il existe bien des fiches de la défense passive pour les caves des n°5 et 7 de la place de la Cathédrale, celles-ci ne comprennent pas les vestiges mis au jour. L'accès mis en évidence lors du diagnostic pourrait déjà être abandonné et remblayé en 1939 lors du recensement des caves. Son mode de construction suggère l'existence d'une structure plus ancienne, remontant au moins à la période moderne voire médiévale.

Place Martin Luther King

Quatre sondages ont été effectués, le premier au sud du temple Saint-Éloi, le deuxième à l'est et les deux autres au nord de l'édifice.

Les deux premiers se sont révélés globalement négatifs, avec près de 1 m de remblais récents. Les niveaux plus anciens au sud du temple ont pu être observés sur une trentaine de centimètres. La présence de quelques ossements humains épars laisse penser que l'on est en présence de la terre de cimetière datant de la période moderne, mais aucune sépulture n'a été mise en évidence.

Les deux sondages situés au nord du temple ont en revanche livré des sépultures sur plusieurs niveaux, les premières apparaissant à 0,60 m de profondeur. Elles ont été perturbées par la construction de bâtiments mis en évidence dans Sd 7 par un angle de maçonneries, et dans Sd 6 par un grand bloc calcaire pouvant servir de base pour un poteau. Le recalage des sondages et des maçonneries sur le cadastre de 1827 est peu concluant, sauf peut-être en ce qui concerne le mur M706, orienté globalement est/ouest et pouvant appartenir à un bâtiment représenté en 1827 au nord de l'église. Sa représentation sur le cadastre, en jaune pâle et non en rose, montre qu'il s'agit d'une construction légère.

L'étude des sépultures et des ossements humains, avec toutes les tranches d'âges et catégories sociales issues de la terre de cimetière et du comblement des fosses de sépultures, montre que l'on se situe bien dans un cimetière paroissial. Il a été possible d'identifier trois voire quatre niveaux de sépultures différents, sur une épaisseur de fouille de 0,40 m seulement.

Concernant les modalités d'inhumation, la plupart des défunts sont enterrés dans des cercueils cloués et parfois des lincoils attachés par des petites épingles en alliage cuivreux. Dans un cas, le cercueil présentait une forme trapézoïdale. Tous les défunts observés sont orientés ouest/est, comme le préconise la tradition chrétienne, et sont déposés sur le dos. Ces pratiques funéraires sont semblables à celles du siècle précédent, notamment celles observées lors de la fouille du parvis de l'église Saint-Sauveur de Caen.

L'analyse du mobilier osseux en position secondaire, notamment le décompte du nombre minimum d'individus

et les observations biologiques, a permis, malgré les biais inhérents à ce genre de matériel, d'enrichir les informations relatives au recrutement, aux modes de vie, à l'état de santé des défunts, mais aussi à la gestion des sépultures perturbées par les fossoyeurs lors des enterrements successifs.

Dans le sondage Sd 6, un tri a été opéré dans la terre de cimetière en faveur des os longs et du crâne, même si le reste des éléments osseux est représenté. Dans le sondage Sd 7, une sélection beaucoup plus marquée est observée en faveur des os les plus représentatifs, particulièrement les os longs, avec un tri important concernant les enfants, notamment dans le comblement de la fosse de SP 703 (us 702). Ces gestes indiqueraient une volonté d'évacuer une certaine quantité de matériel osseux peu représentatifs pour les fossoyeurs et le maintien des éléments les plus symboliques du squelette. Il est difficile de savoir si certaines tombes ont été épargnées par ce tri. Ces pratiques, qui se rapprochent des réductions (sélection d'un nombre limité d'ossements du défunt perturbé, déposée dans ou sur le cercueil du nouvel inhumé), indiqueraient que la perturbation de tombes imposée par le manque de place, n'était pas un acte conduit dans l'indifférence. Les fossoyeurs devaient souhaiter que les restes osseux demeurent dans l'espace de la tombe, ou

dans celui consacré du cimetière, probablement pour bénéficier de son caractère sacré et possiblement des prières des fidèles.

Les observations anthropologiques conduites sur les squelettes en place et le mobilier osseux en position secondaire témoignent d'un recrutement que l'on peut qualifier de paroissial, sans exclusion d'une catégorie de sexe ni d'âge. Les quelques indices paléopathologiques montrent l'impact des carences et stress sur une part importante de la population observée, des maladies infectieuses telles que la tuberculose, particulièrement virulente à cette époque, d'accidents de la vie et d'un travail manuel laissant des signes arthrosiques et enthésopathiques sur diverses régions du corps, telles que les articulations des membres supérieurs et inférieurs. D'autres types de maladies, telles que la goutte ou la maladie de Forestier, sont en revanche des maladies touchant généralement des catégories sociales privilégiées. Ainsi, la présence dans le même espace sépulcral d'individus porteurs de ces maladies métaboliques et d'individus fortement carencés peut témoigner en faveur de l'absence d'exclusion selon le caractère social, dans ce secteur tout du moins.

Bénédicte GUILLOT
INRAP

Moderne

Sainneville 910 route du Château

Ce diagnostic archéologique a été conduit sur la partie accessible d'un terrain à construire de 12 400 m². L'emprise est située dans un clos mesure qui succède au parc d'un manoir attesté depuis le XVII^e siècle. L'opération a permis d'infirmer l'hypothèse de la présence de vestiges du manoir moderne sur le terrain concerné, les murs et niveaux repérés datant des XIX^e et XX^e siècles. Si quelques fossés peuvent lui être contemporains, aucun mur correspondant ne se trouve dans l'emprise. La présence d'une cave sur laquelle la maison voisine datée de 1791 est construite, correspond plus vraisemblablement à l'emplacement du château,

tout du moins de dépendance telle qu'il en figure sur le plan du XVIII^e siècle. Des fréquentations plus anciennes sont attestées (Protohistoire, parcellisation antérieure au XVIII^e siècle, époque carolingienne) dans un environnement proche. Le terrain a été assez profondément remanié à partir de 1791 lors de la confiscation des biens du marquis antirévolutionnaire et durant les XIX-XX^e siècles.

Nicolas ROUDIÉ
INRAP

Préhistoire Moyen Âge

Saint-Jacques-sur-Darnétal 3010 rue des Canadiens

Moderne

La parcelle ayant fait l'objet de ce diagnostic est située dans le hameau de Quévreville-la-Milon, à une centaine de mètres de l'église paroissiale Notre-Dame et de son cimetière. Cette église, citée au XI^e siècle, s'effondre en 1794, puis est reconstruite au même emplacement en 1828. La parcelle diagnostiquée fait partie d'un

ensemble rural comprenant un bâtiment d'habitation construit dans la seconde moitié du XVII^e siècle et une avant-cour. Une fréquentation de cet espace au cours de la Préhistoire pourrait être suggérée par la présence de cinq produits de débitage en silex en position résiduelle dans un chablis, et deux fossés.

La structuration de cet espace est attestée dès le Moyen Âge classique. Le mobilier céramique issu des niveaux de comblement d'une probable mare, d'une petite fosse et de trois tronçons de fossés répartis sur l'ensemble de la parcelle témoignent de son occupation au cours de cette période (XII^e-XIV^e siècles).

Elle est plus particulièrement marquée sur sa frange sud-est par l'observation de trois portions de fossés, comblés aux XII^e-XIII^e siècles. Leur plan semble former l'angle d'un enclos quadrangulaire qui poursuivrait son développement vers l'est. La discontinuité entre deux des fossés alignés, ménageant un espace de 4 m pourrait matérialiser un accès orienté vers l'est. Le fossé formant la façade ouest de l'enclos se distingue, par ses dimensions et son profil, des deux fossés d'angle. D'une largeur de 1,60 m, pour une profondeur observée de 1,40 m depuis son niveau d'apparition (son fond n'a pas été atteint), il présente un profil en Y. Il a été observé sur une longueur de 20 m et semble figurer au sud de l'emprise, dans la parcelle voisine (cadastrée AN 28), sous la forme d'un micro-relief. Les caractéristiques particulières de ce fossé suggèrent une fonction elle aussi particulière. Elles se démarquent de celles des fossés formant l'angle de l'enclos, avec des largeurs variant de 0,60 à 0,90 m. Toutefois, dans ce contexte géologique très altéré par un caractère hydrique prononcé, on ne peut exclure une lecture erronée de leur amplitude, ou à l'inverse, l'érosion de ce large fossé pourrait avoir accentué l'évasement de sa partie supérieure puisque dans son prolongement vers le sud, il ne mesure lui aussi que 0,60 m de large.

Il est donc difficile de trancher sur un aménagement particulier ponctuel ou généralisé à cet ensemble de fossés. Quelle que soit l'hypothèse retenue, ces caractéristiques interrogent sur sa fonction. La création d'une limite parcellaire ou celle d'un enclos simple ne semble pas justifier un creusement de profil et de profondeur si singuliers. Proposer une fonction défensive à cette mise œuvre (fossé palissadé) suppose une volonté de préservation d'un aménagement particulier qu'il est impossible de formaliser à ce jour, aux vues des rares données archéologiques dont nous disposons sur ce secteur : l'église Notre-Dame, citée en 1052 et localisée à moins d'une centaine de mètres au sud-est de ces aménagements.

À l'époque moderne (XVI^e siècle), une vaste fosse polylobée suggère l'existence d'une petite carrière d'extraction de limon. Enfin, à l'époque contemporaine, les vestiges d'un four à pain, une fosse et un fossé sont vraisemblablement à mettre en relation avec l'habitat du XVII^e siècle situé au nord-ouest de la parcelle. Les actuels propriétaires de cette habitation nous ont aimablement signalé la présence de plusieurs éléments lapidaires découverts au cours des travaux de réhabilitation effectués autour de leur maison. Plusieurs blocs sculptés appartiennent vraisemblablement à l'église Notre-Dame dans son dernier état (1794). S'y ajoutent également plusieurs fragments de monuments funéraires contemporains.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Protohistoire

Haut Moyen Âge

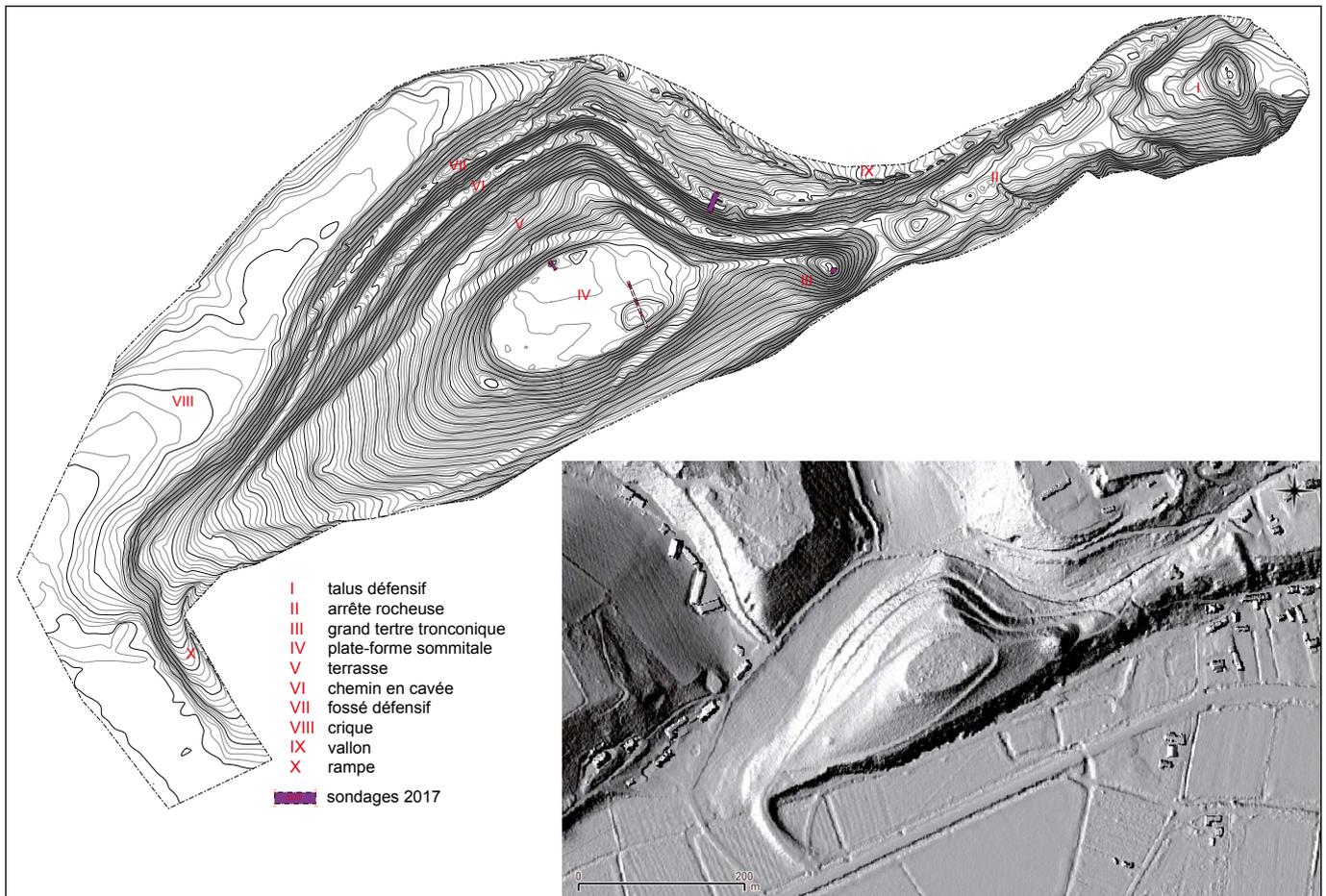
Saint-Jean-de-Folleville Radicâtel, Le Câtelier

Même s'il n'a encore jamais été fouillé, le site du Câtelier de Radicâtel est entré dans l'historiographie de l'archéologie médiévale depuis longtemps grâce à l'article pionnier de Jacques le Maho consacré aux « châteaux d'époque franque en Normandie » publié dans la revue *Archéologie Médiévale*. Il est aussitôt repris par Joseph Decaens dans son rapport sur les enceintes circulaires présenté lors du colloque de Caen en 1980, réuni sous l'égide de Michel de Bouard autour du thème des fortifications de terre en Europe occidentale du X^e au XII^e siècle. Radicâtel y figure parmi quelques grandes enceintes parfois installées sur des hauteurs naturelles et interprétées comme des fortifications collectives carolingiennes.

Le site, dont la plus vieille mention ne remonte guère au-delà du XI^e siècle sous la forme *Ratheri castro*, est implanté sur un promontoire rocheux et domine la plaine alluviale de la Seine d'une quarantaine de mètres. Il est séparé du plateau par deux étroites vallées s'enfonçant à l'intérieur des terres ; l'une d'entre elle recoupe la racine de l'éperon ainsi formé de telle sorte que la colline ne se trouve plus rattachée aux hauteurs voisines que par

une arrête rocheuse très étroite. Celle-ci est protégée par un talus à l'est côté plateau. La partie conservée se développe sur 57 m de long, avoisine actuellement les 5 m de haut et s'étend sur une largeur de 15 m. Le fossé attenant au talus a été en grande partie détruit au XXI^e siècle et avoisine les 6 m de profondeur. À l'ouest, une importante levée de terre de forme tronconique domine l'accès à l'éperon. Placé sur la partie la plus étroite du promontoire, sa hauteur avoisine actuellement les 10 m de haut et sa base un diamètre de 35 m. La plate-forme sommitale, approximativement ovoïde, présente une surface avoisinant 22 m². Les versants de l'éperon sont taillés en gradins et en terrasses, formant de bas en haut une succession ininterrompue de replats et de ressauts. Le versant nord, le plus exposé, comporte successivement un fossé, un chemin encavé, un ressaut, une première terrasse et enfin une plateforme sommitale ovale de 110 x 60 m (environ 5 400 m²). Ces reliefs sont quelques peu perturbés par l'ajout de cheminements transversaux récents (chemins forestiers). Au sud, côté Seine, le versant est une falaise abrupte.

En raison de sa position stratégique, l'éperon barré



Saint-Jean-de-Folleville, Radicâtel : relevé microtopographique de l'éperon, localisation des sondages 2017 et image LiDAR du promontoire, ombrage avec altitude 45° et azimuth 270° (M. Guyot).

de Radicâtel revêt, quelle que soit sa datation, une importance majeure pour l'étude des dynamiques de peuplement dans cet espace particulier qu'est la basse vallée de la Seine. Au niveau de la micro-région, son articulation avec l'*oppidum* de Saint-Nicolas-de-la-Taille, avec la *villa* gallo-romaine de la Plaine des Tuileaux et le complexe urbain de Lillebonne, enfin avec la fondation du château de Tancarville à la fin du XI^e siècle constitue un cas d'étude privilégié. Dans ce contexte, la nécessité d'effectuer une évaluation archéologique du site est apparue indispensable. L'opération archéologique, menée du 10 au 22 juillet 2017, fait suite à une première reconnaissance du terrain qui avait permis de produire un plan microtopographique de l'ensemble et un relevé par prospection électrique du talus barrant la racine de l'éperon. Les sondages conduits constituent la première approche archéologique du site, l'objectif de l'opération était d'acquérir les premières indications stratigraphiques et chronologiques. Ce fut également l'occasion de procéder à une synthèse la plus complète possible du site et de son environnement proche, induisant la révision des sources archivistiques et des données historiques et archéologiques anciennes. Au total, cinq sondages ont été réalisés.

La plate-forme sommitale de l'éperon étant susceptible de porter des traces d'occupation, 3 sondages y ont été implantés, qui ont été dictés par la présence de plusieurs

anomalies particulièrement bien mises en évidence sur le plan microtopographique et LiDAR. Une première anomalie est visible au sud-est de la plate-forme, elle est assimilable à une butte de terre de près d'1,30 m de haut pour 23 m de long et 14 m de large en moyenne (bâtiment ?). Le premier sondage (16 x 1,30 m) a été implanté perpendiculairement à ce relief. La fouille a révélé un amoncellement limoneux homogène, l'hypothèse d'un bâtiment enfoui est donc désormais peu probable. Aucune fondation, aucun solin, aucun trou de poteau ni aucune couche d'occupation n'ont pu être identifiés. L'intégralité du mobilier a été trouvée en surface. L'emplacement du deuxième sondage (3 x 1,30 m) a été déterminé lui aussi par la présence d'un léger ressaut alors que la terrasse semble être parfaitement plane. Il s'agit en fait du profil naturel de l'ancienne terrasse alluviale qui, dans son ensemble, se présente comme une suite de marches ou de paliers, séparés par des contre-marches de quelques décimètres de haut. Enfin, un troisième sondage (5,50 x 1,50 m) a été réalisé en bordure nord-ouest de la plate-forme, au niveau d'un talus dont le tracé suit le pourtour de la terrasse. À l'emplacement du sondage, le talus est relativement bien conservé sur une hauteur de 0,55 m depuis sa base pour une emprise au sol connue de 1,60 m. Il est constitué d'une accumulation de matériaux de nature argilo-limoneuse mélangés à des petits silex anguleux



Saint-Jean-de-Folleville, Radicâtel : sondage 4, fossé en cours de fouille (M. Guyot).

(cailloutis) et de rares nodules de calcaire. Un seul état de construction a été identifié, l'ensemble formant une masse très compacte et orangée. Des fragments de terres cuites informes, des os de faune et de rare nodules de terre brûlée y ont été découverts.

La faible stratigraphie conservée sur la terrasse et l'efficacité des fouilleurs ont rendu possible la réalisation de deux autres sondages. Un quatrième sondage (11 x 3 m) a ainsi été implanté perpendiculairement au creusement de type fossé, situé sur l'amorce du promontoire. La fouille a livré un profil partiel du fossé et un niveau de circulation formé par une couche argilo-limoneuse très compacte associée à un radier de petites pierres et cailloutis. Une pièce de monnaie, un Napoléon III de 1855, a été retrouvée sur le niveau de circulation. Enfin, un dernier sondage (3 x 3 m) a été ouvert sur le sommet de la motte de manière à fouiller 1/4 de sa plateforme. L'approche a été succincte et sans élément caractéristique à signaler.

À l'issue de cette première campagne de fouille, on peut constater que l'état de conservation des niveaux archéologiques semble très faible. Les sondages SD1 et SD3, respectivement situés dans l'épaisseur du tertre et du talus, ont permis d'atteindre rapidement le

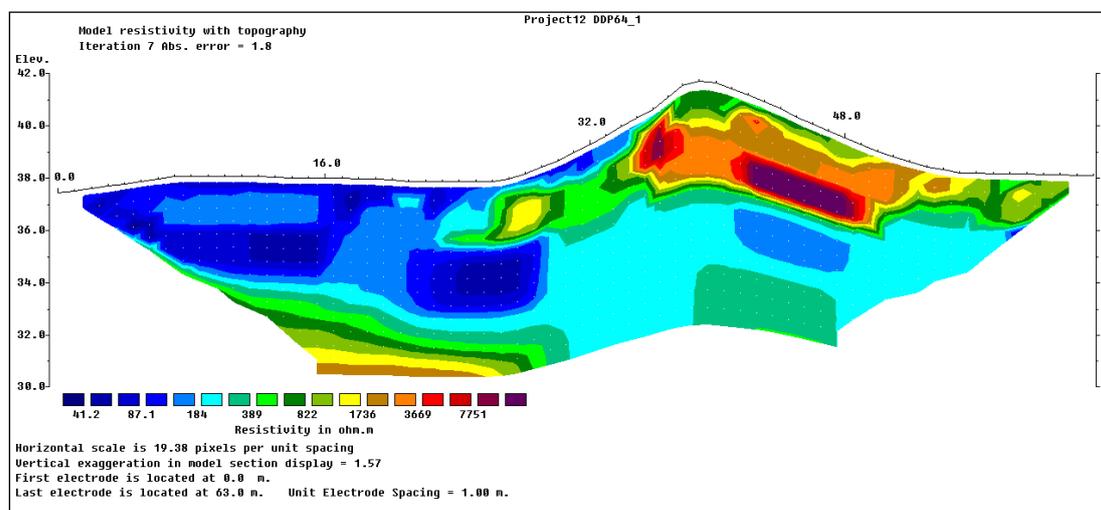
substrat. En ce qui concerne le deuxième sondage, le substrat y est presque affleurant. Les résultats de cette opération reposent ainsi principalement sur l'analyse de coupes transversales. Tout porte à croire que la terrasse sommitale a été en grande partie nivelée et les matériaux terrassés. L'interprétation de ces données doit toutefois être pondérée dans la mesure où les trois premiers sondages représentent seulement un peu plus de 20 m². De surcroît, si l'on estime la superficie de la terrasse entre 5 200 et 5 400 m², seuls 0,4 % ont été appréhendés. Aux différentes hypothèses envisageables pour expliquer cette faible stratigraphie, il semble que l'éperon ait été réaménagé en parc et lieu de promenade dominicale au cours du XIX^e siècle par une riche famille d'industriels (famille Fauquet) ayant fait fortune dans la vallée de Lillebonne.

Comme on pouvait s'y attendre en pareil contexte, les sondages ont livré un lot de mobilier très pauvre (une vingtaine de tessons). À cette indigence quantitative, ajoutons que la céramique présente un état de conservation médiocre et aucun élément permettant d'établir une datation fine. Les tessons découverts permettent d'ancrer l'occupation de l'éperon durant la Protohistoire, sans pouvoir être plus précis. Seul un tesson à pâte blanche évoque le haut Moyen Âge. Il n'est pas exclu que le promontoire ait pu accueillir plusieurs occupations. Le phénomène de l'habitat de hauteur fortifié, connu dès le Néolithique, est récurrent à travers toute la période protohistorique puis médiévale et il est courant que certains sites soient réoccupés, même ponctuellement, tout au long de ces périodes.

En définitive, les sondages manuels réalisés en 2017, par leur exigüité, soulèvent plus de questions qu'ils n'apportent de réponses. Il est temps d'envisager une nouvelle approche afin d'aller plus loin dans la compréhension du site, avec une opération de plus grande envergure sur le rempart de terre qui barre la racine de l'éperon, et dont le relevé géophysique laisse présager une construction bien préservée.

Mathieu GUYOT

Groupe Archéologique du Val de Seine



Saint-Jean-de-Folleville, Radicâtel : profil du rempart par prospection géophysique (TRE) réalisé en mode Dipôle-Dipôle (M. Guyot, C. Fauchard).

Le projet de construction d'un lotissement par la commune de Saint-Jean-de-la-Neuville au lieu-dit « La Plaine Saint-Jean », a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 24 351 m². Il a mis en évidence des indices d'occupations de deux principales périodes : la Protohistoire et l'époque médiévale.

La première époque est représentée par une incinération isolée caractérisée par deux vases imbriqués l'un dans l'autre. Les restes osseux brûlés sont déposés dans un contenant probablement périssable juste à côté de ces vases avec un mobilier funéraire mal conservé, voire détruit lors de la crémation (gouttelettes métalliques provenant d'éléments de parure et d'objets).

Pour la période médiévale, les vestiges sont peu nombreux et correspondent à des indices d'occupation

plus ou moins clairs allant du X^e au XVI^e siècle et perceptibles à travers un fossé et une fosse. La découverte de scories et de parois vitrifiées dans ces structures interroge sur la présence d'un four à proximité. De nombreux autres vestiges non datés sont présents et correspondent pour la grande majorité à des fossés de parcellaire, qui dessinent au moins un enclos, auxquels s'ajoutent un chemin et son fossé bordier. La présence de scories et de parois vitrifiées dans certains de ces ensembles interroge sur une éventuelle attribution de ces structures à l'époque médiévale.

Caroline RICHE
INRAP



Saint-Pierre-de-Manneville, Route de Sahurs : urne et mobilier d'accompagnement (S. Le Maho).

Le projet de construction d'un lotissement par la société Terre à Maison, Route de Sahurs à Saint-Pierre-de-Manneville, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique sur une surface de 10 542 m². Il a permis la découverte d'indices d'occupations de trois principales périodes : la Protohistoire, l'époque antique et le haut Moyen Âge.

La Protohistoire est représentée par une incinération isolée mais très bien conservée. Les caractéristiques de l'urne (un vase ovoïde complet, réalisé en céramique dorée au mica grossière) et de son mobilier d'accompagnement (une fibule de type Langton-down,

une fibule d'Aucissa classique, un miroir en alliage à base de cuivre et un balsamaire) permettent une attribution à la fin du I^{er} siècle avant J.-C. et au I^{er} siècle après J.-C. L'étude anthropologique montre par ailleurs qu'il s'agit d'une sépulture d'au moins un adulte jeune, *a priori* de sexe féminin.

Les vestiges antiques correspondent à un niveau d'épandage de mobilier interprété comme un possible remblai (?) et à une fosse. Le corpus céramique associé est caractéristique du Haut-Empire. Il est un peu plus ancien que celui découvert au cours d'un diagnostic réalisé en 2011 par J.-C. Durand (Inrap) dans une parcelle attenante et attribué au Bas-Empire. On signalera également la présence de rares tessons de céramique datés du Bas-Empire dans une structure du diagnostic 2017.

Les découvertes se rapportant à une possible occupation du haut Moyen Âge sont rares et concernent deux structures : un élément de bâti, (empierrement ou cellier ?), et un trou de poteau appartenant à un indice de bâtiment sur poteaux. Leur datation est difficile à valider en raison de la faiblesse numérique du corpus mobilier recensé ou de mélanges avec des vestiges antiques. Une attribution à l'époque antique est possible, notamment pour le bâti, à moins que ce mélange ne corresponde à un réemploi de matériaux antiques lors de la construction du bâti au haut Moyen Âge ?

Plusieurs structures non datées (trous de poteaux, fosses et un fossé) complètent l'occupation du site.

Caroline RICHE
INRAP

L'opération a livré des indices d'une occupation antique, représentée par quelques aménagements fossoyés plus ou moins caractérisés. Une probable fondation rustique en silex et un fossé se distinguent de l'ensemble. Quelques faits contemporains ou non datés se signalent également. L'emprise très restreinte du projet (566 m²) ne permet pas de statuer précisément sur la nature de l'occupation dont la chronologie paraît

resserrée entre une partie du II^e siècle et le début du III^e siècle. Toutefois, leur modestie et la densité relativement faible de structures suggère un lien avec l'occupation périphérique de l'agglomération antique de Saint-Pierre-de-Varengeville.

Yves-Marie ADRIAN
INRAP

À Saint-Romain-de-Colbosc, le projet de création d'une zone pavillonnaire sur une parcelle cadastrale couvre une surface de 90 ha. Cette parcelle agricole, localisée en périphérie sud-ouest de la ville actuelle, est accolée à un secteur déjà fortement urbanisé. Un diagnostic réalisé en 2016, avait livré un ensemble de vestiges peu denses, correspondant pour l'essentiel à des fossés de parcellaire dont les comblements se sont majoritairement avérés stériles. Dans quelques cas cependant, et suivant une organisation orthogonale, certains de ces fossés ont pu être datés de la Protohistoire ou de l'Antiquité. Au nord de l'emprise, une incinération, datée par le mobilier céramique de la seconde moitié du I^{er} siècle au premier quart du II^e siècle, témoignait à son tour d'une occupation antique. Deux ensembles de trous de poteaux, l'un au nord et l'autre au sud, pouvaient suggérer l'existence d'un petit habitat rural protohistorique ou du Haut-Empire.

Au regard de ces premiers résultats, une opération de fouille préventive a été prescrite. Initialement, cette prescription concernait deux secteurs distincts : le premier correspondant à un vaste quadrilatère à la limite septentrionale de la parcelle, le second prenant place dans son angle sud-ouest. Afin de permettre une plus rapide réalisation du projet d'aménagement, la

prescription a été scindée en deux tranches distinctes et seule la première située au nord de la parcelle a, à ce jour, été mise en œuvre. Elle couvre une surface de 15,6 ha.

Le Néolithique est représenté par trois fosses de piégeage et quelques fragments de céramique récoltés dans des chablis.

Durant la Tène C/D, une première trame parcellaire orthogonale est mise en place. Un petit bâtiment sur six poteaux et une fosse sont également rattachés à cette période.

Au Haut-Empire, la trame parcellaire est complétée. Trois incinérations, plusieurs petites fosses, un ensemble de fosses en chapelet, deux petits bâtiments sur poteaux (greniers) et deux probables silos marquent cette occupation.

Ces premiers résultats, associés à ceux de la fouille à venir de la deuxième tranche du projet et aux données du diagnostic, permettront vraisemblablement de cerner l'organisation de cet espace rural au Haut-Empire, sans toutefois effleurer le ou les pôles d'habitat associés.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Le projet de construction d'extension d'un magasin Super U et de son parking par la société SAS Maritia à Saint-Romain-de-Colbosc, Avenue Maréchal Delattre de Tassigny, a entraîné la prescription d'un diagnostic archéologique sur 45 121 m².

Ce dernier a essentiellement révélé une occupation datée des II-III^e siècles. Elle est représentée par du parcellaire avec quatre segments de fossés et une série de fosses et de trous de poteaux révélant un probable habitat rural. Les vestiges céramiques

recensés correspondent à un fragment de vase tripode, un élément de cruche, un élément de mortier et à de la céramique commune claire et sombre avec un indice de cruche. Cette occupation est localisée au sud-est de l'emprise et pourrait s'étendre sur au mieux 6 000 m². De très rares indices protohistoriques et gallo-romain précoce ont également été reconnus dans une petite fosse. Faute de mobilier, les autres structures en creux sont non datées.

Caroline RICHE
INRAP

avec la collab. d'Élisabeth LECLER-HUBY
et Élisabeth RAVON

Moderne

Saint-Romain-de-Colbosc Le Vert Vallon, Le Beau Site

Le projet de construction d'un lotissement au lieu-dit « Le Vert Vallon, Le Beau Site » a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique sur 9 505 m². Les sept tranchées ouvertes n'ont révélé que très peu de vestiges archéologiques pour l'essentiel datés du XVI^e siècle avec quelques éléments céramiques typiques de cette époque. La présence de vestiges de

démolition récents, observés sous forme de remblais quasiment sur toute l'emprise correspond aux autres éléments notables de ce diagnostic.

Caroline RICHE
INRAP

Protohistoire

Saint-Romain-de-Colbosc Parc Eco-Normandie, zone 6

Un projet d'extension du Parc Eco-Normandie porté par la Communauté de Communes Caux-Estuaire à Saint-Romain-de-Colbosc a entraîné la prescription d'une fouille archéologique sur plusieurs zones. Celle de la zone 6, s'étendant sur une surface de 5 000 m², concerne une occupation de la fin de l'âge du Bronze / Premier âge du Fer.

La fouille a révélé une petite occupation de la toute fin du Hallstatt D3 à La Tène A. Elle se développe sur un petit sol humifère de quelques dizaines de centimètres d'épaisseur qui n'a pas été conservé partout. L'occupation proprement dite se caractérise par un habitat ouvert, plutôt diffus et peu riche en vestiges. Les éléments les plus notables correspondent à une série de petits silos diversement abondants en mobilier archéologique et presque exclusivement composés de fragments de céramiques. L'absence de bâtiments sur poteaux et la mise en évidence de silos plus ou moins regroupés en « batterie » pourraient correspondre à la périphérie d'une occupation plus vaste. La rareté des structures et l'absence de plan de bâtiment clair rappellent les petits habitats dispersés normands connus à cette période.

Le corpus céramique apporte de nouveaux éléments sur la chrono-typologie de la toute fin du Hallstatt D à La Tène A. Son répertoire associant des céramiques fines dédiées au service ou la préparation du repas à quelques céramiques communes est, par ailleurs, représentatif de ce que l'on trouve sur les sites normands de cette époque.

Les restes carpologiques issus des quelques silos, bien que modestes, sont cohérents avec les résultats précédemment obtenus dans le nord-ouest de la France. Les paléosemences recueillies confirment ainsi l'exploitation et la consommation d'orge polystique vêtue, de blé amidonnier, de blé engrain et peut-être de millet commun pour la fin du Hallstatt et le début du second âge du Fer.

Caroline RICHE
INRAP

avec la collab. de Céline COUSSOT,
Hélène DELNEF et Elsa NEVEU

Le projet de construction d'un lotissement Route de Saint-Laurent, sur les parcelles 212 et 462 de la section AB, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 10 330 m².

Outre des indices d'occupation d'époque souvent indéterminée faute de mobilier archéologique, il faut noter la découverte d'une partie d'un fossé d'enclos (?) daté du Hallstatt-La Tène ancienne. Il est implanté en limite d'emprise et a notamment livré une fusaïole bien conservée. S'y ajoute un système de fossés de parcellaire et un très probable niveau de démolition appartenant à un bâtiment d'un ancien clos masure identifié sur le cadastre napoléonien. Ces vestiges de parcellaire et d'un niveau de démolition ont livré du mobilier rassemblant de la vaisselle culinaire et de la céramique de service de table daté du XVIII^e-XIX^e siècles.



Saint-Romain-de-Colbosc, Route de Saint Laurent : fusaïole découverte dans le fossé du Hallstatt-La Tène ancienne (S. Le Maho).

Caroline RICHE
INRAP

Le diagnostic n'a livré que peu d'indices structurés : quelques fosses et fossés indéterminés et non datés. Seul aménagement envisagé, une parcelle dont la fonction reste inconnue est délimitée par deux fossés orthogonaux.

Parallèlement, une trentaine de tessons, dont neuf issus d'une fosse, ou provenant du décapage et/ou

d'anomalies naturelles (chablis) évoquent un bruit de fond daté de l'âge du Bronze et plus modestement du XIV^e siècle après J.-C.

David BRETON
INRAP

Réalisé sur 20 889 m², ce diagnostic a mis en évidence des indices d'occupation d'époques néolithique/ protohistorique et antique. Les vestiges les plus anciens sont peu nombreux et correspondent essentiellement à une petite fosse isolée. S'y ajoute une structure de combustion à appareillage en grès brûlés, sans mobiliers associés, qui pourrait à titre d'hypothèse dater de la même période. Cette structure a été en partie endommagée par des sondages de recherche de marnières réalisés sur un large tiers méridional de l'emprise, avant l'intervention de l'INRAP.

Les indices d'occupations antiques sont plus nombreux et correspondent pour l'essentiel à un système de fossé de parcellaire daté des II^e-III^e siècles après J.-C. Identifié sur 70 m de long, il traverse l'emprise d'est en ouest.

Une fosse et une structure de nature indéterminée sont aussi attribuées à cette période. Recoupée par un fossé non daté, la fosse a été comblée par un niveau de blocs de silex auxquels s'ajoutent d'autres rejets domestiques (torchis, charbons de bois).

Le reste des structures recensées (21 au total) et non datées correspond à des segments de fossés de parcellaire et quelques fosses.

Caroline RICHE
INRAP

avec la collab. d'Élisabeth LECLER-HUBY
et Élisabeth RAVON

Antiquité

Vatteville-la-Rue La Haie du Maur, Les Communaux : phase 2

La poursuite des sondages, dans les 4,5 ha situés face à l'exploitation ayant déjà fait l'objet de diagnostics en 2013 et 2015, a permis de mettre en relation l'organisation spatiale du parcellaire découvert en 2013. Elle se caractérise par la poursuite du réseau de

fossés dans la partie nord de l'emprise.

Miguel BIARD
INRAP

Âge du Fer

Yerville ZA du Bois de l'Arc Nord, rue des Bourreliers

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 1 000 m² a livré une unique fosse avec quelques tessons de céramique. Les caractères typologiques des tessons placent chronologiquement la structure à la période de La Tène.

Ce diagnostic permet de préciser, dans sa partie

orientale, les limites de l'étendue d'une occupation diachronique de l'âge du Fer et de l'Antiquité fouillée en 2016 par David Breton (INRAP).

Miguel BIARD
INRAP

Antiquité

Yerville ZA du Bois de l'Arc Nord, 115 rue des Laboureurs

La petite parcelle concernée par ce diagnostic (1 000 m²), est mitoyenne sur sa partie nord d'une occupation diachronique matérialisée par des parcelles encloses datées de La Tène finale et de quelques rares structures en creux antiques (Breton 2017).

Dans le cadre de cette opération, aucun vestige protohistorique n'a été mis au jour. Elle confirme cependant l'extension de l'occupation antique révélée par les opérations de diagnostic et de fouille menées

sur le secteur ces dernières années. Matérialisés par quatre fossés, une fosse et un trou de poteau, ces vestiges ténus datés de la fin du I^{er}-début du II^e siècle, suggèrent une perpétuation de l'occupation et une possible restructuration de l'espace agraire hérité de l'occupation gauloise.

Frédérique JIMENEZ
INRAP

Protohistoire

Antiquité

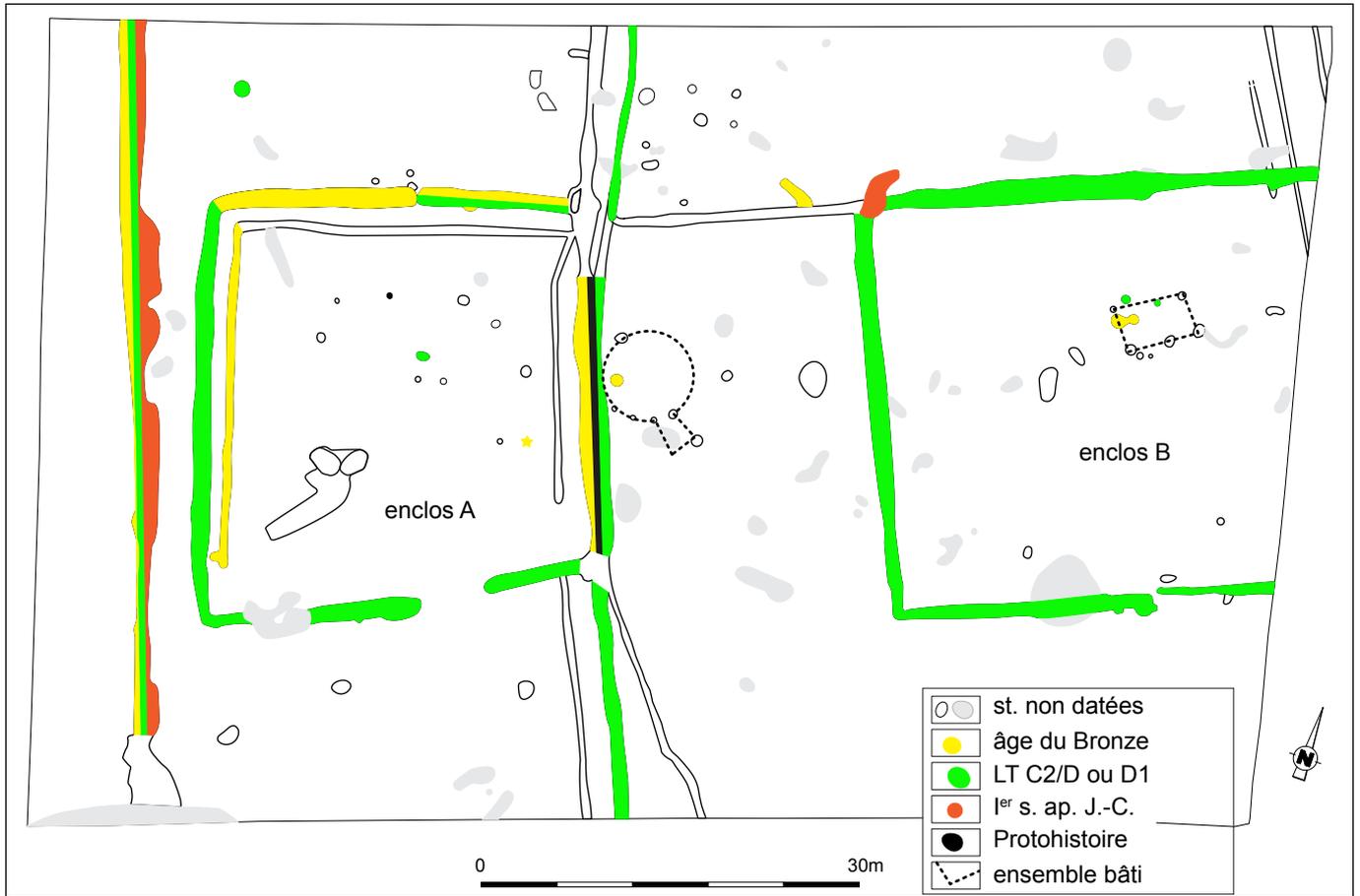
Yerville Rue des Laboureurs

L'opération de fouille de Yerville, commune située non loin de la frange orientale du plateau du pays de Caux, a permis de répondre en partie aux hypothèses du diagnostic (Lourdeau, Inrap) sans toutefois identifier clairement les types d'occupation (fig. 1).

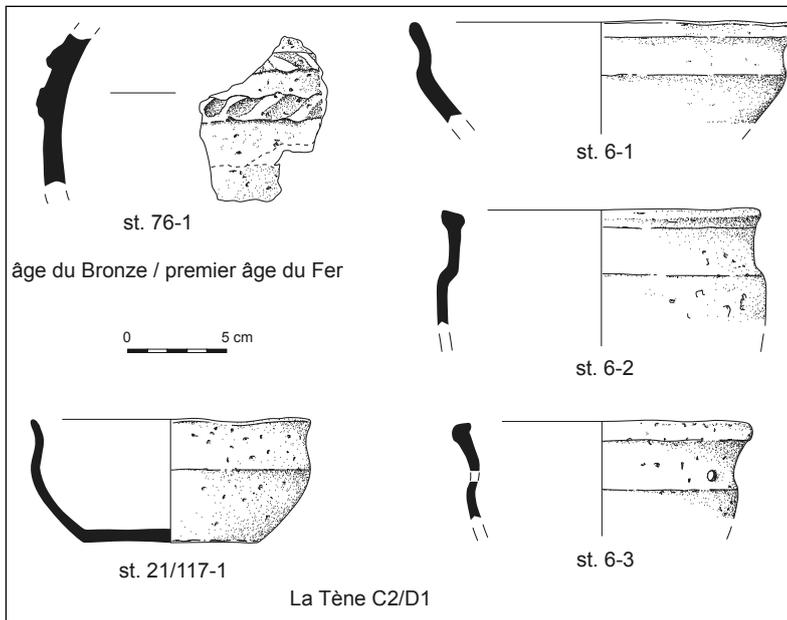
La présence datée de la Protohistoire ancienne est confirmée mais ne regroupe que quelques vestiges isolés (une fosse, un hypothétique bâtiment circulaire, une éventuelle structure de combustion et un mobilier

céramique épars souvent en position résiduelle). Le site est moins structuré qu'attendu et correspond vraisemblablement à une simple fréquentation, attribuable à la transition fin de l'âge du Bronze / premier âge du Fer.

L'occupation enclose est mieux définie, notamment par deux enclos quadrangulaires dont un complet qui s'appuie sur un chemin probablement contemporain de ces derniers. Les deux enclos sont distants d'une



Yerville, rue des Laboureurs, fig. 1 : plan masse et phasage des occupations (D. Breton).



Yerville, rue des Laboureurs, fig. 2 : échantillonnage du mobilier céramique (D. Breton).

vingtaine de mètres et sont reliés par un fossé au nord qui vient s'aligner sur le tracé du chemin. Un petit bâtiment sur poteaux plantés et quelques structures domestiques y sont circonscrits. La faiblesse du mobilier et de l'aménagement interne nous encourage à interpréter ces parcelles comme de simples enclos secondaires, probablement de nature agro-pastorale, en lien avec une occupation plus conséquente dans un environnement proche. Les quelques éléments céramiques permettent de proposer une datation qui couvre la fin du second âge du Fer (La Tène C2/D1) (fig. 2).

La pérennité de l'occupation laténienne est marquée par la présence de rares tessons de céramique datés des I^{er}-II^e siècles après J.-C., mais provenant majoritairement du diagnostic. La réalisation d'une autre opération sur la rive opposée de la rue des Laboureurs atteste d'une densité de structures plus importante et d'un mobilier antique plus fourni. Ce dernier livre des vases à caractère domestique suggérant la proximité d'un habitat plus au sud de notre emprise.

David BRETON
INRAP

NORMANDIE

Tableau des opérations interdépartementales

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

N° OA	Commune ou secteur Lieu-dit ou adresse	Responsable d'opération	Type	Chrono	N° de rapport Résultat
163947	Les premiers Hommes en Normandie	Dominique Cliquet SRA	PT	PAL	3010 (Caen)
163621	Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes	François Charraud SUP	PCR	NÉO	En cours
163977	ARBANO L'Antiquité en Basse-Normandie	Gaël Léon INRAP	PCR	GAL	3013 (Caen)
163955	Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie	Stéphanie Dervin INRAP	PCR	MÉD MOD	2998 (Caen)
163953	De bois, de terre et d'eau : patrimoine archéologique, historique et culturel autour de la forêt de Cerisy	Élisabeth Ridel-Granger SUP	PCR	MÉD MOD CONT	2976 (Caen)
/	Les céramiques de raffinage du sucre en France	Sébastien Pauly BÉN	PCR	MOD CONT	2998 (Rouen)
163954	Patrimoines de la Seconde Guerre mondiale en Normandie	Stéphane Lamache SUP	PCR	CONT	3012 (Caen)
164013 172838	Localisation d'épaves d'avions de la Seconde Guerre mondiale Auffay, Montreuil-en-Caux, Neuville-Ferrières, Baron-sur-Odon et Briouze	Kevin Dalton ASS	PRM	CONT	En cours

Les abréviations utilisées figurent en fin d'ouvrage

Paléolithique

Les premiers hommes en Normandie Projet collectif de recherche

L'année 2017 marque l'achèvement de ce programme de recherche qui trouvera quelques prolongements dans le cadre d'une prospection thématique portant sur « les premiers peuplements de Normandie ». Le champ chronologique restera inchangé, couvrant une très longue période, de 550 000 ans à l'introduction de l'agriculture vers 5 100 ans, et nos actions resteront sensiblement les mêmes.

En 2017, notre activité s'est essentiellement concentrée, comme depuis 2012, sur la fouille et le traitement des données acquises sur le site du Rozel. Parallèlement à ces travaux portant sur les niveaux néandertaliens du site, plusieurs expérimentations ont été menées, visant à mieux caractériser la locomotion des néandertaliens et à tenter de définir la fonction des foyers paléolithiques des sites du Rozel, de Saint-Germain des Vaux / Port-Racine et de Saint-Vaast-la-Hougue / Le Fort (Manche) (cf. notice Le Rozel « Le Pou », dans ce volume).

L'expérimentation a aussi concerné les fracturations d'ossements animaux visant, d'une part, à extraire la moelle jaune comme le faisaient les Paléolithiques du Rozel, d'autre part, à produire de longues esquilles osseuses, telles celles fabriquées à l'âge du Bronze ancien sur le site de « La Caillourie » à Saint-Lô d'Ourville (Manche).

Comme tous les ans depuis la création du PCR, l'activité s'est essentiellement focalisée sur les prospections. En premier lieu, plusieurs équipes ont poursuivi les prospections pédestres, principalement sur le département de l'Orne et sur le Bessin (Calvados ; équipe animée par P. Lebas), révélant de nouveaux sites. Ce sont les ateliers de Rânes / Saint-Brice-sous-Rânes (Orne) qui ont fait particulièrement l'objet de notre attention, notamment en étendant spatialement les espaces prospectés. Ainsi plusieurs concentrations

de vestiges ont-elles été reconnues, en périphérie des zones de fortes concentrations en vestiges, illustrant les occupations paléolithiques, néolithiques, protohistoriques et antiques (prospections (M. Oden, J. Richard, J. Beuchet et M. Jules). Les mobiliers collectés attestent de plusieurs occupations rapportables au Paléolithique moyen. Outre la série dite classique à outils bifaciaux datée à « La Bruyère » de 40 600 ans, au moins trois autres ensembles plus anciens ont pu être individualisés. Ils comportent soit un débitage exclusif où la Méthode Levallois apparaît dominante, soit des pièces bifaciales associées à une production d'éclats, dont des enlèvements Levallois. Rappelons que ces derniers sont quasi absents des « séries dites classiques ».

Enfin, quelques éclats fortement altérés pourraient être antérieurs à l'avant-dernier interglaciaire ? Quelques petits nucléus et la présence de quelques lamelles pourraient se rapporter au Mésolithique. Ces découvertes méritent d'être confirmées.

Pour les industries se rapportant au Paléolithique moyen, le même constat a pu être fait sur le matériel mis au jour à l'occasion de la campagne de sondage effectuées aux « Hues » et aux « Champs Martin » à Saint-Brice-sous-Rânes (cf. notice dans ce même volume).

Toujours dans le but de mieux circonscrire les ateliers de production d'outils bifaciaux et de mieux caractériser les différents assemblages lithiques rapportables au Paléolithique moyen sur ce secteur, une campagne de sondages est programmée en 2018. Cependant, ces industries ne sont actuellement pas datées. Il conviendra de préciser le contexte chronostratigraphique de ces assemblages, si l'enregistrement pédo-sédimentaire le permet.



Beauvain (Orne) : armatures en silex du Mésolithique ancien (D. Cliquet).



Moulicent (Orne) : biface en silex du Paléolithique moyen (D. Cliquet).



Portbail (Manche) : expérimentation de fragmentation d'os long de cervidé pour l'obtention d'esquille osseuses allongées, tel sur le site de la Caillourie à Saint-Lô d'Ourville (Manche) (V. Laisné).

Toujours pour le département de l'Orne, plusieurs ensembles lithiques datables du Paléolithique moyen au Néolithique ont été trouvés à Moulicent, témoignant de plusieurs occupations néandertaliennes où le débitage d'éclats Levallois s'avère bien représenté (prospections K. Lukaszewicz). La série a livré aussi un petit biface cordiforme.

Enfin, deux nappes de vestiges se rapportant au Mésolithique ancien ont été reconnues à Beauvain

(Orne ; prospections M. Oden). Elles se caractérisent par une production majoritaire en silex « importé », secondairement en quartz local, visant à l'obtention d'éclats, de lames et de lamelles. L'outillage comporte quelques grattoirs, dont un en grès tertiaire, des racloirs, quatre armatures (isocèles) et un prismatic en silex. Ces petites séries prennent une valeur toute particulière du fait de la rareté du Mésolithique ancien en Normandie.

Dans le cadre de la thématique « grottes et abris » qui avaient fait l'objet de plusieurs prospections, voire de sondages, notamment dans les vallées de la Paquine (Calvados) et de la Vire (Manche), un nouvel espace géographique a fait l'objet de notre attention : la Hague, avec la conduite d'une prospection dans les vallées encaissées de la Sabine et du Hubiland à Landemer-Hague et Gréville-Hague (prospection L. Jeanne, A. Lepigoche et D. Lepoittevin). Elle vise à mesurer le potentiel d'accueil des populations anciennes dans ces vallées particulièrement bien exposées : plein sud. Si plusieurs affleurements susceptibles d'avoir servi d'abris ont été reconnus, la configuration même des lieux, vallées « très grasses » et marécageuses et ouverture des abris potentiels en pied d'escarpement, n'est pas propice à la découverte d'occupations pléistocènes. La configuration des lieux et la topographie ne sont pas sans rappeler la vallée de la Paquine et plus particulièrement la vallée de la Jupinerie qui conservait des vestiges d'occupations holocènes. Deux abris potentiels devront faire l'objet de sondages afin d'en mesurer le potentiel archéologique. En 2018, deux autres vallées feront l'objet de prospections, celles de l'Épine Due et du Castel.

Signalons la découverte de concentrations de produits lithiques dont au moins un amas en position primaire, rapportables à l'Azilien, sur le site de « La Justice » à Louviers (Eure). Le matériel lithique issu de cette implantation en bordure d'un paléo-méandre de l'Eure sera étudié dans le cadre de travaux universitaires aux universités de Paris I et Paris X.

Signalons enfin les études engagées par les membres du Centre de recherches archéologiques de la région mantaise et par les chercheurs de l'équipe de l'UMR 7041, ArScAn (Paris I & Paris X) sur le mobilier de la chambre de dragage de Seine de Saint-Pierre-lès-Elbeuf. Cet ensemble issu d'une opération de dragage effectuée à Elbeuf en 1944 a révélé, entre autres, la présence de vestiges rapportables au Paléolithique final, dont une petite série laminaire qui évoque le Magdalénien moyen (L. Mevel) et du mobilier osseux notamment une vraisemblable sagaie en os du Magdalénien. Une datation ¹⁴C sera nécessaire pour dater cette pièce exceptionnelle. Quelques pièces aziliennes ont aussi été collectées et une abondante quantité d'artéfacts mésolithiques dont les armatures se rapportent à l'ensemble des cultures actuellement reconnues dans le Bassin parisien.

Dominique CLIQUET
SRA de Normandie

Le Néolithique moyen en Basse-Normandie et dans les îles anglo-normandes Projet collectif de recherche

L'année 2017 est la troisième et dernière année de travaux pour le PCR. Durant ces trois années, le projet a tenté de relancer un mouvement de recherche dans la région après l'achèvement de synthèses de long terme couronnés par plusieurs publications, autour des sites de Cairon, Colombelles, Condé-sur-Iffs, Ri ou encore Goulet. Le PCR se fonde en premier lieu sur un bilan large et exhaustif de la documentation archéologique dans la région, débouchant sur la définition d'un champ de problématiques à explorer à court ou moyen terme. Cette dynamique est portée par des chercheurs issus d'horizons divers, et par un renouveau constant des découvertes en contexte préventif. On peut citer à ce propos les études en cours des sites de Fleury-sur-Orne, Saint-André-sur-Orne, mais également de multiples données mises au jour de manière moins visible et que le rapport de 2015 met en lumière.

Les problématiques liées aux territoires et à l'économie néolithiques sont également abordées par plusieurs nouvelles recherches de terrain, à Moulins-sur-Orne ou à Herqueville, qui sont autant de coups de projecteurs portés sur des secteurs à privilégier en archéologie programmée, car ils apportent un regard complémentaire à l'archéologie préventive. Ces études alimentent plusieurs travaux universitaires en cours.

Le rapport de 2017 constituera à la fois un bilan des trois années de recherche du PCR et un projet de publication synthétique. Il s'agit d'établir, par une classification raisonnée et une étude transversale de la documentation disponible, une synthèse chronostratigraphique actualisée du Néolithique régional.

Coordination François CHARRAUD
Université de Paris I, UMR Trajectoires

ARBANO : l'Antiquité en Basse-Normandie Projet collectif de recherche

Pour sa septième et avant dernière année de fonctionnement, le PCR ARBANO, acronyme de l'Antiquité en Basse-Normandie, a consacré une grande partie de ses moyens à la construction d'un atlas dynamique regroupant, sous la forme d'un SIG et d'une interface Google Earth, l'ensemble des données spatiales collectées par les différents ateliers thématiques.

Dernière année de collecte de données :

Atelier 1 : organisation des territoires, des réseaux de circulation terrestres, de l'espace rural et littoral.

Cet atelier présente une synthèse sur les réseaux de circulation terrestres à l'échelle de la région, et montre en particulier l'avancée réalisée sur la connaissance des réseaux secondaires depuis quelques années dans les secteurs de la Plaine de Caen et dans le Cotentin. De même, un travail cartographique et de notices a été réalisé sur le thème des *villae*. Toutefois l'avancée de ce dossier reste tributaire du peu de fouilles relatives à ce type d'établissement, dont la grande majorité n'est finalement identifiée qu'en prospection aérienne.

Atelier 2 : organisation et limites des territoires, des espaces urbains, funéraires et cultuels.

Le travail d'analyse régressive sur les limites de territoires anciens s'achève avec la livraison d'une cartographie renouvelant largement la discussion sur les limites de cités. On retiendra notamment la proposition d'une façade maritime attribuée aux Esuviens, façade qui se situerait entre les embouchures de l'Orne et de la Dives.

Les notices d'agglomérations antiques, comportant entre autres la vérification méthodique des mentions anciennes d'agglomérations de carrefour ou secondaire, sont livrées et préparent ainsi leur présentation dans le cadre du colloque de restitution des travaux du PCR.

Atelier 3 : mobilier, productions et consommations.

Les travaux d'analyses archéométriques et céramologiques se sont poursuivis, en particulier par la reprise de la documentation et du mobilier issus du four de potier antique de Lisieux « Plateau Saint-Jacques ». Le groupe de travail sur le verre et le mobilier *instrumentum* délivre, quant à lui, une synthèse sur l'outillage du travail du bois et les outillages polyvalents.

L'atlas dynamique :

Cet atlas regroupe les données relatives aux sites archéologiques urbains ou ruraux antiques sous différentes formes. Les principaux sites ruraux de la

Plaine de Caen, du Bessin et du Cotentin sont intégrés à l'atlas à l'échelle de la structure archéologique. Les données sur le monde urbain sont plus inégales et concernent principalement les agglomérations de Vieux et Valognes. Mais c'est aussi au sein de cet atlas que sont représentés les travaux de synthèses sur les réseaux de circulation terrestre ancien, les limites de territoires, les ensembles funéraires ou encore les sites à caractère culturel. La compilation de ces données dans le SIG permet essentiellement d'interroger les sites dans leur environnement et de produire des cartes synthétiques. Les mêmes données intégrées à l'interface Google Earth visent à une utilisation plus consultative. Dans cette dernière configuration l'utilisateur est guidé dans sa navigation par le mode de classement des données et leur représentation graphique. Il peut ainsi se promener dans l'espace antique régional en suivant les différents thèmes proposés et interroger chacun des points sur sa chronologie et son type. Dans de nombreux cas, l'utilisateur peut également ouvrir des notices de sites illustrées et accéder à des liens vers des publications en ligne.

Préparation du colloque 2018 :

Le PCR ARBANO approche de sa conclusion et a commencé à organiser son colloque programmé en octobre 2018. L'objectif de cette manifestation est de restituer les travaux menés depuis 2011 sous forme de communications puis de les publier dans des actes. Le colloque s'ouvrira également aux communications de chercheurs travaillant sur l'Antiquité dans le nord-ouest de la Gaule.

Gaël LÉON
INRAP

Cécile ALLINNE
Université de Caen, CRAHAM

Moyen Âge
Moderne

Typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie

Projet collectif de recherches

En 2017, le PCR « typochronologie de la céramique médiévale et moderne en Normandie du X^e au XVI^e siècle : production, diffusion » entame une nouvelle triennale qui a pour objectif la finalisation du manuscrit pour la partie Normandie occidentale du projet et la fin de l'acquisition des données pour la Normandie orientale. Cette année l'acquisition des données s'est concentré sur la Normandie orientale. La typologie des XV^e-XVI^e siècles est finalisée grâce à l'utilisation de plusieurs lots dont la Rue des Bons enfants à Rouen. Les dessins des vases de cette période ont été repris et vectorisés et le classement typologique est terminée. Les données sur le XVI^e siècle sont également complétées par la caractérisation physico-chimique des céramiques de l'atelier de Louviers réalisées par le laboratoire d'archéométrie céramologie du CRAHAM.

De plus, un lot provenant du Manoir du Catel dont la qualité et la datation est pertinente pour le XIV^e siècle a fait l'objet d'une étude approfondie. Cette étude permet de compléter le référentiel mis en place pour les périodes des XIII^e-XIV^e siècles. L'ensemble des lots ainsi traités complètera le référentiel géographique en cours d'acquisition pour la Normandie. En Normandie orientale, l'accent s'est finalement porté sur le début de la rédaction du manuscrit ainsi que sur la vectorisation des différents plans de fours, de sites et de certaines planches céramiques nécessaires.

Stéphanie DERVIN
INRAP

Depuis 2015, ce PCR se propose d'étudier sur la longue durée les transformations et les aménagements d'un territoire forestier situé autour de la forêt domaniale de Cerisy (Calvados et Manche), couvrant une quarantaine de communes et correspondant aux anciennes forêts médiévales de Bur-le-Roy. L'aménagement de cet espace boisé a généré des activités économiques particulières : potiers, charbonniers, sabotiers, charpentiers de maison et de moulin, forge industrielle, mine de charbon de terre. Il s'est essentiellement organisé au Moyen Âge autour de centres de pouvoir forts tels que l'abbaye de Cerisy, la châtelainie des Bacon du Molay et le manoir de Bur appartenant aux ducs de Normandie, tandis qu'à partir du XIII^e siècle émergent des seigneuries secondaires, comme celle de Vaubadon, qui contribuent à structurer le territoire. Aux périodes suivantes, en dehors de l'abbaye de Cerisy, les centres de pouvoir importants déclinent au profit de la seigneurie de Balleroy, qui va radicalement moderniser le territoire. Outre la construction d'une somptueuse demeure, l'aménagement d'un nouveau village au plan d'urbanisme audacieux destiné à mettre en valeur le château, la création d'une forge, les espaces boisés sont bouleversés : les forêts de Bur, entrées dans le domaine royal après 1204 et appelées Bur-le-Roy, perdent une bonne partie de leur surface. Après échange avec le roi, le seigneur de Balleroy, Jean II de Choisy, acquière les bois du Tronquay et du Vernay qui serviront à alimenter sa forge en combustible. C'est le début d'un siècle de défrichement...

En 2015 et 2016, les recherches avaient surtout porté sur 3 axes : la gestion des espaces boisés avec la mise à jour d'un ancien parcellaire et d'un bornage en forêt domaniale de Cerisy, les moulins à eau dont un inventaire précis a été réalisé et complété sur le plan en 2017, la construction de nouveaux ponts qui ont contribué à la modernisation du réseau routier, permettant le transport du charbon de la mine de Littry et des bois de la forêt de Cerisy.

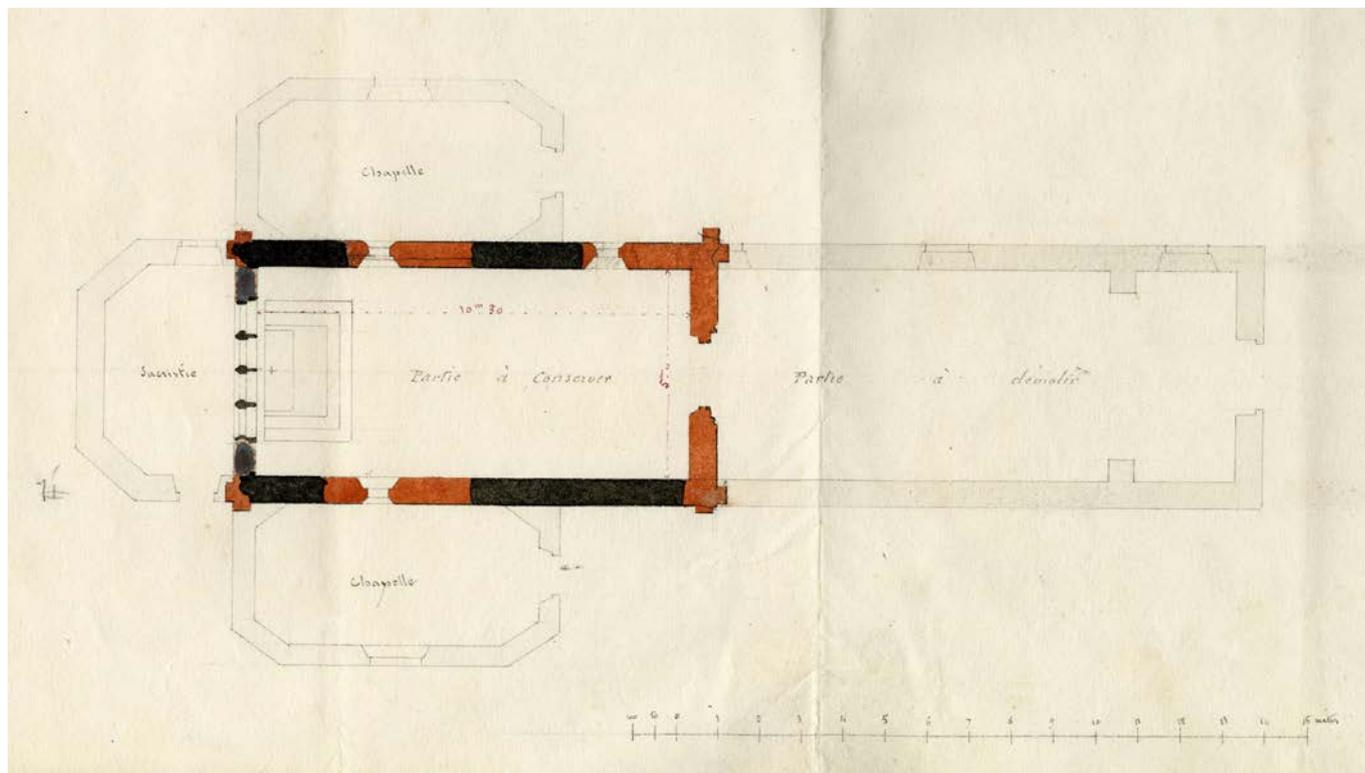
L'année 2017 a plus particulièrement été consacrée à l'étude de quatre ensembles : deux centres de pouvoir qui ont fortement marqué le territoire, les sites castraux des Bacon du Molay et de Bur-le-Roy ; un centre de pouvoir secondaire : le manoir de Quéry des seigneurs de Vaubadon ; un site industriel : la forge des seigneurs de Balleroy. Il n'est pas possible de rendre compte ici de l'intégralité des travaux réalisés au cours de cette année, riche en exploration de nouvelles archives et de prospections de terrain, le choix s'est donc porté sur deux sites, l'un médiéval et l'autre moderne.



Forêt de Cerisy : fragment de pavé découvert dans le jardin d'un particulier, dont la maison fait partie du lotissement construit dans les années 1970 à l'emplacement du site castral des Bacon du Molay (É. Broine).

Le château des Bacon du Molay

L'ancien château des seigneurs Bacon du Molay a fait l'objet d'une présentation générale en 2015 et d'une fiche de données pour la carte archéologique en 2016 qui a permis le récolement des sources archivistiques et bibliographiques disponibles sur ce site, alors peu documenté mais bien connu des érudits Paul de Farcy et Arcisse de Caumont, les vestiges étant encore visibles au XIX^e siècle. La construction d'un lotissement dans les années 1970, non précédée d'opération archéologique, a achevé la destruction des vestiges du château. Les enquêtes menées sur le terrain ont néanmoins permis de mettre au jour les restes d'un pavage médiéval, représenté par un fragment de pavé en céramique ainsi que les vestiges probables d'un mur d'enceinte. Soumis à deux céramologues, Anne Bocquet-Liénard et Éric Broine (CRAHAM), le fragment de pavé, qui représente un château de Castille, est attribuable aux potiers du Molay et peut-être daté entre les XIII^e et XIV^e siècles. La découverte d'archives municipales sur l'ancienne église du Molay, devenue chapelle au XIX^e siècle, a permis de mieux comprendre son architecture particulière et son évolution jusqu'à nos jours. Sur le terrain, son examen montre un bâtiment fortement remanié voire totalement reconstruit. La compréhension de son évolution historique et archéologique, repose



Forêt de Cerisy : plan XIX^e de l'ancienne église seigneuriale du château du Molay qui faisait office d'église paroissiale (archives municipales du Molay-Littry, cl. M. Daeffler).

pour l'essentiel sur les archives. La chapelle primitive des seigneurs du Molay n'est devenue église paroissiale qu'à partir du XIV^e siècle. Au XIX^e siècle, tombant en ruine et trop petite pour accueillir tous les paroissiens du Molay, il a été décidé de construire une nouvelle église, au bord de la route d'Isigny : c'est ainsi que l'église Saint-Clair est édifiée en 1865. À partir des vestiges de l'ancienne église du Molay a été rebâtie une chapelle à l'emplacement du chœur dont elle conserve des parties grâce aux réemplois des pierres, arcades des chapelles latérales, pavage, vitraux, etc.

Parallèlement à cette étude sur l'ancien bâtiment du site castral des Bacon du Molay, une cartographie SIG des espaces autour du château a été réalisée avec la collaboration d'Anne Ropars (SRA de Normandie). Elle repose sur les éléments toponymiques figurant dans le texte de la succession de Jeanne Bacon du Molay, daté de 1316, et sur les données du cadastre napoléonien. Il s'est agi d'identifier et de localiser les bâtiments seigneuriaux (château, moulin), les espaces boisés (le parc à gibier notamment), les herbages et le village. L'objectif était de référencer géographiquement les éléments architecturaux et archéologiques : la chapelle d'origine telle qu'elle figure sur un plan du XIX^e siècle avant sa destruction partielle, les vestiges du mur d'enceinte, le moulin de la Porte, et le fragment de pavé.

Une seigneurie au milieu des bois : les seigneurs de Vaubadon et leurs dépendances

Selon une perspective micro-historique, une petite commune rurale du Bessin, Vaubadon (Balleroy-sur-

Drôme, Calvados), a été plus particulièrement étudiée, permettant de mettre en valeur un patrimoine plus ancien qu'il n'y paraît.

Au Moyen Âge, sont attestées l'ancienne église paroissiale dédiée à Saint-Germain et la seigneurie de Vaubadon. De l'église de style roman ne subsistent que le chœur et l'abside relevés par Arcisse de Caumont au milieu du XIX^e siècle. Les deux édifices étaient implantés dans la forêt où, dès le début du XIII^e siècle, ses seigneurs et habitants entretenaient des liens particuliers avec le pouvoir royal, en bénéficiant de droits et usages dans les forêts de Bur en échange de services.

Le centre de pouvoir de Vaubadon s'exerçait à la ferme-manoir de Quéry bâtie au XVII^e siècle, sans doute à l'emplacement d'un manoir plus ancien qui pourrait être médiéval, comme le suggèrent des éléments de contrefort ainsi qu'une archère-canonnière. Il semblerait que les Argouges de Vaubadon aient développé la seigneurie au XVII^e siècle en bâtissant le manoir tel qu'on le voit aujourd'hui, une ferme seigneuriale qui portait leur nom, un moulin (qui a dû succéder à un ancien moulin médiéval disparu) et un pont, dit de Sully, véritable ouvrage d'art qui devait constituer un signe ostentatoire de pouvoir. Les archives font actuellement défaut pour repérer d'autres dépendances seigneuriales, en particulier des fermes. Mais elles indiquent qu'au XVII^e siècle, ce centre de pouvoir secondaire était en étroite relation avec la seigneurie montante des Balleroy (relation d'affaire, liens matrimoniaux, droits particuliers dans les bois du seigneur de Balleroy).



Forêt de Cerisy : sculpture romane découverte en réemploi dans un appareil de pierre en schiste et provenant sans doute de la vieille église romane de Vaubadon, datée du XI^e siècle par H. Billat du Service du patrimoine culturel de la Région Normandie (É. Ridel-Granger).

La seigneurie de Vaubadon se développe incontestablement au XVIII^e siècle avec les nouveaux seigneurs de Vaubadon, les Le Tellier, qui vont aussi développer l'économie de la paroisse : une nouvelle demeure seigneuriale ainsi qu'une nouvelle église voient le jour, tandis qu'une dizaine de fermes fait vivre les habitants. Les nombreux herbages plantés en pommiers et la présence de pressoirs dans chaque ferme suggèrent une production cidricole assez importante.

L'exploitation des données issues de la liste des biens seigneuriaux de 1796, croisées avec celles du cadastre napoléonien de 1830 permettraient de reconstituer le paysage et sa mise en valeur au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Elles contribueraient en particulier à affiner la chronologie du couchage en herbe dans cette partie de la Normandie. En complétant cette étude par une archéologie du bâti, nous pourrions ainsi obtenir la photographie d'un petit village normand sous l'Ancien Régime.

Élisabeth RIDEL-GRANGER et Michel DAEFFLER
CNRS - MRS de Caen (Pôle Rural)

Moderne

Contemporain

**Les céramiques de raffinage
du sucre en France :
émergences et diffusions de
part et d'autre de l'Atlantique
du XVI^e au XIX^e siècle
Projet collectif de recherche**

L'année 2017 inaugure une seconde triennale du Projet Collectif de Recherche sur la culture matérielle associée à l'industrie sucrière métropolitaine et ultramarine durant la période moderne. La première triennale portant sur les céramiques de raffinage (cônes et pots à mélasse, cf. fig.) avait permis d'effectuer la caractérisation céramologique de l'ensemble des groupes techniques alors rencontrés à l'échelle des régions métropolitaines étudiées, de la majeure partie des Antilles françaises ainsi que d'importations supposées en Guyane, et reposait sur la constitution de référentiels (tessonnier, inventaire des marques de potiers, bases analytiques pétrographique et chimique) sur les principaux centres de productions céramiques reconnus : Sadirac, Orléans, Marseille, Les Saintes, la Guadeloupe.

Les travaux menés en 2017 ont permis de progresser sur les territoires métropolitains comme ultramarins, avec notamment l'élargissement des recherches à la région Normandie et l'étude de sites de productions potières de moindre diffusion en Martinique, Maine-et-Loire et Calvados (Cricquebœuf).



Céramiques de raffinage : formes à sucre et pots à mélasse provenant de deux anciens greniers rouennais, conservées au Musée de Martainville (S. Le Maho).

Par ailleurs, l'élargissement du cadre géographique aux pays environnants (Pays-Bas et Maroc) et les échanges engagés avec des archéologues portugais et un historien anglais, ont été motivés, d'une part, par les

découvertes archéologiques nationales en contextes précoces et, d'autre part, par le nombre croissant de mentions archivistiques. Cela a permis de conforter l'hypothèse de mobilier néerlandais au sein du port de La Rochelle (premier tiers du XVII^e siècle) et ouvert une piste ibérique pour le mobilier découvert à Rouen en contexte seconde moitié XVI^e siècle (rue du Donjon).

Concernant la région Normandie, nouvellement intégrée à cette dynamique de recherches, les enjeux s'avèrent multiples, relevant de différentes échelles d'analyses. Il convient de cerner l'implantation et le développement de l'industrie sucrière dans les principales villes normandes, corrélés aux porosités démographiques extrarégionales et européennes, d'appréhender les mutations économiques et techniques des raffineries, d'identifier les productions régionales de ces céramiques spécifiques afin de dresser l'image des échanges matériels et des transferts technologiques potiers métropolitains, transatlantiques et européens.

Outre l'amorce d'un recensement des céramiques de raffinage conservées dans les dépôts de fouilles et musées, qui a permis de recenser 2 pots à mélasse et 33 formes à sucre, la région a fait l'objet de plusieurs études archivistiques, en particulier pour les ports de Rouen et Dieppe, dont les résultats seront à croiser avec les études céramologiques en cours.

La transformation du sucre débute très tôt à Rouen, dès 1549, dans la boutique d'un apothicaire, Pierre Dubosc, qui engage un sévillan pour deux ans afin qu'il lui apprenne à raffiner le sucre et à fabriquer des confitures (ADSM, 2E1/397, 18 avril 1549, n. st.). L'activité est rapidement dominée par les hollandais qui viennent s'installer à Rouen et implantent sucreries et raffineries dans le centre ancien, sur la rive droite de la Seine. Six sont identifiées pour les XVI^e et XVII^e siècles, mais c'est surtout pour les XVIII^e et XIX^e siècles que les recherches en archives se sont montrées les plus profitables. La répartition de la vingtaine de fabriques identifiée pour ces deux derniers siècles évolue nettement pour gagner les faubourgs et la rive gauche, en limitant ainsi les nuisances de voisinage et les risques d'incendie. Néanmoins, leur présence dans le centre ancien reste majoritaire, attestant une pérennisation de l'activité de raffinage dans certains quartiers, ce qui a été démontré pour la paroisse Saint-Éloi.

Aucune des recherches en archive n'a permis de trouver de contrat liant les raffineurs et les potiers, et seul un inventaire dresse la liste des pains de sucre dans leurs formes (ADSM, 37J-32, 31 décembre 1699), ce qui permet d'évaluer indirectement la taille de la raffinerie et les différentes qualités de sucre produites. Une seule famille de potiers de la région rouennaise, faisant la publicité de sa fabrication de céramiques de raffinage, a été repérée (*Journal de Rouen*, 31 janvier 1787, p. 6). Il s'agit de la famille Gibon, originaire de Bouffloulx en Belgique, qui s'installe quelques kilomètres en amont de Rouen, à Belbeuf, en 1779. Si cette famille est mentionnée brièvement dans quelques rares ouvrages sur la faïence rouennaise, aucun exemplaire céramique de quelque nature que ce

soit ne leur est attribué dans les collections locales, et leur timbre reste à ce jour inconnu. La seule certitude concernant ces potiers réside dans le fait qu'ils peuvent aussi bien produire des faïences que des grès, céramiques communes et moules à sucre, attestant une grande adaptation au marché pour remplir leur carnet de commandes.

Ainsi, hormis les indices céramiques précoces issus de la fouille de la rue du Donjon, les seuls exemplaires étudiés en 2017 proviennent de collections de musées ou de collections particulières. Le lot le plus important correspond aux formes à sucre découvertes en 1981 dans un grenier en cours de démolition au 85 rue des Carmes (Halbout, 1981 ; Beauchain, 1982). Une trentaine d'exemplaires en avait été extraites, qui avait été répartie dans différents musées (Martainville, Musée de la céramique de Rouen, Château-Musée de Caen...). Ce lot présente plusieurs intérêts : les moules sont archéologiquement complets ; nous connaissons la période d'activité de la raffinerie d'où ils proviennent (1789-1862) ; ils sont majoritairement estampillés et présentent 5 timbres différents, pour partie repérés comme appartenant à des potiers Orléanais ; ces céramiques comportent soit un équipement de bois (cercles, copeaux et bâtons de cape) soit la trace d'anciennes réparations, ce qui permet d'envisager une étude des gestes, techniques et matériaux de réparation en 2018, à coupler avec les recherches sur ce sujet dans les traités sur le raffinage.

Le volet archéométrique renseigne significativement le secteur rouennais, cadre de nombreux échanges économiques (céramiques provenant pour partie de l'Orléanais et d'Île-de-France, argiles de terrage) interrégionaux et internationaux : Flandres, Provinces-Unies, pays scandinaves, Russie... La discrimination de plusieurs groupes chimiques tend d'ores et déjà à souligner la complexité d'approvisionnement de la région.

D'après les premiers éléments relevés, l'activité sucrière à Dieppe semble moins développée qu'escompté en regard de la présence massive des marins et investisseurs dieppois aux Antilles. Le nombre modeste de cinq raffineries recensées sur une période de trois siècles (XVII^e-XIX^e) tend à signifier la place du port de Dieppe très loin derrière Rouen, tant dans la production que dans les échanges liés au commerce du sucre.

Les raffineries dieppoises semblent se succéder sans chevauchement de leurs phases d'exploitation et sans délai trop grand entre la dissolution d'une société et la création d'une suivante. Ce point permet d'envisager une transmission du matériel et des ustensiles propres au raffinage d'une société à l'autre. Les quelques raffineries qui ont pu être situées précisément pointent néanmoins un changement systématique de localisation, qui peut être interprété comme une volonté d'adapter les bâtiments aux nouveaux modes de production (chaudières), de s'éloigner du centre-ville pour limiter les nuisances de voisinage, mais peut-être aussi comme un manque de confiance des bailleurs dans la rentabilité de cette activité, quel qu'en soit le repreneur.

Concernant le pays charentais, les nouvelles recherches archivistiques ont mis en lumière deux pôles supplémentaires de consommation des sucres bruts au XVIII^e siècle : Rochefort-sur-Mer et Saint-Jean d'Angély. Le raffinage à cette période implique encore le traitement exclusif de la canne à sucre, induisant ainsi un approvisionnement en matière première depuis la façade maritime, contrairement à la culture ultérieure en plein champ de la betterave.

De surcroît, la découverte d'un timbre inédit sur un cône à La Rochelle (impasse Tout-y-Faut) souligne à nouveau la complexité du réseau économique sucrier charentais. Ceci d'autant que d'autres productions céramiques techniquement comparables peuvent certainement s'inclure dans cette dynamique, à l'image de pots à cuire ansés du site rochelais du théâtre Verdière, observés cette année. Les analyses menées sur ces groupes à pâtes claires permettront à terme d'affiner nos connaissances sur l'approvisionnement céramique, comme elles ont permis cette année de rapprocher une partie du mobilier rochelais du XVII^e siècle à pâte rouge-orangée des productions néerlandaises (pots à mélasses pour petits moules, cônes à parois fines).

Dans le secteur ligérien, les multiples liens économiques envers la façade maritime nantaise et le marché intérieur (de céramiques de raffinage comme de sucres) régional comme à destination de l'Île-de-France ont pu être explorés. L'étude archivistique

menée à Nantes souligne à nouveau, de manière plus détaillée, les échanges économiques et les transferts technologiques avec les possessions antillaises.

Le secteur francilien a bénéficié d'un important travail de recensement des raffineries, dépôts de sucres, centres de fabrication de céramiques sucrières, dépôts de céramiques de raffinage (notamment orléanaises).

Certains aspects corollaires à l'usage des céramiques sucrières ont été abordés en Centre Val-de-Loire, Normandie et Guadeloupe, liés à l'extraction, la diffusion et l'usage des argiles de terrage entrant dans le processus de blanchiment du sucre, et à la fabrication et cuisson des céramiques sucrières.

Sébastien PAULY

CRAHAM - Université de Caen-Normandie, CNRS,
Éducation Nationale

Patricia MOITREL
SRA de Normandie

Bibliographie

BEAUCHAIN Robert, 1982 – Découverte de moules à pains de sucre rue des Carmes, fév. 1981. *Rouen Archéologie, bulletin d'information* n° 1, avril 1982, 10 p. [n. p.].

HALBOUT Patrick, 1981 - *Rapport sur la fouille de sauvetage effectuée en 1980* [sic], rue des Fossés Louis VIII, à Rouen, 17 p.

Contemporain

Patrimoines de la Seconde Guerre mondiale en Normandie

Projet collectif de recherche

Ce projet collectif de recherche lancé en 2015 vise à inventorier dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne tous les éléments du dernier conflit qui sont conservés, disparus ou enfouis, et à en restituer la cohérence historique. Il vise particulièrement à étudier les différents éléments dans l'histoire du conflit et leur place dans les dispositifs militaires. Il porte donc aussi bien sur les vestiges liés à l'Occupation que sur les vestiges alliés ou les traces et aménagements témoignant du vécu du conflit par les victimes civiles. Il s'appuie à la fois sur des études documentaires, des recherches de terrain ainsi qu'une base de données.

En 2017, la méthodologie appliquée à ce PCR fut celle qui avait été décidée à l'origine, à savoir utiliser toutes les sources se rapportant à son objet. Aussi les archives des Services Historiques de la Marine à Cherbourg, et plus précisément l'inventaire mené par Pinczon du Sel après la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont à nouveau été mises à contribution. L'utilisation des

ouvrages spécialisés en la matière ont pu aussi servir de base aux recherches entreprises sur le terrain. De la même manière, il a pu être utile de consulter les cartes établies par les services de renseignements britanniques ou américains avant le débarquement en Normandie. Cependant, comme il a déjà été dit pour l'année l'année 2016, toutes ces sources ne valent que si elles sont corroborées par « l'administration de la preuve ». Or, plus on s'éloigne des dispositifs de défense remarquables, plus on se heurte à l'opacité, voir à l'inexistence des sources. La démarche s'appuie, *primo*, sur l'interrogation de toute personne susceptible d'apporter des renseignements utiles, *secundo*, sur un travail en réseau (l'extension de ce dernier menant invariablement à l'accroissement des informations), *tertio*, sur l'exploitation des photographies émanant des campagnes menées depuis 1947 par l'IGN. La photo-interprétation peut en effet jouer un grand rôle, en amont ou en aval de la découverte d'un site ou d'un ouvrage.

La photo ancienne ou l'image satellite actuelle peuvent éventuellement aider à la compréhension globale d'un site. C'est ainsi que des ouvrages apparaissent à l'écran, certains étant désormais enterrés quand d'autres ont fait l'objet d'une destruction totale par le passé. L'année 2017 a été marquée par une généralisation, une « montée en puissance » pourrait-on dire, de cette méthode dite de photo-interprétation, et ceci dans les trois départements.

Ces recherches de différentes natures permettent de décider la réalisation finale de missions de géolocalisation, quand la localisation des éléments sur SIG n'est pas tout bonnement possible par le biais des seules images aériennes. Dans ce cas, le gain de temps apparaît remarquable si on le compare avec une intervention de terrain. On peut enfin ajouter que cette façon de procéder va s'imposer à Cherbourg puisque les rues étroites de la ville ne permettront pas une géolocalisation manuelle. Il faudra alors utiliser le cadastre et plus souvent encore l'image satellite afin de reporter les ouvrages sur une carte.

Le fait qu'un territoire a pu faire l'objet d'un inventaire ne signifie pas cependant qu'il ne faudra pas y revenir un jour. La preuve en est que, quelques mois après la réalisation d'un minutieux inventaire effectué dans et pour la Communauté de Communes de Saint-Pierre-Église, l'existence de nouveaux ouvrages est venue à notre connaissance. En guise d'exemple d'un complément apporté à un site, la récente découverte d'un réseau de tranchées reliant trois ou quatre *tobrouks* dans le secteur nord-ouest de la Batterie Hamburg (Fermanville S019). Sur le terrain, un *tobrouk* confectionné essentiellement avec de la brique a été mis à jour. Ce type de réalisation est unique au stade actuel de nos recherches dans le département de la Manche, ce qui montre bien l'importance de ces compléments.

Le thésaurus de la base de données (BDD) a été ajusté aux situations réellement rencontrées sur le terrain. Les nouvelles intégrations (par exemple, « inscriptions personnelles », « position de tir factice », « carrière », « terrain de sport », etc.) témoignent de la richesse et de la diversité des vestiges retrouvés.



En même temps, le collectif du PCR veille à écarter la dérive – presque naturelle dans un tel projet – qui consiste à vouloir multiplier les nouveaux descripteurs sous prétexte de précision. En effet, les regroupements des sites et éléments par destination de leur usage permettent au contraire des vues d'ensemble plus pertinentes au final, sans pour autant perdre en précision, les termes les plus précis se retrouvant ensuite dans le descriptif littéraire de chaque fiche.

Il s'agit également d'assurer la cohérence et l'homogénéité de la BDD en évitant autant que faire se peut toute différence de choix parmi les différents contributeurs en charge d'enrichir la BDD. Cela passe par une définition précise de chaque terme et descripteur.

Il s'agit ensuite de prendre de la hauteur en généralisant un thésaurus à l'origine beaucoup trop marqué par l'étude des défenses allemandes du « Mur de l'Atlantique », et négligeant de ce fait les vestiges alliés ou de nature civile. Nous nous devons d'élargir le thésaurus en nous laissant la possibilité d'intégrer des sites et éléments non rencontrés en Normandie, mais que des collègues ayant sollicité la communication de nos travaux pouvaient rencontrer ailleurs (Inrap des Pays de Loire pour une étude des installations allemandes à Saint-Nazaire). Cela nous oblige à avoir une approche plus globale des différents cas de figure qui pouvaient être potentiellement rencontrés en France, et ce afin qu'à terme puisse se dégager un modèle cohérent à l'échelle interrégionale, voire nationale.

La base de données est actuellement hébergée sur Huma-Num, Très Grande Infrastructure de Recherche mise en place par le CNRS, afin que les intervenants puissent partager les ressources documentaires et les outils.

Concernant la partie terrain du PCR, les nombreuses missions de terrain (autorisation d'accès, contacts avec les élus, relevés topographiques, constat sur l'état de conservation des ouvrages, photographies...) ont commencé en septembre 2015 et se sont poursuivis sans interruption. À la date de cette note, les secteurs de Débarquement sont quasiment couverts de même qu'une vaste portion du secteur littoral normand, entre Ouistreham (14) et Cherbourg (50).

Stéphane LAMACHE
Université de Caen-Normandie, CNRS, MRSH

avec la collab. de M. BESNARD, B. LABBEY,
J.-L. LELEU, C. BILLARD, M.-L. LOIZEAU,
A. ROPARS

Colleville-sur-Mer (14), site 5 : petit nid de résistance implanté sur une colline dominant la plage et la vallée du Ruquet. Le Wn. 64 semble avoir été créé assez tardivement, probablement à la fin de l'année 1943. Cette casemate réalisée en parpaings était encore en cours de construction lors du Débarquement (B. Labbey).

Localisation d'épaves d'avions de la Seconde Guerre mondiale Prospection détecteur de métaux

DPAA Mission 17-3FR IT

Du 7 au 17 septembre 2017, une équipe de chercheurs de la *Defense Prisoner of War (POW)/Missing in Action (MIA) Accounting Agency* (DPAA) a mené une enquête à la recherche des soldats américains portés disparus de la Seconde Guerre mondiale. Sous la direction scientifique de Kevin DALTON (anthropologue), l'équipe a réalisé une prospection sur trois sites soupçonné d'être des lieux d'épaves. Chaque site est désigné par le nom du dossier de l'avion perdu (*Missing Air Crew Report*, MACR).

1. MACR 2358, Auffay/Montreuil-en-Caux, Seine-Maritime (7 septembre 2017)

Cette opération concerne l'avion bombardier B-24D Liberator n° 41-23813, abattu près du village d'Auffay le 21 janvier 1944, avec un membre de l'équipage porté disparu. Une chercheuse française prétendait connaître le lieu de l'épave grâce à une photo historique. L'équipe a réalisé une prospection à l'aide d'un détecteur de métaux sur trois zones de 24 000 m², 8 000 m², 15 000 m². Aucun élément de l'avion n'a été découvert pendant la prospection.

2. MACR 2359, Neuville-Ferrières, Seine-Maritime (8-9, 12 septembre 2017)

Ce site concerne l'avion bombardier B-24H n° 42-7514, qui a été abattu près du village de Neuville-Ferrières le 21 janvier 1944 avec trois membres de l'équipage portés disparus. L'équipe a réalisé une prospection à l'aide d'un détecteur de métaux sur une zone de 1 200 m². Plusieurs balles (50 calibre) ainsi qu'une concentration des éléments de l'avion ont été découverts. Ces éléments faisaient clairement partie d'un avion de la Seconde Guerre mondiale. Selon les résultats de la prospection, une fouille archéologique de l'épave afin de retrouver les restes des portés disparus est recommandée.

3. MACR 6283, Baron-sur-Odon, Calvados (14-17 septembre 2017)

Ce site concerne le B-26 numéro 42-96087 qui a été abattu le 22 juin 1944 près de Baron-sur-Odon/Gavrus. Une fouille archéologique a été réalisée en avril/mai 2017 sous la direction du Dr. Penny Minturn de la DPAA à la recherche des trois membres de l'équipage porté disparus. Le corps du Staff Sergeant John H. Canty a été le seul découvert pendant cette opération. L'équipe de Monsieur Dalton a donc mené une prospection sur quatre zones aux alentours de la zone de découverte de *Staff Sergeant Canty* selon la recommandation du Dr. Minturn. Seulement une des quatre zones contenait des éléments de l'avion. Des fouilles additionnelles n'ont pas été recommandées.

DPAA Mission 17-6FR RT, Partenariat avec *History Flight*

MACR 6196, Briouze (Orne)

Du 21 août au 12 septembre 2017, une équipe de l'association privée *History Flight*, en partenariat avec la DPAA, a réalisé une fouille archéologique sur l'épave d'un P-47D Thunderbolt (numéro 42-75227), qui a été abattu le 13 juin 1944 près de Briouze. Sous la direction scientifique du Dr. Gus Pantel, l'équipe a fouillé une zone de 30 m² à une profondeur de 0,5 à 3 m. Des preuves matérielles, ainsi que des restes humains ont été découverts puis rapatriés au laboratoire de la DPAA à *Offutt Air Force Base*, Nebraska. Suite à l'analyse, les restes du pilote *First Lieutenant Burleigh Curtis* ont été identifiés.

Christopher K. GAMBLE, Maj, USAF
*Director of Operations, Europe Detachment
Defense POW/MIA Accounting Agency*

NORMANDIE

Bibliographie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Généralités & études diachroniques

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MANCHE, MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE D'AVRANCHES, 2017 - *Voyage archéologique dans la Manche : à la découverte du patrimoine manchois avec les érudits du XIX^e siècle*. OREP Éditions, 220 p.

BEAUCHAMP Axel, LESPEZ Laurent, DELAHAYE Daniel, 2017 - Impacts des aménagements hydrauliques sur les systèmes fluviaux bas-normands depuis 2000 ans, premiers résultats d'une approche géomorphologique et géoarchéologique dans la moyenne vallée de la Seulles. *Quaternaire*, 28/2 [en ligne]. Mis en ligne le 01/09/2017, consulté le 14/03/2018.

CROCHET Bernard, PEY Florent, 2017 - *Sites et monuments reconstitués en 1000 images de synthèse de l'Antiquité au XX^e siècle en France*. Rennes : Ouest-France, 191 p.

DURAND Jean-Michel, 2017 - Maison-Maugis et Boissy-Maugis. Regards sur un territoire, des origines à la Révolution. *Cahiers percherons*, 209, p. 25-68.

GUILLOT Bénédicte, 2017 - L'évolution d'un quartier d'Elbeuf entre le XIII^e et le XIX^e siècle : résultats des fouilles de la rue Guynemer en 2013. *Bulletin de la Société de l'histoire d'Elbeuf*, 68, p. 45-51.

OLLIVIER Jean-Paul, GERNIGON Karim (dir.), 2017 - *Bilan scientifique de la région Basse-Normandie 2015*. Caen : DRAC de Normandie, 173 p.

OLLIVIER Jean-Paul, GERNIGON Karim (dir.), 2017 - *Bilan scientifique de la région Haute-Normandie 2015*. Caen : DRAC de Normandie, 120 p.

TOUMIT François, BAS Philippe, 2017 - Potiers de Ger : l'aventure d'une industrie rurale du Moyen Âge au XX^e siècle. Bayeux : OREP, 78 p.

Paléolithique

CLIQUET Dominique, 2017 - Le Rozel : une dune occupée par Néantertal. *Archéologia*, 550, p. 26-35.

MORAND Fabrice, 2017 - Saint-Hilaire-le-Châtel et Saint-Langis-lès-Mortagne, découverte de silex du Paléolithique. *Cahiers percherons*, 212, p. 67-69.

Mésolithique

GHEsqUIÈRE Emmanuel, avec la collab. de ACHARD-COROMPT Nathalie, 2017 - Le mobilier lithique des fosses mésolithiques de Recy - Saint-Martin-sur-le-Pré « le Mont Grenier - Parc de Référence » (Marne) et de Rônai - La Hoguette (Orne). In, *Creuser au Mésolithique. Actes de la séance de la Société Préhistorique Française de Châlon-en-Champagne (29-30 mars 2016)*. *Séances de la Société Préhistorique Française*, 12, p. 45-57. : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_43494_5a1c2264d5864_5.pdf

MARCHAND Grégor, 2017 - Inventaire et interprétation des structures en creux des sites mésolithiques de France atlantique. In, *Creuser au Mésolithique. Actes de la séance de la Société Préhistorique Française*

de Châlon-en-Champagne (29-30 mars 2016). *Séances de la Société Préhistorique Française*, 12, p. 129-146. http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_43494_5a1c2264d5864_5.pdf

MARCOUX Nancy, MARCHAND Grégor, QUESNEL Laurent, DONNART Klet, LE GOFFIC Michel, 2017 - Comprendre les systèmes de mobilité au Mésolithique : l'abri-sous-roche de Pont-Glas à Plounéour-Ménez (Finistère). *Gallia Préhistoire*, 57, p. 225-288.

RIQUIER Vincent, 2017 - Les systèmes de fosses profondes à la Pré- et Protohistoire. Cartographie des fosses mésolithiques et des Schlitzgruben à l'échelle nationale. In, *Creuser au Mésolithique. Actes de la séance de la Société Préhistorique Française de Châlon-en-Champagne (29-30 mars 2016)*. *Séances de la Société Préhistorique Française*, 12, p. 195-201 : http://www.prehistoire.org/offres/file_inline_src/515/515_P_43494_5a1c2264d5864_5.pdf

Néolithique

CHARRAUD François, GIRAUD Pierre, JAN Denis, BAUDRY Anna, avec la collab. de GERMAIN-VALLÉE Cécile, 2017 - Tilly-la-Campagne (Calvados) « Chemin RN 158 », nouveaux témoins d'occupation du Néolithique ancien. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 39-53.

FAVREL Quentin, 2017 - Analyses spatiales et chronologiques des productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire dans le Nord-Ouest de la France. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités*

Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. *Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 72-76.

FROMONT Nicolas, CHARRAUD François, 2017 - Sites et productions spécialisés de lames en silex et d'anneaux en pierre dans le Néolithique ancien Villeneuve-Saint-Germain du quart nord-ouest de la France. Résumé. In, *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique et Actualité de la Recherche. 32^e colloque interrégional sur le Néolithique, 24 et 25 novembre 2017, Le Mans (Sarthe)*. Pré-actes, p. 18.

GAUTHIER Estelle, PÉTREQUIN Pierre, 2017 - Interprétations sociales des transferts de grandes lames polies en jades alpins dans l'Europe néolithique. Analyses spatiales dans le cadre du programme ANR JADE 2. *ArcheoSciences, Revue d'archéométrie*, 41 (1), p. 7-23.

GERMAIN-VALLÉE Cécile, JAN Denis, CHARRAUD François, FROMONT Nicolas, et al., 2017 - Un hameau du Néolithique ancien à Verson (Calvados, Normandie). Résumé. In, *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique et Actualité de la Recherche. 32^e colloque interrégional sur le Néolithique, 24 et 25 novembre 2017, Le Mans (Sarthe)*. Pré-actes, p. 30.

Ghesquière Emmanuel, 2017 - Des monuments géants aux monuments nains : reflet d'une ploutocratie ostentatoire sur la nécropole de Fleury-sur-Orne « Les Hauts de l'Orne » (Calvados). Résumé. In, *Statut des objets, des lieux et des Hommes au Néolithique et Actualité de la Recherche. 32^e colloque interrégional sur le Néolithique, 24 et 25 novembre 2017, Le Mans (Sarthe)*. Pré-actes, p. 24-25.

JAN Denis, SAVARY Xavier, 2017 - Petrographic study of tempers in Early and Middle Neolithic pottery in Lower Normandy (France). In, *Matières à Penser. Sélection et traitement des matières premières dans les productions potières du Néolithique ancien. Séances de la Société Préhistorique Française*, 11, p. 159-175 : http://www.prehistoire.org/515_p_48420/accEs-libresEance-11-matieres-a-penser-selection-et-traitement-des-matieres-prem

MARCHAND Grégor, 2017 - Les murs de l'Atlantique aux origines du phénomène

mégolithique dans l'Ouest de la France. In, MANOLAKAKIS Laurence, SCHLANGER Nathan, COUDART Anick (dir.), *Archéologie européenne. Identités & migrations. Hommages à Jean-Paul Demoule*. Sidestone Press, p. 387-408.

PÉTREQUIN Pierre, GAUTHIER Estelle, PÉTREQUIN Anne-Marie (dir.), 2017 - *Jade. Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique, t. 3*. Besançon : Presses Universitaires de Franche-Comté (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), 751 p.

PÉTREQUIN Pierre, GAUTHIER Estelle, PÉTREQUIN Anne-Marie (dir.), 2017 - *Jade. Objets-signes et interprétations sociales des jades alpins dans l'Europe néolithique, t. 4*. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté (Les Cahiers de la MSHE Ledoux), p. 756-1466.

PROST Dominique, BIARD Miguel, DELOZE Valérie, GOSELIN Renaud, LEPINAY Denis, 2017 - L'industrie lithique chasséenne de Bernières-sur-Seine « Les Fondriaux » (Eure). *Gallia Préhistoire*, 57, p. 337-372.

Âge des Métaux

BOUBY Laurent, ZECH-MATTERNE Véronique, BOUCHETTE Anne, CABANIS Manon, et al., 2017 - Ressources et économie agricole en France à l'âge du Bronze et au premier âge du Fer : les données carpologiques. In, CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Paris : CNRS Éditions, INRAP (Recherches Archéologiques, 12), p. 299-326.

MARCIGNY Cyril, BOURGEOIS Jean, TALON Marc, 2017 - Rythmes et contours de la géographie culturelle sur le littoral de la manche entre le III^e et le début du I^{er} millénaire. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxbow Books, p. 63-78.

MARCIGNY Cyril, avec la collab. de Ghesquière Emmanuel, GIAZZON David, AUBRY Bruno et NÉRÉ Éric, 2017 - L'habitat et l'occupation du sol

en Normandie. In, CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Paris : CNRS Éditions, INRAP (Recherches Archéologiques, 12), p. 53-77.

MILCENT Pierre-Yves, 2017 - The Atlantic Early Iron Age in Gaul. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC. Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow Books, p. 79-98.

MILCENT Pierre-Yves, 2017 - Valeurs d'usage et d'échange. La dimension prémonétaire des dépôts en Gaule atlantique du XIII^e au V^e s. av. J.-C. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 114 (4), p. 711-737.

VANDERGUCHT Mathieu, 2017 - Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer fouillés dans la plaine de Caen (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 34, p. 25-142.

VANDERGUCHT Mathieu, 2017 - Essai de classification typo-chronologique des enclos funéraires protohistoriques de la Plaine de Caen. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 9-14.

Âge du Bronze

AUXIETTE Ginette, 2017 - Les consommations carnées à l'âge du Bronze : bilan et perspectives. In, CAROZZA Laurent, MARCIGNY Cyril, TALON Marc (dir.), *L'habitat et l'occupation des sols à l'âge du Bronze et au début du premier âge du Fer*. Paris : CNRS Éditions, INRAP (Recherches Archéologiques, 12), p. 327-336.

BILLAND Ghislaine, BUCHEZ Nathalie, HENTON Alain, LEROY-LANGELIN Emmanuelle, et al., 2017 - Entre Bronze moyen et Bronze final : la deuxième moitié du II^e millénaire de la Normandie au Nord de la France. In, LACHENAL Thibault, MORDANT Claude, NICOLAS Théophile, VÉBER Cécile (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe*

occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.). *Actes du colloque de l'APRAB, Strasbourg, 2014* (MAGE ; 1). p. 215-236.

BILLAND Ghislaine, LE GOFF Isabelle, TALON Marc, 2017 - Evolution of rites and funerary systems during the Early and Middle Bronze Age in the north-west of France. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow Books, p. 133-158.

BISIAUX Emmanuelle, 2017 - Le Hague-Dick. In, *Voyage archéologique dans la Manche. À la découverte du patrimoine manchois avec les érudits du XIX^e siècle*. Nonant : OREP Éditions, p. 15.

BORDAS Francis, 2017 - Le dépôt d'objets métalliques de la Chapelle des Roches (Le Châtellier, Orne). Une découverte inédite datée du Bronze final atlantique 3. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 118-124.

BUCHEZ Nathalie, DECKERS Marianne, GUTIERREZ Caroline, HENTON Alain, TALON Marc, 2017 - Les découvertes récentes de mobilier céramique Bronze ancien - début Bronze final dans le Nord-Ouest de la France. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.) - *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow books, p. 190-226.

FAVREL Quentin, 2017 - Analyses spatiales et chronologiques des productions céramiques de la seconde moitié du troisième millénaire dans le Nord-Ouest de la France. In, *Journée annuelle d'actualités de l'APRAB, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye, 5 mars 2016. Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'âge du Bronze*, 15, p. 72-76.

LE CARLIER DE VESLUD Cécile, SALAÜN Jonathan, LE BANNIER Jean-Christophe, MARCIGNY Cyril, 2017 - Analyses chimiques des objets métalliques des dépôts terrestres du Bronze moyen et du Bronze final du nord-ouest de la France. Mise en évidence d'une chronologie

basée sur des signatures identifiables. In, LACHENAL Thibault, MORDANT Claude, NICOLAS Théophile, VÉBER Cécile (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.). Actes du colloque de l'APRAB, Strasbourg, 2014* (MAGE ; 1), p. 869.

LEVILLAYER Alex, NORDEZ Marilou, MENS Emmanuel, 2017 - Le site du Bronze moyen du Vrignoux à Aizenay (Vendée). Stèles anthropomorphes et dépôt de parures annulaires. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 114-3, p. 497-527.

MANEM Sébastien, 2017 - Bronze Age ceramic traditions and the impact of the natural barrier : complex links between decoration, technique and social groups around the Channel. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC : Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow books, p. 227-240.

MARCIGNY Cyril, 2017 - Les choses changent. Les modifications de la structure agraire au II^e millénaire sur les rives de la Manche. In, LACHENAL Thibault, MORDANT Claude, NICOLAS Théophile, VÉBER Cécile (dir.), *Le Bronze moyen et l'origine du Bronze final en Europe occidentale (XVII^e-XIII^e siècle av. J.-C.). Actes du colloque de l'APRAB, Strasbourg, 2014* (MAGE, 1) p. 643.

Âge du Fer

BARDEL David, SAUREL Marion, AUGIER Laurence, DELNEFF Hélène, et al., 2017 - Géographie culturelle de la céramique décorée entre le VI^e et le IV^e siècle avant notre ère dans le bassin Parisien et ses marges. In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy, 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 187-230.

BERRANGER Marion, ZAOUR Nolwenn, LEROY Marc, BAUVAIS Sylvain, et al., 2017 - Organisation des productions sidérurgiques en Gaule (VII^e-I^{er} s. a.C.) : de la réduction du métal à l'élaboration des demi-produits. In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard

(dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 301-334.

DELATTRE Valérie, PECQUEUR Laure, 2017 - Entrer dans l'immobilité : les défunts en position assise du second âge du Fer. *Gallia, archéologie des gaules*, 74-2, p. 1-17.

DIEUDONNÉ-GLAD Nadine, 2017 - La production de fer au tournant des VI^e et V^e s. a.C. : des changements techniques, économiques et sociaux ? In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 365-381.

GOMEZ DE SOTO José, QUERRÉ Guirec, LEPAUMIER Hubert, MARION Stéphane, SEGUIN Guillaume, 2017 - Corail et objets de luxe de La Tène moyenne en Gaule non méditerranéenne : La tombe d'Orval (Manche, les fibules du type de Pleurs, l'enclos de Châteaubernard (Charente). *Études Celtiques*, 43, p. 35-59.

JAHIER Ivan, CHANSON Karine, avec la collab. de HÉRARD Agnès et PLUTON-KLIESCH Sylvie, 2017 - Pour une typochronologie des torques filiformes en Basse-Normandie. Les assemblages des V^e-III^e siècles av. J.-C. de la nécropole d'Éterville, Le Clos des Lilas (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 85-108.

LE DREFF Thomas, ROTH-ZEHNER Muriel, SÉGUIER Jean-Marc, 2017 - Les ateliers de potier au second âge du Fer : premier bilan et perspectives de recherche. In, MARION Stéphane, DEFFRESSIGNE Sylvie, KAURIN Jenny, BATAILLE Gérard (dir.), *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales. Actes du 39^e colloque international de l'AFEAF, Nancy 2015*, Bordeaux : Ausonius (Mémoires 47), p. 155-178.

MARCIGNY Cyril, GHESQUIÈRE Emmanuel, 2017 - Établissements gaulois et romain entre Ri et Ronai (Orne). *Société*

Historique et Archéologique de l'Orne, 136 (3/4), p. 7-28.

ISSENMANN Régis, TRANCHANT Capucine, CORROCHANO Alexis, DUBREUCQ Émilie, 2017 - La nécropole de Soliers "PA.EOLE" (14) : nouvelles données en faveur d'un complexe médio-atlantique. In, LEHOERFF Anne, TALON Marc (dir.), *Movement, Exchange and Identity in Europe in the 2nd and 1st Millennia BC. Beyond Frontiers*. Oxford : Oxbow Books, p. 159-171.

Antiquité

ADAM Stéphane, 2017 - Les structures fossoyées de Flamanville-Motteville : contribution à la question du parage des animaux d'élevage en Normandie du Haut-Empire. In, TRÉMENT Frédéric (dir.), avec la collab. de FERDIÈRE Alain, LEVEAU Philippe, RÉCHIN François, 2017 - *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale : actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania (suppl. 38), p. 549-565.

AVISSEAU-BROUSTET Mathilde et COLONNA Cécile (dir.), 2017 - *Le luxe dans l'Antiquité : trésors de la Bibliothèque Nationale de France*. Gand : Snoeck, 352 p.

FERREIRA Filipe, 2017 - Les édifices de spectacle à arène dans le nord-ouest des Gaules. *Aremorica*, 8, p. 57-71.

FIANT Clément, GHESQUIÈRE Emmanuel, LEPETZ Sébastien, 2017 - Chasse antique aux blaireaux en bordure d'une voie romaine à Cairon « Rue des Écureuils 2 » (Calvados). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 191-208.

GILLET Pierre-Emmanuel, MILLEREUX-LE BÉCHENNEC Josabeth, 2017 - Sarcophages en plomb de la nécropole nord gallo-romaine de la citadelle d'Amiens. *Revue Archéologique de Picardie*, 2017 (1/2), p. 69-106.

LEPETZ Sébastien, MORAND Nicolas, 2017 - Archéozoologie des territoires du nord-est de la France, du second âge du Fer à l'Antiquité tardive : banque de données

et éléments de synthèse. In, LEPETZ Sébastien, ZECH-MATTERNE Véronique (dir.), *Productions agro-pastorales, pratiques culturelles et élevage dans le nord de la Gaule du deuxième siècle avant J.-C. à la fin de la période romaine : actes de la table ronde internationale des 8 et 9 mars 2016 à l'Institut national d'histoire de l'art, Paris*. Quint-Fonsegrives : Mergoil, p. 11-42.

LUKAS Dagmar, ADRIAN Yves-Marie, avec la collab. de LE MAHO Serge, 2017 - Bâtiment d'exploitation et installation de production antiques en Haute-Normandie : panorama des découvertes récentes. In, TRÉMENT Frédéric (dir.), avec la collab. de FERDIÈRE Alain, LEVEAU Philippe, RÉCHIN François, 2017 - *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale : actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania (suppl. 38), p. 635-656.

MARCIGNY Cyril, GHESQUIÈRE Emmanuel, 2017 - Établissements gaulois et romain entre Ri et Ronai (Orne). *Société Historique et Archéologique de l'Orne*, 136 (3/4), p. 7-28.

MARIE Amélie, 2017 - Des indices pour l'artisanat du verre à *Noviomagus Lexoviorum* (Lisieux, Calvados). *Bulletin de l'AFAV (Association Française pour l'Archéologie du Verre)*, p. 20.

MORAND Fabrice, LECLERC Guy, 2017 - La villa gallo-romaine de la Simonière à Villiers-sous-Mortagne. *Cahiers percherons*, 210, p. 55-69.

PAEZ-REZENDE Laurent, BRUNET Vanessa, 2017 - Recherches en cours sur les structures funéraires en Basse-Normandie : l'atelier 6 du PCR ARBANO. *Aremorica*, 8, p. 93-107.

PILARD Martin, 2017 - La cave gallo-romaine dans l'habitat privé rural et urbain des provinces romaines des Gaules (seconde moitié du II^e s. a.C.-IV^e s.p.C.). *Aquitania*, 33, p. 221-227.

ROUPSARD Mathilde, 2017 - Du paganisme au christianisme en Normandie occidentale (IV^e-VI^e siècles) : premiers éléments de

synthèse. *Annales de Normandie*, 67 (2), p. 3-26.

TRÉMENT Frédéric (dir.), avec la collab. de FERDIÈRE Alain, LEVEAU Philippe, RÉCHIN François, 2017 - *Produire, transformer et stocker dans les campagnes des Gaules romaines : problèmes d'interprétation fonctionnelle et économique des bâtiments d'exploitation et des structures de production agro-pastorale : actes du XI^e colloque de l'Association d'étude du monde rural gallo-romain*. Bordeaux : Aquitania (suppl. 38), 824 p.

Moyen Âge

AUMARD Sylvain, EPAUD Frédéric, 2017 - Lisieux (Calvados). Cathédrale Saint-Pierre. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 199.

BEAUCHAMP Axel, 2017 - Calvados. L'aménagement hydraulique des fonds de vallées normands : chronologie, finalité et impacts environnementaux. Chronique des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 288.

BLAIZOT Frédérique, 2017 - Les espaces funéraires de l'habitat groupé des Ruelles à Serris (Seine-et-Marne) du VII^e au XI^e s. : modes d'inhumation, organisation, gestion et dynamique. Bordeaux : Ausonius Éditions - Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (Thanat'Os, 4), 573 p.

BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), 2017 - *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 523 p.

BOUET Pierre, DECAENS, GAZEAU Véronique, 2017 - *L'âge d'or des abbayes normandes, 1066-1204*. Rouen : Point de vues, 255 p.

CAILLEUX Philippe, FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, TANGUY Jacques, 2017 - Le Clos aux Juifs de Rouen et son monument. *Patrimoine normand*, 101, p. 48-55.

CAILLEUX Philippe, FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, TANGUY Jacques, 2017 - Le

« Monument Juif » du palais de justice de Rouen : relecture et hypothèses de restitution ». *Moyen Âge*, 108, p. 44-51.

CAILLEUX Philippe, FOLLAIN Éric, PITTE Dominique, TANGUY Jacques, 2017 - Cour du palais de justice de Rouen : sous les pavés, « la cave » ! *Patrimoine Normand*, 102, p. 86-87.

CARRÉ Florence, LECLER-HUBY Élisabeth, 2017 - La place des pots dans les funérailles médiévales et modernes en Haute-Normandie. In, BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, p. 247-273.

CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DUPRÉ Juliette, LESACHER Maurine, PACORY Julia, 2017 - Un secteur d'inhumation privilégié pérenne : le chevet des églises de Thaon (Calvados) du VII^e au XI^e s. In, LEROY Inès, VERSLYPE Laurent (dir.), *Communauté des vivants, compagnie des morts. Actes des 35^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM, Douai, 9-11 octobre 2014. Mémoires de l'AFAM*, T. 33, p. 217-224.

CORMIER Cécile, 2017 - La courtine à gaine du château de Domfront : construction, destruction, exhumation, restauration. *Le Domfrontais médiéval*, 24 (2016-2017).

CORMIER Jean-Philippe, 2017- La plus ancienne photographie du château. *Le Domfrontais médiéval*, 24 (2016-2017).

CORROCHANO Alexis, SOULAT Jean, 2017 - Le petit mobilier présent dans les tombes « carolingiennes » en France : état de la question et première approche. In, DE LARMINAT Solenn, CORBINEAU Rémi, CORROCHANO Alexis, GLEIZE Yves, SOULAT Jean (dir.), *Rencontre autour de nouvelles approches de l'archéologie funéraire. Actes de la 6^e Rencontre du Gaaf, Institut national d'histoire de l'art (Paris), 4-5 avril 2014. Publication du Gaaf*, 6 p. 97-109.

COURAULT Patrick, 2017 - Petites découvertes au château de Mortain. *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 94, fasc. 451, p. 178-183.

CROMBRUGGHE Jean-Noël de, 2017 - La Tour de Thevray, un monument phare du département de l'Eure. *Monuments et sites de l'Eure*, 162, p. 37-43.

FAJAL Bruno, GALLET Yves, LANOS Philippe, avec la collab. de LE GOFF Maxime, BERNOUIS Philippe, BATT Michael, 2017 - Chronologie et mutations fonctionnelles dans la poterie-tuilerie médiévale de la Goulande (La Haute-Chapelle, Orne). Avec une nouvelle datation du site de Saint-Georges-de-Rouelley (Manche). *ArcheoSciences, revue d'archéométrie*, 41(2), p. 53-61.

FICHET DE CLAIRFONTAINE François, DERVIN Stéphanie, BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, 2017 - Céramiques en contexte funéraire en Basse-Normandie entre production et usage (XIII^e-début du XV^e siècle). In, BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, p. 231-245.

FLAMBARD-HÉRICHER Anne-Marie, 2017 - Le mode de vie de l'aristocratie normande d'après le mobilier archéologique (XI^e-XV^e siècle). *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 74 (2015), p. 9-70.

GONÇALVES Jeanne, 2017 - Les châteaux du Torquesne. *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 84, p. 9-23.

GUÉRIN Thomas, 2017 - Les châteaux-forts de Conches : recherches historiques et archéologiques. *Monuments et sites de l'Eure*, 164, p. 11-20.

GUILLOT Bénédicte, BONHOMME Florian, 2017 - Château de Caen : un premier bilan des différentes campagnes de fouilles archéologiques. *Patrimoine normand*, 100, p. 34-37.

HENNEL D'ESPEUILLES Caroline, 2017 - L'église Saint-Aubin de Doudeauville-en-Vexin, histoire d'une restauration. *Monuments et sites de l'Eure*, 163, p. 4-17.

ICKOWICZ Pierre, 2017 - Le système défensif et d'artillerie du château de Dieppe. *Les Amys du Vieux Dieppe*, 129, p. 121-132.

LEPLA Denis, BOISSON Colette, 2017 - Conches-en-Ouche : entre patrimoine naturel et patrimoine historique. *Monuments et sites de l'Eure*, 164, p. 4-10.

LE PROVOST Cédric, 2017 - Le mobilier funéraire de la sépulture mérovingienne de Boisjos à Coudehard (Orne). *Le Pays d'Auge*, 67/6, p. 30-32.

LEVALET Daniel, 2017 - Les traces toponymiques de la présence anglo-scandinave autour de la baie du Mont Saint-Michel (IX^e-X^e siècles). *Revue de l'Avranchin et du Pays de Granville*, 94, fasc. 450, p. 45-72.

LEVALET Daniel, 2017 - Saint-Quentin-sur-Le-Homme (Manche). Église paroissiale Saint-Quentin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 211.

LEVESQUE Jean-Marie, 2017 - Joseph Decaëns, archéologue du château de Caen. *Annales de Normandie*, 67/1, p. 5-13.

MARIN Jean-Yves, 2017 - Joseph Decaëns (1926-2016), 50 ans au service de la Normandie et de son histoire. *Annales de Normandie*, 67/1, p. 3-4.

PAINCHAULT Aude, 2017 - Une nouvelle étude archéologique et architecturale d'un complexe castral médiéval : le site de Maulévrier-Sainte-Gertrude (76). *Les Échos du CRAHAM*, 8-2017. <https://craham.hypotheses.org/1405> (publié 31/10/2017, mis à jour 05/09/2019).

PINEL Michel, COURAULT Patrick, 2017 - *Châteaux et Manoirs de la Manche*, t. 2. Éditions Rivages de France (Lumières et Histoire), 320 p.

SCHUTZ Grégory, 2017 - Bayeux (Calvados). 13bis, rue des Bouchers - 38 rue Saint-Martin. Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 141.

SCHUTZ Grégory, 2017 - Bayeux (Calvados). Médiathèque intercommunale route du Molay-Littry (RD 5). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 287.

THUAUDET Olivier, 2017 - La pratique du pèlerinage en Provence à la fin du Moyen

Âge et au début de l'époque moderne d'après les enseignes et les ampoules. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 89-129.

VINCENT Jean-Baptiste, 2017 - Barbery (Calvados). Les tuileries (médiévales et modernes). Chroniques des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 272.

WECH Pierre, 2017 - Caudebec-lès-Elbeuf (Seine-Maritime) : 124 rue de la République. Chronique des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 146.

WECH Pierre, 2017 - Évreux (Eure) : Place Sepmanville. Chronique des fouilles médiévales en France en 2016. *Archéologie Médiévale*, 47, p. 238-239.

Époque moderne

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PONT DE COQ, 2017 - *Le Pont de Coq : histoires d'une restauration*. Rouen : Point de vues, 256 p.

BOCQUET-LIÉNARD Anne, CHAPELAIN DE SERÉVILLE-NIEL Cécile, DERVIN Stéphanie, HINCKER Vincent (dir.), 2017 - *Des pots dans la tombe (IX^e-XVIII^e siècle) : regards croisés sur une pratique funéraire en Europe de l'Ouest. Actes du colloque de Caen (30 et 31 mai 2012)*. Caen : Presses Universitaires de Caen, 523 p.

DUPONT Hélène, DAUVIN Antoine, 2017 - Du pré de la Cercle aux bains lavoirs publics de Caen. Un terrain aux confins de la ville du XVI^e au XIX^e siècle. *Archéopages*, 44, p. 48-59.

FAISANT Étienne, 2017 - Un témoin de la gloire des Francini : la grotte à automates du château d'Outrelaize. *Bulletin Monumental*, 175-4, p. 385-390.

HERPIN Michel, 2017 - Le château de Blanchelande. *Le Pays d'Argentan*, 109, 16 p.

Époque contemporaine

BERNOUIS Philippe, 2017 - Visite découverte dans le pré-bocage, samedi 14 octobre 2017 (Épisode I). *Le Cochon Truffier*, 88, p. 5-7.

CHAZETTE Alain, DESTOUCHES Alain, TOMINE Jacques, PAICH Bernard,

2017 - *Mur de l'Atlantique : les clefs de la bunkerarchéologie*, vol. 9. Vertou : Éditions Histoire et fortifications, 64 p.

CHAZETTE Alain, DESTOUCHES Alain, TOMINE Jacques, PAICH Bernard, 2017 - *Mur de l'Atlantique : les clefs de la bunkerarchéologie*, vol. 10. Vertou : Éditions Histoire et fortifications, 111 p.

DUPONT Hélène, DAUVIN Antoine, 2017 - Du pré de la Cercle aux bains lavoirs publics de Caen. Un terrain aux confins de la ville du XVI^e au XIX^e siècle. *Archéopages*, 44, p. 48-59.

GENDRON François, SPOONER Simon Q., CALLIGARO Thomas, 2017 - Flacons à parfum et pots à onguent de l'épave de Casimir (1829) : des témoignages rares de la faïencerie Robert Le Demandé (Sanvic au Havre, Seine-Maritime). *Revue Archéologique de l'Ouest*, 33 (2016), p. 311-328.

HUET Michel, 2017 - Opération sur un LCT coulé devant Dieppe. *Subaqua*, 273, p. 36-38.

MOISY Jean, 2017 - Le centenaire du « Trouville Hospital Centre » du Mont Canisy. *ATHENA sur la Touques*, mars 2017, 211, p. 2-17.

NORMANDIE

Liste des programmes de recherche nationaux

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

Du Paléolithique au Mésolithique

- 1 : Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine
- 2 : Les premières occupations paléolithiques
- 3 : Les peuplements néandertaliens
- 4 : Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens
- 5 : Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes
- 6 : Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien
- 7 : Magdalénien, Epigravettien
- 8 : La fin du Paléolithique
- 9 : L'art paléolithique et épipaléolithique
- 10 : Le Mésolithique

Le Néolithique

- 11 : Apparition du Néolithique et Néolithique ancien
- 12 : Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges
- 13 : Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze

La Protohistoire (de la fin du III^e millénaire au I^{er} s. av. n.è.)

- 14 : Approches spatiales, interactions hommes/milieu
- 15 : Les formes de l'habitat
- 16 : Le monde des morts, nécropoles et cultes associés
- 17 : Sanctuaires, rites publics et domestiques
- 18 : Approfondissement des chronologies (absolues et relatives)

Périodes historiques

- 19 : Le fait urbain
- 20 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaines, médiévales et modernes
- 21 : Architecture monumentale gallo-romaine
- 22 : Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains
- 23 : Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
- 24 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Histoire et techniques

- 25 : Histoire des techniques, de la Protohistoire au XVIII^e s. et archéologie industrielle
- 26 : Culture matérielle, de l'Antiquité aux Temps modernes

Réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale

- 27 : Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau
- 28 : Aménagements portuaires et commerce maritime
- 29 : Archéologie navale

Thèmes diachroniques

- 30 : L'art postglaciaire
- 31 : Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène
- 32 : L'outre-mer

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

NORMANDIE

Liste des abréviations

Chronologie

BRO	: Âge du Bronze
CHAL	: Chalcolithique
CONT	: Contemporain
FER	: Âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
HMA	: Haut Moyen Âge (V ^e -X ^e s.)
IND	: Indéterminé
MÉD	: Médiéval
MÉS	: Mésolithique
MUL	: Multiple
MOD	: Moderne
NÉO	: Néolithique
PAL	: Paléolithique
PRO	: Protohistoire

Nature de l'opération

DEC	: Découverte fortuite
Diag	: Diagnostic
DOC	: Étude documentaire
EB	: Étude du bâti
ÉTU	: Étude
FP	: Fouille programmée
F Prév.	: Fouille préventive
PA	: Prospection aérienne
PAN	: Programme d'analyses
PMS	: Prospection (matériel spécialisé)
PRM	: Prospection magnétique, détecteur de métaux
PI	: Prospection inventaire
PT	: Prospection thématique
PCR	: Projet collectif de recherche
RAR	: Relevé d'art rupestre
Sond	: Sondage
ST	: Surveillance de travaux

Organisme de rattachement des responsables d'opérations

ASS	: Association
AFT	: Actual Foncier Topographie
AUT	: Autre
BEN	: Bénévole
CD 14	: Service archéologie du département du Calvados
CHAM	: Chantiers Histoire et Architecture Médiévales
CNRS	: Centre National de la Recherche Scientifique
COL	: Collectivité
ÉVEHA	: Bureau d'études ÉVEHA
INRAP	: Institut National de Recherches Archéologiques Préventives
MADE	: Mission archéologique départementale de l'Eure
SMAVE	: Service Municipal d'Archéologie de la Ville d'Eu
SRA	: Service régional de l'archéologie
SUP	: Enseignement supérieur

Autres

BP	: Before present (avant notre temps)
CRAHAM	: Centre de Recherches en Archéologie et Histoire Antiques et Médiévales (Univ. Caen)
FNAP	: Fonds National pour l'Archéologie Préventive
GAVS	: Groupe Archéologique du Val de Seine
GRHIS	: Groupe de Recherches d'histoire (Univ. Rouen)
MH	: Monument historique
PLU	: Plan local d'urbanisme
RAP	: Redevance en archéologie préventive
RFO	: Rapport final d'opération
UMR	: Unité mixte de recherche
ZPPA	: Zone de présomption de prescription archéologique

NORMANDIE

Organigramme du Service Régional de l'Archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 7

CHEFS DE SERVICE

Karim GERNIGON

*Conservateur régional de l'archéologie de Normandie
Spécialité : Néolithique*

Cyrille BILLARD

Conservateur régional de l'archéologie adjoint, site de Caen

Nicola COULTHARD

*Conservatrice régionale de l'archéologie adjointe, site de Rouen
à partir du 01/11/2017*

SECRETARIAT DE LA RECHERCHE

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Pascal COUANON <i>Technicien de recherche</i>	Gestion des documents d'urbanisme, secrétariat, surveillance de travaux	Haut Moyen Âge, Seconde Guerre mondiale	Caen
Jean-Louis GILET <i>Adjoint administratif principal</i>	Secrétariat, Redevance d'archéologie préventive		Rouen
Christelle GUILLAUME <i>Secrétaire administrative</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive, subvention des opérations programmées		Caen
Nathalie LEMONNIER <i>Adjointe administrative principale</i>	Secrétariat, gestion des documents d'urbanisme et suivi des procédures d'archéologie préventive		Rouen

CARTE ARCHÉOLOGIQUE ET PORTER À CONNAISSANCE

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, gestion des RFO, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Christophe CHAPPET <i>Technicien de recherche</i>	Inventaire fondamental de l'Eure et de la Seine-Maritime cartographie, consultation projets, PLU, ZPPA, orientation des recherches universitaires	Antiquité	Rouen
Laure DÉDOUIT <i>Assistante ingénieure</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, cartographie, gestion des RFO et des archives administratives, orientation des recherches universitaires		Caen
Anne ROPARS <i>Ingénieure d'études</i>	Inventaire fondamental du Calvados, de l'Orne et de la Manche, administration des bases de données, consultation projets, ZPPA, gestion des archives scientifiques	Paléolithique	Caen

GESTION DU TERRITOIRE

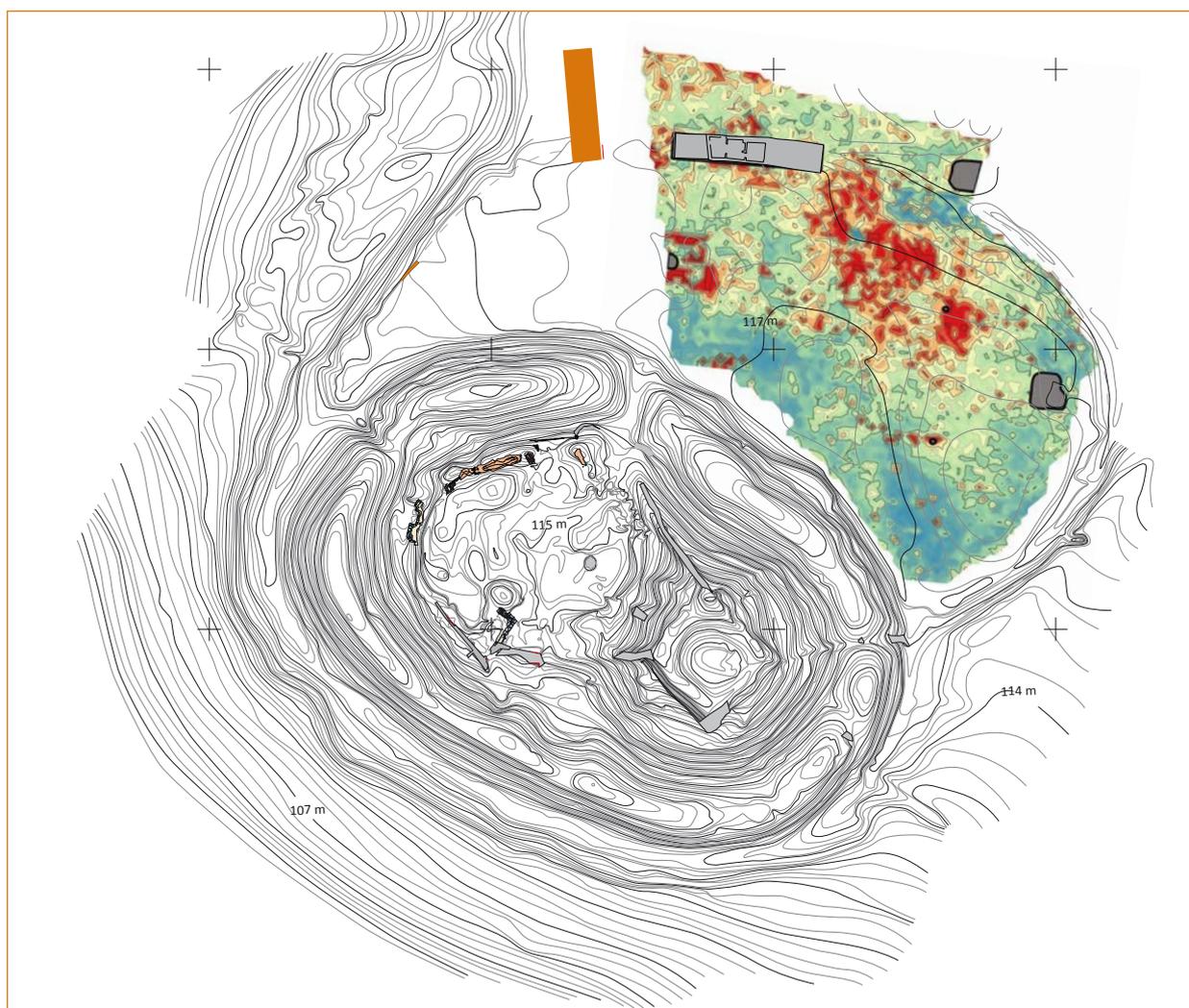
	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Cyrille BILLARD <i>Conservateur général du patrimoine</i>	Calvados	Néolithique, âge du Bronze, Seconde Guerre mondiale	Caen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi scientifique des opérations préventives pour le haut Moyen Âge	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Gaël CARRÉ <i>Ingénieur d'études</i> à partir du 01/04/2017	Suivi des travaux sur les monuments historiques de la région Normandie, Dossiers urbains du Mont-Saint-Michel et de Falaise	Moyen Âge, Moderne archéologie du bâti	Caen
Dominique CLIQUET <i>Conservateur en chef du patrimoine</i>	Manche	Paléolithique, Mésolithique	Caen
Nicola COULTHARD <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i> à partir du 01/11/2017	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Antiquité	Rouen
Laurence ELOY-EPAILLY <i>Ingénieure d'études</i>	Arrondissement de Rouen	Antiquité	Rouen
Philippe FAJON <i>Ingénieur d'études</i>	Arrondissement des Andelys, canton de Vernon, Communauté d'Agglo Seine-Eure, ville d'Évreux, carrières	Préhistoire, archéologie du paysage	Rouen
Éric FOLLAIN <i>Technicien de recherche</i>	Suivi des travaux sur les monuments historiques de l'Eure et de la Seine-Maritime	Périodes historiques, archéologie du bâti	Rouen
Karim GERNIGON <i>Conservateur du patrimoine</i>	Arrondissements de Dieppe et du Havre	Néolithique	Caen
Thierry LEPERT <i>Ingénieur d'études</i>	Arrondissements de Bernay et d'Évreux, communes du Vieil-Évreux et de Pîtres, travaux routiers de l'Eure, archéologie en forêts	Âge du Bronze, Âge du Fer	Rouen
Sophie QUÉVILLON <i>Conservatrice du patrimoine</i>	Orne, dossiers urbains de Lisieux, Bayeux et Vieux, projet de CCE du Calvados	Antiquité	Caen

GESTION DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES

	<i>Missions et territoires</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Bertrand FAUQ <i>Technicien de recherche</i>	Dépôts archéologiques du Calvados et de l'Orne surveillances de travaux, DAO	Moyen Âge, Moderne	Caen
Étienne MANTEL <i>Technicien de recherche</i>	Dépôt archéologique de l'Eure et de la Seine-Maritime, site d'Eu "Bois-l'Abbé"	Antiquité	Rouen

PUBLICATIONS ET DOCUMENTATION

	<i>Missions</i>	<i>Spécialités</i>	<i>Site</i>
Nathalie BOLO <i>Ingénieure d'études</i>	Suivi éditorial des <i>Journées</i> <i>archéologiques régionales</i> , DAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen
Florence CARRÉ <i>Conservatrice en chef du patrimoine</i>	Suivi éditorial des <i>Journées</i> <i>archéologiques régionales</i> , DAO	Haut Moyen Âge, funéraire	Rouen
Patricia MOITREL <i>Secrétaire de documentation</i>	Bibliothèque du patrimoine, suivi éditorial du <i>Bilan Scientifique régional</i> et d' <i>Archéologie en Normandie</i> , DAO, PAO	Moyen Âge, Moderne	Rouen



Diffusion gratuite

LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 9 NORMANDIE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 10 NOUVELLE AQUITAINE | ■ 17 DÉPARTEMENT DE RECHERCHES |
| ■ 4 CENTRE-VAL-DE-LOIRE | ■ 11 OCCITANIE | ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES |
| ■ 5 CORSE | ■ 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | ET SOUS -MARINES |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 13 PAYS-DE-LA-LOIRE | |
| ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE | |